



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

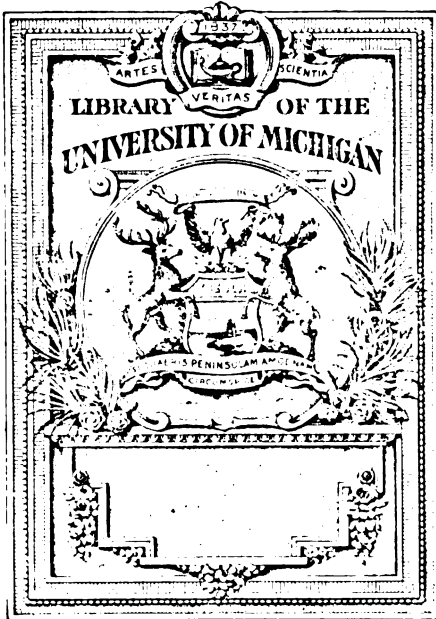
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

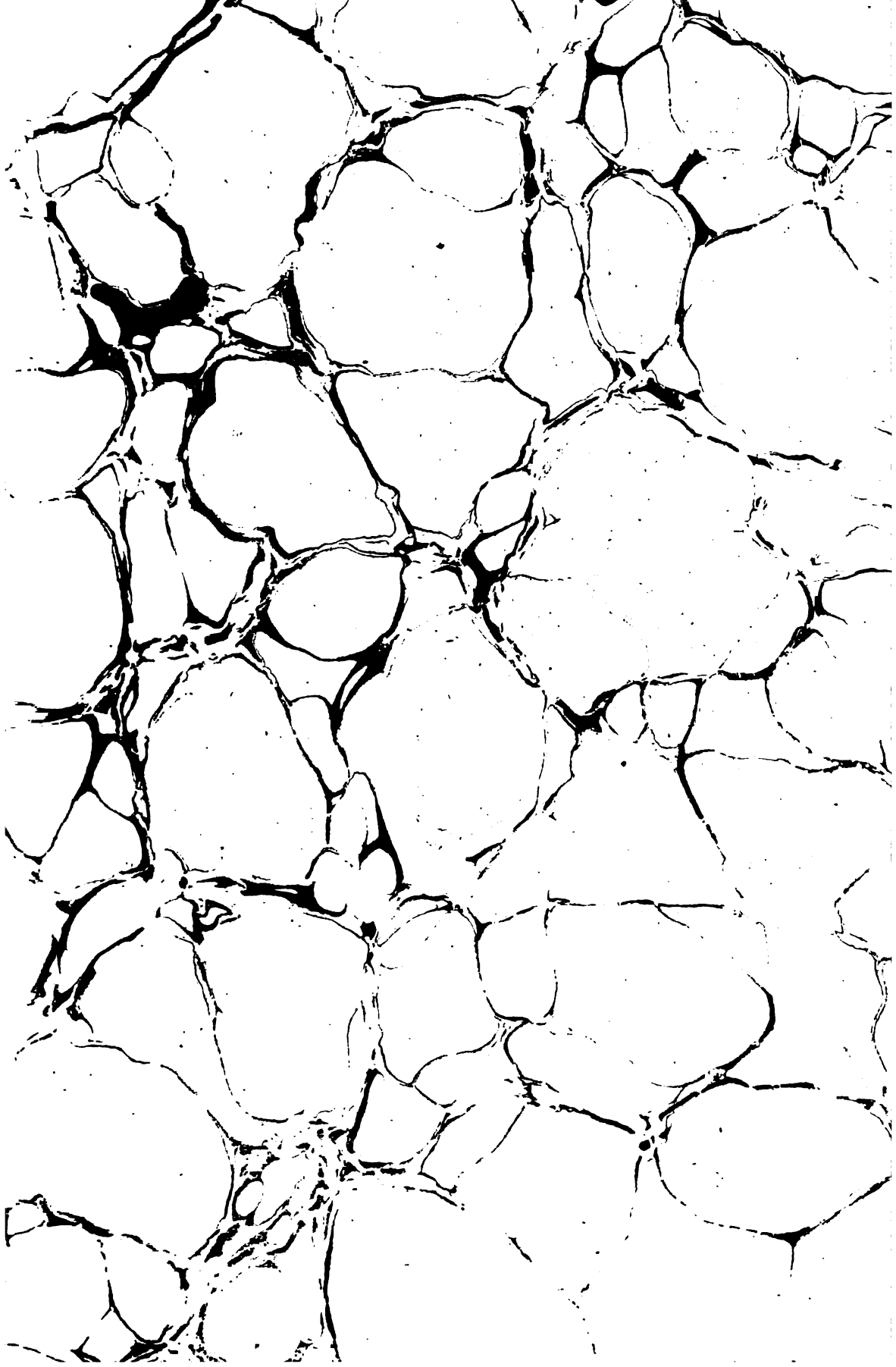
## À propos du service Google Recherche de Livres

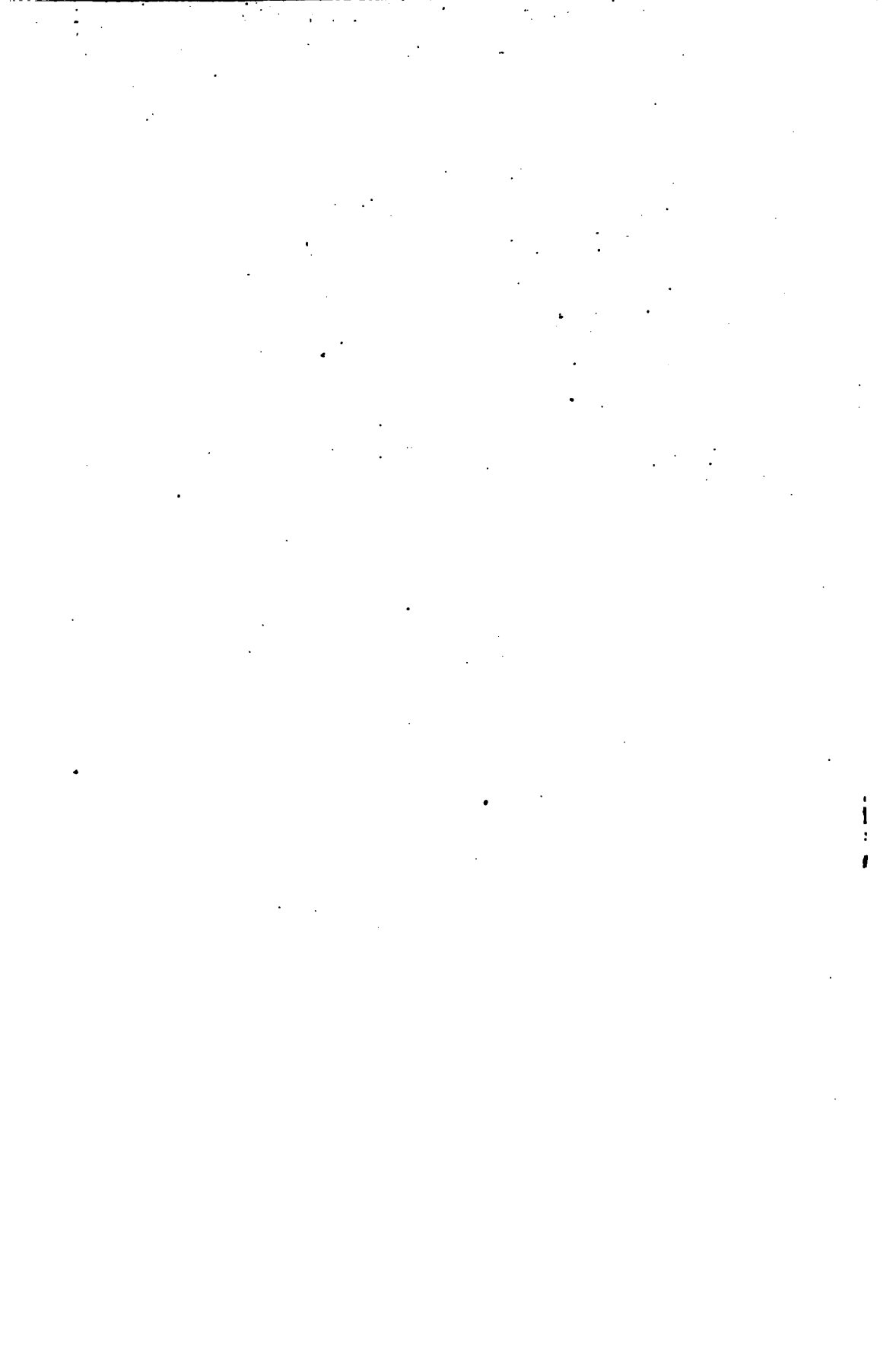
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

**B** 1,179,162









SEMINARY

805'

R46

E85'



**REVUE**  
**DES**  
**ÉTUDES GRECQUES**

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (12, rue de l'Abbaye) est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

---

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque doivent être adressés, franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Tout ce qui concerne la rédaction de la *Revue* ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu doivent être adressés à M. Théodore REINACH, rédacteur en chef gérant de la *Revue*, librairie Leroux, 28, rue Bonaparte.

---

Les membres de l'Association sont priés de bien vouloir envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, à M. Henri LEBÈGRE, agent et bibliothécaire de l'Association, 12, rue de l'Abbaye.

Tout membre qui, après deux avis, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.



REVUE  
DES  
ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

---

TOME VI

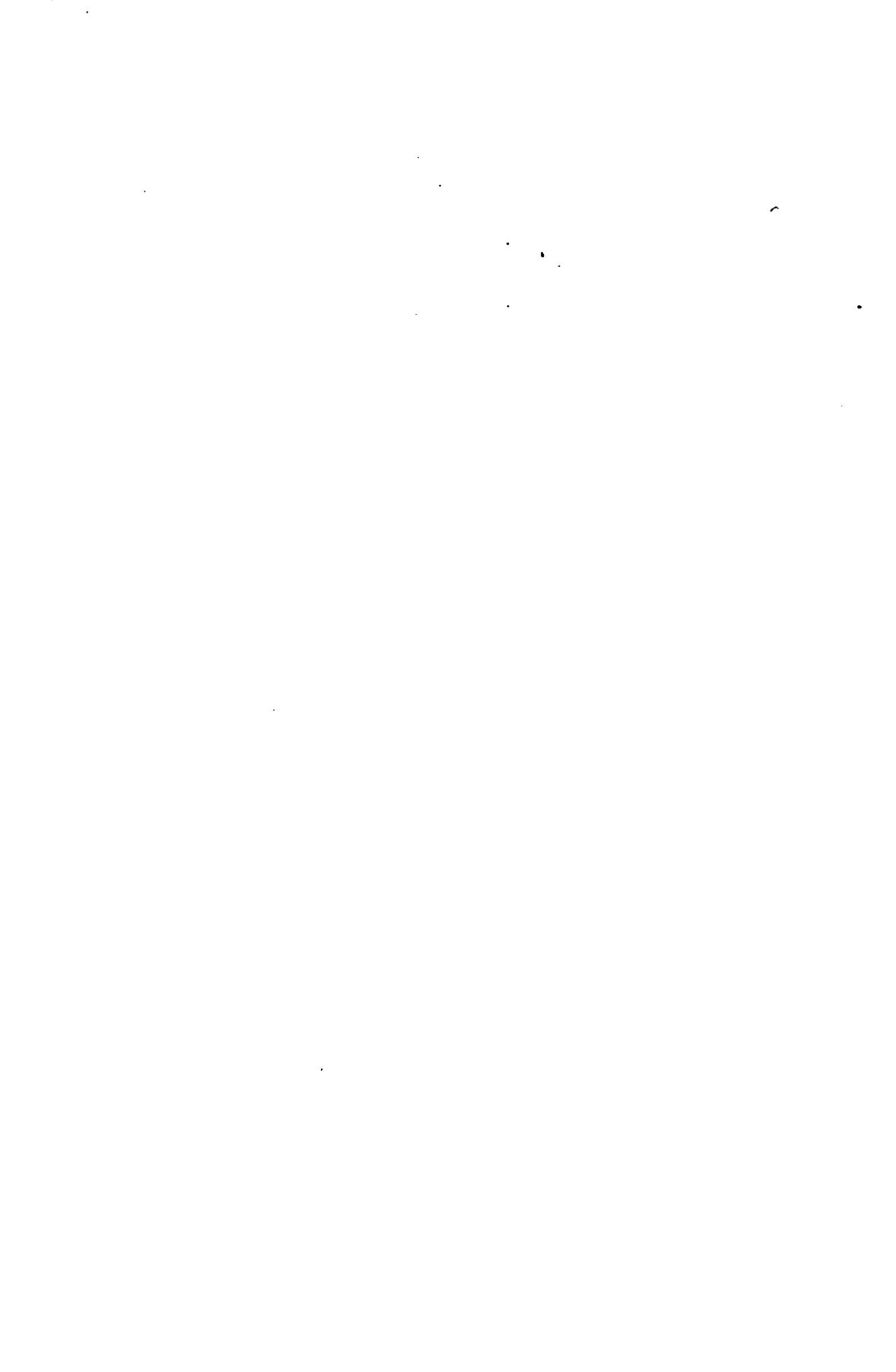
ANNÉE 1893

---

PARIS  
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR  
28, RUE BONAPARTE

---

1893



**ASSOCIATION**  
**POUR L'ENCOURAGEMENT**  
**DES ÉTUDES GRECQUES**  
**EN FRANCE**

(Reconnue établissement d'utilité publique  
par décret du 7 juillet 1869).

---

**STATUTS**

**§ I. OBJET DE L'ASSOCIATION.**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

**2.** Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

**3.** Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

**4.** Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

**5.** Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

**§ II. NOMINATION DES MEMBRES ET COTISATIONS.**

**6.** Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

**7.** L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

**8.** Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le paiement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

### § III. DIRECTION DE L'ASSOCIATION.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,  
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,  
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an ;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit ;

3° Les autres membres sont rééligibles ;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances ; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1<sup>er</sup> août au 1<sup>er</sup> novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

#### § IV. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

#### § V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

---

## LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

---

Cette médaille, œuvre de notre confrère, M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze. . . .	10 fr.
— en argent. . . .	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

---



SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PUBLICATION

DES MONUMENTS GRECS

---

Nous rappelons à nos confrères qu'une souscription permanente est ouverte pour la publication des *Monuments grecs*, recueil qui jusqu'ici a fait le plus grand honneur à l'Association et qu'elle a la ferme volonté de ne pas interrompre, malgré les sacrifices qu'il lui impose.

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

ART. 1<sup>er</sup>. — La souscription pour les *Monuments grecs* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

ART. 2. — Les souscripteurs recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs*. Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée sur la couverture de chaque fascicule de notre publication archéologique et en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques*.

ART. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

ART. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

ART. 5. — L'argent produit par les souscriptions formera un fonds de réserve, dans lequel on ne pourra puiser que sur une demande de la *Commission archéologique* et sur un vote favorable du Comité.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

NOTA. — Les souscriptions devront être adressées à M. Max. Egger, trésorier, 71, rue de Vaugirard.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 AVRIL 1893

---

## DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. HENRY HOUSSAYE

PRÉSIDENT

---

MESSIEURS,

Il y a un an, presque à pareil jour, vous écoutiez une voix que vous n'entendrez plus. Cette voix charmeuse, révérée entre toutes, était celle de l'homme illustre auquel vos suffrages, honneur qui me rend confus, m'ont appelé à succéder comme président de votre Association.

M. Ernest Renan, qui a tant écrit, n'a laissé aucun livre sur la Grèce; mais dans toutes ses œuvres, il y a l'influence, l'inspiration du génie grec. Ses souveraines qualités d'écrivain ne sont-elles pas celles-là mêmes que nous admirons surtout chez les auteurs du v<sup>e</sup> et du iv<sup>e</sup> siècles : l'atticisme, la grâce innée et simple, l'eurythmie, la mesure. Au reste, bien que s'occupant d'études toutes différentes, l'historien du peuple d'Israël savait le grec comme un helléniste de profession, et aimait et comprenait la Grèce en grand poète qu'il était. Chaque fois qu'il a parlé de la religion, de la philosophie, du caractère des Hellènes, soit incidemment dans sa grande *Histoire des Origines du Christianisme*, soit à l'occasion de quelque livre dans ses savants articles du *Journal des Débats*, il l'a fait de la façon la plus sûre et la plus pénétrante. Et dans son œuvre entière, il n'est pas de page plus

belle, plus élevée, plus pure que l'inoubliable prière sur l'Acropole : « O noblesse, ô beauté simple et vraie ! O déesse dont le nom signifie raison et sagesse, toi dont le temple est une leçon éternelle de conscience et de sincérité ! Toi seule es jeune, ô Cora ; toi seule es pure, ô Vierge ; toi seule es saine, ô Hygie ; toi seule es forte, ô Victoire ! »

Dans un Dialogue des Morts écrit pour la Comédie française, Ernest Renan nous a montré les ombres immortelles conversant aux Champs-Élysées. C'est parmi ces ombres qu'il est aujourd'hui, dans la prairie d'asphodèles éclairée d'une lumière pâle et mystérieuse. Là, je l'imagine entouré des sages et des philosophes et s'entretenant de préférence non pas avec Isaïe, Ezéchiel ou les deux fils de Zébédée, mais avec Pythagore, avec Socrate, avec Platon.

Plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont vu pour la dernière fois M. Ernest Renan au banquet du vingt-cinquième anniversaire de notre Association. Quoique bien souffrant, il avait tenu à nous faire l'honneur et l'amitié de présider cette réunion. Vous vous rappelez son discours. Comme attristé déjà par des pressentiments, il parla de la mort. Il nous dit, non sans une pointe de douce et mélancolique ironie : « La gloire est une invention des Grecs. L'important pour l'homme est ce qu'on dira de lui après sa mort. La vie de l'individu est courte mais la mémoire des hommes est éternelle, et c'est dans cette mémoire que l'on vit réellement. » S'il en est ainsi, le grand écrivain dont la science et les lettres portent le deuil, et que la France regrette comme un des fils dont elle était la plus fière, n'a fait en mourant qu'entrer dans la vie réelle pour y demeurer à jamais immortel et glorieux. Mais tout philosophes qu'ils sont, les hommes qui vivent par l'esprit ne quittent point sans tristesse l'existence terrestre. Ils ne se séparent pas sans brisement de cœur des êtres qui leur sont chers ; ils n'abandonnent pas sans regrets leurs études, le commerce des chefs-d'œuvre, les fêtes de la nature et le curieux spectacle du monde. C'est pourquoi, tout en saluant l'entrée du maître dans la vie immortelle selon l'idée grecque, ses amis le plaignent autant qu'ils le pleurent.

Nous avons perdu encore M. Legouez, ancien professeur du Lycée Condorcet et auteur de nombreuses éditions classiques ;

M. Paspatis ; M. Théodore Rodocanachi ; M. Guillaume Guizot ; M. John Lemoine, et, hier, M. Jules Ferry.

Doué pour écrire, doué pour parler et armé de solides études, M. Guillaume Guizot n'a pas rempli toute sa destinée. Après avoir débuté à vingt ans par un livre savant et brillant sur *Méandre* et la Comédie grecque, il n'a plus publié d'œuvres personnelles et s'est donné tout entier à l'enseignement oral des littératures étrangères et à des traductions de l'anglais. Il semble que le développement des qualités critiques aient étouffé en lui les facultés créatrices. Il reste de Guillaume Guizot le souvenir de ses éloquents leçons au Collège de France et la traduction de l'œuvre presque entière de Macaulay. S'il n'a pas ajouté à l'éclat du nom illustre qu'il avait hérité, il a du moins porté ce nom avec honneur.

M. John Lemoine, le brillant polémiste, le maître du style rapide, nerveux et incisif, représentait au *Journal des Débats*, où il écrivit un demi-siècle, et à l'Académie française, où il siégea vingt ans, cette forme d'esprit vive et imprévue, faite d'amertume et de belle humeur, de gâté et d'ironie que l'on appelle l'humour. M. John Lemoine était un Charles Lamb francisé et pénétré par la clarté française. Passionné pour la politique, occupé du présent et même de l'avenir bien plus que du passé, c'était moins comme helléniste que comme ami des Grecs qu'il entra dans notre Association. Depuis 1840, les occasions de défendre les Grecs, si souvent attaqués et calomniés, se sont plus d'une fois présentées. Ces occasions, M. John Lemoine ne les a pas laissées échapper. La collection du *Journal des Débats*, où depuis Chateaubriand et Saint-Marc-Girardin le philhellénisme est de tradition, peut en témoigner.

Autant je connaissais M. John Lemoine, qui sous un maintien froid et roide et des allures brusques et souvent cassantes cachait les meilleures qualités du cœur, autant je connaissais peu M. Jules Ferry. Je ne l'ai vu qu'une seule fois : le 13 octobre 1870, en avant du fort de Vanves. J'étais avec ma section en soutien d'artillerie. M. Jules Ferry, venu pour voir la bataille en compagnie de deux membres du gouvernement de la Défense nationale, se tenait à peu de distance de la batterie. Un obus prussien tomba dans un caisson de munitions qui sauta et tua ou blessa de ses

projectiles et de ses débris une dizaine d'hommes. M. Ferry resta aussi calme que s'il eût assisté à quelque expérience de pyrotechnie, et je dois dire que sa mâle attitude était d'autant plus frappante qu'elle contrastait un peu avec celle de ses deux compagnons. Plus tard, quand M. Ferry se mêla si ardemment aux luttes politiques et qu'il soutint les discussions de la tribune avec tant d'énergie, de fermeté et de hauteur, je me rappelai l'homme qui, sur le champ de bataille, avait senti passer, sans courber la tête, le souffle effrayant de la mort.

M. Jules Ferry avait deux raisons pour faire partie de notre Association : il avait été ministre de France à Athènes, et quand on a vécu au milieu des Grecs on devient bon gré mal gré philhellène. Il était ministre de l'Instruction publique, et vous êtes certainement d'avis qu'un ministre de l'Instruction publique manquerait à l'un de ses devoirs s'il se montrait indifférent à l'existence, à l'action, à la prospérité de l'*Association pour l'encouragement des études grecques*.

De trop nombreuses lettres de deuil nous sont venues de l'Orient. Phôtiadès Pacha est mort, il y a quelques mois, dans ses terres de Thessalie. Entré très jeune au service du gouvernement Ottoman, il est monté jusqu'aux plus hauts grades. Il a été ministre à Athènes, gouverneur de l'île de Crète, ambassadeur à Rome. Il avait formé une précieuse collection de médailles et d'antiquités, ce qui indique son savoir et son goût. Il laisse beaucoup d'amis dont les regrets témoignent de l'agrément et de la sûreté, de son commerce. — M. Jean Romanos, proviseur du gymnase de Corfou, connaissait à fond le moyen âge grec. Il avait réuni une foule de documents pour une histoire des îles Ioniennes. Mais les devoirs de l'enseignement auquel il s'était donné depuis l'âge de quinze ans, ne lui laissèrent jamais le temps nécessaire pour mettre en œuvre les matériaux qu'il avait laborieusement amassés. Sa mémoire n'en restera pas moins chère à ses compatriotes. « Sa mort prématurée, m'écrit-on de Corfou, a été un deuil public. »

C'était une figure originale que le Père Elluin, de l'ordre des Lazaristes. Fixé en Orient depuis 1838, il s'était voué avec passion à la double propagation du grec et du français. Le digne homme condamnait et détestait, à l'égal d'un péché capital, la

prononciation érasmiennne. Chaque fois qu'il venait à Paris, il multipliait les paroles et les démarches contre cette phonétique diabolique. Il s'indignait que l'on ne voulût point en délivrer l'enseignement. Il paraît que ce serait compliquer l'étude de la langue grecque ! La chose n'est point douteuse, mais assurément il n'est pas douteux non plus que l'on complique l'étude de la langue anglaise en faisant prononcer les mots anglais à l'anglaise. Il serait beaucoup plus commode de dire : *spie* que *spaye*, et *housse* que *haousse*. Mais ce sont là des questions pédagogiques où je proclame mon incompetence.

Au demeurant, que l'on prononce le grec comme le barbare Érasme ou comme les autochtônes très diserts de la rue d'Hermès, c'est un point secondaire. L'important est que l'on continue à le bien enseigner... et à le mal apprendre. Sans doute les lycéens savent le grec d'une façon très superficielle, et une fois le baccalauréat passé ils s'empressent de l'oublier. Mais il leur reste de l'avoir appris, et c'est déjà beaucoup. On ne vit pas cinq ou six ans avec les auteurs grecs et latins, si accessibles parce qu'ils sont d'une humanité générale, sans que l'esprit s'en ressente. Je lis dans une vieille lettre : « Nous étions deux cents qui lûmes ensemble, un an durant, du grec et du latin. Parmi eux l'un est forgeron, l'autre président, et néanmoins, issus de la même école, ils demeurent égaux par mille points communs. De ces deux cents, les uns quittèrent en quatrième, les autres en troisième ; mais tous, pour avoir expliqué quelques pages de Tite-Live et un demi-chant d'Homère, savent un peu ce que c'est qu'une langue, une idée, un raisonnement, une méthode, l'étude, les livres, le monde d'autrefois. » Vous ne serez pas étonné quand je vous dirai que ces lignes sont d'un observateur profond et d'un homme qui eut de l'esprit infiniment, du grand caricaturiste créateur de *M. Jabot*, de *M. Crépin*, de *M. Cryptogame*, de l'auteur délicat et exquis des *Nouvelles genevoises* : Rodolphe Topffer. Son témoignage m'a paru intéressant à citer sur cette question, que l'on a appelée spécieusement la question du Latin et qui est, en réalité, la question de l'éducation intellectuelle et morale de nos fils.

Avant de passer la parole à votre savant et aimable Secrétaire, M. Paul Girard, je tiens à le remercier en votre nom de son zèle



pour l'Association dont il est l'âme aujourd'hui. Non seulement vous lui devez ces remarquables rapports annuels qui semblent, avec d'autres travaux, l'appeler quelque jour à remplir près d'ici la charge de Secrétaire perpétuel, mais encore un soin constant des intérêts de la Société et une propagande active et féconde qui vous a amené tant de nouveaux adhérents. Vous adresserez aussi vos remerciements à M. Théodore Reinach qui a transformé votre Annuaire en une Revue vivante dont l'influence et l'autorité sont déjà manifestes et qu'il dirige avec autant de talent que d'abnégation ; à M. Magnabal qui, à notre grand regret, a résigné ses fonctions de trésorier pour raison de santé ; à M. Émile Ruelle qui, après avoir été vingt ans votre agent bibliothécaire, nous a prié aussi de lui chercher un successeur. Votre bureau a nommé M. Lebègue en remplacement de M. Ruelle. Comme trésorier, vous allez élire tout à l'heure M. Max. Egger, qui en souvenir de son père, dont la mémoire est vénérée ici, veut bien accepter ces fonctions si importantes. — Je dis : ces fonctions si importantes, car pour le combat que nous soutenons comme pour d'autres batailles plus sanglantes, l'argent est un bon soldat selon le mot de Shakespeare : *Money is a good soldier*.

---

## RAPPORT DE M. PAUL GIRARD

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1892-93

---

MESSIEURS,

Cette année, comme les précédentes, ce sont les ouvrages de vos anciens lauréats, ou des hellénistes que leur présence dans notre Comité ou leur situation scientifique met au-dessus de nos concours, qui forment la majeure partie des publications que votre Commission des prix avait à examiner. Œuvres originales ou de simple vulgarisation, histoire littéraire, grammaire, paléographie, philologie byzantine et néo-grecque, éditions de livres autrefois distingués par vous et maintenant consacrés par le succès, je ne saurais énumérer tout ce qui vous est venu, depuis notre dernière réunion annuelle, de France, de Grèce, et même d'ailleurs, attestant partout la faveur et le progrès des études qui nous sont chères. Je ne puis pourtant passer sous silence le beau volume que vous a récemment adressé notre confrère M. Decharme, et qui a pour sujet Euripide et son théâtre. Voilà de ces travaux auxquels nous devons applaudir, parce qu'ils représentent un genre difficile et trop délaissé, qui consiste à s'attaquer résolument à un grand écrivain et à tirer du minutieux examen de son œuvre tout ce qu'elle contient de renseignements sur son caractère, ses idées, ses procédés de composition et de style. Mais ce qui a tenté M. Decharme dans ce poète, un des plus attachants de l'antiquité, ce n'est pas l'ensemble des problèmes variés qu'il soulève : c'est ce qu'il y a en lui de plus charmant et de plus compliqué, les curiosités de son esprit inquiet, les audaces de sa morale, les incroyables ressources de son génie novateur en toute

chose, et qui reflète si bien l'époque troublée où il a vécu. C'est là surtout ce qu'a voulu mettre en lumière notre confrère, et il l'a fait avec une connaissance profonde de son auteur, dans une langue à la fois sévère et élégante, qui lui conciliera les suffrages de tous les lecteurs. De pareils livres, Messieurs, sont pour nous de précieux auxiliaires : en faisant toucher du doigt les admirables qualités du génie grec, ils enseignent à aimer la Grèce et à lui rester fidèle. N'est-ce pas là le but que nous poursuivons ?

Permettez-moi de vous signaler encore deux autres ouvrages qui compteront parmi les meilleurs et les plus utiles qu'ait produits l'érudition de ces derniers temps, l'un de M. Dareste, sur la science du droit en Grèce, l'autre de notre vice-président, M. Collignon, sur les origines et les premiers développements de la sculpture grecque. Ceux qu'intéresse l'histoire des théories juridiques trouveront dans le premier des analyses et des commentaires d'une lucidité merveilleuse, qui leur rendront aisée l'intelligence de la *République* et des *Lois* de Platon, de la *Constitution d'Athènes* et de la *Politique* d'Aristote, du *Traité des lois* de Théophraste ; ils s'orienteront sans peine, avec un tel guide, dans le dédale de ces vieux écrits où il est souvent difficile de démêler la réalité du rêve, et apprendront à pénétrer cette antiquité très spéciale, trop fermée aux simples lettrés. En publiant cette étude, fruit d'une longue intimité avec des textes dont nul mieux que lui ne connaît les obscurités et les pièges, M. Dareste a rendu à la science un service éminent et mérité la reconnaissance d'un grand nombre de travailleurs. Que dire de cette *Histoire de la sculpture grecque* dont M. Collignon nous offre aujourd'hui le premier volume ? Quel plaisir de parcourir, sous la conduite d'un cicérone aussi aimable et aussi bien informé, ce vaste musée, singulièrement enrichi par les découvertes récentes, et où l'on suit, étape par étape, les progrès de la plastique, depuis les plus grossières ébauches jusqu'aux chefs-d'œuvre de l'école de Phidias ! La sculpture est peut-être, de toutes les créations de la Grèce, — à l'exception de la littérature, — celle qui donne de son génie l'idée la plus complète. Rien, en effet, n'est plus original, quoique rien, au début, ne se ressente davantage des influences extérieures ; rien n'offre mieux cet heureux mélange de raison et de sentiment, d'ordre et de fantaisie, de régularité et d'indé-

pendance, qui est la marque propre de la race hellénique. Et voilà pourquoi faire l'histoire de cet art, en montrer la marche ininterrompue et rapide à la poursuite d'un idéal qui se déplace de génération en génération, en noter les témérités et les défaillances, en expliquer les trouvailles, c'est écrire l'histoire même de la pensée grecque et glorifier ce qu'elle a eu de meilleur, c'est-à-dire sa force et sa persévérance d'invention dans le domaine du beau. Telle est la tâche à laquelle s'est voué M. Collignon, et l'on peut être sûr qu'il la mènera à bien ; le mérite de ce premier tome nous est un gage certain de la valeur de celui qui doit le suivre, et qui le suivra bientôt, nous aimons à l'espérer.

Je vous citerais, Messieurs, d'autres travaux, notamment le troisième volume de la grande *Histoire grecque* si courageusement entreprise par M. Spyridon Lambros, qui nous conduit de l'organisation de la Grèce en province romaine jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, si je n'avais hâte de vous faire connaître les choix auxquels s'est arrêtée votre Commission des prix.

Nous sommes, vous le savez, grâce au don généreux de M. Zappas, plus à l'aise que par le passé pour témoigner notre estime aux bons ouvrages. Mais il peut arriver que le nombre même de ces ouvrages ne nous oblige pas à faire usage de toutes nos richesses. Telles ont été, précisément, les conditions du dernier concours ; aussi votre Commission n'a-t-elle pas jugé nécessaire de décerner, cette année, le prix de l'Association, contente de trouver dans le prix Zographos et le prix Zappas de quoi récompenser les mérites divers sur lesquels elle avait à se prononcer. Elle a partagé le premier entre MM. Radet et Dupuis, auteurs, l'un de deux thèses récemment soutenues avec éclat devant la Faculté des lettres de Paris, l'autre, d'une édition et d'une traduction de Théon de Smyrne. Elle a attribué le prix Zappas à M. Nicole, pour ses *Scolies genevoises de l'Iliade* et sa publication, plus récente, du *Livre du préfet*. Enfin, elle a cru devoir accorder une mention très honorable au dernier volume des *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, dont notre regretté confrère M. Cougny avait préparé les matériaux et qui a paru, il y a peu de mois, par les soins de M. Henri Lebègue.

Des deux thèses de M. Radet, c'est la française qui est la plus

importante. La thèse latine, sur les colonies fondées par les Macédoniens en Asie Mineure, en deçà du Taurus (1), n'en est pas moins une solide et élégante étude de géographie et d'histoire, où est mis en lumière un fait intéressant, à savoir la différence qui existait entre les colonies macédoniennes et les colonies grecques ordinaires. Pour les Grecs, une colonie n'était, en général, qu'un poste isolé en pays grec ou barbare, un point stratégique ou un comptoir qui recevait le trop-plein de la mère patrie et lui assurait, en temps de guerre, une aide efficace, en temps de paix, des relations suivies, favorables à son commerce. Certaines colonies, comme les clérouchies athéniennes, tenaient à la métropole par des liens très étroits; d'autres étaient moins dépendantes et, souvent, ne tardaient pas à s'affranchir de toute obligation vis-à-vis de la cité d'où elles étaient sorties. Pour Alexandre et ses successeurs, la colonie fut autre chose : elle fut un instrument de conquête et de domination. Ces rois colonisèrent pour étendre leur empire ou y affermir leur autorité; la colonisation fut, entre leurs mains, un moyen de tenir en respect de grandes étendues de territoire. De là le caractère spécial des colonies macédoniennes, les raisons particulières de leur emplacement, leur population, très différente de celle qui formait le noyau des autres colonies grecques, leurs institutions et leurs cultes appropriés au rôle qui leur était assigné, toutes choses sur lesquelles M. Radet nous donne de curieux détails, qu'il tire à la fois des inscriptions et des textes.

Mais où se montrent surtout les rares qualités de son esprit, c'est dans sa thèse française, qui a pour sujet *la Lydie et le monde grec au temps des Mermnades* (2). Les Mermnades, Messieurs, voilà une dynastie assurément peu populaire, et connue d'un si petit nombre de personnes, qu'il y a peu de crainte qu'on y aille jamais chercher un prétendant à aucun trône. Sous ce nom un peu étrange se dissimulent pourtant des personnalités très célèbres, et qui vous sont familières, telles que Gygès, le successeur du roi Candaule, telles que les descendants de Gygès, et, parmi eux, le plus renommé pour son faste, Crésus, dont la richesse est res-

(1) *De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis*, Paris, 1892.

(2) Paris, 1892.

tée proverbiale. Crésus était un Mermnade; il fut même le dernier des Mermnades; beaucoup de gens, qui ne s'en doutaient pas, seront peut-être bien aise de l'apprendre. Ces Mermnades étaient des princes puissants; et d'abord, ils régnaient sur un pays fertile et industriel, dont M. Radet, qui le connaît bien, pour l'avoir exploré en tout sens, durant son séjour à l'École d'Athènes, nous décrit les limites, la configuration, les ressources naturelles, le climat. Ce qui faisait leur force, c'étaient leurs trésors, ces prodigieux trésors qui fascinaient les Hellènes, dont la convoitise les amplifiait encore jusqu'à les entourer de légendes auprès desquelles pâlissent les plus merveilleux contes des *Mille et une Nuits*. Quelle qu'ait été, à ce sujet, l'exagération des Grecs, il est certain que la Lydie était la contrée la plus riche du monde ancien, et l'on se figure aisément l'effet que devaient produire sur les pauvres montagnards de l'Hellade le luxe de ses rois, leurs palais splendides, leur cour chamarrée d'or et de pierreries. Les despotes lydiens savaient l'admiration dont ils étaient l'objet, et ils la faisaient servir au succès de leur politique. Par leurs dons magnifiques, ils tenaient les oracles dans leur dépendance; le prestige de leurs richesses leur assurait des dévouements qu'ils récompensaient avec une générosité inouïe. Rappelez-vous l'histoire de cet Athénien, Alcméon, si joliment contée par Hérodote, et, après lui, par M. Radet. « Il s'était fait, à Delphes, l'agent de la politique lydienne, et fut mandé à Sardes, où Crésus, dès son arrivée, lui fit présent de tout l'or qu'il pourrait emporter en une fois. L'Athénien s'arrangea de manière à tirer le meilleur avantage possible de la permission. Vêtu d'un habit des plus larges et chaussé de vastes bottes, il se fit conduire par les officiers du palais au trésor royal. Là, se jetant sur un monceau de paillettes d'or, il en remplit d'abord ses chaussures et les plis de sa tunique; puis, il en poutra ses cheveux et il en gonfla sa bouche. Quand il sortit dans cet accoutrement, les joues bouffies, le corps bossu, pouvant à peine traîner ses bottes, ressemblant à tout, sauf à un homme, Crésus se mit à rire, et non seulement il lui abandonna cette charge d'or, mais encore il y joignit plusieurs autres dons considérables (1). »

(1) Radet, p. 241, d'après Hérodote, VI, 125.



Si les souverains de Lydie n'avaient été que des rois de conte de fées, ils n'auraient pour l'histoire qu'un médiocre intérêt. Mais ils furent plus et mieux : ils furent des politiques habiles et d'excellents administrateurs. Gygès entendait admirablement les intérêts de son royaume. Pour entretenir et développer les relations commerciales qui constituaient la source principale de ses revenus, il comprit que son devoir était de protéger les Grecs d'Asie et de se concilier ceux d'Europe par des ambassades et de superbes offrandes consacrées dans les plus fameux de leurs temples. De là ce philhellénisme si curieux du premier Mermnade, philhellénisme intéressé, sans aucun doute, mais où entrain aussi, probablement, une vive sympathie pour cette race fine et intelligente, qui ne demandait pas mieux, à la condition d'y trouver son profit, que de mettre au service des tyrans orientaux les ressources inépuisables de ses qualités natives. M. Radet fait même, à ce propos, une hypothèse ingénieuse : il suppose que si, dès le VII<sup>e</sup> siècle, l'Égypte commença à s'ouvrir aux Grecs, si Psamitik I<sup>er</sup> accueillit les Hellènes, s'il se montra favorable à l'établissement d'une colonie grecque sur la branche Pélusiaque du Nil, ce fut par le désir d'imiter son puissant allié de Sardes et en voyant quels avantages la politique philhellène rapportait à un vaste État comme la Lydie.

Je ne puis, Messieurs, suivre l'auteur dans les détours de son exposition toujours attachante. Il faut lire ce bel ouvrage pour se rendre compte de l'importance de la Lydie dans l'histoire, depuis Candaule, le dernier des Héraclides, auquel Gygès succède en 687, jusqu'à Crésus, le dernier des Mermnades, que Cyrus détrône en 546. Ce qui fait l'originalité du pays lydien pendant cette période, c'est que, grâce à sa situation géographique et au sens pratique de ses rois, il s'offre à nous comme l'intermédiaire entre l'Orient proprement dit et les Grecs du littoral ; il est le grand chemin par où descend jusqu'à la mer la vieille civilisation asiatique, et par où monte vers l'intérieur la civilisation grecque d'Ionie et d'Éolide. C'est ce que M. Radet montre avec une grande abondance de preuves. Par là s'explique l'opulence des rois de Lydie, mais cette opulence était le fruit de leur sagesse ; M. Radet ne perd pas une occasion d'insister sur leur science économique et sur l'habileté de leur gouvernement. Il a

des pages charmantes sur leur grande invention, la monnaie, qui fut la conséquence du trafic par caravanes substitué au trafic par mer. Il est plein d'admiration pour ces princes voluptueux, à qui les plaisirs ne faisaient pas perdre de vue les grands intérêts de la politique. Il a si bien vécu dans leur intimité, qu'il en trace des portraits qu'on dirait faits d'après nature. C'est là, d'ailleurs, un des mérites de ce livre : géographe et historien, M. Radet est encore un peintre, et un peintre qui fait voir ; il décrit Sardes comme si elle se dressait encore dans le vaste amphithéâtre de montagnes qu'elle occupait jadis et où ne s'aperçoivent plus que quelques tertres désolés, non loin du cours paresseux de l'Hermus. Il s'est souvenu, en écrivant, de ces chevauchées sous le soleil d'Asie, de ces traversées de villages turcs et de bazars qui laissent derrière elles tant de lumineux souvenirs, et il a transporté dans les siècles lointains dont il nous fait l'histoire un peu de la réalité moderne et de sa couleur. Ces qualités brillantes, tempérées par une conscience scrupuleuse et une solide érudition, ont frappé, Messieurs, votre Commission des prix, qui n'a pas hésité à inscrire l'auteur sur la liste de vos lauréats.

M. Dupuis, qui partage avec M. Radet le prix Zographos, a publié Théon de Smyrne, dont il donne, en même temps que le texte, une traduction française, la première qui ait été faite des écrits de ce philosophe (1). L'époque où florissait Théon est incertaine. On s'accorde à le placer au commencement du II<sup>e</sup> siècle de notre ère ; il aurait été contemporain de Plutarque. Une partie de son œuvre est perdue ; ce qui en reste est une sorte d'exégèse de Platon, ou plutôt, l'exposé des connaissances mathématiques nécessaires à l'intelligence de la philosophie platonicienne. Vous savez, Messieurs, que Platon est un des écrivains dont la pensée fuyante déconcerte le plus ceux qui cherchent à la saisir. Quand on le parcourt en dilettante, on est surtout charmé de sa poésie et de l'élégance de son style ; les qualités extérieures de ses *Dialogues*, la psychologie, la mise en scène, l'intérêt dramatique, le naturel des conversations, qui semblent reproduire le ton et les manières de la bonne compagnie d'Athènes dans les dernières

(1) *Théon de Smyrne, philosophe platonicien..... Épilogue : le nombre de Platon (mémoire définitif)*, Paris, 1892.

années du v<sup>e</sup> siècle, mille détails sur la vie privée des Athéniens, des palestres ensoleillées où se presse une jeunesse avide de raisonnements et de discours, de riches intérieurs comme la maison de Callias, qu'emplissent, dès le matin, les causeries philosophiques, ou celle d'Agathon, qui réunit ce qu'Athènes a de plus distingué dans la politique, la science, les lettres, voilà ce qu'on aperçoit tout d'abord et ce qui enchante, ce à quoi l'on ne se lasse pas de revenir et ce dont on se souvient avec joie, avec le sentiment d'y avoir passé les meilleurs moments qu'on ait jamais consacrés à l'étude des anciens. Mais derrière ce décor se cachent des idées profondes, des théories. Ce sont là les arcanes difficiles à pénétrer. Peut-être avons-nous l'habitude de disserter un peu subtilement sur ces choses et d'y vouloir découvrir une logique qui n'y est pas. C'est une simple impression de lecteur, et je me hâte d'avouer mon incompetence. Les anciens, dans tous les cas, nous en ont donné l'exemple, car, de bonne heure, ils ont commenté Platon. Parmi les plus grandes obscurités du platonisme, il faut ranger tout ce qui touche aux mathématiques et au nombre. L'ouvrage publié et traduit par M. Dupuis avait pour but d'éclairer cette partie de la doctrine platonicienne. Il contient sur les mathématiques, non pas des nouveautés, mais des idées intéressantes pour qui veut étudier l'histoire des sciences dans l'antiquité. M. Dupuis a donc eu raison de s'attacher à cet auteur. Sa traduction dénote une critique sûre. Il dresse, à la fin, le catalogue des mots grecs qui ne figurent pas dans les dictionnaires, ou qui y figurent avec un autre sens que celui qui leur est attribué par Théon. C'est un service qu'apprécieront les philologues. Le texte a été établi avec le plus grand soin d'après l'excellente édition de Hiller (1), à laquelle M. Dupuis a apporté quelques légers changements. Ce patient travail méritait une récompense, et votre Commission, en l'associant aux thèses de M. Radet, a été heureuse de rendre hommage à la science et au labeur dont il est la preuve.

Le lauréat du prix Zappas, M. Nicole, appartient, comme M. Dupuis, comme M. Radet, à notre Association. Professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Genève, il a autrefois suivi,

(1) Leipzig, 1878.

à Paris, les cours de l'École des Hautes Études, et compte en France beaucoup de correspondants et d'amis. Il a fait récemment, dans la Bibliothèque de Genève, une découverte capitale, celle du manuscrit dont s'est servi Henri Estienne pour constituer son texte de l'*Iliade*. Ce manuscrit était à Genève depuis le commencement du siècle dernier, mais on en ignorait la provenance ; on ne soupçonnait pas en lui ce *vetus exemplar* qui avait été, pour Estienne, la principale source de son édition. Ce fut un hasard, un rapprochement entre une note d'Henri Estienne, dans le *Thesaurus*, et un fragment de scolie du *Genevensis* 44, qui mit M. Nicole sur le chemin de la vérité. Il examina de plus près le manuscrit et finit par y reconnaître ce texte mystérieux que les philologues avaient pris l'habitude de désigner par les mots *ignotus codex*. C'est là, Messieurs, une grande découverte, car, en restituant à ce précieux document son état civil, M. Nicole a, du même coup, mis en lumière les importantes scolies qui y encadrent le poème homérique. Ce sont ces scolies qu'il a publiées dans les deux gros volumes qu'il vous a offerts, et où il a groupé, dans le premier, celles qui ont été copiées au XIII<sup>e</sup> siècle, dans le second, celles qu'y ajouta, au XIV<sup>e</sup> siècle, Théodore Méliténote, un des savants qui ont possédé le *Genevensis*, ainsi que toutes les autres notes d'époque plus récente qui ne sont pas de simples extraits d'Eustathe (1). Je ne puis, naturellement, entrer dans le détail et me contenterai de dire, pour donner une idée de l'intérêt de ces textes, non seulement qu'ils complètent, sur bien des points, nos connaissances relativement à l'histoire de la critique homérique, mais qu'ils contiennent un certain nombre de fragments inédits d'Alcée, de Xénophane, de Solon, d'Euphorion, de Sophocle, d'Aristote, d'Apollodore, autant de richesses miraculeusement sauvées de la destruction et dont nous sommes redevables à M. Nicole. Ajoutons que le manuscrit de Genève, outre les scolies et le texte de l'*Iliade*, renferme une paraphrase en prose du XII<sup>e</sup> siècle, ou même antérieure, qui accompagne ce texte jusqu'à la fin du chant XII. M. Nicole y a soigneusement relevé tous les passages où, par des divergences avec l'*Iliade* du *Genevensis*, elle

(1) *Les scolies genevoises de l'Iliade*, publiées sous les auspices de la Société auxiliaire des sciences et des arts de Genève, 2 vol., Paris, 1891.

permet de remonter à une tradition plus ancienne, ou tout au moins différente, et c'est encore là un nouveau service rendu par le savant genevois à la critique d'Homère. Enfin, une longue introduction, que l'auteur regrette d'avoir dû abréger, met le lecteur au courant d'une foule de faits relatifs à l'histoire ou à la valeur du manuscrit, et complète heureusement ce beau travail, qui prendra rang parmi les plus remarquables qu'ait produits la philologie contemporaine.

Mais M. Nicole ne s'en est pas tenu là. Son infatigable curiosité lui a fait mettre la main, tout dernièrement, sur un document d'un intérêt moindre, mais qui charmera les historiens : c'est l'édit de l'empereur Léon le Sage sur les corporations de Constantinople, lesquelles étaient directement placées sous la surveillance du préfet de la Ville ou éparque ; de là le nom de *Livre du préfet* donné à cet édit, qui contient les instructions les plus méticuleuses sur la façon dont le préfet, à la fois administrateur et juge, doit se conduire avec les différents corps de métier (1). Rien n'est intéressant, Messieurs, comme la lecture de ce morceau, qui fournit, sur la topographie de Constantinople, quelques indications précieuses, mais qui offre surtout une image de la vie byzantine souvent pittoresque et pleine de traits imprévus. Il n'y est pas, d'ailleurs, question de toutes les professions exercées à Byzance au temps de Léon le Sage : peut-être plusieurs d'entre elles ne rentraient-elles pas dans le *système* des corporations officielles ; il est possible aussi que Léon, dans son édit, n'ait visé que certaines corporations, s'en rapportant, pour les autres, aux ordonnances de ses prédécesseurs. Quoi qu'il en soit, nous constatons ici une variété de métiers déjà grande, et il est remarquable que plusieurs d'entre eux ont trait à la fabrication, à la préparation et à la vente des étoffes précieuses, si prisées d'une société luxueuse et raffinée comme l'était la société byzantine. Il y avait aussi les parfumeurs et les marchands de savon, les détaillants, les bouchers, les charcutiers, les boulangers, les cabaretiers, gens importants, qui formaient des associations puis-

(1) *Le livre du préfet, ou l'édit de l'empereur Léon le Sage sur les corporations de Constantinople*, extr. du t. XVIII des *Mémoires de l'Institut national genevois*, Genève, 1893.

santes. L'édit expose en détail leurs privilèges. Il s'étend plus longuement encore sur certaines corporations d'un ordre plus relevé, comme celle des notaires, desquels il exige un grand nombre de qualités, science du droit, belle écriture, discrétion, modestie, tenue irréprochable, vie sans tache. Il règle minutieusement le cérémonial de leur admission dans le collège et énumère avec une sorte de complaisance tous leurs devoirs. On pourrait appeler ce chapitre le *Manuel du parfait notaire*, tant il est précis et prévoit les moindres infractions à la règle. Ce qui frappe à première vue, d'un bout à l'autre de cette ordonnance, c'est le soin de faire en sorte qu'aucune profession n'empiète sur les attributions des autres. Chacune a son domaine où elle doit se renfermer. Ainsi, défense à celui qui tisse la soie d'en faire des vêtements et de les vendre; défense au détaillant de débiter de la parfumerie, au tanneur, d'exercer le métier de bourrelrier. Certaines mesures de police sont curieuses : les boulangers établiront leurs fours loin de toute habitation, de peur des incendies ; les cabaretiers ouvriront leurs tavernes, le dimanche et les jours fériés, seulement à la seconde heure, et ils les fermeront à la seconde heure de la nuit, pour prévenir les rixes qui pourraient y éclater, le soir, entre les buveurs rendus belliqueux par toute une journée d'excès. Les peines mériteraient aussi qu'on s'y arrêtât : elles varient suivant la gravité de la contravention. C'est tantôt une amende, tantôt la bastonnade, la tonsure, la perte de la main, l'expulsion du collège, l'interdiction d'exercer la profession qu'on a déshonorée, la confiscation, l'exil. Il y a dans tout cela bien des faits et des termes techniques qui embarrassent : M. Nicole n'a pas toujours cherché à les éclaircir ; il a surtout voulu mettre à la disposition des spécialistes un texte de premier ordre pour les études d'histoire byzantine, et il l'a fait avec tout le scrupule qu'on pouvait attendre de lui. La traduction latine mise en regard du texte grec et l'excellent avant-propos placé en tête de l'ouvrage, sur le contenu du manuscrit, son authenticité, sa date approximative, sa paléographie, seront de précieux secours pour ceux qui voudront étudier de plus près l'édit de Léon le Sage. Il vous convenait, Messieurs, de ne pas rester indifférents à tant d'efforts, et à de si heureux efforts. Le prix Zappas, destiné, selon le vœu discrètement exprimé par son fondateur, à récompenser de préférence

les ouvrages relatifs au moyen âge, ne pouvait être décerné à personne qui en fût plus digne. C'est, du moins, ce qu'a pensé votre Commission, et elle est sûre que vous approuverez son choix.

Il me reste, Messieurs, à vous dire un mot du volume de M. Cougny. Il couronne une longue et délicate entreprise, que notre confrère n'a pas eu la joie de terminer. Vous savez quels services rend ce recueil d'extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules (1). M. Cougny l'avait commencé il y a longtemps. Transcrire des textes aussi variés et les traduire n'était pas chose aisée. Il y mit tous ses soins et toute sa compétence d'helléniste familiarisé par d'autres publications analogues avec les difficultés de pareils travaux. Il n'a pas achevé son œuvre, mais ce dernier volume avait été préparé par lui et à peu près mis au point pour l'impression. M. Lebègue, qui l'a publié, n'a eu que des additions ou des modifications légères à y introduire. En lui accordant une mention très honorable, votre Commission a voulu marquer sa sympathie pour l'auteur et son respect pour une mémoire qui vivra longtemps dans notre Association.

J'en ai fini, Messieurs, avec nos divers lauréats, et je n'aurais plus rien à vous dire, si je ne tenais à mentionner encore deux ouvrages qui n'ont point été soumis à notre examen, et qui pourtant nous intéressent vivement. Vous les connaissez l'un et l'autre; vous en avez admiré le style coloré, la verve étincelante, ou les graves aperçus politiques, la connaissance profonde qui s'y fait jour des complexités de la Question d'Orient. L'un est déjà célèbre et répandu à plusieurs milliers d'exemplaires; il a fait les délices des lecteurs mondains; l'autre, venu plus tard, est fort apprécié, je le sais, de plus d'un esprit soucieux des destinées de la Grèce et du rôle que l'avenir lui réserve dans le concert des nations. Je veux parler de *la Grèce d'aujourd'hui*, par M. Deschamps, et du livre de M. Bérard qui a pour titre : *La Turquie et l'hellénisme contemporain*. Si je les nomme ici, ce n'est pas qu'ils rentrent absolument dans nos études; ils s'y rattachent, cepen-

(1) Publication de la Société de l'histoire de France, sixième et dernier volume, Paris, 1892.

dant, par l'intention, par le but; ils sont, comme ce que nous publions ou ce que nous récompensons, des témoignages de l'estime et de la sympathie que rencontrent parmi nous toutes les choses helléniques. M. Bérard a voyagé en Macédoine, et il y a été frappé du conflit des races; il peint ce qu'il a vu avec exactitude, mais aussi avec un vif sentiment d'admiration pour ces Grecs qu'il connaît bien, et qu'il aime, dont il partage, en secret, les espérances, sans leur ménager les avertissements. M. Deschamps a vécu à Athènes, il a parcouru le continent grec et les îles, et du spectacle varié de la vie hellénique il a rapporté une peinture charmante, qui ne peut que gagner aux Grecs tous les cœurs. Il y a bien un peu de malice dans son tableau, mais je suis sûr que les gens d'esprit qui habitent autour de l'Acropole, ou même ailleurs, en province, n'ont pas songé une minute à s'en offenser; ils ont vite démêlé, sous ces traits innocents, la sincère amitié de l'auteur. J'ai connu un temps où les Français qui résidaient à Athènes mettaient une sorte de coquetterie à être turcophiles. C'était une survivance du mishellénisme d'About. Les Grecs en souffraient; ils ont gardé longtemps le souvenir amer de la *Grèce contemporaine*. J'entends encore mon bottier de la rue d'Éole me disant, au moment où je quittai Athènes : « J'espère que vous emporterez de notre pays une meilleure impression qu'Edmond About. » C'était une obsession, comme pour About, peut-être, un vague remords. On dit qu'il n'eût jamais osé retourner « dans la patrie des Muses. » La Grèce était son Tarascon. Aujourd'hui, les sentiments, de part et d'autre, sont bien changés. Nous n'avons plus là-bas que des amis. C'est que nous sommes vraiment philhellènes, à la fois chauds partisans des Grecs et prompts à les conseiller ou à les reprendre, comme c'est le devoir de l'affection véritable. Ils ont, d'ailleurs, depuis About, marché à grands pas; ils n'ont plus le Roi des montagnes; aussi, n'avons-nous plus d'About, ou, pour mieux dire, nous avons encore son esprit et sa langue, mais sa malveillance est morte, comme Hadji-Stavros.

---



# CONCOURS DE TYPOGRAPHIE

## PROCÈS-VERBAL

*Lu dans l'Assemblée générale du 6 avril 1893.*

---

Le concours de typographie grecque a eu lieu, cette année, à Paris et dans les départements, le jeudi 16 mars pour les ouvriers compositeurs, le samedi 18 mars pour les apprentis,

Ont pris part au concours des ouvriers :

A Paris, sous la surveillance de M. Amédée Hauvette, 19 concurrents;

A Bordeaux, sous la surveillance de M. G. Radet, 4;

A Lille, sous la surveillance de M. G. Fougères, 1;

A Nancy, sous la surveillance de M. Albert Martin, 1;

A Toulouse, sous la surveillance de M. Mondry Beaudouin, 3.

Ont pris part au concours des apprentis :

A Paris, 16 concurrents;

A Bordeaux, 5.

Après avoir achevé la correction des épreuves, la Commission s'est réunie le 27 mars pour arrêter les résultats du concours.

En ce qui concerne les ouvriers de Paris, la Commission, ayant classé huit compositions dignes d'une récompense, a constaté, en comparant les devises et les noms des concurrents, que quatre d'entre eux devaient être mis hors concours, parce qu'ils n'atteignaient pas cette année un rang supérieur à celui qu'ils avaient obtenu précédemment. En conséquence, les récompenses ont été décernées comme il suit :

1<sup>er</sup> prix : Carpentier (Imprimerie Nationale);

2<sup>e</sup> prix : Ternard (Imprimerie Nationale);

Mention très honorable : Trécult (Imprimerie Lahure);

Mention honorable : Rouxel (Imprimerie Lahure).

Pour les ouvriers des départements, un des concurrents, classé à un rang inférieur à celui qu'il avait eu l'année dernière, a été éliminé, et les récompenses ont été décernées ainsi :

Prix : Journou (Imprimerie Chauvin, à Toulouse);

Mention très honorable : Linge (Imprimerie Chauvin, à Toulouse);

Mention honorable : Bornet (Imprimerie Berger-Levrault, à Nancy);

Classement général des concurrents ci-dessus mentionnés de Paris et des départements :

1 Paris,	5 Toulouse,
2 Toulouse,	6 Paris,
3 Paris,	7 Nancy.
4 Paris,	

En ce qui concerne les apprentis, les récompenses suivantes sont accordées :

1<sup>er</sup> livret de caisse d'épargne : Geiss (Imprimerie Nationale);  
2<sup>e</sup> livret : Meister (Imprimerie Nationale);  
Mention très honorable : Müller (Imprimerie Nationale);  
Mentions honorables : Chauveau (Imprimerie Chaix); Tavernier (Imprimerie Nationale).

Le concours des ouvriers continue à être très satisfaisant; mais la composition classée la première dans le concours des apprentis a paru particulièrement remarquable.

*Le Président,*  
AM. HAUVETTE.

*Les membres de la commission,*  
CH.-EM. RUELLE, C. HURT, B. HAUSSOULLIER,  
MAX EGGER.

---

# RAPPORT

DE LA

## COMMISSION ADMINISTRATIVE

---

MESSIEURS,

Votre Commission administrative, en vous soumettant les tableaux comparatifs des dépenses de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France, a l'honneur d'appeler votre attention sur la division qu'elle a été obligée d'introduire plus particulièrement cette année dans le compte rendu de l'exercice 1892, en recettes et dépenses ordinaires et recettes et dépenses d'ordre. Dans le chiffre des dépenses constatées par la Société générale votre trésorier a dû relever, en août 1892, une somme de 259 fr. 20 c. qui n'était justifiée par aucune délivrance de chèque. L'inscription de cette somme au carnet des dépenses de l'Association a été motivée par les exigences de la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest. A l'échéance de juillet dernier, la Société générale avait touché les coupons échus de 36 obligations du certificat n° 188196. Or, au tirage de remboursement, deux des trente six obligations portant les n° 997538 et 997539 étaient sorties remboursables. En attendant leur remplacement, la Compagnie de l'Ouest a exigé le remboursement de tous les coupons déjà perçus : de là l'inscription extraordinaire au compte de l'Association de la dépense sus-mentionnée. L'achat, en octobre, de deux obligations remplaçant les deux sorties remboursables, a rétabli l'équilibre et fait inscrire, en octobre, par la Société générale, au carnet des recettes, une somme égale de 259 fr. 20 c. que nous avons notée comme recette d'ordre.

Dans le tableau des dépenses ordinaires ne figure pas une somme de 941 fr. 25 représentant l'achat de deux obligations du chemin de fer de l'Ouest pour remplacer les deux remboursables dont il a été parlé ci-dessus. Elle est considérée comme dépense d'ordre et nous l'inscrivons sous ce titre. Elle se trouvera couverte par le versement à notre crédit du montant des deux obligations remboursables, versement qui n'étant pas opéré au 31 décembre 1892 ne peut figurer dans les comptes de cet exercice, mais qui sera porté aux comptes de 1893.

L'examen du tableau comparatif des dépenses de 1892 vous montrera que votre Commission administrative a cherché à les limiter le plus possible; que si quelques-unes ont subi une légère augmentation, si d'autres y figurent à divers titres, il faut attribuer l'augmentation momentanée des unes et la présence exceptionnelle des autres à ce que nous avons cette année célébré le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France et observer que, malgré tout il ressort une différence en moins pour 1892, par rapport à 1891.

Un coup d'œil sur l'énumération des recettes vous fera remarquer l'absence, en 1892, de la somme provenant de la donation Zappas, qui a été touchée trop tard pour y figurer. Le titre des fonds déposés par ce généreux donateur à la Banque nationale de Grèce, pour produire une rente annuelle de 1,000 fr. au profit de l'Association, est aujourd'hui en dépôt à la Société générale qui s'occupera désormais de percevoir cette rente en temps utile comme pour les autres intérêts confiés à ses soins. Dans le courant du mois de décembre, votre trésorier, inquiet de ne recevoir aucun avis sur le mode de paiement des arrérages de cette donation s'est adressé à M. le Directeur de Banque nationale de Grèce et ce dernier a répondu par l'envoi des coupons, représentant le second semestre de 1891 et l'année entière de 1892. Toutefois les 1,500 fr. qu'ils ont produits n'ont pu être inscrits aux recettes de 1892 auxquelles ils appartiennent réellement, puisqu'ils n'ont pu être touchés qu'en janvier 1893.

Nous vous proposons de porter dorénavant les recettes et les dépenses de la fondation Zappas à un compte spécial qui fonctionnera dans des conditions indépendantes de nos finances géné-

rales, de façon que ce prix qui est alimenté par des ressources spéciales et soumis à des obligations corollaires puisse être chaque année l'équivalent du produit de la fondation pendant l'exercice précédent.

*Recettes 1892.*

	1891	1892
1° Reliquat de l'exercice précédent...	8,800 41	5,247 10
2° Coupons d'obligations du chemin de fer de l'Ouest (150 en 1891, 154 en 1892).....	2,183 71	2,212 32
3° Coupons de 15 obligations du chemin de fer du Midi.....	216 »	216 »
4° Intérêts des fonds déposés à la Société générale.....	39 80	21 10
5° Arrrages de la rente Deville.....	500 »	500 »
6° Subvention du ministère de l'Instruction publique.....	500 »	500 »
7° Cotisations annuelles. 3,100 3,110 } — arriérées . 950 1,130 }	4,050 »	4,240 »
8° Don de l'Université d'Athènes.....	400 »	400 »
9° Vente de livres.....	245 65	45 85
10° Vente de médailles.....		52 »
11° Donations diverses et donation Zappas.....	1,700 »	500 »
12° Donations pour les monuments grecs.....	300 »	»
13° Subvention du ministère pour les monuments grecs.....	»	1,000 »
<b>TOTAL.....</b>	<b>10,135 16</b>	<b>9,687 27</b>
14° Recette d'ordre : remboursement de l'avance faite à la Compagnie de l'Ouest sur titres en remboursement.....		259 20
<b>TOTAL.....</b>		<b>9,946 47</b>

*Dépenses de 1891 et 1892.*

	1891	1892
1° Publication de la <i>Revue</i> .....	3,892 10	3,279 »
2° Rédaction de la bibliographie.....	150 »	150 »
3° Monuments grecs.....	1,142 »	
4° Impressions diverses.....	170 35	340 10
5° Distribution de la <i>Revue</i> .....	800 75	656 15
6° Loyer et assurances.....	793 75	787 30
7° Service du Palais des Beaux-Arts...	160 10	173 10
8° Indemnité à l'agent bibliothécaire..	1,000 »	1,000 »
9° Droit de garde des titres.....	22 70	28 30
10° Recouvrement des cotisations.....	116 50	201 85
11° Courses de commissionnaires.....	36 40	43 40
12° Reliure et achat de livres.....	17 50	355 40
13° Frais de bureau.....	1,082 95	501 65
14° Prix de l'Association.....	1,000 »	1,000 »
15° Prix Zographos.....	1,000 »	1,000 »
16° Prix Zappas.....	» »	1,000 »
17° Concours typographique.....	300 »	300 »
18° Prix classiques.....	172 60	69 60
19° Médailles.....	14 70	27 20
20° Diplôme.....	» »	408 »
21° Divers.....	» »	217 50
TOTAL.....	<u>11,872 40</u>	<u>11,538 50</u>
A ajouter (dépenses d'ordre) : Avance à la		
Compagnie de l'Ouest sur titres en rembour-		
sement.....		
		259 20
Achat de deux obligations Ouest en rempla-		
cement de deux remboursées.....		
		941 25
TOTAL général.....		<u>12,738 95</u>

Les Recettes et les dépenses s'effectuent toujours par l'intermédiaire de la Société générale d'une part et de l'agent bibliothécaire de l'autre. De là une double comptabilité que votre trésorier résume dans les tableaux que votre Commission administrative contrôle et vous soumet.

Pour 1892, les recettes effectuées par la Société générale s'élevaient à.....	6,718 62	
Il faut y ajouter la somme restée disponible au 31 décembre 1891.....	5,247 27	
	<hr/>	
ce qui donne un total de.....	11,965 89	
duquel il faut déduire le total des dépenses.....	10,566 75	
	<hr/>	
ce qui constitue un reste de.....	1,399 14	
L'agent bibliothécaire a reçu.....	5,237 50	
	<hr/>	
il a versé à la Société générale.....	2,000 »	
il a dépensé pour divers.....	2,172 25	
	<hr/>	
ENSEMBLE.....	4,172 25	
	<hr/>	
il lui reste la différence.....	1,065 25	1,065 25
qui ajoutés au reliquat ci-dessus de la Société générale		
donne pour total disponible au 31 décembre 1892....	2,464 39	<hr/> <hr/>

*Budget des recettes de 1893.*

1° Coupons de 454 obligations du chemin de fer de l'Ouest.....	2,200 »	
2° Coupons de 15 obligations du chemin de fer du Midi.....	216 »	
3° Intérêts des fonds déposés à la Société générale.	30 »	
4° Arrérages de la rente Deville.....	500 »	
5° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	500 »	
6° Cotisations.....	4,500 »	
7° Don de l'Université d'Athènes.....	400 »	
8° Vente de publications.....	500 »	
	<hr/>	
TOTAL.....	8,846 »	
9° Recette d'ordre. Remboursement de deux obligations du chemin de fer de l'Ouest sorties au tirage.....	980 25	
	<hr/>	
TOTAL GÉNÉRAL.....	9,826 25	<hr/> <hr/>

*Budget des dépenses en 1893.*

1° Publication de la <i>Revue</i> .....	3,500	»
2° Rédaction de la bibliographie.....	150	»
3° Monuments grecs.....	500	»
4° Impressions diverses.....	150	»
5° Distribution de la <i>Revue</i> .....	600	»
6° Loyer et assurances.....	800	»
7° Service du Palais des Beaux-Arts.....	150	»
8° Indemnité à l'agent bibliothécaire.....	850	»
9° Droit de garde des titres.....	20	»
10° Recouvrement des cotisations.....	100	»
11° Courses de commissionnaires.....	80	»
12° Reliure et achat de livres.....	125	»
13° Frais de bureaux, correspondance.....	200	»
14° Prix Zographos.....	1,000	»
15° Concours typographique.....	300	»
16° Prix classiques.....	150	»
<b>TOTAL.....</b>	<b>8,675</b>	<b>»</b>

*Fondation Zappas (1892) (Compte spécial).*

RECETTE.	DÉPENSE.
Reliquat de l'exercice précédent.....	Prix.....
1,000	1,000

*Budget pour 1893.*

Revenu de la rente grecque pendant l'année 1893..	1,000	»	Prix.....	1,000	»
---	-------	---	-----------	-------	---

En terminant, Messieurs, votre Commission administrative exprime ses remerciements à ceux d'entre vous qui contribuent à augmenter ses ressources par la présentation de nouveaux membres, et elle fait encore appel à votre zèle pour assurer à l'avenir la prospérité des finances de l'Association.

*Les membres de la Commission administrative,*  
 D. BIKÉLAS, A. CROISSET, R. DARESTE, E. D'EICHTHAL,  
 L. LAPERCHE, G. MASPERO, E. TALBOT.

*Le Trésorier, J.-G. MAGNABAL.*



## MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

- † ADER, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).  
† ALEXANDRE (Ch.), membre de l'Institut.  
BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée de Saint-Germain.  
† BEULÉ, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.  
BRÉAL (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.  
† BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut.  
BURNOUF (Emile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.  
CAMPAUX, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.  
† CHASSANG, inspecteur général de l'Instruction publique.  
† DAREMBERG, conservateur de la bibliothèque Mazarine.  
† DAVID (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.  
† DEBÈQUE, membre de l'Institut.  
DELYANNIS (Théodore-P.), ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.  
† DEVILLE (Gustave), membre de l'École d'Athènes.  
† DIDOT (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.  
† DÜBNER, helléniste.  
DURUY (Victor), membre de l'Institut, ancien ministre de l'Instruction publique.  
† EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.  
† EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique.  
GIDEL, proviseur du lycée Louis-le-Grand.  
GIRAUD (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.  
† GOUMY, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.  
† GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.  
† HAVET, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.  
HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.  
HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.  
† HILLEBRAND, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.  
† JOURDAIN (Charles), membre de l'Institut.  
LEGOUVÉ, de l'Académie Française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

- LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut.  
† LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut.  
† MAURY (Alfred), membre de l'Institut.  
MÉLAS (Constantin), à Marseille.  
† MILLER (Emm.), membre de l'Institut.  
† NAUDET, membre de l'Institut.  
† PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.  
PERROT (Georges), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.  
RAVAISSON (Félix), membre de l'Institut.  
† RENAN (Ernest), de l'Académie française.  
† RENIER (Léon), membre de l'Institut.  
† SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française.  
† THENON (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.  
† THUROT, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.  
VALETTAS (J.-N.), professeur à Londres.  
† VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.  
† VINCENT (A.-J.-H.), membre de l'Institut.  
WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.  
WEIL (Henri), membre de l'Institut.  
WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.  
† WITTE (baron J. de), membre de l'Institut.
-

## MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS

(1875-1890)

Le Ministre de l'Instruction publique.

Le Musée du Louvre.

L'École nationale des Beaux-Arts.

L'Université d'Athènes.

Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.

Le Syllogue littéraire hellénique du Caire l'*Union*.

### MM.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.  
 BASILY (Demetrius).  
 BIKÉLAS (D.)  
 BRAULT (Léonce).  
 † BRUNET DE PRESLE.  
 CARATHÉODORY (Étienne).  
 † CASTORCHI (Euthymios).  
 † CHASLES (Michel).  
 CHÉVRIER (Adolphe).  
 COLLIGNON (Maxime).  
 COROMILAS.  
 † DIDOT (Amb.-Firmin).  
 DRÈME.  
 † DUMONT (Albert).  
 DUPUIS (Jean).  
 † EGGER (Émile).  
 † EICHTHAL (Gustave d').  
 FOUART (Paul).  
 HACHETTE et C<sup>ie</sup>, libraires édi-  
 teurs,  
 HANRIOT.  
 HEUZÉY (Léon).  
 LAPERCHE.  
 † LAPRADE (V. de).  
 LECOMTE (Ch.).

### MM

LEREBoullet (Léon).  
 MISTO (H.-P.).  
 NEGREPONTIS.  
 † OCHER DE BEAUPRÉ (colonel).  
 PARMENTIER (général).  
 PÉLICIER (P.).  
 PERROT (Georges).  
 PIAT (A.).  
 POTTIER (Edmond).  
 † QUEUX DE SAINT-HILAIRE (mar-  
 quis de).  
 REINACH (Salomon).  
 REINACH (Théodore).  
 RODOCANAKI (P.).  
 ROTHSCHILD (baron Edmond de)  
 † SARIPOLOS (Nicolas).  
 † SYMVOULIDIS.  
 SYNGROS (A.).  
 VANEY.  
 VERNA (baron de).  
 † WITTE (baron J. de).  
 † WYNDHAM (George).  
 † WYNDHAM (Charles).  
 ZAFIROPULO (E.).  
 ZOGRAPHOS (Christakis Effendi).

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de cinq mille francs. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de quatre cents francs. — M. le baron E. de Rothschild, pour deux cents francs.

## ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. PATIN, membre de l'Institut.  
1868. EGGER, *Id.*  
1869. BEULÉ, *Id.*  
1870. BRUNET DE PRESLE, *Id.*  
1871. EGGER, *Id.*  
1872. THUROT, *Id.*  
1873. MILLER, *Id.*  
1874. HEUZEY, *Id.*  
1875. PERROT, *Id.*  
1876. EGGER, *Id.*  
1877. CHASSANG, inspecteur général de l'Université.  
1878. FOUCART, membre de l'Institut.  
1879. GIDEL, proviseur du Lycée Louis-le-Grand.  
1880. DARESTE, membre de l'Institut.  
1881. WEIL, *Id.*  
1882. MILLER, *Id.*  
1883. QUEUX-DE-SAINT-HILAIRE, (marquis de).  
1884. GLACHANT, inspecteur général de l'Université.  
1885. JOURDAIN, membre de l'Institut.  
1886. GRÉARD, *Id.*  
1887. GIRARD (Jules), *Id.*  
1888. MÉZIÈRES, *Id.*  
1889. CROISSET (A.), *Id.*  
1890. MASPERO, *Id.*  
1891. RENAN (Ernest). *Id.*  
1892. HOUSSAYE (Henry).
-

## MEMBRES DU BUREAU POUR 1893-94

*Président* : M. Max. COLLIGNON.  
*1<sup>er</sup> Vice-Président* : M. G. SCHLUMBERGER.  
*2<sup>e</sup> Vice-Président* : M. D. BIKÉLAS.  
*Secrétaire-archiviste* : M. Paul GIRARD.  
*Secrétaire-adjoint* : M. Am. HAUVETTE.  
*Trésorier* : M. MAX. EGGER.

## MEMBRES DU COMITÉ POUR 1893-94

### Nommés en 1891.

MM. BLOCH.	MM. MICHON.
D'EICHTHAL (Eugène).	PSICHARI.
HAUSSOULLIER.	TANNERY (P.).
MASPERO.	

### Nommés en 1892.

MM. CROISSET (Maurice).	MM. HUIT (Ch.).
DECHARMÉ.	NOLHAC (P. DE).
FOUCART.	POTTIER (E.).
GIDEL.	

### Nommés en 1893.

MM. BABELON.	MM. HOUSSAYE (Henry).
BRÉAL.	PERROT (G.).
DARESTE.	REINACH (Salomon).
GIRARD (Jules).	

## COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. BIKÉLAS.	MM. LAPERCHE.
CROISSET (A.).	MASPERO.
DARESTE.	POTTIER (E.).
D'EICHTHAL (Eug.).	RUELLE (Em.).
HOUSSAYE (Henry).	TALBOT.

## COMMISSION DE PUBLICATION

MM. BIKÉLAS.	<i>teur en chef-gérant de la</i>
HAUSSOULLIER.	<i>Revue.</i>
HOUSSAYE (Henry).	MM. TALBOT.
MASPERO.	Les anciens PRÉSIDENTS de
REINACH (Théodore), <i>redac-</i>	<i>l'Association.</i>

## COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE

MM. COLLIGNON (Max.).	MM. MARTHA (J.).
GUILLAUME.	PERROT (G.).
HAUSSOULLIER.	POTTIER (E.).
HÉRON DE VILLEFOSSE.	REINACH (Th.).
HEUZEY (L.).	SAGLIO.
HOMOLLE.	

## MEMBRES DONATEURS

MM.

- ACHILLOPOULO, à Paris.  
ADAM (M<sup>me</sup> Juliette), à Paris.  
ALMEYDA (G. d'), professeur au lycée de Bordeaux.  
ALPHERAKIS (Achille), à Taganrog (Russie).  
ANQUETIL, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.  
ANTROBUS (Fr.), à Londres.  
ATHANASIADIS (Athanasios), à Taganrog.  
AUVRAY (l'abbé Emmanuel), à Rouen.  
† AVIERINO (Antonine), à Taganrog.  
BANQUE NATIONALE de Grèce, à Athènes.  
BARENTON (Arm. de), à Paris.  
† BARET, avocat à Paris.  
† BASIADIS (Héroclès-Constantin), à Constantinople.  
BASLI (Michel G. A.), docteur en droit, à Paris.  
BEAUDOUIN (Mondry), professeur à la Faculté de Toulouse.  
BEER (Guillaume), à Paris.  
BERRANGER (l'abbé H. de), à Trouville.  
BERTHAULT (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.  
† BEULÉ (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.  
† BIENAYMÉ (Jules), membre de l'Institut.  
BIKÉLAS (D.), à Paris.  
BIMPOS (Th.) archevêque de Mantinée.  
BISTIS (Michel-L.), à Galatz (Roumanie).  
BLAMPIGNON (l'abbé), à Paris.  
BOUNOS (Élie), à Paris.  
BOUTROUE, à Paris.  
† BRAÏLAS (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.  
BRAULT (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.  
BROSSELDARD (Paul), capitaine au 29<sup>e</sup> de ligne.  
† BRUNET DE PRESLE (Wladimir), membre de l'Institut.  
BRYENNIOS (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).  
CALVET-ROGNIAT (le baron Pierre), licencié ès lettres, à Paris.  
CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.  
CARATHEODORY (Ét.), ministre de Turquie, à Bruxelles.  
CARTAULT (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.  
CASSO (M<sup>me</sup>), à Kischeneff (Russie).  
† CASTORCHIS (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.  
CHAPLAIN (J.-C.), membre de l'Institut.  
† CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog.  
† CHASLES (Michel), membre de l'Institut.  
CHASLES (Henri), à Paris.  
CHASSIOTIS (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.  
CHÉVRIER (Ad.), avocat général, à Paris.  
CHÉVRIER (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.  
CHOISY (Auguste), ingénieur en chef des Ponts et chaussées, à Paris.

- † **CHRISTOPOULOS**, ministre de l'Instruction publique en Grèce.  
**CHRYSOVELONIS** (Léonidas), négociant, à Manchester.  
**CLADO** (Costa), à Londres.  
**COLIN** (Armand et C<sup>ie</sup>), libraires-éditeurs, à Paris.  
**COMBOTHECRAS** (Sp.), à Odessa.  
**CONSTANTINIDIS** (Zanos), à Constantinople.  
**CORGIALEGNO** (Marino), négociant, à Londres.  
**CORONIO** (Georges), à Paris.  
**COUMANOUDIS** (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.  
**COURCEL** (baron Alphonse de), ancien ambassadeur, à Paris.  
† **COUSTÉ** (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.  
**CROISSET** (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.  
**CROISSET** (Maurice), professeur au Collège de France, à Paris.  
**CUCHEVAL** (Victor), professeur au lycée Condorcet, à Paris.  
† **DAMASCHINO**, professeur à la Faculté de médecine de Paris.  
**DARESTE** (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.  
**DELLAPORTA** (Vrasidas), à Taganrog.  
**DELYANNIS** (N.), ministre de Grèce, à Paris.  
† **DEMETRELIAS** (C.), à Odessa.  
† **DESJARDINS** (Charles-Napoléon).  
**DESJARDINS** (M<sup>me</sup> veuve Charles-Napoléon), à Versailles.  
† **DEVILLE** (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.  
‡ **DEVILLE** (M<sup>me</sup> veuve), à Paris (1).  
‡ **DIDION**, inspecteur général des Ponts et chaussées.  
‡ **DIDOT** (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.  
**DIDOT** (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.  
**DREUX**, professeur au Collège Stanislas, à Paris.  
**DORISAS** (L.), à Odessa.  
**DOSSIOS** (N.), professeur au Gymnase hellénique de Galatz.  
**DOUDAS** (D.), à Constantinople.  
**DOULCET** (l'abbé Henry), à Paris.  
† **DOZON** (Aug.), ancien consul de France.  
**DRÈME**, président de la Cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne).  
† **DUMONT** (Albert), membre de l'Institut.  
**DUPUIS**, proviseur honoraire, à Paris.  
**DURUY** (Victor), de l'Académie française.  
**ÉCOLE Bossuet**, à Paris.  
**ÉCOLE hellénique d'Odessa**.  
**ÉCOLES publiques orthodoxes de Chios**.  
**EDET**, professeur au lycée Henri IV, à Paris.  
† **EGGER** (Émile), membre de l'Institut, à Paris.  
**EGGER** (M<sup>me</sup> veuve Ém.), à Paris.  
**EGGER** (Victor), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.  
**EGGER** (Max.), professeur au collège Stanislas, à Paris.

(1) Don d'une rente annuelle de 300 francs.

- † EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.  
EICHTHAL (Eugène d'), à Paris.  
ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d'), à Paris.  
FALIEROS (Nicolas), à Taganrog (Russie).  
FALLEX (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.  
FALLIÈRES, sénateur, ancien ministre de la Justice et des Cultes.  
† FERRY (Jules), sénateur, ancien président du conseil des ministres.  
FIX (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.  
FOUCART (Paul), membre de l'Institut.  
FOURNIER (M<sup>me</sup> veuve Eugène), à Paris.  
GENNADIOS (J.), ministre de Grèce à Londres.  
GEVAERT (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.  
† GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople.  
GIDEL (Ch.), proviseur du Lycée Louis-le-Grand.  
† GILLON (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.  
GIRARD (Jules), membre de l'Institut.  
GIRARD (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure.  
† GIRAUD (Ch.), membre de l'Institut.  
† GLACHANT (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.  
GÖELZER, maître de conférences à l'École normale supérieure.  
GOIRAND (Léonce), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.  
GOIRAND (Léopold), avoué près la Cour d'appel de Paris.  
GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, à Lyon.  
GRANDIN (A.), à Paris.  
GRÉARD, de l'Académie française.  
GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.  
† GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis.  
GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol.  
GYMNASE DE JANINA.  
HACHETTE (L.) et C<sup>ie</sup>, libraires-éditeurs, à Paris.  
HADJI-COSTA (Lysandre), directeur de l'École hellénique, à Odessa.  
HANRIOT (Ch.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.  
HAUVETTE (Amédée), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.  
† HAVET (Ernest), membre de l'Institut.  
HAVET (Louis), membre de l'Institut.  
† HAVET (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, à Paris.  
HÉRIOT (l'abbé L.), à Paris.  
† HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.  
HEUZEY (Léon), membre de l'Institut.  
HODGI EFFENDI (Jean), directeur général de la société des tramways, à Constantinople.  
HOUSSAYE (Henry, homme de lettres, à Paris.  
INGLESSIS (Alex.), à Odessa.  
JAMOT (Paul), attaché au musée du Louvre.  
JASONIDIS, à Limassol (île de Chypre).  
JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).



- JOLLY D'AUSSY (D.-M.) au château de Crazannes (Charente-Inférieure)  
JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris.  
JORET (Ch.), professeur à la Faculté des lettres d'Aix.  
† KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.  
KONTOSTAVLOS (Alexandre), à Athènes.  
† KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.  
† KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.  
KRIVTZOFF (M<sup>me</sup>), à Moscou.  
† LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.  
† LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.  
LAFAYE (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.  
LAMY (Ernest), à Paris.  
LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.  
LAPERCHE, à Paris.  
LATTRY (A.), à Odessa.  
† LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.  
† LATTRY (D<sup>r</sup> Pélopidas), à Odessa.  
LEBÈGUE (Henri), à Paris.  
LECOMTE (Ch.), à Paris.  
LEGANTINIS (J.-E.), à Odessa.  
LEGRAND (Émile), professeur à l'École des langues orientales vivantes, à Paris.  
LEREBOLLET (le docteur Léon), à Paris.  
LESSEPS (Ferdinand de), de l'Académie française.  
LEUDET (M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup>), à Rouen.  
LEVIEZ (Ernest), à Paris.  
LUDLOW (Th.-W.), à New-York.  
MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, à Londres.  
MAGGIAR (Octave), négociant, à Paris.  
MAISONNEUVE (Jean), libraire-éditeur, à Paris.  
MALLORTIE (H. de), principal du collège d'Arras.  
MANOUSSIS (Constantinos), à Athènes.  
MANOUSSIS (Démétrios), à Paris.  
MANZAVINOS (R.), à Odessa.  
† MARANGO (M<sup>gr</sup>), archevêque latin d'Athènes.  
† MARCELLUS (comte Édouard de), ambassadeur de France à Constantinople.  
† MARTIN (Th.-Henri), membre de l'Institut.  
MASPERO (G.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.  
† MAURICE (M<sup>me</sup> Ch.) née Vincent.  
MAVRO (Sp.), à Taganrog.  
MAVROCORDATO (le prince Nicolas).  
MAVROCORDATO (le colonel Alexandre-Constantin).  
MAVROCORDATO (M.), à Odessa.  
MAVROMICHALIS (Kyriacoulis Petrou), ancien député, à Athènes.  
MAXIMOS (P.), à Odessa.  
† MAZEROLLE (Joseph), artiste peintre, à Paris.

- † MELAS (B.), à Athènes.  
MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.  
MICHON (Étienne), attaché aux Musées de Louvre.  
MILLIET (Paul), à Paris.  
MISTO (H.-P.), frères, négociants, à Smyrne (1).  
MONCEAUX (Paul), à Paris.  
† MONGINOT (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.  
† MOURIER (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.  
† NEGROPONTE (Michel), négociant à Paris.  
NEGROPONTE (Démétrios), à Taganrog.  
NEGROPONTES, à Paris.  
NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.  
NICOLAÏDÈS (Nicolaos), à Taganrog.  
NICOLOPOULO (Jean-G.), à Paris.  
NICOLOPOULO (Nicolas-N.), à Paris.  
NOLHAC (P. de), au Palais de Versailles.  
OMONT (Henry), conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale.  
PAISANT (A.), juge au tribunal civil, à Paris.  
PAPADIMITRIOU (Sinodis), à Odessa.  
PARASKEVAS (Wladimir), à Odessa.  
† PARISSI, à Paris.  
PARMENTIER (le général Théodore), à Paris.  
† PASPATI (J.-F.), à Odessa.  
PASPATIS (Georges), à Athènes.  
† PATIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.  
PÉLICIER, archiviste de la Marne, à Châlons.  
PERRARD (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.  
† PERRIN (Hippolyte).  
† PERRIN (Ernest).  
PERSOPOULO (N.), à Odessa.  
† PESSON, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, à Paris.  
PEYRE (Roger), professeur au Collège Stanislas.  
PHARDYS (Nicolas B.), à Samothrace.  
PISPAS (Dr. B.), à Odessa.  
POTTIER (Edmond), à Paris.  
PSICHA (Étienne), à Athènes.  
† QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), à Paris  
RAGON (l'abbé), professeur à l'école des Carmes, à Paris.  
RAMBAUD (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, à Paris.  
REINACH (Salomon), attaché au musée de Saint-Germain.  
REINACH (Joseph), député des Basses-Alpes, à Paris.  
REINACH (Théodore), directeur de la *Revue des Etudes grecques*, à Paris.  
RENIERI (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, à Athènes.  
† RIAnt (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.  
RICHARD-KÖENIG, à Paris.

(1) Don d'une somme de 800 francs.

- † ROBERTET, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
- † ROCHEMONTEIX (M<sup>is</sup> de), à Paris.
- RODOCANACHI (P.-Th.), à Odessa.
- RODOCANACHI (Th.-P.), à Odessa.
- RODOCANACHI (Théodore), à Paris.
- RODOCANACHI (Michel-E.), à Marseille.
- † ROMANOS (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
- ROTHSCHILD (le baron Edmond de), à Paris.
- RUELLE (Ch.-Émile), conservateur à la bibliothèque Sainte-Genève.
- SARAKIOTIS (Basile), à Constantinople.
- SARAPHIS (Aristide), négociant, à Constantinople.
- † SARIPOLOS (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
- SATHAS (Constantin), à Venise.
- SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford.
- SCARAMANGA (Pierre-Jean), à Paris.
- SCARAMANGA (Jean-E.), à Marseille.
- SCARAMANGA (Jean-A.), à Taganrog.
- SCARAMANGA (Doucas-J.), à Taganrog.
- † SCARAMANGA (Jean-P.), à Taganrog.
- † SCARAMANGA (Stamatios), à Taganrog.
- † SCHLIEMANN (H.), à Athènes.
- † SCLAVO (Michel), à Odessa.
- SINADINO (Michel), à Paris.
- SINADINO (Nicolas), à Paris.
- SINANO (Victor), à Paris.
- † SOMAKIS (M<sup>me</sup> Hélène), à Paris.
- SOUCU-SERVINIÈRE, à Laval.
- SOUTZO (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucharest.
- SOUTZO (prince Constantin D.), à Slobosia (Roumanie).
- SOUVADZOGLOU (Basili), banquier, à Constantinople.
- † STEPHANOVIC (Zanos), négociant, à Constantinople.
- SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française.
- SVORONOS (Michel), négociant, à Constantinople.
- SYLOGUE littéraire Hermès, à Manchester.
- † SYMVOULIDÈS, conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg.
- SYNGROS (A.), à Athènes.
- TANNERY (Paul), à Paris.
- TARLAS (Th.), à Taganrog.
- TELFY, professeur à l'Université de Pesth.
- † THEOCHARIDÈS (Constantinos), à Taganrog.
- † TILIÈRE (marquis de), à Paris.
- TOUGARD (l'abbé), professeur au petit séminaire de Rouen.
- TOURNIER (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
- TOURTOULON (baron de), à Valergues (Hérault).
- TRAVERS, directeur des postes et télégraphes, à Auxerre.
- TSACALOTOS (E.-D.), à Athènes.

- UNIVERSITÉ d'Athènes (1).  
‡ VALIERI (N.), à Odessa.  
VALIERI (Oct.), à Londres.  
VALIERI (Jérôme), à Marseille.  
VENIERI (Anastase), directeur de l'Institut hellénique à Galatz  
(Roumanie).  
VLASTO (Antoine), à Paris.  
VLASTO (Et.-A.), à Marseille.  
VLASTO (Th.), à Liverpool.  
VLASTO (Ernest), à Paris.  
VOULISMAS (E.), archevêque de Corfou.  
VUCINA (Al.-G.), à Odessa.  
VUCINA Emm.-G.), à Athènes.  
VUCINA (J.-G.), à Odessa.  
WADDINGTON (W. Henry), membre de l'Institut, sénateur.  
WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, à Paris.  
XANTHOPOULOS (Dem.), à Odessa.  
XYDIAS (Sp.), à Céphalonie (Grèce).  
XYDIAS (Nicolas), artiste peintre à Paris.  
‡ ZAPPAS (Constantin), fondateur du prix Zappas.  
‡ ZARIPHI (Georges), négociant.  
‡ ZAVITZIANOS (C.), docteur-médecin, à Corfou.  
‡ ZIFFO (L.), négociant, à Londres.  
ZOGRAPHOS (Christakis Effendi), fondateur du prix Zographos, à Paris.  
ZOGRAPHIOS (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de quatre cents francs.

## LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1893

Nota. Les astérisques désignent les membres donateurs.

### MM.

- \* ACHILLOPOULO, 23, avenue de l'Alma. — 1891.
- ACKERMANN (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 51, rue Madame. — 1892.
- \* ADAM (M<sup>me</sup> Juliette), 198, boulevard Malesherbes. — 1883.
- ALLÈGRE, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1892.
- \* ALMEYDA (G. d'), professeur au lycée de Bordeaux. — 1893.
- \* ALPHERAKIS (Achille), à Taganrog (Russie). — 1869.
- AMBANOPOULO, négociant, 33, cours P. Puget, à Marseille. — 1867.
- AMBANOPOULO, (N.-G.), à Berdiansk (Russie). — 1890.
- ANDREADIS (M<sup>me</sup>), ex-directrice de la maison d'éducation franco-grecque du Caire, 9, rue du Château-Fadaise, à Nîmes. — 1867.
- \* ANQUETIL, inspecteur d'Académie honoraire, 1, avenue de Paris, à Versailles. — 1872.
- ANTONOPOULO (Stamati), chargé d'affaires de Grèce, à Berlin. — 1890.
- \* ANTROBUS (Fr.), oratory, S. W., à Londres. — 1879.
- APOSTOLIDIS (B.), à Alexandrie. — 1876.
- APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.
- ASTERIADÈS, au consulat de Grèce à Salonique. — 1893.
- \* ATHANASIIDIS (Athanasios), à Taganrog (Russie). — 1869.
- ATHANASSAKI (Jean), avocat, au Caire. — 1880.
- ATHENOGÈNES (Georges), banquier, à Athènes. — 1868.
- AUBIGNY (comte d'), 49 bis, avenue d'Antin. — 1888.
- AUDIAT (G.), professeur de rhétorique au lycée d'Angoulême. — 1886.
- AUDOUIN (Ed.), maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1891.
- AUTIÉ (Fernand), professeur au lycée de Montpellier, 17, boulevard Louis-Blanc. — 1893.
- \* AUVRAY (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Rouen, 4 bis, rue Bihorel. — 1892.
  
- BABELON (Ernest), conservateur au Cabinet des médailles, 23, rue de Verneuil. — 1890.
- BAGUENAUT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, 156, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
- BAILLY (Anatole), correspondant de l'Institut, professeur honoraire de l'Université, à Orléans, 91, rue Bannier. — 1867.

- \* BANQUE NATIONALE DE GRÈCE, à Athènes. — 1868.
- \* BARENTON (Arm. de), 9, place du Palais-Bourbon. — 1877.
- BARON (Ch.), maître de conférences à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1890.
- BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut, sénateur, 4, boulevard Flandrin. — 1867.
- \* BASILI<sup>t</sup>(Michel G.-A.), docteur en droit, 8, rue Balzac. — 1890.
- BAYET (Ch.), recteur de l'Académie de Lille. — 1875.
- BEAU, professeur au lycée Condorcet, 21, rue de Berne. — 1873.
- \* BEAUDOIN. (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1884.
- BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, vice-président du tribunal de la Seine, 22, rue de Vaugirard. — 1878.
- BEAUVARGER (baron de), 8, rue du Cirque. — 1883.
- \* BEER (Guillaume), 34, rue des Mathurins. — 1872.
- BELIN et C<sup>ie</sup>, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
- BELLAIGUE (Camille), 28, rue Barbet-de-Jouy. — 1890.
- BELLANGER (L.), professeur au Lycée d'Auch. — 1892.
- BELLÉLI (Lazare), à Corfou. — 1890.
- BÉNARD (Léon), docteur ès lettres, professeur au Lycée, 28, rue de Paris, à Angers. — 1891.
- BENLŒW (Louis), 48, rue Copernic. — 1891.
- BENOIT (Ch.), ancien doyen de la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.
- BERARD (Victor), agrégé d'histoire et de géographie, à l'École normale supérieure. — 1892.
- BERNÈS (Henri), professeur de rhétorique au Lycée Michelet, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, à Vanves. — 1893.
- \* BERRANGER (l'abbé H. de), curé de Saint-Mihiel, à Trouville (Calvados). — 1869.
- \* BERTHAULT (E.-A.), agrégé de l'Université, docteur ès lettres, 28, rue de la Trémoille. — 1882.
- BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. — 1888.
- BESSIÈRES (J.-M.), professeur de rhétorique au lycée d'Aurillac. — 1892.
- BEULÉ (M<sup>me</sup> Ernest), 9, rue Jean-Goujon. — 1890.
- BEURLIER (l'abbé), docteur ès-lettres, professeur à l'école des Carmes, 73, rue de Vaugirard. — 1886.
- BIBESCO (prince Alexandre), 69, rue de Courcelles. — 1888.
- BIBLIOTHÈQUE ALBERT DUMONT, à la Sorbonne. — 1890.
- BIBLIOTHÈQUE de la Chambre des députés à Athènes. — 1891.
- BIBLIOTHÈQUE de l'Université de Liège. — 1891.
- \* BIKÉLAS (D.), 4, rue de Babylone. — 1867.
- \* BIMPOS (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1868.
- \* BISTIS (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique, à Galatz (Roumanie). — 1883.

- \* **BLAMPIGNON** (l'abbé), ancien professeur à la Faculté de théologie de Paris, 17, rue d'Issy, à Vanves. — 1869.
- BLOCH** (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure, 204, avenue du Maine. — 1877.
- BLOCK** (R. de), chargé de cours à l'Université, 27, rue Fabri, à Liège (Belgique). — 1872.
- BOISSIER** (Gaston), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles lettres, administrateur du Collège de France, au Collège de France. — 1869.
- BONNARIC** (Victor), professeur au lycée de Nice. — 1888.
- BONNASSIES** (Jules), 147, rue de Charenton, Paris. — 1893.
- BOPPE** (Auguste), secrétaire de la Légation de France, à Lima (Pérou).
- BOUCHERIE** (Adhémar), ancien chef de bataillon à la Légion étrangère, à Angoulême. — 1883.
- BOULATIGNIER**, ancien conseiller d'État, à Pise, par Lons-le-Saulnier (Jura). — 1870.
- BOULGARIS** (Comte C.), prêtre, à Corfou. — 1891.
- BOURGAULT-DUCOUDRAY**, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 16, Villa Molitor. — 1874.
- BOUTMY** (Émile), membre de l'Institut, directeur de l'École libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.
- \* **BOUTROUE** (A.), 241, rue du Faubourg Saint-Honoré. — 1893.
- BOUVIER**, professeur au lycée d'Orléans, 5, rue des Huguenots. — 1888.
- BOUVY** (le R.-P. Edmond), docteur ès lettres, 8, rue François 1<sup>er</sup> — 1891.
- BOXLER** (l'abbé), agrégé de l'Université, 23, rue du Général Foy. — 1892.
- BRANCOVAN** (la princesse), 34, avenue Hoche. — 1885.
- \* **BRault** (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris, 77, boulevard Haussmann. — 1876.
- BRÉAL** (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 70, rue d'Assas. — 1868.
- BROGLIE** (le duc de), de l'Académie française, 10, rue de Solférino. — 1874.
- BROGLIE** (prince Victor de), 48, rue de La Boétie. — 1888.
- \* **BROSSELDARD** (Paul), capitaine au 29<sup>e</sup> de ligne, à Perpignan. — 1883.
- BRULLÉ** (F.), professeur au lycée de Bordeaux, 5, rue Cornu. — 1893.
- BRUNETIÈRE** (Ferdinand), de l'Académie française, maître de conférences à l'École normale supérieure, 128, rue de Rennes. — 1885.
- \* **BRYENNIOS** (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique, à Constantinople. — 1876.
- BUFNOIR** (Raymond), licencié ès lettres, docteur en droit, 1, quai d'Orsay. — 1888.
- BUISSON** (Benjamin), examinateur à l'Université de Londres, Savile-Club, Piccadilly, à Londres, et à Paris, 166, boulevard Montparnasse. — 1870.

- CAFFIAUX, receveur municipal de la ville de Valenciennes. — 1868.  
CAILLEMER Exupère, doyen de la Faculté de droit de Lyon. — 1867.  
CAIX DE SAINT-AYMOUR Vic<sup>te</sup>, 112, boulevard de Courcelles. — 1893.  
CALLADY-BEY Constantin, conseiller d'État, à Constantinople. — 1868.  
CALLIGAS P., gouverneur de la Banque nationale, à Athènes. — 1868.  
CALLIPOLITI Georges, docteur-médecin à Stipsi, diocèse de Méthymne, Lesbos. — 1893.  
CALLISPÉRI M<sup>lle</sup> Sébasti, licenciée ès lettres, à Athènes. — 1892.  
CAPRALOS Constantin-D., docteur en droit, à Athènes. — 1889.  
\* CARAPANOS Constantin, correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.  
\* CARATHEODORY Ét., docteur en droit, ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.  
CARATHEODORY Télémaque, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Athènes. — 1876.  
CARAVIAS Jean-C., chef de bureau à la Société de crédit mobilier, à Odessa. — 1887.  
CARPENTIER Paul, avocat, rue Jacquemart-Gielée, 35, à Lille. — 1893.  
CARRIÈRE Auguste, professeur à l'École des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille. — 1873.  
\* CARTAULT Augustin, professeur à la Faculté des lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.  
CASANOVA, professeur de rhétorique au Lycée de Vanves, 131 bis, rue Saint-Jacques. — 1892.  
\* CASSO M<sup>re</sup>, à Kischeneff Russie. — 1875.  
CASTELLANI C., directeur de la bibliothèque royale Saint-Marc, à Venise. — 1889.  
CASTETS F., doyen de la Faculté de Montpellier, 21, boulevard du Jeu de Paume. — 1893.  
CATZIGRAS Cosmas, négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.  
CAUSSADE de, conservateur à la bibliothèque Mazarine. — 1868.  
CERF Leopold, ancien élève de l'École normale, imprimeur-éditeur, 13, rue de Medicis. — 1883.  
CHABANEAU, maître de conférences à la Faculté de lettres, villa Pauline, à Montpellier. — 1873.  
CHABER Alfred, 6, place Louis XVI, à Montpellier. — 1877.  
CHAMPAULT Philippe, maire de Châtillon-sur-Loire Loiret — 1891.  
CHANTEPIE de, administrateur de la bibliothèque de l'Université. — 1867.  
\* CHAPLAIN J.-C., membre de l'Institut, graveur en médailles, à l'Institut. — 1876.  
CHAPRON, sous-préfet de Valognes Manche. — 1893.  
\* CHASLES Henri, 31, rue de la Baume. — 1881.  
\* CHASSIOTIS G., professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris, 28, rue des Écuries d'Artois. — 1872.



- CHATEL (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, 5, rue Vavin. — 1867.
- \* CHÉVRIER (Adolphe), avocat-général, 13, rue de Téhéran. — 1873.
  - \* CHÉVRIER (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.
  - \* CHOISY (Aug.), ingénieur des ponts et chaussées, 11, rue Chomel. — 1867.
  - \* CHRYSOVELONI (Léonidas), négociant à Manchester, 8, Saint-Paul's Road Kersal. — 1869.
- CITOLEUX, professeur au lycée Henri IV, 3, rue des Feuillantines. — 1872.
- \* CLADO (Costa), à Londres. — 1884.
- CLÉMENT (abbé), rue de la Pompe, 31. — 1893.
- CLERC (Michel), chargé de cours à la Faculté des lettres d'Aix. — 1893.
- COGORDAN (Georges), sous-directeur au ministère des affaires étrangères, 7, rue Marbeuf. — 1873.
- \* COLIN (Armand) et C<sup>ie</sup>, libraires-éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1891.
- COLLARD (F.), professeur à l'Université de Louvain, 109, rue de la Station. — 1879.
- COLLIGNON (Maxime), professeur adjoint à la Faculté des lettres, 88, boulevard St-Germain. — 1875.
- COLMET D'AGE, conseiller-maître à la cour des comptes, 44, rue de Londres. — 1872.
- COLMET D'AGE, doyen honoraire de la Faculté de droit, 126, boulevard Saint-Germain. — 1872.
- \* COMBOTHECRAS (S.), chez M. Th. Sclavo, à Odessa. — 1873.
  - \* CONSTANTINIDIS (Zanos), négociant, à Constantinople, Pera, 6, rue Journal. — 1873.
  - \* CORGIALEGNO (Marino), à Londres, 21, Pembridge-Gardens, Bayswater. — 1867.
- COROMILAS (Lambros), à Athènes. — 1878.
- \* CORONIO (Georges), 66, rue de Monceau. — 1884.
- CORRERA (Luigi), privat docent d'histoire ancienne à l'Université de Rome, 481, Corso Vittorio Emanuele, à Naples. — 1888.
- COSMAO DUMANOIR (Marcel), avocat, 57, rue de Chateaudun. — 1893.
- COSSOUDIS (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.
- COSTOMIRIS (D<sup>r</sup> A.), professeur agrégé d'ophtalmologie à l'Université d'Athènes, à Paris, 37, rue Claude Lorrain. — 1891.
- COUAT, recteur de l'Académie de Bordeaux. — 1876.
- \* COUMANOUDIS (Étienne-A.), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.
- COURBAUD, professeur au lycée Condorcet, 3, rue Vézelay. — 1876.
- \* COURCEL (baron Alphonse de), ancien ambassadeur, au château d'Athis-sur-Orge, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse. — 1886.
- COUTSALEXIS (Constantin), à Athènes. — 1889.
- CRÉPIN (Victor), professeur au Lycée de Chartres. — 1891.

- CRIËSIS (Constantin), chargé d'affaires de Grèce, 33, rue de Berry. — 1890.
- CROISSET (P.), ancien professeur au Lycée Saint-Louis, 23, rue Maurepas, à Versailles. — 1874.
- \* CROISSET (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 54, rue Madame. — 1873.
- \* CROISSET (Maurice), professeur au Collège de France, 27, rue Saint-Louis, à Versailles. — 1873.
- CROUSLÉ (L.), professeur à la Faculté des lettres, 24, rue Gay-Lussac. — 1880.
- \* CUCHEVAL (Victor), professeur au Lycée Condorcet, 46, rue de Clichy. — 1876.
- CUMONT (Franz), 79, rue Montoyer, à Bruxelles. — 1892.
- \* DARESTE (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.
- DAVID-SAUVAGEOT (Albert), professeur au collège Stanislas, 12, rue de Tournon. — 1887.
- DECHARME (Paul), professeur à la Faculté des lettres, 95, boulevard Saint-Michel. — 1868.
- DELACROIX (Gabriel), professeur au lycée de Lille, en congé à Paris, 54, rue du Four. — 1883.
- DELAGRAVE, libraire-éditeur, 13, rue Soufflot. — 1867.
- DELALAIN (Henri), libraire-éditeur, 56, rue des Écoles. — 1867.
- DELAMARRE, impasse Royer-Collard, 4. — 1893.
- DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur-directeur de la Bibliothèque nationale. — 1874.
- \* DELLAPORTA (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.
- DELOCHE (Maximin), membre de l'Institut, 5, rue Herschel. — 1874.
- DELYANNIS (Théodore-P.), ancien président du Conseil des ministres, à Athènes. — 1867.
- \* DELYANNIS (N.), ancien ministre plénipotentiaire de Grèce, 46, rue Pierre Charron. — 1875.
- DEPASTA (A.-N.), libraire, à Constantinople. — 1868.
- DEPASTA (Antoine), négociant, à Constantinople. — 1868.
- DEPREZ (Michel), conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 2, rue de Fleurus. — 1888.
- DERENBOURG (Hartwig), professeur à l'École des Hautes Études, 56, rue de la Victoire. — 1890.
- \* DESJARDINS (M<sup>me</sup> v<sup>o</sup> Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.
- DESJARDINS (Paul), professeur de rhétorique au Collège Stanislas, 27, rue Boulainvillers. — 1885.
- DESNOYERS, directeur du musée historique, à Orléans. — 1879.
- DEVIN, avocat au conseil d'État et à la Cour de Cassation, 39, rue de La Boétie. — 1867.
- DEZEIMERIS (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital Carle, à Bordeaux. — 1869.
- \* DIDOT (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.

- DIEHL** (Charles), chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy. — 1891.
- \* **DIEUX**, professeur au collège Stanislas, 56, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1889.
- DIMITZA**, professeur de géographie à l'Université d'Athènes. — 1875.
- \* **DORISAS** (L.), à Odessa, chez M. Al. Lattry. — 1873.
- \* **DOSSIOS** (Nic.), professeur, à Galatz (Roumanie). — 1881.
- DOUCET** (l'abbé Henry), 4, place du Palais-Bourbon. — 1881.
- DRAGOMIS** (Etienne), ministre des affaires étrangères, à Athènes. — 1888.
- DRAPEYRON** (Ludovic), professeur au lycée Charlemagne, directeur de la *Revue de géographie*, 53, rue Claude-Bernard. — 1867.
- \* **DRÈME**, président de la Cour d'appel d'Agen. — 1867.
- DROSINIS**, directeur de l'*Hestia*, à Athènes. — 1888.
- DRUON**, proviseur honoraire, 2 bis, rue Girardet, à Nancy. — 1874.
- DUCHATAUX**, avocat, président de l'Académie nationale de Reims, 12, rue de l'Échauderie. — 1879.
- DUCHESNE** (l'abbé L.), membre de l'Institut, 86, rue Bonaparte. — 1877.
- DUFOUR** (Médéric), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, rue Jeanne-d'Arc, 12. — 1893.
- DUGIT**, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble. — 1869.
- DUJARDIN** (P.), graveur héliographe, 28, rue Vavin. — 1891.
- DUMONTIER**, commandant du génie en retraite, 73, rue de Rennes. — 1882.
- DUPRÉ**, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, 20, rue Saint-Georges. — 1878.
- \* **DUPUIS** (Jean), proviseur honoraire, 88, rue Claude-Bernard. — 1881.
- DURAND** (Ch.-H.), professeur de rhétorique au Collège Stanislas, 42, boulevard des Invalides. — 1888.
- DURAND-GRÉVILLE**, 68, rue Blanche. — 1892.
- DURASSIER** (Édouard), ancien secrétaire de la direction des ports au ministère de la marine, 70, rue de Miromesnil. — 1875.
- DURET** (M<sup>me</sup>), 88, rue Bonaparte. — 1867.
- DÜRNBACH** (F.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 2, rue du Japon. — 1892.
- \* **DURUY** (Victor), de l'Académie française, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, ancien ministre de l'Instruction publique, 5, rue de Médicis. — 1867.
- DUSSOUCHET**, professeur au lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1871.
- DUVILLARD** (J.), ancien directeur du Gymnase de Genève, 24, Bourg de Four, Genève. — 1893.
- DYER** (Louis), esq., Sunbury Lodge, 68, Banbury Road, à Oxford. — 1889.
- \* **ECOLE BOSSUET**, représentée par M. l'abbé Balland, directeur, 51, rue Madame. — 1890.
- ECOLE DES CARMES**, représentée par M. l'abbé Monier, supérieur, 74, rue de Vaugirard. — 1890.

- \* ECOLE HELLÉNIQUE d'Odessa. — 1873.  
ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE. — 1869.  
\* ÉCOLES PUBLIQUES ORTHODOXES de Chios (Grèce). — 1893.  
\* EDET, professeur au lycée Henri IV, 37, rue de la Tombe  
Issoire. — 1892.  
EDON, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard. —  
1882.  
\* EGGER (M<sup>me</sup> v<sup>o</sup> Émile), 68, rue Madame. — 1885.  
\* EGGER (Victor), chargé de cours à la Faculté des lettres de  
Paris. — 1872.  
\* EGGER (Max), professeur au Collège Stanislas, 71, rue de Vau-  
girard. — 1885.  
EGINITIS (M.), directeur de l'observatoire royal d'Athènes. —  
1890.  
EICHTHAL (Adolphe d'), ancien député, 42, rue des Mathurins. —  
1867.  
\* EICHTHAL (Eugène d'), 144, boulevard Malesherbes. — 1871.  
ELÈVES (les) du Lycée d'Orléans. — 1869.  
ELÈVES (les) de rhétorique du Collège Stanislas, rue Notre-Dame-  
des-Champs. — 1869.  
EMMANUEL (Maurice), 48, rue de Vaugirard. — 1893.  
ERLANGER (Émile), banquier, consul général de Grèce, 20, rue  
Taitbout, — 1869.  
ERRERA (Paul), avocat, 14, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.  
ESSARTS (Emmanuel des), doyen de la Faculté des lettres de  
Clermont-Ferrand. — 1867.  
\* ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d'), secrétaire d'ambas-  
sade, 9, rue des Écuries d'Artois, Paris. — 1872.  
EUCLIDIS (Jean), avocat à Athènes. — 1875.  
EUMORPHOPOULOS (A.-G.), 4, Kensington Park Gardens, à Londres.  
— 1867.  
FAGNIEZ (Gustave), 102, rue de Vaugirard. — 1882.  
\* FALIEROS (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.  
\* FALLEX (E.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne, 2, rue  
Chanoinesse. — 1873.  
\* FALLIÈRES, sénateur, rue Legoff. — 1886.  
FEUARDENT, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.  
FILLEUL (E.), 31, rue d'Amsterdam. — 1873.  
\* FIX (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.  
FLOGAÏTI, avocat, professeur de droit à l'Université d'Athènes.  
— 1889.  
FLORISOONE, professeur au Lycée d'Amiens. — 1886.  
FOLLIOLEY (l'abbé), proviseur du Lycée de Nantes. — 1884.  
FORTOUL (l'abbé), à l'église Saint-Leu, rue Saint-Denis. — 1870.  
\* FOUCART (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de  
l'École française d'Athènes, professeur au Collège de France,  
49, rue Jacob. — 1867.  
FOUGÈRES, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lille, à Lam-  
bersart-lez-Lille. — 1886.

FOUILLÉE (Alfred), villa Fouillée, à Menton (Alpes-Maritimes). — 1884.

\* FOURNIER (M<sup>me</sup> v<sup>e</sup> Eugène), 86, rue La Fontaine. — 1884.

FRINGNET, inspecteur de l'Académie de Paris, 72, rue Claude-Bernard. — 1885.

GACHON, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1893.

GALUSKI (Ch.), à Créance (Manche). — 1868.

GANDERAX (Louis), 5, rue Washington. — 1891.

GARNIER (Hippolyte), libraire-éditeur, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.

GASPARD (E.), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 33, rue Claude-Bernard. — 1878.

GAULT (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat à la Cour de Paris, 44, rue Miroménil. — 1878.

GAUTIER, inspecteur général honoraire de l'instruction publique, à Gerbault, par Pocé (Indre-et-Loire). — 1878.

GEBHART, professeur à la Faculté des lettres, 9, rue Bara. — 1868.

\* GENNADIOS (Jean), ancien ministre de Grèce à Londres. — 1878.

GEORGIADIS (D.), 28, avenue de l'Opéra. — 1886.

GEORGIU (Paléologue), directeur du Gymnase Averoff et de l'École Tossitsée à Alexandrie (Égypte). — 1892.

\* GEVAERT (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — 1881.

GIBON, directeur des forges de Commentry, à Paris, 42, rue Grenelle. — 1887.

\* GIDEL (Ch.), proviseur du Lycée Condorcet. — 1867.

GIRARD (S.-G. Amédée), docteur-médecin, conseiller-général, à Riom (Puy-de-Dôme). — 1873.

\* GIRARD (Jules), membre de l'Institut, professeur honoraire de la Faculté des lettres, 3, rue du Bac. — 1867.

GIRARD (Julien), inspecteur général honoraire de l'Université, 33, rue du Cherche-Midi. — 1869.

\* GIRARD (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure, 55, rue du Cherche-Midi. — 1880.

GLACHANT (Victor), professeur au Lycée Buffon, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1884.

GLACHANT (Paul-Gabriel), professeur de rhétorique au lycée de St-Quentin. — 1886.

GLYCAS (Nicéphore), archevêque de Méthymne (île de Métélin, Turquie). — 1868.

\* GOELZER, maître de conférences à l'École normale supérieure, 3, rue Le Chatelier. — 1892.

\* GOIRAND (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris, 128, rue de Rivoli. — 1883.

\* GOIRAND (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, député des Deux-Sèvres, 16, place Vendôme. — 1883.

GOLDSCHMIDT (Léopold), 49, rue Rembrandt. — 1876.

\* GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catho-

- lique de Lyon, à Ecully, maison de Sainte-Catherine, près Lyon. — 1878.
- GOUNOUILHOU, imprimeur à Bordeaux, 8, rue de Cheverus. — 1893.
- \* GRANDIN (A.), 16, rue Lafontaine, 6, hameau Béranger Auteuil. — 1890.
- GRAUX (Henri), propriétaire, à Vervins (Aisne). — 1882.
- \* GRÉARD (Octave), de l'Académie française, vice-recteur de l'Académie de Paris. — 1867.
- \* GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, membre du Saint-Synode, à Constantinople. — 1872.
- GRISOT (J.), professeur au lycée Charlemagne, 8, rue de Rivoli. — 1875.
- GRIZANI (P.), professeur de musique, à Alexandrie. — 1880.
- GROS (Dr), 10, rue de l'Oratoire, à Boulogne-sur-Mer. — 1879.
- GROSSARD (E.), professeur au Lycée d'Angoulême. — 1882.
- GROUSSET (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
- GROUTTARS (J. de), place de l'Université, à Louvain (Belgique). — 1890.
- \* GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
- GSELL, chargé de cours à l'École supérieure des lettres d'Alger. — 1893.
- GUILLAUME (E.), membre de l'Institut, directeur de l'Académie de France à Rome, 5, rue de l'Université. — 1867.
- GUILLEMOT (Adolphe), professeur au Lycée Condorcet, 6, rue Nouvelle. — 1869.
- GUIRAUD (Paul), professeur à la Faculté des lettres, 30, rue du Luxembourg. — 1891.
- \* GYMNASE DE JANINA (Turquie). — 1872.
- \* HACHETTE et C<sup>e</sup>, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
- \* HADJI-COSTA (Lysandre), directeur de l'École hellénique, rue Nadejdinska, maison Schimiakine, à Odessa. — 1885.
- HALLAYS (André), homme de lettres, 29, rue Saint-Guillaume. — 1880.
- HALPHEN (Eugène), avocat, 69, avenue Henri Martin. — 1869.
- \* HANRIOT (Ch.), professeur honoraire de Faculté 7, rue Chantault, à Chartres. — 1876.
- HARMAND, professeur au Lycée, 45, rue de la Commanderie, à Nancy. — 1892.
- HATZFELD, professeur de rhétorique au Lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon. — 1869.
- HAURY, professeur au lycée de Vesoul, 41, rue du Centre. — 1883.
- HAUSSOULLIER (B.), directeur à l'École des Hautes-Études, 89, rue de Rennes. — 1881.
- \* HALVETTE (Amédée), maître de conférences à la Faculté des lettres, 21, rue Jacob. — 1883.
- \* HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, chargé de cours à la Faculté des lettres, 5, avenue de l'Opéra. — 1869.

- HEIBERG** (le d<sup>r</sup> J.-L.), directeur de l'École dite Borgerdydskolen, à Copenhague, 7, Glassensgade. — 1891.
- HENNEGUY** (Félix), 54, rue Denfert-Rochereau. — 1873.
- HENRY** (Victor), chargé de cours à la Faculté des lettres, 105, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1884.
- \* **HÉRIOT-BUNOUST** (l'abbé L.), 27, rue d'Assas. — 1889.
- HÉRON DE VILFOSSE**, membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre, 15, rue Washington. — 1872.
- \* **HEUZEY** (Léon), membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales au musée du Louvre, 76, boulevard Exelmans, et 5, avenue Montaigne. — 1867.
- HIGNARD**, professeur honoraire de l'enseignement supérieur, 15, rue de l'Hôpital, à Cannes. — 1867.
- HIRSCHELD** (Gustave), 28, Mittel Tragheim, à Königsberg. — 1890.
- HITTORFF** (Charles), 54, avenue de Villeneuve-l'Étang, à Versailles, — 1867.
- HOCHART**, 22, rue de l'Église-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1893.
- \* **HODGI EFFENDI** (S.), directeur général de la Société des tramways. à Constantinople, 20, cité de Péra. — 1876.
- HOLLEAUX** (Maurice), chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon, 9, quai de la Guillotière. — 1889.
- HOMOLLE** (Th.), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes. — 1876.
- \* **HOUSSAYE** (Henry), 49, avenue Friedland. — 1868.
- HUBAULT** (G.), professeur honoraire au lycée Louis-le-Grand, 13, rue Bonaparte. — 1867.
- HULLIER** (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.
- HUTT** (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.
- HUMBERT**, professeur au lycée Condorcet, 23, rue de la Chaussée d'Antin. — 1875.
- IATROU** (Sarante), médecin oculiste, au Caire.
- ICONOMOPOULOS** (Léonidas-D.), sous-conservateur de la bibliothèque khédiviale, au Caire. — 1890.
- IMHOOF BLUMER** (Dr), à Winterthur (Suisse). — 1890. (*Deux cotisations.*)
- \* **INGLESSIS** (Alexandre), chez MM. Mavro fils et C<sup>ie</sup>, à Odessa. — 1880.
- INGLESSIS** (Panaghis), négociant, à Constantinople. — 1868.
- INGLESSIS** (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.
- ISCHOMACHOS** (Philotas), à Athènes. — 1892.
- ISERENTANT**, professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Malines (Belgique). — 1880.
- \* **JAMOT** (Paul), ancien membre de l'École française d'Athènes, attaché au musée du Louvre, 27, rue Fresnel, — 1890.
- JANNOPOULOS** (Agésilas), rédacteur en chef de l'*Éphéméris*, à Athènes. — 1888.

- \* JASONIDIS, à Limassol (île de Chypre). — 1870.  
\* JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce). — 1869.  
\* JOLLY D'AUSSY (Denis-Marie), au château de Crazannes, par Port-d'Envaux (Charente-Inférieure). — 1879.  
\* JORDAN (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varennes. — 1874.  
\* JORET (Ch.), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. — 1879.  
JOUBIN (André), ancien membre de l'École française d'Athènes, conservateur du musée impérial ottoman, à Constantinople.  
KALOGÉROPOULOS, bibliothécaire de la Chambre des députés, à Athènes. — 1891.  
KANN (M<sup>me</sup> Édouard), 33, rue de Monceau. — 1888.  
KANN (Arthur), 58, avenue du Bois de Boulogne. — 1893.  
KEBEDJI (Stavro-M.), négociant, à Constantinople. — 1868.  
KEHAYA (M<sup>me</sup> Calliope), à Athènes. — 1876.  
\* KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.  
KREBS (Adrien), professeur à l'École Alsacienne, 23, avenue de l'Observatoire. — 1878.  
\* KRIVTZOFF (M<sup>me</sup>), 53, rue grande Nikitskaia, à Moscou. — 1874.  
LABBÉ (Édouard), professeur honoraire au Lycée Saint-Louis, 123, boulevard Montparnasse. — 1876.  
LA COULONCHE (de), maître de conférences à l'École normale supérieure, 53, quai des Grands-Augustins. — 1874.  
\* LAFAYE (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 43, rue Tournefort. — 1892.  
LAMBROS (Spyridion), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.  
LAMBROS (Michel), député, secrétaire du Syllogue *Parnassos*, à Athènes. — 1873.  
\* LAMY (Ernest), 113, boulevard Haussmann. — 1883.  
\* LANDELLE (Charles), 17, quai Voltaire. — 1868.  
\* LAPERCHE (Alexis), 11, rue Cassette. — 1872.  
LAPRADE (Paul de), licencié ès lettres et en droit, 10, rue de Castries, à Lyon. — 1884.  
LARROUMET, membre de l'Institut, chargé de cours à la Faculté des lettres, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1884.  
LASKARIDÈS (D<sup>r</sup> S.), à Alexandrie (Égypte). — 1892.  
\* LATTRY (Al.), à Odessa. — 1873.  
LA VILLE DE MIRMONT (de), maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1888.  
\* LEBÈGUE (Henri), licencié ès lettres, 95, boulevard Saint-Michel — 1888.  
LE BLANT (E.), membre de l'Institut, ancien directeur de l'École française de Rome, 7, rue Leroux (avenue du bois de Boulogne). — 1867.  
LECHAT, chargé de cours à la Faculté des lettres, 8, rue de l'Argenterie, à Montpellier. — 1891.  
\* LECOMTE (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.



- LE FOYER (H.), avocat, 252, rue de Rivoli. — 1892.
- \* LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa. — 1873.
- LEGENTIL (V.), professeur en retraite, 15, rue de l'Église Saint-Julien, à Caen. — 1868.
- LEGRAND (Adrien), agrégé de l'Université, 15, rue du Château, à Neuilly. — 1890.
- \* LEGRAND (Émile), professeur à l'École des langues orientales vivantes. — 1870.
- LEGRAND (Philippe-Ernest), maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon. — 1892.
- LELIOUX (Armand), chef-adjoint du service de la sténographie au Sénat, 36, rue de Vaugirard. — 1879.
- LEMAITRE (Raoul), président du tribunal civil, à Argentan (Orne). — 1874.
- LEMERCIER, maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, 20, rue Guilbert. — 1893.
- LÉOTARD (Eug.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté libre des lettres, 3, cours Morand, à Lyon. — 1868.
- LEQUARRÉ (Nicolas), professeur à l'Université de Liège (Belgique), rue André-Dumont. — 1872.
- \* LEREBoullet (D<sup>r</sup> Léon), membre de l'Académie de médecine, 44, rue de Lille. — 1872.
- LERICHE (J.), professeur agrégé de l'Université de France pour la langue anglaise, 19, Tavistock Road, Westbourne Park, à Londres. — 1877.
- LEROUX (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.
- LEROY (Alph.), professeur à l'Université, 34, rue Fusch, à Liège. — 1868.
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), membre de l'Institut, 69, rue Pigalle. — 1870.
- LE SOURD (docteur E.), directeur de la *Gazette des hôpitaux*, 4, rue de l'Odéon. — 1883.
- \* LESSEPS (Ferdinand de), de l'Académie française, ancien président de la Compagnie universelle du canal de Suez, 9, rue Charras. — 1884.
- \* LEUDET (M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup>), 49, boulevard Cauchoise, à Rouen — 1887.
- LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 7, sentier des Tibiles, à Bellevue (Seine-et-Oise). — 1867.
- \* LEVIEZ (Ernest), directeur de la Compagnie d'assurance contre l'incendie l'*Urbaine*, 27, rue du Mont-Thabor. — 1886.
- LÉVY (Georges-Raphaël), 80, boulevard de Courcelles. — 1888.
- LIARD, directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique. — 1884.
- LIMPRITIS, avocat, à Alexandrie. — 1877.
- LINTILHAC, professeur de seconde au Lycée Louis-le-Grand, 3, rue de Cluny. — 1892.
- \* LUDLOW (Thomas-W.), Cottage Lawn Yonkers, New-York City, et à Paris, chez M. Terquem, libraire, 31, boulevard Haussmann. — 1881.

LYCÉE MONTAIGNE. — 1885.

- \* MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, Bedford Street, Covent-Garden, W. C., à Londres. — 1878.
- \* MAGGIAR (Octave), négociant, 28, rue Saint-Lazare. — 1868.
- MAGNABAL, inspecteur général de l'instruction publique en retraite, rue Thiers, 24, à Clamart. — 1867.
- \* MAISONNEUVE (Jean), libraire-éditeur, 25, quai Voltaire. — 1875.
- MALIACA (Abraham), professeur, à Constantinople. — 1868.
- MALIADIS (Démétrius), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1868.
- \* MALLORTIE (H. de), principal du collège, à Arras. — 1870.
- MANOS (Alexandre), à Balaci (Roumanie). — 1893.
- MANOS (Th.-A.), lieutenant d'artillerie, 6, rue Phidias, à Athènes. — 1893.
- \* MANOUSSIS (Constantin), à Athènes. — 1869.
- \* MANOUSSIS (Démétrius), à Paris, 4, rue Christophe-Colomb. — 1869.
- \* MANZAVINOS (R.), à Odessa. — 1873.
- MANZAVINOS (Nicos), docteur en droit, à Athènes. — 1889.
- MARATOS (le dr), au Caire. — 1873.
- MARCHEIX, sous-bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts. — 1885.
- MARINOS (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.
- MARTHA (Constant), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 53, rue du Cherche-Midi. — 1873.
- MARTHA (Jules), chargé de cours à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux. — 1881.
- MARTIN (Abel-Tommy), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 3, rue Frédéric-Bastiat, — 1871.
- MARTIN (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Nancy. — 1887.
- \* MASPERO (G.), membre de l'Institut, professeur au collège de France, 24, avenue de l'Observatoire. — 1877.
- MASQUERAY (P.), maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux, 74, rue Pèlerin. — 1893.
- MAUCOMBLE (Émile), avoué près le Tribunal civil de la Seine, 28, rue Joubert — 1876.
- MAULDE (de), directeur de la Société d'histoire diplomatique, 10, boulevard Raspail. — 1887.
- MAUROUARD, secrétaire de la légation de France, à Athènes, chez M. G. Maurouard, 1, rue d'Argenson. — 1891.
- \* MAVRO (Spiridion), à Taganrog. — 1873.
- MAVROCORDATO (Alexandre), lieutenant d'infanterie, à Athènes. — 1890.
- \* MAVROCORDATO (le prince Nicolas), ministre de Grèce à Constantinople. — 1868.
- MAVROCORDATO (Dimitrios-A.), négociant, à Athènes. — 1867.
- \* MAVROCORDATO (M.), à Odessa. — 1873.
- \* MAVROMICHALIS (Kyriacoulis Petrou), député, 1, rue Coumbari, à Athènes. — 1888.

- MAVROMMATIS**, député, ancien consul général de Grèce à Constantinople, à Athènes. — 1891.
- MAYROYENI-BEY** (Alexandre), ministre de Turquie à Washington. — 1891.
- MAYROYENI-BEY** (Démétrius), consul général de Turquie, à Marseille, 43, cours Pierre Puget. — 1891.
- MAYRARGUES** (Alfred), ancien professeur, trésorier de l'Alliance française, 103, boulevard Malesherbes. — 1868.
- \* **MAXIMOS** (P.), à Odessa. — 1879.
- MELAS** (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.
- MELAS** (Léon), à Athènes. — 1893.
- MELAS** (Michel), maire d'Athènes, rue de l'Université, à Athènes. — 1890.
- MENGIN** (Paul), 11, rue Neuve, à Versailles. — 1888.
- MENGOLA** (D.), avocat, à Alexandrie. — 1887.
- METAXAS** (Gerasimos), docteur-médecin, 95, rue de Rome, à Marseille. — 1887.
- METAXAS** (St.), docteur-médecin, 22, rue Mazagran, à Marseille. — 1867.
- MEUNIER DU HOUSOY**, 22, rue de Prony. — 1870.
- \* **MEYER** (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue Lamothe-Piquet. — 1884.
- MEYNIAL** (Ed.), professeur agrégé à la Faculté de droit de Montpellier, 4, rue des Trésoriers-de-la-Bourse. — 1893.
- MÉZIÈRES** (Alfred), de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.
- MICHAELIDIS** (Cl.), 15, Brompton avenue, à Liverpool. — 1890.
- MICHEL** (Ch.), professeur à l'Université de Liège, 110, avenue de d'Avroy. — 1893.
- MICHELI** (Horace), 28, rue Fédérale, Berne. — 1888.
- \* **MICHON** (Etienne), attaché aux Musées du Louvre, 33, rue de Babylone. — 1893.
- MILIARAKIS**, homme de lettres, à Athènes. — 1875.
- \* **MILLIET** (Paul), 95, boulevard Saint-Michel. — 1889.
- \* **MISTO** (H.-P.), négociant, à Smyrne. — 1880.
- \* **MONCEAUX** (Paul), professeur de rhétorique au lycée Henri IV, 96, rue de Rennes. — 1885.
- MONFERRATO** (Antoine), avocat, à Athènes. — 1890.
- MONNIER**, professeur à la Faculté de droit, 15, rue Badineau, Bordeaux. — 1893.
- MONOD** (Gabriel), directeur de la *Revue historique*, maître de conférences à l'École normale supérieure, 18 bis, rue du Parc de Clagny, à Versailles.
- MORAÏTIS** (Spyridion), à Athènes. — 1887.
- MORAÏTIS** (Démétrius), professeur à Londres, 72, Ashmore-Road. — 1879.
- MOSSOT**, professeur au lycée Condorcet, 20, rue de Verneuil. — 1878.
- MOURAUX**, étudiant à la Faculté des lettres de Lille. — 1893.
- MÜNTZ** (Eugène), membre de l'Institut, conservateur de la Biblio-

- thèque de l'École nationale des Beaux-Arts, 14, rue de Condé.  
— 1887.
- MYRIANTHEUS (d<sup>r</sup> Hiéronymos), archimandrite, 19, rue Candolle, à Genève. — 1879.
- \* NEGROPONTE (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
- NEGROPONTES (Jean), 13, quai d'Orsay. — 1893.
- \* NEGROPONTES, 38, rue de Lisbonne. — 1890.
- \* NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, près de l'orphelinat des jeunes filles, à Athènes. — 1868.
- NICOLE, professeur à la Faculté des lettres 6, rue Petitot, Genève.  
— 1891.
- \* NICOLOPOULO (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
- \* NICOLOPOULO (Nicolas-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
- NICOT (Augustin), ancien pharmacien, à Chevreuse. — 1876.
- \* NOLHAC (Pierre de), conservateur du Musée de Versailles, au Palais de Versailles. — 1888.
- NORMAND (Ch.), architecte, 98, rue de Miroménil. — 1889.
- ODDI (F.-F.), professeur de langues, à Alexandrie (Égypte). — 1880.
- OLLÉ-LAPRUNE, maître de conférences à l'École normale supérieure, 6, place Saint-Sulpice. — 1869.
- \* OMONT (H.), conservateur-adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 30, rue Raynouard. — 1884.
- ORPHANIDÈS (Démétrius), professeur de médecine à l'Université d'Athènes. — 1868.
- OULIANOFF (L.-L.), juge de paix à Nicolaïeff. — 1888.
- OÛRSEL (Paul), 36, rue de l'Arcade. — 1867.
- OUVRHÉ, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1892.
- \* PAISANT (Alfred), Président du tribunal civil de la Seine, 35, rue Neuve, à Versailles. — 1871.
- PANAS (le d<sup>r</sup> F.), professeur de clinique ophthalmologique à la Faculté de médecine, 17, rue du général Foy. — 1875.
- PANTAZIDES (J.), recteur de l'Université d'Athènes. — 1889.
- \* PAPADIMITRIOU (Sinodis), à Odessa. — 1893.
- PAPADOPOULOS KERAMEUS, à Saint-Pétersbourg. — 1888.
- PAPAMARCOS (Charissios), directeur de l'École normale à Athènes.  
— 1882.
- PAPANASTASSIOU (Panaghiotis), ancien directeur du Gymnase du Pirée, à Athènes. — 1889.
- PAPAVASSILIOU (G.), professeur à Athènes. — 1889.
- PARIS (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 3, rue de Pomereu. — 1868.
- PARISSIS (D<sup>r</sup> N.), agrégé de l'Université d'Athènes, au Caire. — 1889.
- \* PARMENTIER (le général Théodore), 5, rue du Cirque. — 1872.
- \* PASPATIS (Georges), à Athènes. — 1888.
- PASSERAT (Louis), professeur agrégé en retraite, 3, rue Gustave Courbet. — 1874.

- PASSY (Louis), député de l'Eure, 45, rue de Clichy. — 1867.  
PAULIN, architecte du gouvernement, 6, rue des Écuries d'Artois. — 1893.  
\* PÉLICIER (P.), archiviste de la Marne, à Châlons. — 1867.  
PELISSIER, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1893.  
PEPIN-LEHALLEUR (Adrien), 14, rue de Castiglione. — 1880.  
PEREIRE (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.  
\* PERRARD (Émile), professeur au collège Stanislas, 29, rue Saint-Placide. — 1887.  
PERROT (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1867.  
PERSON (Émile), professeur au lycée Condorcet, 23, rue de Constantinople. — 1877.  
\* PERSOPOULO (N.), à Odessa. — 1873.  
PESSONNEAUX (Raoul), professeur au lycée Henri IV, 80, rue Bonaparte. — 1888.  
PETIT DE JULLEVILLE, professeur à la Faculté des lettres, 68, rue La Fontaine. — 1868.  
PETITJEAN (J.), professeur au Lycée Buffon, 150, rue de Vaugirard. — 1893.  
\* PEYRE (Roger), professeur d'histoire au Collège Stanislas, 13, rue Jacob. — 1879.  
\* PHARDYS (Nicolas-B.), ancien directeur de l'École hellénique de Cargèse, à Samothrace par Dede-agadj, chez MM. Hampouri frères. — 1884.  
PHARMACOPOULO (P.), 27, rue Lacépède. — 1887.  
PICARD (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.  
\* PISPAS (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.  
PLÉSENT (Ch.), professeur au lycée de Bordeaux, 69, rue Leberthon. — 1893.  
POFFONDIS, 98, rue de Rennes. — 1879.  
POITRINEAU, inspecteur d'Académie à Rennes. — 1869.  
POMMERAYE (E. de la), avocat, à Marseille, 4, rue de la République. — 1887.  
\* POTTIER (Edmond), professeur à l'École du Louvre, 4, rue Beethoven, à Passy. — 1884.  
POTTIER (René-Jean), professeur suppléant au Lycée Condorcet, 26, rue Joubert. — 1870.  
PRAROND (Ernest), 42, rue de Lillers, Abbeville. — 1871.  
PROVELEGHIOS (Aristomène), chef du secrétariat de l'Université, à Athènes. — 1889.  
PSARAS, professeur, à Athènes. — 1871.  
\* PSICHA (Étienne), à Athènes. — 1884.  
PSICHARI (Jean), agrégé de l'Université, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, 77, rue Claude-Bernard. — 1879.  
PUECH (Aimé), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. — 1892.  
RADET (G.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 7, rue de Cheverus, Bordeaux. — 1890.

- \* RAGON (l'abbé), professeur à l'École des Carmes, 77, rue de Vaugirard. — 1888.
- RALLI (Théodore-A.), à Alexandrie. — 1879.
- RALLI, SCHILIZZI et ARGENTI, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
- \* RAMBAUD (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, 76, rue d'Assas. — 1870.
- REINACH (H.-J.), 31, rue de Berlin. — 1890.
- \* REINACH (Joseph), député des Basses-Alpes, 6, avenue Van-Dyck. — 1888.
- \* REINACH (Salomon), conservateur adjoint au musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 38, rue de Lisbonne. — 1878.
- \* REINACH (Théodore), directeur de la *Revue des Études grecques*, 26, rue Murillo. — 1884.
- \* RENIERI (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1867.
- REVILOUT, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1869.
- REYNAUD, professeur de rhétorique au lycée de Montpellier. — 1893.
- RICHARD (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.
- RICHARDOT, professeur au Collège Stanislas, 44, rue Saint-Placide. — 1893.
- RIEDER, ancien directeur de l'École alsacienne, 28, avenue de l'Observatoire. — 1878.
- RISTELHUBER, ancien bibliothécaire, 7, rue de la Douane, à Strasbourg. — 1889.
- ROBERTI (A.), professeur d'anglais au Collège de Bernay (Eure), 13, rue de l'Abbatiale. — 1873.
- ROBIOU (Félix), correspondant de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des lettres, 15, quai Chateaubriand, à Rennes. — 1872.
- RODOCANACHI (Th.-E.), négociant, 14, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
- \* RODOCANACHI (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
- \* RODOCANACHI (P.), 42, avenue Gabriel. — 1867.
- RODOCANACHI (Emmanuel), 54, rue de Lisbonne. — 1892.
- ROMANOS (A.), chargé d'affaires de la légation hellénique, à Londres. — 1891.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte. — 1867.
- \* ROTHSCCHILD (baron Edmond de), 21, rue Laffitte. — 1884.
- ROUFF (l'abbé), 19, rue N.-D. des Champs. — 1887.
- ROUKIS (A.), directeur de l'*Éphéméris*, à Athènes. — 1889.
- ROUX (Ferdinand), avocat, à Issoire (Puy-de-Dôme). — 1887.
- \* RUELLE (Ch.-Émile), conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 195, rue de Vaugirard. — 1869.
- SAGLIO (Edmond), membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre, 24, rue de Condé. — 1868.

- SAKELARIDIS (Dimitri), à Alexandrie. — 1888.
- SAKELAROPOULOS (J.-C.), directeur du Gymnase, à Athènes. — SALONE (Émile), professeur au Lycée Condorcet, 37, rue de Lille. — 1888.
- SANSON (Ernest), architecte, 48, rue d'Anjou. — 1888.
- \* SARAKIOTIS (Basile), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.
- \* SARAPHIS (Aristide), négociant à Mételin (Turquie). — 1868.
- SARCEY (Francisque), 59, rue de Douai. — 1868.
- \* SATHAS (Constantin), ponte Balbi, à Venise. — 1874.
- SAVVAS-PACHA. — 1892.
- \* SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. — 1879.
- \* SCARAMANGA (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.
- \* SCARAMANGA (Jean-A.), à Taganrog (Russie). — 1870.
- \* SCARAMANGA (Pierre-J.), attaché à la légation hellénique à Paris, 6, rue Le Chatelier (place Pereire). — 1872.
- \* SCARAMANGA (Jean-E.), 2, allées des Capucines, à Marseille. — 1876.
- SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 27, avenue d'Antin. — 1888.
- SCHWILGUÉ (Charles), licencié ès-lettres, 48, rue Saint-Placide. — 1893.
- SENART (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François I<sup>er</sup>. — 1867.
- SESTIER (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. — 1881.
- SÈZE (Romain de), 76, rue de Seine. — 1893.
- \* SINADINO (Michel), 20, rue des Pyramides. — 1880.
- SINOIR, professeur de rhétorique au Lycée de Laval. — 1892.
- SIPHNAIOS (Jean), négociant, à Constantinople. — 1868.
- SKIAS (André), 104, rue de Solon, à Athènes. — 1892.
- SKLIROS (Georges-Eustache), 289-291, Regent Street, à Londres. — 1876.
- SOREL (Albert), membre de l'Institut, secrétaire de la présidence du Sénat. — 1871.
- \* SOUCHU-SERVINIÈRE, docteur-médecin, à Laval. — 1876.
- \* SOUTZO (prince Grégoire-C.), ancien sénateur de Roumanie, 29, rue Calzea, à Bucharest. — 1888.
- \* SOUTZO (prince Constantin-D.), officier du Sauveur de Grèce, à Slobosia-Corateni, district de Phimnic (Roumanie). — 1888.
- \* SOUVADZOGLOU (Basile), négociant, à Constantinople. — 1878.
- SPILIOTAKIS, ancien ministre des affaires étrangères, à Athènes. — 1889.
- STAMOULIS (Anastase), négociant, à Silyvrie (Turquie). — 1874.
- STEPHANOS (D<sup>r</sup> Clon), à Athènes. — 1879.
- STICKNEY (Austin), 37, West 17<sup>th</sup> Street, à New-York. — 1889.
- \* SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — 1883.
- SVORONOS (Jean), directeur du cabinet des médailles, à Athènes. — 1891.
- \* SYNGROS (A.), à Athènes. — 1877.
- TALBOT (Eugène), professeur honoraire de l'Université, 44, rue du Bac. — 1867.

- TAMVACOS (N.-D.), à Constantinople. — 1874.
- \* TANNERY (Paul), chef de bureau au Ministère des Finances, 2, Square du Roule. — 1885.
- TANTALIDÈS (Démétrius), à Constantinople au secrétariat du Patriarchat. — 1890.
- TASCHER DE LA PAGERIE (Robert duc de), à Neubourg (Bavière). — 1886.
- \* TELFY (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth. — 1869.
- TEMPLIER (l'abbé), professeur de seconde au Petit séminaire de Versailles. — 1892.
- TERNAUX-COMPANS, conseiller d'ambassade, 31, rue Miroménil. — 1878.
- TERRIER, professeur au lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.
- THALÈS (le d<sup>r</sup> M.), à Athènes. — 1890.
- \* TOUGARD (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur au petit séminaire de Rouen. — 1867.
- \* TOURNIER, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon. — 1867.
- \* TOURTOULON (baron de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — 1869.
- \* TRAVERS (Albert), directeur des Postes et Télégraphes de l'Yonne, à Auxerre. — 1885.
- TRÉLAT (Émile), député de la Seine, directeur de l'école spéciale d'architecture, 17, rue Denfert-Rochereau. — 1877.
- TRÉVERRET (Armand de), professeur à la Faculté des lettres, 170, rue de Pessac, Bordeaux, — 1869.
- \* TSACALOTOS (E.-D.), à Athènes. — 1873.
- TSIVANOPOULOS (Isocrate), à Athènes. — 1889.
- TYPALDO (Kosakis-G.), boulevard Amélie, à Athènes. — 1891.
- \* UNIVERSITÉ D'ATHÈNES. — 1868.
- VALAVANIS (Joachim), à Constantinople. — 1889.
- VALETTAS (J.-N.), professeur, 16, Durham Terrace, Westbourne Park, W. à Londres. — 1867.
- \* VALIERI (Octave), 2, Kensington Park Gardens, à Londres. — 1879.
- \* VALIERI (Jérôme), 65, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1868.
- VAPHIADIS (Apostolos), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.
- VAST (Henri), professeur au lycée Condorcet, 9, rue de Greffulhe, — 1878.
- VAYSSIÉ, Tunis, *Agence Havas*. — 1891.
- VENETOCLES (Dém.), directeur du lycée grec, à Alexandrie. — 1879.
- \* VENIERIS (Anastase), directeur de l'Institut hellénique de Galatz (Roumanie). — 1885.
- VÉRIN, professeur de philosophie à l'École de Pont-Levoy (Loiret-Cher). — 1869.



- VERNA** (baron de), au château de Haute-Pierre, par Crémieu (Isère). — 1869.
- VIDAL DE LABLACHE**, maître de conférences à l'École normale supérieure. — 1870.
- \* **VLASTO** (Antoine), 146, avenue des Champs-Élysées. — 1884.
- \* **VLASTO** (Étienne-A.), 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1875.
- \* **VLASTO** (Ernest), ingénieur, 69, boulevard Haussmann. — 1884.
- \* **VLASTO** (Théodore), chez MM. Ralli frères, à Liverpool. —
- VOGUÉ** (marquis de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert. — 1875.
- \* **VOULISMAS** (Eust.), archevêque de Corfou. — 1873.
- VOUYRAS** (Stavros-Jean), journaliste, à Constantinople. — 1868.
- VRYZAKIS** (Constantin), docteur en droit, à Athènes. — 1889.
- \* **VUCINA** (A.-G.), à Odessa. — 1873.
- \* **VUCINA** (Emmanuel-G.), 1, rue Xantippe, à Athènes. — 1873.
- \* **VUCINA** (Jean-G.), à Odessa. — 1873.
- 
- \* **WADDINGTON** (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, 11 bis, rue Dumont d'Urville. — 1867.
- WADDINGTON** (Ch.), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 50, rue de la Tour-d'Auvergne. — 1873.
- WAGENER** (A.), administrateur de l'Université de Gand, à Gand. 27, boulevard Zoologique. — 1873.
- WALLON** (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.
- WATEL**, professeur au lycée Condorcet, 105, rue Miroménil. — 1874.
- WEIL** (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, 10<sup>bis</sup>, rue du Pré-aux-Clercs. — 1867.
- \* **WESCHER** (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, 27, rue Notre-Dame des Champs. — 1867.
- 
- \* **XANTHOPOULOS** (Démétrius), rue Sophie, maison Mavro, à Odessa. — 1879.
- XYDAKIS** (Nicolas), à la légation hellénique, 46, rue Pierre-Charron. — 1890.
- \* **XYDIAS** (Nicolas), artiste peintre, 19, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. — 1884.
- \* **XYDIAS** (S.), à Céphalonie (Grèce). — 1873.
- 
- ZAFIROPOULO** (Étienne), 11, cours du Chapitre, à Marseille. — 1877.
- ZAIMIS** (Assemakis), à Athènes. — 1891.
- ZAIMIS** (Panaghiotis), officier de l'armée grecque, à Athènes. — 1890.
- ZAJA** (Louis), avocat, à Alexandrie. — 1880.
- ZALOCOSTA** (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
- ZAPPAS** (Christos), 46, rue Luterana, à Bucharest. — 1888.

ZARIFI (Périclès), banquier, 20, allées des Capucines, à Marseille.  
— 1867.

ZIGAVINOS (Grégoire), archimandrite, à Marseille. — 1891.

\* ZOGRAPHOS (Christakis Effendi), banquier, fondateur du prix Zo-  
graphos. — 1868.

\* ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, 6, avenue Percier.  
— 1868.

ZOGRAPHOS (Solon), 21, avenue de l'Opéra. — 1876.

ZYROMSKI, maître de conférences à la Faculté des lettres, 91,  
rue François-de-Sourdis, Bordeaux. — 1893.

---

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

---

**Athènes.**

Ecole française d'Athènes.  
Institut archéologique allemand.  
Société archéologique.  
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.  
Société hygiénique.

**Auxerre.**

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

**Baltimore (États-Unis).**

John Hopkin's University.

**Besançon.**

Société d'émulation du Doubs.

**Boston.**

Archæological Institute of America.

**Bruzelles.**

Société des Bollandistes.

**Constantine.**

Société archéologique du département de Constantine.

**Constantinople.**

Syllogue littéraire hellénique.

**Le Havre.**

Société havraise d'études diverses.

**Londres.**

Society for the promotion of Hellenic studies.

**Marseille.**

Comité *Coray*.

**Montpellier.**

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

**Nancy.**

Académie de Stanislas.

**Rome.**

Ecole française de Rome.

**Senlis.**

Comité archéologique.

**Smyrne.**

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

**Washington.**

Smithsonian Institution.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association.

*Paris.*

Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.  
Revue critique d'histoire et de littérature.  
Bulletin critique.  
Annales du musée Guimet.  
L'Orient.

*Athènes.*

Ἀνάκλασις.  
Ἑστία.  
Εἰκονογραφημένη Ἑστία.  
Ἑφημερίς.  
Ἑβδομάς.  
Γαληνός.  
Φοῖβος.  
Ἦρα.  
Παλιγγενεσία.  
Διδάκτασις τῶν παιδῶν.

*Baltimore.*

American Journal of philology.

*Bordeaux.*

Annales de la Faculté des Lettres.

*Bucarest.*

Οἱ Σύλλογοι.

*Constantinople.*

Ἡμερολόγιον τῆς Ἀνατολῆς, par A. Paleologos.  
Νεολόγος.  
Κωνσταντινούπολις.

*Leipzig.*

Byzantinische Zeitschrift.

*Trieste.*

Νέα ἡμέρα.

---

**PRIX DÉCERNÉS**  
**DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION**  
**(1868-1892)**

---

1868. Prix de 500 fr. M. TOURNIER, Édition de Sophocle.  
— Mention honorable. M. BOISSÉ, 9<sup>e</sup> vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.
1869. Prix de l'Association. M. H. WEIL, édition de sept tragédies d'Euripide.  
— Prix Zographos. M. A. BAILLY, *Manuel des racines grecques et latines*.  
— Mention très honorable. M. BERNARDAKIS, Έλληνική γραμματική.
1870. Prix de l'Association. M. Alexis PIERRON, Édition de l'Iliade.  
— Prix Zographos. M. PAPPANIGOUPOULOS, *Histoire nationale de la Grèce*.
1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile RUELLE, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.  
— Prix Zographos. Partagé entre M. SATHAS (Ανέκδοτα ελληνικά, Χρονικόν ανέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Έλλάς, Νεοελληνική φιλολογία, Νεοελληνικής φιλολογίας παράστημα) et M. VALETTAS (Δονάδδωνος ιστορία της αρχαίας ελληνικής φιλολογίας εξελληνισθείσα μετά πολλών προσθηκών και διορθώσεων).
1872. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)  
— Prix Zographos. (N'a pas été décerné.)  
— Médaille de 500 fr. M. POLITIS, Μελέτη επί του βίου των νεωτέρων Έλλήνων.
1873. Prix de l'Association. M. Amédée TARDIEU, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.  
— Médaille de 500 fr. M. A. BOUCHERIE, Έρμηνεύματα et Καθημερινή όμιλία, *textes inédits attribués à Jules Pollux*.  
— Médaille de 500 fr. M. A. de ROCHAS D'AIOLUN, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance*.  
— Prix Zographos. M. COUMANOUDIS (É.-A.), Άττικής έπιγραφαί έπιτύμβιοι.  
— Médaille de 500 fr. M. C. SATHAS, *Bibliotheca graeca medii aevi*.
1874. Prix de l'Association. M. C. WESCHER, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quae supersunt, graece et latine*.  
— Prix Zographos. M. Émile LEGRAND, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois*.  
— Mention très honorable. M. E. FILLEUL, *Histoire du siècle de Périclès*.  
— Mention très honorable. M. Alfred CROISSET, *Xénophon, son caractère et son talent*.
1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. SATHAS (*Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula*) et M. PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine*.  
— Prix Zographos. Partagé entre M. MILIARAKIS (Κυκλαδικά) et M. Margarithis DIMITZA (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. LALLIER (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critias tyranni vita ac scriptis*; 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au 7<sup>e</sup> et au 14<sup>e</sup> siècles avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. BRYKNIOS (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).
- Prix Zographos. MM. COUMANOUDIS et CASTORCHIS, directeurs de l'Ἀθήναιον.
1877. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)
- Prix Zographos. MM. BAYET et DUCHESNE. *Mission au mont Athos*.
1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. AUBÉ (Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français) et M. Victor Prou (Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).
- Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique*.
1879. Prix de l'Association. M. E. SAGLIO, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.
- Prix Zographos. M. P. DECHARME, *Mythologie de la Grèce antique*.
1880. Prix de l'Association. M. Ex. CAILLEMER, *Le droit de succession légitime à Athènes*.
- Prix Zographos. M. Henri VAST, *Études sur Bessarion*.
1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. GEVAERT, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité*.
- Prix Zographos. M. A. CARTAULT, *La trière athénienne*.
1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. COLLIGNON (*Manuel d'archéologie grecque*) et M. V. PROU (*Les théâtres d'automates en Grèce, au 11<sup>e</sup> siècle de notre ère*).
- Prix Zographos. Partagé entre M. J. MARTHA (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdotes athéniens*) et M. P. GIRARD (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes*).
1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice CROISSET (*Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*) et M. COUAT (*La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*).
- Prix Zographos. Partagé entre M. CONTOS (Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναρρήματα εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν) et M. Emile LEGRAND (*Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, II, III).
1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max BONNET (*Acta Thomæ, partim inedita*) et M. Victor HENRY (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque*).
- Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste CHOISY (*Études sur l'architecture grecque*), et M. Edmond POTTIER (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques*).
1885. Prix de l'Association. M. Salomon REINACH, *Manuel de philologie classique*.
- Prix Zographos. M. Olivier RAYET, *Monuments de l'art antique*.
1886. Prix de l'Association. *Le Sylloge littéraire hellénique de Constantinople*. Recueil annuel.
- Prix Zographos. Partagé entre M. Am. HAUVETTE-BESNAULT (*De archonte rege*; — *Les Stratèges athéniens*. Thèses pour le doctorat ès lettres) et M. BOUCHÉ-LECLERCQ (*Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen et G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque*).
1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert MARTIN (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur les *Cavaliers athéniens*) et M. Paul MONCEAUX (Thèses *De Communi Asiæ provinciæ* et sur les *Prozénies grecques*).
- Prix Zographos. Partagé entre M. PAPADOPOULOS KERAMEUS (Ouvrages divers sur l'antiquité grecque) et Paul TANNERY (Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque).

1888. Prix de l'Association. M. HOMOLLE, Thèses pour le doctorat ès lettres (*Les archives de l'intendance sacrée à Délos.— De antiquissimis Dianae simulacris deliacis*).
- Prix Zographos. *Ἑστία*, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.
  - Mention très honorable. M. CUCUEL, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon; Œuvres complètes de l'orateur Antiphon*, traduction française.
  - Mention très honorable. M. l'abbé ROUFF, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.
1889. Prix de l'Association. M. Henry OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*.
- Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. DIEHL (*Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*) et M. Spiridion LAMBROS (Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὁρους ἑλληνικῶν κωδίκων).
1890. Prix de l'Association. M. G. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au x<sup>e</sup> siècle. Nicéphore Phocas*.
- Prix Zographos. M. MILIARAKIS, *Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία* (1800-1889).
1891. Prix de l'Association. M. Edmond POTTIER, *Les Statuettes de terre cuite dans l'antiquité*.
- Prix Zographos. Partagé entre M. SAKKÉLION (Βιβλιοθήκη πατριαρχική), et M. LATYSCHEV (*Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini*).
1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. COSTOMIRIS (*Livre XII d'Aélius, inédit*), M. P. MILLIET (*Études sur les premières périodes de la céramique grecque*), et M. A.-N. SKIAS (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).
- Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé BATIFFOL (*Thèse sur l'abbaye de Rossano, et autres travaux de paléographie grecque*), et M. SVORONOS (*Numismatique de la Crète ancienne*).
  - Prix Zappas. MM. les abbés AUVRAY et TOUGARD (*Édition critique de la petite catéchèse de St Théodore Studite*).
1893. Prix de l'Association: (N'a pas été décerné.)
- Prix Zographos. Partagé entre M. George RADET (*De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis et La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades. Thèses pour le doctorat ès lettres*) et M. Jean DUPUIS, (*Théon de Smyrne, texte et traduction*).
  - Prix Zappas. M. NICOLE, *Les scolies genevoises de l'Illiade et Le Livre du préfet*.
-

## PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION.

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

---

**Année 1893.**

---

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS,  
DE SCEAUX, DE VANVES ET DE VERSAILLES.

*Rhétorique.* (Version grecque). — Albert Lévy, élève du Lycée Lakanal.  
*Seconde.* (Version grecque). — Monod, élève du Lycée Charlemagne.  
*Troisième.* (Thème grec). — Drognat Landré, élève du Lycée Louis-le-Grand.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES  
DES DÉPARTEMENTS.

*Rhétorique.* (Version grecque). — Acker, élève du Lycée Faidherbe, à Lille.

---



## DÉCRET ATHÉNIEN DE L'AN 333

L'inscription a été trouvée dans les fouilles entreprises dans les ruines du temple d'Amphiaraios par la Société Archéologique d'Athènes. Il serait inutile de reproduire le texte épigraphique ; il suffit de donner la transcription d'après la copie publiée par M. Léonardos dans l'*Ἐφημερίς ἀρχαιολογική* (1889, p. 14) = *Corpus inscr. gr. Græc. septentr.* 3499.

Θεοί

Ἐπὶ Νικοκράτους ἄρχοντος, ἐπὶ τῆς Διγηίδος  
πρώτης πρυτανείας ἦι Ἀρχέλας Χαιρίου Παλ-  
ληνεὺς ἐγγραμμάτευεν, Μεταγειντιῶνος ἐνά-  
5 τῆι Ἰσταμένου, ἐνάτῃ καὶ τριακοστῇ τῆς  
πρυτανείας, τῶν προέδρων ἐπεψήφισεν Νικί-  
ας Θημακειεύς. Ἔδοξεν τῶι δήμῳι. Χαιριωνίδ-  
ης Λυσανίου Φλυεὺς εἶπεν · περὶ ὧν ὁ δῆμος προ-  
σέταξεν τῇ βουλῇι προβουλεύσασαν ἕξεν-  
10 εγκεῖν (1) περὶ Πυθέου καθ' ὃ τι τιμηθήσεται ὑπὸ  
τοῦ δήμου, τύχηι ἀγαθῇι, δεδόχθαι τῶι δήμῳι  
· ἐπειδὴ Πυθέας αἰρεθεὶς ἐπὶ τὰς κρήνας τῶ-  
ν τε ἄλλων τῶν ἐν τῇι ἄρχῃι ἐπιμελεῖται καλ-  
ῶς καὶ φιλοτίμως καὶ νῦν τήν τε πρὸς τῶι τοῦ  
15 Ἄμμωνος ἱερῶι κρήνην καὶ τὴν ἐξωικοδόμηκ-  
εν καὶ τήν ἐν Ἀμφιαράου κρήνην κατεσκευάκ-  
εν καὶ τῆς τοῦ ὕδατος ἀγωγῆς καὶ τῶν ὑπονύμ-  
ων ἐπιμελεῖται ἀτόθι, ἐπαινέσαι Πυθέαν

(1) Le lapicide a gravé par erreur ΕΙΓΚΕΝ.

Σωσιδῆμου Ἄλωπεκῆθεν ἐπειδὴν τὰς εὐθύνας  
 20 ρ δῶι καὶ στεφανῶσαι αὐτὸν χρυσοῖι στεφάνω-  
 ι ἀπὸ Χ δραχμῶν ἀρετῆς ἕνεκα καὶ δικαιοσ-  
 ύνης τῆς περὶ τὴν ἐπιμέλειαν τῶν κρηνῶν, ὅπ-  
 ως ἂν καὶ οἱ ἄλλοι οἱ ἄει χειροτονοῦμενοι ἐ-  
 πι τὰς κρήνας φιλοτιμῶνται ἕκαστοι εἰς τὸ-  
 25 ν δῆμον ἀναγράψαι δὲ τότε τὸ ψήφισμα καὶ τὸ  
 τῆς βουλῆς εἰς στήλας λιθίνας δύο τὸν γρα-  
 μματῆα τὸν κατὰ πρυτανείαν καὶ στῆσαι μία-  
 ν μὲν ἐν τῷ τοῦ Ἄμμωνος ἱερῶι, μίαν δὲ ἐν Ἄμφ-  
 ιαράου, εἰς δὲ τὴν ἀναγραφὴν τῶν στηλῶν δότ-  
 30 ω δὲ ταμίαι τοῦ δήμου ΔΔ δραχμὰς ἑκατέρας  
 τῆς στήλας ἐκ τῶν εἰς τὰ κατὰ ψήφισματα ἀνα-  
 λισκομένων τῷ δήμῳ.  
 [Ἔδοξεν τῇ βουλῇ. Ὅγ] δόηι καὶ τριακόστηι  
 [τῆς πρυτανείας.....

« Archontat de Nicocratès, première prytanie, de la tribu  
 Ægeis, secrétaire Archélas, fils de Chærias, du dème de Pallène, le  
 9 du mois Métagitnion, trente-neuvième jour de la prytanie, pré-  
 sident des proédres Nicias du dème de Thémacé, décret du peu-  
 ple. Chæronidès, fils de Lysanias, du dème de Phlya, a fait la  
 proposition suivante : Considérant que le peuple a enjoint au  
 conseil d'apporter un avis préalable sur les honneurs à décerner  
 par le peuple à Pythéas ; à la bonne fortune, attendu que Pythéas  
 nommé pour le service des eaux s'occupe avec zèle et succès des  
 devoirs de sa charge, et que présentement il a édifié une fontaine  
 neuve près du temple d'Ammon et mis en état la fontaine du  
 temple d'Amphiaraios, qu'il s'est occupé, en cet endroit, d'amener  
 l'eau et d'établir les canaux, plaise au peuple de décerner un  
 éloge à Pythéas fils de Sosidémos, du dème d'Alopéké, lorsqu'il  
 aura rendu ses comptes, et une couronne d'or de la valeur de  
 1,000 drachmes, en considération du mérite et de la justice qu'il  
 a montrés dans l'intendance du service des eaux, afin que chacun  
 de ceux qui seront successivement élus pour ce service fasse  
 preuve de zèle à l'égard du peuple. Le secrétaire de la prytanie  
 fera graver le présent décret et celui du conseil sur deux stèles  
 de marbre, et placer l'une dans le temple d'Ammon et l'autre

dans le temple d'Amphiaraios; le trésorier du peuple donnera pour la gravure des stèles 20 drachmes pour chacune d'elles, en prenant cette somme sur les fonds des dépenses ouvertes par décrets du peuple.

« Décret du conseil, trente-huitième jour de la prytanie. .... »

Nicocratès fut archonte éponyme en 333/2 et l'assemblée du peuple qui vota le décret fut réunie le trente-neuvième jour de la première prytanie. Ce détail vient à propos pour fixer la durée des diverses prytanies. L'année ordinaire comptait 354 jours, l'année intercalaire 384, partagés entre les dix prytanies; six d'entre elles duraient donc 36 ou 38 jours; quatre avaient un jour de plus, c'est-à-dire 36 ou 39. Comment se répartissaient les quatre jours en excès? Suivant quelques savants, ils étaient attribués aux quatre dernières prytanies; suivant d'autres, ils étaient tirés au sort entre toutes. Le témoignage d'Aristote est contraire à l'un et l'autre système : Πρυτανεύει δ' ἐν μέρει τῶν φυλῶν ἐκάστη καθ' ὃ τι ἂν λάχῃσιν, αἱ μὲν πρῶται τέτταρες ἕξ καὶ λ' ἡμέρας ἐκάστη, αἱ δὲ ε' αἱ ὕστεραι ε' καὶ λ' ἡμέρας ἐκάστη (1). Les inscriptions contemporaines confirment l'exactitude de son témoignage et donnent les mêmes chiffres. Dans les comptes d'Éleusis de 329, il est fait mention d'une dépense de 9 drachmes par jour pour la nourriture de dix-huit ouvriers. Pour la première prytanie et pour la seconde, le total est 224 drachmes; donc chacune d'elles avait 36 jours. — La troisième et la quatrième manquent. — Pour la cinquième et la sixième, même nombre d'hommes, même dépense journalière, total 215 drachmes; donc 35 jours seulement (2). Un décret de 323, année ordinaire, est daté du trente-sixième jour de la troisième prytanie (3). Par conséquent, les quatre premières prytanies d'une année intercalaire devaient durer 39 jours; nous en avons ici la preuve, au moins pour la première prytanie de 333. Ces exemples

(1) Aristote, Πολιτεία, ch. 13. M. Unger (*Philologus*, 5<sup>e</sup> suppl. p. 654) avait refusé toute valeur aux passages de Photius et de Suidas qui donnaient trente-six jours aux quatre premières prytanies et trente-cinq aux six dernières. On voit maintenant que ce renseignement était emprunté à l'ouvrage d'Aristote.

(2) Ἐφημ. ἀρχαιολ. 1883, p. 142.

(3) *Corpus inscr. attic.* II. 182.

rapprochés du texte d'Aristote ne laissent aucun doute sur la répartition des jours entre les dix tribus prytanes; il y a là une donnée utile pour la restitution des dates mutilées, et il importe d'en tenir grand compte, quelque difficulté qui en puisse résulter.

L. 8-10. Le décret de l'assemblée avait été précédé d'un avis préalable du conseil (προβούλευμα). C'était une règle de la constitution athénienne, et l'une des plus anciennes. Elle remontait à Solon (1) et elle était encore en vigueur au temps d'Aristote (2); mais si l'apparence était restée la même, les choses avaient bien changé dans la réalité. En établissant la nécessité du προβούλευμα, Solon entendait que l'initiative des décrets appartiendrait au conseil seulement; c'était une barrière contre les témérités de la démocratie, et il avait cru donner au conseil et à l'assemblée une part équivalente du pouvoir. Mais les orateurs trouvèrent le moyen de tourner cette prescription salutaire. Il ne leur vint pas à l'idée de supprimer l'avis préalable du conseil; c'était comme un principe constitutionnel chez tous les Grecs, et dans aucune cité, une proposition ne pouvait être portée directement à l'assemblée. Mais, par un décret, le peuple enjoignait au conseil de lui apporter un probouleuma sur telle ou telle affaire; bien plus il indiquait dans quel sens cet avis devait être rédigé. Cette procédure se voit très complètement dans un décret postérieur au nôtre de quelques années (3): Premier décret du peuple enjoignant au conseil d'apporter un probouleuma sur les honneurs à décerner à Héracléidès (l. 47-51). — Probouleuma du conseil rédigé en exécution de cette injonction (l. 52-66). — Deuxième décret du peuple voté conformément à l'avis du conseil (l. 29-46). On connaît des exemples plus anciens. Vers 358, un décret du peuple ordonne au conseil d'apporter à la première assemblée un probouleuma pour la punition de ceux qui avaient attaqué la ville

(1) Προβουλεύειν (le conseil) ἔταξε τοῦ δήμου καὶ μηδὲν ἑὼν ἀπροβούλευτον εἰς ἐκκλησίαν εἰσφέρεισθαι. Plutarque, *Solon*, 19.

(2) Προβουλεύει δ' εἰς τὸν δῆμον καὶ οὐκ ἔξεστιν οὐδὲν ἀπροβούλευτον οὐδ' ὅ τι ἂν μὴ προγράψωσιν οἱ πρυτάνεις ψηφίσασθαι τῷ δήμῳ· κατ' αὐτὰ γὰρ ταῦτα ἔνοχος ἐστὶν ὁ νικήσας γραφῆ παρανόμων. Aristote, *Πολιτεία*, 45.

(3) *Mittheil. Athen.* 1883, p. 211.

d'Érétrie (1). Ce n'était pas une simple invitation à déférer aux désirs de l'assemblée, mais un ordre formel (*προσέταξεν*). Pour en assurer l'exécution, un décret du v<sup>e</sup> siècle menaçait les prytanes qui ne s'y conformeraient pas d'une amende de 10,000 drachmes chacun (2).

Ainsi, par une voie détournée, le peuple s'emparait de l'initiative que Solon lui avait refusée et qu'il avait voulu réserver au seul conseil. Celui-ci, du reste, n'avait aucun moyen de résister à l'assemblée et il n'en avait même pas la pensée. Pour les affaires graves, le probouleuma n'était plus qu'une formalité incapable d'arrêter les orateurs populaires; dans la pratique ordinaire des affaires, c'était encore une mesure utile, parce qu'elle empêchait le vote immédiat d'un décret mal conçu et assurait un examen plus sérieux par une double délibération.

L. 12-18. Le personnage honoré, Pythéas, était directeur du service des eaux *αἰρεθείς ἐπὶ τὰς κρήνας*. Cette charge n'était connue à Athènes que par un passage de la *Πολιτεία* (ch. 43) : *Τὰς δ' ἀρχὰς τὰς περὶ τὴν ἐγκύκλιον διοίκησιν ἀπάσας ποιοῦσι κληρωτάς, πλὴν ταμίου στρατιωτικῶν καὶ τῶν ἐπὶ τὸ θεωρικὸν καὶ τοῦ τῶν κρηνῶν ἐπιμελητοῦ. Ταύτας δὲ χειροτονοῦσιν, καὶ οἱ χειροτονηθέντες ἄρχουσιν ἐκ Παναθηναίων εἰς Παναθήναια*. Quelques critiques et, en particulier, Herwerden et Leeuwen, ont adopté la leçon *τοῦ τῶν κοινῶν ἐπιμελητοῦ*. On voit que la correction est inutile; l'inscription est la confirmation et le commentaire du passage d'Aristote. Cette charge était une *ἀρχή* (l. 3), ce qui entraînait une reddition de comptes (l. 19); elle donnait le droit d'infliger une amende de 50 drachmes pour certains délits ou de poursuivre devant un tribunal pour des fautes plus graves (3); aussi rappelle-t-on comme un titre à la récompense la justice de Pythéas (l. 24). L'intendant des eaux était nommé, non par le sort, mais par l'élection, à cause des connaissances techniques qui étaient nécessaires, *οἱ ἀεὶ χειροτονούμενοι ἐπὶ τὰς κρήνας* (l. 23). L'importance de cette charge est attestée par la

(1) *Corpus inscr. attic.*, II, 65.

(2) *Corpus inscr. attic.*, I, 37.

(3) Statue de bronze que Thémistocle, *ὅτε τῶν Ἀθηνῆσιν ὑδάτων ἐπιστάτης ἦν, εὐρῶν τοὺς ὑφηγημένους τὸ ὕδωρ καὶ παροχετεύσαντας ἀνέθικεν ἐκ τῆς ζημίας ποιησάμενος*. Plutarque, *Themist.* 31.

grandeur de la récompense : une couronne d'or de 1.000 drachmes (l. 21). Le décret ne fait connaître qu'une partie de ses fonctions : construction et réparation des fontaines, adduction de l'eau et entretien des canaux (l. 14-18) ; mais elle comprenait tout ce qui avait rapport à la distribution des eaux.

La charge de l'épimélète était annuelle, mais elle ne concordait pas avec l'année civile. Elle commençait après la fête des Panathénées et durait jusqu'à la fête de l'année suivante. Ici encore l'inscription est d'accord avec le témoignage d'Aristote. En effet, les comptes des magistrats devaient être présentés dans un délai de trente jours, et nous voyons, par le décret, que le trente neuvième jour de l'année civile, Pythéas n'avait pas encore satisfait à cette obligation. Néanmoins, il n'y avait pas de retard, puisque ses fonctions cessaient seulement après les Panathénées qui se célébraient dans les derniers jours d'Hécatombéon.

La mention du temple d'Ammon est intéressante. L'oracle du dieu fut connu des Grecs dès le vi<sup>e</sup> siècle ; on voit, par Aristophane (1), que les Athéniens le consultaient en même temps que les oracles de Delphes et de Dodone ; mais à quelle date et à quelle occasion admirent-ils Ammon dans le culte public et lui élevèrent-ils un temple ? On a cru que c'était à la suite de la visite d'Alexandre à l'oasis d'Ammon et par flatterie pour le roi de Macédoine, proclamé le fils du dieu. Il n'en est rien. Alexandre n'arriva en Égypte qu'en l'année 332, et l'inscription montre qu'en 333 le temple d'Ammon était achevé. Précisément, dans le premier mois de l'archontat de Nicocratès, les stratèges offrirent au dieu un sacrifice au nom de l'État : ἐκ τῆς θυσίας τῶν Ἀμμωνι παρὰ στρατηγῶν ΔΔΔΔ††††††††††/C (2). Comme le sacrifice figure seulement une fois dans les comptes du *δερματικόν*, il se peut qu'il ait été offert à l'occasion de l'achèvement du sanctuaire. Un décret décernant une couronne au prêtre d'Ammon est certainement antérieur à la guerre Lamiaque (3). Enfin, lorsqu'Aristote écrivait son livre de la Πολιτεία, l'une des deux galères sacrées, la Sala-

(1) Aristophane, *Oiseaux*, 619 et 716 ; cf. Platon, *Lois*, p. 738 c.

(2) *Corpus inscr. attic.*, II, 741.

(3) Ἀθήνηιον, t. VI, p. 482.

miniennne, avait reçu le nom nouveau d'Ἀμμωνίας (1). Comme on le voit, les documents qui nous sont parvenus sur le culte du dieu appartiennent à la même période et sont contemporains de l'orateur Lycurgue. Est-ce l'effet du hasard ou y eut-il quelque circonstance particulière dans laquelle l'oracle favorisa les Athéniens et mérita leur reconnaissance? Par exemple, le procès amphictionique de Délos, l'annexion du territoire d'Oropos et de l'Amphiraion? Ou bien, après les victoires de Philippe, les Athéniens se défièrent-ils des oracles de Delphes et de Dodone soumis à l'influence du roi de Macédoine et prirent-ils le parti de s'adresser à l'oracle d'Ammon, alors indépendant?

La dernière ligne conservée est le commencement du probouleuma du conseil qui devait être gravé sur la même stèle que le décret du peuple. Cet avis préalable avait été voté le trente-huitième jour de la prytanie, c'est-à-dire la veille de l'assemblée.

Paul FOUCART.

(1) Aristote, Πολιτεία, ch. 61.

---

## INSCRIPTION DE CYZIQUE

Le texte de l'inscription de Cyzique (1) que nous donnons ici a été publié sans commentaires dans les *Athenische Mittheilungen* (1891, p. 141), d'après une copie de M. Limnéas. Il nous a paru que ce texte épigraphique méritait d'être repris, d'autant qu'un estampage, qui nous a été gracieusement communiqué par M. Th. Reinach de la part de S. E. Hamdy Bey, nous a permis d'apporter quelques corrections à la lecture du texte, dont l'une est d'une importance décisive pour la fixation de la chronologie.

L'inscription est gravée sur une plaque de marbre longue de 1 m. 36 et large de 0 m. 88. Hauteur des lettres : 0 m. 02.

Ἐπ]ὶ Ἐστυαίου τοῦ Θεμιστώνακτος ἱππάρχου Ἀθηναῖνος ἰ,  
ἔδοξεν τῆ(ι) βουλῆ(ι) καὶ τῶ(ι) δήμῳ(ι), στρατηγὸς κατὰ πόντον Ἀπολ-  
λώνιος Δημη-  
τρίου Ἀνγαδεὺς μέσης ἐπὶ Θεμιστώνακτος εἶπεν · ἐπειδὴ ἡ κρατίστη καὶ  
φιλοσέ-  
βαστος Ἀντωνία Τρύφαινα πᾶσαν ἀεὶ ὅσταν τῆς εἰς τὸν Σεβαστὸν  
5 εὐσεβείας ἐφευρίσκουσα ἐπίνοιαν καὶ τὴν τῆς πόλεως ἡμῶν ἐπισκευὴν  
χαριστήριον τοῦ Σεβαστοῦ καθωσίωκεν, οὐχ ἱστορήσασα ἡμᾶς ὡς παλαιὸν  
Κυζικοῦ κτίσμα [ἀ]λλὰ ἐπιγνοῦσα νέαν Ἀγρίππα χάριν, τὰ τε συνχωσθέντα  
τῶν εὐ-  
ρείπων πρότερον φόβοις πολέμου τῆ(ι) τοῦ Σεβαστοῦ συνανοήγουσα] εἰρήνη(ι), μεγί-

(1) Cette inscription, dont je possédais le texte depuis 1890, a fait l'objet d'un mémoire présenté à l'Académie des inscriptions en 1891. (*Rapport de M. Boissier sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome pour l'année 1891.*)



- στω(ι) και [ἐ]πιφανεσ[τά]τω(ι) θεῶ(ι) [Γαίω(ι)] Καίσαρι ἀρχαίαν και προ-  
 γονικήν τοῦ γένους αὐτοῦ νεω-  
**10** κόρον ἐπανακτωμένη πόλιν, ὁ δὲ δῆμος αὐτῆς τὴν πρὸς τὸν σεβαστὸν  
 οἶκον θαυμά-  
 σας εὐσεβείαν και τῆς ἀδιαψεύστου ἐπὶ τῶ(ι) παιδὶ τῶν ἐντολῶν μνήμη[ς]  
 Ῥοιμητάλκα(ι)  
 βασιλεῖ Κόττος υἱῶ(ι) ἀποδεξάμενος, ἀεὶ <π> τοῖς ἐκείνου τῆς ἐπιθυμίας  
 βουλήμασιν  
 και τεθν[ε]ῶτος ἐνέζηκεν ἡ τῶν σπουδασθέντων μνήμη, πολλὴν εἰση-  
 νέγκατο σπουδῆν ὅπως μὴ τὸ πολυδάπανον αὐτῆς τῶν κατασκευαζομέ-  
**15** νων ἔργων [αἰ] περὶ τὴν ἀγορὰν ἐμποδίσωσι δυσφημίαι, ἐκ πικνότης αὐτῆς  
 βουλομένης  
 τῆ(ι) τῶν ἰδίων ἀναλωμάτων δαψειλία(ι) ἀνεπιδάρητον περὶ τὴν ἀγορὰν  
 μεῖναι τὴν εὐε-  
 τηρίαν και ταῦτα παρεσκευασμένης ἐκ τῶν ἰδίων τοῖς ὑπηρετοῦσιν ἀνε-  
 λιπῆ παρασ-  
 χεῖν τὴν ἀγορὰν · δι' ἧ δὲ δεδόχθαι τῆ(ι) βουλῆ(ι) και τῶ(ι) δῆμω(ι) τοῦς  
 τε ἄρχοντας και στε-  
 φανηφόρους πάντας συνεπισχύειν τοῖς ἀγορανόμοις ὅπως ἐν ταῖς αὐταῖς  
 πᾶσα ἡ ἀγο-  
**20** ρὰ πάντων μένη(ι) τειμαῖς και μηδὲ εἰς τῶν πιπρασκόντων τι κατὰ μηδένα  
 τρόπον  
 πλείονος ἐπιβάλληται πιπράσκειν τῆς ἐνεστώσης τειμῆς, τὸν δὲ κακουρ-  
 γοῦντ[α]  
 <γ> τὴν κοινὴν τῆς πόλεως εὐετηρίαν και παραφθίραντά τι τὴν ἀγορὰν  
 τῶν ὠ[νουμέν]-  
 ων εἰς κοινὸν τῆς πόλεως λυμεῶνα ἐπάρατον εἶναι, ζημιοῦσθαί τε ὑπὸ τῶν  
 [ἀρχόν]-  
 των και ἀναχθέντα εἰς τὸν δῆμον, ἐὰν μὲν πολείτης ἦ(ι) ἀποξενοῦσθαι,  
 εἰ[ἂν δὲ ξέ]-  
**25** νος ἡ μέτοικος και τῆς πόλεως εἴργεσθαι, τό τε ἐργαστήριον αὐτοῦ σαν[ι-  
 δίοις  
 προσηλοῦσθαι, ἄχρι οὗ συντελεσθῆ(ι) τὸ ἔργον, ἔχον και τὴν τῆς ζημίας  
 ἐπι[γραφῆν] ·  
 τοῦς δὲ ἐκ σπουδῆς τε και εὐνοίας ταῖς τῶν ἔργων ἑαυτοῦς ἐμπαρασχόντας  
 ὑπ[ηρεσίαις τε]-  
 χνεΐτας τε και ἐπιστά[τα]ς και ἀρχιτέκτονας μαρτυρηθέντας ὑπὸ τῆς σεμ-  
 νοτάτης [βουλῆς με]-

τὰ τὴν τελει[ω]σιν τοῦ ἔργου καὶ τῆς παρὰ τῶ(ι) δήμω(ι) τυχεῖν ἀποχῆς  
πρὸς καταστῆ...

### TRADUCTION

Hestaios, fils de Thémistônax, étant hipparque, le dixième jour du mois Lènaion, la Boulè et le Démos ont décidé; le stratège de la ville, Apollônios, fils de Démétrios, de la seconde trittye de la tribu d'Argadis, Thémistônax étant président de l'assemblée, a dit :

Puisque la très puissante et très dévouée à l'empereur, Antonia Tryphaina, imaginant toujours des projets dignes de sa piété envers l'empereur, a manifesté encore une fois sa reconnaissance envers lui en lui consacrant la restauration de notre ville, — car elle ne nous a pas considéré comme une antique fondation de Kyzikos, mais comme un récent bénéfice d'Agrippa, — et a rouvert, collaborant avec la paix accordée par l'empereur, le détroit qu'on avait comblé précédemment par crainte de la guerre, restaurant ainsi, pour le compte du très grand et très illustre dieu (Gaius) César, une ville antique, néocore de sa famille depuis plusieurs générations;

Le peuple, admirant la piété de Tryphaina envers la maison impériale et connaissant le respect impeccable qu'elle a gardé pour les recommandations concernant son enfant, le roi Rhœmétalcès, fils de Cotys; attendu, en outre, que dans sa volonté survit toujours le souvenir des projets de son époux (?) même défunt; le peuple a porté tout son soin à empêcher que de mauvais bruits répandus concernant le marché ne nuisissent aux travaux entrepris par la magnificence de Tryphaina, celle-ci voulant, à tout prix, maintenir par la libéralité de ses propres dépenses le bon approvisionnement du marché et s'étant efforcée de fournir à ses frais aux ouvriers un marché abondant;

Pour ces raisons la Boulè et le Démos ont décidé :

Tous les archontes et stéphanéphores de concert avec les agoranomes veilleront à ce que le prix de toutes les denrées reste le même et à ce qu'aucun marchand n'essaie en aucune manière de vendre ses denrées au-dessus du prix fixé;

Celui qui aura entravé la commodité de l'approvisionnement général de la ville et aura altéré le marché au détriment commun de l'État sera maudit ; il sera puni d'une amende par les archontes et conduit devant le peuple. S'il est citoyen, il sera privé de ses droits politiques ; s'il est étranger ou métèque, il sera chassé de la ville ; sa boutique sera mise sous scellés jusqu'à la fin des travaux, avec un écriteau portant mention de l'amende.

Pour ceux au contraire qui par zèle et bienveillance à l'égard des travaux, y auront volontairement prêté leur concours, artisans, inspecteurs et architectes, ayant reçu le témoignage de la très respectable Boulè, après l'achèvement des travaux, et, quand ils auront reçu quittance du peuple...

Le style pompeux et amphigourique des Cyzicéniens nous était déjà connu par deux décrets publiés par M. Curtius (1). Mais celui-ci est un chef-d'œuvre de complication, poussée jusqu'à l'obscurité et au barbarisme. Sans parler des élégances criardes qui consistent dans l'abus des termes abstraits comme τοῖς ἐκείνου τῆς ἐπιθυμίας βουλήμασιν, ὅσταν τῆς εὐσεβείας ἐφευρίσκουσα ἐπίνοιαν, ou l'emploi de mots rares comme ἀνεπιδάρητον, ἀνελλιπῆ, etc., ou encore dans l'enchevêtrement inextricable des compléments et des propositions (2), on relève des bizarreries de syntaxe qui forment de véritables incorrections (3).

#### *Date de l'inscription.*

Aux lignes 10 à 12, il est fait allusion à la mort de Cotys, qui se place entre 14 et 19 ap. J.-C. (4). D'autre part, à l'époque où fut rendu le décret, Rhœmétalcès était roi de Thrace (l. 10). Rhœ-

(1) *Monatsberichte der Akad. Berl.*, 1874, p. 16 et suiv.

(2) Par exemple, τῆς ἀδιαψεύστου ἐπὶ τῷ παιδί τῶν ἐντολῶν μνήμη, Ῥοιμητάλια βασιλεῖ...

(3) Par exemple, l. 4, ὅσταν τῆς εἰς τὸν Σεβαστὸν εὐσεβείας ; — l. 13, καὶ τοῦ νεώτου ἐνέζηκεν ἢ τῶν σπουδασθέντων μνήμη. La phrase reste en l'air.

(4) Cf. *Ephemeris epigraphica*, II, p. 250 suiv. et *Tac. Ann.* 64-67. Velleius, 2-129. Suet. *Tib.* 37,

métalcès régna effectivement de 38 à 46 (1), nominale-ment dès la mort de son père (vers 19).

A la ligne 9, on lit :  $\mu\epsilon\gamma\iota\sigma\tau\omega\ \kappa\alpha\iota\ \epsilon\pi\iota\phi\alpha\nu\epsilon\sigma\tau\acute{\alpha}\tau\omega\ \Theta\epsilon\omega\ \text{Καίσαρι}$ . Entre les mots  $\Theta\epsilon\omega$  et  $\text{Καίσαρι}$  la pierre a été martelée et le nom de l'empereur effacé : l'espace est de quatre lettres. De 19 à 46 se succèdent trois empereurs, Tibère, Caligula, Claude. Quel est celui des trois dont le nom a été effacé? Ce ne peut être Tibère, dont le nom est trop long pour l'espace martelé ; on ne peut non plus admettre une abréviation du nom de l'empereur. Le nom de Claude est aussi trop long. Reste celui de Caligula qui remplit exactement l'espace martelé, et qui figure d'ailleurs sur la liste des empereurs dont la mémoire a subi cette flétrissure (2). C'est donc certainement son nom, ΓΑΙΩ, qui a été effacé. L'inscription doit dès lors se placer entre 37 et 41, dates extrêmes du règne de Caligula. Il est difficile de préciser davantage. Peut-être pourrait-on croire que le décret date du début du règne ; seule, la première année du règne justifierait l'enthousiasme que les Cyzicéniens y manifestent pour la personne de l'empereur. Ajoutons qu'un autre décret de Cyzique (3), écrit dans le même style, témoigne de la même vénération pour Caligula, qui figure dans l'intitulé comme hipparque éponyme. Les deux décrets doivent se suivre très probablement à une année d'intervalle. Si l'on admet avec M. Mommsen (4) que le décret anciennement connu est de l'année même de l'avènement de Caligula (37), le nôtre sera de l'année suivante (38).

#### Commentaire.

L'inscription comprend trois parties : 1° l'intitulé (l. 1 à 3) ; 2° des considérants longs et diffus (l. 3 à 18) ; 3° le décret proprement dit, à savoir un règlement de police concernant l'*agora* pendant la durée des travaux entrepris par Antonia Tryphaina (l. 18 à 26). A ce règlement est adjointe une disposition spéciale concernant les personnes qui auront pris une part active aux travaux (l. 27 à 29).

(1) Pour la date de sa mort, cf. Syncelle, éd. Bonn, p. 631.

(2) Cp. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 2<sup>e</sup> éd., p. 168.

(3) *Monatsberichte* de l'Acad. de Berlin, 1872, p. 16 = Dittenberger, n° 279.

(4) *Eph. epig.*, II, 235.

*Intitulé.*

L'intitulé n'apporte pas de renseignements nouveaux sur la constitution de Cyzique, étudiée dans des travaux antérieurs (1). J'ajouterai une simple remarque au sujet du στρατηγός κατά πόλιν, mentionné à la l. 2. M. Mordtmann (2) a mal interprété une dédicace à Héraklès faite par les stratèges et les phylarques de Cyzique. L'inscription est ainsi disposée :

			Φύλαρχοι Εϋηνος Πο- λυάνθου
Στρατηγοί	Πρωταγόρας Τελεσάνδρου	Μένιππος Ἀρχεβίου	Ἀφθόνητος
Νικοτέλης Ἀπολλοδώρου	Ἀθήναιος Ἐφεσίου	Π. τος Ἀριστοκλείους	Θεοβούλου
Δαδοῦχος Ἀπολλοδώρου	Νικόλοχος Ἀριστονίκου	Αἰνείας Βλαστοῦ Ἀρισ- τόλοχος Ἀπολλωνίου.	

M. Mordtmann fait deux colonnes de son inscription, qu'il coupe à gauche de Πρωταγόρας Τελεσάνδρου. Dans l'une il met deux stratèges, dans l'autre neuf phylarques. Cette division est impossible. D'abord, il n'y a que six tribus à Cyzique (3) ; de plus, une inscription publiée par M. Th. Reinach (4), prouve que le collège des stratèges se composait de cinq membres et d'un suppléant désigné par le sort. Or, en coupant l'inscription précédente immédiatement au-dessous et en avant de Φύλαρχοι, nous avons, d'une part, les six phylarques correspondant aux six tribus de Cyzique, et, de l'autre, les cinq stratèges mentionnés dans l'inscription de M. Reinach. Le στρατηγός κατά πόλιν nommé en tête du décret de Cyzique n'est autre que le président du collège des stratèges, le

(1) Cf. sur la constitution de Cyzique : Boeckh, *C. I. G.*, p. 915 et suiv. ; *Mitth. Ath.*, VI, p. 201 ; *Bull. de Corr. hell.*, 1882, p. 613, et 1890, p. 535 et suiv. Pour la rédaction de l'intitulé, qui a varié suivant les époques, cf. Swoboda, *Die griechischen Volksbeschlüsse*, p. 110 suiv.

(2) *Mitth. Ath.*, X, p. 201.

(3) Cf. Boeckh, *C. I. G.*, I, p. 290.

(4) *B. C. H.*, 1890, p. 537.

magistrat dont le nom était ordinairement inscrit sur le revers des monnaies (1).

### Considérants.

La suite du décret (l. 3 à 11) mentionne les travaux qu'a entrepris à Cyzique Antonia Tryphaina par dévouement pour l'empereur.

Antonia Tryphaina est connue, en dehors des monnaies du Pont, où elle figure à côté de son fils Polémon, par trois inscriptions précédemment publiées : — l'une (2), de l'an 15 ap. J.-C., est un décret des marchands et étrangers d'Asie consacrant à Antonia Tryphaina un *δπλον εἰκονικόν* dans le temple d'Athéna Polias à Cyzique ; — l'autre (3), de 37 ap. J.-C., est un décret honorifique des Cyzicéniens en l'honneur de Tryphaina et de ses trois fils, Rhémétalcès, Polémon et Cotys ; — enfin, la troisième (4) est un décret très mutilé des Cyzicéniens et des marchands romains établis à Cyzique, en l'honneur de Tryphaina. La généalogie de Tryphaina a été établie par M. Mommsen (5). Son père Polémon, fils du rhéteur Zénon de Laodicée, et sa mère Pythodoris, fille de Pythodoros de Tralles, appartenaient à deux des familles asiatiques les plus distinguées par la situation et le dévouement à la cause romaine ; Pythodoris était en outre (par sa mère Antonia) la petite-fille du triumvir Marc Antoine (6). Les royaumes de Pont et du Bosphore avaient été la récompense des services rendus par Polémon à des patrons successifs ; à sa mort, sa veuve Pythodoris avait continué à gouverner le Pont, tandis que le Bosphore passait dans une autre famille. Antonia Tryphaina, mariée à Cotys le Sapéen,

(1) Eckhel, IV, p. 197.

(2) *Monatsb. d. Ak. z. Berlin*, 1874, p. 1 à 4. Des corrections au texte ont été faites par M. S. Reinach, *B. C. H.*, 1882, p. 613.

(3) *Ibid.*

(4) *Mittheil. Ath.*, VI, p. 41.

(5) *Ephemeris epigraphica*, II, p. 250.

(6) La « reine déchuée » Tryphaina, « parente de l'empereur », qui est mentionnée dans les *Actes de Paul et de Thècle*, paraît être un souvenir de la reine historique Antonia Tryphaina. Cette identification, proposée il y a vingt ans par Gutschmid, vient d'être reprise par M. Ramsay, *The church in the Roman empire*, p. 427 suiv.

roi des Thraces Odryses, se trouvait être la propre cousine de Caligula. A la mort de son époux, ses trois fils, appelés à Rome, avaient été élevés avec leur cousin Caligula à la cour de Tibère (1), et à l'avènement de Caligula, en 37, ils furent mis ou remis en possession des trois royaumes de Thrace, de Pont et d'Arménie Mineure (2).

Tryphaina, en resserrant les liens d'amitié qui unissaient les rois de Thrace à la ville de Cyzique ne faisait que continuer une ancienne tradition (3). La position exceptionnelle de Cyzique sur la route du Pont-Euxin, à la tête des grandes voies qui pénétraient en Asie-Mineure, enfin sa situation entre les royaumes parents de Thrace et de Pont suffiraient à expliquer l'utilité de cette alliance pour les rois de Thrace, puis, quand la Thrace fut romanisée, l'importance de la ville pour les Romains. Aussi Tryphaina vient-elle s'établir à Cyzique qu'elle considère comme une seconde patrie (4). Nommée prêtresse de Livie, elle y développe de toutes ses forces l'influence romaine. Et, de fait, les inscriptions précédemment connues où il est question de Tryphaina célèbrent toutes son dévouement à la famille impériale et témoignent de l'intérêt qu'elle porte au développement commercial de Cyzique. Ici, la reine se met à la tête, sans doute pour le compte du gouvernement impérial, d'une grande entreprise de travaux publics à effectuer à Cyzique.

Ces travaux sont de deux sortes : 1° Tryphaina consacre à l'empereur la réparation de la ville, τὴν τῆς πόλεως ἡμῶν ἐπισκευὴν χαριστήριον τῷ Σεβαστῷ καθωσίωκεν; 2° Elle rouvre le détroit qui avait été comblé précédemment par crainte de la guerre, τὰ τε συνχωσθέντα τῶν σφύρειπων πρότερον φόβοις πολέμου τῆ τοῦ Σεβαστοῦ συνανοιγνοῦσα εἰρήνην.

Il est impossible de déterminer d'une manière plus précise la nature des travaux indiqués par les mots ἐπισκευὴν τῆς πόλεως. Les

(1) Josèphe, *Ant. J.* 18, 6, 4.

(2) Dittenberger, n° 279, l. 8 et suiv.

(3) Appien, *B. C.*, IV, 75. On voit dans ce texte que M. Brutus fit élever à Cyzique l'enfant en bas âge de la reine Polémocrateia. Mommsen fait de celle-ci une reine des Odryses, la mère de Cotys, Rhœmétalcès I<sup>er</sup> et Rhescouporis III; mais cette opinion est très contestable (voir à l'Appendice).

(4) *Monatsb.*, 1874, p. 20, inscr. 2, l. 14 et 15.

monuments de Cyzique avaient-ils éprouvé quelques dommages à la suite d'un tremblement de terre, phénomène fréquent dans le pays? ou bien ne s'agit-il pas plutôt d'un embellissement général de la ville, commencé dès le début du règne d'Auguste et poursuivi depuis aux frais des rois de Thrace, comme sembleraient l'indiquer les termes assez obscurs employés aux lignes 12 et 13?

Quant aux autres travaux, la nature en est plus précise. Les εὐραιποι mentionnés à la l. 7 désignent certainement l'étroit bras de mer qui, dans l'antiquité, séparait de la côte d'Asie l'île rocheuse où s'élevait Cyzique. Aujourd'hui, un isthme sablonneux réunit l'île à la terre ferme. C'est, dit Pline, sur le conseil d'Alexandre que Cyzique se rattacha au continent par deux ponts qu'il était aisé de détruire en cas d'attaque. Le bras de mer était donc fort étroit et aussi peu profond, puisque le sable l'a transformé depuis en isthme. On comprend alors qu'il fût facile de le combler ou au moins d'en rendre l'accès impossible à une flotte, en y jetant des blocs de pierre. Le port de Cyzique était creusé à la pointe méridionale de l'île (1), en face de la côte d'Asie, à l'endroit même où s'est élevé l'isthme. En comblant le détroit, on fermait l'entrée du port; et, en cas de blocus, on divisait une flotte ennemie en deux, car Cyzique était construite sur deux rades séparées par le détroit. C'était là une mesure grave, et que l'on n'a pu prendre que dans de graves circonstances. Le décret nous apprend que le passage fut comblé par crainte de la guerre. C'est sans doute une allusion aux guerres qui désolèrent la Thrace de 21 à 26 sous le règne de Rhœmétalcès II, fils de Rhescouporis III. Tacite (*Ann.*, III, 38 et 39) signale, à l'année 21, une révolte des Cœlalètes, des Odryses et peuples de la Thrace contre Rhœmétalcès qui est assiégé dans Philippopolis (2). Il est probable que

(1) Perrot et Guillaume, *Mission de Galatie*, t. II, pl. 4.

(2) Cp. aussi l'inscription de Bizyé (Mommsen, *loc. cit.* p. 256) : θεῶ ἀγίῳ ὑψίστῳ ὑπὲρ τῆς Ῥοιμηταλίου καὶ Πυθοδώριδος ἐκ τοῦ κατὰ τὸν Κοιλαθητικὸν πόλεμον κινδύνου etc. Rhœmétalcès ne peut être que Rhœmétalcès II (voir le tableau de l'Appendice) et non pas Rhœmétalcès III qui était alors à Rome; dès lors, nous ne saurions admettre avec Mommsen qu'il s'agisse de la célèbre Pythodoris, alors très âgée et occupée à gouverner le Pont; il est probable que cette princesse a eu une fille cadette, omise par Strabon, et mariée à Rhœmétalcès III, cousin du mari de sa sœur.



Cyzique craignit d'être assiégée de nouveau, comme elle l'avait été déjà par Mithridate, et qu'elle prit ses précautions en obstruant le détroit. L'histoire de la Thrace, fort obscure d'ailleurs à cette époque, semble avoir été troublée, jusqu'à la fin du règne de Tibère, et il est probable que cette paix signalée par le décret (l. 8) coïncide avec l'avènement de Caligula, c'est-à-dire avec le jour où l'empereur rétablit dans ses droits le jeune roi de Thrace, Rhœmétalcès III, son cousin, retenu à Rome par Tibère. Le détroit de Cyzique a donc dû rester comblé pendant une douzaine d'années; le commerce de la ville devait en souffrir et sa prospérité être sérieusement compromise. C'est alors que Tryphaina entreprend les travaux de déblaiement du chenal et de réparation de la ville, par reconnaissance pour l'empereur, reconnaissance de la faveur que lui faisait Caligula en donnant aux fils de la reine, Rhœmétalcès, Cotys et Polémon, les royaumes de Thrace, de Pont et d'Arménie Mineure.

Le décret ajoute (l. 6 et 7) que, ce faisant, « Tryphaina n'a point considéré les Cyzicéniens comme une antique fondation de Kyzikos mais comme un récent « bénéfice » d'Agrippa ». L'allusion est assez obscure. Il est hors de doute que l'Agrippa dont il est question ici est M. Vipstanius Agrippa, le lieutenant d'Auguste et le grand père de Caligula. Quelle est la faveur qui est ici rappelée? Le voyage d'Agrippa en Orient date de l'an 15 av. J.-C. Agrippa visita sans doute Cyzique en se rendant à Byzance. Or, la liberté dont Cyzique avait été privée cinq ans auparavant (1) lui fut rendue cette année-là même (2), vraisemblablement à l'instigation d'Agrippa. C'est de cette faveur que les Cyzicéniens témoignent leur reconnaissance dans le décret. Peut-être aussi les habitants de Cyzique avaient-ils substitué Agrippa au héros éponyme de la ville, Kyzikos; en tout cas ils n'étaient pas fâchés d'adresser, en passant, une flatterie à l'aïeul maternel de l'empereur. Quant aux mots : ἀρχαίαν καὶ προγονικὴν τοῦ γένους αὐτοῦ νεωκέρων πόλιν ils nous paraissent faire allusion au temple d'Auguste dont les Cyzicéniens avaient jadis décrété et même commencé l'érection et

(1) Dion Cassius, LIV, 7.

(2) Dion Cassius, LIV, 23.

dont l'interruption fournit le motif ou le prétexte du deuxième retrait de leur liberté (1).

Les l. 10 à 13 sont très obscures. Le texte est incertain et doit être corrigé. L'estampage porte à la l. 13 : καὶ τῆς ἀδιαφύστου ἐπὶ τῶν παιδῶν τῶν ἐντολῶν μνήμη... On peut proposer soit : τῆς ἀδιαφύστου... μνήμη(ς) et faire dépendre ce génitif d'εὐσεβείων; soit : τῆ(ν) ἀδιάφυστο(ν)... μνήμη(ν) et faire dépendre cet accusatif de θωμάσας.

L. 12. on lit : ΑΠΟΔΕΞΑΜΕΝΟΣ ΑΕΙΠΤΟΙΣ ἐκείνου τῆς ἐπιθυμίας βουλήμασιν κ. τ. λ. La phrase est bolteuse et cette boiterie paraît irrémédiable: il faut prendre son parti d'une anacoluthie. Quant à ΑΕΙΠΤΟΙΣ, c'est évidemment une faute; nous proposons de lire ΑΕΙΤΕΤΟΙΣ.

De ces lignes très obscures, il semble résulter :

1° Que Tryphaina a observé soit les recommandations (ἐντολῶν) de son époux, soit les ordres du gouvernement impérial au sujet de son fils Rhœmétalcès;

2° Que Cotys avait des projets sur Cyzique; que ces projets lui ont survécu, et que Rhœmétalcès et sa mère tiennent à réaliser ses désirs.

L. 15. [τῆ]περὶ τὴν ἀγορὰν ἐνποδίωσι δυσφημίαι se corrige naturellement en [αὐ]περὶ τὴν κ. τ. λ..... Δυσφημίαι ne peut être pris pour un datif: nulle part l'iota n'est adscrit.

La suite du décret (l. 15 à 30) contient un ensemble de mesures destinées à faciliter l'entreprise en maintenant, au marché de Cyzique, le prix des denrées à un taux raisonnable. Pour des travaux considérables, on était obligé de faire appel à des ouvriers étrangers. Mais on pouvait craindre que les marchands de Cyzique ne profitassent de cette occasion pour spéculer sur le prix des objets de consommation: le recrutement des travailleurs en aurait souffert. Aussi Tryphaina s'engage-t-elle à garantir l'approvisionnement du marché et à fixer, pour toute la durée des travaux, le prix des denrées. Le peuple et le sénat sanction-

(1) Dion Cassius, LVII, 24. Nous croirions volontiers qu'à l'époque de notre inscription Cyzique avait de nouveau recouvré la liberté, peut-être à l'occasion de l'avènement de Caligula. Les formules initiales, le ton du décret, les menaces très graves portées contre les délinquants, tout favorise cette hypothèse. Déjà Mommsen l'avait formulée en se fondant uniquement sur l'emploi d'un calendrier national.

nent les promesses de Tryphaina en rendant un décret concernant les ventes, et en établissant des peines contre ceux qui violeraient le règlement.

Les magistrats chargés de surveiller les opérations du marché sont de deux sortes : les magistrats politiques de la cité, archontes et stéphanéphores (1), et les magistrats spéciaux chargés de la police du marché, les agoranomes (l. 21 et 22). Les premiers transmettent aux seconds, pour les faire exécuter, les décisions de l'assemblée. Nous connaissons les fonctions des archontes à Cyzique (2). Celles des agoranomes sont faciles à déterminer d'après ce que nous savons de leurs attributions à Athènes. Il est plus difficile de déterminer le rôle des stéphanéphores. Il semble qu'à l'origine ces magistrats aient été revêtus d'un caractère sacerdotal (3). Plus tard, dans un grand nombre d'inscriptions ioniennes, on trouve des stéphanéphores portant la qualité d'éponymes. Ici, les stéphanéphores agissent de concert avec les archontes et les agoranomes. La contravention consiste à augmenter le prix des denrées (l. 20 et 21).

Les peines contre les contrevenants sont de trois sortes : d'abord, dans tous les cas, et pour tous indistinctement, la malédiction de l'État (l. 22 et 23), peine très grave qui devait entraîner la perte de certains privilèges politiques et religieux. Puis, l'amende (l. 23). Le taux de l'amende est fixé par les archontes. Une autre catégorie de peines est infligée au coupable, suivant sa qualité : s'il est citoyen, il est privé de ses droits de cité (l. 24) ; s'il est étranger ou métèque, il est chassé de la ville (l. 25) ; sa boutique reste fermée pendant toute la durée des travaux par une cloison clouée (la restitution  $\sigma\alpha\nu[\iota\delta\iota\omicron\iota\varsigma]$  semble certaine) et un écriteau portant mention de l'amende est apposé sur la boutique (l. 25, 26). L'assemblée du peuple se réserve le droit d'infliger ces peines politiques (l. 24).

Toutes ces mesures prises pour attirer les ouvriers étrangers en leur facilitant les moyens d'existence, sont conformes aux habitudes suivies par les États dans l'adjudication et l'entreprise

(1) Dans l'inscription Dittenb. 279, l. 22 : Κυζικηνοῦς δὲ πάντας, .. ὑπαντήσαντας μετὰ τῶν ἀρχόντων καὶ τῶν σταφανηφόρων.

(2) Bœckh, *C. I. G.* II, p. 915.

(3) Athénée, XII, p. 533 D.

des travaux publics. On inscrivait dans les contrats des clauses de faveur et des indemnités spéciales pour leur personne et leur matériel (1). A Cyzique Tryphaina s'engage à fournir aux ouvriers la commodité et le bon marché des vivres.

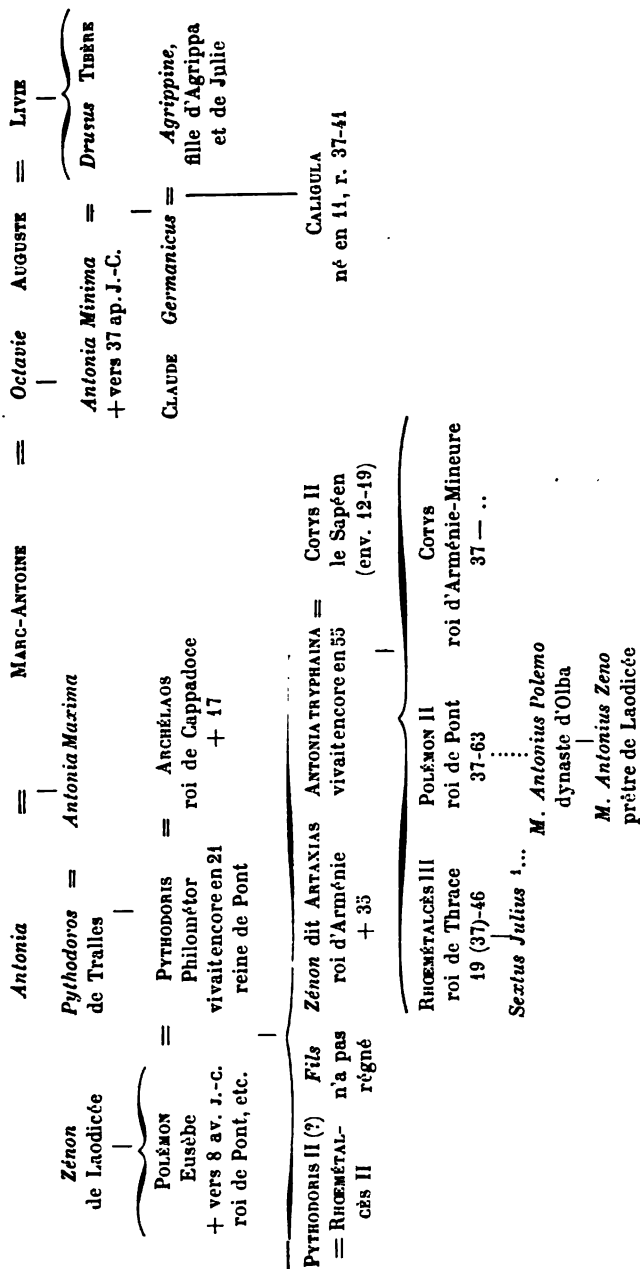
Enfin, les dernières lignes du décret (l. 27 à 29) nous renseignent sur l'adjudication, l'entreprise et la surveillance des travaux. Ils avaient été confiés à des « ouvriers d'art » (τεχνεῖται), à des contre-maitres et à des architectes; tous ces agents, contrôlés par le sénat, étaient responsables de leur gestion devant l'assemblée du peuple, dont ils recevront quittance à la réception des travaux.

André JOUBIN.

## APPENDICE

Nous croyons rendre service à nos lecteurs et faciliter l'intelligence du commentaire qu'on vient de lire, en dressant ici un tableau généalogique de la famille d'Antonia Tryphaina, qui montrera bien ses relations de parenté d'une part avec les dynasties de Pont et de Thrace, d'autre part avec la maison impériale. (Le signe = signifie époux ou épouse de). T. R.

(1) Cf. Homolle, *Comptes et inventaires du temple délien en 279*. B. C. H. 1890, p. 463, note 2. — Dareste, Haussoullier et Th. Reinach, *Recueil des inscriptions juridiques grecques*. Fasc. I, p. 145, Contrat d'entreprise d'Érétie.



(1) Inscr. chez Mordtmann, *Ath. Mitt.*, VI, 41.

Le tableau généalogique des rois de Thrace (Odryses) a été dressé par Mommsen (*Ephem. epig.*, II, 250 suiv.), mais les trois premières générations (Sadalas I<sup>er</sup>, Cotys I<sup>er</sup>, Sadalas II = Polémocrateia) nous paraissent incertaines et appartiennent plutôt à la dynastie des Ἀσσοῖ (Strabon, VII, fr. 48. D'après le récit d'Appien, *B. Civ.*, IV, 75, il semble bien que Sadalas II n'ait laissé qu'un seul fils dont le nom, Cotys, nous est donné par l'inscription de Bizyé (Rangabé, *Ant. hell.*, II, p. 785, n° 1236 ; ce prince ne peut donc être identique au Cotys Odryse, lequel avait deux frères qui ont régné successivement. Nous admettrons donc, comme tige de la dynastie Odryse, le Rhescouporis de l'inscription athénienne *C. I. A.* III, 553, dont Mommsen ne sait que faire, et qui nous paraît identique au Rhascoupolis d'Appien (*Civ.*, IV, 87), de César (*B. C.*, III, 4), et de Lucain, V, 55, au Ῥασκόπορις de Dion, XLVII, 48.

	Rhescouporis I <sup>er</sup> vers 44 av.	Rhascos vers 44 av.
Cotys I <sup>er</sup> + vers 16 av.	Rhémétalcès I <sup>er</sup> 11 av. — 12 ap.	Rhescouporis III 12 — 19
Rhescouporis II + 11 av. sans enfants.	Cotys II = Antonia • le Sapéen • Tryphaina. 12 — 19	Rhémétalcès II = Pythodoris II (?) 19 — 26
	Rhémétalcès III 19 — 46	Polémon Cotys

## ENCORE UN MOT SUR LE SCULPTEUR ENDOIOS

---

L'article sur Endoios, publié dans le précédent numéro de la *Revue* (1), a provoqué certaines objections; par quoi j'ai été conduit à reprendre l'étude du problème que je croyais avoir résolu. Après ce nouvel examen que j'ai fait aussi exact et rigoureux que possible, il m'a paru que mes conclusions premières devaient être maintenues. On me pardonnera mon insistance, si l'on est d'avis que cette question archéologique n'est pas tout à fait sans intérêt. — Je vais ici, après avoir posé les termes du débat, résumer les critiques qui m'ont été adressées et les critiquer à mon tour.

Les plus sûres données du problème consistent en ces deux inscriptions qui proviennent d'œuvres exécutées par Endoios et qui portent son nom : l'une, celle du tombeau de Lampitô, se place, suivant les meilleurs juges en matière épigraphique, entre les Olympiades 62 et 68, années 532-508 ; l'autre, découverte sur l'Acropole d'Athènes, doit être un peu plus récente que la première ; la date moyenne de ces deux inscriptions tombe dans le dernier quart du vi<sup>e</sup> siècle. Il faut donc d'abord reconnaître qu'Endoios travailla dans le dernier quart du vi<sup>e</sup> siècle. Reste à décider s'il était alors à la fin ou au début de sa carrière. Autrement dit, cette date moyenne de 520, 515 ou 510 (à quelques années près) est pour nous, dans l'état actuel de nos connaissances, comme le pivot de la carrière artistique d'Endoios ; toute la question est de déterminer de quel côté il convient de faire pivoter l'ensemble de cette carrière : dans la direction du vi<sup>e</sup> siècle ou du v<sup>e</sup> siècle ?

(1) *Revue des Études grecques*, t. V, 1892, p. 385-402.

J'avais cru que l'on devait se prononcer plutôt pour la seconde alternative. Car, d'une part, Pausanias mentionne une statue d'Endoios qui existait encore de son temps sur l'Acropole d'Athènes; et, d'autre part, nous savons, par le témoignage formel d'Hérodote et par les résultats des fouilles récentes, que l'Acropole fut saccagée par les Perses en 480-479, et que toutes les statues qui s'y dressaient furent détruites, quelques-unes seulement exceptées. Aucun indice ne permettant de croire que la statue signalée par Pausanias ait été du nombre de ces privilégiées, j'avais conclu qu'elle devait être postérieure à 480-479, et qu'ainsi Endoios avait vécu au moins jusqu'à 478. Finalement, je donnais les années 520 et 475 (en chiffres ronds) comme les limites extrêmes, sinon de sa vie, du moins de sa carrière d'artiste. Il serait donc né vers 550 ou 540.

Les critiques opposées à cette démonstration peuvent se résumer comme il suit :

1° Pausanias déclare qu'Endoios était « élève de Dédale ». Par ces simples mots il le caractérise comme appartenant à cette ancienne école de sculpteurs qu'on appelait en bloc *les Dédalides*. On peut, à la rigueur, faire descendre cette famille des *Dédalides* jusque vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, mais non point plus bas. Si Pausanias avait pensé que la statue de l'Acropole fût postérieure aux guerres Médiques, et que le donateur Callias fût le même Callias fils d'Hipponicos qui avait consacré non loin de là une œuvre de Calamis, il n'aurait plus osé, vraiment, écrire qu'Endoios était un « élève de Dédale ». Un « élève de Dédale » ne saurait être un contemporain de Calamis, de Critios et de Nésiotès; il est nécessairement antérieur à l'année 500;

2° Ni le témoignage d'Hérodote ni les résultats des fouilles récentes ne prouvent que la ruine de l'Acropole en 480-479 ait été totale. Tout fut renversé, mais tout ne fut pas détruit. Il est certain que plusieurs statues purent être relevées et furent conservées : Pausanias les vit encore. Dès lors, quels scrupules empêcheraient d'attribuer au VI<sup>e</sup> siècle l'œuvre d'Endoios? Il suffit de croire qu'elle fut du nombre de celles qui échappèrent au désastre. On peut fort bien supposer que cette statue, consacrée par Callias fils de Phainippos vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, fut, après



le départ des Perses, remise debout par les soins du petit-fils du donateur, Callias fils d'Hipponicos.

Ces deux critiques, l'une positive et l'autre négative, se complètent : l'une affirme qu'il existe une sérieuse raison pour ne pas faire sortir Endoios du VI<sup>e</sup> siècle ; et l'autre nie que, de toute façon, les motifs invoqués pour le rattacher au V<sup>e</sup> siècle soient suffisants.

I. — A la première de ces critiques on peut répondre ainsi :

Pausanias, après avoir écrit qu'Endoios était un « élève de Dédale », ajoute ce détail, qui n'est pas sans importance : ὁ καὶ φεύγοντι Δαιδάλῳ διὰ τὸν Κάλω θάνατον ἐπηκολούθησεν ἐς Κρήτην. On s'aperçoit par là que les deux mots Δαιδάλου μαθητής ne désignent pas seulement un héritier plus ou moins éloigné des traditions de Dédale, bref un *Dédalide* (1). Il faut les prendre au sens le plus étroit : Pausanias considère Endoios comme ayant été un élève immédiat de Dédale, et il l'associe à la vie et aux aventures de son maître. Par conséquent, il le recule très loin dans le passé, — jusqu'au temps de Minos, puisque, selon la légende, c'est sous le règne de Minos que Dédale visita la Crète, — jusqu'au temps de Thésée, puisque, selon la légende encore, Dédale et Thésée étaient cousins germains (2), — jusqu'au temps d'Œdipe, puisque, selon Pausanias lui-même (3), Dédale était sculpteur à Athènes dans le temps qu'Œdipe était roi à Thèbes.

Comment Pausanias a-t-il pu, dans la même phrase, faire d'Endoios à la fois un contemporain de Dédale et un contemporain de Callias ? Il n'ignorait pas que Callias fût un homme du

(1) Il n'est pas inutile de remarquer que ce nom de *Dédalides*, dont nous usons beaucoup, semble n'avoir pas été connu des anciens, du moins au sens où nous le prenons. Le mot Δαιδαλίδα ne désigne jamais qu'un dème de l'Attique, et non une famille ni une corporation. (Cf. Carl Robert, *Archäologische Märchen : Die Daidaliden*, p. 7.) Ceux que nous appelons les « Dédalides » ne sont qu'une douzaine d'artistes que la tradition groupait autour de Dédale ou de ses élèves immédiats : c'était Endoios, puis Dipoinos et Skyllis, puis les élèves de ces derniers, et enfin Callon d'Égine. M. C. Robert (*ibid.*, p. 5) a présenté ces « Dédalides » de la façon la plus claire dans une sorte de tableau généalogique.

(2) Plutarque, *Vie de Thésée*, 19.

(3) X, 17, § 4 : (Δαιδαλος) ὁς ἠλικίαν κατὰ Οἰδίποδα ἦν βασιλεύοντα ἐν Θήβαις.

v<sup>e</sup> siècle ou du vi<sup>e</sup> ; d'autre part, s'il croyait fermement à l'existence réelle de Dédale — et de Thésée, et d'Œdipe, et de bien d'autres!... — il n'a jamais été jusqu'à croire que ces vieux héros eussent vécu au vi<sup>e</sup> siècle. Dès lors, l'absurdité est évidente. Peut-être cette phrase malheureuse a-t-elle été intercalée après coup dans un texte déjà arrêté, sans que l'auteur ait pris garde qu'elle allait contredire la phrase suivante ; et peut-être provient-elle d'une tradition peu connue, recueillie par hasard (1)... Mais, du reste, je ne suis pas obligé (par bonheur!) d'en fournir une explication satisfaisante. Je voulais seulement attirer l'attention sur elle, et montrer qu'il n'est pas permis d'en extraire rien que deux mots, les mots *Δαίδαλου μαθητής*, puis de leur donner le sens large et commode de « Dédalide ». Ces deux mots ne doivent pas être séparés des autres, par lesquels leur vrai sens est fixé (2). Il faut tout prendre, ou tout laisser. Pour moi, il me semble que le plus sage est de tout laisser : car où est le sérieux d'un témoignage, dont la première conséquence est de jeter pêle-mêle, dans le même siècle, Dédale, Œdipe, Thésée, Endoios et Callias? On m'a reproché d'avoir qualifié d'« ineptie » ce passage de Pausanias : j'aurais dû, en effet, employer un terme plus fort.

Ce n'est pas que je trouve plaisir à pousser ainsi mon raisonnement jusqu'aux conséquences les plus désobligeantes pour Pausanias. Mais je trouve un avantage réel à ce qu'on réduise à leur juste valeur — c'est à dire à néant — ce ramas de légendes contradictoires qui embroussaillent l'histoire de l'art grec, et qui ne peuvent pas se concilier avec les témoignages authentiques des inscriptions ou des monuments eux-mêmes : traditions méprisables, mais auxquelles on n'ose toucher, et qui deviennent pour la science archéologique de véritables « lits de Procruste » (3)! Car ce n'est pas seulement d'Endoios qu'il s'agit ; Pausanias a écrit quant aux autres « Dédalides » des absurdités non moins énormes, espaçant leur carrière à chacun d'eux sur une longueur de

(1) Voir l'hypothèse de M. Carl Robert, *ouvr. cité*, p. 15.

(2) Quelques personnes semblent croire que ces mots *Δαίδαλου μαθητής* étaient une sorte de formule s'appliquant à tout artiste archaïque sur le compte duquel on ne savait rien de précis. C'est une erreur ; ladite formule n'a été appliquée qu'à trois artistes en tout ; Endoios, Dipoinos et Skyllis.

(3) Ce mot, aussi juste qu'énergique, est de M. Carl Robert, *ouvr. cité*, p. 6.

plusieurs siècles (1). On ne peut cependant pas faire bonne mine à de pareils renseignements! — Eh bien, malgré tout, prenons-les tels quels; ou du moins donnons-leur l'apparence la moins déraisonnable possible: Pausanias a rattaché (peu importe de quelle façon) Endoios à Dédale; rien que ce nom de Dédale n'équivaut-il point pour Endoios à un brevet irrécusable d'archaïsme, et de l'archaïsme le plus franc? — Nullement irrécusable, comme il appert de l'exemple d'un autre « Dédalide », Callon d'Égine. Celui-là n'était pas un élève immédiat de Dédale; il était séparé du maître par deux générations; mais enfin c'était un héritier direct de son enseignement, un « Dédalide ». On pourrait déduire de certaines dates, indiquées par Pausanias pour les « Dédalides » de la génération antérieure (2), que Callon vécut dans le ix<sup>e</sup> siècle av. J.-C.; on serait tenté, en tout cas, de croire qu'il n'est pas postérieur au vi<sup>e</sup>, par la seule raison que c'est un « Dédalide ». Or, le même Pausanias fait de Callon un contemporain de Canachos (3); et on a découvert sur l'Acropole d'Athènes une inscription qui porte son nom, et qui est du premier quart du v<sup>e</sup> siècle (4). Cela prouve que l'année 500 ne marque point la limite extrême au-delà de laquelle on ne saurait faire descendre les « élèves de Dédale », les héritiers de la tradition dédalienne, et que ces titres ou leurs équivalents ne portent en eux aucune indication de date.

Donc, en quelque sens qu'on retourne la phrase de Pausanias, on n'y découvre rien qui vaille. Et comme c'est de cette phrase *uniquement* qu'on prétendait tirer la preuve de l'ancienneté relative d'Endoios, nous pouvons conclure qu'il n'existe *aucune* raison qui nous oblige, ainsi qu'on le disait, à le faire reculer vers l'intérieur du vi<sup>e</sup> siècle.

(1) C. Robert, *ibid.*, p. 7.

(2) Callon est élève de Tectaios et Angéliion, qui eux-mêmes sont élèves de Dipoinos et Skyllis; un autre élève de ces derniers, partant un contemporain de Tectaios et d'Angéliion, est Dontas de Lacédémone. Or, Pausanias (VI, 19, § 13 et 14) insiste sur la haute antiquité de certaines œuvres de Dontas conservées à Olympie.

(3) Pausanias, VII, 18, § 10.

(4) Löwy, *Inschriften griech. Bildh.*, 27.

II. — Maintenant, y a-t-il une raison qui nous oblige, tout au moins qui nous invite à le faire descendre jusque dans le v<sup>e</sup> siècle? J'espérais avoir démontré qu'il y en a une. Mais cette démonstration n'a point paru suffisante : c'est en quoi consiste la seconde des critiques qui m'ont été adressées. Je vais reprendre l'essentiel de mes arguments, les renforcer s'il y a lieu, et je laisse au lecteur à juger si mes déductions demeurent légitimes.

La mise à sac et l'incendie de la ville d'Athènes, et particulièrement de l'Acropole, en 480 et 479, est un fait incontestable : au témoignage si net d'Hérodote à ce sujet (1) est venu s'ajouter le témoignage, plus formel encore, des débris retrouvés dans le sol même de l'Acropole (2). — Quel fut le sort des statues qui peuplaient l'enceinte sacrée? Tout ayant été renversé et bouleversé, elles ne furent pas plus épargnées que le reste ; elles furent brûlées ou brisées : Hérodote l'affirme à plusieurs reprises (3), et les fouilles récentes ont fait voir qu'il n'avait pas exagéré : aucune des œuvres de sculpture retrouvées n'était entière, et les mutilations qu'elles ont la plupart subies disent assez le sauvage acharnement des destructeurs. — Cependant, un petit nombre de statues furent préservées : elles étaient restées complètes, dit Pausanias, mais étaient détériorées et noircies par la flamme de l'incendie. Il est très probable qu'elles avaient été ensevelies sous les ruines des édifices brûlés et ainsi elles avaient échappé aux Perses.

Cela posé, revenons à l'*Athéna assise* d'Endoios, offrande de Callias ; et admettons, pour un instant, qu'elle fût antérieure à l'invasion perse. Assurément, elle n'avait pas plus de chances que n'importe quelle autre statue d'être respectée des Barbares : je crois même qu'elle en avait moins, en raison du nom de Callias. On sait, en effet, que Xerxès fut encouragé à son expédition par les instances des Pisistratides et autres exilés athéniens qui s'étaient réfugiés à Suse (4) ; déjà en 490, Hippias, malgré son grand âge,

(1) VIII, 53 ; IX, 13.

(2) Voir Beulé, *Acrop. d'Athènes*, I, p. 27 : «... des marbres brisés, des pierres noircies, des charbons... » ; Cavvadias, 'Εφ. ἀρχ., 1886, p. 78 : «... des marbres, des tessons, des morceaux de charbon... ». — Cf. Purgold, 'Εφ. ἀρχ., 1885, p. 247 ; Cavvadias, *Catalogue (1888) du Musée de l'Acropole*, n° 9 ; etc.

(3) VIII, 143 et 144,

(4) Hérodote, VII, 6 et 7.

avait guidé les Perses à Marathon (1) ; en 480, Hippias n'était plus, mais ceux qui restaient de sa famille et de son parti accompagnaient Xerxès (2) ; tous ces émigrés et ces bannis revenaient « dans les fourgons de l'étranger ». Or, leurs plus grands ennemis à Athènes étaient, avec la famille des Alcéméonides, celle des Callias (3) ; et ce serait leur prêter une délicatesse bien éloignée de leurs mœurs que de croire qu'ils aient fait respecter les maisons, les propriétés, les offrandes votives de leurs ennemis, et qu'au contraire ils n'aient pas dirigé plutôt de ce côté la fureur de destruction des soldats perses. Quand Xerxès, dans sa retraite, emporta comme un trophée le groupe des Tyrannicides, œuvre d'Anténor, qui rappelait à la fois le meurtre d'un des tyrans et la chute de la tyrannie, il l'avait choisi, sans nul doute, à l'instigation des Pisistratides, et pour leur complaire : les bannis se contentaient de cette revanche prise sur le peuple athénien, n'ayant pu en prendre une plus sérieuse. — Si l'on veut bien réfléchir à ces faits, on reconnaîtra qu'une statue consacrée par Callias fils de Phainippos, le grand ennemi de Pisistrate, eût été, en 480, au milieu de la ruine générale, désignée encore plus que toute autre pour la destruction.

Supposons, cependant, qu'elle ait été épargnée, c'est-à-dire qu'elle ait été seulement jetée par terre, sans être brisée, et qu'après le départ des Perses elle ait été remise debout, ainsi que quelques autres. Il serait singulier qu'on l'eût séparée des autres : or, il ressort du texte de Pausanias que les statues brûlées avaient été groupées ensemble dans un coin de l'enceinte derrière l'Erechtheion, et l'*Athéna assise* ne faisait point partie de ce groupe. Ce qui serait plus singulier encore, c'est que Pausanias, rencontrant cette statue isolée en avant de l'Erechtheion, s'arrêtant devant elle et prenant quelques notes à son sujet, ne l'eût point signalée comme étant une de ces vénérables reliques de l'invasion, qu'il aura soin de mentionner un peu plus loin : car elle eût dû le frapper d'autant plus que c'était la première de ce genre qu'il trouvait sur son chemin, et elle

(1) *Id.*, VI, 107.

(2) *Id.*, VIII, 54.

(3) Hérodote, VI, 121 à 123.

ne pouvait point ne pas avoir gardé les traces de ses épreuves passées.

Pour ces raisons diverses, il n'est pas vraisemblable que l'*Athéna assise* qu'a vue Pausanias soit antérieure à l'année 479. — Le nom même du donateur nous fournit, je crois, un nouvel argument dans ce sens. Rien n'indique, il est vrai, qu'il s'agisse du fils de Phainippos (vi<sup>e</sup> siècle) ou du fils d'Hipponicos (v<sup>e</sup> siècle). Mais on remarquera que Pausanias, ayant parlé au chapitre 23<sup>e</sup> de l'Aphrodite de Calamis, « offrande de Callias », et parlant ensuite au chapitre 26<sup>e</sup> de l'Athéna d'Endoios, « offrande de Callias », ne fait aucune distinction entre ces deux Callias; et de là nous avons quelque droit de conclure que les deux offrandes venaient du même donateur. Or, la dédicace de l'Aphrodite de Calamis a été retrouvée : le nom qui y est gravé est celui de Callias fils d'Hipponicos. — Y avait-il quelque motif particulier pour que le fils d'Hipponicos consacrat sur l'Acropole, au lendemain des guerres Médiques, une statue d'Athéna? Il me semble apercevoir ce motif dans ce que j'ai dit plus haut des rivalités entre la famille des Callias et celle des Pisistratides. Si Xerxès eût été vainqueur et que, par lui, les Pisistratides, ses protégés, fussent redevenus les maîtres d'Athènes, c'eût été pour la famille des Callias comme pour celle des Alcéméonides, l'exil immédiat, la confiscation et la vente de leurs biens (1). D'avoir échappé à de tels dangers, cela valait bien une offrande à la déesse-patronne de la cité.

Telles sont les observations que j'avais à présenter en réponse à la seconde des critiques qui m'ont été adressées. Si elles ne donnent pas la preuve définitive que l'Athéna d'Endoios fût postérieure à l'an 479, elles rendent du moins, si je ne me trompe, cette opinion fort plausible, tandis que l'opinion contraire ne s'appuie sur rien, sinon sur ce préjugé qu'Endoios *doit* avoir accompli toute sa carrière au vi<sup>e</sup> siècle.

Reprenant dans une vue d'ensemble tout ce qui précède, nous constatons qu'une seule date de cette carrière d'artiste nous est sûrement connue, grâce à ces deux inscriptions qui s'accordent

(1) Pour s'en convaincre, relire Hérodote, VI, dernières lignes du chap. 121 : les conséquences en sont aisées à déduire.

à nous attester qu'Endoios a vécu dans le dernier quart du *vi*<sup>e</sup> siècle. Pour le reste, — à savoir s'il faut pencher à droite ou à gauche de cette date sûre, — la question peut être figurée assez exactement par le jeu d'une balance, dont un des plateaux représenterait le *vi*<sup>e</sup> siècle, et l'autre le *v*<sup>e</sup>, le fléau posant en équilibre sur ce point fixe que nous fournissent les deux inscriptions citées. Dans le plateau du *vi*<sup>e</sup> siècle, on ne trouve rien à mettre, rien qu'une courte phrase de Pausanias, de laquelle, si l'on la serre de près et si l'on en exprime tout le sens, il ne sort qu'une... absurdité : cela ne pèse pas. Dans le plateau du *v*<sup>e</sup> siècle, on trouve à mettre, sinon des raisons indiscutables, du moins de fortes présomptions ; le plateau ne tombe pas, d'une brusque chute, sous le gros poids d'une preuve matérielle, mais on y peut jeter, l'une après l'autre, une série d'observations, toutes concordantes, qui le font lentement et de plus en plus incliner.

Quelques mots encore. Ces critiques, auxquelles je viens de répondre de mon mieux, me semblent inspirées en général d'une sorte de vague répugnance à trop rajennir Endoios ; et cette répugnance a sa cause dans le lien établi si mal à propos par Pausanias entre Endoios et Dédale. Mais reportons-nous au temps où les deux inscriptions relatives à Endoios étaient ignorées : il devait sembler légitime, alors, de voir en lui, en raison de ses rapports avec Dédale, un très ancien artiste. Puis, ces deux inscriptions une fois connues, il fallut bien, malgré toutes les répugnances, ramener cet « élève de Dédale » jusque tout près de l'année 500. Pourquoi donc tant de scrupules aujourd'hui, quand il ne s'agit que de descendre d'une trentaine d'années de plus, et qu'on y est invité par de sérieuses raisons ?

J'ajouterai que fixer, comme je le propose, la carrière d'Endoios aux années 520-475 environ, ce n'est pas faire de lui, pour cela, un artiste du *v*<sup>e</sup> siècle, un contemporain de Calamis, de Critios et de Nésiotès. Car, si l'on le comprenait ainsi, en vertu du même raisonnement on ferait donc de Calamis, de Critios et de Nésiotès des contemporains de Phidias et des artistes de la seconde moitié du *v*<sup>e</sup> siècle ? Endoios, né vers 530 ou 540, appartient beaucoup plus à l'art du *vi*<sup>e</sup> siècle qu'à celui du *v*<sup>e</sup>. Pour les jeunes sculpteurs qui, aux alentours de 490, modifiaient si profondément les

anciennes formules de la plastique, un « confrère », dont l'éducation s'était terminée vers l'an 520, représentait une école démodée et déjà lointaine. Afin d'appuyer mes paroles d'un exemple précis, je rappellerai ces deux belles têtes du Musée de l'Acropole d'Athènes (1), que l'on est convenu d'attribuer l'une et l'autre à la même époque, — 499 à 480, — et qui sont cependant si peu pareilles l'une à l'autre : car l'une nous fait penser à des sculptures qui sont de beaucoup postérieures aux guerres Médiques, tandis que l'autre représente excellemment le type féminin qui a été si cher aux statuaires de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle. La date ici ne prouve rien, ou du moins elle prouve uniquement qu'à certains moments de la croissance d'un art, entre des œuvres écloses le même jour, mais sous la main d'artistes différents, il peut exister, pour l'esprit, un écart de plus d'un demi-siècle.

On remarquera de plus que celle de ces deux statues qui représente si bien, jusque vers 480, l'art du VI<sup>e</sup> siècle, ne se distingue, en somme, de ses sœurs plus anciennes qui l'entourent, que par le fini du travail et la maîtrise de la facture ; mais, pour le type du visage, et la coiffure, et le costume, pour toute l'apparence extérieure, aucune différence. Aussi, ce qui fait son mérite propre n'est-il aperçu que par des yeux déjà exercés, et la plupart des visiteurs du Musée la confondent dans le même jugement (quel qu'il soit) avec ses voisines, plus vieilles qu'elle de trente ou cinquante ans. Pausanias n'eût pas fait autrement. De là nous pouvons conclure que l'*Athéna* de Callias, exécutée entre 479 et 473 par un vieil artiste Ionien, ne devait pas s'éloigner beaucoup, quant au style, de la moyenne des œuvres exécutées vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, et comme elle était, en Attique, et surtout dans l'Acropole renouvelée tout entière après l'invasion perse, une des très rares représentantes du style archaïque, elle devait paraître, par contraste, plus archaïque encore. On s'expliquera de cette façon, si l'on veut, le lien arbitrairement établi par Pausanias entre Endoios et Dédale.

Henri LECHAT.

(1) Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, I, pl. VI, p. 356. (Ces deux têtes ont été publiées maintes fois ; je cite seulement la dernière des reproductions qui en ont été faites : c'en est aussi une des meilleures.)



# LA TÊTE D'HATHOR

## SUR DES VASES CHYPRIOTES

---

On sait combien l'histoire des origines de l'art et de l'industrie dans les colonies grecques de l'Asie-Mineure est encore mal connue. Quelle action ont exercée sur l'art naissant des Grecs de l'Ionie et de l'Éolide les civilisations plus anciennes que nous font connaître les monuments de la Phrygie et de la Ptérie? Quelle part convient-il de faire à la Lydie dans l'éducation artistique des Hellènes d'Asie, et dans quelle mesure leur a-t-elle transmis les types, les éléments décoratifs qui ont pu donner l'éveil à leur art industriel? Pour la peinture de vases en particulier, où trouver les spécimens de cette céramique primitive de l'Ionie qui précède et prépare l'éclosion du style dont les sarcophages de Clazomène nous montrent une phase déjà très développée (1)? En l'état actuel de nos connaissances, toutes ces questions sont loin d'être résolues. Les monuments d'origine grecque antérieurs à la fin du VII<sup>e</sup> siècle font défaut, et l'on en est encore à chercher les poteries de style primitif qui pourraient constituer le groupe le plus ancien des peintures céramiques dans les fabriques grecques d'Asie-Mineure.

On s'explique donc facilement l'importance qu'a rapidement conquise un vase du British Museum, acheté à Smyrne par M. W. Ramsay, comme provenant de Phocée, et publié par lui, dans une étude sur l'art primitif de l'Éolide, à titre de spécimen

(1) Voir, sur cette question, Cecil Smith, *Journal of Hellenic Studies*, 1885, p. 180. E. Pottier, *Bull. de Corresp. hellén.*, XIV, 1890, p. 376, et XVI, 1892, p. 240.

de cette céramique primitive (1). C'est un vase à panse arrondie, décoré sur chaque face d'une tête féminine encadrée dans une sorte de tableau carré ménagé au milieu d'une large zone. La gravure que nous donnons ci-joint (fig. 1), d'après le bois qui accompagne l'article de M. Ramsay, nous dispensera de décrire longuement un monument très connu (2); elle mettra sous les yeux du lecteur l'élément essentiel du décor : une tête de femme dont la chevelure semble serrée par des ligatures sur le front et sur les



(Fig. 1).

tempes, et s'arrondit en volutes de chaque côté du cou. M. Ramsay a été très frappé de l'analogie que présente cette tête féminine avec celle des deux Sphinx sculptés sur les pieds-droits de l'entrée du palais d'Euïuk, en Cappadoce (3). Même forme de

(1) W. Ramsay, *Journal of Hellenic Studies*, 1884, p. 304.

(2) Voir Rayet et Collignon, *Hist. de la Céramique grecque*, où le monument est reproduit p. 45, fig. 26.

(3) Voir Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 665, fig. 327.

coiffure, même détail caractéristique des boucles arrondies en volute. N'était-ce pas là comme un indice de parenté, et ne pouvait-on songer à une influence exercée sur l'industrie primitive de l'Éolide par cet art de l'Asie-Mineure dont relèvent les monuments de la Ptérie, et qui a laissé des traces jusque dans la vallée du Méandre? L'hypothèse de M. Ramsay a trouvé bon accueil. Avec l'éditeur du vase de Phocée, Rayet a reconnu dans ce monument « un produit de la plus ancienne céramique de la contrée, où ne se manifestent encore que les traditions d'un art indigène (1) ». Et dans un livre récent sur la Lydie au temps des Mermnades, M. Radet l'attribue à une très ancienne fabrique grecque « soumise encore aux influences de cet art anatolien, qui de l'Halys au Sipyle, a sculpté tant d'images sur les rocs de la contrée (2) ». Pas plus que ses devanciers, M. Radet n'hésite à prêter au vase de Phocée une date très reculée, et à voir une tête de Sphinx dans le masque féminin qui le décore.

Il serait fort séduisant de souscrire à cette théorie et de constater, par un document précis, que, soit par l'intermédiaire de la Lydie, soit tout autrement, les Grecs d'Asie-Mineure ont pu introduire dans leur art industriel des types empruntés à l'art anatolien. Mais des doutes ont été élevés sur la haute antiquité attribuée au vase de Phocée. A certains indices de technique, MM. Cecil Smith et Pottier inclinent à le ranger dans la série des vases chypriotes, à y voir une œuvre d'« archaïsme décadent (3) ». Si l'on peut démontrer que le sujet figuré sur ce vase n'est pas étranger à la céramique de Chypre, et qu'au point de vue du style et de l'exécution, il a des congénères d'origine chypriote, il faudra renoncer à suivre M. Ramsay dans ses ingénieux rapprochements.

(1) *Bull. de Corresp. hellén.*, VIII, 1884, p. 512. Ailleurs, revenant sur cette question, il propose d'y voir un produit de l'industrie lydienne. Rayet et Collignon, *Hist. de la Céramique grecque*, p. 45.

(2) G. Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, Paris, 1892, p. 290.

(3) Cecil Smith, *Journal of Hellenic Studies*, 1885, p. 182. E. Pottier, dans Pottier et S. Reinach, *La Nécropole de Myrina*, p. 503. M. Cecil Smith veut bien m'informer que l'examen de la nature de la terre le confirme dans son opinion. Il estime que le vase a été fabriqué soit à Chypre, soit dans une région de l'Asie-Mineure voisine de l'île, à l'imitation des poteries chypriotes.

Cette preuve est fournie, croyons-nous, par un curieux fragment de vase chypriote, qui de la collection van Branteghem a passé au musée du Louvre (1) (fig. 2). La terre est d'un ton blanchâtre, tirant sur le jaune pâle. Quant à la couleur employée pour le décor, c'est un brun rouge, terne et sans reflet, fréquemment adopté par les potiers de Chypre pour la peinture des vases; des



(Fig. 2).

incisions à la pointe, tracées avec une maladresse évidente, soulignent les détails. Le décor comporte une série de zones. Celle du bas est remplie par des fleurs de lotus épanouies; sur la zone supérieure, on observe, au-dessus d'ornements en forme de denticules, d'autres ornements semblables à ceux du vase de Pho-

(1) Il est décrit par M. Froehner, *Catalogue de la Collection van Branteghem*, XI, n° 236, et catalogué au Louvre sous le n° d'inventaire AM, 393 D, Chypre. Je dois la communication de ce monument à l'obligeance de M. Pottier.

cée ; nous voulons parler de ces bandes où Rayet proposait de reconnaître des rangées de cyprès (1). La zone médiane montre une scène d'offrande ou d'adoration. Au centre, est représentée une sorte de pilier ou de stèle, dont la partie inférieure, évasée comme un calice de fleur, supporte un chapiteau figurant la tête de la déesse Hathor. Trois rosaces, gravées à la pointe, étoilent la partie supérieure du chapiteau dont l'aspect fait penser à un *modius* servant de coiffure à la déesse ; le même travail d'incision a détaillé les volutes si caractéristiques formées par les boucles arrondies de la chevelure. Quant au masque de la déesse, la forme allongée des yeux, la place des oreilles prouvent assez que le potier s'est attaché à respecter de son mieux le type égyptien de la tête hathorique. Des adorants sont groupés de chaque côté de ce monument. A gauche, le premier tient en laisse un animal, antilope ou chevreau, et le suivant, dont il ne reste que la main tendue, faisait sans aucun doute un geste d'adoration. A droite, un autre personnage, gauchement placé dans le champ, au-dessus de la ligne de terre, tient un long bâton ; un troisième, derrière lui, répète le geste que nous connaissons déjà. Le costume de ces hommes consiste en un long manteau orné autour du col d'une large broderie, d'une sorte de galon posé à plat. Mais surtout il faut noter un détail de coiffure digne d'attention, à savoir la longue mèche de cheveux qui tombe par derrière, tandis que sur le haut du front le crâne paraît rasé. À coup sûr le dessin est trop gauche, trop maladroit pour qu'on puisse pousser plus loin l'analyse. Rappelons cependant que, dans les bas-reliefs égyptiens contemporains des Ramessides, cette même forme de coiffure caractérise les *Khiti* de Cadech, c'est-à-dire des Syriens (2). Si l'on songe que certaines modes syriennes, comme l'usage des chaussures à pointes recourbées, avaient passé dans l'île de Chypre (3), on admettra sans trop de peine que dans les

(1) A ce point de vue, M. Cecil Smith avait déjà rapproché le vase de Phocée d'un vase chypriote de la collection Barre, Froehner, *Collection de M. Albert B.* p. 11, n° 79.

(2) Perrot, *Hist. de l'Art*, IV, p. 708, fig. 349.

(3) Voir le vase d'Athiénau reproduit par S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, p. 194. Cf. *Jahrbuch des arch. Inst.*, 1886, pl. VIII, et Perrot, *Hist. de l'Art*, IV, p. 564, fig. 286.

villes chypriotes où dominait l'élément syrien, à Kittion par exemple, cet ancien type de coiffure avait pu se conserver.

M. Froehner a proposé pour la scène représentée une explication très plausible, en y reconnaissant une offrande à Isis-Hathor. Quel que soit d'ailleurs le sens de la représentation, on ne saurait méconnaître le caractère égyptisant de la tête d'Hathor. Nous nous trouvons ainsi ramenés à un type égyptien très familier à l'art de Chypre et qui y joue le rôle d'un motif courant de décoration. On sait quel parti les sculpteurs en tirent pour l'ornementation des stèles funéraires (1). Nous ne pouvons mieux faire que de rappeler une curieuse stèle du Louvre, provenant de Kittion et offrant avec la stèle figurée sur notre vase une frappante analogie (2); on y retrouve jusqu'à la forme de la partie inférieure du chapiteau, évasée en calice, et l'on est tenté de croire que le potier n'a fait que copier maladroitement un monument du même type. Ces concordances confirment ce que nous faisions déjà pressentir le style du vase, la technique, l'emploi du décor incisé, et nous engageant à lui attribuer une date relativement récente. Il appartient bien à la période postérieure à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, au temps où Chypre, rattachée politiquement à l'Égypte, sous les princes des dynasties saïtes, est plus que jamais ouverte aux influences de l'art égyptien. On ne se trompe guère, croyons-nous, en lui assignant une place dans la céramique chypriote du VI<sup>e</sup> siècle.

Maintenant, si l'on considère le vase de Phocée, on n'hésitera plus à reconnaître dans le prétendu Sphinx une tête d'Hathor (3). C'est bien le même galbe triangulaire du visage, la même importance donnée aux yeux, le même procédé d'exécution pour les traits de la figure. Il n'est pas jusqu'à ces ligatures de la chevelure qui ne se retrouvent dans les masques hathoriques sculptés

(1) Voir les stèles de la collection Cesnola, au musée de New-York, *Atlas of the Cesnola Collection*, I, pl. XVIII, n° 27; pl. XXII, n° 50. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 535, fig. 361. Pour la représentation d'Isis-Hathor sur les stèles phéniciennes, voir les exemples cités par M. Clermont-Ganneau, *L'imagerie phénicienne*, p. 89.

(2) Cf. S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, p. 178-179.

(3) C'est ce qu'avait déjà indiqué M. Merriam, *The arrangement of hair on the Sphinxes of Eujuk*; *American Journal of Archaeology*, 1885, p. 160.

sur les stèles, et en particulier dans la stèle du Louvre. Nous ne sommes même pas embarrassés pour emprunter à la céramique de Chypre un nouvel exemple de cette disposition de la tête hathorique encadrée dans une sorte de tableau. Un autre fragment du Louvre, de même provenance chypriote, montre la tête de la déesse égyptienne gauchement dessinée dans un médaillon rectangulaire (1) (fig. 3). Il ne reste aucun argument plausible pour trouver dans ce détail l'indice d'une fabrication asiatique.



(Fig. 3).

En résumé les caractères de la technique et ceux du type figuré conduisent à la même conclusion. Le

vase de Phocée est en réalité un vase de Chypre (2); il n'a aucun droit à figurer parmi les produits de l'industrie primitive, indigène ou grecque, de l'Éolide, et il faut invoquer d'autres témoignages pour suivre jusqu'au littoral de la mer Égée l'influence de l'art de la Cappadoce. Entre le vase publié par M. Ramsay et les Sphinx d'Euïuk, il n'y a d'autre lien que l'imitation, faite à plusieurs siècles de distance, d'un même prototype égyptien. Nous n'avons pas à rechercher par quelle voie le type de la tête hathorique a pénétré jusqu'à Euïuk. Mais nous savons qu'à Chypre un contact tout à fait direct avec l'Égypte suffit à en expliquer la diffusion, et nous n'avons pas de peine à comprendre que les fabricants de vases l'aient utilisé comme un motif courant de l'art industriel.

MAX. COLLIGNON.

(1) Ce fragment provient également de la collection van Branteghem. Froehner, *Catalogue*, n° 236. M. Cecil Smith me signale un vase chypriote du British Museum, trouvé soit à Amathonte, soit à Limasol, et qui est décoré sur la panse d'une large zone divisée à l'intérieur en tableaux carrés, comme le vase de M. Ramsay.

(2) M. Cecil Smith m'avertit qu'au British Museum il est actuellement placé dans une vitrine contenant des vases de Chypre.

## LE FABRICANT DE VASES PAIDIKOS

---

Le mot Παιδικός isolé, sans l'addition d'ἐποίησεν ou ἔγραψεν qui désignent un fabricant, sans l'épithète καλός qui indique un éphèbe ou un personnage connu, a été lu sur cinq vases à figures rouges dont on trouvera l'énumération et la brève description dans les deux volumes de M. Klein (*Meistersignaturen*, 2<sup>e</sup> édit. 1887, p. 110; *Lieblingsinschriften*, 1890, p. 30-31). Dans le premier de ces ouvrages, Paidikos est donné comme un nom d'homme et rangé parmi les *Lieblingsnamen*; dans le second il devient une simple formule, « Schlagwort », analogue à la salutation προσπαγορεύω, et ne paraît plus avoir que le rôle d'un adjectif se rapportant d'une façon générale aux mœurs amoureuses des éphèbes. Dans l'entre-temps, en effet, a paru le remarquable article de M. Studniczka qui a été le point de départ d'études plus approfondies au sujet des noms propres inscrits sur les vases peints : il a démontré le premier la personnalité historique de quelques-uns de ces personnages et, par suite, fixé des points de repère très précieux pour la chronologie céramique (*Jahrbuch des deutschen Instituts*, 1887, p. 159-168). Au cours de cette dissertation, M. Studniczka repoussait l'hypothèse que faisait M. Klein en admettant Paidikos au nombre des éphèbes athéniens et il proposait résolument de le rayer de la liste des *Lieblingsnamen*, en considérant παιδικός comme un simple synonyme d'ἐρώμενος (*ibid.*, p. 159, note 109). On aurait pu, dès cette époque, objecter que les textes des auteurs n'emploient jamais que le pluriel παιδικά (*deliciae*) dans ce sens. Cependant, l'explication a été admise sans contesté : non-seulement M. Klein, dans ses *Lieblingsinschriften*, a cru devoir se ranger à l'avis de son savant contradicteur, mais



actuellement le mot *παιδικός* est en passe d'entrer dans la langue archéologique de l'Allemagne pour désigner d'une façon comode les célébrités favorites des peintres attiques (1). Un vase du musée du Louvre nous permettra de démontrer, d'une façon très simple, que l'on fait fausse route en s'engageant dans cette voie.

C'est un alabastron trouvé, d'après le vendeur, dans la nécropole d'Érétrie en Eubée (fig. 1). Il mesure 0 m. 13 de haut et il est décoré de peintures appartenant à la première manière du style à figures rouges, tel qu'il apparaît dans le groupe d'Épiktétos. Sur chaque face de l'alabastron, dans une sorte de métope encadrée d'élégantes palmettes, deux personnages se font face, un jeune homme drapé et une femme coiffée d'un cécryphale. Le peintre a essayé de varier la même scène, répétée de chaque côté du vase, de façon à éviter une choquante monotonie. Ici, l'éphèbe appuyé sur son bâton porte la main vers le menton de la femme qui élève les deux bras en l'air, comme pour déposer une bandelette ou une guirlande de fleurs sur la tête de son jeune amant (fig. 1). Là, l'éphèbe approche sa main gauche du cou de sa compagne, comme pour une tendre caresse, et tient cachée derrière son dos la fleur qu'il veut lui offrir (fig. 2). Sur l'un et l'autre tableau, en lettres rouges espacées et placées irrégulièrement dans les intervalles laissés libres par la silhouette des deux



(Fig. 1).

(1) M. Wernicke écrit (*Griech. Vasen mit Lieblingsnamen*, 1890, p. 111) : « Die Gefeierten werden einige Male als *παιδικός* bezeichnet. » De même, M. Duemmler (*Beiträge zur Vasenkunde*, p. 5 = *Bonner Studien*, p. 71) : « Diese ist einfach seine gewöhnliche *profana conversazione* zwischen Erasten und *παιδικοί*. »

personnages, on lit l'inscription  $\pi\rho\sigma\alpha\gamma\omicron\rho\epsilon\acute{\upsilon}\omega$ , je salue, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure. Enfin, sur l'orifice même du vase, en lettres noires disposées circulairement et se détachant sur la bande claire du fond réservé, on lit une autre inscription qui fournit la véritable solution du petit problème relatif au mot énigmatique de Paidikos (fig. 3).

$\Pi\alpha\iota\delta\iota\kappa\acute{\omicron}\varsigma \epsilon\pi\omicron\lambda\epsilon\sigma\tau\epsilon\nu$  :

ce qui permet d'affirmer que Paidikos est bien un nom propre, que ce n'est même pas un simple nom d'éphèbe, comme on l'avait d'abord pensé, mais un nom d'artiste, nom tout à fait régulier



(Fig. 2).

et aussi peu anormal que  $\omicron\lambda\upsilon\mu\pi\iota\kappa\acute{\omicron}\varsigma$ ,  $\Sigma\mu\iota\kappa\rho\acute{\omicron}\varsigma$ , et autres qui ont à la fois la valeur d'adjectifs et celle de noms propres.

Les produits céramiques qui portent ce nom doivent donc être

rendus à la liste des vases signés par un artiste. Ils sont aujourd'hui au nombre de six : l'alabastron du Louvre et cinq coupes à figures rouges, dont trois sont actuellement chez des possesseurs inconnus, une quatrième au musée de Naples et une cinquième à Adria dans le musée Bocchi (Klein, *Lieblingsinschriften*, p. 30-31).

Une de ces coupes, celle du musée de Naples, porte, outre le nom de Paidikos, l'inscription Ἱππάρχος καλός et Προσαγορεύω. La désignation d'Hipparchos est pour nous très précieuse, car s'il est vrai, que les peintres de cette époque ont voulu désigner le propre fils de Pisistrate (1) qui est mort en 514, il est vraisemblable de placer la fabrication de la coupe de Naples à une date un peu antérieure et, par suite, la floraison de l'atelier de Paidikos dans le dernier tiers du VI<sup>e</sup> siècle.

Ce n'est pas tout. Le mot προσαγορεύω, qu'on lit sur deux vases signés par Paidikos (la coupe de Naples et l'alabastron du Louvre), se rencontre isolé sur une série de huit autres vases, sept coupes et un alabastron (Klein, *Lieblingsinschriften*, p. 31). Je ne suis pas en mesure d'étudier le style de chacun d'eux, car plusieurs ne sont pas publiés; mais ceux que je connais d'après des planches ou d'après les originaux (n<sup>os</sup> 4, 6, 7, 8 de la liste de M. Klein) peuvent parfaitement appartenir au même groupe que les œuvres de Paidikos. Or, on observera que cette forme particulière de salut, προσαγορεύω, substituée au χαιρε ordinaire, ne se trouve jusqu'à présent sur aucune autre peinture de vase signé et paraît bien être une formule spéciale, particulière à un seul fabricant. Ce n'est donc pas une hypothèse téméraire que d'attribuer à l'auteur de l'alabastron du Louvre, non seulement les vases qui portent le mot Παιδικός, mais encore la série conjointe qui porte le mot προσαγορεύω.

Il reste à poser une dernière question. Pourquoi Paidikos, au lieu d'employer toujours la formule usuelle, s'est-il si souvent contenté d'une simple mention de son nom isolé? C'est sans doute une exception à l'usage, mais ce n'est pas tout à fait une

(1) Cf. Studniczka, *Jahrbuch des deut. Inst.*, 1887, p. 165. Je dois signaler cependant l'opinion contraire soutenue par M. Klein dans la préface des *Lieblingsinschriften*, p. 15, et la théorie intermédiaire présentée par M. St. Jones dans le *Journal of hell. studies*, 1691, p. 378-379.



## LA MONNAIE THIBRONIENNE

---

Les écrivains grecs, aujourd'hui perdus, à l'aide desquels le patriarche Photius a composé son *Lexicon*, parlaient d'une monnaie thibronienne (Θιβρώνειον νόμισμα), ainsi appelée du nom du personnage qui la fit frapper : Θιβρώνειον νόμισμα ἐδόκει ἀπὸ Θίβρωνος τοῦ χαρᾶξαντος εἰρηθεῖν (Photius, *Lex.*, s. v<sup>o</sup>) (1). Tel est le seul texte ancien qui parle de cette espèce de monnaie.

Quelques auteurs modernes ont recherché ce que pouvait être cette monnaie thibronienne. Tous sont tombés d'accord pour penser qu'il était question des espèces que l'harmoste lacédémonien Thibron fit frapper pendant qu'il commandait les troupes grecques chargées de combattre le satrape Tissapherne en Asie-Mineure, en l'an 400, à la suite de la retraite des Dix Mille. Mais on n'a pas réussi à appliquer ce nom de monnaie thibronienne à aucune des pièces conservées dans les collections numismatiques.

M. Mommsen a émis l'hypothèse que le Θιβρώνειον νόμισμα était le statère d'argent, si curieux, du roi thrace Seuthès, dont on possède de rares exemplaires : « Le statère d'argent de Seuthès de Thrace, dit ce savant, avec l'inscription ΣΕΥΘΑ ΑΡΓΥΡΙΟΝ (8 g. 40) (2), est frappé d'après le système corinthien. C'est probablement le Θιβρώνειον νόμισμα avec lequel Thibron, successeur de Xénophon dans le commandement des troupes grecques à la solde de Seuthès, payait ses soldats (3). » Nous verrons tout à l'heure

(1) Dans Fr. Hultsch, *Metrol. Scriptorum reliquiae*, t. I, p. 329.

(2) Duc de Luyne, *Numismatique des Satrapies et de la Phénicie.*, pl. VI, et p. 45; *Numismatic Chronicle*, 1858, t. XX, p. 151.

(3) Th. Mommsen *Hist. de la monnaie Romaine* (trad. Blacas, — J. de Witte),

qu'il n'est pas possible d'adopter l'opinion de M. Mommsen, pour des raisons multiples; la principale, c'est que Thibron n'a jamais commandé les Dix Mille lorsque ces derniers étaient à la solde de Seuthès; ce n'est qu'après avoir rompu avec le roi thrace que les débris de l'armée de Xénophon passèrent sous les ordres du général lacédémonien: la monnaie thibronienne ne saurait donc être celle qui porte le nom de Seuthès. Aussi, après avoir repoussé l'hypothèse de M. Mommsen, Fr. Lenormant se contente de dire: « Malheureusement, on n'a pas encore pu appliquer ce nom de monnaie thibronienne à une espèce numismatique connue (1). »

Un point seulement nous paraît incontestablement acquis: c'est que le *Θιβρώνειον νόμισμα* est la monnaie que l'harmoste Thibron fit frapper en Asie-Mineure pour la solde de ses troupes. Pour retrouver cette monnaie dans les séries numismatiques et savoir dans quel atelier elle a pu être frappée, il importe de dresser exactement l'itinéraire suivi par Thibron dans toute sa campagne, car il est évident que ce général n'a pu battre monnaie que dans les villes où il séjourna.

Lorsque Sparte eut décidé d'envoyer Thibron au secours des villes grecques de la côte d'Asie-Mineure, menacées par Tissapherne, elle chercha à donner à la guerre qui allait s'allumer un caractère national. Thibron partit de Lacédémone avec 4,000 néodamodes et 3,000 Péloponnésiens, et il alla à Corinthe où vinrent le rejoindre, entre autres troupes, 300 cavaliers athéniens. C'est avec une armée de 5,000 hommes qu'il débarque à Éphèse (2). De là, il adresse un appel aux villes grecques d'Asie qui avaient provoqué l'intervention de Sparte: elles lui envoient seulement 2,000 soldats, et il s'aperçoit bientôt qu'il peut à peine compter sur les cités qui avaient jeté le premier cri d'alarme. Quoi qu'il en soit, Thibron recrute et organise ses troupes; puis il se met en campagne; il s'avance de 120 stades dans la direction du Méandre et il prend Magnésie à l'improviste; mais il échoue sous les murs de Tralles et il est obligé de rentrer à Magnésie,

t. I, p. 87-88. La légende des statères de Seuthès est ΣΕΥΘΑ ΑΡΓΥΡΙΟΝ ou ΣΕΥΘΑ ΚΟΜΜΑ. B. Head, *Hist. numor.*, p. 240.

(1) Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'Antiquité*, t. III, p. 259, note 2.

(2) Diod. Sic. XIV, 36; Xenoph. *Hellen.*, III, 1.

puis, à l'approche de Tissapherne, de battre en retraite jusqu'à Éphèse (1).

Ce fut alors que le général lacédémonien eut l'idée, pour grossir son armée impuissante, d'embaucher les débris des Dix Mille (2). Ceux-ci s'étaient imprudemment engagés, depuis deux mois, au service du roi Seuthès qui avisait alors aux moyens de se débarrasser d'eux sans les payer. De part et d'autre les émissaires de Thibron, Charmios de Lacédémone et Polynice, sont donc accueillis avec joie. Ils promettent, au nom de Thibron, de donner pour solde à chaque soldat, une darique par mois, deux dariques aux lochages et quatre dariques aux stratèges (3). Ces propositions ayant été acceptées, l'armée de Xénophon s'embarque à Selybria pour aller rejoindre Thibron en Asie-Mineure ; elle prend terre à Lampsaque, traverse la Troade et parvient à Pergame : c'est là que Thibron, arrivant d'Éphèse, vient la rejoindre et en recevoir le commandement des mains de Xénophon.

A la tête de ces nouvelles troupes, Thibron reprend l'offensive ; il devient maître de Teuthrania, Halisarna, Gambrium, Palægambrium, Myrina, Grynium. Mais il assiège en vain Larissa l'Égyptienne ; et, serré de près par Tissapherne, il est de nouveau contraint de regagner Éphèse, son quartier général. Il y faisait de nouveaux préparatifs pour envahir la Carie, lorsqu'il fut rappelé comme incapable et remplacé par Dercyllidas (4).

Quiconque voudra prendre la peine de suivre sur une carte les péripéties des événements militaires que nous venons de rappeler succinctement, se rendra compte, au premier coup d'œil, qu'Éphèse ne cessa jamais d'être la base des opérations de Thibron. Ce général ne s'est avancé dans la direction du nord que jusqu'à Pergame, puis il a presque aussitôt rebroussé chemin sur Éphèse. Jamais il ne parut à Lampsaque ni dans les villes de la Troade que traversèrent les Dix Mille pour aller le rejoindre à Pergame. On ne saurait donc dire, avec Fr. Lenormant, que le *θειβρώνειον νόμισμα* est la monnaie que Thibron fit frapper « quand il commandait

(1) Diod. Sic. XIV, 36.

(2) Diod. Sic. XIV, 37; Xenoph. *Anab.*, VI, 1.

(3) Xenoph. *Anab.*, VI, 1.

(4) Diod. Sic. XIV, 38, 1; Xenoph. *Hellen.*, III, 1.

l'armée rassemblée à Lampsaque contre Tissapherne (1) ». Il n'y a point lieu, conséquemment, de songer à attribuer à Thibron quelqu'un des beaux statères d'or de Lampsaque.

D'après ce qui précède, l'idée qui se présente naturellement à l'esprit, c'est que la monnaie thibronienne a dû être frappée à Éphèse, qui fut, comme nous l'avons dit, le lieu où le général lacédémonien recruta et forma le gros de son armée. Il convient donc d'examiner si, dans la suite si nombreuse des monnaies d'Éphèse, il ne s'en trouve pas qu'on puisse regarder comme le produit des émissions thibroniennes.

Pour nous guider dans cette recherche, nous observerons que Thibron étant un général en campagne, à la tête de ses troupes, dans un pays où la darique circulait en abondance et était la solde ordinaire du soldat, a pu frapper de la monnaie d'or. Nous rappellerons, sans y insister particulièrement, la thèse que nous avons développée, ici même, dans un mémoire sur les monnaies d'or d'Athènes (2) : « Le monnayage de l'or, ai-je dit, a été exclusivement, à partir de l'invention de la darique, un privilège du roi de Perse, puis des rois grecs et des chefs d'armées, en Orient et dans les pays qui, voisins de la mer Égée, avaient été habitués à la monnaie du grand Roi ; il fut de même, plus tard, un privilège de l'*imperator*, puis de l'empereur dans le monde romain. Les pièces d'or que l'on rencontre dans le monnayage autonome et municipal de certaines villes de l'Asie-Mineure, de la Macédoine et des autres contrées que baigne la mer Égée, ne sont pas, autant qu'on pourrait le croire, une exception à cette loi : il est presque toujours possible d'établir historiquement, ou bien que ce sont des monnaies frappées par des rois, avec des types urbains, ou bien des monnaies émises dans des moments de nécessité par des chefs d'armée... » C'est l'application de cette doctrine que nous avons vérifiée pour le monnayage sporadique de l'or à Athènes : nous allons en trouver la confirmation dans la série numismatique d'Éphèse.

Il existe de rares pièces d'or qui répondent à la description suivante :

(1) Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'Antiquité*, t. II, p. 258-259.

(2) *Revue des Études grecques*, t. II, 1889 ; cf. nos *Mélanges numismatiques*, 1<sup>re</sup> série, p. 187.



1. ΕΦΕΣΙΟΝ. Abeille. ρ. Carré creux partagé entre quatre compartiments. Statères, pesant, comme la darique, de 8 gr. 41 à 8 gr. 30.

2. ΕΦ. Abeille. ρ. Même carré creux. Héli-statères, pesant de 4 gr. 21 à 4 gr. 10.

3. ΕΦ. Abeille. ρ. Même carré creux. Hectés, pesant de 1 gr. 42 à 1 gr. 30.

Dans sa remarquable monographie des monnaies d'Éphèse, M. Barclay Head déclare qu'il n'ose enregistrer ces pièces d'or parce qu'il craint qu'elles ne soient pas authentiques; mais il reconnaît que, dans le cas où elles ne seraient pas fausses, elles prendraient place dans sa troisième période du monnayage éphésien, qui va de 415 à 394 (1). Ce sont ces pièces que nous proposerons de considérer comme étant les monnaies militaires que Thibron fit frapper en l'an 400, pour payer ses troupes et l'aider à répondre aux engagements que ses ambassadeurs avaient pris en son nom vis-à-vis des Dix Mille. Mais il convient de dissiper les doutes qui planent sur l'authenticité de ce groupe monétaire.

Tout en suspectant ces pièces d'or, M. Head ajoute, dans la note précitée : « M. Whittall, de Smyrne, m'informe qu'il y a quarante ans, il a eu en sa possession un exemplaire d'une authenticité incontestable. » Un ancien collectionneur bien connu de tous ceux qui s'occupent de la numismatique de l'Asie-Mineure, Borrell, possédait quatre spécimens de ces pièces d'or d'Éphèse qu'il considérait comme authentiques. A la vérité, dans le catalogue de vente de sa collection, rédigé après sa mort, en 1852, ces pièces ont été enregistrées à la fin, comme sujettes à caution, et le prix extrêmement modique de l'adjudication (40 fr. pour les statères; 25 fr. pour les divisions) est un éloquent témoignage de la défaveur dont ces monnaies étaient victimes. Mais on trouve imprimée, à la page 52 de ce catalogue, une lettre dans laquelle Borrell, un fin connaisseur s'il en fut, affirme leur authenticité, et raconte que ces pièces lui ont été apportées avec un lot de dariques faisant partie de la même trouvaille.

J. Brandis a enregistré ces monnaies d'or sans la moindre hésitation.

(1) B. Head, *The coinage of Ephesus*, p. 22, note (extrait du *Numismatic Chronicle*, n. s., t. XX, 1880).

tation (1). Prokesch-Osten, une autre autorité en numismatique grecque, en avait un exemplaire qu'il a publié sans un point de doute (2). Bref, les anciens numismatistes regardaient comme authentique le groupe de pièces d'or éphésiennes que nous attribuons à l'an 400.

En 1872, M. Louis Mayer, dans une intéressante notice sur les monnaies fausses fabriquées dans le Levant, fait aux pièces éphésiennes un procès de tendance, sans fournir la moindre preuve : c'est une simple affirmation (3). L'année suivante, M. Fr. Kenner a publié un exemplaire du statère, qui se trouve depuis de longues années dans la collection du prince Ernest de Windischgrätz ; l'auteur, visiblement influencé par l'assertion dogmatique de M. Louis Mayer, s'évertue à démontrer la fausseté de la pièce, mais avec de bien pauvres arguments (4). Enfin, M. A. de Sallet, résumant l'article de M. Kenner, en approuve sans réserve les conclusions ; le savant berlinois pense que les pièces d'or si controversées ne sont que des surmoulés de pièces d'argent. Il reconnaît toutefois que le faussaire a su fort habilement donner au statère, à l'hemi-statère et à l'hecté des poids d'une parfaite justesse et conformes à l'étalon de la darique (5).

De tout ce qui précède, il résulte que ces pièces d'or, après avoir figuré longtemps dans les rares collections qui les possèdent, comme authentiques, sont devenues suspectes, sans qu'on ait allégué de bonnes raisons pour les discréditer. Il est possible qu'il existe des exemplaires manifestement faux ; mais il suffit qu'il y en ait quelques-uns d'une authenticité indéniable pour que nous soyons autorisés à rechercher les circonstances et la date de leur fabrication. Bien plus, ajouterai-je, je suis enclin à penser, sans jamais avoir vu aucune de ces pièces, que si elles ont été suspectées par les critiques contemporains, c'est surtout, sinon exclusivement, à cause de leur présence insolite, anormale, au milieu de

(1) J. Brandis, *Das Münz-Mass- und Gewichtswesen in Vorderasien* (Berlin, 1866), p. 413.

(2) Prokesch-Osten, *Inedita meiner Sammlung* (Vienne, 1854), p. 52.

(3) Louis Mayer, *Mittheilungen über falsche in der Levante angefertigte antike Münzen*, dans la *Numismatische Zeitschrift*, de Vienne, t. III (1872), p. 438-439.

(4) *Numismatische Zeitschrift* de Vienne, t. V (1873), p. 26 à 32.

(5) A. von Sallet, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. III (1876), p. 264.

la longue suite des monnaies d'argent d'Éphèse. Ce monnayage inusité de l'or a paru inexplicable scientifiquement, et par conséquent suspect. Mais notre scepticisme, à l'endroit de l'opinion dont les deux champions les plus éminents sont MM. B. Head et A. de Sallet, se trouvera indirectement confirmé si nous nous souvenons que les monnaies d'or d'Athènes, elles-mêmes, ont été longtemps mises en suspicion à cause de leur rareté, de l'identité de leurs types avec ceux des pièces d'argent, de l'impossibilité où l'on se trouvait d'expliquer leur apparition momentanée. Nous avons vu qu'Eckhel lui-même déclarait fausses toutes les monnaies d'or d'Athènes. L'événement lui a donné tort, et nous nous sommes efforcé de déterminer les circonstances exceptionnelles qui, dans l'été de l'an 407, ont amené temporairement l'émission de la monnaie d'or qui n'est, à Athènes, qu'une monnaie quasi-obsidionale ou militaire.

De même, la monnaie d'or éphésienne que nous entreprenons de réhabiliter, a un caractère anormal, insolite, qui provoque la défiance dont elle a été l'objet jusqu'ici. Son émission ne peut s'expliquer que par les circonstances politiques accidentelles que nous connaissons déjà : la présence à Éphèse de Thibron qui organise son armée dans cette ville, recrute tous les mercenaires qui veulent bien se joindre à lui, leur promet et fournit une solde équivalente à celle que recevaient les soldats du grand Roi. Thibron s'était engagé à payer ses soldats en *dariques*; il est naturel d'admettre que lorsque son trésor ou sa provision de *dariques* fut épuisée, il ait été contraint, pour faire face à ses engagements, de fabriquer une monnaie d'or ayant la même valeur que la darique. Ne pouvant emprunter, lui, général grec, les types monétaires du grand Roi, il fait frapper dans l'atelier d'Éphèse, et aux types éphésiens, la monnaie d'or qu'il avait le pouvoir d'émettre exceptionnellement, comme chef d'armée en campagne : c'est là cette monnaie singulière que les auteurs anciens ont appelée *θιβρώνειον νόμισμα*. Des événements militaires du même genre doivent justifier la présence insolite de pièces d'or dans les suites monétaires d'autres villes qui, comme Athènes et Éphèse, ne monnaiaient habituellement que l'argent (1).

(1) J'ai communiqué à la Société des Antiquaires de France, dans la séance

Deux fois seulement, avons nous dit ailleurs, Athènes frappa de la monnaie d'or : une première fois pendant la crise de l'an 407, et, plus tard, en l'an 87, avec le nom de Mithridate, lorsque les Athéniens firent alliance avec le grand roi de Pont (1). Éphèse, à son tour, ne monnaya l'or que deux fois : ce fut d'abord en 400, tandis que cette ville était le quartier général de Thibron ; puis, en second lieu, longtemps après, entre 88 et 86, lorsqu'Éphèse fit, comme Athènes, alliance avec Mithridate : ces derniers statères sont bien connus (2). N'est-il pas particulièrement intéressant de constater à la fois à Athènes et à Éphèse, les deux villes les plus commerçantes du monde hellénique, l'application stricte et rigoureuse de cette loi économique qui domine l'antiquité tout entière, et d'après laquelle le monnayage de l'or était un droit régalien dont n'usèrent qu'exceptionnellement les villes assiégées ou les chefs d'armées en campagne ?

M. Théodore Reinach me fait remarquer que je n'ai point parlé, au cours des pages qui précèdent, d'un autre Thibron, connu historiquement, et auquel on devrait, selon lui, attribuer le *Thibronion nomisma*. Ce Thibron est celui qui, en 324, assassina, en Crète, Harpale, le trésorier d'Alexandre, et passa, avec le trésor qu'il avait volé et une armée de mercenaires, en Cyrénaïque où il réussit à s'imposer en maître. Son histoire est bien connue ; vaincu en 322 par Ophellas, envoyé par Ptolémée pour le combattre, il fut mis en croix (V. Droysen, *Hist. de l'hellén.*, II, 97 et ss.). Il est incontestable que ce Thibron, qui avait les trésors d'Harpale et qui rançonna les Cyrénéens pour payer son armée, a dû frapper monnaie : tous les chefs d'armées dans l'antiquité se sont trouvés dans le même cas et ont eu des trésors à leur disposition, que les historiens nous le disent ou non. La question est donc de savoir si la monnaie frappée par Thibron le Cyrénéen peut être le *Thibronion nomisma*. Je ne le pense pas, pour les

du 22 avril 1891, un statère d'or de Tralles, le premier de cette ville qu'on ait jamais signalé : cette remarquable pièce est entrée, depuis lors, dans la collection de M. Waddington (v. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1891, p. 138).

(1) Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, p. 140.

(2) B. Head, *Ephesus*, p. 69.

raisons suivantes : 1° le seul fait de l'emploi de l'expression  $\theta\epsilon\beta\rho\acute{\omega}\nu\epsilon\iota\omicron\nu\ \nu\acute{\omicron}\mu\iota\sigma\mu\alpha$ , indique qu'il s'agit d'une monnaie particulière, exceptionnelle, qui se distingue des suites monétaires ordinaires, qui rompt avec les habitudes courantes, comme c'est le cas pour les monnaies d'or d'Athènes et d'Éphèse, villes qui en temps normal ne frappent que la monnaie d'argent. Or, dans la suite monétaire de la Cyrénaïque, il n'y a aucune pièce d'or ou d'argent qui soit dans ce cas ; les monnaies cyrénéennes forment une série compacte, homogène, se rattachant les unes aux autres et l'on n'en pourrait point citer qui tranchent sur l'ensemble soit par le métal ou le poids, soit par les types ou les légendes. Il est donc impossible de désigner, parmi elles, ce qui distinguerait le  $\theta\epsilon\beta\rho\acute{\omega}\nu\epsilon\iota\omicron\nu\ \nu\acute{\omicron}\mu\iota\sigma\mu\alpha$  ; — 2° si Thibron le Cyrénéen a frappé monnaie avec les trésors d'Harpale, il l'a fait sûrement, comme tous les généraux de son temps, révoltés ou non, avec les types et le nom d'Alexandre. Il a frappé l'*Alexandreion nomisma*, tout comme Ptolémée, Séleucus, Lysimaque, Antigone, Démétrius et tous ceux qui s'arrachaient les lambeaux de l'empire. Tous ces chefs d'armées, sans exception, frappent l'*Alexandreion* d'or ou d'argent, et leurs monnaies respectives ne se distinguent les unes des autres que par de petits symboles ou des monogrammes placés dans le champ du revers. Il y a des monnaies au nom d'Alexandre qui ont été frappées à Cyrène, et dans le champ du revers on voit comme différent monétaire une petite tige de silphium : ce sont peut-être là, bien qu'on ne puisse le prouver, les monnaies de Thibron. Mais, encore une fois, ce sont des *Alexandreia* ; le petit symbole qui les différencie ne saurait leur faire donner le nom de  $\theta\epsilon\beta\rho\acute{\omega}\nu\epsilon\iota\omicron\nu\ \nu\acute{\omicron}\mu\iota\sigma\mu\alpha$ , pas plus que le nom d'Antigone, de Démétrius, de Séleucus, de Ptolémée et des autres généraux n'est accolé aux monnaies aux types alexandrins qu'ils ont fait frapper avec leurs symboles différents. Ce sont toujours et partout des *Alexandreia*, et ce nom était alors si bien consacré que sur ses tétradrachmes au type d'Athéna Alkis, Ptolémée inscrit la légende  $\Lambda\Lambda\Xi\Xi\Lambda\Nu\text{A}\text{P}\text{E}\text{I}\text{O}\text{N}\ \text{I}\text{I}\text{O}\text{A}\text{E}\text{M}\text{A}\text{I}\text{O}\text{Y}$  (*Alexandreion de Ptolémée*). La monnaie de Thibron en Cyrénaïque a donc été vraisemblablement frappée au nom et aux types traditionnels d'Alexandre ; ne se distinguant pas des autres monnaies aux mêmes types, de même poids et avec la même légende que l'on frappait

partout alors, il n'y aurait point eu lieu pour les anciens de la signaler par un nom spécial. Aussi MM. Mommsen et Fr. Lenormant ne s'y sont point trompés, et pour l'attribution du θεῶν-  
νομισμα, ils n'ont jamais songé, avec raison, au révolté de la  
Cyrénaïque.

E. BABELON.

---

## ΘΙΒΡΩΝΕΙΟΝ ΝΟΜΙΣΜΑ

---

M. Babelon veut bien m'autoriser à présenter sommairement, à la suite de son très intéressant article, les raisons qui m'empêchent d'adhérer à la théorie qu'il y expose. Qu'il en reçoive ici tous mes remerciements.

1° Aucun des auteurs qui nous ont raconté, en assez grand détail, les campagnes de Thibron (Xénophon, Diodore, Polyen) ne rapporte que ce général ait frappé monnaie, soit en or, soit en argent. Il ne paraît pas d'ailleurs que telle fût l'habitude des généraux grecs au v<sup>e</sup> et au iv<sup>e</sup> siècle, du moins avant Alexandre ; le cas des satrapes perses, Datame, Pharnabaze, Oronte, etc., qu'on a rapproché du nôtre, est tout différent. Les Grecs considéraient le droit de frapper monnaie comme un attribut essentiel de la souveraineté ; or le général en chef n'était point souverain ;

2° Il serait étonnant que Thibron I<sup>er</sup> eût obtenu ce privilège exorbitant alors que ses successeurs Dercyllidas et Agésilas, qui restèrent en fonctions plus longtemps et commandèrent des armées plus considérables, en furent, de l'aveu général, dépourvus. Si la monnaie thibronienne appartenait à Thibron I<sup>er</sup>, il devrait être également question d'une monnaie « dercyllidienne » et d'une monnaie « agésilienne » ;

3° Nous connaissons les engagements financiers que conclut Thibron avec les survivants des Dix Mille ; il promet « une *darique* par mois aux simples soldats, deux aux capitaines, quatre aux généraux ». (Xénophon, *Anabase*, VII, 6, 1 et 6, 7.) En rapprochant ce pacte des contrats analogues de cette époque où l'embaucheur promet aux soldats une *darique* et demie par mois (*Anab.*, I, 3, 21),

un *cycicène* (V, 6, 23; VII, 2, 36), une drachme d'Égine par jour, etc. ; on acquiert la conviction que la promesse devait être prise *au pied de la lettre* ; c'était bien en pièces d'or appelées *dariques*, marquées à l'effigie du roi de Perse, que la solde devait être payée. Rien de plus naturel, puisque, parmi les monnaies en or pur, les *dariques* étaient les seules qui jouissent d'une circulation vraiment internationale. A des gens, comme les mercenaires de Xénophon, qui provenaient de tous les pays de la Grèce, il fallait des espèces ayant un cours incontesté en tout pays ; des pièces exceptionnelles, ignorées partout, sauf dans leur lieu d'émission, comme les prétendus *statères* d'Éphèse, ne leur eussent été d'aucun usage. Voilà pourquoi Thibron promet de payer la solde en *dariques* ; il n'y a aucune raison de croire qu'il ne tint pas parole, d'autant plus que depuis les relations nouées par Lysandre avec Cyrus, les coffres de Lacédémone étaient abondamment pourvus de ce numéraire. Qu'on n'objecte pas ce qu'il y aurait eu de choquant à payer la solde en monnaies perses quand on faisait la guerre à la Perse : officiellement, Lacédémone ne fut jamais en guerre avec le grand roi, mais seulement avec ses satrapes Tissapherne, Pharnabaze, etc. ;

4° La solde, notamment pour les campagnes hors de Grèce, était payable à la fin du mois et évaluée en un nombre *ronde* de pièces d'or ou d'électrum (1). Tel fut notamment le cas du traité conclu par Thibron. N'ayant pas à faire de paiements fractionnaires, ce général n'avait pas besoin de pièces d'or divisionnaires. Comment expliquer alors, dans l'hypothèse de M. Babelon, la présence, à côté du *statère* d'Éphèse, d'un *demi-statère* et d'une *hecté* ? Il faut l'avouer : l'existence de ces pièces est inexplicable, et cette seule constatation suffirait à enlever à la monnaie d'or d'Éphèse (en la supposant authentique) le caractère d'une « monnaie militaire » ; appellation qui, à mon avis, ne convient pas davantage au monnayage athénien de l'an 407 ;

(1) On n'objectera pas la promesse de Cyrus (*Anab.*, I, 3, 21), qui fixait la solde mensuelle à 1 1/2 *darique*. Sans doute on comptait payer 3 *dariques* pour deux mois (ou deux hommes) ou, sinon, régler l'appoint en argent à raison de 20 sigles par *darique*. Comment eût-on fait autrement puisqu'il n'existait pas de *demi-dariques* ? Telle est d'ailleurs l'explication de M. Babelon lui-même (*Perses Achéménides*, p. 5).



5° Si, par impossible, Thibron avait été autorisé à frapper monnaie, comment douter qu'il eût apposé sur ses pièces son nom ou tout au moins celui de Sparte? et, d'autre part, comment expliquer que le nom de Thibron fût resté attaché à des pièces qui ne différaient en rien, ni par les types ni par les légendes, des monnaies ordinaires d'Éphèse? A-t-on donc inventé une dénomination particulière pour désigner les statères frappés par Athènes dans les dernières années de la guerre du Péloponnèse?

Telles sont les principales objections qui me paraissent devoir écarter non seulement la théorie de M. Babelon, mais encore toute hypothèse, comme celle de Mommsen, qui attribuerait à Thibron I<sup>er</sup> la paternité de la monnaie thibronienne. Aucune de ces objections ne peut être opposée à l'attribution que je propose, à Thibron II, le condottière lacédémonien du temps d'Alexandre. Celles que soulève M. Babelon ne me touchent guère. Il n'y a aucune preuve que Thibron II ait frappé l'*Alexandreion nomisma*; le contraire est même très probable, car Cyrène n'avait jamais fait partie de l'empire d'Alexandre et Thibron prétendait s'y tailler une souveraineté absolument indépendante, ayant un caractère franchement démagogique. Les monnaies d'Alexandre, au différent du silphium, appartiennent sans doute à Ptolémée I<sup>er</sup>. Thibron dut avoir ses types à lui, à moins qu'il n'ait emprunté ceux de Cyrène, de Barca ou d'Évespéris, ses alliées. Je ne prétends pas désigner ces pièces dans la série cyrénaïque; il est très possible qu'il ne s'en soit conservé aucun exemplaire, précisément parce que le régime de Thibron avait eu un caractère insurrectionnel, scélérat même, et que les gouvernements légitimes durent s'efforcer d'en faire disparaître toutes traces; la monnaie thibronienne dut être promptement retirée de la circulation et livrée à la fonte; s'il s'en découvre jamais quelque exemplaire, ce sera dans quelque cachette secrète, comme c'est le cas des monnaies insurrectionnelles juives. La « monnaie d'Aryandès, » dont l'existence est formellement attestée par Hérodote (1), a péri pareillement et par une raison analogue. Mais pendant les deux années que dura l'équipée de Thibron, l'or thibronien dut couler à flots. Le trésor d'Harpalus ne s'élevait pas à moins de 5,000 talents

(1) Hérodote IV, 166.

(30 millions), presque tous, sans doute, en lingots (1), et Thibron dut payer ses mercenaires d'autant plus largement que sa cause était plus criminelle. Plus d'un, après s'être enrichi sous les drapeaux de ce grand bandit, dut venir faire sonner son or à Athènes (où Thibron, un décret l'atteste, était *persona grata*). Là, sur l'agora ou dans les boudoirs des hétaires à la mode, le Thrasonidès, le Stratophanès et le Thrasyléon de Ménandre, ces immortels prototypes du *Miles gloriosus* de Plaute et du Thrason de Térence, ont dû avoir la sacoche et la bouche pleine de νόμισμα θιβρώνειον; et c'est sans doute pour expliquer un vers de la nouvelle comédie que les lexicographes alexandrins, extraits par Photius, ont rédigé la glose trop concise destinée à causer tant de tortures aux futurs Saumaises.

Th. REINACH.

(1) Harpalus avait aussi emporté des dariques, car le trésor perse, devenu le trésor d'Alexandre, contenait à la fois des lingots et des pièces monnayées χαρακτῆρα δαρεικῶν ἔχοντα (Diodore XVII, 6); mais il y avait quatre fois plus de métal en barres qu'en monnaie.

## L'ÉVANGILE DE PIERRE

---

Eusèbe de Césarée, amené à mentionner les œuvres de Sérapion, évêque d'Antioche, cite en dernier lieu une lettre sur l'évangile attribué à Pierre. « Il y a un autre écrit de Sérapion, dit-il, sur l'évangile qui porte le nom de Pierre. Il démasque les mensonges de ce livre, à cause de certains fidèles de la communauté de Rhosos, qui, appuyés sur cet ouvrage, s'étaient égarés dans des enseignements hétérodoxes (1). De cette lettre, il est utile de rapporter de courts passages, où il expose sa pensée sur l'évangile de la manière suivante : « Car pour nous, mes frères, nous « recevons et Pierre et les autres Apôtres comme le Christ. Mais « les apocryphes mis sous leur nom, nous les rejetons en con- « naissance de cause, sachant que nous n'avons pas reçu de tels « écrits. Quand je vins au milieu de vous, je croyais que tous « vous professiez l'orthodoxie. Et, sans avoir parcouru l'évangile « présenté par vous sous le nom de Pierre, je dis : S'il n'y a que « cela pour vous troubler (2), vous pouvez le lire (3). — Mais « maintenant, je me suis informé et je sais que leur esprit s'était

(1) Ἀπελέγων τὰ ψευδῶς ἐν αὐτῷ εἰρημένα διὰ τινος ἐν τῇ κατὰ Ῥωσ[σ]ὸν παροικίᾳ προφάσει τῆς εἰρημένης γραφῆς εἰς ἑτεροδόξους διδασκαλίας ἀποκειλαντας.

(2) Εἰ τοῦτό ἐστι μόνον τὸ δοκοῦν ὑμῖν παρέχειν μικροφυχίαν. Ce dernier mot est le contraire de μεγαλοφυχία et ne paraît pas impliquer une division sérieuse; c'est l'esprit étroit et minutieux des petites villes, avec son cortège inévitable de bavardages et d'intrigues, s'opposant à la largeur de vues, au libéralisme indulgent des personnes éclairées. V. la note de M. Zahn, *Gesch. des N. Testamentlichen Kanons*, II, 744.

(3) Ἀναγινωσκέσθω. L'incise précédente prouve qu'il ne faut pas attacher grande importance à cet impératif.

« caché dans une hérésie (1); aussi je me hâterai de revenir  
 « auprès de vous. Attendez-moi donc, mes frères, prochaine-  
 « ment (2).... Maintenant, mes frères, que vous avez compris  
 « quelle hérésie était celle de Marcion, vous apprendrez aussi,  
 « d'après ce que je vous ai écrit, combien il se contredisait lui-  
 « même, sans savoir ce qu'il disait. Car nous avons pu, à d'autres  
 « partisans de cet évangile, c'est-à-dire à des successeurs de ceux  
 « qui l'ont introduit, que nous appelons Docètes (la plupart des  
 « idées du livre relèvent de leur enseignement), nous avons pu le  
 « leur emprunter (3); nous l'avons parcouru et nous avons trouvé

(1) Αἰρέσει τινὶ ὁ νοῦς αὐτῶν ἐνεφώλευεν.

(2) Ἀδελφοί, προσδοκᾷτε με ἐν τάχει. Ἡμεῖς δέ, ἀδελφοί, καταλαβόμενοι ὅποιας ἦν αἰρέσεως ὁ Μαρκιανὸς καὶ ἑαυτῷ ἵκανοῦτο μὴ νοῦν & εἰλεῖν, μαθήσεσθε ἐξ ὧν ὑμῖν ἐγράφη. Tel est le texte. Il est évidemment fautif, même si l'on supprime, comme je le fais avec M. Harnack, & devant μαθήσεσθε; ce mot manque dans de bons mss. (les mss. Mazarin, Médicis et Fouquet de Valois). Je corrige, avec M. Zahn, ἡμεῖς ἐν ὑμῖν ἐκείνῳ ἐπισημασθέντι ἐκ τῆς προηγουμένης φράσεως. Mais cette phrase n'est pas la suite de la précédente; καταλαβόμενοι ὅποιας ἦν αἰρέσεως, etc., est le résumé d'un exposé doctrinal qui ne se trouve plus dans notre texte. La suppression est due à Eusèbe, qui semble annoncer plus haut des extraits et qui est surtout préoccupé ici de la question de l'évangile de Pierre; le développement omis ne s'y rattachait pas étroitement. Si mauvais écrivain qu'on suppose Sérapion, la répétition consécutive de ἀδελφοί n'est donc pas son fait, et il faut placer plusieurs points après ἐν τάχει. Reste la difficulté soulevée par ὁ Μαρκιανὸς καὶ; la phrase est à peu près inintelligible. Les deux traductions d'Eusèbe, la traduction arménienne (faite sur une traduction syriaque perdue pour ce passage) et la traduction latine par Rufin supposent un texte différent. La traduction arménienne donne: « maintenant que vous avez vu et compris à quelle hérésie appartenait Marcion, qu'il se contredisait lui-même et qu'il disait ce qu'il ne comprenait pas... »; Rufin lisait Μαρκιανός, ὅς καὶ. La vraie leçon doit être Μαρκίων, ὡς καὶ, altérée par une série de confusions et de dittographies, comme l'avaient entrevu Valois et M. Robinson. La contradiction dans laquelle tombait Marcion est connue. Il enseignait que le corps de Jésus était irréel, et cependant il attachait la plus grande importance à la mort du Christ sur la croix. Cf. Ad. Harnack, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, I, 236.

(3) J'ai à dessein conservé l'embarras et les équivoques du texte grec: Ἐδυνήθημεν γάρ, παρ' ἄλλων τῶν ἀσκησάντων αὐτὸ τοῦτο τὸ εὐαγγέλιον, τούτεστι παρὰ τῶν διαδόχων τῶν καταρξομένων αὐτοῦ, οὗς Δοκητὰς καλοῦμεν (τὰ γὰρ πλείονα φρονήματα ἐκείνων ἐστὶ τῆς διδασκαλίας), χρῆσάμενοι παρ' αὐτῶν, διελθεῖν καὶ εὐρεῖν τὰ μὲν πλείονα τοῦ ὀρθοῦ λόγου τοῦ Σωτῆρος, τινὰ δὲ προσδισταζόμενα, & καὶ ὑπετέταμεν ὑμῖν. La principale difficulté porte sur οὗς Δοκητὰς καλοῦμεν, qu'on

« l'ensemble de l'enseignement véritable du Sauveur, mais aussi « des préceptes nouveaux que je vous ai indiqués ci-dessous. » Telles étaient les paroles de Sérapion (1). »

Ce récit est instructif. Il y avait au temps de Sérapion (190-209 environ), dans une communauté chrétienne dépendant de l'église d'Antioche, des gens qui lisaient l'évangile de Pierre. C'étaient des particuliers, *τινές*; Sérapion les oppose à l'ensemble des fidèles de Rhosos, *πάντες*. Cette lecture avait provoqué des bavardages dans la petite ville; mais Sérapion, au cours d'une première visite pastorale, n'avait pas cru devoir en tenir compte. Il avait laissé lire le livre suspect. L'ensemble du texte prouve qu'il ne s'agit pas d'une lecture officielle, faite dans les réunions de la communauté; il n'y a rien à tirer de ces faits pour l'histoire du canon. Sérapion ne connaissait pas d'ailleurs le livre; il était donc encore peu répandu. La date exacte de cette lettre ne peut être déterminée; mais on ne peut la placer en 190, au début de l'épiscopat de Sérapion, puisqu'elle suppose une première visite à Rhosos et une enquête. Nous reviendrons sur les détails par lesquels finit la citation d'Eusèbe. Ajoutons que la pièce devait se terminer par une liste de passages incriminés, analogues aux scholies d'Épiphane sur le Nouveau Testament de Marcion (2).

Voilà presque tout ce que l'on savait, il y a cinq mois, sur l'évangile de Pierre, quand M. Bouriant publia un long fragment, trouvé avec d'autres ouvrages dans la tombe d'un moine, à Akhmim, l'ancienne Panopolis, en Haute-Égypte. Le fragment contenait un récit de la Passion et de la Résurrection et se terminait par la phrase suivante : « Pour moi, Simon Pierre, avec André, mon frère, nous prîmes nos filets et nous allâmes à la mer; et il y avait avec nous Lévi, fils d'Alphée, que le Seigneur... » La fin manque (3). M. Bouriant n'a pas hésité à attribuer ce fragment à

ne sait s'il faut rapporter à τῶν καταραμένων ou à τῶν διδόνων. Dans le premier cas, les auteurs seraient des docètes; dans le second cas, seraient docètes ceux auxquels Sérapion aurait emprunté l'évangile de Pierre. Cette deuxième hypothèse, adoptée par Zahn, me paraît plus naturelle.

(1) Eusèbe, *H. E.*, VI, 12.

(2) Zahn, *Gesch. des NT. Kanons*, II, 746, n. 4.

(3) Le manuscrit, du VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, comprend soixante-six pages, réparties comme suit : P. 1, dessin représentant une croix copte, avec l'A et l'Ω; 2-10,

l'évangile de Pierre et cette attribution est certaine. Le morceau est très intéressant; on a pu déjà en prendre connaissance par trois éditions qui en ont paru simultanément (1). Nous allons le parcourir dans une traduction aussi littérale que possible et indiquer les problèmes qu'il soulève.

## I

Le commencement du récit de la Passion manque. Nous assistons à la fin de la scène où Pilate se lave les mains. « Aucun des Juifs ne se lava les mains, non plus qu'Hérode ni qu'aucun de ses juges. 2. Et comme ils refusèrent de le faire (2), Pilate se leva. Et alors le roi Hérode donne l'ordre d'emmener le Seigneur, leur disant : « Ce que je vous ai ordonné de lui faire, « faites-le. »

On voit dès ce début que l'évangile de Pierre s'écarte notablement des évangiles canoniques, lors même qu'il paraît les suivre. Ces divergences soulèvent un problème qui demande une étude de l'ensemble du texte. Ce que je tiens à noter ici, c'est une première lacune de la narration signalée déjà par un des éditeurs. Nous ne voyons se retirer ni Hérode, ni les juges juifs (le *presbyterium* du peuple, de saint Luc). Le lieu de la scène ne change pourtant pas, comme le prouve la suite.

« 3. Et vint là Joseph, l'ami de Pilate et du Seigneur; et sachant qu'ils doivent le crucifier, il alla à Pilate et demanda le

évangile de Pierre; 11-12, blanc; 13-19, apocalypse de Pierre (fragment); 20, blanc; 21-66, livre d'Hénoch, chapitres 1-32. M. Harnack croit le ms. écrit en onciale à cause de la faute *ἐπίσταντες*; pour *ἐγγίσταντες*; cette faute ne prouve rien, car le copiste du ms. d'Akmim, ou d'un des mss. antérieurs, a pu la commettre en lisant un original oncial; cf. Desrousseaux, *Rev. Cr.*, 1893, I, 181.

(1) Robinson and James, *The Gospel according to Peter and the Revelation of Peter*; London, Clay, 1892, 96 pp. — Ad. Lods, *Euāgelii secundum Petrum et Petri apocalypseos quae supersunt*; Paris, Leroux, 1892, 61 pp. — Ad. Harnack, *Bruchstücke des Evangeliums und der Apokalypse des Petrus*; Leipzig, Hinrichs, 78 pp. Ce travail est un véritable manuel de la question.

(2) Καὶ <μὴ> βουλευθέντων, corr. de E.-N. Bennett, *Classical Review*, 1893, 41. — Les chiffres donnent la division en versets de M. Harnack.

corps du Seigneur pour l'ensevelir. 4. Et Pilate, ayant envoyé auprès d'Hérode, lui demanda le corps. 5. Et Hérode répondit : « Frère Pilate, quand même personne ne l'aurait réclamé, nous l'aurions enseveli, puisque l'aube du sabbat est proche. Car il est écrit dans la loi que le soleil ne doit pas se coucher sur un homme mis à mort avant le jour des azymes, » une de leurs fêtes.

« 6. Et eux, ayant saisi le Seigneur, ils le poussaient en courant, et ils disaient : « Balayons (1) le fils de Dieu, puisque nous l'avons en notre pouvoir. » 7. Et ils le revêtaient de pourpre, et ils le firent asseoir sur le siège du jugement, en disant : « Juge justement, roi d'Israël (2). » 8. Et l'un d'eux, ayant apporté une couronne d'épines, la plaça sur la tête du Seigneur. 9. Et d'autres debout crachaient sur son visage, et d'autres le frappaient à la joue. D'autres le piquaient avec un roseau. Et certains lui donnaient des coups de fouet, disant : « Voilà les honneurs dont nous avons honoré (3) le fils de Dieu. » 10. Et ils amenèrent deux brigands, et entre eux, ils crucifièrent le Seigneur ; quant à lui, il se taisait, car il ne souffrait nullement (4). »

Ainsi, sans interruption, sans rien qui avertisse, on passe de la flagellation au crucifiement. On peut se demander s'il en était de même dans l'original. Le lieu de la scène de la flagellation est indiqué par la mention du siège du jugement : καθέδρα κρίσεως. Il semble que, depuis, aucun mouvement des acteurs du drame ne s'est produit. L'abondance et la précision des détails sur certains points contrastent avec leur pénurie et leur obscurité sur d'autres.

« 11. Et quand ils eurent dressé la croix, ils écrivirent :

(1) Ms. : ευρωμεν ; Harnack, d'après Harris : σύρωμεν (cf. Justin, *Ap.* I, 35 ; διασπροντας : c'est un mot et un sens différents) ; Bennett : θυμωμεν ou σταυρωμεν ; Robinson : ἔρωμεν (cf. Is., III, 10 et Just., *Tryph.*, 137) ; je préférerais ἀλωμεν (cf. Lc., XXIII, 18 ; Jn., XIX, 15). On ne saurait en tout cas adopter un terme trop fort.

(2) Est-ce une pure rencontre ? Δικαίως κρίνε, βασιλεῦ τοῦ Ἰσραήλ, *recte iudica, rex Israel*, fait songer à la cantilène des enfants romains : *rex erit qui recte faciet*.

(3) Nous retrouvons dans la traduction latine l'allitération et la figure étymologique : *Hoc honore honorauimus*... Cependant cf. *Act.*, XXVIII, 10.

(4) Ms. : εἰωπατας μηδεν πονον εχων ; edd. εἰώπα, ὡς μηδέν < α > πόνον εχων ; Harnack : μηδέν πόνον ; Bennett : μηδέν ἔμπονον εχων.

« Celui-ci est le roi d'Israël. » 12. Et ayant placé ses vêtements devant lui, ils les partagèrent, et ils jetèrent le sort (1) sur eux. 13. Or, l'un de ces brigands leur fit des reproches, disant : « Pour nous, nos méfaits sont la cause de ce que nous souffrons « ainsi ; mais celui-ci, devenu le sauveur des hommes (2), quelle « injustice a-t-il commise envers vous ? » 14. Et, furieux contre lui, ils ordonnèrent de ne pas lui briser les jambes pour qu'il mourût dans les tourments.

« 15. On était au milieu du jour, et l'ombre s'étendit sur toute la Judée, et ils étaient troublés et ils étaient dans la crainte que le soleil ne se couchât pendant qu'il vivait encore ; car il est écrit dans leur loi : que le soleil ne se couche pas sur l'homme mis à mort (3). 16. Et l'un d'eux dit : « Donne-lui à boire du fiel avec « du vinaigre. » 17. Et ayant fait ce mélange, ils lui donnèrent à boire, et ils accomplirent toute chose, et ils parachevèrent les iniquités sur leurs têtes. »

Dans les évangiles canoniques, du moins dans saint Jean (xix, 28), l'incident de la boisson de fiel et de vinaigre offerte au Christ est motivé par le cri : Διψῶ. Ici, non seulement cette plainte est supprimée comme dans saint Luc (xxiii, 36) (4) ; mais cet épisode est bizarrement intercalé dans la description des ténèbres qui couvrirent la terre. Car le récit se poursuit de cette façon :

« 18. Or, beaucoup allaient et venaient avec des lanternes, pensant qu'il faisait nuit, et ils trébuchaient (5). 19. Et le Seigneur poussa un cri, disant : « Ma force, ma force (6), tu m'as abandonné. » Et à ces mots, il fut enlevé. 20. Et à la même heure (7), le voile du temple de Jérusalem fut déchiré en deux.

(1) Δαχμόν, mot très rare.

(2) Cette appellation n'est-elle pas une glose ?

(3) Cette phrase est-elle une glose, d'après le v. 5 ?

(4) Voir plus loin.

(5) Περιήρχοντο (ms. : περιερχοντο) δὲ πολλοὶ μετὰ λύχνων, νομίζοντες ὅτι νύξ ἐστὶ ἐπέσαντο : au lieu de ce dernier mot, Robinson : ἔπεσαν τε (mais τε n'est pas employé dans le fragment) ; Redpath :.. μετὰ λύχνων · νομίζοντες... ἐξίσταντο ; Bennett : μετὰ λύχνων, νομίζοντες ὅτι νύξ ἐστὶ, μὴ πέσειντο ; Diels : καὶ ἐπέσαντο ; peut-être : καὶ πταίνοντες (les différentes formes de πταίω se confondent souvent dans les mss. avec celles de πίπτω ; cf. I. Reg. vii, 10 et II. Reg. x, 15).

(6) Ἡ δύναμις μου, ἢ δύναμις <μου>...

(7) Αὐτὸς ὤρας, corrigé par les éditeurs en αὐτῆς ὤρας, locution comparable à



« 21. Et alors ils retirèrent les clous des mains du Seigneur, et ils le placèrent sur la terre, et la terre entière trembla, et il y eut une grande terreur. »

On ne peut s'empêcher de remarquer encore ici combien est abrupt le passage de la mort du Christ à la descente de croix. Rien qui prépare la nouvelle scène. Les deux épisodes sont simplement juxtaposés. Dans les évangiles canoniques, une indication de temps (*ὀψίας γενομένης* : Mt., xxvii, 57; Mc., xv, 42; *μετὰ δὲ ταῦτα* Jn., xix, 38) ou une forte formule de transition (*καὶ ἰδοὺ* Lc., xxiii, 50), sans parler d'autres détails, établit un lien et sert d'introduction. Il serait sans doute contraire à la méthode de préjuger de l'état du texte de l'évangile de Pierre d'après les passages parallèles; mais nous devons savoir regarder à côté, pour voir comment se développe un récit de cette nature. La simple expression *καὶ τότε* est insuffisante, et d'ailleurs *τότε* seul serait plus fort et mieux en situation. C'est ainsi que cet adverbe se place bien entre la descente de croix et le retour de la lumière.

« 22. Alors le soleil brilla, et il se trouva qu'on était à la neuvième heure. 23. Et les Juifs se réjouirent et firent don à Joseph du corps du Seigneur, pour l'ensevelir; car il était un témoin de tout le bien qu'il avait fait. 24. Et ayant pris le Seigneur, il le lava, et il l'enveloppa d'un suaire, et il l'emporta dans un sépulcre, sa propriété, appelé le jardin de Joseph. 25. Alors les Juifs et les anciens et les prêtres, voyant quel mal ils s'étaient fait à eux-mêmes se mirent à se frapper et à dire : « Malheur à cause de nos péchés! Il est proche le jugement et la fin de Jérusalem (1). »

« 26. Quant à moi, avec mes compagnons, je m'affligeais; l'âme blessée, nous nous cachions. Car nous étions recherchés par eux comme des malfaiteurs et accusés de vouloir brûler le

*αἰθημαρόν, αἰθωρεῖ*. Mais M. Bennett suppose une corruption plus profonde. Un gnostique aurait fait la distinction des deux éléments séparés par la mort et *αὐτός* serait un débris d'un texte plus développé, mutilé pour des raisons dogmatiques.

(1) Le ms. de l'Itala (*Germanensis*) présente après Lc. xxiii, 48, l'addition : *Vae nobis quae facta sunt hodie propter peccata nostra; appropinquavit enim desolatio Hierusalem*. Le Diatessaron de Tatien, cité par saint Ephrem, et l'ancienne version syriaque ont un texte analogue.

temple. 27. A cause de toutes ces choses, nous gardions le jeûne et nous étions assis, dans le deuil et dans les larmes, la nuit et le jour, jusqu'au sabbat.

« 28. Or les scribes et les Pharisiens et les anciens se rassemblèrent et apprirent que tout le peuple murmurait et se frappait la poitrine en disant : « Si à sa mort tous ces graves prodiges apparaissent, voyez combien il était juste. » 29. Les anciens eurent peur et vinrent vers Pilate, le suppliant et lui disant : 30. « Donne-nous des soldats pour que nous gardions son tombeau pendant « trois jours, dans la crainte qu'étant venus, ses disciples le « dérobent et que le peuple pense qu'il est ressuscité des morts « et qu'ils ne nous fassent du mal. » 31. Pilate leur donna Pétronius, le centurion, avec des soldats pour garder le tombeau. Et avec eux vinrent au sépulcre des anciens et des scribes. 32. Et ils roulèrent une grande pierre avec (1) le centurion et les soldats, eux tous ensemble qui étaient là, et ils la placèrent à la porte du tombeau. 33. Et ils y marquèrent sept sceaux, et ayant dressé une tente, ils veillèrent. 34. Or, le matin, à l'aube du sabbat, vint une foule de Jérusalem et des environs pour voir le tombeau scellé. »

Ici finit la première partie du récit. Nous trouvons encore dans ce morceau des indices de perturbation. L'attitude des disciples, jeûnant et se cachant, est un incident en partie nouveau. Mais au point de vue de la suite de la narration, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'il est bien mal placé. Il vient d'être question des sentiments des Juifs, des anciens et des prêtres (2), au v. 25 ; le v. 28 est la suite de ce développement. L'inquiétude générale et trahie chez le peuple par des manifestations de douleur, devient un danger politique. De là, un conseil des chefs de

(1) Le manuscrit a  $\kappa\alpha\tau\acute{\alpha}$  ; tous les éditeurs ont corrigé par  $\mu\epsilon\tau\acute{\alpha}$ . M. Bennett a fait ressortir l'in vraisemblance paléographique de ce changement et proposé un texte qui a bien des avantages :  $\kappa\alpha\iota \kappa\alpha\lambda\acute{\iota}\sigma\tau\alpha\upsilon\tau\epsilon\varsigma \lambda\acute{\iota}\theta\omicron\nu \mu\acute{\epsilon}\gamma\alpha\nu \kappa\alpha\tau\langle\omega\rangle, \tau\omicron\upsilon \kappa\alpha\tau\epsilon\pi\acute{\iota}\nu\omicron\nu\varsigma \kappa\alpha\iota \tau\acute{\omicron}\nu \sigma\tau\alpha\tau\iota\omega\tau\acute{\omicron}\nu \langle\delta\upsilon\tau\omega\nu\rangle \delta\upsilon\omicron\langle\delta\rangle, \pi\acute{\alpha}\nu\tau\epsilon\varsigma... \text{'Ομο}\delta\text{' (ms. : ομο)}$  est une conjecture indépendante adoptée dans les trois éditions.

(2) D'ailleurs  $\kappa\alpha\iota \omicron\iota \pi\alpha\tau\epsilon\delta\acute{\omicron}\tau\epsilon\pi\omicron\iota \kappa\alpha\iota \omicron\iota \iota\epsilon\pi\acute{\iota}\tau\epsilon\varsigma$  du v. 25, doit être une glose de  $\omicron\iota \tau\omicron\upsilon\delta\alpha\iota\omicron\iota$ , d'après le v. 28, interprété par un interpolateur encore moins averti que le premier rédacteur. Dans les évangiles canoniques,  $\iota\epsilon\pi\acute{\iota}\tau\epsilon\varsigma$  ne paraît pas dans le récit de la Passion, ni dans notre fragment, sauf ici (cf. vv. 28, 29, 31, 36).

la synagogue. On comprend qu'à l'issue de ce conseil, parallèlement à la démarche faite auprès de Pilate, ils cherchent à s'emparer des disciples. Il est donc probable que les versets 26-27 sont déplacés, ou que l'auteur des extraits qui nous sont parvenus a brouillé l'ordre des morceaux.

« 35. Or, la nuit où brille l'aube du dimanche, comme les soldats faisaient leur garde deux par deux, une grande voix se fit entendre dans le ciel. 36. Et ils virent les cieux ouverts, et deux hommes descendre de là-haut, tout resplendissants de lumière, et s'approcher (1) du tombeau. 37. Or, cette pierre qui avait été placée à la porte, tournant d'elle-même, s'écarta un peu, et le tombeau fut ouvert, et les deux jeunes gens entrèrent. 38. Or, les soldats ayant vu ces choses (2), réveillèrent le centurion et les anciens (car ils étaient là aussi faisant la garde). 39. Et, comme ils leur racontaient ce qu'ils avaient vu, ils voient de nouveau sortant du sépulcre trois hommes, dont deux soutenaient l'autre, et la croix les suivait. 40. Et des deux, la tête touchait le ciel, mais celle de l'homme qu'ils soutenaient de leurs mains (3) dépassait les cieux. 41. Et ils entendirent une voix des cieux qui disait : « As-tu prêché à ceux qui dorment ? » 42. Et la réponse se fit entendre venant de la croix : « Oui. »

Ce passage est altéré (4). Cependant il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse de la descente du Christ aux enfers et de la prédication chez les morts. Il est tout à fait remarquable que l'évangile de Pierre mentionne la descente aux enfers comme la première épître de Pierre, et de la même façon. Mais ce qui est étonnant, c'est que dans un morceau narratif, où le merveilleux ne manque

(1) Ms. ΕΠΙΚΑΝΤΑC ; la correction ἐγγίσσαντας, de Diels, paraît certaine.

(2) Ἰδόντες οὖν οἱ στρατιῶται ἑαίνου ; je préférerais ἐκείνου, qui ne serait pas contraire à l'usage de cette époque.

(3) Ms. : τον δε χειρα του τουμου ; edd. : του δε χειραγωγουμένου, correction trouvée simultanément par Lods, Robinson, Schenkl et Redpath ; c'est un bel exemple de la sûreté de la critique conjecturale.

(4) Ms. : ἐκτροχας τοις κοιμωμένοις και ὑπακοη ηκουετο ἀπο του σταυρου τι ναί ; Lods et Robinson ponctuent devant και et lisent avec tous les éditeurs : δε τι ναί ; Harnack : ... τοις κοιμωμένοις ὑπακοην ; και ηκουετο... Swette : τοις κοιμωμένοις και ὑπακοη ηκουετο... το ναί, entendu dans un sens liturgique ; cf. *Cl. Rev.*, 1893, 42. Je préfère la première correction, et ὑπακοη me paraît une interpolation, causée précisément par l'usage liturgique.

pas, cet épisode ne fasse pas l'objet d'un récit particulier. Cette lacune n'existait sans doute pas à l'origine ; elle est le fait d'un auteur d'extraits, qui peut-être était guidé par des principes dogmatiques. Il ne s'est pas aperçu que la suppression faite, nos versets 41-42 devenaient presque inintelligibles. En les conservant, il nous a sauvé une amorce précieuse, qui nous aide singulièrement à nous représenter l'état premier du texte.

« 43. Ils se consultaient donc les uns les autres, ne sachant s'ils n'iraient pas révéler ces événements à Pilate. 44. Et, comme ils délibéraient encore, les cieux paraissent s'ouvrir de nouveau, et un homme descendit et entra dans le tombeau. 45. A cette vue, le centurion et ceux qui l'entouraient coururent à Pilate, abandonnant le sépulcre qu'ils gardaient ; et ils racontèrent tout ce qu'ils avaient vu, grandement troublés et disant : « Vraiment « c'était le fils de Dieu. » 46. Pilate répondit : « Pour moi, je suis « pur du sang du fils de Dieu ; c'est vous qui l'avez voulu. » 47. Ensuite tous s'approchèrent, demandant et suppliant Pilate d'ordonner aux centurions et aux soldats de ne rien dire de ce qu'ils avaient vu. 48. Car il importe, dirent-ils, qu'en nous rendant coupables d'un grand péché à la face de Dieu, nous ne tombions pas dans les mains du peuple des Juifs et nous ne soyons pas lapidés (1). 49. Pilate ordonna donc aux centurions et aux soldats de ne rien dire.

« 50. A l'aurore du dimanche, Marie de Magdala, disciple du Seigneur, — dans la crainte des Juifs qui étaient enflammés de colère, elle n'avait pas fait au tombeau du Seigneur ce qu'ont l'habitude de faire les femmes aux morts et à ceux qu'elles aiment, — ayant donc pris avec elle ses amies, elle vint au sépulcre où il avait été déposé. »

Cette phrase est très dure. M. Harnack fait de plus remarquer que, dans la parenthèse, il y a l'aoriste *ἐποίησεν*, alors qu'il faudrait le plus-que-parfait. Cette objection est sans doute une inadvertance ; car rien n'est plus commun à toutes les époques du grec, que l'aoriste au sens du plus-que-parfait d'une langue

(1) Cette phrase est obscure ; en traduisant, j'ai un peu accentué le sens que j'y vois : *συμπέρει γάρ, φασίν, ἡμῖν, ὀφλῆσαι μεγίστην ἁμαρτίαν ἔμπροσθεν τοῦ θεοῦ καὶ μὴ ἔμπεσεῖν εἰς χεῖρας τοῦ λαοῦ τῶν Ἰουδαίων καὶ λιθοσθῆναι.*

moderne, surtout après un imparfait dépendant d'une conjonction de temps (1). Il reste cependant une difficulté de forme. En outre, le sens n'est pas net. L'indication du jour où auraient dû avoir lieu les cérémonies funèbres ne se trouve que plus bas ; M. Harnack propose de placer ici le membre de phrase qui la contient. La perturbation est probablement plus grave. La parenthèse décrit l'attitude des saintes femmes au moment de la passion ; nous avons vu plus haut le passage correspondant relatif aux disciples. Il est étonnant que ces deux fragments, si semblables, fassent tous deux difficulté, moins en eux-mêmes, que par la place qu'ils occupent dans notre texte. C'est, à mon avis, une des traces les plus visibles du traitement qu'a subi le livre primitif.

La suite paraît mieux conservée :

« 52. Et elles craignaient d'être vues des Juifs, et elles disaient :  
 « Quoique au jour où il a été crucifié nous n'ayions pu pleurer et  
 « nous frapper la poitrine, maintenant au moins nous le ferons  
 « auprès de son tombeau. 53. Mais qui aussi nous roulera la  
 « pierre placée à la porte du monument, pour qu'étant entrées,  
 « nous nous asseyions autour de lui et nous remplissions nos  
 « devoirs ? 54. Car la pierre était grande et nous craignons que  
 « l'on nous voie. Mais si nous ne pouvons pas, du moins versons  
 « à la porte ce que nous apportons en souvenir de lui, pleurons  
 « et frappons-nous jusqu'à ce que nous retournions dans nos  
 « demeures. » 55. Et elles partirent et trouvèrent le tombeau  
 ouvert. Et s'étant avancées, elles regardèrent en se baissant, et  
 elles voient là un jeune homme assis au milieu du tombeau, beau  
 et revêtu d'une robe éclatante, qui leur dit : 56. « Pourquoi êtes-  
 « vous venues ? Qui cherchez-vous ? ne serait-ce pas ce crucifié ?  
 « Il a ressuscité et il est parti. Si vous ne le croyez pas, penchez-  
 « vous, regardez et voyez le lieu où il gisait : il n'y est pas. Car  
 « il a ressuscité et il est reparti là d'où il est venu. » 57. Alors les  
 femmes, prises de peur, s'enfuirent.

« 58. C'était le dernier jour des azymes, et beaucoup ren-  
 traient, retournant chez eux, la fête étant finie. 59. Quant à nous,

(1) En d'autres termes, *επλήγοντο* suffit à mes yeux pour justifier *εποίησαν* ; cf. Koch, *Gr. gr.*, 97, 3.

les douze disciples du Seigneur, nous pleurons et nous étions affligés ; et chacun de nous, affligé des événements, rentrait chez lui. »

La dernière phrase, inachevée, contient le nom de Pierre ; nous l'avons citée au début.

## II

Les observations dont nous avons accompagné la traduction de cet important morceau ont permis de voir ce que nous pensions de l'état du texte. C'est probablement un recueil d'extraits, choisis un peu au hasard, surtout avec la préoccupation d'exclure des passages d'orthodoxie douteuse. L'auteur de notre manuscrit est peut-être le même que l'auteur du choix. En ce cas, il avait l'intention de le compléter, puisque le fragment commence sans titre en haut d'un verso. Les difficultés sur lesquelles se fonde l'hypothèse d'un recueil d'extraits ne sont pas d'égale force, mais quelques-unes sont notables. Quelque opinion que l'on ait, en tout cas, on ne doit rien conclure au sujet des tendances de l'évangile de Pierre en se bornant à des arguments négatifs, tirés de l'omission d'épisodes contenus dans les canoniques.

On peut se demander pourquoi ce manuscrit était dans une tombe. Sans doute, c'était une coutume de mettre les évangiles, les livres saints dans les tombeaux, mais il est étrange que l'on ait choisi pour la tombe d'un moine précisément trois apocryphes. La question intéresse d'ailleurs l'histoire des églises égyptiennes à une date récente, et on ne peut guère la traiter en l'absence de renseignements plus circonstanciés sur la tombe et sur le manuscrit.

Ce qui est beaucoup plus important, c'est de déterminer le milieu dans lequel l'évangile de Pierre a été élaboré. Le premier caractère est l'hostilité contre les Juifs. Elle se manifeste dès le début par le soin avec lequel est notée l'attitude de Pilate. Il se lave les mains ; Hérode et les Juifs ne le font pas, et, si la conjecture de M. Bennett est sûre, ils ne le veulent pas. Dans tout le récit, les rôles des personnages sont modifiés dans le même sens,

avec une altération évidente de la vraisemblance historique. Hérode paraît ainsi jouer avec les Juifs, non seulement le rôle d'accusateur ou de complice, mais celui de juge et de bourreau. En revanche, les torts des païens, représentés par Pilate, sont atténués le plus possible, et, en faisant de Joseph d'Arimateie l'ami commun du Christ et de Pilate, on fournit un point de départ au type du procureur à demi-chrétien développé dans les apocryphes. Non seulement l'auteur est hostile au monde juif, mais il écrit pour des gens qui sont étrangers aux usages et aux idées juives. Il rapporte deux fois en propres termes la loi relative aux condamnés à mort; si Hérode vient à parler du jour des azymes, Pierre ajoute : « une de leurs fêtes »; il ne dit pas simplement « le voile du temple », mais « le voile du temple de Jérusalem ». Il parle toujours des Juifs comme de gens dont il est éloigné, moralement ou géographiquement. Cette situation nous explique que des divers noms du Christ, nous n'en rencontrons que deux dans l'évangile de Pierre : *Κύριος* et *υἱὸς τοῦ θεοῦ* (peut-être aussi *σωτήρ τῶν ἀνθρώπων*, cf. v. 13). Ce sont des désignations appropriées aux païens. Des monuments de l'ancienne littérature chrétienne, le *Pasteur d'Herma*s est le seul qui présente la même particularité (1). Mais il ne faut pas conclure trop vite que l'évangile de Pierre n'a pu être écrit en Syrie. En dehors de la Palestine, la rupture absolue entre juifs et chrétiens est fort ancienne (2). M. Harnack croit que l'ouvrage a été écrit en grec; l'abondance des constructions participiales et le nom du dimanche (*κυριακή*) le conduisent à repousser l'hypothèse d'un original sémitique. C'est assez vraisemblable. Mais il faut surtout retenir les prémisses de cette conclusion. Quand on parle de l'évangile de Pierre, on doit laisser de côté les idées qu'on attache d'ordinaire au nom de cet apôtre. Il ne représente pas le parti judaïsant, mais plutôt celui des adversaires helléniques. Il n'y a rien de moins ébionite.

L'évangile de Pierre marque donc nettement sur ce point un progrès dans l'évolution du christianisme si on le compare aux évangiles canoniques. Ceux-ci sont inintelligibles pour qui ne

(1) Harnack, *Lehrbuch der Dogmengesch.*, I, 153, 154 et n. 2, 156.

(2) Duchesne, *Origines chrétiennes* (lithographié), 124, n.

connaît la Judée du 1<sup>er</sup> siècle ; ils ont en même temps mille liens avec le passé. Cette considération seule devrait suffire pour placer le nouveau document après les anciens. Cependant la question est complexe. M. Harnack, après avoir déclaré que l'auteur de l'évangile de Pierre connaissait les écrivains canoniques, recule dans sa seconde édition et penche visiblement vers la thèse contraire. Il est à craindre qu'il ne se soit laissé trop absorber dans des comparaisons de mots et de phrases. De ce que notre texte contient quelques termes rares et inusités dans les évangiles canoniques, il ne suit pas logiquement que les évangiles canoniques soient postérieurs ou même contemporains (1). Autrement, il est d'abord assez étonnant que l'évangile de Pierre nous fournisse des renseignements sur le texte ou sur le sens de nos quatre évangiles. C'est ce qui est arrivé pour un passage de saint Mathieu, où le pronom αὐτοῦ n'était pas attesté sûrement dans nos manuscrits : μήποτε ἐλθόντες οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ κλέψωσιν αὐτόν (Mt. xxvii, 64) ; ces mots sont reproduits textuellement dans Pierre, v. 30. Dans saint Jean, le sens d'un mot a été éclairci par Pierre. On lit dans ce dernier que les Juifs firent asseoir le Christ sur le siège du jugement, en disant : « Juge justement, roi d'Israël ». Cette action est prêtée à Pilate par saint Jean en ces termes : ὁ οὖν Πειλᾶτος... ἤγαγεν ἔξω τὸν Ἰησοῦν, καὶ ἐκάθισεν ἐπὶ βήματος... καὶ λέγει τοῖς Ἰουδαίοις· Ἴδε ὁ βασιλεὺς ὑμῶν. Le verbe ἐκάθισεν a donc le sens actif. Ainsi l'a compris saint Justin, *Apol.*, I, 33 : διασύροντες αὐτὸν ἐκάθισαν ἐπὶ βήματος. Les expressions qui se retrouvent littéralement dans les évangiles canoniques et dans saint Pierre ne sont pas rares. Tel est le v. 53 : τις ἀποκυλίσει ἡμῖν τὸν λίθον ἐκ τῆς θύρας τοῦ μνημείου, qui se lit dans saint Marc, xvi, 3. Les expressions πενθοῦντες καὶ κλαίοντες sont comparables à Mc., xvi, 10, πενθοῦσιν καὶ κλαίουσιν, et le parallèle a d'autant plus d'importance qu'il s'agit de la fin de saint Marc, considérée comme plus moderne. Saint Marc est avec Pierre le seul à nous donner le nom de Lévi, fils d'Alphée (Mc., ii, 14 ; Pt., 60). Les rapports avec saint Mathieu sont encore plus nombreux et plus frappants.

(1) Il ne faudrait pas non plus trop insister sur ce que saint Jean est peu consulté par notre auteur, puisque les livres « johanniques » ont été écrits surtout pour combattre une forme du docétisme.



Tout ce qui concerne la garde du sépulcre se retrouve dans les deux ouvrages, littéralement pour un long morceau, équivalement pour le reste. Bien qu'en pareil cas, les statistiques lexicographiques ne donnent pas des résultats concluants, certaines préférences communes à saint Mathieu et à Pierre confirment l'impression née de la comparaison des textes (1). Les rencontres littérales sont plus rares avec saint Luc. Quant à saint Jean, voici, outre la concordance établie plus haut, les points communs réunis par M. Harnack : 1° l'indication du jour du mois du supplice; 2° les mains percées; 3° l'expression *λαχμὸν βίλλειν*; 4° le récit des jambes non brisées (d'ailleurs avec de graves différences); 5° la mention du jardin de Joseph; 6° l'importance attachée à Marie-Magdeleine; 7° l'apparition de Jésus sur le lac de Génésareth; 8° la remarque sur les corps qui ne doivent pas rester sans sépulture après le coucher du soleil. Il y aurait lieu d'ajouter quelques rencontres verbales (par exemple, Pt. 9 et Jn., xix, 1), et l'épisode de la boisson offerte au Christ, rapporté de part et d'autre de la même façon (sauf le cri *Διψῶ*, v. plus haut) et presque dans les mêmes termes (Pt. 16-17 et Jn. xix, 28).

Or l'hypothèse à laquelle M. Harnack se rangerait plus volontiers a été ainsi formulée : « On dirait un souvenir flottant, écho d'une déposition orale mal coordonnée, qui vient se poser tantôt sur un point, tantôt sur un autre de l'histoire. » Cette théorie se concilie très mal avec le fait de rencontres littérales. Mais il y a plus.

Dans nombre de récits, le rédacteur de l'évangile de Pierre semble avoir voulu combiner les données divergentes ou parallèles des évangiles canoniques. Saint Mathieu mentionne deux boissons offertes au Christ, l'une, à l'arrivée au Golgotha, le vinaigre

(1) Voici des exemples, empruntés à Harnack :

	Pt.	Mt.	Mc.	Lc.	Jn.
κελεύω	4	8	0	1	0
τότε	5	91	6	14	9 ou 10
ταφή	1	1	0	0	0
ἑταῖρος	1	1	0	0	0

Pour toutes ces comparaisons de textes, on est d'ailleurs tributaire de M. Harnack et de son admirable connaissance de la littérature chrétienne.

mêlé de fiel (ὄξος μετὰ χολῆς μεμιγμένον, xxvii, 34), l'autre après le crucifiement, l'éponge pleine de vinaigre (σπόγγον πλήσας ὄξους, xxvii, 48). D'autre part, saint Jean parle seulement de ce dernier incident; mais il le fait précéder de ces mots : « Jésus sachant que tout était accompli, afin de remplir l'Écriture, dit : J'ai soif » (xix, 28). Notre auteur a laissé de côté les mots : J'ai soif, qui auraient pu laisser supposer la réalité des souffrances du Seigneur, et il a ajouté ce verset, sous forme de réflexion, au premier texte de saint Mathieu, en confondant les deux épisodes. En d'autres termes, les vv. 16-17 de Pierre sont le v. 28 de saint Jean, remanié d'après le v. 34 de saint Mathieu.

Mais où le procédé de composition de l'évangile de Pierre se montre le mieux, c'est dans le tableau de la résurrection. Un seul évangéliste, saint Mathieu a tenté le récit d'une partie du miracle : « Et voici qu'eut lieu un grand tremblement de terre; car un ange du Seigneur descendit du ciel et s'étant avancé roula la pierre hors de la porte et s'assit dessus. Or son aspect était comme l'éclair et son vêtement blanc comme la neige (xxviii, 2-3). » Saint Marc mentionne un seul homme vêtu de blanc, qui se trouve dans le sépulcre à l'arrivée des saintes femmes (xvi, 2); mais saint Luc parle de deux hommes dans des habits éclatants (ἄνδρες δύο ἐπέστεισαν αὐταῖς ἐν ἑσθήσεσιν ἀστραπούσεως, xxiv, 4). L'évangile de Pierre a recueilli ces données et les a combinées avec celles de l'ascension (1). « Et à ces mots, disent les Actes, il fut élevé à leur vue et une nuée le reçut le cachant à leurs yeux. Et comme ils le regardaient s'en allant au ciel, voici que deux hommes se tinrent auprès d'eux dans un habit blanc (Act., I, 9-10). » La disposition en deux scènes est indiquée par ce texte, ce qui permettait de concilier les données de saint Mathieu et de saint Luc sur la résurrection. A la première scène, furent attribués les deux anges de saint Luc et l'ascension au-delà du ciel; le nuage qui dérobe le Christ à la vue, dans les Actes, peut être comparé, dans Pierre, à l'élévation du ressuscité dont la tête dépasse le ciel. Le troisième personnage qui survient répondra aux saintes femmes et cette partie correspond à la fois aux données des canoniques sur la résurrection et à celles des Actes sur l'ascension. L'auteur a

(1) E. Schürer, *Theol. Literaturztg.*, 1893, 36.

ajouté de son cru la croix qui monte au ciel avec Jésus; « comme elle avait été à la peine, il était juste qu'elle fût à l'honneur ». Il est cependant peu probable que cette idée, subtile au fond, ait été pour quoi que ce soit dans cet ornement. La croix est un double du Christ, comme le prouve le dialogue entre elle et la voix du ciel. Jusqu'au III<sup>e</sup> siècle, les artistes chrétiens ne se risquèrent pas à représenter la résurrection. Elle est figurée allégoriquement par des personnages de l'Ancien Testament, surtout par Jonas. Vers le III<sup>e</sup> siècle apparaissent des représentations, non pas des représentations directes, mais des représentations symboliques; la croix, ou le monogramme, s'élève au-dessus de deux soldats endormis. C'est vraisemblablement une composition de ce genre qui a suggéré l'ascension de la croix dans l'évangile de Pierre et communiqué son caractère d'immobilité à toute la scène, plutôt décrite que racontée. Ce morceau est la résultante de combinaisons littéraires et d'une idée plastique.

Voilà la conclusion à laquelle on aboutit quand on compare les textes. L'évangile de Pierre n'est pas un document, mais une œuvre littéraire, fruit de la dextérité et du talent poétique d'un inconnu. Cet auteur, possédant suffisamment les écritures canoniques, s'est essayé à reproduire les scènes peintes par les maîtres, comme un Silius Italicus, sachant son Virgile, récrivait l'Énéide.

Et alors les divergences s'expliquent. Les besoins du public, les théories dogmatiques de l'auteur, les défaillances de sa mémoire, les caprices de son imagination ou les gaucheries de sa plume l'ont conduit tour à tour à s'écarter de ses modèles. M. Harnack a dressé en trois pages une liste des différences d'expression de Pierre avec les canoniques; il a relevé dans le seul récit de la passion vingt-neuf différences de fond. Sans compter qu'à discuter ces listes, on écarterait bon nombre de points (1), elles n'ont pas

(1) Par exemple, v. 15, *πάσαν τὴν Ἰουδαίαν* au lieu de *πάσαν τὴν γῆν*, expliqué par M. Harnack lui-même d'après la tendance de Pierre à considérer les Juifs comme des étrangers. Vv. 7 et 11, la désignation *ὁ βασιλεὺς τοῦ Ἰσραήλ*, au lieu de *τῶν Ἰουδαίων*, révèle un écrivain familiarisé avec l'Ancien Testament; l'expression est d'autant plus étrange, si l'on n'admet pas ici une influence littéraire, que l'auteur écrit hors de la Judée, en pays grec ou romain, où le nom officiel est certainement *Iudaei* et *Judaea*; cf. Mat. xxvii, 42; Mc. xv, 32; Jn. 1,

la signification qu'il leur donne. Il a été séduit par le mirage de la découverte d'un document anté-évangélique. Il est prudent de ne pas se laisser fasciner et de garder la clarté et la sûreté du coup d'œil.

Le sans gêne du pseudo-Pierre à l'égard des œuvres canoniques a été pour beaucoup dans l'exagération de M. Harnack. De fait, il n'y a que dans un milieu hérétique qu'un pareil roman a pu être composé. Sérapion accuse le livre d'être docétique. Le docétisme était une doctrine qui tendait à diminuer la réalité des souffrances du Christ. On y arrivait de deux manières, ou en faisant abandonner le corps par le Sauveur au moment de la passion, ou en admettant un corps immatériel ou apparent. Ce n'était pas une secte, mais la théorie de plusieurs sectes. Les deux courants qui se sont dessinés dès l'origine hors de la grande église ont admis dans leurs éléments un docétisme plus ou moins accentué. Les judaïsants enseignaient une christologie docète, qui faisait de Jésus un homme, enfant de Marie et de Joseph, en qui habitait une vertu divine. Telle était la doctrine de Cérinthe que saint Jean eut à combattre. Les hérétiques contre lesquels saint Ignace pré-munit les Asiatiques allaient sans doute jusqu'à nier toute réalité au corps du Christ. D'autre part, la gnose, dont le triomphe aurait fait du christianisme une philosophie, séparait aussi le corps du Christ de l'éon qu'elle y faisait habiter, ou réduisait ce corps à une simple apparence. Ainsi, Cérinthe et Valentin se rencontraient pour enseigner que le Sauveur n'était descendu dans le Rédempteur qu'au moment du baptême et qu'il était remonté au ciel à la passion.

Or, il est clair que l'évangile de Pierre, étranger ou hostile au judaïsme, ne peut se rattacher directement aux sectes ébionites. C'est donc une œuvre gnostique. Il faut voir dans quelle mesure. Constatons d'abord que notre texte vient probablement d'une

50, etc. D'autres détails, communs à Pierre et à un évangéliste canonique, n'auraient pas dû figurer dans ces listes. Je ne parle pas d'un raisonnement dont le point de départ est une supposition fragile. M. Harnack croit trouver dans Pierre un récit plus ancien et plus vrai que dans tous les évangiles canoniques, quand aucune christophanie n'est mentionnée avant le dernier jour des azymes. Il faudrait être sûr de l'intégrité du texte. C'est greffer une hypothèse sur une hypothèse.

tombe copte. Or les églises coptes étaient monophysites, c'est-à-dire absorbaient les deux natures du Christ en une seule. Par suite, le corps du Christ, considéré comme l'élément humain principal, pouvait être, dans cette théorie, réduit à un rôle tout à fait subordonné. On voit que le docétisme n'était pas fait pour déplaire aux partisans de ces doctrines. L'évangile de Pierre, tel que le manuscrit le contient, présente quatre traits de docétisme : 1° la phrase : « Il se taisait, car il ne souffrait pas (v. 10). » On pourrait cependant traduire ὡς par « comme si », ce qui serait une atténuation assez grande ; 2° les mots prêtés au Christ : « Ma force, ma force, tu m'as abandonné (v. 19). » Il est vrai que l'auteur a pu traduire ce verset du psaume sans remarquer que le mot hébreu est susceptible de deux traductions. C'est peu vraisemblable. Les Valentiniens fondaient leur docétisme sur ce texte, d'après saint Irénée (I, 8, 2). L'expression δύναμις rappelle l'importance de ce mot dans la théologie de Simon, le père du gnosticisme syrien ; Simon se faisait appeler « la grande force de Dieu », ἡ δύναμις τοῦ θεοῦ ἡ καλούμενη, μεγάλη ; cette *sublimissima uirtus* s'était, en effet, révélée comme fils en Jésus chez les Juifs, et à Samarie comme père en Simon. Aussi elle n'avait pas souffert, *passum in Iudaea putatum, cum non esset passus* ; 3° au lieu de dire que le Seigneur rendit l'âme (tous les évangiles canoniques ont une expression contenant le mot πνεῦμα), l'auteur se sert du mot ἀνελήφθη, *absumptus est* ; c'est précisément celui par lequel saint Marc et le livre des Actes indiquent l'ascension (Mc., xvi, 19 ; Act., i, 11) ; 4° M. Harnack remarque la brièveté du récit de la passion ; il semble que le narrateur vise à dissimuler le plus possible les souffrances du Christ. Cette observation ne saurait être acceptée dans toute sa rigueur, puisqu'elle suppose l'intégrité du texte. Mais elle vaut pour certains détails, pour l'omission de Διψῶ, par exemple, dans la combinaison des textes de saint Mathieu et de saint Jean dont j'ai parlé plus haut. Il faut ajouter que la descente aux enfers devait tenir dans l'évangile de Pierre une place que nous ne saurions mesurer aujourd'hui. Or cet épisode avait reçu dans les enseignements marcionites un grand développement. « Après sa mort apparente, le Fils du Dieu suprême était descendu aux enfers et avait appelé les justes. Les saints de l'Ancien Testament, Abraham, Jacob, David, entendant sa voix, l'avaient pris pour leur dieu

Jéhovah qui les avait tant de fois trompés; ils s'étaient abstenus de paraitre. A leur place, Caïn, Coré, les Sodomites, tous les maudits de l'Ancien Testament, avaient suivi le Sauveur remontant au ciel (1). » On comprend que si le morceau était traité dans cet esprit, un monophysite, qui n'acceptait pas plus qu'un catholique les antinomies de Marcion, l'ait supprimé, sans remarquer que la voix du ciel n'aurait plus de sens clair.

Ainsi, bien des raisons rattachent l'évangile de Pierre au mouvement gnostique. Il est difficile de préciser davantage. Les noms de Simon et de Marcion viennent d'être prononcés. Mais on doit penser que les théories de Simon ont pu lui survivre, surtout sa terminologie, un des éléments théologiques les moins facilement réductibles; et il est très légitime de croire que Marcion n'a pas tout inventé dans ses essais bibliques. Si l'évêque Sérapion l'a nommé à propos de notre texte, c'est qu'il trouvait des points de contact entre Pierre et les inventions de l'hérétique. A cette date, Marcion était d'ailleurs le représentant par excellence du gnosticisme. Sa tentative de se créer un évangile personnel est à rapprocher de la liberté prise par notre auteur à l'égard des récits officiels. L'un et l'autre poursuivaient dans ces falsifications tendancieuses un but doctrinal précis<sup>2</sup>. Enfin, on peut admettre qu'en ce temps de syncrétisme religieux et de curiosité romanesque, des influences diverses et même opposées ont présidé à la composition d'un ouvrage. Le docétisme de l'auteur a pu faire accepter son livre des sectes ebionites, malgré l'hostilité témoignée à l'égard des Juifs; au besoin, des retouches en auront fait disparaître les passages les plus durs. C'est le sort de tels écrits de présenter autant de formes qu'il y a de groupes de lecteurs, et que, s'ils sont conservés dans plusieurs manuscrits, on ne peut établir un texte unique. Ainsi s'expliquerait l'assertion de Théodoret qui prétend que les Nazaréens l'avaient l'évangile de Pierre; le nom de cet apôtre a été peut-être à sa diffusion dans ce milieu.

Ces remarques peuvent être servies à résoudre la principale diffi-

<sup>1</sup> Théodoret, *op. cit.*, l. 1, c. 10, p. 104. <sup>2</sup> Théodoret, *op. cit.*, l. 1, c. 10, p. 104.

<sup>3</sup> On a pu se demander si ce n'est pas un ouvrage de l'école de Simon le magicien, un essai d'édition critique des Évangiles. Mais il est évident qu'il n'y a pas de passage des protocollaires aux évangéliques. Cf. Lévy, *op. cit.*, l. 1, c. 10, p. 104.

culté que présente notre hypothèse. Saint Justin cite les « Mémoires » de Pierre. Il était très amateur d'apocryphes. Il renvoie aux *Acta Pilati* ou à un ouvrage de ce genre (I *Apol.*, xxxv, xlvi); je ne pense pas que ce livre ait jamais fait partie de la collection officielle d'aucune église. De plus, saint Justin n'avait pas de place dans la hiérarchie; il donnait un enseignement privé et n'engageait que lui dans ses affirmations. Il a donc très bien pu utiliser des livres hérétiques, où il croyait retrouver des échos de la tradition. Il l'eût fait avec une plus grande facilité, s'il avait eu un évangile de Pierre semblable à celui que parcourut Sérapion. « La plupart des faits y étaient conformes à la doctrine du Sauveur, » et, peut-être, l'évêque d'Antioche a-t-il été surtout mis en garde par la pratique des hérétiques. La lecture de prétendues révélations n'a jamais été interdite, alors même que certains chefs d'églises ont cru devoir protester contre ces curiosités, malsaines au même titre que les romans, ainsi que nous voyons agir Bossuet à l'égard des livres de Marie d'Agréda.

On peut aller plus loin. M. Harnack cite en tout six passages de saint Justin où l'on retrouve l'évangile de Pierre. L'un d'entre eux (I *Apol.*, 50) est très court et le rapprochement repose sur une simple hypothèse. Trois se retrouvent dans les évangiles canoniques de l'aveu même de M. Harnack : *Dial.* 108 dans saint Mathieu, *Dial.* 97 et I *Apol.* 35 dans saint Jean (1). Voici le cinquième : « Vous pourrez apprendre comment l'esprit dénonce la réunion (συνέλευσιν) contre le Christ d'Hérode, roi des Juifs, des Juifs eux-mêmes et de Pilate, votre procureur chez eux, avec ses soldats. (2) » M. Harnack rapproche ce texte de celui de saint Luc, xxiii, 6-12 et dit : « Il n'est pas question des Juifs dans le passage de saint Luc. » Or, le v. 10 de saint Luc est ainsi conçu : « Les chefs des prêtres et les scribes étaient là, ne cessant de l'accuser. » M. Harnack conclut cependant : « Une telle συνέλευσις n'est pas connue des évangiles canoniques. » Reste la mention même

(1) Διασέπονται, n'est pas dans saint Jean; mais σώρωμεν de Pierre peut n'être qu'une rencontre, c'est un parallèle par à peu près, enfin le mot ne repose que sur une conjecture; v. notre note au v. 6. Ce qui ferait surtout difficulté, c'est la différence des deux apostrophes.

(2) I *Apol.*, 40; cf. Tert., *ad. Marc.*, IV, 42 (p. 382 OE.)

des Ἀποκρυφισμῶν de saint Pierre .1 . Elle est faite à propos des changements de noms de certains apôtres, de Pierre d'abord, puis des fils de Zébédée. C'est ce que raconte saint Marc, III, 16-17. Or l'évangile de saint Marc était nommé souvent dans l'antiquité chrétienne, évangile de Pierre : c'est peut-être tout ce qu'il y a à retenir du récit de Papias dans Eusèbe .2 . et Tertullien l'atteste expressément : *Marcus quod edidit euangelium, Petri affirmatur, cuius interpret Marcus adu. Marc., IV. 5*. Non seulement on peut ne pas s'étonner de voir saint Justin se servir d'un livre inspiré par une secte qu'il combat, mais on n'a jusqu'ici aucune raison décisive de croire qu'il l'a eu entre les mains.

Nous avons laissé entrevoir l'opinion que l'origine récente de l'évangile de Pierre était assez vraisemblable ; ce dernier résultat n'est pas pour l'ébranler. On pourrait faire descendre le livre jusque dans la seconde moitié du second siècle : c'est encore une belle antiquité. Il perd sans doute un certain genre d'intérêt, mais il en gagne un autre : c'est le plus ancien apocryphe que nous ayons conservé. Car les apocryphes ne sont pas seulement des livres rejetés de l'usage officiel de l'Église ; c'est un genre littéraire. Et l'on ne peut nier que dans l'évangile de Pierre il n'apparaisse déjà constitué. Le caractère essentiel du genre est le romanesque. Quelque opinion philosophique que l'on professe au sujet des miracles évangéliques, on ne peut nier que le merveilleux n'en soit grave. Le merveilleux des apocryphes est amusant : ce n'est plus du miracle, c'est du prodige et de la féerie. On n'a qu'à se reporter au récit de la résurrection pour s'en convaincre. La « croix qui parle » est une fantaisie d'imagination comme on en trouve dans les évangiles de l'enfance. Ce trait relève peut-être du folk-lore, ainsi que « la croix qui marche » et que « la pierre qui vire » à la porte du sépulcre .3 . Il n'y a pas à chercher là un renseignement traditionnel d'une valeur quelconque ; ces légendes font partie

1 Sur le sens littéral de la phrase de saint Justin. *Éval.* 106, cf. Loisy, *Hist. du canon du Nouveau Testament*, p. 51, n. 1.

2 *H. E.*, III, 39.

3 J'ai pris cette idée à l'article fort intéressant qu'a donné M. S. Reinach sur l'Évangile de saint Pierre, *Revue*, 30, (1904), 5 janvier ; cf. aussi du même, *L'Apocalypse de saint Pierre*, ib., 15 janvier.



de la mythologie universelle. On ne saurait donc admirer « une sobriété de bon aloi » dans l'omission des résurrections et des apparitions de morts, rapportées par saint Mathieu au moment où le Christ expire (xxv, 52-53) : nous avons mieux. Ce goût du romanesque conduit à exagérer et à embellir de détails les faits les plus simples et les plus ordinaires. Dans saint Mathieu et dans saint Marc, Joseph place lui-même la pierre du tombeau, et ils se contentent de dire qu'elle est grande. Dans Pierre, il faut que tout le monde, centurions, soldats, anciens des Juifs, se mette à l'œuvre. Saint Mathieu dit qu'on y apposa les scellés σφραγισαντες; l'auteur apocryphe donne le chiffre de sept sceaux. Le tableau du Christ montant dans la lumière soutenu par deux anges et disparaissant au ciel ne manque pas de grandeur et de poésie. Mais l'auteur le gâte par son amour de la précision : la tête des deux anges, dit-il, va jusqu'au ciel, et celle du Christ dépasse le ciel. A cette recherche est due l'importance accordée à certains personnages, comparses obscurs de l'histoire évangélique. Joseph d'Arimathie devait jouer ainsi un certain rôle dans notre récit. Car, au commencement du fragment, il paraît sans cette épithète, d'Arimathie, comme un personnage connu. Quand aucun nom n'est fourni par les récits canoniques, les apocryphes les imaginent. Dans Pierre, nous avons celui du centurion, Pétro-nius. Ce nom s'explique, je crois, facilement. On a proposé depuis longtemps de mettre le nom de Λογγῖνος, l'homme à la lance, en rapport avec le nom de la lance, λόγχη. M. Clermont-Ganneau a montré que les noms des larrons dans les *Acta Pilati*, *Gestas* et *Dysmas*, que celui du personnage qui présente au Christ l'éponge imbibée de vinaigre, *Stephaton*, avaient une origine analogue, compliquée de confusions iconographiques et paléographiques (1). Petronios serait en rapport aussi avec sa fonction, ou même avec les objets environnants dans les représentations figurées. Le centurion qui garde le tombeau est proprement celui qui se tient près de la pierre (πέτρος) (2), ou près du tombeau creusé dans la

(1) *Rev. critique*, 1883, II, 145 et 196.

(2) On peut m'objecter que le mot πέτρος ne se rencontre pas dans l'évangile de Pierre autrement que comme nom propre. Cette difficulté apparente serait sérieuse si l'évangile de Pierre était le texte qui a suggéré le nom

Pierre (ἐν τῇ πέτρᾳ, Mt., xxvii, 60 ; cf. les autres évangiles). Son nom peut donc être le résultat d'une déduction, ce qui n'exclut pas l'influence des œuvres plastiques. Nous avons déjà vu qu'elles ont pu fournir des éléments au récit de la résurrection, et il convient de rappeler, en les généralisant, les paroles par lesquelles M. Clermont Ganneau concluait son article sur les larrons : « Ces transferts de mots (d'un objet à un homme), auxquels quelques-uns des acteurs ou comparses de la Passion semblent devoir leur nom, peut-être même leur *personnalité*, s'expliquent beaucoup mieux si on les suppose s'opérant non pas simplement dans des textes ou des traditions orales, mais dans des représentations figurées accompagnées de légendes. »

Le nom de Petronius paraît latin ; il n'est pas prouvé qu'il le soit, puisque le grec a des formations comme celle d'Ἀπολλώνιος. Il n'est en tout cas d'aucune valeur pour décider la provenance de notre texte ; car, à cette époque, un nom hybride ou latin peut être imaginé par un Grec d'Orient, surtout pour désigner un Romain. Une indication plus concluante résulte des paroles d'Hérodote au v. 5. Il semble croire que la loi du Deutéronome sur le corps des suppliciés a son application au jour des azymes. Dans le Deutéronome, il n'est question que du sabbat, et la loi ne pouvait avoir d'application au jour des azymes que s'il coïncidait avec celui du sabbat. La généralisation du texte par Hérodote impliquerait donc cette coïncidence pour la Pâque de toutes les années. Il raisonne comme ferait un chrétien, célébrant la Pâque, non le jour qu'elle tombe, mais le dimanche. C'est ce qu'a très bien vu M. Lods. L'évangile de Pierre vient donc d'un pays où l'on n'était pas quartodéciman, c'est-à-dire où l'on célébrait Pâque toujours un dimanche. Ce détail exclut les églises d'Asie où, jusqu'au III<sup>e</sup> siècle, l'on fêta Pâque le 14 Nisan. Et ce raisonnement est confirmé par le récit de Pierre, qui raconte qu'il jeûna avec ses compagnons la nuit et le jour jusqu'au sabbat ; c'est-à-dire que leur jeûne fut rompu le soir du sabbat. Cette indication était destinée à expliquer la pratique du pays en matière de jeûne (1). On rom-

propre. Mais s'il a Pétronius, c'est que l'auteur l'a trouvé dans ses devanciers ou qu'il l'a créé d'après les documents, quels qu'ils soient, dont il s'est inspiré.

(1) Tertullien est le témoin du même usage et il le justifie de la même

paît le jeûne le samedi soir ; on anticipait ainsi sur la fête du lendemain, qui était un dimanche. « On jeûne avant la fête, on ne jeûne plus à partir de la fête (1). » L'Asie se trouve donc exclue des pays où l'évangile de Pierre a pu être composé. On peut aller plus loin. M. E. Nestle m'écrit : « La traduction de Pierre du verset *eli eli lema sabaktani*, c'est-à-dire l'omission de *lema* [κατέλειψας μί], repose sur ce fait, que *lema* en syriaque est une simple particule interrogative et ne signifie pas « pourquoi ». « Pourquoi » en syriaque se dit *lemana*... Un Araméen pouvait seul traduire ainsi... » Cette conclusion, très importante, est confirmée par les souvenirs de la gnose syrienne qui semblent flotter dans notre évangile.

Cette solution de la question de provenance pourra peut-être aider à la solution de la question de date. Le ton du récit prouve que le narrateur est loin des événements (2). Mais le *terminus ad quem* est déterminé non seulement par l'intervention de Sérapion, mais par l'histoire de l'observance quartodécimane. Elle disparut des grandes églises probablement dans les premières années du <sup>ii</sup> siècle. Il faut ajouter que l'on ne peut alors remonter très haut ; car il est peu vraisemblable qu'on ait cherché à appuyer des pratiques pascales sur des documents apocryphes avant la grande controverse de la fin du <sup>ii</sup> siècle. Ainsi tous nos renseignements convergent et nous conduisent à la même époque.

C'est de côté qu'il faudra maintenant faire porter les recherches. Jusqu'ici on s'est trop attardé à des comparaisons de textes. La question de l'évangile de Pierre ne fera de pas décisif que si l'on replace l'ouvrage dans son milieu. Alors se confirmera sans doute l'impression que nous avons essayé de rendre. Le livre n'est pas un document historique, une source sincère des faits qu'il raconte. Placé à une date éloignée de ces faits, l'auteur les combine librement sans souci de la vraisemblance et de l'exactitude.

façon : ...*ut ieiunemus ad seum expectantes tempus dominicae sepulturae cum Ioseph postulatam detulit corpus et condidit* (de *iei.* 10 ; p. 287, 27 RW.). Voir un autre exemple d'apocryphes, servant à soutenir un usage liturgique, dans Duchesne, *Origines du culte*, 220.

(1) Duchesne, *Origines chrétiennes*, 242.

(2) Lods, p. 23.

Il écrit un roman, où la trame fournie par les évangiles canoniques reçoit une broderie d'imaginaires poétiques, de « survivances » populaires, de légendes iconographiques. Il appartient non à la grande église, mais à la secte, ou plutôt au groupe de sectes qui ont été les plus fécondes créatrices d'apocryphes. Car tel a été le résultat des longues recherches de M. Lipsius pour les Actes, et on peut l'étendre aux Évangiles : nos apocryphes actuels sont des recensions orthodoxes et expurgées des livres gnostiques. Les débris qui ont survécu de l'évangile de Pierre sont de précieux témoins d'une activité littéraire que nous ne pouvons plus guère saisir dans ses effets directs. Ils soulèvent plus de problèmes qu'ils ne donnent de résultats. Mais, quelle que soit l'opinion à laquelle on se range, ils sont uniques en leur genre, et justifient complètement l'émotion que leur découverte a provoquée.

Paul LEJAY.

---

## FRAGMENTS DE JEAN DAMASCÈNE

---

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds grec 2531, f<sup>o</sup> 32 à 35, renferme un fragment sous le titre Ἰω(άννου) τοῦ Δαμασκηνοῦ διδασκαλικάι ἐρμην(ε)ίαι. On reconnaît d'ailleurs immédiatement que ce fragment ne forme pas un tout suivi; il n'y a que des lambeaux d'extraits, et si le compilateur semble avoir de temps en temps fidèlement copié, il a plutôt d'ordinaire substitué sa propre rédaction à celle de l'auteur qui lui fournissait des notes à prendre sur les anciens philosophes.

C'est là, en effet, le but ou du moins la prétention de ces extraits; nous n'en pouvons guère rien conclure sur la composition générale de l'ouvrage perdu auquel ils sont empruntés et dont je n'ai retrouvé aucune autre trace.

Le texte, copié au xv<sup>e</sup> siècle sur un original excessivement fautif, surtout en ce qui concerne les noms propres (1), est malheureusement trop corrompu pour être reproduit intégralement sans une discussion préalable. Je commencerai donc par une analyse de l'ensemble.

L'extrait débute par deux membres de phrase à l'accusatif; le premier : τὰ παρὰ τῶν ἐγκυκλίων πρῶτα μαθήματα καὶ τὸν βῦθμόν τῶν γραμμάτων καὶ τῶν δέξησιν τῆς αὐτῶν φιλοσοφίας καὶ τὰ τούτων ὀνόματα, semble lui-même un assemblage incohérent, mais l'étrangeté de quelques expressions peut garantir l'authenticité de la source primitive; le second : τοὺς παρακωρωθέντας ὁμολογουμένως ἐνστάντας εἶναι φιλοσόφους, τούτους εἶναι ὧν τὰ ὀνόματα, annonce une liste de philosophes que je vais reproduire dans toute sa bizarrerie et avec sa singulière incorrection, en numérotant les noms :

1) Je chercherai d'autant moins à les corriger scrupuleusement.

1. Κάνδυλις. — 2. Ἄθαρς. — 3. Ἡρόδοτος Ἀλικαρνατεύς. — 4. Βελεροφόντης. — 5. Ζεΰξικπος. — 6. Ἄκνθος. — 7. Κάδμος. — 8. Μαρκέλος. — 9. Κρόνος. — 10. Ζωρόαστρις. — 11. Ὑφρατος. — 12. Τροφώνιος. — 13. Ἀργιμέδης. — 14. Ὀρφεύς. — 15. (Βο)ύστρις. — 16. Πτολεμαῖος. — 17. Ἀλκμινεύς. — 18. Ἡσείς. — 19. Ποσειδών. — 20. Δάρης. — 21. Ἀρταφέρνης. — 22. Ἰστιάς. — 23. Ἀρισταγόρας. — 24. Μαρσίης. — 25. Δύρξ. — 26. Κριτών. — 27. Ἐρμῆς. — 28. Πανῆς. — 29. Περιτρίπκος. — 30. Τύσιος. — 31. Ἡξίων. — 32. Προμηθεύς. — 33. Κλεόμβροτος. — 34. Βριάριος. — 35. Πλυᾶς. — 36. Κύκλωψ.

Puis, après une phrase qui permettrait d'allonger notablement cette liste étrange : σύμψυτος πῆς ὑπ' ἀργομένου τοῦ Ὀμήρου πᾶσι ποιήσις ἔμπλεος σοφίας ἦν, viennent trente-quatre paragraphes relatifs aux noms suivants (1) :

a. Διογένης. — b. Κρίτης. — c. Σοκράτης. — d. Ἀλκμινίων. — e. Πλάτων. — f. Πυθαγόρας. — g. Σπεύσιππος. — h. Σοφοκλῆς. — i. Λυσίμαχος. — j. Φαβωρῆνος (Fabricius). — k. Μίδης. — l. Ὀδυσσεύς. — m. Θέογνης. — n. Ἀρίστιππος. — o. Σαρδανίπιλος. — p. (= 33) Κλεόμβροτος. — q. Ξενοκράτης. — r. Πολυτίμων. — s. Δίων. — t. Ἡρακλῆς. — u. Ἀλέξανδρος. — v. Αἰκίος. — x. Ἀχιλλεύς. — y. Ὀγγίγης (Gygès). — z. Ὀρέστης καὶ Πολυδῆς. — aa. Πέλοψ. — bb. (= 12, 13) Τροφώνιος καὶ Γανυμήδης (Agamède). — cc. (= 10) Ζωρόαστρις. — dd. = 22 Ἰστιάς — ee. Ἐβίδης (Eveidès). — ff. = 14 Ὀρφεύς. — gg. Ἀπῆς ? — hh. = 36 Κύκλωψ. — ii. = 11 Ὑφρατος (Vulcain).

Après le monogramme de τέλος vient une autre liste de philosophes, que le même compilateur a dû prendre ailleurs et qui est sans conteste beaucoup plus rationnelle :

Ὅσοι φιλόσοφοι μετὰ ΧΡ. ἐγένοντο. — Πλωτῖνος. — Πρόκλος. — Ἀμμώνιος ὁ Σπακιῆς. — Πορφύριος. — Ἀμῆλιος. — Λογγίνος. — Ἀλέξανδρος Ἀφροδισιεύς. — Συρηνός. — Νορμῆνος. — Δημάτιος. — Ἐρμῆας. — Σιμπλίκιος. — Ἰαμβλίγος. — Ἀμμώνιος ὁ ἑτερος le fils d'Hermias. — Φιλόπονος. — Θεμιστιος. — Μάξιμος. — Ὅσοι μετὰ Χριστόν.

Il n'est certainement pas à supposer que la première liste se soit trouvée dans Jean Damascène : le compilateur aura juxtaposé des noms qu'il rencontrait dans les *Δεδοκαστά* καὶ *Ἐπιμνηστικὰ* ; mais

1 Je les marque par des lettres, en indiquant les chiffres de la liste précédente, pour les rares noms qui sont communs.

leur ordre, comme celui des paragraphes qui suivent, ne paraît résulter que d'un hasard de lecture ou de souvenir. C'est un véritable chaos, qu'il est sans doute illusoire de prétendre débrouiller complètement.

Cherchons cependant quelques points de repère : Hérodote d'Halicarnasse (3) paraît tout d'abord figurer, moins comme philosophe, que comme l'historien auquel ont été empruntés divers noms : Candaule (1) avec Gygès (*y*), peut-être Abaris (2), en tous cas Darius (20), son frère Artapherne (21), Histiée (22, *dd*). Aristagoras (23), sinon Sardanapale (*o*). Le paragraphe *dd* est tiré en fait d'Hérodote (V, 35), sauf l'assertion qu'Histiée était philosophe et Samien (1).

*dd*. Ἰστιεύς Σάμιος ἦν φιλόσοφος · ἔλαβεν δὲ τοῦτον Ἀραρεῖος ὡς φίλος αὐτοῦ ἐν Περσίδι · καὶ ἐπεθύμη ἰδεῖν τὴν αὐτοῦ πατρίδα καὶ οὐκ ἠδύνατο · λαβὼν δὲ πιστὸν οἰκετὴν, ἤρξατο αὐτοῦ τὴν κεφαλὴν καὶ ἐγχαράξας γράμματα στέλλει πρὸς Ἀρισταγόραν ἀνεψιὸν αὐτοῦ ἀποστασίαν κινήσαι ἐν Ἀσίᾳ ὅπως ἔλθῶν Ἰστιεύς διαλύσει (2) τὰ πράγματα.

Voilà donc le tyran de Milet transformé en philosophe pour l'ingénieux artifice de sa correspondance avec Aristagoras. Mais si cette transformation peut être mise sur le compte de Jean Damascène, celle des autres comparses de la même histoire, Darius, Artapherne, Aristagoras, appartient sans nul doute au compilateur.

Candaule est dans le même cas ; le philosophe *reconnu* devait être Gygès, probablement pour avoir su faire usage de son anneau ; car le paragraphe *y* n'est pas emprunté à Hérodote ; il reproduit la légende rapportée par Platon.

*y*. Ὁ Γύγης (3) ποιμὴν ἦν προβάτων · οὗτος εὔρεν κεικωμένον ἵππον χαλκοῦν καὶ ἀνθρωπὸν φοροῦντα δακτύλιον · διὰ δὲ σφενδόνης τοῦ δακτυλίου ἦν ἐφανής καὶ ἀφανής · ἐλθὼν δὲ εἰς τὰ βασίλεια, ἀπέκτεινε Κάνδαυλον καὶ ἔλαβεν αὐτοῦ τὴν βασιλείαν.

Quant à Sardanapale, comme la mention banale qui en est faite,

(1) Au lieu de Milésien ; ce peut être une inadvertance de copiste ; le paragraphe suivant (*ee*) est consacré à un philosophe Samien, Éveïdés, d'ailleurs inconnu.

(2) Ms. διαλύσει.

(3) Ms. Ὀγγίγης.

ο. Σαρδανάπαλος βασιλεὺς ἦν Ἀσ(σ)υρίων · ὑπ' ἀκολασίας καὶ τρυφῆς διαβιὸς κατέλυσε τὸν βίον.

suit le paragraphe consacré à Aristippe de Cyrène, il ne devait sans doute apparaître dans l'ouvrage de Jean Damascène que comme un mémorable exemple du danger des doctrines hédonistes.

Les remarques qui précèdent nous fournissent quelques indications sur la façon dont a été composée la première liste; en fait, elle ne contient guère de noms qui aient jamais, même dans l'antiquité, appartenu à l'histoire de la philosophie, à part peut-être celui de Cléombrote (33),

ρ. Κλεόμβροτος ἐντυχὼν τῷ περὶ ψυχῆς λόγῳ τοῦ Φαίδωνος ἔρριψεν ἑαυτὸν ἀπὸ τοῦ τείχους καὶ τέθνηκεν ἀθλίως ὁ ἄθλιος (1)

et ceux de trois personnages légendaires, Abaris (2), Zoroastre (10), Orphée (14).

σς. Ζωροάστρης (2) καὶ Ὀστάνης (3) ἐδίδασαν τὰ περὶ τοὺς τικτομένους συμβαίοντα εἴτε ἀγαθὰ εἴτε πονηρά.

ff. Ὀρφεὺς Θράξ ὢν κατέθελε γινουόμενά τε καὶ ἀκίνητα · μουσικὸν γὰρ αὐτὸν οἱ τῶν Ἑλλήνων σοφοὶ προσηγόρευσαν.

En même temps qu'il traçait, au moins pour quelques véritables philosophes, des portraits en général peu flattés, Jean Damascène leur avait, semble-t-il, assimilé les premiers inventeurs et aussi les personnages historiques ou légendaires renommés par leur sagesse. Il avait à cette occasion raconté les historiettes ou fables courantes, le tout dans un esprit de moquerie et de dénigrement pour le paganisme. Le compilateur aura accolé ensemble sans distinction les divers personnages de ces fables.

C'est ainsi que nous voyons apparaître, dans la première liste, un certain nombre de divinités; peut-être Jupiter lui-même (18), en tous cas Saturne (9), Vulcain (11), Neptune (19), Mercure (27), Pan (28), probablement Priape (29). Le paragraphe relatif à Vulcain,

ii. Ἐφαιστος χαλκεὺς ἦν θεὸς αἰθαλόμενος · ἦν δὲ ὁ τοιοῦτος χλωδὸς στραβὸς κυρτὸς μαδαρὸς καὶ προπέτης · ὡς ἐδίδασκεν ἢ ἀλήθεια (?).

montre bien qu'il n'y a là aucune application des idées évhéméristes.

(1) Voir Fabricius, *Biblioth. Græca*, éd. Harles, III, 138.

(2) Ms. Ζωροάστρης.

(3) Ms. Τάνης.



A côté des dieux, figurent les demi-dieux ou les héros de la fable. Deux d'entre eux, Hercule et Ulysse, sont cependant explicitement qualifiés de philosophes :

ι. Ὁ Ἡρακλῆς καὶ οὗτος φιλόσοφος ἦν · τούτου πλείστα τὰ ἀνδραγαθήματα · οὗτος λέγεται ἐν μιᾷ νυκτὶ φθεῖραι τὰς πεντήκοντα θυγατέρας Θυέστου.

λ. Ὀδυσσεὺς φιλόσοφος ἦν · γεννᾶται δὲ ἐν τῇ ὁδῷ · δοθεῖσα γὰρ ἡ Ἀντικλεία πρὸς γάμον τῷ Λαερτιάδῃ ἐγέννησεν δὲ αὐτὸν ἐν τῇ ὁδῷ · καὶ Ὀδυσσεὺς ἐκλήθη · ἦν γὰρ στώμυλος πάνυ.

Hercule (1), d'après la tradition cynique, pouvait bien de fait être considéré comme un philosophe *reconnu* ; quant à Ulysse, il serait moins aisé de découvrir à quelles autorités Jean Damascène a pu s'en rapporter, s'il n'y a pas là simplement une erreur du compilateur.

Aux récits sur Hercule se rattachait peut-être la mention de Busiris (18) ; à ceux sur Ulysse se relie évidemment le paragraphe concernant Polyphème (30) :

λη. Κύκλωψ ἐκ Σικελίας ἐτύγγανεν ἑτερόφθαλμος ληστρικός ποιμὴν πάνδεινος · ἤσθιεν γὰρ τοὺς ἀνθρώπους. Ὀδυσσεὺς γὰρ τοῦτον ἀπέστύφλωσεν καὶ κατέφυγε τούτου τὰς χεῖρας (2).

A la même catégorie mythique appartiennent, dans la première liste, les noms de Prométhée (32), Briarée (34), Titye (30), Ixion (31), ainsi que ceux de Bellérophon (4), Cadmus (7), Créon (26), sans que l'on aperçoive comment ils s'introduisent. Pour Trophonius (13) nous rencontrons le paragraphe

δβ. Τροφώνιος καὶ Ἀγκυμίδης ἀδελφοὶ γεγονόσι μάντιες τὴν τέχνην · Τροφώνιος δὲ κρατηθεὶς ὑπὸ κενοδοξίᾳς ἐκτυτὸν ὑποβρύχιον κατέχλωσεν · πᾶς δὲ ὁ θεασάμενος Τροφωνίου τὸν τάφον ἀγέλατος γίνεται.

et nous pouvons en conclure que, pour le n° 13, il faut lire Agamède et non Archimède.

(1) Pour le haut fait qui lui est attribué, cp. Hérodote chez Athénée XIII· 556 ; Apollodore II, 4, 10 ; Diodore IV, 29 ; Pausanias X, 17 ; Simplicius sur Aristote, *Phys.* IV, 11, p. 167 a. Le nom du roi est tantôt Θέστιος, tantôt Θέστιος, d'où notre compilateur a fait Thyeste.

(2) Le paragraphe précèdent : *gg.* ...λαῖς ἐκ Σικελίας εἴλακε τὸ γένος, μήτηρ τυγχάνουσα τοῦ κίρωπος, semble se rapporter à la mère de Polyphème (Thoosa dans Homère), car le dernier mot doit probablement être lu κύκλωπος. Mais je ne puis restituer le nom donné ici par Jean Damascène, non plus que celui qui se cache sous la forme Πλυξ (35), et qui peut-être est le même, autrement défiguré.

Une pareille corruption nous montre qu'il faut suspecter même des noms de forme nettement grecque, comme Zeuxippe (5, peut-être Speusippe *g.*) ou Acanthe (6) qu'il est difficile de rapporter à des personnages connus.

Marsyas (24), peut-être introduit comme l'inventeur de la flûte (4), a pu lui-même amener Midas :

*k.* Μίδας Φρυγίας ἦν βασιλεύς · ἦν δὲ φιλάργυρος πάνυ, ἀλλὰ καὶ τὴν ἐκ-  
τοῦ μητέρα ἀπέκτεινε.

Mais on ne comprend guère comment un des traits de l'histoire de Midas (2) a été transporté dans le paragraphe concernant Alcméon, le fils de Mégacles (cf. Hérodote, VI, 123) :

*d.* Ἀλκμαίων Ἀθηναῖος ἦν τὸ γένος · οὗτος ἦν χρημάτων ἀπληστος · ἤπειτο δὲ τοὺς θεοὺς καὶ ἀπεχρυσούτο (3) αὐτῷ καὶ ἡ τροφή, καὶ ἀπέθανεν ἀπὸ λιμοῦ (4).

Dans la seconde liste, nous voyons encore, comme héros de la fable, sans rapports avec l'histoire philosophique :

Pélops : *aa.* Ὁ Πέλωψ σφαγὴς ὑπὸ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ Ταντάλου · ἐπέε-  
νίσθησαν οἱ θεοί, ἐλετήσαντες δὲ πάλιν τὸν Πέλωπα, τοῦτον ἀνέπησαν · εἰς δὲ  
τῶν θεῶν φηγῶν τὸν ὦμον αὐτοῦ, ἐλεφάντινον ὦμον ἐνέθηκε τῷ Πέλωπι.

Éaque. *v.* Αἰακὸς υἱὸς ἦν τοῦ Διός, δίκαιος τὰ μάλιστα · γινομένης δὲ  
ποτε ἀδρυχίας ἐν τῇ Ἑλλάδι, ἤρξατο Διὶ τῷ πατρὶ αὐτοῦ, καὶ ὑετὸς ἐπὶ τῆς  
γῆς ἔδραξεν.

Achille : *x.* Ἀχιλλεὺς υἱὸς ἦν τῆς Θέτιδος · παρεδύθη δὲ τῷ διδασκαλῷ  
τῆς τοξείας (5) Χείρωνι · οὗτος χιλοῦ οὐ μετέλαβεν ποτε, καὶ διὰ τοῦτο Ἀχιλ-  
λεὺς ἐκλήθη.

Oreste et Pylade : *z.* Ὀρέστης καὶ Πυλάδης ἄριστοι φίλοι · τελευτήσας  
γὰρ ὁ Πυλάδης (6, κατεγλθεν καὶ ὁ Ὀρέστης μετ' αὐτοῦ εἰς τὸν Ἄδην.

Mais, d'autre part, dans les deux listes, nous rencontrons des personnages historiques bien postérieurs même à Hérodote, et

1) Δύρας (25) est peut-être une corruption pour Γορῆρας, le nom du père de Midas.

(2) Si au contraire on lui fait tuer sa mère, n'y a-t-il pas une transposition d'un lemme concernant Alcméon, le fils d'Amphiaros?

(3) Ms. ἀπεχρυσούτο.

4) Ἀλκμανεύς (17) est plutôt le musicien Alcman que l'Alcméon de ce paragraphe.

5) Ms. τοξείας.

6) Ms. Πυλάδης.

nous ne voyons pas à quel propos ils pouvaient intervenir, sinon pour faire opposition aux philosophes ; car tandis que ceux-ci sont dénigrés, les premiers sont rehaussés. Ainsi, par exemple, la continence d'Alexandre est rapprochée de la brutalité d'Hercule :

υ. Τίς οὐκ ἐπαινεῖ Ἀλεξάνδρου τὰ ἐξαιρέτα ; εἶπεν τὰς ἐπιτὰ Δαρείου παῖδας, καὶ διὰ σωφροσύνην οὐ κατεδέξαστο ἰδεῖν αὐτάς · οὗτός ἐστιν ὁ τοῦ Βουκεφάλου ἐπιβάτης · οὗτος πρὸς ἐτέρους βασιλέας πρέσβην οὐ κατεδέξαστο στείλαι.

Après Alexandre viennent les *διάδοχοι*, Ptolémée (16) et Lysimaque :

ι. Λυσίμαχος, δίκαιος καὶ κηλούμενος, ἔτι εἰς τὴν τῶν Ἀλεξανδρείων στρατηγῶν · οὗτος ἠγάπησεν τὴν καλὴν πενίαν · οὐδὲ γὰρ τόπον ἔσχε ταφῆς.

Les Romains fournissent les noms de Marcellus (8) et de Fabricius :

ζ. Φαβρίκιος καὶ οὗτος τῶν περιθλεπτῶν ἄγαν · οὗτος καὶ Πυρρὸν ἐνίκησεν ἐν μάχῃ · στρατηγὸς οὗτος.

Enfin, dans les paragraphes qui ne sont pas consacrés à des philosophes proprement dits (1), il en est un qui concerne un poète dramatique, Sophocle ou plutôt Euripide ; Jean Damascène paraît avoir parlé de l'un après l'autre.

Σοφοκλῆς λαμβάνει Εὐριπίδης (2) καὶ οὗτος ἐπιδίδωσι τῷ βασιλεῖ Μακεδόνων, φθονηθεὶς δὲ ὑπὸ Ἀργιδαίου (3) καὶ Λυσίμαχου διὰ τὴν ἐξουτοῦ σοφίαν, διεσπίασθη ὑπὸ κυνῶν καὶ οὕτω καὶ αὐτὸς τελευτᾷ.

J'examinerai, dans un prochain article, les paragraphes spéciaux aux véritables philosophes ; j'ai, dans ce qui précède, reproduit tous les autres ; ils ne permettent certainement pas, ainsi que je le disais en commençant, de se faire une idée exacte de ce que pouvaient être les *Διδασκαλῶν* : *ἐρμηνεῖαι* de Jean Damascène ; ils laissent cependant au moins supposer que c'était, pour l'époque, un riche arsenal d'érudition profane, avec déjà, il est vrai, autant de grossières erreurs que chez le pire Byzantin ; on n'en regrettera pas moins qu'il ne nous en soit parvenu que des débris aussi informes.

Paul TANNERY.

(1) Des opinions philosophiques sont attribuées à Théognis (m).

(2) Ms. Σοφοκλῆς λαμβάνει Εὐριπίδιον.

(3) Ms. Ἀργιδαίου.

# UN HÉROS DE LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE GRECQUE

LES MÉMOIRES DE THÉODORE COLOCOTRONIS

---

## I

La guerre de l'indépendance grecque de 1821 rappelle les combats des temps antiques. Deux peuples en armes se font une guerre acharnée ; de part et d'autre point de quartier ; on se lance des injures avant d'en venir aux mains. Guerre d'embuscades et de surprises, de sièges et d'assauts, où l'héroïsme individuel tient lieu de science militaire, où la constance des combattants supplée au défaut de toute organisation. Les chefs qui se sont illustrés dans cette guerre éminemment nationale contribuent aussi, par leurs vertus autant que par leurs défauts, à lui imprimer un caractère, pour ainsi dire, épique. En lisant leurs faits et gestes, leurs actions d'éclat et leurs dissensions, leur bravoure dans les combats et leurs querelles après la victoire, on se croirait transporté dans le camp des Achéens devant Troie assiégée.

Parmi les hommes illustres auxquels la Grèce doit son indépendance, la grande figure de Colocotronis tient une place à part. Ce n'est pas un Agamemnon ; il n'y avait pas, cette fois, de roi des rois dans le camp des Grecs ; il en est plutôt l'Ulysse, mais un Ulysse auquel ne manque point la fougue d'un Achille. Portant fièrement le casque antique, que seul parmi les Grecs il avait adopté, revêtant la fustanelle rouge, pour mieux encore se faire voir au milieu de la mêlée, il affronta la mort dans mille combats, sans pour cela renoncer à employer la ruse lorsque le courage seul ne suffisait pas. Dans les conseils, les éclats de ses

emportements alternaient avec la douceur de sa parole pittoresque autant que persuasive; et la sagesse de ses avis les faisait le plus souvent prévaloir. Le peuple l'appelait familièrement « le vieux de Morée ». Colocotronis peut être considéré comme l'homme typique de la Grèce de 1821. Sa vie avant, durant et même après la révolution grecque, est la meilleure et la plus fidèle image de son époque.

Cette vie aventureuse il l'a racontée lui-même d'une façon brève, saccadée, primesautière. On dirait qu'il l'a écrite à coups d'épée. « C'est — pour citer le poète Terzétis qui lui servait de secrétaire, — comme si un des héros d'Homère s'était mis à rédiger le récit de ses hauts faits. » Il faut bien dire que le héros moderne était aussi peu préparé à devenir écrivain que ses immortels devanciers. Du reste, il ne s'en cache point. « Quand j'étais jeune « et que je pouvais apprendre, nous dit-il, il n'y avait dans le « pays ni établissements scolaires, ni académies. A peine y avait-il, « par ci par là, quelques petites écoles où l'on apprenait à lire et à « écrire. Même les primats d'alors savaient à peine signer leurs « noms. Quant aux prélats, ils avaient bien une connaissance pra- « tique des choses de l'Église, mais autrement ils étaient, pour la « plupart, dépourvus de tout savoir. Moi j'appris à lire dans le livre « des Heures et dans le Psautier. Ce fut plus tard, à Zante, que je « trouvais à lire, pour la première fois, un livre grec moderne. « C'était une histoire de la Grèce antique. Ce livre devint désor- « mais ma lecture favorite » (1). A ces souvenirs personnels il joint une de ces réflexions dont il émaille parfois son abrupt récit. « La Révolution française et Napoléon finirent par ouvrir « les yeux au monde. Jusque-là les peuples n'avaient pas con- « science d'eux-mêmes. Les rois étaient considérés comme des « dieux terrestres; tout ce qu'ils faisaient était bien fait. C'est « pourquoi, ajoute-t-il malicieusement, les peuples sont mainte- « nant plus difficiles à gouverner. »

Les mémoires de Colocotronis sont devenus populaires en Grèce.

(1) Colocotronis avait l'habitude de varier la signature de son prénom, Θεόδωρος, suivant ses dispositions envers ceux auxquels il s'adressait. Il le commençait avec un Θ majuscule s'il était en colère, et avec un petit θ s'il écrivait à des amis.

Une dame anglaise a eu l'excellente idée de les faire connaître à un public plus étendu en les traduisant dans sa langue. Nous avons sous les yeux le joli volume de M<sup>me</sup> Edmunds (1). Il est précédé d'une introduction qui en rehausse la valeur. Cette introduction est l'œuvre du brillant diplomate qui a, pendant de si longues années, représenté la Grèce à la cour de Saint-James. M. Gennadius est un de ces hommes privilégiés qui ont l'art de toujours profiter du temps. Ses occupations officielles ne l'empêchent point d'être aussi un homme de lettres. Très versé dans l'histoire de son pays, il ne refuse jamais son aide à ceux qui s'en occupent, et les Mémoires de Colocotronis ne sont point le seul livre anglais où son nom figure à côté de celui de l'auteur. Il sait tenir la plume avec une égale habileté pour écrire une préface ou un article de revue, ou pour rédiger des pièces diplomatiques. La part qu'il a prise dans les négociations du dernier traité de commerce entre l'Angleterre et la Grèce lui a valu en plein parlement, de la part du chancelier de l'échiquier, des éloges aussi mérités qu'exceptionnels. Par ses discours improvisés, en anglais, au sein des sociétés savantes ou dans des réunions solennelles, il s'est fait un nom en Angleterre, où pourtant l'art de bien parler en public est loin d'être rare. C'est assez dire que le livre de M<sup>me</sup> Edmunds n'avait qu'à gagner à une telle collaboration.

Quant à la traduction elle-même, il faut rendre cette justice à la traductrice, qu'il aurait été difficile à tout étranger de mieux s'acquitter de la tâche ardue qu'elle a eu le courage d'entreprendre. M<sup>me</sup> Edmunds est déjà connue du public anglais par plusieurs traductions du grec moderne ainsi que par des travaux originaux. En abordant le texte des Mémoires de Colocotronis elle se heurtait à des difficultés qui auraient effrayé plus d'un Grec. Les soubresauts, les sous-entendus de la parole écrite du Moréote illettré constituent déjà un premier écueil. Colocotronis dictait ses souvenirs, dans sa vieillesse, à un ami et admirateur dont la plume fidèle s'attachait à conserver toute la fraîcheur du parler populaire de son héros. Ce secrétaire dévoué nous en avertit

(1) Kolokotronés. The klepht and the warrior. Sixty years of peril and daring, an autobiography. Translated from the greek with introduction and notes by M<sup>rs</sup>. Edmunds., etc. London. I. Fisher Unwin, 1892.

dans une de ses notes. « Colocotronis, nous dit-il, n'écrit pas, il parle. Souvent un geste, un regard complètent sa pensée. » Ce geste, ce regard, on en sent souvent l'absence à la lecture. Une revision du manuscrit y aurait peut-être ajouté plus de clarté ; mais le général mourut avant que M. Terzétis eût pu le lui relire. Ainsi plusieurs lacunes, laissées pendant que celui-ci écrivait à la hâte, n'ont pas été comblées. Elles sont marquées par des points. L'ami respectueux n'a pas osé retoucher ce qu'il avait recueilli de la bouche de l'illustre vieillard. A force de fidélité, il devient responsable de l'embarras qu'éprouve parfois le lecteur à saisir la trame du récit.

Ce n'est pas tout. M. Terzétis, poète délicat, lettré distingué, était un avocat convaincu de la langue vulgaire. Adversaire déclaré des puristes, il n'employait que cette langue dans ses poésies, ainsi que dans ses écrits en prose. Dans cette lutte entre puristes et vulgaristes, qui, on le voit, date de loin, c'était pour lui une bonne chance, qu'il rechercha peut-être, que d'avoir à transcrire la parole imagée, pleine de vigueur et dépourvue de tout artifice, du vieux guerrier ; il en subissait le charme, il n'en voulait rien faire perdre au lecteur. Il a ainsi conservé des termes militaires turcs, des expressions exclusivement locales, dont les petits-fils du général seraient souvent embarrassés de saisir actuellement le sens. A plus forte raison la traductrice anglaise devait-elle en sentir les difficultés. Du reste, le « vieux de la Morée » n'en avait pas moins fini, lui aussi, par subir dans une certaine mesure l'influence exercée par les savants sur la formation de la langue nationale. Il s'était frotté à de plus lettrés que lui, soit dans les camps, soit dans les assemblées où, durant et après la guerre, la Grèce s'appliqua à se constituer en état civilisé. A ce frottement il désapprit quelques-unes de ses anciennes locutions pour en adopter de nouvelles, il s'habitua à conjuguer parfois ses verbes et à décliner ses substantifs selon des règles qui ne lui avaient pas été enseignées dans son enfance. On retrouve dans ses Mémoires les traces de ce mélange. Terzétis, lui-même, ne savait pas toujours résister au courant. Dans ses vers, et plus encore dans sa prose, il s'est souvent laissé aller à employer les formes savantes qu'il combattait en théorie. Par cette infiltration de purisme à petites doses, leur style à tous les deux devenait, à leur insu,

une preuve de la puissance réciproque des deux éléments dont dépend la formation définitive du grec moderne : d'un côté, la double influence de l'église et de l'école, de l'autre, celle de la tradition purement populaire. C'est ainsi que ces Mémoires, en dehors de leur valeur historique, deviennent aussi un monument précieux au point de vue de la langue. Les anomalies même qu'on y trouve en augmentent l'intérêt. Elles marquent une date.

## II

Les antécédents de Colocotronis l'avaient admirablement préparé au rôle qu'il devait jouer dans la révolution de 1821. Sa vie a été une vie d'aventures, de luttes et de privations depuis le jour même de sa naissance. « Je suis né au haut d'une montagne, à l'ombre d'un arbre. » Voilà le début de ses Mémoires.

Il naquit le 3 avril 1770. L'année précédente, la Morée s'était soulevée à l'apparition de la flotte commandée par Orloff. Les Russes étaient partis laissant les révoltés à leur triste sort. Une nuée d'Albanais, à la solde de la Porte, venait de s'abattre sur le pays, y semant le meurtre et le pillage. Il n'y avait d'autre salut pour les vaincus que de se cacher dans les montagnes. Le père de notre héros y chercha refuge avec sa petite bande, en traînant à sa suite sa femme enceinte et le reste de sa famille. Cependant les bandes d'Albanais continuaient à ravager la Morée. Ils y restèrent en maîtres pendant plusieurs années, malgré les injonctions de la Porte, et ne voulaient plus en sortir. Pour les mettre à la raison et en débarrasser la Morée, le sultan finit par y envoyer une nouvelle armée et une flotte. Le pacha qui en avait le commandement invita les Grecs, qui tenaient encore la montagne à lui prêter main-forte contre l'ennemi commun. Le père de Colocotronis répondit à cet appel, sans toutefois faire sa soumission au gouvernement turc. Il ne s'agissait pour lui que de voir son pays purgé des Albanais. Une fois ce but atteint, le pacha tint à régler ses comptes avec les Klephtes insoumis. Colocotronis, poursuivi par les troupes turques, gagna la Magne. Enfermé, avec ce qui lui restait de sa bande et avec sa famille, dans une de ces



tours carrées qui, restant encore debout, forment le trait caractéristique de ce pays montagneux et indomptable, il y soutint un siège de douze jours. Les canons du pacha rendirent la lutte par trop inégale. Pour se sauver les assiégés durent affronter les risques d'une sortie. Le chef de la famille y trouva la mort, ainsi que deux de ses frères. « Ma mère, ma sœur, et moi, nous dit son fils, « nous parvinmes à nous sauver avec quelques pallicares. Quatre « de mes frères furent pris. Mon oncle put dans la suite en racher « ter deux : Christo et Anagnosti. » Il ne nous dit rien des deux autres. En aurait-il jamais entendu parler? Le jeune Théodore n'avait alors que neuf ans.

On raconte qu'ayant été, à quelque temps de là, envoyé par sa mère à Tripolizza, il y fut frappé au visage par un Turc et qu'il jura dès lors une haine implacable contre les oppresseurs de son pays. Il n'y a pas besoin de pareilles légendes pour expliquer cette haine. Il l'avait dans le sang. « Depuis 1553 », dit-il, en retraçant jusqu'à cette date l'histoire de sa famille, « nous n'avons jamais « reconnu l'autorité des Turcs; nous leur avons toujours fait la « guerre (1). »

Cependant, à quinze ans, notre héros avait commencé sa carrière militaire comme armatole. Les armatoles formaient, comme on sait, une espèce de milice dans certaines provinces grecques « pour leur sûreté commune et pour le maintien des droits que « les Turcs avaient été contraints de leur reconnaître » (2). Défenseurs de leurs congénères contre les empiétements des pachas, ils vivaient en paix avec l'autorité turque tant que celle-ci respectait leurs privilèges. Dès que la mésintelligence éclatait, ils devenaient des Klephtes. Ceux-ci étaient toujours en guerre ouverte avec le gouvernement. Il n'était point rare de passer de l'un à l'autre camp; cela dépendait des rapports du moment entre les autorités, toujours arbitraires, et les chefs de l'une ou l'autre bande. Colocotronis nous en offre un exemple. Il resta armatole pendant cinq

(1) Rien qu'à partir de 1742 jusqu'en 1806, soixante-dix membres de cette famille périrent les armes à la main. Durant la révolution, de 1821 à 1829, douze Colocotronis furent tués en combattant.

(2) V. Fauriel, Chants populaires de la Grèce moderne. Tome I<sup>er</sup>, p. κλμ et pages suiv.; voir aussi l'article 'Αρματωλοί, dans le Δεικνόν ἑγκυκλοπαιδικόν, ἐκδιδόμενον ἐπιμελείᾳ Ν. Γ. Πολίτου.

ans ; arrivé à sa vingtième année il se maria. « J'épousai, dit-il, la « fille d'un primat de Léondari que les Turcs avaient mis à mort « à Nauplie ; elle m'apportait en dot des vignes, des oliviers ; me « voilà devenu un bourgeois (βοικωόρης). Je continuai tout de « même à garder le district comme armatole. » Cela ne devait pas durer longtemps. « Les Turcs me portèrent envie ; ils saccagèrent « mon bien, ils voulurent se défaire de moi. » Le voilà donc poussé à la rébellion. Il devient Klephte et il tient la montagne avec sa bande pour l'espace de deux ans. « Au bout de ce temps, les « Turcs, voyant qu'ils ne pouvaient rien faire contre nous, nous « admettent, de nouveau, comme armatoles. » Cela ne l'empêchait point de prendre une part active aux querelles intestines du Magne, où il avait toujours des accointances. Blessé grièvement dans une des nombreuses rencontres de cette guerre de tribu à tribu, il n'en devint que plus acharné dans la lutte. Il se devait à ses amis. Il les soutint même contre les Turcs, lorsque ceux-ci finirent par entrer en lice. Le pacha perdit patience ; il mit la tête de Colocotronis à prix. C'était en 1802. Redevenu Klephte, celui-ci mena, pendant trois ans, une vie de périls incessants. Sa jeune famille était, heureusement, à l'abri. Lui, avec sa bande, poursuivi par les Turcs, toujours à ses trousses, traqué de montagne en montagne, en butte aux traitres que la mise à prix de sa tête pouvait encourager, il trouva toujours moyen de se tirer d'affaire. Mais cela lui devenait de plus en plus difficile. Un de ses frères fut blessé, quelques-uns de ses pallicares avaient été tués. Réduit aux abois, il réussit encore à se sauver avec ce qui lui restait de sa bande. Il se réfugia à Zante.

Ce premier voyage hors du pays natal dut être une révélation pour le jeune Klephte. Passées de la domination vénitienne aux mains des Français et puis des Russes, les îles Ioniennes étaient le seul pays grec qui eût échappé à l'oppression ottomane. Elles n'étaient pas indépendantes, mais la Russie venait justement de leur octroyer le titre plein de promesses de République septinsulaire. Gouvernées depuis des siècles par des administrations civilisées, la vie y était bien autrement supportable que dans les possessions du sultan. Il y avait dans ces îles des tribunaux, une police ; les habitants vivaient à l'abri des vexations et des abus auxquels les autres Grecs étaient exposés. Il n'y avait là ni

Klephtes, ni Armatoles ; au lieu de Jannissaires et de farouches Albanais, Colocotronis y vit pour la première fois les troupes disciplinées d'une grande puissance militaire. Quelques lignes seulement dans ses Mémoires indiquent combien tous ces contrastes ont dû produire d'impression sur son esprit. « Dans ce temps-là, « dit-il, notre horizon était bien borné. Il y avait bien des gens « qui n'avaient jamais visité un autre village que le leur. Zante « était considéré comme un pays tout à fait lointain. On en par- « lait, comme on parle aujourd'hui de l'Amérique. »

Arrivé à Zante, Colocotronis se présenta devant le commandant russe. « Celui-ci, dit-il, m'annonça que l'empereur Alexandre « voulait bien prendre à son service tous ceux de nous qui étaient « disposés à y entrer pour faire la guerre à Napoléon. Je refusai. « Je n'avais rien contre Napoléon, moi. Si vous voulez, lui répon- « dis-je, des soldats pour affranchir mon pays, je vous en four- « nerais cinq ou dix mille. » Plusieurs Grecs avaient alors pris du service dans l'armée du roi de Naples. Colocotronis aima mieux courir encore les chances de la vie de Klephte dans la Morée. Il y retourna bientôt à la tête d'une petite bande de quinze palli- caires, mais le nombre de ses compagnons ne tarda pas à augmen- ter considérablement. On accourait se ranger sous sa bannière ; elle avait pour tout emblème un grand X (la première lettre du mot Χριστός) sur fond blanc. Il en vint à avoir sous ses ordres une petite armée de cent cinquante hommes. L'entreprise n'en devenait plus difficile, car dans cette sorte de guérillas, plus on est nombreux plus on donne prise à l'ennemi, et le Turc cette fois était sur ses gardes. Colocotronis ne tarda pas à voir qu'il avait à faire à plus fort que lui. Il rassembla ses pallicaires et leur proposa d'aller avec lui à Zante. « Tous, d'une voix, répondirent « qu'ils ne voulaient pas s'expatrier. Ils préféraient trouver la « mort dans leur pays. » On continua donc à tenir tête aux Turcs, mais cette lutte désespérée ne pouvait aboutir qu'à un désastre. La bande décimée diminuait chaque jour. De cent cinquante, elle fut bientôt réduite à cent hommes ; dans quelques jours, il n'en restait plus que soixante. On prit alors le parti de se diviser en petits détachements pour mieux échapper à la poursuite des troupes turques. « On se sépara en se donnant rendez-vous dans « l'autre monde. » On n'avait rien gagné à se disperser. « Dans

« quinze jours, tous ceux qui s'étaient séparés de leur chef « avaient été tués. » Il restait encore autour de lui dix-sept hommes ; à la fin (c'était en janvier 1807), il ne lui en resta plus que quatre. Acculé dans le Magne, il se tenait caché dans la maison d'un ami, dont il n'était pas sans suspecter un peu la fidélité. Sa tête était toujours à prix. Le seul moyen de la sauver était de quitter encore une fois le pays. La femme d'un de ses amis lui procura une barque et le conduisit à la côte, où il s'embarqua pour l'île de Cérigo. Le temps était épouvantable, on dut chercher abri sous plus d'un rocher avant de gagner un port dans l'île. On y arriva enfin. Le transfuge alla encore se présenter au commandant russe. « Il lui dit qui il était, comment il avait dû « quitter son pays, et l'officier russe donna l'ordre qu'on le « traitât bien et qu'on lui procurât tout ce dont il avait be-  
« soin. »

En se rappelant dans sa vieillesse les dures épreuves qu'il avait traversées dans la première partie de sa vie, Colocotronis dictait à son ami une réflexion qui s'applique aussi à tous les champions de l'indépendance aguerris, comme lui, dans le métier de klephte. « Cette sorte d'existence, dit-il, nous fut très utile dans la suite. « Grâce à elle, nous connaissions tous les détails du pays, — routes, « positions stratégiques, — et les hommes aussi. Nous nous étions « habitués à affronter les Turcs, à supporter la faim, la soif, le « manque de propreté, en un mot toutes les privations. »

Sans doute, en menant la vie de chef de bande, Colocotronis ne pouvait point prévoir qu'il faisait son apprentissage de général ; mais, au milieu des périls et des aventures de sa carrière si accidentée, il ne perdait jamais de vue l'idée de l'affranchissement de la Grèce. Nous l'avons déjà vu proposer au commandant russe, à Zante, de lui procurer des soldats à cet effet. Voici encore un trait de la vivacité et de la persistance des aspirations nationales qui le dominaient. « Pendant que je me trouvais à Cérigo, j'allais « une fois à la fête du couvent Ἀγία Μονή. Ce grand couvent « avait été démoli par les Turcs (en 1803). Il n'y restait plus qu'un « mur d'enclos délabré ; l'église, au lieu de toit, n'était couverte « que de branches. Je fis alors un vœu. — Sainte-Vierge, priaï-je, « aide-nous à délivrer ma patrie de ses oppresseurs et je promets « de rebâtir ce couvent tel qu'il était autrefois. — Ce vœu, ajoutez-

« t-il, je le remplis lorsque nous fûmes libres. » Le sentiment religieux était puissant dans ces âmes viriles. Dans leurs rêves de régénération, l'image de la liberté se confondait avec le symbole de la croix. En se soulevant, leur mot d'ordre fut : Pour la foi et pour la patrie !

Plus tard, au début de la Révolution et à la veille de ses premiers triomphes, Colocotronis éprouva, avec plus d'angoisse encore, la ferveur qui l'avait envahi au couvent de Cérigo. Dans un moment de défaillance, les paysans rassemblés sous ses ordres s'étaient dispersés. Pendant la nuit, il en avait à grand'peine réuni une partie, dans l'espoir de les ramener au combat. « A l'aube, ils me dirent : Pourquoi rester ici ? A quoi bon ? Allons du côté de Léondari voir ce qu'on y fait ; nous y rassemblerons d'autres troupes. — Ils trouvaient mille prétextes pour s'en aller. Moi, je leur dis : Je ne bouge pas d'ici. Je resterai dans ces montagnes qui me connaissent. Leurs vautours me connaissent bien aussi ; ils n'en auront que plus de plaisir à faire de moi leur pâture. — Je restais. Personne avec moi, excepté mon cheval. Je m'assis là jusqu'à ce que je les vis tous disparaître, puis je descendis vers le bas de la montagne. Il y avait là, près du chemin, une petite église. J'y entrai, les larmes aux yeux. Je pensais à la Grèce. Oh ! Vierge, priai-je, viens-nous en aide ! Aujourd'hui encore n'abandonne pas les Grecs ! »

Cette foi dans l'avenir, Colocotronis l'avait en commun avec tous les Grecs. Pendant toute la durée de leur long esclavage, ils ne cessèrent jamais de rêver à la liberté. Ils y rêvaient alors même que les circonstances leur étaient le plus adverses. Elles ne l'avaient jamais été autant que vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, lorsque les Turcs, après avoir conquis la Crète, reprirent aussi la Morée aux Vénitiens. Un Armatole, qui, comme plus tard Colocotronis, avait cherché refuge à Zante, mourait vers ce temps dans cette île. Voici le dernier paragraphe de son testament. Il y recommande à son frère et héritier de l'ensevelir humblement dans une fosse ; « et lorsque le Dieu de bonté et de miséricorde voudra que notre malheureuse nation soit délivrée de son terrible, inhumain et implacable oppresseur, je prie mon frère de déterrer mes restes, ainsi que les ossements de notre bienheureux frère, l'évêque Philothée, déposés dans la grotte qu'il connaît, et de

« les ensevelir auprès des tombeaux de nos ancêtres, dans l'église  
« de notre ville natale » (1).

Cette espérance, persistant de génération en génération, a soutenu les Grecs dans le malheur et explique, mieux que toute autre chose, l'ardeur avec laquelle ils se dévouèrent, en 1821, à l'entreprise héroïque qui aboutit à la formation d'un État grec. Les vaincus de 1453 n'avaient jamais accepté la domination ottomane comme définitive. Témoin l'anecdote suivante que raconte Colocotronis. En 1824, lorsque la révolution triomphante semblait près d'aboutir, et que l'ancien chef de bande était devenu un général célèbre, le capitaine Hamilton, un des meilleurs et des plus sincères amis de la Grèce, vint le voir. Il tenait à persuader aux révoltés qu'il était dans leur intérêt d'en arriver à un compromis avec les Turcs, et il leur faisait espérer que l'Angleterre pourrait servir de médiatrice. « Cela ne sera jamais, répondit Colocotronis. La liberté ou la mort ! Il n'y a pas de compromis possible entre nous et les Turcs. Il n'y en a jamais eu..... Notre dernier empereur n'en a point signé. Il est mort l'épée à la main, mais sa garde impériale n'a jamais rendu les armes ; elle a continué depuis à faire la guerre aux Turcs, et deux de ses forteresses sont restées toujours debout. — Le capitaine Hamilton demande quelle était cette garde et quelles étaient les forteresses. — La garde ce sont les Klephtes, les deux forteresses sont le Magne et Souli ! »

De Cérigo, Colocotronis se rendit encore une fois à Zante. Le général russe résidant à Corfou le fit venir dans cette île et lui proposa de nouveau d'entrer au service de la Russie. Il refusa de rechef. « Je lui dis que je ne pouvais pas. Mon dessein était de retourner à la première occasion dans la Morée. J'avais à venger la mort de mes parents et à faire payer aux Turcs tout le mal qu'ils m'avaient fait. Je restai ainsi sans rien faire durant dix mois. » Au bout de ce temps la Russie déclara la guerre à la Porte. Profitant de l'occupation des îles Ioniennes, elle fit rassembler à Sainte-Maure les bandes grecques qui s'y étaient réfugiées, pour les lancer contre les Turcs en Épire. Colocotronis s'apprêtait aussi à se rendre à Sainte-Maure dans le but de former

(1) V. Sathas, *Τουρκοκρατούμενη Ελλάδα*, p. 410-411.

un corps de volontaires et opérer une descente dans la Morée. Mais, au moment de partir, les autorités russes de Zante et les officiers grecs qui s'y trouvaient encore l'engagèrent à accepter le commandement d'un navire que l'on y avait préparé, pour faire la course contre les Turcs. Il accepta, obtint des lettres de marque à Corfou et mit à la voile pour l'archipel. Voilà donc notre héros transformé en corsaire. Il ne nous donne pas beaucoup de détails sur cette période de sa vie. Il tint la mer pendant dix mois, jusqu'à ce qu'il fut attaqué à l'île de Skiathos par trois bâtiments turcs. Il paraît que son navire fut pris ou coulé. A travers mille difficultés il retrouva le chemin de Zante. Cette fois, il n'eut pas à se présenter à un commandant russe. Les Iles Ioniennes étaient redevenues une possession française. Tandis que Colocotronis faisait la course dans l'Archipel, la République septinsulaire passait sous la domination de la France, par une des clauses du traité de Tilsit.

Napoléon et Alexandre, dans leurs épanchements intimes, projetaient un remaniement complet de la carte de l'Orient. Les sept îles n'étaient point le seul pays grec dont le sort dépendit de leurs entretiens (1). Sans être au secret de ces négociations, rien qu'à la nouvelle apparition des Français dans leurs parages, les Grecs se remirent à espérer. Dès 1796, lors de la première occupation française des Iles Ioniennes, ils avaient commencé à tourner les yeux vers la France et à demander à la République française des secours pour l'affranchissement de leur pays. En débarquant à Corfou, le 26 mai 1797, le général Gentili avait lancé une proclamation qui promettait la régénération de la Grèce. Pourquoi ce qui avait été promis en 1797 ne serait-il pas accompli en 1807 par le tout-puissant empereur ?

Colocotronis alla trouver à Corfou le général Donzelot, qui avait déjà succédé au général Berthier au gouvernement général des Iles Ioniennes, et lui demanda l'autorisation d'aller à Paris. Il voulait se présenter à l'empereur Napoléon et lui parler de la Grèce. Le général l'en dissuada, mais, loin de le décourager, il lui permit d'écrire à l'empereur et en attendant sa réponse, qui ne

(1) Voir le volume si intéressant et si rempli de faits de M. Vandal, *Tilsit et Erfurt*, Paris 1894.

vint pas, il l'engagea à préparer et à mûrir ses plans d'une insurrection dans la Morée. Colocotronis se mit à l'œuvre. C'était le temps où l'empereur demandait des renseignements à tous ses agents en Orient et où il faisait des plans pour acquérir à la domination française les provinces grecques de la Turquie, dans le partage qu'il en ferait avec la Russie et l'Autriche. Le gouverneur des Iles Ioniennes n'était-il pas le mieux placé, non seulement pour lui fournir des renseignements, mais aussi pour préparer le terrain ?

Le *projet* de Colocotronis indique par lui-même l'inspiration française. Il y entre des idées qui ne pouvaient germer seules dans la tête du Klephte voué dès sa naissance à la haine du Turc. Il ne s'agissait de rien de moins que d'une action commune entre chrétiens et mahométans. Non pas que Colocotronis fût tout à fait incapable d'entrer, quand il le fallait, en rapports plus ou moins pacifiques avec l'infidèle. Nous l'avons déjà vu servir pendant plusieurs années comme armatole. Au moment même où il méditait ce nouveau projet d'insurrection, il se risquait dans une nouvelle aventure pour rendre service à un Turc. Ali-Farmaki était un des mahométans les plus influents de la Morée. Son grand-père et le grand-père de Colocotronis avaient fait serment de fraternité ; leurs fils avaient renoué ces liens et la tradition en avait été conservée jusqu'à la troisième génération. Les deux jeunes gens ne s'étaient jamais vus, mais ils avaient souvent échangé des messages amicaux. Le musulman se trouvant en butte à l'inimitié de Vély, pacha de la Morée et fils du célèbre Ali de Jannina, fit appel au chrétien. Celui-ci n'hésita pas. A la tête de seize pallicares il débarqua à Glarenza et accourut au secours d'Ali-Farmaki. Il ne réussit, paraît-il, qu'à lui rendre moins durs les termes de sa soumission à Vély-Pacha.

Colocotronis veut nous laisser croire qu'il ne fit cette expédition que par respect envers les obligations d'une amitié héréditaire. « Les officiers français à Zante voulaient m'en empêcher, dit-il ; « mais je devais partir ; j'étais engagé d'honneur. » Cependant il semble qu'un abouchement avec Ali-Farmaki pouvait bien servir à l'avancement de ses nouveaux projets. Et, de fait, nous voyons peu après Ali-Farmaki quitter en secret la Morée pour venir, lui aussi, à Zante et s'impliquer dans cette conspiration



turco-grecque, que pouvait alors favoriser le mécontentement général contre l'oppression d'Ali-Pacha de Jannina et de son fils. D'autres Turcs étaient venus à Zante dans le même but. Tout était prévu et arrangé. Le drapeau commun aurait d'un côté la croix et de l'autre le croissant; aussitôt le débarquement en Morée opéré, les forts de Messénie, ceux de Patras et de Monemvasie se seraient déclarés pour les insurgés; on commencerait par adresser au sultan des protestations, déclarant qu'on ne se soulevait pas contre lui, mais contre Vély-Pacha; une espèce de sénat serait immédiatement constitué, composé de douze Grecs et de douze mahométans; Turcs et chrétiens seraient soumis aux mêmes lois, sur la base de l'égalité. Dans tout cela Colocotronis penche à s'attribuer le premier rôle, mais celui du général français était incontestablement le seul prépondérant. Non seulement il laissait faire, mais il mettait la main à tout. « Pendant trois « jours et trois nuits, nous dit Colocotronis, enfermés avec le « général, avec Ali-Farmaki et avec un secrétaire, nous rédigeâ-  
« mes le plan des opérations et préparâmes tout. » Le code d'après lequel on serait régi, une fois le coup fait, était aussi tout prêt. « Il avait été rédigé par Donzelot à Corfou. » Du reste, le Klephte Moréote laisse bien voir qu'il n'était pas entièrement satisfait de cette coopération avec des Turcs et qu'il n'y voyait qu'un expédient pour arriver à son but. « Mon dessein secret, « avoue-t-il, était, une fois que nous serions maîtres des places « fortes de la Morée, de donner au mouvement un caractère vrai-  
« ment national. »

Le temps d'exécuter ce projet n'arriva jamais; l'alliance entre les empereurs de France et de Russie fut de courte durée; toutes les illusions sur lesquelles elle était basée furent bientôt dissipées et au lieu d'accomplir de nouvelles conquêtes, Napoléon entraît désormais dans la période de son déclin. En 1809 les Iles Ioniennes, à l'exception de la forteresse de Corfou et de quelques autres points, tombèrent au pouvoir des Anglais. C'en était fait pour le moment des espérances des Grecs. Ils continuèrent pour quelque temps à adresser aux nouveaux maîtres de ces îles leurs supplications; elles n'y trouvèrent plus le même accueil qu'auprès des Français et des Russes. Le cabinet anglais n'était nullement disposé à encourager les vellétés d'indépendance des sujets du

sultan. « Je vis alors, dit tristement Colocotronis, que s'il y avait « quelque chose à faire, c'était à nous seuls à l'accomplir et que « nous n'avions rien à espérer des étrangers. »

On lui fit des propositions d'entrer au service du roi de Naples. Il refusa encore ; mais il se laissa enrôler (en 1810) dans les milices grecques organisées par le gouvernement anglais dans les Iles Ioniennes. Il ne s'éloignait pas ainsi de son pays natal. De Zante il pouvait en voir, tous les jours, les côtes et les montagnes. Entré dans ce corps avec le grade de capitaine, il en sortit avec celui de major, après avoir eu, dans l'intervalle, à prendre part à divers combats, livrés par les Anglais contre les dernières garnisons laissées par les Français dans ces parages. Après la chute de Napoléon les milices grecques furent licenciées. Colocotronis conserva pendant deux ans encore la position d'officier d'état-major, puis il se mit à attendre des jours plus propices. Il n'attendit pas bien longtemps. Initié de bonne heure au secret de l'Hétairie, il quitta Zante aux premiers jours de 1821 et débarqua au Magne, — l'une des deux forteresses imprenables du dernier empereur grec. Il s'y tint caché dans la maison d'un ami jusqu'au jour où la révolution éclata. Il fut des premiers à prendre les armes. Il ne remit son sabre dans le fourreau que lorsque sa patrie fut libre.

### III

En 1821 Colocotronis avait dépassé la cinquantaine. Il conservait encore, et il conserva longtemps, toute la vigueur et l'activité nécessaire à cette longue guerre où il devait s'illustrer. Un cou de taureau supportant une tête trop grande pour sa taille, un visage maigre et hâlé, des yeux caves au regard dur et plein de feu, une moustache noire surmontée d'un grand nez arqué, de longs cheveux retombant en boucles sur ses épaules, voilà comment le décrivent des philhellènes qui l'avaient fréquenté (1).

(1) V. les *Mémoires* du colonel Voutier p. 265 et le *Tableau de la Grèce en 1825*, par J. Emerson et le comte Pechio, traduction française de Jean Cohen, pp. 132 et 359.

Il faisait sa réapparition dans la Morée avec son prestige de Klephte rehaussé par un long séjour hors du pays natal et par le grade d'officier gagné au service d'une grande nation civilisée. Son nom, à lui seul, aurait suffi à lui attirer des partisans. La renommée des Colocotronis avait été colportée à travers la Grèce par les chansons populaires, bien avant que notre héros fût né (1). Lui même, plus tard, attribuait au nom qu'il portait la situation prépondérante qu'il s'était créée. Il l'expliquait aussi, comme nous l'avons vu, par l'expérience si variée acquise dans sa vie précédente et, de plus, par sa façon de parler au peuple, dans une langue qui lui allait au cœur, avec des apologues, des fables, des allégories, qui l'amusaient en le persuadant, et avec des élans de patriotisme qui le transportaient. Il ajoutait une dernière raison à ces diverses explications de son influence : il ne restait plus dans la Morée, au début de la révolution, aucun des vieux chefs qui, de son temps, s'étaient acquis une célébrité hors ligne. Colocotronis en était le dernier survivant. « Si ceux-là vivaient encore, » disait-il, « il ne serait pas resté, dès la première année de la guerre, un seul Turc dans la Morée. »

En pensant ainsi, le vieux général s'exagérait peut-être le mérite de ses braves devanciers. Il n'a pas manqué à la révolution grecque des hommes de la même trempe, et ce n'est point faute de Klephtes expérimentés que le mouvement national n'a pas réalisé tout ce qu'il devait produire. Si la guerre a été si longue et si la victoire n'a pas été aussi complète qu'on l'aurait voulu, il nous semble qu'il faut en rechercher les causes ailleurs.

Nous l'avons déjà dit en commençant : cette lutte n'a rien de commun avec aucune autre guerre de ce siècle. L'entreprise des Grecs n'aurait eu dès le début aucune chance de réussite, s'ils avaient eu à combattre une armée à l'européenne. Même sans avoir encore adopté la tactique moderne, les Turcs conservaient en face des rayas révoltés tout le prestige d'une race conquérante et d'une nation militaire. Les ressources de l'empire ottoman étaient immenses. Avec les armées et les flottes dont la Porte pouvait disposer, tout autre gouvernement aurait écrasé la révolte

(1) V. la collection de chants populaires ajoutée à la dernière édition des *Mémoires de Colocotronis*, Athènes, Γραφικόν Εστίας, 1889.

dans quelques semaines. A tout autre gouvernement les révoltés auraient bien fini par se soumettre à la longue. Ce qui explique leur résistance désespérée, ce qui a sauvé la révolution, c'est la barbarie même de la lutte. Les Grecs savaient que, pour eux, la soumission c'était l'esclavage, l'expatriation, le déshonneur de leurs femmes et de leurs enfants. Il n'y avait donc qu'à vaincre ou à mourir.

Et pourtant, la victoire aurait pu être plus rapide et plus complète. L'affranchissement de la Grèce aurait pu ne pas attendre la bataille de Navarin. Le mouvement éclata si soudainement, son premier élan fut si puissant sur terre et sur mer, qu'il s'en est fallu de peu que le succès n'en fût assuré dès le début. Mais la révolution avait commencé sans un plan défini, sans organisation aucune, sans armes, sans provisions, sans argent. Il lui a surtout manqué une direction centrale et unique pour concentrer ses forces, imprimer à ses efforts la cohésion et la continuité nécessaires et les faire converger vers un but déterminé. Voilà comment la Morée, comment la Grèce toute entière, aurait pu devenir libre, d'un bout à l'autre, en moins d'une année.

Dans la Morée, pour ne parler que de cette partie de la Grèce, il ne restait, après la prise de Tripolizza, que quatre ou cinq forteresses encore au pouvoir des Turcs. Dans leur première surprise ceux-ci en auraient pu être facilement expulsés et la Morée serait dès lors devenue le boulevard de la révolution. Cette conception de la valeur stratégique du Péloponèse, Colocotronis l'avait toujours eue. « Du temps des Russes, des Français et des « Anglais », dit-il en parlant de l'occupation successive des Iles Ioniennes par les armées étrangères, « je ne visais toujours « qu'au soulèvement de la Morée. Non pas que je pensasse exclusivement à l'affranchissement de la péninsule... mais, la Morée « une fois libre, on avait un point d'appui, une base d'opérations, « et l'on pouvait alors marcher au-delà. Et puis, la Morée étant « comme une Ile, elle est plus facile à défendre. » Il faut aussi rendre cette justice au vieux chef, que ce n'est pas de sa faute si toutes les forteresses de la Morée ne furent pas prises dès le début de la campagne. Il se plaint amèrement d'avoir été contraint de lever le siège de Patras, après la prise de Tripolizza. Une armée turque descendait à travers l'Acarnanie et le gouverne-

ment provisoire tenait à envoyer Colocotronis à l'encontre de ce danger. « Je leur représentais, dit celui-ci, que si je parlais pour « la Grèce septentrionale, les douze mille Turcs enfermés dans « Patras se répandraient dans la Morée et y porteraient la destruction. Le gouvernement entra dans mes vues et me laissa « continuer le siège de Patras ». Mais l'approche des Turcs redoubla les inquiétudes du gouvernement; il rappela tous les chefs qui servaient sous Colocotronis, dans le but de prévenir ou d'empêcher l'envahissement de la Morée. « Les capitaines vinrent me « montrer les ordres qu'ils avaient reçus. Je leur dis que ce serait « folie de lever le siège au moment où Patras était sur le point de « tomber. Ils répondirent qu'ils ne pouvaient pas désobéir au « gouvernement. — Alors, dis-je, donnez-moi une déclaration par « écrit, que ce n'est pas moi qui vous laisse partir. Ils le firent et « s'en allèrent. Je restai avec six cents hommes seulement. L'objet du gouvernement était de ne pas me laisser prendre Patras « et de m'enlever toute prépondérance militaire. »

On voit déjà percer ici, dès le début de la guerre, ces rivalités, ces jalousies qui divisaient les chefs. On se réconciliait bien lorsque le péril devenait imminent, mais la marche de la révolution n'en souffrait pas moins. Le vieux général a beau vouloir rejeter sur ses rivaux la responsabilité de ces dissensions; si la situation prédominante qu'il s'était créée exposait Colocotronis aux intrigues de ses rivaux, son tempérament n'était pas fait pour prévenir les brouilles, ni pour faciliter les accommodements. Le soupçon qu'on se méfiait de lui, qu'on voulait entraver ses mouvements pour amoindrir ses succès, tenait sa susceptibilité toujours en éveil. Du reste, le général Moréote n'était pas exempt de cet esprit de particularisme, dont il faut rechercher les causes dans la configuration même du pays, et qui suscitait, comme dans les temps antiques, des rivalités de province à province, imprégnait d'amertume les disputes de ces hommes si fortement trempés. Un jour, en discutant une question militaire avec le Rouméliote Colettis, alors ministre de la guerre, Colocotronis, à bout d'arguments, éclate; il lui rappelle qu'il avait autrefois servi le fameux Ali-Pacha. « Toi, s'écrie-t-il, va chercher un ministère à Jannina; ta place n'est pas ici! » Un autre jour, il s'agit dans l'assemblée administrative de l'élection de Mavrocordato comme

président. Colocotronis n'approuve pas cette nomination. « L'évêque d'Arta s'emporta et se frappa la cuisse avec la main. Je me levai pour lui dire son fait, mais Delyannis s'interposant m'en empêcha. » C'était à recommencer. Dans la prochaine séance l'évêque s'échauffe encore. « Ah ! » s'écrie Colocotronis, « si vous trouvez Mavrocordato bon, allez en faire un président à Arta, et ne frappez pas du pied ici, car moi je frappe de l'épée et je suis capable de vous trancher la tête. — Lorsque je m'emporte, ajoute le vieux chef, il m'échappe des mots comme cela. »

A côté des rivalités personnelles il y avait aussi la question de finances qui était une cause perpétuelle de démêlés. Il fallait nourrir ses soldats, il fallait les payer; chaque chef tâchait de mettre la main sur le peu d'argent qu'on trouvait moyen de se procurer. Il n'y avait pas, comme nous l'avons déjà dit, un gouvernement central; il n'y avait pas un chef unique, assez fort pour imposer sa volonté, pour concentrer dans ses mains la conduite des affaires et neutraliser les querelles.

Pour un moment la Grèce crut avoir trouvé ce chef qui lui manquait. L'Hétairie, qui avait préparé la révolution, avait délégué l'autorité suprême au prince Alexandre Ypsilanti. Le mouvement mal conçu et plus mal encore conduit, par lequel celui-ci débuta dans les Principautés Danubiennes, démontra qu'il ne possédait pas les qualités nécessaires pour le rôle dont il s'était chargé. Vaincu par les Turcs, enfermé, en Autriche, dans une forteresse, dont il ne sortit, sept ans plus tard, que pour mourir à Vienne, son nom n'en resta pas moins populaire. Grâce au prestige de ce nom, son frère Démétrius fut reçu à bras ouverts lorsqu'il arriva en Grèce. Le peuple, qui sentait instinctivement le besoin d'un commandement unique, l'accepta et l'acclama comme remplaçant de son aîné. Les autres chefs n'étaient pas enclins à admettre l'autorité qu'il réclamait de par la délégation de son frère; mais Colocotronis, qui partageait là-dessus le sentiment populaire, se rangea du côté d'Ypsilanti. Voici comment il raconte dans ses Mémoires les premiers démêlés auxquels les prétentions du nouveau venu donnèrent lieu. On y verra en même temps comment l'ancien Klephte savait s'y prendre pour établir sa propre autorité. Démétrius Ypsilanti venait d'arriver, accompagné du savant prêtre Vamvas et d'une cinquantaine de jeunes

étudiants revenant de l'Occident pour se dévouer à la cause de leur pays. « Là (à Vervena) il voulut tout de suite assumer le rôle « de lieutenant et de représentant du chef suprême, son frère. « Les chefs rassemblés à Vervena ne voulurent point entendre de « cette oreille. Ypsilanti, offensé, partit pour Calamata. Il y avait « à Vervena environ cinq mille soldats. Ceux-ci prirent les armes « en menaçant de tuer leurs chefs. Ils vinrent nous assiéger au « logement de Mavromichalis où nous nous trouvions rassemblés. « En entendant leur tumulte, je voulus sortir. On tâcha de m'en « empêcher. — Laissez-moi sortir, dis-je, avant qu'ils ne com- « mencent. S'il part un coup de fusil, nous pourrions être tous « massacrés. — Je me trouvais là tout seul, sans soldats à moi. « Je sortis et m'adressai aux mutins. — Hellènes, que demandez- « vous? Venez à moi! — Ils m'entourèrent en disant : Nous vou- « lons nous défaire des chefs qui ont fait partir Ypsilanti. — Eh « bien, venez ; nous allons délibérer ensemble et puis je serai « avec vous contre eux. — Je parvins ainsi à les conduire un peu « plus loin, à portée de fusil du logement, auprès d'une fontaine. « Là, je montai sur une pierre pour mieux me faire écouter. — « Mes enfants, dis-je, pourquoi vouloir amener nous-mêmes notre « perte? C'est contre les Turcs que nous nous sommes levés en « armes. L'Europe étonnée nous regarde pour voir ce que tout « cela signifie. Eh bien! Les Turcs sont encore les maîtres de nos « villes et de nos places fortes, tandis que nous n'occupons, nous, « que nos montagnes. Si nous nous mettons à tuer nos chefs, « que diront les rois de la Chrétienté? Ils diront que les Grecs ne « se sont point soulevés pour la liberté, mais pour s'égorger entre « eux ; qu'ils ne sont que des Carbonari, des vauriens! Et alors, « les rois pourront bien prêter main forte aux Turcs et nous faire « retomber sous un joug bien plus lourd encore qu'auparavant. « Soyons sages, mes frères! Calmez-vous! Je m'engage à faire « revenir Ypsilanti. » Ayant ainsi apaisé les soldats, Colocotronis retourne auprès des chefs. — « Qu'est-ce, donc? leur dis-je. « Dépêchez-vous ; conformez-vous aux demandes d'Ypsilanti pour « que cette ébullition se calme. »

Une autre fois, pendant les délibérations de l'assemblée nationale d'Épidaure, Ypsilanti souleva de nouveau un orage en s'opposant aux propositions de la majorité. « Je me levai alors, raconte

« Colocotronis, et je dis : Il n'est pas juste d'affronter Ypsilanti. « N'est-ce pas vous qui, dès le début, l'avez accueilli lorsqu'il est « venu comme délégué de son frère? La mémoire d'Alexandre « Ypsilanti, il ne nous est pas permis, à nous, de la supprimer ici « en Grèce! Avec ces paroles et d'autres au même effet je les « persuadai et l'on arriva à un compromis. »

Toutefois, Colocotronis n'avait pas d'illusions sur celui dont il se faisait ainsi l'avocat. Voici comment il le décrit : « Ypsilanti « était un homme intègre, ferme, plein de courage, mais d'intel- « ligence à courte portée, vain et facile à tromper. Il était petit de « taille et chétif. Au commencement, il nous fut très utile à cause « de son nom. Il avait la prétention d'être le chef suprême, mais « le jugement lui faisait défaut pour être égal aux circonstances. « Si, ajoute-t-il, son frère Alexandre avait pu venir, cela aurait « bien marché, car je l'aurais soutenu. J'avais besoin de quel- « qu'un, sur qui m'appuyer. »

Malheureusement, ce *quelqu'un* ne se trouva ni pour lui, ni pour les autres. Ils n'en firent pas moins tous leur devoir, et la Grèce d'aujourd'hui, en se glorifiant de leurs hauts faits, n'a point le droit de leur reprocher leurs défauts. Ils en avaient, sans doute, des défauts, ces héros incultes, animés par le désir de la vengeance autant que par l'idée de la patrie, imbus des dures leçons d'un esclavage séculaire, et qui, ayant vécu durant tant d'années dans le feu et le sang, acquirent par habitude le mépris de la vie humaine et prirent cet esprit d'insubordination qui les mena parfois jusqu'à la guerre intestine. Mais ils avaient la véritable grandeur d'âme, ces Kanaris qui allaient simplement allumer un cierge à l'église de leur village après avoir fait sauter un vaisseau ennemi, ces Karaïskakis qui confessaient publiquement leurs fautes avant de conduire leurs troupes à la victoire, ces Kendouriotis qui sacrifiaient leurs trésors à la patrie et rendaient ainsi possibles les exploits des flottes grecques! A mesure que nous nous éloignons de ce temps, la renommée de tous ces héros ne fera que grandir et les petits côtés de leur caractère disparaîtront dans la pénombre de l'histoire. Comme une réaction contre la gloire qui leur a été faite, il y a eu des écrivains qui se sont attachés à ne faire ressortir que ce qu'il y avait en eux de mesquin en l'exagérant. Finlay peut être considéré comme le modèle du



genre. Ce savant écossais, ayant vu de trop près les hommes qui se sont illustrés durant la révolution grecque, les juge et les représente tous avec un esprit de dénigrement qui, sous un semblant d'impartialité, exclut tout sentiment de justice. Aucun d'eux n'échappe à son antipathie, mais c'est surtout Colocotronis qui est en butte à ses critiques, on pourrait même dire à ses injures. A lire son *Histoire de la révolution*, on taxerait de folie les Grecs qui ont tant vénéré leur vieil héros de son vivant et qui honorent aujourd'hui sa mémoire. Mais l'historien écossais était d'un tempérament qui, s'il avait vécu dans son pays, l'aurait probablement toujours poussé du côté de l'opposition. Les Grecs peuvent bien regretter qu'au lieu de venir partager leurs combats, il n'ait pas été prendre place dans le camp ennemi. Il aurait peut-être alors tourné l'acéribité de sa critique contre les Turcs, qui paraissent jouir de ses sympathies bien plus que ceux dont il était venu épouser la cause et au milieu desquels il élut pourtant domicile. Dans son histoire il se plait toujours à des allusions, à des comparaisons et à des réflexions où se trahissent ses préférences. Ainsi, en rendant compte des massacres opérés par la populace à Constantinople, sous les yeux et avec l'approbation de la Porte, « il est « impossible, dit-il, d'évaluer le nombre des victimes, mais leur « nombre doit avoir été aussi considérable que celui des Mahométans égorgés par les Grecs » (Vol. 1, p. 235). En parlant des massacres de Chios il trouve autre chose pour en atténuer l'horreur. Il ne peut point passer sous silence que « pendant des mois « les marchés d'esclaves de l'empire ottoman se trouvaient pourvus de femmes et d'enfants Grecs à vendre ; mais, ajoute-t-il, le « caractère bien connu de douceur et d'honnêteté de cette population chioite faisait, heureusement, valoir à ces esclaves des prix « élevés, accessibles aux seules familles riches, où ceux-ci trouvaient en général un traitement meilleur que ne trouvent les « esclaves auprès des maîtres chrétiens » (p. 319). Ses sentiments de compassion ne sont pas moins élevés lorsqu'il s'agit des habitants de Cydonie ou de Smyrne, massacrés ou emmenés en esclavage. « Si, dit-il, le bien-être matériel était l'objet principal de la « vie, ces esclaves pouvaient être considérés comme plus heureux « que ceux de leurs compatriotes qui avaient conservé la liberté. » (p. 223). Il ne se console pas aussi aisément du sort des Turcs

éborgés par les Grecs. Le sac de Tripolizza eut lieu presque au même jour que la prise de Galaxidi par les Turcs. Ceux-ci y commirent autant de cruautés que les Grecs à Tripolizza. Mais les reproches que Finlay se permet d'adresser aux premiers sont bien loin d'égalier en sévérité la condamnation qu'il porte sur les Grecs. Les horreurs qui accompagnèrent leur victoire en ternirent l'éclat. Colocotronis le sentait tout aussi bien que l'écrivain écossais. Mais dans ses Mémoires, le vieux Klephte, sans excuser ces scènes de carnage, les explique par un trait dont on ne trouve pas l'équivalent dans la prétendue impartialité du savant historien. « Lorsque  
 « j'entraï dans la ville emportée d'assaut, dit-il, on me montra au  
 « milieu de la place du marché le platane où l'on pendait les  
 « Grecs. Hélas ! me dis-je en soupirant, combien d'infortunés de  
 « ma race et de mon peuple ont été suppliciés sans merci à ces  
 « branches ! Je donnai l'ordre d'abattre l'arbre. Sa vue avait un  
 « peu soulagé ma douleur pour les atrocités de cette journée. »

## IV

C'est à Valtétzi, le 24 mai 1821, que les Grecs remportèrent pour la première fois un succès important. Dans ce combat cinq mille Turcs et trois mille Grecs se trouvèrent aux prises. Quatre cents des premiers et cent cinquante Grecs y furent tués. On voit, rien que par ces chiffres, que ce n'était point là une bataille de première importance ; mais l'effet en fut immense. Les Grecs y virent qu'ils pouvaient se mesurer contre les Turcs et les vaincre. « Le  
 « combat avait duré vingt-trois heures, dit Colocotronis. Notre  
 « victoire fut un grand bonheur pour la Grèce. Si nous étions bat-  
 « tus, nous courrions grand risque de ne plus jamais pouvoir ras-  
 « sembler une autre armée. C'était un vendredi. Je parlai aux  
 « troupes. Je leur dis qu'il nous fallait faire maigre ce jour-là et  
 « que tant qu'il y aurait une nation grecque on devrait, à l'anni-  
 « versaire de cette journée, rendre grâce à Dieu. Car ce fut bien  
 « là le salut de la patrie ! »

Cette victoire et la prise de Tripolizza (8 octobre 1821) affermi-  
 rent la réputation militaire de Colocotronis. Elle fut plus grande

encore après la destruction de l'armée de Dramali dans les défilés de l'Argolide.

La première année de la guerre venait de finir sous de bons auspices. Dans la Morée, il n'y avait plus qu'à déloger les Turcs des dernières forteresses qu'ils occupaient encore. Au-delà de l'isthme, Missolonghi avait arrêté la marche de l'ennemi ; après un long et glorieux siège, après des attaques réitérées vaillamment repoussées, celui-ci avait rebroussé chemin. Dans l'archipel, on avait à déplorer les massacres de Chios, mais ce désastre venait d'être vengé par les brûlots de Kanaris. Cependant le danger n'était point encore conjuré. La Porte faisait de nouveaux efforts pour écraser la révolte de ses rayas. La mort d'Ali-Pacha de Janina lui permettait de mieux concentrer ses forces contre la Grèce. Une armée formidable s'avancait vers la Morée ; elle devait débloquer Nauplie et reprendre possession de Tripolizza. Dramali, le commandant en chef, ne doutait point du succès. Les Grecs, de leur côté, étaient pleins d'anxiété. Il y en avait même dont l'imagination grandissait encore le péril. Colocotronis ne perdit point courage. « En me dirigeant vers Nauplie, dit-il, je rencontrai Rigas Palamidis et Dariotis. (Ils avaient été envoyés pour reconnaître l'ennemi.) Je leur demandai des nouvelles. Rigas me répondit « qu'il y avait soixante mille Turcs et qu'il avait eu, lui, beaucoup « de peine à se sauver. Je le grondai. Garde-toi bien, lui dis-je, de « raconter de pareilles choses à Tripolizza. — Mais lui, à peine « arrivé, il y répandit ces bruits et les habitants alarmés com-  
« mencèrent à se sauver. Mes soldats en apprenant ces rumeurs « en furent émus. Je me mis à chanter pour leur donner courage. »

Palamidis avait beau exagérer le nombre des Turcs, ils n'en étaient pas moins au-delà de 20,000, dont 8,000 cavaliers. A la tête de cette armée, Dramali renversa tous les obstacles qui s'opposaient à sa marche à travers la Grèce continentale, franchit l'isthme de Corinthe et envahit la plaine de l'Argolide. Heureusement, les Grecs purent lui fermer toutes les routes par lesquelles il aurait pu pénétrer plus avant dans la Morée. D'autre part, Colocotronis occupa fortement les défilés que les Turcs avaient déjà franchis et par où leurs approvisionnements devaient leur venir. La flotte des Grecs empêcha l'arrivée de tout secours par mer. L'armée ottomane se trouva ainsi bloquée dans la plaine

d'Argos. Tout avait été dévasté autour d'elle. Les Grecs enhardis ne se bornaient plus à la défensive ; ils harassaient l'ennemi par des attaques incessantes. Pour sauver son armée, Dramali n'eut bientôt d'autre alternative que de retourner sur ses pas. Il allait au-devant d'un désastre complet dans le défilé où Colocotronis l'attendait. L'armée turque fut anéantie. La Grèce fut sauvée une nouvelle fois. La bravoure de tous les Hellènes, chefs et soldats, qui prirent part à la lutte, contribua à cette éclatante victoire ; mais la gloire, ainsi que celle de la prise de Nauplie qui s'ensuivit, rejaillit surtout sur Colocotronis. Aussitôt après, il fut nommé général en chef. Aujourd'hui encore, parmi tous ses hauts faits, son nom évoque surtout la mémoire de cette déroute de Dramali. Une statue équestre, la première que la Grèce reconnaissante élève à ses grands hommes modernes, œuvre du sculpteur grec Sochos, sera bientôt érigée à Nauplie même, en l'honneur du *vieux de la Morée*.

Mais, plus encore que par ses victoires, Colocotronis mérita de la patrie par la fermeté qu'il montra toujours au milieu des désastres, et par cette foi inébranlable dans l'avenir qu'il ne perdit jamais et qu'il sut toujours inspirer autour de lui. « Dieu, disait-il, a contresigné la délivrance de la Grèce et M fera honneur à sa signature. » C'est à sa voix que les paysans non encore aguerris s'instruisirent peu à peu à la victoire à travers la défaite. Il ne reculait même pas devant les moyens violents, s'il le fallait. Tout au début du soulèvement, « j'apposais mon sceau, dit-il, à une proclamation : à tout village qui ne se lèverait pas, la hache et le feu ! » Heureusement, le peuple grec n'eut pas souvent besoin de pareilles incitations. La révolution fut surtout son œuvre à lui ; il s'y dévoua avec une abnégation et une persistance admirables. Mais il y eut aussi des moments de défaillance où il lui fallait retremper son courage dans la force morale d'un chef qui ne la perdait jamais. Ce fut là le rôle de Colocotronis dans la Morée. On pourrait en citer mille exemples.

Dans une des premières rencontres, les révoltés dispersés se mirent en fuite. Colocotronis entraîné, lui aussi, par les fuyards, se cacha parmi les broussailles. Les Turcs, acharnés à la pour suite, le dépassèrent sans l'avoir découvert. « Au coucher du soleil, dit-il, je sortis de ma retraite. Je rejoignis les nôtres

« près d'un pont. Dès qu'ils m'aperçurent : — Où étiez-vous? —  
 « Là où vous m'avez lâché... La nuit était déjà venue. Je leur  
 « parlai. Ils écoutaient de l'autre côté du pont. Je fis le signe de  
 « la croix et leur dis : Que ceux qui aiment la patrie me suivent.  
 « — Je leur proposai de marcher sur les traces des Turcs qui s'en  
 « retournaient vers Tripolizza. Il y en eut deux cents qui me sui-  
 « virent. Je les conduisis par un sentier où je n'avais pas passé  
 « depuis vingt ans. »

Durant le premier siège de Patras, les Turcs, par une sortie vigoureuse, avaient failli mettre en déroute les assiégeants ; ils en entouraient déjà le principal corps. Colocotronis s'élança à cheval de ce côté. « Je n'avais âme qui vive avec moi. Chemin faisant, « je rencontre le vieux Lechovitis ; il venait de la part de Zaïmis. « — Accours, frère ! nous allons être écrasés ! — Un peu plus « loin, je vois sur une hauteur un petit rassemblement avec un « drapeau ; c'était Coumaniotis avec une quinzaine d'hommes. — « Qui êtes-vous, vous autres, m'écriai-je. — Des Hellènes ! — Eh « bien, me reconnaissez-vous ? Je suis Colocotronis, venez à moi ! « — Ils descendirent et se mirent à ma suite. Plus loin, j'en ren- « contrai d'autres encore ; j'en rassemblai ainsi une cinquan- « taine et je les plaçai dans un poste faisant face aux Turcs. — « Plantez là votre drapeau ! — Mais ici nous sommes perdus ! — « Tenez ferme ; je reviens avec du secours. — Je courus au galop « du côté des vignes ; j'y trouvai un petit corps que je ramenai « auprès des autres... A peine installés, voilà mon adjutant Fota- « cos qui vient me rejoindre avec un autre officier... Je les emme- « nai vers l'autre côté ; il fallait tomber sur les flancs des Turcs. Je « me mis à crier : Ou êtes-vous Hellènes ? Sus, sus ! — En enten- « dant ma voix, les fuyards revinrent vers moi. Je levai alors ma « longue-vue et fis semblant de regarder. Je ne voyais rien, mais « je m'écriai : Les Turcs ont rompu leurs rangs. » A ce cri les Grecs s'élançèrent et dispersèrent en effet l'ennemi.

Lorsque les troupes disciplinées de l'Égypte envahirent la Morée et que le fils de Méhemet-Ali, le célèbre Ibrahim, porta à la révolution grecque des coups dont on aurait cru qu'elle ne pourrait plus se relever, le peuple de la Morée tourna encore une fois ses regards vers Colocotronis. On se trouvait justement alors au milieu d'une de ces périodes néfastes de dissensions intestines,

dans lesquelles on rencontre toujours la personnalité remuante de notre héros. Le vieux Klephte, réduit à l'impuissance par le parti adverse, était interné à Hydra avec les principaux de ses adhérents. Devant l'imminence du péril on oublia les mesquines rivalités de parti. Une réconciliation générale eut lieu et Colocotronis fut rendu à la Grèce. Il releva aussitôt les courages, il arrêta la marche triomphale d'Ibrahim à travers la Morée, en lui suscitant partout des obstacles. Il prévint ainsi la soumission de la péninsule. C'est grâce, en grande partie, à lui que la Grèce resta encore debout jusqu'à l'heure où l'Europe chrétienne vint enfin mettre un terme à ses malheurs.

Ibrahim était le plus redoutable des adversaires que les Grecs révoltés eurent jamais à combattre. Habile autant que courageux, après avoir rempli de terreur le pays en le dévastant, il employa la douceur pour le subjuguier. Rendant la liberté à ses prisonniers, il en usait comme d'émissaires auprès des districts qu'il voulait graduellement se concilier. Ces manœuvres eurent un commencement de succès. Il fallait arrêter, dès le début, ce mouvement de recul et empêcher que le mauvais exemple donné par quelques localités ne fût suivi par la Morée tout entière; sinon c'en était fait de la révolution. Ce fut là le premier soin de Colocotronis. Il y réussit en déployant bravement le drapeau de la cause nationale; il recourut aussi à des exhortations et à des menaces pour ramener au devoir ceux qui avaient fléchi devant la force ou devant la persuasion de l'ennemi. Voici une des proclamations qu'il adressait à ces brebis égarées. « En ma qualité de général en chef, comme Hellène et comme chrétien, je vous ai déjà écrit, « conseillé et adjuré de vous repentir de l'acte honteux que vous « venez de commettre. Soit par insensibilité, soit que l'on vous « trompe, vous n'avez pas, jusqu'à ce jour, répondu à mon appel. « Compatriotes, la patrie est miséricordieuse, elle sait pardonner à ceux qui lui ont failli. Je vous conseille donc, pour la « dernière fois, de vous repentir et de venir demain jeudi, — au « plus tard vendredi matin, — me trouver pour que nous en causions de vive voix et que je vous pardonne votre faute, au nom « de la nation. Si vous ne venez pas dans ledit délai, vous le « regretterez, mais ce sera trop tard! Vous n'aurez qu'à vous en « prendre à vous-mêmes. Les troupes nationales vont tomber sur

« vos villages ; vous serez dépouillés, mis à mort ; vos maisons, « vos vignes seront confisquées. Mais si vous venez, je vous donne « ma parole de soldat que pas un cheveu de vos têtes ne sera « touché. A vous de choisir ! (1) »

Rien qu'au ton de cette missive on voit la grandeur du danger. La constance du vieux chef n'en fut pas ébranlée. Il se multiplia pour tenir tête à Ibrahim et, s'il n'empêcha pas ses victoires, il réussit à prolonger la résistance. En racontant les combats incessants par lesquels il s'appliquait à fatiguer l'ennemi, il s'arrête pour faire quelques brèves réflexions sur cette malheureuse période de la guerre. « On se battait partout, dit-il, dans toutes « les parties du pays. C'était la seule manière de résister. Il « m'était impossible de faire un rassemblement considérable de « troupes : 1° je manquais de vivres ; 2° je n'avais pas de munitions ; 3° il était hors de question de vaincre l'ennemi en « bataille rangée, à cause de son grand nombre. J'avais donc « donné l'ordre d'attaquer sans trêve, par devant, par derrière, « par les côtés, de tenter des surprises de nuit ; je recommandais « qu'on brûlât les approvisionnements, lorsqu'on ne pouvait pas « les emporter. Ainsi beaucoup de soldats étaient tués à l'ennemi, « sans grandes pertes de notre côté. On criait alors contre moi ; le « gouvernement me mandait de rassembler des troupes, de faire « la guerre en grand. On ne se rendait pas compte de la situation. « Chaque district s'occupait de sa propre défense. Et puis, le « pays était entièrement dévasté. On ne semait plus, il n'y avait « pas de pain. Le gouvernement n'existait que de nom ; ne possédant rien, il ne pouvait rien nous fournir. Souvent il nous est « arrivé de n'avoir presque rien à manger, pendant vingt et « trente jours de suite... Si nous avions dû livrer bataille et y « perdre 4,000 ou 5,000 hommes, il m'aurait été impossible de les « remplacer, tandis qu'Ibrahim pouvait toujours réparer ses pertes. Dans ces circonstances, continue-t-il, nos bergers nous « furent d'une grande utilité. C'est avec le bétail qu'ils nous « apportaient de grand cœur que nous pûmes subsister. Parfois

(1) V. Ἑλληνικά ὑπομνήματα Γενναίου Κολοκοτρώνη, Athènes, 1856, p. 511. Le général Jean Colocotronis, surnommé Γενναίος, le brave, sur le champ de bataille, était le fils de Théodore.

« on avait la chance d'enlever à l'ennemi, du côté de Méthone et de Corone, des convois de vingt, trente ou quarante mulets. Voilà comment on vivait. Le soldat ne recevait aucune paye ; il n'avait que les dépouilles de l'ennemi. Quand aux paysans, ils se réfugiaient de montagne en montagne. Quand les Turcs survenaient, ils s'enfuyaient et cherchaient refuge ailleurs. »

Voyant qu'il n'y avait rien à gagner avec la douceur, Ibrahim en revint aux mesures de répression sans merci. « Il envoya en Messénie mille soldats munis de haches, avec l'ordre d'y mettre tout à feu et d'abattre ce qui ne pouvait pas être brûlé. Oliviers, figuiers, mûriers, tout y passa. » Des détachements de cavalerie protégeaient les soldats chargés de cette œuvre de destruction systématique, contre les Grecs qui descendaient des montagnes pour défendre leurs champs. Voici une lettre que Colocotronis fit adresser à Ibrahim, en réponse à ses proclamations incendiaires : « Ce que tu menaces de faire, — détruire nos arbres fruitiers, — n'est point œuvre de soldat. Les arbres inanimés ne te font point de mal. Combats contre les hommes et emmène-les en esclavage, si tu peux. C'est ton droit. Tu auras beau détruire nos arbres, nos moissons, nos maisons ; tu pourras ne pas laisser pierre sur pierre, tu n'obtiendras pas notre soumission. En abattant les arbres tu ne pourras pas enlever la terre qui les fera pousser de nouveau. Elle ne sera jamais à toi cette terre. Il ne resterait qu'un Grec en vie, il continuerait à te combattre. »

A en croire Colocotronis, Ibrahim lui fit demander une fois pourquoi il s'éclipsait toujours devant lui. « Je lui répondis : Prends cinq cents ou mille soldats ; j'en prendrai autant et alors nous nous mesurerons. Ou bien, viens, si tu veux, te battre avec moi en combat singulier. — Il n'accepta ni l'une ni l'autre de ces propositions. J'aurais accepté de tout mon cœur, moi. Si j'étais tué, tant pis ! Mais si je le tuais, j'aurais sauvé la Grèce. »



## V

L'année 1827 fut marquée par des événements importants. L'Europe prenait en mains la cause des Grecs; le comte Capodistria, élu président par ses compatriotes, voyait son élection reconnue et ratifiée par les puissances; les flottes combinées de la France, de la Russie et de l'Angleterre détruisaient à Navarin les forces maritimes de Mehémet-Ali et de son suzerain. Quelques mois plus tard, une expédition française, sous le commandement du général Maison, venait forcer Ibrahim à lâcher prise et rendait aux Grecs la Morée.

L'indépendance était acquise, mais la tâche de ceux qui avaient entrepris la régénération de la Grèce n'était pas encore achevée. Ce qui restait à faire offrait des difficultés presque aussi grandes que ce qui avait été accompli, mais des difficultés d'une nature bien différente. Les troubles d'une longue période révolutionnaire n'étaient — pas plus que l'esclavage séculaire qui l'avait précédée, — une bonne école pour former les organisateurs du nouvel État. Malgré leur avidité à se saisir du pouvoir et leur aptitude à s'en partager à tour de rôle les périlleux avantages, tous les chefs du pays, militaires autant que civils, s'étaient de bonne heure rendu compte du besoin de confier la direction suprême à des mains nouvelles, à des mains qui n'auraient point trempé dans ces tristes démêlés, où tous avaient plus ou moins eu leur part de responsabilité. Outre qu'aucun des héros de la guerre ne s'était montré assez fort et assez habile pour s'imposer aux autres et se faire le porte-drapeau unique de la Grèce, il y avait avantage à se donner un chef venu du dehors. On pouvait ainsi nouer un lien officiel avec cette Europe chrétienne dont on ne cessait de se réclamer. Mais le choix n'était pas facile et les difficultés multiples qu'on y rencontrait offraient un aliment de plus aux intrigues et aux divisions qui déchiraient le pays.

« Dès 1824, il s'était formé en Grèce un parti qui délégua à Paris Vitalis, un Zantiote ayant longtemps demeuré en France, avec la mission de proposer la couronne de Grèce

« au prince Jérôme Bonaparte ou, sur son refus, au prince  
 « Eugène de Beauharnais. Cependant, à peine arrivé à Paris,  
 « Vitalis se mit en communication avec Louis-Philippe, duc  
 « d'Orléans. Celui-ci envoya en Grèce le général Roche, dans le  
 « but d'y préparer l'élection de son fils, le duc de Nemours,  
 « comme roi de Grèce. Le général français, accompagné de Vita-  
 « lis, trouva dans le pays des adhérents puissants, tels que  
 « Colettis, Mavrocordato, Théotoky, et d'autres encore. — Le  
 « prince Ypsilanti se montra aussi favorable à l'élection d'un  
 « prince français. — Le gouvernement britannique, pour déjouer  
 « ces projets, suscita la formation, à Zante, d'un comité ayant  
 « pour objet de pousser les Grecs à demander la protection de  
 « l'Angleterre. Le parti anglais se méfiait de Colocotronis, qui  
 « était considéré comme partisan de la Russie. Celui-ci se hâta  
 « de déclarer qu'il se rangerait du côté de celle des puissances,  
 « quelle qu'elle fût, qui tendrait à la Grèce une main secourable  
 « et lui ferait obtenir son indépendance » (1).

Ces intrigues n'aboutirent pas. Entre les rivalités de la France et de l'Angleterre, ce fut encore le parti russe qui eut le dessus. Capodistria fut élu président. Malgré sa nationalité grecque, Capodistria avait été ministre de l'empereur Alexandre. On ne l'oubliait pas et peut-être lui-même ne l'oublia-t-il pas autant qu'il l'aurait dû.

Colocotronis fut un des soutiens les plus fermes et les plus fidèles du président de la Grèce. Leur penchant commun vers la grande puissance orthodoxe du Nord formait un lien de plus entre eux. Dans ses Mémoires, le vieux général expose les événements qui ont précédé et suivi la mort de Capodistria avec plus de détail, et même avec plus de suite qu'il n'en a mis à raconter la partie antérieure de sa vie. Ces événements étaient plus rapprochés de l'époque où il dictait ses souvenirs et il s'y était trouvé mêlé d'une façon trop directe et trop importante pour qu'ils ne fussent pas encore présents à son esprit. Et cependant Colocotronis n'aurait pas dû porter seul la responsabilité des désordres de cette période ou de l'anarchie qui régnait en Grèce lorsqu'enfin le jeune roi Othon arriva à Nauplie. Les conseillers bavarois

(1) V. les *Mémoires* déjà cités du fils de Colocotronis, p. 583.

qui l'accompagnaient, et qui devaient former une régence jusqu'à sa majorité, ne pensèrent pas ainsi. Ils considérèrent et ils traitèrent Colocotronis comme un ennemi de la jeune royauté. Celui-ci s'en défend dans ses Mémoires, comme il s'en est défendu devant les tribunaux. Il proteste qu'il n'a jamais nourri de pensée hostile contre l'élection d'Othon. « On représenta, dit-il, en Bavière, que « j'étais à la tête d'un parti russe et le chef d'une cabale qui ne « voulait pas de roi. Mon parent Coliopoulos (qui faisait partie de « la commission envoyée à Munich pour saluer le jeune roi) se fit « garant de mes sentiments auprès du roi et de la reine de Bavière, « mais les soupçons n'en persistaient pas moins. Peut-être fit-on « quelque chose pour les alimenter à bord du vaisseau anglais « qui nous emmena en Grèce le roi et la régence.... Informé de « tout ce qui se disait contre moi, je m'affligeais de voir la vérité « dénaturée de la sorte et je m'en fiais au temps qui ferait connaître au roi ce qui en était... A peine celui-ci arrivé à Nauplie, « j'allai à la frégate de l'amiral Ricord (le commandant de l'escadre russe), et je demandai d'être présenté à Sa Majesté et aux « régents. On me fit dire que le roi ne donnait pas encore d'audience et que je devais me trouver, avec tout le monde, au lieu « du débarquement. Ricord me garda à dîner, avec l'oncle du roi « et le commandant des troupes bavaoises. Je compris bien qu'on « me soupçonnait toujours.

« Le jour du débarquement, je me rendis là où le roi devait « toucher terre. Je m'y rencontrai avec Condouriotis, Zaïmis, « Colettis et d'autres (ses anciens rivaux). Nous nous embrassâmes « tous. Le roi débarqua ; nous entrâmes dans Nauplie à sa suite « et nous fûmes alors présentés à Sa Majesté..... Le roi nous dit « que les Grecs s'étaient comportés bravement durant la guerre, « qu'il avait abandonné son pays et ses parents pour se faire une « nouvelle patrie de la Grèce et se dévouer à son bonheur, et « autres choses pareilles, telles que les rois ont coutume de dire. « Il fit aussi publier une proclamation au même effet. Deux ou « trois jours après, je licenciai mes anciens officiers, mes soldats, « mes secrétaires. Je leur dis à tous : Allez à la grâce de Dieu, « rentrez chez vous et tenez-vous tranquilles ; maintenant que « notre roi est venu, il connaîtra les hommes et les choses de « notre pays et il récompensera chacun selon ses œuvres et son

« mérite..... J'avais rempli, dans la mesure de mes forces, mon  
 « devoir envers ma patrie, moi autant que toute ma famille ; je  
 « voyais la Grèce libre ; je voyais enfin exaucé le vœu de moi-  
 « même, de mon père, de mon grand-père, de toute ma race et de  
 « toute ma nation. Je pris la résolution d'aller vivre dans une  
 « petite propriété que j'avais aux portes de Nauplie. Je m'y ins-  
 « tallai et je cultivai mon petit jardin. Je me faisais un plaisir de  
 « voir pousser les jeunes arbres que j'y avais plantés. »

La régence commit la faute d'inaugurer le nouveau règne par des poursuites contre Colocotronis et plusieurs des plus brillants capitaines de la révolution. Leur mécontentement de se voir exclus de toute participation dans les honneurs et les emplois octroyés par le nouveau gouvernement était-il allé jusqu'à la conspiration dont ils étaient accusés? Les témoignages accumulés contre Colocotronis et son parent Plapoutas, qui seuls passèrent devant un tribunal, ne paraissent point concluants (1). Ce tribunal exceptionnel était composé de cinq juges, spécialement nommés à cet effet ; néanmoins deux de ces juges protestèrent et ne signèrent pas l'arrêt qui fut rendu. Le procureur du roi, M. Ed. Mason, un Écossais (compatriote de l'historien Finlay) naturalisé Grec, usa de tous les moyens pour que cet arrêt fût de la dernière sévérité. Colocotronis fut condamné à mort. Avait-il vraiment eu, comme il le raconte dans ses Mémoires, le pressentiment de l'ingratitude dont serait récompensé un jour son dévouement à la cause nationale? Au plus fort de la guerre, lorsque, toujours en mouvement, il trouvait à peine un moment pour manger un morceau de pain sous la tente, Anagnoste Zafiropoulos, qui lui servait de secrétaire, lui dit : « Peine, général ; peine maintenant ! La patrie un jour t'en récompensera. — Je lui répondis que la patrie prononcera l'ostracisme contre moi, le premier. Et il « advint, ajoute-t-il, que ma prédiction se vérifia. »

Heureusement, on n'alla pas jusqu'à exécuter la sentence de mort. La Grèce tout entière se serait soulevée en voyant le héros de la révolution, le *vieux de la Morée*, finir ses jours sur l'échafaud après cinquante années de luttes pour la liberté!

(1) V. Ἡ δίκη τοῦ ἀοιδίμου Θ. Κολοκοτρώνη καὶ Δ. Πλαπούτα ὑπὸ Β. ἐν Ἀθήναις, 1843.

Laissons encore le vieux général raconter lui-même cette partie douloureuse de sa vie.

« Une nuit, le 7 septembre 1833, un détachement de quarante  
« gendarmes vint m'arrêter dans ma propriété. On me conduisit à  
« Itch-Calé (un des forts de Nauplie), et l'on me livra au comman-  
« dant de la place. J'y restai enfermé, au secret, durant six mois,  
« sans voir âme qui vive, excepté le gardien de ma prison. Pen-  
« dant tout ce temps je ne savais rien de ce qui se passait, qui  
« était encore en vie, qui mort, qui était en prison, hors moi. Aux  
« premiers jours cela me paraissait comme un mauvais rêve. Je  
« doutais de ma propre existence, je ne comprenais pas pourquoi  
« je me trouvais là. Peu à peu il me vint à l'esprit que le gouver-  
« nement, voyant la considération dont je jouissais auprès du  
« peuple, m'avait emprisonné pour m'ôter toute influence. Je ne  
« pouvais point me figurer qu'on irait jusqu'à avoir recours à de  
« faux témoignages! Au bout de six mois on me communiqua  
« l'acte d'accusation, d'après lequel nous aurions signé des rap-  
« ports (envoyés à Munich) soit contre la régence tout entière, soit  
« contre deux des régents et en faveur d'Armansperg; on ajoutait  
« que nous préparions une révolte, que dans ce but nous avions  
« déjà lancé des brigands dans le pays, et d'autres billevesées de  
« cette sorte. Lorsque je vis cela, je compris que le gouvernement  
« avait bâclé les choses pour se défaire de nous.

« On nous fit enfin paraître devant le tribunal. Là il se présenta  
« quelques hommes de rien, des faux témoins, qui soutinrent  
« qu'ils avaient vu les rapports et affirmèrent d'autres mensonges  
« encore. D'honnêtes gens vinrent, de leur côté, déclarer que  
« tout cela était faux, que ces témoins étaient des hommes sans  
« foi ni honneur. Mais ceux-ci ne furent pas écoutés. On tenait à  
« avoir, coûte que coûte, une condamnation. Tout à coup j'ap-  
« prends que le ministre de la justice vient de forcer l'enceinte  
« du tribunal, qu'il veut contraindre deux de mes juges, sous la  
« menace des bayonnettes, à signer la sentence.... On nous fit  
« paraître de nouveau devant le tribunal et l'on nous lut la sen-  
« tence. — J'ai vu tant de fois la mort en face sans qu'elle me fit  
« peur. Elle ne me fit pas peur encore cette fois. Mieux vaut être  
« mis à mort injustement que de l'avoir mérité. Je plains  
« Plapoutas, à cause de sa nombreuse famille. — Le soir nous

« dinâmes. Le matin suivant nous écrivîmes nos testaments et  
 « nous attendions l'heure de l'exécution... lorsqu'on nous informa  
 « que le roi nous faisait grâce de la vie. On nous conduisit au fort  
 « du Palamède, où nous restâmes onze mois. A sa majorité, le roi  
 « nous délivra de cet injuste emprisonnement. — Je descendis du  
 « Palamède. La réception du peuple me fit oublier tous les mal-  
 « heurs que j'avais traversés. Je voyais des hommes qui pleu-  
 « raient ; d'autres riaient, et tous de crier : Ζήτω ! Vive la justice  
 « et vive le roi ! Je restai deux ou trois jours chez moi, puis j'allai  
 « à Athènes. J'y présentai au roi mes hommages et mes remerci-  
 « ments, et depuis lors je me suis tenu tranquille jusqu'à ce  
 « moment où je raconte ma vie. »

C'est ainsi que Colocotronis finit ses Mémoires. Le roi Othon ne se borna pas à faire grâce au glorieux vétéran de la révolution ; il le combla d'honneurs, lui confirma son grade de général, le nomma conseiller d'État, lui conféra le plus haut grade dans l'ordre nouvellement institué du Sauveur ; en un mot il fit tout pour réparer l'injustice de la Régence.

Colocotronis mourut à Athènes le 3/15 février 1843. On lui fit des funérailles où l'amour du peuple éclata autant que la reconnaissance des autorités publiques (1). Dans la proclamation qui en réglait le cérémonial et qui ordonnait le deuil officiel de l'armée hellénique, le roi qualifiait de « très fidèle soutien du trône » celui qu'on avait condamné, dix ans auparavant, comme traître à son gouvernement.

D. BIKÉLAS.

(1) V. Τὰ κατὰ τὴν κηδεῖαν τοῦ μακαρίτου Θεοδώρου Κολοκοτρώνη, εἰς., ἐν Ἀθήναις, 1843.

## CORRESPONDANCE GRECQUE

---

La situation financière continue à être l'objet de toutes nos préoccupations. En Grèce, l'exigüité des sommes en jeu donne aux difficultés de ce genre quelque chose de mesquin et d'autant plus pénible. Un déficit de quelques millions sur un budget annuel de cent millions, c'est un fait grave pour un petit État, mais c'est en même temps un embarras bien vulgaire pour un pays dont l'histoire contemporaine a été étroitement mêlée aux destinées de la question d'Orient!

Depuis la rentrée du Parlement au mois d'octobre, le principal intérêt des débats s'est donc concentré sur cette question financière aussi pressante que monotone et insoluble. En résumant l'effet produit par ces débats, nous pouvons dire que les discours des orateurs gouvernementaux et des orateurs de l'opposition ont été riches en renseignements et en considérations de toute sorte, mais assez pauvres en conclusions.

Vous savez que le programme financier de M. Tricoupis est basé sur le placement éventuel d'un emprunt à l'étranger. Cet emprunt doit, dans sa conviction, arrêter la dépréciation de la monnaie fiduciaire, et rétablir, par ce seul fait, l'équilibre du budget, dont les ressources sont en grande partie absorbées par le service de la dette. M. Tricoupis et son parti considèrent donc l'emprunt comme le complément indispensable des mesures qui doivent améliorer la situation financière. Au cours d'un débat sur la détresse de l'agriculture dans l'Élide (cette belle province toute remplie encore des souvenirs de la conquête française), M. Tricoupis a déclaré que sa politique conduirait au succès, et qu'il nourrissait l'espoir que l'emprunt réussirait « malgré les intrigues de ses adversaires ». On voit que M. Tricoupis adresse à l'opposition exactement le même reproche que M. Delyannis étant au pouvoir adressait à M. Tricoupis. Si nous devons croire à ces accusations mutuelles, il faudrait porter un jugement bien décourageant sur le patriotisme de nos politiciens. La vérité est que les orateurs et les journaux de l'opposition professent carrément une opinion tout à fait différente de celle de M. le Président du Conseil au sujet de l'opportunité d'un nouvel emprunt et n'éprouvent par conséquent aucun scrupule à en combattre la réalisation. A leur avis, cet emprunt achèverait la ruine des finances grecques, et ajournerait seulement pour peu de temps une catastrophe qui rendrait toute amélioration impossible. Ils repoussent donc toute idée d'emprunt comme désastreuse à l'avenir du pays.

D'après eux, la Grèce ne peut à l'heure qu'il est se procurer dans le pays l'or nécessaire au service de la dette extérieure, à savoir 32 millions. Il en sera

ainsi à plus forte raison lorsque le service de cette dette s'élèvera à 38 ou à 40 millions à la suite de l'émission d'un nouvel emprunt. Quant à la conclusion de l'opposition, ou plutôt de ses diverses fractions, elle se résume en ces mots : *Le salut du pays par le pays, sans emprunt et sans faillite*. Mais cette formule est-elle praticable lorsqu'on n'entend pas supprimer l'armée et la marine ? C'est ce que nie franchement et courageusement le chef d'une des fractions de l'opposition, le président du dernier cabinet transitoire, M. Konstantopoulos. Dans un remarquable discours parlementaire, qui a été l'objet des plus vives critiques aussi bien de la part des ministériels que de la part des opposants, M. Konstantopoulos a eu le courage de dire sans détours que la situation financière et économique actuelle du pays ne permet pas de se livrer à des expériences, et qu'il faut, sans retard, attaquer le mal à sa racine. L'insuffisance des recettes pour faire face à tous les besoins étant démontrée, il ne reste plus, d'après M. Konstantopoulos, qu'à réduire le service de la dette par un arrangement avec les créanciers de l'État. C'est une extrémité douloureuse, mais il faudra s'y résoudre. Le déficit des budgets de 1892 et 1893 (1), la dette flottante, d'impérieux besoins du trésor aggravent encore la situation. Pour faire des économies de médiocre utilité, le gouvernement, selon l'orateur, a désorganisé tous les services publics. C'est à ce point de son discours que M. Konstantopoulos a abordé deux des côtés les plus embarrassants, les plus compliqués, et même les plus douloureux de la vie politique de la Grèce contemporaine, nous voulons parler de la sécurité publique à l'intérieur, et de la politique étrangère. D'après M. Konstantopoulos, M. le Président du Conseil, en réduisant l'effectif de l'armée, a porté atteinte à la sécurité publique, dont le maintien nécessite en Grèce 14,000 soldats au moins, ainsi que l'a démontré, documents en main, un député de Syra, M. Alexandre Soutzos. D'ailleurs la réduction des effectifs, M. Konstantopoulos la qualifie de trahison envers l'hellénisme, et après avoir relevé l'insuffisance du budget de 1893 et l'inanité des mesures prises en vue de combler les déficits des dernières années, il conclut en proposant le *concordat*, qui a soulevé de si vives réclamations. Cette idée a trouvé cependant un apologiste autorisé et habile dans le journal *Palin-génésia*.

Il est certain, comme l'a indiqué M. Konstantopoulos, que le contre-coup de nos embarras intérieurs se fait sentir dans nos rapports avec l'étranger. Entraînée par notre pénurie d'argent, notre politique extérieure est réduite à l'abstention à l'heure même où l'attitude du gouvernement ottoman dans les îles de la mer Égée inspire à l'hellénisme de sérieuses inquiétudes, qui s'autorisent de l'exemple récent de la Crète. Il faut se rappeler que depuis la révolution de 1821, les Sporades orientales ont joui d'une certaine prospérité sous un régime municipal qui leur assurait une sorte d'autonomie administrative. D'après des nouvelles reçues ces jours-ci de Syri, chef-lieu des Sporades orientales, les soldats turcs envoyés dans cet île y ont jeté la terreur par des arrestations et des brutalités dont le prétexte serait l'enlèvement par la population grecque d'un musulman « réfractaire et relaps », que les autorités turques avaient arrêté dans le couvent où il s'était réfugié. Mais on assure que le but visé par la Porte est la suppression des franchises dans les îles comme ailleurs, avec le consentement tacite de l'Europe chrétienne. Le consul d'Au-

(1) Ce déficit est évalué par M. Tricoupis à 3 millions, et par l'opposition à 16 millions.



triche a d'ailleurs protesté énergiquement contre l'attitude des officiers ottomans.

Le tremblement de terre qui a jeté la désolation dans l'île de Zante, la plus belle et la plus florissante des îles du Levant, fait une diversion douloureuse à nos préoccupations déjà si tristes. Les dommages causés dans cette île par une série de secousses sont évalués à plusieurs millions. Malheureusement il y a eu aussi des vies humaines à déplorer, et d'importants monuments de l'art byzantin ont été endommagés ou détruits. Les détails de ce sinistre et des démonstrations de sympathie qu'il a provoquées dans le monde entier vous sont bien connus. On était encore sous la douloureuse impression du malheur de Zante, lorsqu'on a reçu la nouvelle que l'île de Samothrace venait d'être éprouvée aussi par un violent tremblement de terre. Comme Samothrace, quoique sujette de la Porte, est une île grecque par sa population, le gouvernement hellénique a envoyé aussitôt des secours aux sinistrés par le cuirassé *Psara*.

Je ne veux pas clore cette lettre sans vous donner au moins une bonne nouvelle : il s'agit de la loi protectrice des forêts qui vient d'être votée par la Chambre. Bien qu'incomplète, cette loi donne au gouvernement les moyens de protéger le domaine forestier de la Grèce, que des incendies dus à la malveillance et à des intérêts illicites diminuent chaque année. Ici encore nous nous heurtons souvent à des difficultés qui nous rappellent que le moyen âge est encore au milieu de nous, malgré nos aspirations, nos progrès et notre libéralisme. C'est ainsi que nos bergers, ces descendants pittoresques des *Klephtes*, brûlent les forêts pour se faire des pâturages, et nos moines les brûlent souvent aussi pour augmenter le revenu de leurs monastères par des cultures plus lucratives. Il était grand temps de mettre fin à ces dévastations imprévoyantes ; le gouvernement et la Chambre qui l'ont compris méritent à cet égard la reconnaissance de la nation.

X.

Athènes, 27 février 1893.

---

# ACTES DE L'ASSOCIATION

---

## SÉANCE DU COMITÉ

*5 janvier 1893.* — Présidence de M. Henry Houssaye, président de l'Association.

M. A. Boutroue, élu membre ordinaire, adresse par lettre ses remerciements à l'Association.

Membres nouveaux : MM. Astériadès, Hochart, Arthur Kann, S. Laskaridès, Alexandre Manos, Monnier, Paulin, Pélissier, Schwilgué, Zyromski. MM. Ét. Michon et A. Venieri (de Galatz), membres ordinaires, deviennent membres donateurs. M. Collignon devient membre fondateur pour les *Monuments grecs*.

M. E. Pottier donne lecture d'une note relative à un alabastron du musée du Louvre, qui porte la signature du céramiste Paidikos.

M. Th. Reinach lit un mémoire de M. Dürrbach intitulé : *Apologie de Xénon dans l'Anabase*. MM. Tannery, M. Croiset, Boutroue, Huit, prennent successivement la parole au sujet de ce travail.

*2 février 1893.* — Présidence de M. Henry Houssaye.

MM. Pélissier et Zyromski, élus membres ordinaires, adressent par lettre leurs remerciements à l'Association.

Membres nouveaux : MM. G. Dalmeйда, donateur ; vicomte de Caix de Saint-Aymour, Castets, Gachon, Th. A. Manos, Meynial, J. Negropontes, Romain de Sèze, membres ordinaires. MM. Th. Reinach et Ruelle, membres ordinaires, deviennent membres donateurs.

M. Tannery lit une note sur un fragment de Jean Damascène.

M. Psichari offre à l'Association son livre intitulé : *Études de philologie néo-grecque*, et expose le sujet des divers mémoires qu'il contient. MM. Th. Reinach et Schlumberger présentent à ce sujet quelques observations.

M. Collignon donne lecture d'un travail sur un vase de Phocée, actuellement au musée Britannique, et sur un fragment de vase cypriote du musée du Louvre.

*2 mars 1893.* — Présidence de M. Henry Houssaye. Le président communique une lettre des Éphores des Écoles publiques orthodoxes de Chios, demandant que ces établissements soient inscrits comme donateurs sur la liste des membres de l'Association. L'inscription est votée à l'unanimité.

Sont admis, en outre, à faire partie de l'Association comme membres ordinaires : MM. F. Autié, Brullé, M. Emmanuel, G. Gounouilhou, Lemerrier, P. Masqueray, Léon Mélas, Ch. Michel, Plésent.

Sur la proposition du président, MM. Pottier et Ruelle sont adjoints à la commission administrative.

M. P. Guiraud donne lecture d'un travail sur l'agriculture dans la Grèce ancienne. MM. S. Reinach et G. Perrot prennent successivement la parole à propos de cette communication; M. Gidel confirme sur différents points les assertions de M. Guiraud.

M. Ét. Michon lit un mémoire sur les miroirs grecs à pied du musée du Louvre. Ce travail, destiné au prochain fascicule des *Monuments grecs*, provoque diverses observations de la part de M. S. Reinach.

*Le Secrétaire,*

PAUL GIRARD.

## OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

*dans les séances de janvier à mars 1893.*

---

- E. COUGNY. — **Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules**, t. VI, Paris, 1892.
- DECHARME. — **Euripide et l'esprit de son théâtre**, Paris 1893.
- HAMDY BEY et TH. REINACH. — **Une nécropole royale à Sidon**, 2<sup>e</sup> livraison.
- A. JOIGNY. — **Histoire des ordres dans l'architecture**, avec préface de M. P. Oursel, Paris, 1892.
- J. MENANT. — **Les Yézidis** (Ann. du Musée Guimet), Paris 1892.
- J. NICOLE. — **Le livre du Préfet, ou l'édit de l'empereur Léon le Sage sur les corporations de Constantinople**, Genève, 1893.
- PHILASTRE. — **Le Yi-king** (Ann. du Musée Guimet), Paris, 1893.
- POLITIS. — **Παλαιογραφικὴ σταχυολογία ἐκ τῶν μυθικῶν βιβλίων**, dans la *Byz. Zeitschrift*, 1892.
- RADET. — **De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis**, Paris 1892.  
— **La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades**, Paris, 1892.
- C. REYER. — **Ἡ νεοελληνικὴ γλῶσσα διέθνως**, Trieste, 1892.
- F. SAUREL. — **Marie-Nicolas Fournier, évêque de Montpellier**.
- A. H. SKIAS. — **Περὶ τῆς σημασίας τῆς ἀρχαίας ἑλλην. γλώσσης ὡς ὄργανου καθολικῆς παιδείας**, Athènes, 1892.
- TANNERY. — **Diophanti Alexandrini opera omnia cum graecis commentariis**, I, Leipzig, 1893.
- Analecta Bollandiana**, t. XII, fasc. 1.
- Καταστατικὸν τῆς ὑπὸ τὴν προστασίαν τῆς Α. Μ. τοῦ Βασιλέως ἑλληνικῆς βιοτεχνικῆς ἐταιρείας**, Athènes, 1892.
- Diction. des antiq. grecques et Romaines de Saglio**, fasc. 16 et 17.
- Périodiques divers.**
-

## COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

*La Revue rend compte à cette place de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

*Les auteurs et éditeurs, qui adressent directement leurs publications à l'Association des Études grecques, 17, rue Bonaparte, sont priés, s'ils désirent obtenir un compte rendu dans la Revue, d'envoyer DEUX exemplaires de leurs ouvrages : l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. *Archaeological institute of America. Papers of the American school of classical studies at Athens. Vol. V (1886-1890). Boston et Leipzig, 1892. In-8°, 314 p. 18 pl.*

Les différents mémoires qui composent ce beau volume ont paru successivement pendant ces dernières trois années dans l'*American journal of Archaeology* et nous en avons déjà rendu compte à nos lecteurs soit dans le Bulletin épigraphique soit dans le Bulletin archéologique; il est donc inutile de les recommander davantage. Notons que M. Merriam n'accepte pas plus que nous (*Revue*, V, 358) la singulière leçon de Lolling ΚΑΡΙΟ(Υ) ἀργυρίου (l'argent de Zeus Karios) dans les comptes d'Icarie; c'est ΙΚΑΡΙΟ(Υ) qu'il faut lire.

T. R.

2. ARISTOTE. *The Nicomachean Ethics*, translated by J.-E.-C. Welldon, head master of Harrow school. Londres, Macmillan, 1892. In-8°, LXVII, 352 p.

La prose de M. Welldon se lit avec agrément, tout en serrant le texte de près, comme nous avons pu nous en convaincre en comparant deux ou trois chapitres pris au hasard. Voici deux petites corrections que nous a suggérées ce rapprochement. VIII, 12, 3 : la timocratie a quelque chose de démocratique, parce que « all who possess the requisite property qualification are equals in a timocracy. » Le texte porte : ἴσοι πάντες οἱ ἐν τῷ τιμήματι. Mais ne faut-il pas après τῷ insérer αὐτῷ et traduire en conséquence? Τίμημα est la classe censitaire; l'état timocratique en comprenait plusieurs (ib. § 1 : ἀπὸ τιμῆ-

μάτων); ce sont les membres d'une même classe qui sont égaux.— VIII, 4, 7: Aristote explique que l'amitié des gens vertueux est durable, parce qu'elle réunit toutes les conditions de l'amitié: le bien, l'agréable, le semblable. Ταύτη γὰρ ἄριστοι καὶ τὰ λοιπὰ, τό τε ἀπλῶς ἀγαθὸν καὶ ἡδὺ ἀπλῶς ἐστίν. J'estime que ταύτη est une faute pour ἀρετῆ et qu'il faut traduire: « car les hommes semblables par la vertu sont semblables dans le reste, et ce qui est absolument bon est absolument aimable. » M. Weldon traduit comme s'il y avait ἄριστοι καὶ τὰ λοιπὰ (*for other friendships [only bear a resemblance to the perfect friendship]*), pensée étrangère au développement.

Auguste MICHEL.

3. INGRAM BYWATER. *Contributions to the textual criticism of Aristotle's Nicomachean Ethics*. Oxford, Clarendon press, 1892.

M. Bywater publie ici à part la justification des changements qu'il a introduits dans sa récente édition de la *Morale à Nicomaque*. Tout en reconnaissant avec la grande majorité des critiques l'autorité exceptionnelle du *Laurentianus*, il croit qu'on doit tenir un compte très sérieux du *Parisensis* 1854, de même que de la traduction latine imprimée à Paris en 1497 (probablement celle de Guillaume de Moerbeke).

Le texte courant de la *Morale* remonte à l'époque d'Andronicus; mais il faut renoncer à l'espoir de le rétablir tel qu'il est sorti de la plume d'Aristote. M. Bywater a largement usé du Commentaire d'Aspasius, récemment édité, sans se dissimuler cependant que ce commentateur, à l'exemple de ses devanciers, a maintes fois cédé à la tentation de modifier à sa façon le texte qu'il paraphrase plutôt qu'il ne le cite.

La seconde partie de cette brochure (p. 22-70) contient une série de corrections pour la plupart ingénieusement imaginées et non moins ingénieusement défendues. Mais sur ce terrain il est bien difficile de contenter à la fois philologues et philosophes, dont les exigences sont assez souvent opposées.

C. H.

4. RODOLPHE DARESTE. *La science du droit en Grèce: Platon, Aristote, Théophraste*. Paris, Larose et Forcel, 1893. In-8°, 319 p.

Si la Grèce, dit M. Dareste, n'a pas eu des jurisconsultes et des professeurs comme ceux de Rome, « elle a eu des philosophes qui ont étudié ses lois et se sont efforcés de remonter aux principes généraux de toute législation ». Ce sont ces créateurs de la philosophie juridique et du droit comparé que M. D. s'efforce de faire connaître dans ce volume presque tout entier composé de claires et substantielles analyses. Platon (la *République* et les *Lois*), Aristote (la *Constitution d'Athènes* et la *Politique*), Théophraste (fragments du *Traité des Lois*) y sont successivement présentés au lecteur français et commentés par d'utiles rapprochements. Quiconque a étudié de près ces textes difficiles, souvent mal ordonnés, saura gré à M. D. de la peine qu'il a prise d'en extraire tout ce qui a réellement de l'intérêt pour l'histoire du droit. C'est un nouveau et éminent service rendu à des études qui ne comptent déjà plus les titres de M. Dareste à leur reconnaissance.

T. R.

5. ANTON. ELTER. *Gnomica*. I. *Sexti Pythagorici, Clitarchi, Evagrii pontici sententiae*. II. *Epicteti et Moschionis quae feruntur sententiae*.

In-4°, LIV, et 30 p. (prog. de Bonn, 1891-1892). Leipzig, Teubner, 1892.

Premiers fascicules d'une édition complète des *Gnomica* grecs, qui sera la très bien venue. On sait qu'on appelle ainsi ces recueils de sentences morales, extraites des poètes ou des philosophes, qui après avoir eu tant de vogue pendant la basse antiquité continuèrent à faire les délices des scribes byzantins et latins du moyen âge. La chronologie et la filiation des divers recueils restent enveloppées d'une grande obscurité. La première chose à faire est de bien classer les manuscrits et de publier correctement les textes les plus anciens. Ceux qui font l'objet de la présente publication composent deux groupes distincts : 1° *Les sentences dites de Sextus le Pythagoricien*. On les attribue à tort ou à raison au fondateur du néo-pythagorisme, Q. Sextius, qui vivait un peu avant l'ère chrétienne. Elles sont déjà citées par Origène, peut-être même par Sénèque; au temps de S. Jérôme, Rufin d'Aquilée en fit une traduction latine qui eut un grand succès dans la secte pélagienne; l'ouvrage était alors faussement placé sous le nom du pape Xystus. La traduction de Rufin, conservée dans de nombreux mss., a été bien publiée par Gilde-meister (en 1873), avec deux traductions syriaques, d'ailleurs très imparfaites. L'original grec passait pour perdu; on en a retrouvé récemment deux mss.: l'un à Patmos qui concorde avec la version de Rufin, l'autre au Vatican (dont la découverte est due à M. Elter) qui donne le même texte que les traductions syriaques. M. E. publie le texte grec de Sextus d'après le *Patmiensis*, avec les variantes en note et la traduction de Rufin en regard; le grec lui a permis de corriger plusieurs fautes de celle-ci. Rufin n'a traduit qu'environ quatre cent cinquante sentences; les

mss. grecs et syriaques en contiennent cent soixante de plus, qui sont disposées d'une manière un peu différente. Il existait aussi, sous le nom de Clitarque, un abrégé des *Sentences*; l'abrégé lui-même paraît être perdu, mais nous en avons deux extraits, l'un (*Parisinus* 1630) autrefois publié par Boissonade (*Anecd. gr.* 1, 127-134), l'autre (*Vatic.* 1144) inédit. Ces deux extraits se complètent mutuellement; M. E. les a publiés conjointement. Enfin il les a fait suivre d'un court recueil de sentences d'Evagrius (disciple d'Origène), ordinairement reproduit dans les mss. de S. Nil, et qui trahit l'imitation constante de Sextus et des Pythagoriciens. 2° *Les sentences dites d'Épictète et de Moschion*. Ce recueil n'a rien de commun avec le véritable Épictète; Moschion, leur auteur ou éditeur, est complètement inconnu. Les sentences de ce groupe se trouvent en partie chez Stobée, en partie dans des recueils mss. spéciaux (*Μοσχίωνος ὑποθήκαι, Μοσχ. γνῶμαι*), qui ont été récemment édités par Schenkl à la suite des *Dissertations* d'Épictète. L'origine commune de ces fr. se trahit par le tour en quelque sorte stéréotypé de la pensée, qui procède par des antithèses laborieusement équilibrées. M. Elter a combiné ces différentes sources en un recueil unique composé de quatre-vingt-treize pensées distribuées par ordre de matières. Il ne se prononce ni sur leur provenance, ni sur leur époque.

Auguste MICHEL.

6. JOHANNES GEFFCKEN. *Timaios' Geographie des Westens. (Philologische Untersuchungen, 13<sup>tes</sup> Heft)*. Berlin, Weidmann, 1893. In-8°, 206 p. 2 cartes.

Essai de reconstruction des livres I et II de Timée (géographie et mythes de l'Europe occidentale) d'après les

fragments ou traces d'emprunt épars chez différents auteurs, principalement Lycophron, Diodore (IV et V) et les *Mirabiles duscultationes*. M. Geffcken avait été précédé dans quelques parties de ce travail par divers savants : Günther pour Lycophon, Müllenhoff pour Diodore, etc. Mais il les a complétés ou rectifiés sur plusieurs points et sa dissertation témoigne d'une érudition étendue et pénétrante; le dernier chapitre, sur le mérite et la destinée de Timée, est un bon morceau d'histoire littéraire. L'influence de M. Wilamowitz sur la méthode et le style de M. G. est très sensible; nous l'en félicitons; mais l'autorité de cet éminent savant n'aurait pas dû en imposer à son élève au point de lui faire accepter pour vraie la théorie proposée sur les vers 1226-1280 de l'*Alexandra*. L'interpolation totale ou partielle de ce morceau continue à nous paraître évidente non moins que celle des vers 1446-1450 qui se rapportent si manifestement à Flamininus ou Paul Émile (et non à Artabaze, comme le veut Wilamowitz!). Placer le vers 1229 où les Romains sont qualifiés de γῆς καὶ θαλάσσης σκῆπτρα καὶ μοναρχίαν λαβόντες à l'époque de Ptolémée Philadelphe et alléguer comme preuve unique l'ambassade de Démétrius (Poliorcète?) auprès des Romains relativement aux pirateries des gens d'Antium (Strabon, p. 232), c'est réellement exiger un peu trop du lecteur. — M. Geffcken nous promet une « restitution » prochaine de Posidonius : nous lui recommandons de ne pas oublier cette fois une table des matières.

T. R.

7. G. HOUBRON et J. DANIAUX. *Études antiques*. Paris, Lemerre, 1891. In-12, 20 p.

On trouvera dans ce petit volume

des imitations élégantes, souvent heureuses, de quelques-uns des plus exquis poètes grecs : Théocrite, Bion, Moschus, les auteurs de l'Anthologie, Aristophane, etc. Les traducteurs ont imprimé le texte en regard de leur version, provoquant ainsi une comparaison qui atteste, en même temps que leur talent, la difficulté de faire passer dans notre langue les grâces concises et la simplicité étudiée des poètes érotiques de la Grèce.

T. R.

8. Η. ΚΑΒΒΑΔΙΑΣ. *Γλυπτὰ τοῦ ἑθνικοῦ μουσεῖου*. Tome I<sup>er</sup>. Athènes, Vlastos, 1890-2. In-8°, 504 p.

Ce catalogue du musée d'Athènes, destiné à remplacer l'ouvrage déjà bien arriéré de Sybel (1881), est le fruit d'une longue et consciencieuse préparation : un premier fascicule, imprimé il y a quelques années, a même été mis au pilon, l'auteur ayant dans l'intervalle modifié l'arrangement de la collection. Dans le présent travail, M. Cavvadias s'est efforcé de suivre un ordre rigoureusement chronologique, conforme à celui de la distribution des sculptures dans les salles du Musée. Les œuvres sont réparties en trois périodes : 1<sup>o</sup> art archaïque ou archaïsant (jusqu'à 473 av. J.-C.), nos 1-125; 2<sup>o</sup> époque de l'apogée de l'art (jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand, 323 av. J.-C.), nos 126-230; 3<sup>o</sup> époque alexandrine et romaine, nos 231-1044. Nous nous réservons de revenir sur cet important ouvrage lorsque le second volume aura paru; dès à présent nous devons louer M. Cavvadias de la clarté de ses descriptions et du soin apporté aux indications bibliographiques qui suivent chaque article. Bien des musées d'Occident peuvent envier un pareil répertoire.

T. R.



9. BRUNO KEIL. *Die solonische Verfassung in Aristoteles Verfassungsgeschichte Athens*. Berlin, Gaertner, 1892. In-8°, vii-248 p.

M. Keil cherche à montrer : 1° que Plutarque, dans sa *Vie de Solon*, n'a utilisé ni directement ni indirectement (par Hermippe) la *République athénienne* d'Aristote; 2° que la partie historique de ce dernier ouvrage est en grande partie une polémique à mots couverts contre Isocrate. L'auteur n'a pas réussi à nous convaincre de l'exactitude de ces deux thèses, surtout de la seconde; il ne nous a pas convaincu davantage de l'authenticité de la « constitution de Dracon ». Voici un échantillon des arguments qu'il allègue à cet égard. Aristote (ch. 8), en exposant le système solonien pour l'élection des magistrats, dit qu'anciennement (τὸ γὰρ ἀρχαῖον) ils étaient désignés par l'Aréopage. « Le caractère polémique de cette phrase (contre Isocrate naturellement); dit M. Keil, explique le fait singulier (*die befremdende Thatsache*) qu'il ne soit tenu ici aucun compte du système draconien. » — Pollux, IX, 61, nous apprend que dans les lois de Dracon les amendes étaient évaluées en têtes de bétail; or, dans la « constitution de Dracon », il est question au contraire de mines et de drachmes. Trouver une contradiction entre ces deux faits, c'est, d'après M. Keil, « raisonner suivant ce syllogisme : César avait un nez d'aigle; donc tous les grands hommes ont un nez d'aigle : or Lucius a un nez camus; donc Lucius n'est pas un grand homme ». — J'ai écrit quelque part (*Revue*, IV, 145), que la « constitution de Dracon » mentionne des magistrats, tels que les prytanes et les stratèges, qui ne sont pas même nommés au temps de Solon, où Aristote énumère seulement les archontes, trésoriers, pôlètes, Onze et colacrètes. M. Keil, pour me convaincre de mon

erreur, me renvoie à Aristote, *Politique*, 1321 B 1 à 1322 A. J'ouvre avec empressement ce passage : il n'y est pas dit un seul mot des magistratures athéniennes; l'auteur énumère simplement les magistratures qui se rencontrent « ou peuvent se rencontrer » dans une démocratie complète.

M. Keil, à propos des travaux d'un de ses devanciers, dit qu'en les lisant *difficile est satiram non scribere*. Pour une dissertation de ce genre une simple épigramme suffit : *Non bona quæ nova dat; quæ bona, non nova sunt*.

T. R.

10. FRIEDRICH KOEPP. *Über das Bildnis Alexanders des Grossen*. 52<sup>tes</sup> Winckelmannsprogramm. Berlin, Reimer. In-4°, 34 p. 3 pl.

Examen critique des principaux monuments antiques où l'on a cru reconnaître des portraits d'Alexandre le Grand. M. Koepp écarte, un peu sommairement peut-être, un grand nombre de ces prétendus portraits qui ne sont, selon lui, que des Apollons, des Soleils ou des jeunes Géants: même la jolie tête de Blenheim Castle, reproduite ici pour la première fois, ne trouve pas grâce devant ses yeux, ce qui, de la part d'un premier éditeur, est un bien rare exemple d'impartialité scientifique. Les principales statues qui résistent à l'épreuve sont : l'Hermès du Louvre (Hermès Azara), la statuette d'Herculanum — seuls représentants authentiques (?) de la tradition lysippienne, — l'Alexandre Rondanini à Munich (dérive de Léocharès?), la tête du Musée Britannique originaire d'Alexandrie, et peut-être l'« Inopus » du Louvre. M. K. s'abstient de parler du sarcophage de Sidon « parce qu'il a voulu traiter non des représentations d'Alexandre, mais de ses portraits, et que la tête d'Alexandre sur le sarcophage n'a rien d'individuel ». C'est une erreur et

c'en est une autre que de ne vouloir reconnaître qu'une seule représentation d'Alexandre sur le sarcophage (la tête coiffée d'une peau de lion), alors qu'il y en a trois. Ensuite, il est illogique d'exclure le sarcophage de Sidon quand on traite longuement de la mosaïque de Naples, qui n'a même pas le mérite d'être contemporaine du conquérant. La vérité paraît être tout bonnement que M. Koepf avait terminé son mémoire avant que parût l'article de la *Gazette des Beaux-Arts*. N'eût-il pas été plus simple de le dire?

T. R.

11. **LUCIEN**. *Luciani Samosatensis libellus qui inscribitur Περὶ τῆς Περειγρίνου τελευτῆς* recensuit *Lionello Levi*. Berolini, apud Weidmannos, 1892. In-8°, 54 p.

La nouvelle édition, purement critique, de l'opuscule de Lucien, par M. Lionello Levi, repose sur l'étude de cinq manuscrits du Vatican et d'un manuscrit de Venise jusque-là négligés par les éditeurs. M. Levi en a tiré d'heureuses corrections; il aurait même pu y puiser plus hardiment et ne pas laisser dans les notes un certain nombre de leçons excellentes. L'appareil critique est dressé fort consciencieusement; on y relèverait même un soin excessif: à quoi bon, en effet, signaler les fautes d'accent qui se sont glissées dans les manuscrits étudiés? c'est vraiment là un luxe inutile.

M. E.

12. **ERNESTUS MAASS**. *Aratea*. (*Philologische Untersuchungen*, 12<sup>tes</sup> Heft). Berlin, Weidmann, 1892. In-8°, 416 p.

Ce gros volume, écrit en latin, comprend onze dissertations dont

voici le contenu sommaire: 1. *De Achille grammatico Arati interprete*. Le commentaire d'Achille, datant du commencement du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., avait été publié par Vettori (1567) d'après un *Mediceus*. Maass donne les résultats de la collation de l'autre manuscrit, le *Vaticanus*. Les sources d'Achille sont très semblables à celles où a puisé le compilateur des scolies du *Marcianus*, le plus ancien manuscrit d'Aratus. — 2. *De Arati codice Hipparcheo*. Dépouillement, en vue de la critique du texte d'Aratus, du commentaire d'Hipparque sur les *Phénomènes*. Le texte suivi par Hipparque, quoique souvent altéré par les copistes, confirme en général les leçons du *Marcianus*. Une douzaine de variantes utiles. — 3. *De Arati interpretum qui fertur catalogo*. Ce catalogue a été conservé par le *Vaticanus* 191; M. en donne une seconde version moins complète d'après le *Val.* 381. C'est en réalité une liste des principaux auteurs sur le ciel (οἱ περὶ τοῦ πάλου συνταξάμενοι) qui remonte à un Πίνναξ alexandrin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Renseignements sur les trente-sept auteurs énumérés dans cette liste, en particulier sur le stoïcien Boéthus de Sidon, une des sources du *De divinatione* de Cicéron. — 4. *De Cratele Mallota* Critique détaillée des renseignements sur ses travaux homériques. M. distingue trois ouvrages: *Διόρθωσις*, *Περὶ διορθώσεως*, *Ὅμηρικά*. Ce dernier traité s'occupait surtout de cosmographie et de géographie homériques. Cratès n'avait pas dressé, comme on l'a cru, un « globe terrestre » de 10 pieds de diamètre, mais un tableau de cette longueur, donnant la carte terrestre d'après Homère. — 5. *De Arati scriptis deperditis*. Recueil et analyse de tous les fragments. Les Ἀστρικά, en cinq parties, avaient été confondus à tort avec les *Phénomènes*. — 6. *Memoriae Aratae et Hesiodae*. Imitation d'Aratus chez les auteurs postérieurs, y compris

*Astronomie* du Pseudo Hésiode, que M. place après Aratus. — 7. *Eudoxi Cnidii fragmenta ex Hipparcho collecta*. Il s'agit des deux ouvrages en prose (Φαινόμενα et Ἐνοπιτρον) dont le premier a servi de modèle au poème d'Aratus. Aratus ne l'a pas suivi aussi servilement que le prétend Hipparque. — 8. *De Cos poelarum sodalicio*. Aratus aurait composé ses *Phénomènes* à Cos et en aurait donné lecture au cénacle des poètes de cette école: ce seraient les ἄνδρες du vers 1. — 9. *Epimenidea et Archilochea*. Emprunts faits par Aratus à la *Théogonie* faussement attribuée à Épiménide. — 10. *De Apollonii Canobo*. Restitue l'argument de ce poème d'Apollonius de Rhodes, qui racontait la mort et le changement en astre de Canobos, le pilote de Ménélas, pendant son voyage de Rhodes en Égypte. — 11. *Anecdota Basileensia et Laurentiana*. Deux manuscrits de Bâle (préfaces latines des *Phénomènes* de Germanicus), écrits dans un latin barbare, et le *Laurentianus*, LXXXVII, 10, ont conservé de notables parties des catalogues d'étoiles d'Hipparque et d'Ératosthène. Le titre de l'ouvrage de ce dernier était *Περὶ κόσμου καὶ ποιότητος (?) τῶν φαινομένων*. — Au cours de ses laborieuses recherches M. Maass a déterré dans le *Vaticanus* d'Achille et le *Marcianus* deux fragments poétiques nouveaux: 1° Aristophane. Ὁ δὲ Ἀριστοφάνης ἐν τοῖς Δαιταλεῦσιν ἐπὶ ἤλιτροπικίου τέθεικε τὸ ὄνομα τοῦ Πόλου καὶ θηλυκῶς Πόλος τοῦτ' ἐστὶν ἢ ἢν Κολωνῶ Σκοποῦσι. τὰ μετέωρα ταυτὶ καὶ τὰ πλάγια ταυτὶ. 2° Archiloque. Ἦφ' ἡδονῆς σαλευ(ο)μένη κορώνη... ὡσπερ κηρύλος Πέτρης ἐπὶ προβλήτος ἀπτερούσατο (version plus complète du fr. 120 B). En revanche, il faudra rayer des éditions de Callimaque le prétendu fragment extrait par Schneider du *De Iside*, c. 38 (ἡμίλιον τὰ πρῶτα συναρχομένοιο Δέοντι). C'est tout simplement un vers d'Aratus, *Phæn.* 151.

Auguste MICHEL.

13. *PAPYRUS DE BERLIN. Ægyptische Urkunden aus den königlichen Museen zu Berlin. A. Griechische Urkunden*. 1-3 Heft. Berlin, Weidmann, 1892. In-4°, autog.

Félicitons hautement l'administration des Musées de Berlin de s'être décidée à entreprendre cette publication depuis longtemps attendue. En faveur du service qu'elle rend à nos études on lui pardonnera même le désordre pittoresque où nous sont offerts ces précieux documents, et le mode peu élégant de reproduction adopté. Deux des éditeurs-autographistes, Wilcken et Viereck, ont des écritures fort nettes; mais le troisième, Krebs, griffonne, et j'ai peur que sa science ne se ressente quelquefois de sa calligraphie, par exemple, lorsqu'au n° 36, à l'excellente leçon du manuscrit ἕδριν ουτην (= οὐ τήν) τυχοῦσεν, il propose de substituer ἕδριν ταύτην τυχ.

Les documents compris dans ces trois fascicules sont presque tous originaux du Fayoum et d'époque romaine. On y trouve de tout: requêtes civiles et criminelles adressées à des magistrats, actes de vente (n° 13, vente d'un chameau entier), baux (n° 3, 39), stipulations, jugements, procès-verbaux de débats judiciaires, documents administratifs relatifs à la perception des impôts, déclarations de contribuables, fragments de comptabilité, lettres privées (très jolie lettre datée de Rome, n° 27, par un marchand de blé). Le plus intéressant et le plus complet de tous les documents juridiques est un procès en succession de l'an 135 (n° 19), où se trouve posée et résolue la question du droit de représentation; nous en avons parlé plus longuement dans la *Nouvelle Revue historique de droit*, 1893, n° 1.

Puisque l'occasion s'en présente, signalons tout de suite à nos lecteurs dans un des derniers fascicules de

*l'Hermès* (tome XXVIII, p. 161 suiv.) un très curieux papyrus de Berlin, également publié par Wilcken, sous le titre *Ein neuer griechischer Roman*. Ce sont, en effet, les fragments d'une histoire romanesque des amours de Ninus et de Sémiramis (le nom de cette dernière n'est pas prononcé). La mère de Ninus, Θάμβη (nom nouveau), et celle de Sémiramis, Δερκεία (altération de Dercéto), sont sœurs. Le passage le plus remarquable est celui où Ninus, âgé de dix-sept ans, et déjà célèbre par ses exploits guerriers, demande à Derceia la main de sa fille, qui n'en a que treize, et justifie cette demande prématurée par des sophismes d'une préciosité rare ; au même moment la « jeune fille » fait en balbutiant des aveux analogues à sa tante Thambé. Dans un autre fragment nous assistons au début d'une campagne de Ninus contre les Arméniens ; la composition et l'ordonnance de son armée, qui compte 150 éléphants, sont tout à fait celles des armées des successeurs d'Alexandre. Cette circonstance, jointe à la beauté de l'écriture, incline M. W. à l'idée que le roman de Ninus pourrait bien dater des derniers Ptolémées, ou, au plus tard, des premiers Augustes (au verso du manuscrit sont des comptes du règne de Trajan) ; ce serait alors, suivant lui, le patriarche des romans grecs connus. Mais que fait-il donc de la *Cyropédie*? En réalité, le roman de Ninus, suivant le mot de M. Weil, est une sorte de « *Cyropédie alexandrine* ». Notre savant collaborateur veut bien nous communiquer les corrections ou conjectures suivantes au travail de Wilcken. A, I, l. 34. Conserver εἰθάρρου. A, III, l. 17. Corriger νότοις en νόσοις. A, IV, l. 25-26. Ἡ γὰρ παρθένος... οὐκ εὐπρεπείς ἐπιόρ(ιζετο)λόγους αὐτῆ(ι). A, V, l. 6. Peut-être με[τά π]ολλοῦ κ[όσμου]. A, V, l. 12 suiv. Ἄπαν[τος, ἐφ η.] μοι λόγου κ[α]λλιον ἢ [σ]ι[ωπ]ῆ διαλέγεται. Μή τι μέ[μ]φ[η] τῶν ἐμὸν υἱόν ; 26, l. 20-3,

τάχα δὲ κ[ο]ὺκ ἀν[ε]σι[ω]πας τοιούτου γινομ[ένου]. Ἀλλὰ βραδὺς ὁ νόμος τ[ο]ις νυμφίοις γάμων. B, I (à titre de « restitution très conjecturale »). Οὐ γὰρ ἀπελείφθη [ὁ Νίνος τ]ῆς μητρὸς ἐν τῷ εἰσοσῆι δ' ἠκολλούθησαν ἀκα[χ]ήμενος] καὶ περιεργημέ[νος καὶ οὐδ]αμῶς ἱεροπρεπῆς. [Εἰσῆι δ]ὲ δακρύων καὶ κο[μ]ιδῆ δῆλος ἐκ τοῦ σχήματος [ἦν ἀλόγως] εἰρχθεῖς (οὐ εἰρχθεῖς?), ἄτε μέ[τ]ριος ὤ<ν· ἀ>ναπηδήσαν δὲ αὐ[τὴν] ἐξαιφνης καὶ βουλομέ[νην] εἰλεγ[ε] ταῦτα, πείσας χεῖρα ταῖς χ[ε]ρσίν ὁ Νίνος [ἐφθασα] προσειπών. — B, III, l. 1 : ὡς ἐκ[α]ς ὁ Ἀρμένιος μετὰ πολλῶν [ὄραται] μωριάδων? — *Ib.*, l. 7 : ἄγ[η]μα τὸ φιλι[κ]όν ἔπαν ἐπὶ τῷ[ι] ἐσωτέρω *adverbe* etc. — *Ib.*, l. 29 : ἐπέ[α]ς παρεξ[ε]λαύνει καὶ καθάπερ [εἰς σταδῖ]αν προσιών, etc.

T. R.-H. W.

14. — *POLYBII historiae*. Recensuit *Frid. Hultsch*. Vol. II. Editio altera. Berlin, Weidmann, 1892. In-8°, xvi-368 p.

Ce second volume comprend les livres IV et V, ainsi que les fragments des livres VI-VIII. La préface justifie certaines innovations orthographiques comme σημαία (au lieu de σημεία) dans le sens d'« enseigne », « guidon », et un petit nombre de corrections importantes que l'auteur n'a pas osé insérer dans le texte (V, 28, 4 : au lieu de τὰ κατὰ τὸν Φιλίππον ἔξω τελέως ἐστὶ εἰπεῖν ἔξωκειλεν ὡς ἐνὶ μέλεισται?). Je n'ai pas bien compris la note sur στρατηγός ἕπατος. — A propos du fr. VIII, 25 sur Xerxès d'Armosata il eût été bon de citer au moins en note le fr. 53 de Jean d'Antioche (F. H. G. IV, 557) qui confirme la date du fragment de Polybe et fixe l'emplacement de la scène en Arménie.

G.SAXO.

15.— *JEAN PSICHARI. Études de philologie néo-grecque* publiées par J.

P. — Paris, Bouillon, 1892 (92<sup>e</sup> fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études). In-8<sup>o</sup>, ccxli-377 p.

Ce recueil, œuvre collective des élèves et du maître, témoigne de l'activité toute fraternelle qui règne dans la conférence de néo-grec à l'école des Hautes-Études. Voici un aperçu des matières dont il traite : leur diversité même donnera une idée de l'étendue et des ambitions de cette branche nouvelle de la philologie. — M. Hesselting, notre collaborateur, a étudié l'histoire de l'infinitif dans les textes écrits depuis Polybe jusqu'à nos jours. Il en explique la disparition graduelle par l'abus qu'on avait fait dans la *κοινή* de l'infinitif employé substantivement, abus qui aurait fini par faire oublier la valeur « verbale » de cette forme. Cette explication est-elle bien satisfaisante ? un usage et un abus analogues se sont rencontrés dans plusieurs autres langues sans entraîner les mêmes conséquences. La vraie cause du phénomène me paraît être plutôt la chute du *v* final dans la langue parlée, qui ne permettait plus de distinguer l'infinitif d'avec la 3<sup>e</sup> personne du présent indicatif : pour éviter la confusion, le romain a préféré renoncer complètement à la moins nécessaire des deux formes, l'infinitif, qui trouvait un succédané dans les subjonctifs avec *v*. — M. H. Pernot a repris la question des « substances (?) dialectales » en grec moderne, dont il veut réduire le nombre encore plus que ne l'a fait Hatzidakis. Pour faire toucher du doigt la disparition progressive des anciens dialectes il passe en revue les principales inscriptions de l'île de Paros. Cette revue, avouons-le, est médiocrement instructive et l'on ne comprend pas que l'auteur ait consacré plusieurs pages à l'examen de l'inscription métrique C. I. G. 2415 pour en tirer des conclusions, exactes

d'ailleurs, sur le triomphe de la *κοινή* : l'épigramme est signée d'un étranger, *Διονύσιος Μίγνης!* — M. Lafoscade, dans une étude intitulée *Influence du latin sur le grec*, a réuni et groupé avec talent un grand nombre de faits intéressants (1) ; cependant l'idée fondamentale de son travail, à savoir que les Romains auraient cherché systématiquement à imposer leur langue aux provinces grecques, me paraît inexacte, ou tout au moins excessive ; c'est comme si l'on disait que les Anglais veulent « imposer » leur langue à l'Inde parce que la connaissance de l'anglais y est nécessaire pour occuper certaines fonctions administratives ! La conclusion « Pourquoi le latin a-t-il échoué en face du grec ? C'est que le grec avait une force de résistance supérieure à la force d'attaque », outre qu'elle ressemble un peu à une La Palissade, pêche par le même vice d'expression : là où il n'y a pas d'« attaque » il ne saurait y avoir de « résistance ». La « force de résistance » du grec n'est pas d'ailleurs aussi grande qu'on le prétend : témoin l'immense domaine d'où il a presque disparu au profit de l'arabe et du turc ; témoin aussi la « barbarisation », déjà signalée par Strabon, de l'Italie méridionale, et que suivit bientôt celle de la Sicile. — Au même ordre d'idées se rattache le Lexique dressé par M. Triantaphyllidis des mots latins dans Théophile (paraphrase des *Institutes*) et les *Novelles* de Justinien. M. Paichari a fait précéder ce travail d'une introduction, où la tradition des mss., en ce qui concerne le mode de transcription des mots d'emprunt, est minutieusement épluchée. — Signalons encore le mé-

(1) Il aurait pu en ajouter beaucoup d'autres, par exemple, la mention à Aphrodisias d'un *ποιητής Ῥωμαϊκός* soldé pour se faire entendre dans les fêtes de cette ville carienne (C. I. G. II, 2758). Pour payer un poète latin il fallait que ces provinciaux entendissent sa langue.

moire de M. John Schmitt sur les sources de la *Théséide* de Boccace (Stace, Dante, les faits contemporains; point de prototype grec) et sur la traduction romaine de ce poème, laquelle n'est pas antérieure au xvi<sup>e</sup> siècle; enfin le court, mais substantiel article de M. Krumbacher sur l'étymologie du mot arabe *sifr* (zéro) d'où les langues occidentales ont tiré *chiffre*, *ziffer*, etc. D'après M. K. *sifr* ne serait qu'une transcription du mot grec *ψηφορία* pour *ψηφοφορία*. Déjà Th. H. Martin avait rattaché l'autre nom du zéro, *sipos*, au grec *ψήφος*.

La part personnelle de M. Psichari dans ce volume est considérable. Non content de proposer à ses collaborateurs les sujets de leurs mémoires et de leur en fournir souvent les matériaux, il en a synthétisé les résultats dans une longue et brillante préface, qui ouvre à la philologie néogrecque toute sorte de longues perspectives et dont certaines pages sont d'une lecture vraiment charmante. Quel dommage que cet intéressant morceau, ainsi que quelques autres du recueil, soit gâté par une polémique au moins intempestive contre Hatzidakis, polémique dont le ton s'écarte constamment de celui de la pure controverse scientifique! M. P. nous dira peut-être que c'est Hatzidakis qui a commencé. Molière lui répondra que ce n'est pas une excuse. Admettons encore que H. se soit trompé plusieurs fois, par exemple lorsqu'il a pris, d'après Pape, le nom syrien *Mápis* pour une altération de *Mápios* et longuement épilogué là dessus. Est-ce une raison pour jeter feu et flammes et pour exclure de la volumineuse biographie dressée par M. P. (83 pages!) le dernier et important ouvrage d'Hatzidakis (*Einleitung in die neugriechische Grammatik*) où « ce savant vraiment éminent » (pour parler comme le Psichari d'avant-hier) a résumé les résul-

tats de douze ans de recherches, si fructueuses pour la philologie néohellénique? Et puis, en vérité, lequel de nous n'est pas écolier par quelque endroit? lequel de nous n'a pas à se reprocher des bévues souvent grossières, qui devraient rendre indulgent pour celles d'autrui, surtout *cum plura nitent in carmine*? M. P. lui-même, dans le présent volume, ne s'est-il pas laissé entraîner par O. Keller à considérer (p. lxxi) *ἄγγελος* comme un doublet d'*ἄγγαρος* « et également persan d'origine! » *ἄγγελος*, un mot qui se lit à chaque instant chez Homère, 400 ans avant qu'il fût question des Perses dans le bassin de la Méditerranée! — Mais il serait oiseux d'insister. Je suis persuadé qu'à l'heure actuelle M. Psichari a déjà reconnu son erreur et qu'il n'y retombera plus. Tant de savoir et de talent ont droit à un meilleur usage qu'une polémique digne des maîtres d'école athéniens.

T. R.

16. — ALBERT RABE. *Die Redaktion der Demosthenischen Kantsrede*. Göttingen, Dieterich, 1892. In-8°, 65 p.

Avant de traiter la question indiquée par le titre, M. Rabe passe en revue tout ce qui a été écrit sur le même sujet, et ce compte rendu, très exact et très clair, remplit plus d'un quart de sa brochure. Pour ce qui me concerne personnellement, j'aurais mauvaise grâce de ne pas être satisfait de l'excellente analyse qu'il donne de mes vues et de ma réfutation de la thèse de Kirchhoff. M. R. pense comme moi que notre texte d'un discours si justement admiré de tout temps ne se compose pas de deux parties inconciliables et malencontreusement réunies après la mort de Démosthène, à savoir un projet de discours abandonné par l'orateur et

le discours qu'il prononça effectivement à l'audience. Il pense aussi, comme moi, que si l'on peut signaler dans la première de ces deux parties un certain nombre de morceaux insérés après coup par l'auteur, cela ne constitue pas un caractère distinctif de cette partie, mais que les mêmes amplifications peuvent se remarquer ailleurs. Voici maintenant le point où nos vues se séparent : j'avais pensé qu'il ne fallait pas être trop curieux ; dans les considérations finales la part de l'improvisation et de la dernière rédaction est plus considérable que dans le reste de l'ouvrage, et comme ces *πικροί* sont, dans ce plaidoyer comme dans les autres, d'un tissu assez lâche, je m'étais interdit d'y rechercher les morceaux que Démosthène pouvait avoir écrits avant les débats. M. R. est plus hardi, il déclare que j'ai eu tort de m'arrêter en si beau chemin et qu'il est indispensable d'aller jusqu'au bout, en approfondissant la matière à la façon allemande (*mit deutscher Gründlichkeit*). J'aurais été heureux de voir mes recherches continuées et complétées ; mais tout en rendant justice à la sagacité de M. Rabe, je dois avouer que ses raisonnements ne m'ont pas convaincu.

Du § 252 au § 284, Démosthène compare sa vie et sa fortune à celles d'Eschine. Dans ce morceau tout rempli d'allusions, animé de l'ardeur de la lutte, M. R. croit pouvoir démêler un noyau rédigé par l'orateur avant l'audience : ce sont les §§ 252 à 269. Cependant Démosthène y repousse d'abord le reproche que sa mauvaise fortune se serait attachée à Athènes. Eschine l'avait présenté comme le mauvais génie de la patrie. Démosthène répond avec indignation à cette assertion perfide, voilà qui n'est donc pas rédigé d'avance. Mais la suite aussi, les personnalités outrageuses sont des représailles provoquées par les injures d'Eschine : l'orateur le dé-

clare et nous l'en croyons volontiers. Sans doute, il peut avoir médité d'avance, écrit même quelque chose de ce genre, mais la forme actuelle dénote l'exaspération de la lutte. Voyez aussi ma note sur le § 267, qui contient, ce semble, une allusion à un passage du discours d'Eschine.

Plus loin, on trouve la comparaison de la politique des deux adversaires. M. R. dit que 297-313 ne devrait pas être séparé de 320-323, et que les paragraphes intermédiaires 314-319 ont été insérés après coup. J'ai peut être tort, mais je trouve que tout se suit parfaitement. J'ajoute que M. R. est obligé d'écarter aussi du projet primitif deux morceaux considérables, dans lesquels l'orateur répond (il le dit lui-même) à certaines paroles d'Eschine : éliminations d'autant plus problématiques que, dans les deux cas, elles ne laissent plus subsister aucune transition entre les tronçons qui restent.

Si nous nous refusons à suivre M. R. dans ses conjectures sur la dernière partie du discours, nous sommes en revanche généralement d'accord avec lui, et nous l'étions d'avance, pour ce qui concerne le corps du plaidoyer. Au nombre des additions déjà reconnues antérieurement, il ajoute les §§ 21 à 24, avec raison, je crois. Parlerons-nous maintenant de l'exorde ? M. R. le divise en deux parties, et il estime que la seconde de ces parties, § 5-8, est ajoutée après coup. Démosthène repousse deux prétentions d'Eschine : son adversaire voulait l'empêcher de parler, sous couleur que Ctésiphon seul était accusé. Voilà une chicane que Démosthène pouvait très bien prévoir. Eschine voulait aussi lui imposer l'ordre de sa défense ; voilà ce que Démosthène ne pouvait deviner. Il est étrange d'attribuer à une amplification postérieure le § 5 où est discuté le premier point, et à la rédaction primitive le § 2 où figure le second

point. Aussi l'auteur est-il obligé d'élargir le § 2 et de le remanier quelque peu. Disons que la raison pour laquelle il fait cette dissection nous semble futile. L'exorde n'est pas long, et il eût été facile à Démosthène de le remanier, si en effet sa composition actuelle présentait une incongruité. J'en dirai autant de la discussion rapide que l'orateur consacre à la légalité du décret de Ctésiphon. Je crois que l'on perd son temps à vouloir y distinguer les éléments de deux rédactions, et je rétracte ce que j'avais dit à cet égard des §§ 122-125.

M. R. est extrêmement sévère pour la plupart des additions postérieures. Il juge qu'elles interrompent d'une manière fâcheuse la suite des idées, et qu'elles déparent la belle ordonnance d'une œuvre bien conçue. Je confesse avoir donné moi-même dans ce travers; j'avais critiqué la véhémentement apostrophe qui suit immédiatement le fameux serment (§ 209); mais j'ai fait amende honorable dans la seconde édition, que M. R. ne semble pas connaître. Du reste, M. Rabe lui-même corrige à la fin de son travail ce qu'il y avait d'excessif dans ses critiques; il reconnaît qu'un plaidoyer ne saurait être ordonné comme un discours académique: le but à atteindre, la vigueur des coups, l'efficacité du discours doivent l'emporter sur les considérations de symétrie, de beauté abstraite et de disposition logique.

H. W.

17. P. RICHTER. *Zur Dramaturgie des Æschylus*. In-8°, 287 p. Leipzig, Teubner, 1892.

En exposant ses idées sur la Dramaturgie d'Eschyle, M. Richter s'est proposé un double objet: d'une part, vérifier par une étude attentive les opinions accréditées sur la valeur philosophique des œuvres du grand

poète; d'autre part, recueillir et interpréter les indications qu'elles nous donnent sur certaines particularités de la mise en scène alors en usage. De ces deux points de vue, le second n'a qu'une importance secondaire pour l'auteur. Nous croyons pourtant qu'il tient encore trop de place dans son livre. Les indications scéniques qu'on peut tirer du texte d'Eschyle sont si vagues qu'elles ne permettent presque aucune conclusion certaine: il eût mieux valu peut-être laisser complètement de côté cet ordre de recherches qui n'a donné à M. R. aucun résultat important. — Ce qui fait vraiment la valeur de son livre, ce sont les jugements qu'il porte sur les intentions religieuses et morales communément attribuées à Eschyle. La critique moderne a fait de lui une sorte de théologien de la scène, sans cesse préoccupé d'éclaircir le sens obscur des vieux mythes et visant à y découvrir une sagesse profonde, inaperçue du vulgaire. C'est contre ce dogme littéraire que M. R. proteste avec beaucoup de force, non sans raison. Analysant en détail, — un peu trop longuement même, — chacune des sept tragédies d'Eschyle que nous possédons, il montre, par une discussion serrée, qu'elle ne se prête pas à l'interprétation qu'on en donne. Pour lui, le poète n'a pas de philosophie propre, pas même de tendance persistante et réfléchie. En général, il prend les légendes telles qu'elles sont, il les accepte sans les juger, avec les sentiments ordinaires des hommes de son temps. C'est leur valeur dramatique qui le touche, non un prétendu sens philosophique qu'il ignore. S'il énonce, à propos des événements qu'il met en scène, de hautes pensées religieuses, ce sont celles que chaque situation dramatique lui suggère; et par suite, ces pensées sont changeantes comme les situations, parfois même contradictoires. Voilà en résumé la thèse de l'auteur. On pour-



rait lui reprocher de l'avoir exagérée sur certains points. Le caractère d'Étéocle dans les *Sept*, celui d'Oreste dans les *Choéphores* nous paraissent appréciés avec une certaine raideur qui ne tient pas assez compte des difficultés d'un art naissant. De ce que nous ne voyons pas ces personnages discuter avec eux-mêmes, hésiter, se décider de nouveau, il ne faudrait pas conclure que le poète a eu l'intention bien arrêtée de nous les représenter comme des instruments aveugles dans la main d'un dieu; nous croyons plutôt que son art n'est pas encore assez souple pour faire sentir constamment le doute sous la résolution, la faiblesse dans la force, l'affection instinctive dans la haine déclarée; la partie dominante de sa conception totale étouffe l'autre ou ne la laisse paraître que çà et là, brusquement, par un mot, par un cri, par une question qui trahit l'angoisse. Ces échappées de sentiment, qui sont pour nous peu de chose, avaient sans doute une tout autre valeur pour les contemporains; il en faut tenir grand compte en appréciant les intentions du poète. Sauf cette réserve, — assez grave d'ailleurs, — nous croyons que M. Richter a en général raison. Il est dans le vrai en subordonnant chez Eschyle le penseur au poète tragique. Son livre mérite d'être lu avec réflexion, car il est de nature à dissiper des préjugés autorisés par de grands noms. Peut-être seulement paraîtra-t-il moins nouveau chez nous qu'en Allemagne; car la plupart des idées qu'il exprime ont été déjà proposées en France, avec plus de modération, il est vrai.

Maurice CROISSER.

18. B. RISBERG. *De nonnullis locis Agamemnonis Æschyleæ scribendis et interpretandis*. Commentatio academica. Upsal, 1891, ix-69 p.

Dans cet essai de critique et d'in-

terprétation, M. Risberg a examiné environ cent cinquante passages contestés du texte d'Eschyle, principalement de l'*Agamemnon*. L'auteur est peu favorable par principe aux corrections hardies; il est persuadé que tout n'était pas excellent dans le texte original des grands poètes dramatiques d'Athènes, et, qu'en refusant d'y rien admettre de faible ou d'obscur, on risque fort de vouloir faire mieux qu'ils n'ont fait en réalité. Voilà pourquoi, autant que possible, il interprète au lieu de corriger. Quelques-unes de ces interprétations sont fines et justes; par exemple, celle des vers 383-84. Mais, dans beaucoup d'autres passages, M. R. a vraiment bien l'air de tenter une tâche impossible en voulant dégager un sens de ce qui n'en a pas (v. 125-29, 136-41, etc.), ou justifier des expressions injustifiables (1198-1200). Les corrections de texte qu'il propose çà et là sont d'une bonne méthode paléographique; ce qui ne veut pas dire qu'elles soient toutes convaincantes. Mais la restitution du texte de l'*Agamemnon* est si difficile que les plus habiles n'y réussissent que rarement. Le travail de M. Risberg devra être consulté par les éditeurs futurs du texte qu'il a tenté d'améliorer.

M. C.

19. SYRIANI in *Hermogenem Commentaria*. Vol. I. *Commentarium in libros Περὶ ἰδεῶν*. Edidit Hugo Rabe. Bibl. Teubneriana, 1892. 112 p.

Le traité *Περὶ ἰδεῶν*, c'est-à-dire sur les caractères des différents styles, est la plus remarquable ou, si l'on veut, la moins médiocre partie de la *Rhétorique* d'Hermogène; le commentaire qu'en fit Syrianus au commencement du v<sup>e</sup> siècle présente quelque intérêt, notamment par les nombreuses citations d'auteurs qu'il renferme. Ce commentaire était pour la plus

grande partie inédit; des lambeaux seuls et des scolies en avaient paru dans différents volumes des *Rhetores graeci* de Walz. L'excellente édition de M. Hugo Rabe a été préparée d'après les deux seuls manuscrits connus, l'un à Venise, l'autre à Messine; une introduction apocryphe, mais beaucoup plus longue que la préface authentique, et conservée par plusieurs manuscrits, est donnée à la fin du volume. — Le *Venetus* est en général très supérieur au manuscrit de Messine (S), qui dérive d'une source indépendante; pourtant dans certains cas il nous semble que S a conservé une meilleur leçon, par exemple dans l'important fragment de la *τέχνη* d'Isocrate (fr. 10, Müller = p. 28, Rabe, l. 5) où Rabe imprime *ἔλωσ δὲ ὁ λόγος μὴ λόγος ἔστω* (ἐπὶ τὸν γὰρ) μηδὲ ἐμμετρος (καταφανὲς γάρ). La leçon *ἔλωσ* donnée par S et d'autres grammairiens paraît préférable. J'avoue que la répétition de *λόγος*, prts en deux sens différents, me paraît aussi bien choquante. Cp. Aristote, *Rhét.*, III, 8, 1 où la même pensée est mieux exprimée.

G. SAHO.

20. **THÉON DE SMYRNE**, philosophe platonicien. *Exposition des connaissances mathématiques utiles pour la lecture de Platon*, traduite pour la première fois du grec en français par J. Dupuis. — Épilogue : *Le nombre de Platon* (mémoire définitif). Paris, Hachette, 1892. In-8° de xxviii et 404 pages.

M. Dupuis, proviseur honoraire, était déjà connu par ses Tables de logarithmes à sept, à cinq et à quatre décimales. Il a publié en outre, à plusieurs reprises, une étude sur le nombre géométrique de Platon (*République*, VIII, p. 546 B-C). Il revient sur cette question, une dernière fois, dit-il. Pour montrer l'importance que lui attribue notre mathématicien hel-

léniste, il suffira de rappeler que ce mémoire « définitif » est le *cinquième*. La préface du volume résume le peu que l'on sait et que l'on saura jamais sur Théon de Smyrne, un contemporain de Plutarque, et présente une analyse succincte des matières traitées dans son livre, composé de cinq parties, savoir : 1. l'arithmétique; 2. la géométrie (plane); 3. la stéréométrie (géométrie dans l'espace); 4. l'astronomie; 5. la musique. L'arithmétique, la musique et l'astronomie sont seules parvenues jusqu'à nous. M. D. donne la bibliographie de ces trois textes. Il ne s'exagère pas leur portée scientifique, mais comme il le dit avec raison, « l'histoire des sciences peut y trouver du moins quelques renseignements utiles ». Il a collationné plusieurs manuscrits de Paris et ceux qu'il a pu consulter en Italie, en Grèce et en Bavière. Sa préface est suivie d'une « Table alphabétique des auteurs cités dans Théon et des principales matières ». Après une série de notes qui sont plutôt des excursions, viennent un Index des mots grecs qui ne sont pas dans les dictionnaires ou qui n'y sont pas avec le sens que leur attribue Théon, et un Index des mots français nouveaux. Le travail a été revu par M. P.-A. Bertauld, professeur agrégé de mathématiques. Le texte grec, placé en regard de la traduction est celui de Hiller, publié en 1878 dans la collection Teubner. Il a été quelquefois modifié soit d'après les manuscrits, soit d'après les conjectures du traducteur, qui a eu soin de toujours indiquer la provenance de ces modifications. L'interprétation est généralement exacte et se lit avec plaisir. Le grec et le français sont accompagnés de notes courtes et sobres portant, les unes sur la constitution du texte, les autres sur les rapprochements ou les explications que ce texte rendait nécessaires. Quand on a écrit cinq mémoires sur

un passage de Platon et que l'on croit tenir la solution du problème qu'il soulève, on est tout excusé de considérer cette étude de trente-six pages comme la partie principale d'un gros volume. La place nous manque pour exposer l'argumentation de M. D. disons seulement qu'elle nous a séduit par sa limpidité. Il est à souhaiter que les savants qui ont combattu ses conclusions antérieures examinent de près les considérations nouvelles apportées dans cet « Epilogue. » — Une lecture rapide nous a fait rencontrer dans ce volume plusieurs assertions qui sollicitent la critique. P. 119, l. 10 de la traduction : les récits libyques, ce sont des contes africains et non les fables de Libycus. P. 145, 7, la traduction a interverti l'ordre du texte. L'auteur dit : on obtient la corde appelée hyperhypate la même que la diatone (?) des hypates. P. 320, 10, note, l. 3 en montant : lire  $\sigma\phi\epsilon\rho\pi\acute{\iota}\zeta\tau\alpha\iota$ . P. 335. Pourquoi M. D. fait-il *stade* du féminin ? P. 346. Système parfait, etc. On aimerait à trouver, à la suite de ce tableau, celui du système conjoint, puisque Théon mentionne quelques-unes des notes appartenant à ce système. — En somme, M. Dupuis a rendu un service éminent à ses confrères en mathématiques et l'on ne saurait trop encourager, par ce temps d'enseignement moderne, la vulgarisation des textes grecs techniques, qui seraient de plus en plus lettre close pour les mathématiciens, si l'on ne les faisait point passer dans notre langue.

C.-E. R.

21. *THUCYDIDE. The eighth book of Thucydides*, edited with introduction, commentary and critical notes by T. G. Tucker. London, Macmillan, (in-32 ; xxxii-323 p.).

Ce joli petit volume fait partie

d'une série de classiques où ont déjà paru quelques bons ouvrages. Celui-ci est bien fait. L'éditeur est plutôt conservateur en critique, ce qui ne l'empêche pas de proposer çà et là quelques corrections plausibles ; mais il n'est pas de ceux qui corrigent toute la journée, comme Perrin Dandin jugeait. Malgré la destination scolaire du volume, M. Tucker a cru utile de montrer discrètement aux lecteurs du VIII<sup>e</sup> livre de Thucydide en quoi consistait la tâche du critique. Il l'a fait, je crois, avec compétence et avec goût. Les notes explicatives aussi sont bonnes. Ajoutons enfin que l'exécution matérielle est charmante.

A. C.

22. *THUCYDIDE*, ed. J. Classen. Dritter Band (drittes Buch). 3<sup>e</sup> éd. p. J. Steup. Berlin, Weidmann, 1892.

Dans cette réédition de Classen, on retrouvera le principal des éditions précédentes, c'est-à-dire le commentaire explicatif, presque sans changement. La constitution du texte a subi quelques modifications. M. Steup a voulu faire profiter l'édition de Classen des derniers travaux sur Thucydide : aussi beaucoup des notes critiques en appendice ont-elles été entièrement remaniées par lui. Elles sont intéressantes, et même quand on n'est pas de l'avis du nouvel éditeur, on rend justice à son savoir et à sa conscience. Je note (5, 2) une faute d'impression,  $\xi\zeta\omicron\delta\omicron\nu$  pour  $\xi\theta\omicron\delta\omicron\nu$ .

A. C.

23. *CHARLES WALDSTEIN. Excavations of the American school of Athens at the Heraion of Argos*, 1892. Londres, Williams and Norgate. In-4<sup>o</sup>, 20 p., 8 planches photographiques (1<sup>er</sup> fascicule).

Cette publication anticipée est des-

tinée à donner au public archéologique un avant-goût des résultats des fouilles fructueuses exécutées par l'école américaine à l'Héraion d'Argos. Les fouilles ont porté principalement sur le second temple, bâti par Eupolémus après l'incendie du premier (423 av. J.-C.); mais on a recueilli en outre un véritable trésor de menus objets (fragments de poterie, terres cuites, bronzes) de l'époque archaïque, dont plusieurs offrent de l'intérêt. Du temple même on a trouvé, outre les soubassements : 1° de beaux fragments de décoration architecturale (têtes de lion, rinceaux); 2° un beau torse nu, provenant d'une métope, excellent travail; 3° deux têtes casquées qui présentent une analogie de style remarquable avec les éphèbes de la *Chasse au sanglier* sur le sarcophage lycien de Sidon; 4° une tête d'Héra (?), de grandeur naturelle, en marbre de Paros où M. W. reconnaît avec raison le caractère « polyclétien »; toutefois, l'impression que donne la photographie n'est pas favorable à la date proposée par le savant archéologue (v<sup>e</sup> siècle); nous verrions plutôt dans cette tête une œuvre du iv<sup>e</sup> siècle, née sous l'influence de l'Héra chryselléphantine de Polyclète. Notons en passant une traduction singulière du célèbre dicton de Polyclète (Plut. *Quaest. conv.* II, 3, 2) *χαλεπώτατον είναι τὸ ἔργον ὅταν ἐν ὄνυχι ὁ πηλὸς γένηται*; M. Waldstein interprète : « When in the clay he comes down to the indication of the nails. » Est-ce bien cela?

P. LE BEAU.

24. G. WEBER. *Dinair, Célènes, Apamée Cibotos*. Besançon, Delagrangue Louys, 1892. In-8°, 47 p.

Étude historique et topographique sur la vieille métropole phrygienne, devenue aujourd'hui un terminus du chemin de fer anatolien. On remer-

ciera surtout M. Weber des deux cartes détaillées qu'il a données de la ville et des environs, ainsi que du plan de la très ancienne église byzantine signalée par Arundell. M. Weber n'est pas seulement très bien informé de visu de la topographie de la région; il connaît aussi à fond la littérature moderne de son sujet. Nous serions même tenté de dire qu'il la connaît trop bien, et qu'il s'approprie trop volontiers les opinions des derniers savants. C'est ainsi qu'à propos des célèbres médailles d'Apamée au type de l'arche de Noé, il adopte la thèse de M. Babelon (*Mélanges numismatiques*, p. 165 suiv.) sur la non-existence d'une tradition phrygienne du déluge. Or cette thèse est infirmée, à notre avis, d'une manière absolue par les textes. Le proverbe *τὰ Ναννάκου κλαῦσαι* cité par Zénobius (c'est-à-dire Didyme) et Étienne de Byzance se trouve déjà chez Hérodas (III, 10) qui écrivait sous Ptolémée Evergète : on ne prétendra pas qu'à cette époque la colonie juive d'Apamée exerçât une telle influence qu'une expression, sortie de son milieu, fût déjà passée en proverbe! Et puis le nom Nannacos n'a rien à faire avec Hénoch ni avec l'*Anunnaki* (?) assyrien; il se rencontre dans les inscriptions de Cos (*Inscriptions of Cos*, nos 10<sup>e</sup> et 160). Enfin il n'y a aucun rapport entre la légende de Nannacos et ce que la Bible rapporte soit d'Hénoch, soit de Noé.

T. R.

25. GEORG WENTZEL. *Die Göttinger Scholien zu Nikanders Alexipharmaka*. (Extrait du t. XXXVIII des *Abhandlungen* de la Société des sciences de Göttingen). Göttingen, Dieterich, 1892. In-4°, 95 p.

Les scolies sur les *Alexipharmaca* de Nicandre ont été publiées pour la dernière fois par Bussemaker, dans

l'édition Didot, qui n'a fait que transcrire et corriger dans quelques cas très rares l'édition de J.-G. Schneider (1798). Les principaux manuscrits de ces scolies paraissent être le *Riccardianus* (R), le *Perizonianus* (P) et le *Gottingensis* (G), ce dernier particulièrement utilisé par Schneider. Une recension complète des scolies du *Gottingensis* a été récemment publiée, d'après les collations de feu E. Abel, par R. Vari (Budapest, 1891). M. Wentzel montre que cette recension est manquée, l'éditeur n'ayant ni bien distingué les scolies de mains différentes, ni su déterminer leur rapport. Les scolies proviennent de deux mains : G1 et G2. G2 appartient à la même classe que R et P; G1 a puisé dans une collection analogue, mais qui avait passé par les mains de Tzetzés. En général G2 n'a fait que compléter les notices de G1 qu'il avait sous les yeux; comme les gloses de G2 occupent l'extrémité de la marge et les interlignes elles sont souvent en mauvais état. M. Wentzel publie les scolies des deux mains sur deux colonnes parallèles; son édition paraît très consciencieuse, mais l'utilité en sera assez restreinte. Peut-être eût-il mieux valu, au lieu de ce travail « provisoire », nous donner tout de suite une édition complète des scolies des *Alexipharmaca*, qui fit pendant à celle des *Theriaca* de Keil (dans l'édition de O. Schneider, 1856; les scolies des *Alexiph.* y sont simplement réimprimées d'après Bussemaker).

Auguste MICHEL.

26. *XENOPHON. Anabase*. Morceaux choisis, par F. Dürnbach. Paris, A. Colin (s. d.). In-12, 294 p.

Les morceaux reproduits dans ce volume représentent environ la moitié de l'*Anabase*; le reste est remplacé par des analyses substantielles. L'introduction, fort développée (69 pages),

analyse dans un style excellent les autres ouvrages de Xénophon et les apprécie avec équité. En parcourant les notes nous avons relevé quelques assertions douteuses. Où M. Dürnbach a-t-il vu que *κάρανος* (le titre de Cyrus) soit un nom perse (p. 76, note 4)? La darique est définie (p. 79) une « monnaie d'or à l'effigie de Darius »; il vaudrait mieux dire : « à l'effigie du roi de Perse ». La grande citation de Mérimée (p. 102) est certainement un joli morceau de français, mais les appréciations historiques y sont bien fantaisistes; M. Dürnbach aurait pu et dû les accompagner de quelques réserves.

T. R.

27. *XENOPHON. The works of Xenophon* translated by H. G. Dakyns in 4 volumes. Vol. II. In-8°, xci-395 p.

Ce volume renferme les cinq derniers livres des *Helléniques* et les petits traités historiques (*Agésilas*, les deux *Constitutions*, les *Revenus*) avec introduction, cartes et index. La traduction m'a paru exacte et d'une lecture facile; çà et là, on est choqué par quelques expressions trop modernes, comme p. 277 (*Const. d'Athènes*, I, 9) « the better class will not suffer crack-brained fellows to sit in council or to speak or vote in Parliament » (λέγειν οὐδὲ ἐκκλησιάζειν). Les notes très concises donnent l'essentiel; mais souvent l'éditeur aurait mieux fait d'expliquer brièvement ce qui a besoin d'explication que de renvoyer à des ouvrages qui ne sont pas à portée de tous les lecteurs.

Auguste MICHEL.

27. *EURIPIDE. Ausgewählte Tragödien* des Euripides. Erstes Bändchen. *Die Bacchen*. Dritte Auflage. Erklärt

von *Ewald Bruhn*. (1) Berlin, Weidmann, 1891. iv et 150 p., petit in-8°.

*The Bacchae* of Euripides, with a revision of the text and a commentary, by *Robert Yelverton Tyrrell*, Litt. D., regius professor of Greek and fellow of Trinity College, Dublin. London, Macmillan, 1892. LXXXII et 159 p. petit format.

M. Bruhn, élève de Wilamowitz-Moellendorf, nous donne une édition des *Bacchantes* qui se distingue avantageusement de la plupart des éditions destinées aux jeunes étudiants. Son commentaire est alerte, vivant, nullement pédantesque. M. Tyrrell, qui avait publié les *Bacchantes* une première fois, il y a plus de vingt ans, admire aujourd'hui ce chef-d'œuvre de la vieillesse d'Euripide, comme il dit lui-même, avec plus de jugement, et nous offre un travail longuement mûri. Il ne connaissait pas celui du jeune éditeur allemand ; mais, comme lui, il veut faciliter, par une Introduction, l'intelligence d'un drame aujourd'hui unique dans la littérature ancienne, et, comme lui, il n'admet pas que le poète ait fait amende honorable vers la fin de sa vie et se soit converti à une espèce d'orthodoxie païenne. Les vues des deux éditeurs sont cependant loin de s'accorder. M. T. estime que les maximes proclamées par le chœur des *Bacchantes* ne diffèrent que par une nuance des sentiments professés par Euripide dans *Hippolyte*, dans *Médée*, dans *Hercule* et ailleurs. A l'entendre le poète philosophe avait toujours combattu le rationalisme des sophistes et s'était efforcé, comme Socrate, d'épurer les croyances populaires en les acceptant. M. Bruhn, au

contraire, se refuse à croire qu'en prêchant ce que nous appellerions la foi du charbonnier, le chœur exprime les convictions religieuses du poète ; il cherche et il trouve en certains passages des réserves et des protestations assez claires pour un lecteur attentif. Nous avons toujours été de ce dernier avis, et nous appelons particulièrement l'attention du lecteur sur l'interprétation des vers 895-896 (p. 23). Sans entrer ici dans une discussion qui demanderait de trop longs développements, nous nous bornons à une seule remarque. Les *Bacchantes* ont été écrites pour le théâtre d'Aigai, pour un public passionnément adonné au culte fanatique de Dionysos : dans un pareil milieu le poète n'avait pas son franc parler comme à Athènes, et il était obligé de mettre une sourdine à l'expression de ses sentiments personnels. Nous ne pensons pas que les vers 284-297, dans lesquels Tirésias sauve un mythe étrange au moyen d'une explication sophistique, soient de la main d'un interpolateur. M. Tyrrell, qui les écarte avec Dindorf, cite cependant et développe lui-même une très juste appréciation de ce morceau par Prof. Jebb. Les vers correspondants de Penthée, 242-246, doivent aussi être maintenus après correction, car ils sont, eux aussi, en mauvais état. Une difficulté peut se lever par la suppression d'une virgule :

Ἐκεῖνος εἶναι φησι Διόνυσον θεόν,  
ἐκεῖνος ἐν μηρῷ ποτ' ἐρρήθηαι Διός  
ὃς ἐκπυροῦται λαμπροῖσι κερκυνίαις.

Le dernier vers contient le sujet de l'infinifitif ἐρρήθηαι. « Il prétend qu'un enfant, en réalité consumé par la foudre, fut cousu dans la cuisse de Zeus. »

Les deux éditeurs n'ont touché au texte qu'avec réserve, sans abuser des conjectures. Au vers 102, ἔργων θεότροπον, pour θεοτρόποι (périphrase de δράκοντας) est une conjecture plau-

(1) Voir un compte rendu plus sommaire de cette édition *Revue*, IV, 410, où le nom de l'éditeur a été imprimé constamment *Braun* au lieu de *Bruhn*.

sible de M. Tyrrell. Au vers 200, οὐδ' ἐνσοφίζομεσθα (οὐδὲν σοφίζομεσθα, vulg.) est une excellente rectification, sans changement matériel, de M. Bruhn. C'est ainsi que les Grecs disent ἐγγε-  
λαῖν, ἐντροφεῖν, ἐνδορίζειν τι. Au vers 530 T. supprime avec raison les mots parasites οἶαν οἶαν ὄργάν, au commencement de l'antistrophe, tandis que B. suppose une lacune peu probable au début de la strophe. Au vers 359 B. conserve la leçon μέμηνας ἤδη καὶ πρὶν ἐξέστης φρενῶν. T. écrit avec Badham, ἐξεστώς. Nous pensons que le devin faisait pressentir le dénouement en disant à Penthée :

ἤδη μέμηνας, καὶ πρὶν ἐκστῆνα φρενῶν.

Au vers 506 la leçon οὐκ οἶσθ' ὅτι ζῆς n'offre pas de sens. Bruhn écrit ὁ χρεῖς, conjecture qui lui a été suggérée par Wilamowitz. On peut aussi penser à ὁ τι χρεῖς (cf. Blass, *Ausf. gr. Gr.*, II, p. 578). Au vers 1157 on peut hésiter entre ὁ ὀπλισμὸν Ἰδῶν (Wil.) et τ' ἐπακτὸν Ἰδῶν (T.) pour τὴν πιστὴν Ἰδῶν. Tout en désapprouvant les conjectures inutiles, on s'étonnera de l'entêtement de l'éditeur anglais à conserver la leçon *πρέπεις δὲ Κάδμου θυγατρῶν μορφή μῆ*, quand *μορφήν* est une correction aussi facile que nécessaire. Pour ce qui est de l'interprétation, M. Tyrrell nous semble parfois trop enclin à expliquer quand même des passages gâtés ou insuffisamment corrigés. En somme, nous engageons les étudiants à consulter les deux éditions; ils trouveront à prendre, et aussi à laisser, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre.

H. W.

28. EDM. COUGNY. *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*. Tome VI (et dernier), par Henri Lebègue. Paris, Renouard, 1892. In-8°, xxiv-269 p.

Ce volume, presque entièrement

dû à M. Cougny, termine la longue et méritoire entreprise de notre regretté collègue, qui a rendu et rendra tant de services aux études d'antiquités nationales. On sait que le premier volume de la collection était consacré aux géographes, les quatre suivants aux historiens; celui-ci comprend les philosophes, les poètes et les « écrivains divers ». Nous ne saisissons pas très bien le principe de cette division. Pourquoi Jamblique n'est-il pas classé parmi les philosophes? Pourquoi Dioscoride et les Géoponiques le sont-ils? Pourquoi Lucien revient-il deux fois, comme philosophe et comme « écrivain divers? » Mieux eût valu évidemment fondre ces deux rubriques en une seule. De même les extraits de Timée et d'Apolodore (p. 169) qui avaient été oubliés au tome II auraient dû être classés dans un Appendice et non pas réunis aux « écrivains divers ». Enfin dans chaque section il eût fallu suivre l'ordre chronologique et ne pas ranger, par exemple, Lucien après les *Géoponiques*! Nous nous permettons aussi de regretter que M. Lebègue, éditeur de ce volume, ait cru devoir « par respect envers son prédécesseur » conserver pour la transcription des noms propres un système qu'il désapprouve et qui, en effet, n'est pas défendable. Il ne s'en est écarté, nous dit-il (p. v), que dans les traductions qu'il a fournies lui-même; de ce nombre est celle de quelques inscriptions de Pergame relatives aux victoires d'Attale (p. 161); M. L. y traduit le *Τολιστοβῆγοι*: du texte par *Tolistobogiens*: c'est précisément un des cas rares où il aurait mieux valu conserver la forme du texte, qui est probablement préférable à celle de Tite-Live. Nous n'insisterons pas sur quelques lacunes (par exemple, les textes des *Macchabées* sur les Galates) ni sur quelques notes, peu au courant de la science (p. 97, note 3; p. 98, note 3, etc.). Nous aimons mieux remercier

M. Lebègue des excellents index qu'il a dressés pour tout l'ouvrage et qui faciliteront singulièrement les recherches. Souhaitons maintenant qu'il se trouve un savant assez dévoué pour consacrer aux *Extraits des auteurs*

*latins concernant les Gaules* un recueil qui serait le pendant de celui-ci, et achève de rendre inutile le 1<sup>er</sup> volume de Dom Bouquet.

T. R.

## ADDENDA & CORRIGENDA

= M. Henri Weil nous propose les corrections suivantes au texte du *Fragment* anonyme sur Alexandre le Grand (*Revue*, V, 320 suiv.) : L. 12 (ὡς ἐπὶ πολὺ τὰς ναῦς ἀνακοπῆναι τὸ ὕδωρ καὶ ἐποκεῖλαι). Lire : ὡς ἐπὶ πολὺ ἀνακοπῆναι τὸ ὕδωρ καὶ τὰς ναῦς ἐποκεῖλαι. — L. 27 (εἰδὼς μὲν καὶ τὸ δόσχηστον τοῦ τόπου, βουλόμενος δὲ δοκεῖν τόπον ἐκλέγεσθαι). Lire : οὐ βουλόμενος. — L. 43 (καὶ διὰ τοῦτο τῷ σπασμῷ κατασχέθη). Les mots διὰ τοῦτο τῷ — article impossible — doivent cacher un adjectif verbal ou un superlatif déterminant σπασμῷ. — L. 75 (ἀκούσας δὲ Ἀλέξανδρος ἠδέσθη ἔφρ). Lire : ἠδέως εἰσέθη. — L. 78 (αὐτῇ περιγ[εγο]νέ)ναι...) N'a pas le sens voulu. Peut-être περι[πλακῆ]ναι. — L. 80 (ταῦ[τα ποιῶν]). Peut-être ταῦ[τα ἀκούσας]. — L. 102 (διαφθειρομένους). Sans doute ἀναιρουμένους.

= Notre ami M. le docteur Otto Schulthess, professeur à Frauenfeld (Suisse), nous signale un intéressant rapprochement entre la formule du *Serment de Chersonèse* (*Revue*, V, 403 suiv.) et un passage du serment des *bouleutes* athéniens, qui n'avait pas été remarqué jusqu'à présent. On lit dans le *Plaidoyer Contre Philon* (*Lysias XXXI*, 31) : Ἐτι δὲ ἐνθυμήθητε ποιῶν ἂν ὑμῖν δοκεῖ οὗτος δρῶν φροντίσαι .... ἢ ποῖα ἂν ἀπόρρητα τηρήσῃ, δεῦδὲ τὰ προσηρμένα ποιῆσαι ἡξίως. M. Schulthess conclut avec raison du contexte que les mots soulignés faisaient partie du serment des *bouleutes* (sur les autres fragments de ce serment, cf. Gilbert, *Griech. Staatsalt.*, 2<sup>e</sup> éd., I, p. 297) et leur compare les l. 25-27 de l'inscription de Chersonèse : Καὶ οὐκ ἐχφερομυθησῶ τῶν ἀπορρήτων οὐθέν κ. τ. λ.



## INSCRIPTIONS D'IASOS

---

Les inscriptions qu'on va lire proviennent de la ville d'Iasos en Carie, d'où elles ont été transportées, en majeure partie au mois de mars 1887, à Constantinople. Les matériaux sur lesquels elles sont gravées, blocs de marbre, piédestaux, tambours de colonnes en calcaire bleuâtre, avaient été utilisés pêle mèle à l'époque byzantine pour la construction ou la restauration d'un mur aujourd'hui en ruines. L'administration ottomane voulait les employer à son tour à la construction de la jetée de Bebek, mais le directeur du Musée impérial, S. Exc: Hamdy Bey, ayant reconnu l'intérêt scientifique de cette cargaison de pierres, la retint dans la cour du musée de Tchimli Kiosk où elle est encore déposée aujourd'hui. Toutefois, un certain nombre de ces blocs, notamment ceux qui renfermaient les inscriptions publiées par M. Hicks d'après des copies de M. Long, semblent avoir disparu depuis cette époque : du moins, je ne les ai pas retrouvés lors de mon dernier voyage à Constantinople (novembre 1890) où j'ai profité de quelques heures de loisir pour prendre copie de toute la collection. Ces copies, prises à la hâte et dans de mauvaises conditions — en partie par une pluie battante — laissaient à désirer ; heureusement, j'ai pu contrôler les textes les plus importants sur des photographies ou des estampages gracieusement communiqués par l'administration du Musée. Je ne regrette même pas les circonstances, indépendantes de ma volonté, qui ont retardé cette publication jusqu'aujourd'hui ; grâce à ce retard, j'ai pu demander et obtenir de M. Joubin, actuellement conservateur du Musée de Constantinople, la collation intégrale de toutes nos inscriptions sur les pierres originales. C'est un service dont je tiens à le remercier une fois de plus et bien vivement.

Les antiquités et les inscriptions d'Iasos ont été déjà l'objet de nombreuses publications auxquelles je renverrai dans la suite de ce travail. Sur l'histoire et la topographie de la ville on consultera surtout les articles de Hicks (*Journal of hellenic studies*, VIII, 1887, p. 83-118) et de Judeich (*Athenische Mittheilungen*, XV, p. 137-155). Quant aux inscriptions on les trouvera dans les recueils suivants : *Corp. inscr. graec.* II, 2671-2690; *Corp. inscr. lat.* III, Supplément (1<sup>er</sup> fascic.), n<sup>os</sup> 7153-4 (p. 1291-2); *Greek inscriptions in the British Museum*, Part. III, sect. 1 (1886), n<sup>os</sup> 420; 440-5; Le Bas et Waddington, *Asie-Mineure*, 5<sup>e</sup> partie, n<sup>os</sup> 251-312 (p. 86 suiv.); Dittenberger, *Sylloge*, n<sup>os</sup> 77, 116 et 399; *Bulletin de correspondance hellénique*, V, 491-506; VIII, 218 suiv.; 454 suiv. (1); XI, 76; 213 suiv.; XIII, 23; XIV, 614; XV, 545-7; *Revue archéologique*, XIII, 23; *Athenische Mittheilungen*, XIV, 107 suiv. (n<sup>os</sup> 59-62); XV, 137 suiv.; *Journal of hellenic studies*, VIII (1887), p. 83-118; IX (1888), p. 338-342; *Classical Review*, 1887, p. 176 et 317; 1889, p. 333; *Μουσείον καὶ βιβλιοθήκη* de l'École évangélique de Smyrne, III, 49; V, 61. Cette liste, où plusieurs numéros font double emploi, n'a pas la prétention d'être complète (2).

#### I. DÉCRETS.

1. Bloc de marbre ébréché à gauche. Bons caractères de l'époque alexandrine. Estampage (3).

.....  
 // ΟΥΜΗΝΟΣΑΦΡΟΔΙΣΙΩ // // // // // // //  
 // ΤΩΙΔΗΜΩΙΕΚΤΗΙΙΣΤΑΜΕΝΟΥΡΟΣΕΙΔΩΝΙΟΣ  
 // ΙΟΥΕΓΕΣΤΑΤΕΙΝΥΜΦΟΔΩΡΟΣΑΡΤΕΜΙΔΩ  
 // ΙΓΕΝΕΓΕΙΔΗΜΗΝΟΔΩΡΟΣΙΑΤΡΟΚΛΕΙΟΥΣ  
 5 // ΚΑΡΝΑΣΣΕΥΣΡΟΛΛΟΙΣΤΩΜΡΟΛ . . ΩΝΧΡΗ  
 // ΜΟΣΓΕΓΕΝΗΤΑΙΕΙΝΑΙΑΥΤΟΝΠΡΟΞΕΝΟΝΤΗ

(1) Je n'ai pas réussi à identifier le renvoi IX, 48 donné par la Table décennale du Bulletin.

(2) J'emploierai les abréviations *C. I. G.*; *Br. Mus.*; Waddington; *B. C. H.*; *Ath. Mitt.*; *Journal*.

(3) Une autre face de ce bloc porte une inscription très mutilée dont on ne voit que quelques mots épars.

// ΛΕΩΣΔΕΔΟΣΘΑΙΔΕΑΥΤΩΙΚΑΙΓΟΛΙΤΕΙΑΝΜΕ  
 // ΧΟΝΤΙΓΑΝΤΩΝΩΝΑΓΚΑΙΟΙΛΟΙΓΟΙΓΟΛΙΤΑΙ  
 // ΤΕΧΩΣΙΝΥΓΑΡΧΕΙΝΔΕΑΥΤΩΙΤΑΥΤΑΚΑΙΤΟ  
 10 // ΕΚΓΟΝΟΙΣΑΥΤΟΥΤΟΔΕΨΗΦΙΣΜΑΑΝΑΓΡΑΨΑ  
 / ΤΟΥΣΝΕΩΓΟΙΑΣΤΟΥΣΕΝΕΣΤΩΤΑΞΕΝΤΗ  
 /// ΡΑΣΤΑΔΙ

*Un blanc de 4 lignes.*

/ ΓΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥΑΓΟΛΛΩΝΟΣΤΟΥΜΕΤΑ  
 /// ΥΣΙΟΝΓΡΑΜΜΑΤΕΩΣΔΕΑΣΤΥΝΟΜΟΥΤΟΥ //

[Ἐπὶ στεφανηφόρου τοῦ δεῖνα  
 τοῦ δεῖνα, γραμματέως δὲ τοῦ δεῖνα...]  
 ..]ου μηνὸς Ἀφροδισιῶ[νος · Ἔδοξεν τῇ βουλῇ  
 καὶ] τῷ δήμῳ, ἕκτη ἰσταμένου, Ποσιδώνιος  
 ...]ίου ἐπεστέται, Νυμφόδωρος Ἄρτεμιδώ-  
 ρου ε]ἴπεν · Ἐπειδὴ Μηνόδωρος Ἰατροκλείους  
 5 Ἄλι]καρνασσέως πολλοῖς τῷμ πολ[ιτ]ῶν χρή-  
 σι]μος γεγένηται, εἶναι αὐτὸν πρόξενον τῆ-  
 ς πό]λεως, δεδῶσθαι δὲ αὐτῷ καὶ πολιτεῖαν με-  
 τέ]χοντι πάντων ὧν ἄγ καὶ οἱ λοιποὶ πολῖται  
 με]τέχουσιν, ὑπάρχειν δὲ αὐτῷ ταῦτα καὶ το-  
 10 ις]ἐκγόνοις αὐτοῦ, τὸ δὲ ψήφισμα ἀναγράψα-  
 ι] τοὺς νεωποίας τοὺς ἐνεστῶτας ἐν τῆ-  
 ι πα]ραστάδι.  
 Ἐπὶ στεφανηφόρου Ἀπόλλωνος τοῦ μετὰ  
 Διον]ύσιον, γραμματέως δὲ Ἀστυνόμου τοῦ...

Décrets de proxénie du style ordinaire; la formule en était déjà connue. Pour l'intitulé des décrets d'Iasos, cf. Swoboda, *Griechische Volksbeschlüsse*, p. 69 suiv., 275 suiv.

L. 1 et 13. Le stéphanéphore comme magistrat éponyme d'Iasos est connu par de nombreux textes. M. Waddington a dressé la liste des éponymes connus (p. 88), auxquels il faut ajouter Πάταικος Σχύλακος et Δημόνικος... au temps de Mausole (*B. C. H.* IV, 497-8) et ceux de nos inscriptions. M. Waddington a remarqué que lorsque le nom du stéphanéphore est donné, on le qualifie simplement de στεφανηφόρος; lorsqu'au contraire il est désigné par la périphrase τοῦ μετὰ τὸν δεῖνα (πρώτου, δευτέρου, etc.), il est appelé στεφανηφόρος

Ἀπόλλωνος (1). Nous verrons, en effet, qu'il y avait à Iasos un autre stéphanéphore, celui d'Artémis Astias (n° 3). M. Waddington croit qu'on recourait à cette périphrase « pour ne pas surcharger la mémoire des habitants d'un trop grand nombre de noms » ; cette explication me paraît peu admissible ; il est plus probable que la stéphanéporie étant une charge fort coûteuse, on ne trouvait pas tous les ans un citoyen de bonne volonté disposé à l'accepter (cp. *infra*, n° 3). Quant à l'explication de M. Hicks (*Journal*, VIII, 99) que, en pareil cas, c'est Apollon lui-même qui fonctionne comme stéphanéphore, il suffira de la signaler. Il ne faudrait pas alléguer à l'appui de ce paradoxe notre n° 4 où Apollon porte l'épithète de στεφανηφόρος.

L. 3. Le mois Aphrodisiôn à Iasos était déjà connu (*Journal*, IX, n° 2). Pour le calendrier d'Iasos, voir *infra*, n° 4.

L. 4. L'assemblée ordinaire des citoyens d'Iasos, par opposition aux ἐκκλησιαὶ σύγκλητοι se tenait toujours le 6 de chaque mois (*C. I. G.* 2673 b. 2674. 2675 b. 2677 b. *B. C. H.*, VIII, 249 ; 453. *Journal*, n° 2-4).

L. 11-12. Les νεωποῖται sont très fréquemment mentionnés dans les décrets d'Iasos ; sur leur rôle d'archivistes, cp. *Journal*, VIII, 105. Le vestibule (παραστάς) où le décret dut être gravé est sans doute celui du Dépôt des archives ; cp. *C. I. G.* 2672 (Dittenberger 116) : ἀναγράψαι δὲ τὸ ψήφισμα ἐν τῇ παραστάδι τῇ πρὸ τοῦ ἀρχείου. Même formule *ib.* 2675 a ; 2677 a. D'autres fois, on trouve simplement εἰς παραστάδα (*C. I. G.* 2673 a).

2. Sur une longue plaque de marbre. Assez bons caractères d'époque alexandrine très effacés. L'estampage ne donne presque rien et M. Joubin n'a pas pu retrouver la pierre.

..... ΛΕΙΣΙΑΣΩ ..... ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ  
 ΤΩΝΠΟΛΕΩΝΑΜΦΟΤΕΡΩΝΔΕΔΟΧΘΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙΔΕΧΕΣΘΑΙ  
 ..... ΤΗΝΘΥΣΙΑΝΚΑΙΤΗΝΑΠΑΡΧΗΝ .....  
 ..... ΟΝΤΑ .....  
 5 . . . . ΜΕΝΑ . . . ΤΟΥΧΙΑ . . . Α . . . Υ . . . .

1. Les trois grandes divinités d'Iasos sont Apollon, Artémis et Zeus Mégistos (*B. C. H.* V, 497). L'Apollônion d'Iasos est mentionné, *Journal*, IX, n° 4 ; les temples d'Artémis et de Zeus, *C. I. G.* 2671.

ΥΣΩΙΚΑΙΕΠΑΙΝΕΣΑΙ, . . . . .  
 . . . . . ΣΤΕΦΑΝΩΔΙΟΝΥΣΙΩΝ . . . . . ΕΥΣΕΒΕΙΑΣΕΝΕΚΕΝ  
 . . . . . ΟΥΣΚΑΙΕΥΝΟΙΑΣΤΗΣ . . . . . ΕΠΑΙΝΕΣΑΙΔΗ . . .  
 . . . ΠΑΡΑΓΕΓΕΝΗΜΕΝΟΥΣΘΕΩΡΟΥΣ . . . . .  
 10 . . . . . ΚΑΙ . . . ΑΥΤΟΥΣ . . . . .  
 . . . . . ΠΑΝΤΩΝΩΝΚΑΙΟΙΑΛΛΟΙ πολίται ου πρόξενοι  
και αναγράφει αὐ ΤΩΝΤΑΟΝΟΜΑΤΑΕΙΣΤΗΝΣτήλην? . . . ΑΑΙΣΑΙΛΥ  
 . . . . . ΑΝΑΛΩΜΑ . . .  
 . . . . . ΤΡ

Décret de proxénie et d'honneurs en faveur de *théores* étrangers. Il est possible qu'il s'agisse d'un décret d'une ville étrangère en l'honneur des *théores* d'Iasos, communiqué à cette dernière cité.

3. Sur les deux grandes faces d'un piédestal de marbre. Je possède des photographies de ces inscriptions.

FACE A.

18 lignes martelées.

. . . . . ΩΝ  
 . . ΟΕΓΜΕΡΟ . . . . . ΜΕΣΚΟΥΤ . . .  
 ΚΕΝΕΠΗΝΓΕΛΤΑΙΔΙΑ . . . . . Π . . .  
 5 ΤΛΩΣΑΙΥΠΟΣΧΟΜΕΝΟΣΔΕΚΑΙΣΤΕΦΑ  
 ΝΗΦΟΡΗΣΕΙΝΤΗΣΠΡΟΚΑΘΗΓΕΜΟΝΟ /  
 ΤΗΣΠΟΛΕΩΣΗΜΩΝΑΡΤΕΜΙΔΟΣΑ /  
 ΤΙΑΔΟΣΜΕΤΑΑΛΛΑΕΤΗΒΒΟΥΛΗΘΕΝΤΟ /  
 ΤΟΥΔΗΜΟΥΤΑΧΕΙΟΝΤΗΣΥΠΟΣΧΕΣΕΩ /  
 ΕΤΕΣΙΝΔΥΣΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΗΣΑΙΑΥΤΟΝ  
 10 ΕΝΜΗΘΕΝΙΒΟΥΛΟΜΕΝΟΣΑΝΤΙΛΕΓΕΙΝΤΗΠ /  
 ΤΡΙΔΙΚΑΙΤΟΥΤΟΥΠΟΣΧΟΜΕΝΟΣΚΑΙΕΚ //  
 ΞΑΜΕΝΟΣΤΟΣΥΝΦΕΡΟΝΤΗΠΟΛΕΙ /  
 ΔΩΚΕΝΥΠΕΡΤΩΝΤΗΣΣΤΕΦΑΝΗΦΟ //  
 ΑΣΑΝΑΛΩΜΑΤΩΝΠΑΝΤΩΝΑΡΓΥΡΙΟΥ  
 15 ΔΗΝΑΡΙΑΠΕΝΤΑΚΙΣΧΕΙΛΙΑΕΦΟΙΣΠΑΣΙΝ  
 ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΑΠΟΔΕΧΟΜΕΝΟΙ  
 ΑΥΤΟΥΤΟΠΕΡΙΤΗΝΠΑΤΡΙΔΑΛΑΜΠΡΟΝ  
 ΚΑΙΦΙΛΟΤΕΙΜΟΝΕΚΡΕΙΝΑΝΤΕΙΜΗΘΗΝΑ /

ΑΥΤΟΝΤΑΙΣΚΑΛΛΙΣΤΑΙΣΚΑΙΜΕΓΙΣΤΑΙΣΤΕ /  
 20 ΜΑΙΣΠΑΣΑΙΣΑΝΑΤΕΘΗΝΑΙΤΕΑΥΤΟΥΚΑΙ  
 ΕΙΚΟΝΑΓΡΑΠΤΗΝΚΑΙΕΙΚΟΝΑΧΑΛΚΗΝΚΑΙ  
 ΑΓΑΛΜΑΜΑΡΜΑΡΙΝΟΝΑΝΙΕΡΩΣΘΑΙΔΕΚΑΙ  
 ΤΑΠΕΝΤΑΚΙΣΧΕΙΛΙΑΔΗΝΑΡΙΑΕΙΣΤΟΤΩΝ  
 ΝΕΩΝΓΥΜΝΑΣΙΟΝΕΦΩΗΠΡΟΣΟΔΟΣΑΥΤΩΝ  
 25 ΑΙΕΙΧΩΡΗΣΕΙΚΑΘΕΚΑΣΤΟΝΕΝΙΑΥΤΟΝΕΙΣΤΟ  
 ΕΛΛΙΟΧΡΕΙΣΤΙΟΝΤΟΥΕΚΤΟΥΜΗΝΟΣ

## FACE B.

(Cassée à droite en haut, martelée à gauche).

ΤΥΧΗ ΑΓΑΘΗ ΔΕΔΟΧΘΑ .

..... ΜΩΤΗΝΜΕΝΣΤΕ ///  
 ..... ΙΚΑΝΙΝΙΩΙΣΥΝΑΛΛΑΣ ///  
 ..... ΤΟΙΣΛΟΙΠΟΙΣΣΤΕΦ ////  
 5 ..... ΗΣΘΑΙΑΥΤΟΝΤΑΙΣΚ ////  
 ... ΜΕΓ ..... ΞΙΜΑΙΣΠΑΣΑΙΣΑΝΑΤΕ ////  
 .. ΑΥΤΩΙΚΑΙΕΙΚΟΝΑΓΡΑΠΤΗΝΚΑΙΕΙΚΟΝΑΧ ////  
 ΚΑΙΑΓΑΛΜΑΜΑΡΜΑΡΙΝΟΝΕΝΟΙΣΑΝΒΟΥΛΗΤΑ /  
 ΤΟΠΟΙΣΙΡΟ . ΗΔΗΜΟΣΙΟΙΣΑΝΙΕΡΩΣΘΑΙΔΕΤΑΤΕ /  
 10 ΤΑΚΙΣΧΕΙΛΙΑΔΗΝΑΡΙΑΙΣΤΟΓΥΜΝΑΣΙΟΝΤΟΝΝΕ  
 ΩΝΕΦΩΗΠΡΟΣΟΔΟΣΑΥΤΩΝΑΝΑΛΩΘΗΣΕΤΑΙ  
 .. ΘΕΚΑΣΤΟΝΕΝΙΑΥΤΟΝΜΗΝΙΕΚΤΩΕΑΝΔΕΤΙΠΛΕ /  
 Ο . ΑΣΗΤΟΥΤΟΧΩΡΗΣΕΙΕΙΣΤΟΛΟΙΠΟΝΕΛΛΙΟΡ  
 ΧΡΕΙΣΤΙΟΝΤΟΥΕΝΙΑΥΤΟΥΕΦΩΕΑΝΠΑΛΙΝΛΙΠΗ  
 15 ΤΕ ... ΣΑΝΤΟΣΠΟΤΕΤΟΥΕΛΛΙΟΥΗΤΙΝΟΖΕΤΕ  
 ΡΑΣΓΕΝΟΜΕΝΗΣΕΤΙΑΣΤΟΥΤΟΠΡΟΣΕΙΣΕΝΕ  
 ΧΘΗΣΕΤΑΙΕΚΤΗΣΛΟΙΠΗΣΠΡΟΣΟΔΟΥΤΩΝΝΕΩΝ <sup>(1)</sup>  
 ΠΡΟΣΤΟΑΝΑΛΙΦΟΝΤΩΕΚΤΩΜΗΝΙΜΗΓΕΝΕΣ  
 ΘΑΙΕΦΩΕΚΤΩΝΔΕΚΑΠΡΩΤΩΝΗΕΙΚΟΣΑΠΡΩΤΩΝ  
 20 ΗΤΩΝΤΟΥΤΟΙΣΟΜΟΙΩΝΕΣΤΑΙΑΙΕΙΕΠΙΜΕΛΗΤΗΣ  
 ΑΥΤΩΝΕΠΙΕΤΗΕΟΣΠΑΡΑΛΑΒΩΝΑΥΤΑΕΓΔΑΝΙΣΕΙΤΟ  
 ΚΟΥΕΠΙΜΗΝΙΕΚΑΣΤΩΩΣΤΩΝΕΚΑΤΟΝΔΗΝΑΡΙΩΝ  
 ΑΣΣΑΡΙΩΝΣΤΕΡΕΩΝΔΕΚΑΒΚΑΙΤΟΝΚΑΤΕΝΙΑΥ

(1) Le N rajouté au-dessus.

ΤΟΝΓΕΙΝΟΜΕΝΟΝΟΤΚΟΝΔΩΣΕΙΑΙΕΙΤΟΥΠΑ  
 25 ΡΕΛΘΟΝΤΟΣΕΝΙΑΥΤΟΥΜΗΝΙΠΡΩΤΩΣΕΒΑΣΤΗ  
 ΤΟΙΣΔΙΟΙΚΗΤΑΙΣΤΩΝΝΕΩΝΟΙΤΙΝΕΣΑΝΑΛΩ  
 ΣΟΥΣΙΝΤΟΝΤΟΚΟΝΕΙΣΤΟΑΛΙΜΜΑΤΟΥΕΚΤΟΥ  
 ΜΗΝΟΣΠΡΟΑΓΟΡΑΖΟΝΤΕΣΤΟΕΛΑΙΟΝΕΦΛΟΥ  
 ΔΕΝΙΕΞΕΣΤΑΙΑΡΧΟΝΤΙΟΥΔΕΕΤΕΡΩΟΥΔΕΝΙΜΕ  
 30 ΤΑΔΙΑΤΑΞΙΑΙΕΤΕΡΟΝΤΙΠΕΡΙΤΟΥΤΩΝΤΩΝΠΕΝΤΑ  
 ΚΙΣΧΕΙΛΙΩΝΔΗΝΑΡΙΩΝΗΤΗΣΠΡΟΣΟΔΟΥΑΥΤΩΝ  
 ΕΚΤΟΣΕΑΝΜΗΧΩΡΙΩΝΑΓΟΡΑΣΘΗΣΟΜΕΝΩΝΟΙΣ  
 ΝΕΟΙΣΔΕΗΣΗΚΑΙΤΟΥΤΟΤΟΑΡΓΥΡΙΟΝΕΙΣΤΗΝΤΕΙ  
 ΜΗΝΤΩΝΑΓΟΡΑΣΘΗΣΟΜΕΝΩΝΑΓΡΩΝΧΩΡΗΣΑΙ  
 35 ΕΦΩΚΑΙΟΥΤΩΣΜΕΝΕΙΗΠΡΟΣΟΔΟΣΑΙΕΙΕΙΣΤΟΑΛΙΜΑ  
 ΤΩΝΝΕΩΝΚΑΘΟΤΙΠΡΟΓΕΓΡΑΠΤΑΙΕΠΙΟΥΠΕΝΑΝΤΙ  
 ΟΝΤΟΥΤΟΙΣΠΟΙΗΣΑΣΤΙΑΠΟΔΟΣΕΙΕΙΣΤΟΝΤΟΥΚΥ  
 ΡΙΟΥΚΑΙΣΑΡΟΣΦΙΣΚΟΝΔΗΝΑΡΙΑΠΕΝΤΑΚΙΣΧΕΙΛΙΑ  
 ΚΑΙΟΥΔΕΝΕΛΑΣΣΟΝΕΣΤΑΙΤΟΜΕΤΑΔΙΑΤΑΓΕΝΑΚΥΡΟΝ  
 40 ΚΑΙΜΕΝΕΙΤΑΠΕΝΤΑΚΙΣΧΕΙΛΙΑΔΗΝΑΡΙΑΚΑΙΗΠΡΟΣΟΔΟΣ  
 ΑΥΤΩΝΤΟΙΣΝΕΟΙΣΚΑΘΟΤΙΠΡΟΓΕΓΡΑΠΤΑΙΕΓΡΑΦΗΔΙΑΤΩΝ  
 ΛΑΧΟΝΤΩΝΔΟΓΜΑΤΟΓΡΑΦΩΝΑΛΕΞΑΝΔΡΟΤΟΥΓΆΛΕΞΑΝ

(*Sur la moulure du socle*).

ΔΡΥ<sup>(1)</sup>ΕΙΡΗΝΑ . ΟΥΤΟΥΕΡΜΟΓΕΝΟΥΣΕΡΜΩΝΑΚΤΟΣΤΟΥ Α

FACE A.

(18 lignes).

.....  
 ..... ιων  
 ... τοεγμερο ..... μεσκούτ . . . .  
 κεν ἐπήνγεται δια. . . . . π . . . .  
 τλωσαι ὑποσχόμενος δὲ καὶ στεφανο-  
 5 νηφορήσειν τῆς προκαθηγεμόνο[ς  
 τῆς πόλεως ἡμῶν Ἀρτέμιδος Ἄ[σ-  
 τιάδος μετὰ ἄλλα ἔτη β', βουληθέντο[ς  
 τοῦ δήμου τάχειον τῆς ὑποσχέσεω[ς  
 ἔτεσιν δυοὶ στεφανηφορήσαι αὐτόν,  
 10 ἐν μηθελὶ βουλόμενος ἀντιλέγειν τῇ π[α-

(1) Sic; l'O manque sur la pierre.

τριδι καὶ τοῦτο ὑποσχόμενος καὶ ἐκ[δε-  
 ξόμενος τὸ σύνφερον τῇ πόλει [ἔ-  
 δωκεν ὑπὲρ τῶν στεφανηφο[ρί-  
 15 ας ἀναλωμάτων πάντων ἀργυρίου  
 δηνάρια πεντακισχέλια, ἐφ' οἷς πᾶσιν  
 ἡ βουλή καὶ ὁ δῆμος, ἀποδεχόμενοι  
 αὐτοῦ τὸ περὶ τὴν πατρίδα λαμπρὸν  
 καὶ φιλότειμον, ἔκρειναν τειμηθῆνα[ι  
 20 αὐτὸν ταῖς καλλίσταις καὶ μεγίσταις τε[ι-  
 μαῖς πάσαις ἀνατεθῆναί τε αὐτοῦ καὶ  
 εἰκόνα γραπτὴν καὶ εἰκόνα χαλκῆν καὶ  
 ἄγαλμα μαρμάρινον, ἀνιερωῖσθαι δὲ καὶ  
 τὰ πεντακισχέλια δηνάρια εἰς τὸ τῶν  
 νέων γυμνάσιον, ἐφ' ᾧ ἡ πρόσδοδος αὐτῶν  
 25 αἰεὶ χωρήσει καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν εἰς τὸ  
 ἔλαιοχρεῖσιον τοῦ ἔκτου μηνός.

## FACE B.

Τύχηι ἀγαθῆι δεδόχθα[ι.  
 Ἔδοξεν τῷ δή[μῳ τὴν μὲν στε[φανη-  
 φορίαν . . . . .]: Κανινίωι συναλλάσ[σειν ?  
 . . . . . τοῖς λοιποῖς στεφ[ανηφόροις  
 7 . . . . . τετιμ]ῆσθαι αὐτὸν ταῖς κ[αλλίσταις  
 καὶ] μεγ [ίσταις] τειμαῖς πάσαις ἀνατε[θῆναι  
 δὲ] αὐτῷ καὶ εἰκόνα γραπτὴν καὶ εἰκόνα χ[αλκῆν  
 καὶ ἄγαλμα μαρμάρινον ἐν οἷς ἂν βούλητα[ι  
 10 τόποις ἱρο[ῖς] ἢ δημοσίοις, ἀνιερωῖσθαι δὲ τὰ πε[ν-  
 τακισχέλια δηνάρια (εἰ)ς τὸ γυμνάσιον τῶν νέ-  
 ων, ἐφ' ᾧ ἡ πρόσδοδος αὐτῶν ἀναλωθή[σεται  
 κα]θ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν μηνί ἕκτω, ἐὰν δέ τι πλε[ι-  
 ο[ν]άσῃ, τοῦτο χωρήσει εἰς τὸ λοιπὸν ἔλαιο-  
 χρεῖσιον τοῦ ἐνιαυτοῦ, ἐφ' ᾧ ἐὰν πάλιν λίπη  
 15 τε . . . σαντός ποτε τοῦ ἐλαίου ἢ τινος ἐτέ-  
 ρας γενομένης ἐτίας (= αἰτίας) τοῦτο προσεισενε-  
 χθήσεται ἐκ τῆς λοιπῆς προσόδου τῶν νέων  
 πρὸς τὸ ἀνά[λ(ε)ι]φον τῷ ἕκτῳ μηνί μὴ γενέσ-  
 θαι, ἐφ' ᾧ ἐκ τῶν δεκαπρώτων ἢ εἰκοσαπρώτων



- 20 ἡ τῶν τούτοις ὁμοίων ἔσται αἰεὶ ἐπιμελητῆς  
αὐτῶν ἐπὶ ἔτη ε', ὅς παραλαβὼν αὐτὰ ἐγδανίσει τό-  
κου ἐπὶ μηνὶ ἐκάστῳ ὡς τῶν ἐκατὸν δηναρίων  
ἄσσαρίων στερεῶν δέκα β', καὶ τὸν κατ' ἑνιαυ-  
τὸν γεινόμενον τόκον δώσει αἰεὶ τοῦ πα-  
25 ρελθόντος ἑνιαυτοῦ, μηνὶ πρώτῳ, σεβαστῇ,  
τοῖς διοικηταῖς τῶν νέων ὅτινες ἀναλώ-  
σουσιν τὸν τόκον εἰς τὸ ἄλ(ε)ιμμα τοῦ ἔκτου  
μηνὸς προαγοράζοντες τὸ ἔλαιον, ἐφ' ᾧ οὐ-  
δενὶ ἐξέσται ἄρχοντι οὐδὲ ἐτέρῳ οὐδενὶ με-  
30 ταδιατάξαι ἕτερόν τι περὶ τούτων τῶν πεντα-  
κισχειλίων δηναρίων ἢ τῆς προσόδου αὐτῶν,  
ἐκτὸς ἐὰν μὴ χωρίων ἀγορασθησομένων τοῖς  
νέοις δεῆσι καὶ τοῦτο τὸ ἀργύριον εἰς τὴν τει-  
μὴν τῶν ἀγορασθησομένων ἀγρῶν χωρηῖται,  
35 ἐφ' ᾧ καὶ οὕτως μένει ἡ πρόσοδος αἰεὶ εἰς τὸ ἄλ(ε)ιμ(μ)α  
τῶν νέων καθότι προγέγραπται, ἐπεὶ ὁ ὑπεναντι-  
ὸν τούτοις ποιήσας τι ἀποδώσει εἰς τὸν τοῦ κυ-  
ρίου Καίσαρος φίσκον δηνάρια πεντακισχέλια  
καὶ οὐδὲν ἔλασσον ἔσται τὸ μεταδιαταγὴν ἄκυρον  
40 καὶ μένει τὰ πεντακισχέλια δηνάρια καὶ ἡ πρόσοδος  
αὐτῶν τοῖς νέοις καθότι προγέγραπται. Ἐγρᾶφη διὰ τῶν  
λαχόντων δογματογράφων Ἀλεξάνδρου(υ) τοῦ γ' Ἀλεξάν-  
δρου(ου), Εἰρηνα[ί]ου τοῦ Ἐρμωμένου, Ἐρμώνακτος τοῦ β'.

Avant de commenter cette importante inscription, je crois utile de grouper ici les principaux renseignements que nous fournis-  
sent nos textes sur l'organisation, à peu près ignorée jusqu'à pré-  
sent, des gymnases d'Iasos (1). Ces gymnases étaient au nombre  
de quatre (n° 9), dont trois sont expressément attribués aux

(1) M. Collignon ne connaissait encore ni l'existence de l'éphébie à Iasos, ni celle d'un collège de νέοι (*Quid de collegiis ephorum*, etc., 1877; *Les collèges de νέοι* dans *Annales de la Faculté de Bordeaux*, II, 135 suiv.) Il en est de même de O. Liermann, dont je citerai plusieurs fois la dissertation instructive, mais mal composée, intitulée *Analecta epigraphica et agonistica* (*Diss. Phil. Halenses*, X, 1889, p. 1 suiv.), où, à propos des inscriptions d'Aphrodisias, on trouve bon nombre de renseignements sur les institutions gymnastiques de l'Asie mineure en général.

éphèbes (ἔφηβοι), aux jeunes hommes (νέοι) et aux hommes âgés (πρεσβύτεροι); le quatrième est, sans doute, celui des enfants (παῖδες). Il faut bien se garder de confondre les πρεσβύτεροι, qui sont un groupe de citoyens, avec la γερουσία, qui est un sénat distinct de la βουλή et ayant des attributions surtout honorifiques (1). Le gymnase des enfants était dirigé par un παιδονόμος annuellement élu par le peuple et qui pouvait être un affranchi (n° 16); les autres avaient pour chef chacun un gymnasiarque annuel, probablement électif. On pouvait être deux fois de suite gymnasiarque du même gymnase (n° 38), quoique le fait paraisse avoir été assez rare. On pouvait aussi être successivement gymnasiarque de deux collèges, par exemple des νέοι et des πρεσβύτεροι (n° 32), ou même des quatre collèges, comme le personnage qualifié de γυμνασιάρχισαντα τῶν τεσσάρων γυμνασίων (n° 9). Cette expression est assez embarrassante si l'on admet que le gymnase des enfants avait pour chef le pédonome; peut-être un gymnasiarque lui était-il adjoint? Notons encore que le gymnasiarque du collège des éphèbes est le gymnasiarque par excellence et qu'il est toujours qualifié de gymnasiarque tout court; ce privilège s'explique par l'importance de ses fonctions éducatrices.

En principe, chaque collègue n'a qu'un gymnasiarque à la fois; exceptionnellement on en trouve deux, mais ce sont alors deux proches parents, le père et le fils (n° 15) ou deux frères (n° 41). A côté du gymnasiarque, dans le collège des éphèbes, figure l'éphébarque: il y en a tantôt un (n° 33, 39), tantôt deux (n° 40, 41). L'éphébarchie est plutôt un titre honorifique qu'une fonction; elle correspond au titre de *princeps juventutis* à Rome (2). On la trouve souvent conférée aux fils d'un gymnasiarque (n° 14, 39, 40, 41), ou d'un citoyen distingué, parfois à un simple enfant, qui n'a certainement pas l'âge requis pour l'éphébie (n° 25, 40, 41). L'éphébie est assez nombreuse pour une ville de second ordre comme Iasos: on trouve une fois quarante-un noms (n° 42). Elle ne durait qu'un an et il ne paraît pas qu'un âge strictement déter-

(1) Le catalogue des γερουσίαι connues est donné par Menadier, *Qua conditione Ephesii*, etc. (1880), p. 59, note 200. La confusion entre la γερουσία et les πρεσβύτεροι est faite, par exemple, B. C. H. XII, 244.

(2) Arrien, *Diss. Epict.*, III, 7, 19; inscr. de Sestos chez Dittenberger, n. 246, l. 12.

miné fût requis pour y entrer; car on rencontre souvent deux frères sur un même catalogue (n<sup>o</sup> 38, 41) et l'on ne peut admettre qu'il s'agisse toujours de jumeaux.

Les collèges des *νέοι* et des *πρεσβύτεροι* ont des commissions annuelles d'administrateurs, *διοικηταί*, élus par le collège (n<sup>o</sup> 6, 7) et chargés de la gestion de leurs biens : immeubles et capitaux placés (n<sup>o</sup> 3, 4). Il existait des fondations, dues à la libéralité de particuliers, destinées à subvenir aux dépenses des collèges et notamment à la plus grosse de toutes, la fourniture d'huile pour les exercices de la palestre (n<sup>o</sup> 9-12). On vient de voir que parfois un épimélète spécial, élu par le peuple, était chargé de la gestion de ces fondations. Les collèges tenaient des assemblées et rendaient des décrets honorifiques à l'instar de la cité (n<sup>o</sup> 6); mais ils n'avaient pas le droit d'ester en justice sans l'autorisation préalable du peuple et du sénat (n<sup>o</sup> 4).

Les gymnases des *νέοι* et des *πρεσβύτεροι* paraissent avoir été exclusivement consacrés aux exercices gymnastiques; il n'en est pas de même des gymnases des *παῖδες* et des *ἑφηβοί* qui étaient des établissements d'éducation proprement dite. A côté de l'instruction, *παιδεία*, des enfants, le pédonome s'occupait de leur éducation morale, *ἀγωγή* (n<sup>o</sup> 3); il encourageait leur zèle par des concours, *ἀγῶνες*, et le récompensait par des prix, *ἀθλα*, et des spectacles, *θεωροίαι*, dont il supportait parfois la dépense (n<sup>o</sup> 5). La citharédie et les discours d'apparat faisaient partie du programme des études (n<sup>o</sup> 25, 26).

Passons maintenant au commentaire de notre inscription. Un citoyen dont le *cognomen* seul s'est conservé, Caninius (B, 3), avait exercé brillamment les fonctions de stéphanéphore — sans doute d'Apollon (magistrature éponyme) — et s'était engagé en outre à accepter, dans le délai de deux ans, les fonctions de stéphanéphore d'Artémis Astias (1) (A, 4-7). Cependant, sur l'insistance de ses concitoyens, il consentit à réduire ce délai et, dans son dévouement aux intérêts de la ville, il fit don à celle-ci d'une somme d'argent de 5,000 deniers, pour subvenir aux dépenses de la *stéphanéphorie* (l. 8-15). En reconnaissance de ces services, le

(1) On pouvait même être deux fois stéphanéphore éponyme (Waddington, n<sup>o</sup> 270, 297, etc.).

peuple et le sénat ont décidé de lui décerner les plus grands honneurs, de lui ériger des images en peinture, en bronze et en marbre, et enfin de consacrer les 5,000 deniers au profit du gymnase des νέοι, les revenus de cette somme devant à perpétuité servir aux fournitures d'huile pour le gymnase pendant le sixième mois de l'année (l. 16-26). Le document B contient d'abord le libellé du décret voté en l'honneur de Caninius en reproduisant à peu près textuellement les termes du document A (l. 1-9). Viennent ensuite des dispositions complémentaires de détail. Si les intérêts des 5,000 deniers excèdent les besoins du gymnase pendant le sixième mois, le surplus sera employé aux fournitures d'huile pour le reste de l'année; si au contraire il y a un déficit, il sera comblé à l'aide des autres revenus du gymnase (l. 10-18). Un *épinélète* spécial, élu pour cinq ans et choisi parmi les δεκάπρωτοι, εικοσάπρωτοι ou citoyens de même cens, sera préposé à l'administration de ce capital. Il devra le placer au taux de 12 as par 100 deniers par mois (c'est-à-dire, puisque le denier contenait 16 as, à 9 0/0 par an). Le premier jour du premier mois de l'année, il versera les intérêts produits pendant l'année écoulée aux administrateurs du collège des νέοι et ceux-ci procéderont aussitôt d'avance à l'achat de l'huile nécessaire pour le sixième mois (l. 19-28). Défense à qui que ce soit, magistrat ou particulier, de proposer un autre emploi de ces 5,000 deniers ou de leurs intérêts, si ce n'est pour parfaire le prix de biens fonds acquis par le collège (l. 29-34). Quiconque contreviendra à ces dispositions sera frappé d'une amende de 5,000 deniers au profit du fisc impérial, et les mesures proposées contrairement au décret seront frappées de nullité (l. 35-41).

Notre inscription appartient à une classe de documents déjà nombreuse qui ont pour sujet des libéralités faites par des particuliers ou des cités au profit des gymnases, notamment en vue des fournitures d'huile qui constituaient la grande dépense de ces établissements(1). On voit que dans une ville, après tout de second ordre, comme Iasos, la dépense afférente à cet article représen-

(1) Le mot *ἐλαιοχρίστιον*, qui manque dans les dictionnaires, s'est déjà rencontré, par exemple dans un catalogue de souscripteurs à Paphos (JHS. IX, 225, suiv., n° 15) : οἱ ἐπηγγελημένοι εἰς τὸ ἐλαιοχρίστιον.

lait, pour un seul des quatre gymnases, une somme mensuelle de 450 deniers, soit 5,400 deniers par an.

A, l. 5-7. Artémis Astias est une divinité particulière à Iasos, connue par un fragment de Polybe (XVI, 12) (1) qui raconte que la statue de la déesse, quoique exposée en plein air, ne recevait jamais ni pluie ni neige. Le nom de la déesse s'est déjà rencontré plusieurs fois dans les inscriptions d'Iasos (*C. I. G.* 2683 = Waddington, n° 300; *Ath. Mitt.* XIV, 108, n° 62; cf. *Journal*, VIII, 114). La plus intéressante, l'une des quatre transportées à Constantinople que je n'ai pas retrouvées, est un décret en l'honneur d'Hiéroclès, fils d'Argæos, grand prêtre des Empereurs, stéphanéphore et prêtre τῆς προκαθηγεμόνης τῆς πόλεως Ἀρτέμιδος Ἀστιάδος (*Journal*, IX, n° 1, d'après les notes de Long). C'est, on le voit, exactement la formule de notre texte. M. Hicks rappelle à ce propos qu'à Phasélis Athéna était adorée sous le titre semblable de προκαθηγέτις (*C. I. G.* 4332).

L. 26. Τοῦ ἕκτου μηνός. On ne doit pas conclure de cette manière de parler que le sixième mois ne portait pas de nom spécial. Même observation pour μηνὶ πρώτῳ (B, 25).

B, l. 19. Ἐκ τῶν δεκαπρώτων ἢ εἰκοσαπρώτων. Les εἰκοσαπρώτοι se sont déjà rencontrés à Phasélis (*C. I. G.* 4332; *B. C. H.* XVI, p. 443, n° 93); le nom, qui manque dans Pape, a été recueilli dans le lexique de Koumanoudis. Ils figurent sous le nom de *icosaproti* dans le Digeste (L. 18 § 26, Dig. *De muner et honor.* 50, 4). De même que les δεκάπρωτοι, qui sont nommés fréquemment, ce sont des citoyens choisis sans doute par la boulè locale parmi les plus forts contribuables et qui répondent sur leurs biens personnels de la rentrée exacte des impôts (2).

L. 25. Μηνὶ πρώτῳ, σεβαστῇ. Il semble bien résulter du contexte que Σεβαστῇ est le nom du premier jour de l'année. Effectivement nous savons que les Grecs d'Asie, par un décret rendu entre les années 10 et 1 av. J.-C. et dont les fragments se sont retrouvés à Eumeneia (*C. I. G.* 3902 b) et à Apamée (*C. I. G.* 3957; *Ath. Mitt.* XVI, 236), avaient adopté l'année solaire et fixé son origine

(1) On lisait Ἐστιάς. Dans la dernière édition du dictionnaire de Pape on lit : Ἐστιάς v. Ἀστιάς; mais l'article Ἀστιάς manque.

(2) Voir Humbert, art. *Decemprimi* dans le *Dictionnaire des antiquités*, et Marquardt, *Organisation de l'empire romain* (tr. fr., I, 315).

au jour de naissance d'Auguste, *a. d. IX Kal. Oct.* (23 septembre 63 av. J.-C.); ce jour avait l'avantage de coïncider à peu près avec l'équinoxe d'automne, point de départ de l'année luni-solaire macédonienne. Ainsi s'explique le nom Σεβαστή pour le jour de l'an (1).

L. 29. Ἀρχοντι. Ce mot est pris ici dans le sens général de magistrat et non pas dans le sens étroit d'archonte comme dans *C. I. G.* 2679 et *B. C. H.* V, 497.

L. 42. Les δογματογράφοι sont les secrétaires chargés de la rédaction des décrets; on les a déjà rencontrés à Amyclées (*Ath. Mitt.* III, 164 = Dittenberger, n° 306), à Mitylène (Collitz, n. 238), à Assos (*Papers of the american school*, I, 55), à Æzani (*C. I. G.* 3858). Il est remarquable que, dans toutes ces localités, comme à Iasos, leur nombre est de trois (2).

4. Sur un tambour couché. Assez bons caractères : Γ, Ψ.

ΨΗΦΙΣΜΑΤΩΝ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΩΝ ΥΓΕ /  
 ΧΡΗΜΑΤΩΝ ΕΠΙΣΤΕΦΑΝΗ ΦΟΡΟΥ ΕΚΑ / / /  
 ΤΟΥ ΧΡΥΣΑ ΟΡΟΣ ΜΗΝΟΣ ΑΛΛΗΘΙΩΝΟΣ  
 ΥΠΕΡΩΝΟΙ ΓΡΕΣΒΥΤΕΡΟΙ ΓΡΟΕ ΓΡΑΨΑΝΤΟ  
 5 ΕΔΟΞΕΝ ΤΗ ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ ΤΩ ΙΔΗΜΩ ΙΕΚ / / / /  
 ΜΕΝΟΥ ΛΕΟΝΤΙΑ ΔΗΣ ΔΗΜΕΟΥ ΕΓΕΣ / / /  
 ΠΡΥΤΑΝΕΩΝ ΓΝΩΜΗ ΠΕΡΙ ΩΝ ΕΓΗΘΟΝΟΙ . . .  
 ΒΥΤΕΡΟΙ ΔΙΑ ΤΟΥ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΥ ΧΡΥΣΙΓΓΟΥ  
 ΤΟΥ ΑΓΟΛΛΩΝΙΟΥ ΙΝΑ ΕΑΝ ΔΟΞΗ ΤΗ ΒΟΥΛΗ  
 10 ΚΑΙ ΤΩ ΙΔΗΜΩ ΙΕ ΠΙΧΩΡΗΘΗ ΑΥΤΟΙΣ ΠΟΕΙΣΘΑΙ  
 ΠΡΑΞΕΙΣ ΤΩΝ ΥΓΑΡΧΟΝΤΩΝ ΑΥΤΟΙΣ ΚΟΙΝΩΝ ΧΡΗ  
 ΜΑΤΩΝ ΚΑΤΑ ΤΩΝ ΧΙΡΙΣΑΝΤΟ ΤΩΝ ΤΙΑΥΤΟΙΣ ΚΑΙ  
 ΜΗ ΑΓΟΔΟΝΤΩΝ ΕΝ ΤΟΙΣ ΚΑΘΗΚΟΥΣΙΝ ΧΡΟΝΟΙΣ //  
 ΘΟΤΙΚΑΙ ΤΟΙΣ ΝΕΟΙΣ ΣΥΝ ΚΕΧΩΡΗΤΑΙ ΥΠΟ ΤΗΣ ΒΟΥ  
 15 ΛΗΣ ΚΑΙ ΤΟΥ ΔΗΜΟΥ ΓΑΡ ΑΛΛΑ ΜΒΑΝΟΝΤΟΣ ΤΟΥ ΓΡΑΜ  
 ΜΑΤΕΩΣ ΤΗΣ ΒΟΥΛΗΣ ΓΑΡ ΑΤΩΝ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΩΝ  
 ΤΑΣ ΑΓΟΓΡΑΦΑΣ ΚΑΤΑ ΤΟ ΘΑΛΙΕΥΚΤΟΥ ΔΙΟΡΘΩΜΑ  
 ΚΑΤΑ ΤΩΝ ΜΗ ΑΠΟΔΟΝΤΩΝ Η ΤΩΝ ΚΛΗΡΟΝΟΜΩΝ ΑΥΤΩΝ  
 ΔΕ ΔΟΧΘΑΙ ΤΗ ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ ΤΩ ΙΔΗΜΩ ΙΔΙΟΙΚΕΙΣΘΑΙ  
 20 ΚΑΘΟΤΙ ΕΝ ΤΗ ΦΟΔΩ ΓΕ ΓΡΑΓΤΑΙ

(1) M. Ramsay me signale à ce sujet une inscription pergaménienne publiée par Lightfoot, *Ignatius and Polycarp* (2<sup>e</sup> éd.), I, 687; malheureusement je n'ai pas pu voir cette réédition.

(2) Swoboda, *Griechische Volksbeschlüsse*, p. 214.

Ψήφισμα τῶν πρεσβυτέρων ὑπέ[ρ]  
 χρημάτων, ἐπὶ στεφανηφόρου Ἑκα[ταίου]  
 τοῦ Χρυσάρορος, μηνὸς Ἀθηθῶνος ·  
 ὑπὲρ ὧν οἱ πρεσβύτεροι προσεγράψαντο ·  
 5 ἔδοξεν τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ ἐκ[τῆ] ἴστα-  
 μένου, Λεοντιάδης Δημέου ἐπεσ[τάται],  
 πρυτάνεων γνώμη · Περὶ ὧν ἐπῆλθον οἱ [πρεσ-]  
 βύτεροι διὰ τοῦ γυμνασιάρχου Χρυσίππου  
 τοῦ Ἀπολλωνίου, Ἴνα, ἐὰν δόξῃ τῇ βουλῇ  
 10 καὶ τῷ δήμῳ, ἐπιχωρηθῇ αὐτοῖς πο(ι)εῖσθαι  
 πράξεις τῶν ὑπαρχόντων αὐτοῖς κοινῶν χρη-  
 μάτων κατὰ τῶν χ(ε)ρισάν<το>των τι αὐτοῖς καὶ  
 μὴ ἀποδόντων ἐν τοῖς καθήκουσιν χρόνοις, [κα-]  
 θότι καὶ τοῖς νέοις συνεχώρηται ὑπὸ τῆς βου-  
 15 λῆς καὶ τοῦ δήμου, παραλαμβάνοντος τοῦ γραμ-  
 ματέως τῆς βουλῆς παρὰ τῶν πρεσβυτέρων  
 τὰς ἀπογραφὰς κατὰ τὸ Θαλιεύκτου διόρθωμα  
 κατὰ τῶν μὴ ἀποδόντων ἢ τῶν κληρονόμων αὐτῶν ·  
 δεδόχθαι τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ διοικεῖσθαι  
 20 καθότι ἐν τῇ ἐφόδῳ γέγραπται.

Décret du sénat et du peuple rendu à la demande des πρεσβύτεροι pour les autoriser à poursuivre en justice le recouvrement des sommes ou biens qui ont été détournés de leur patrimoine.

L. 1 suiv. L'expression ψήφισμα τῶν πρεσβυτέρων est prise ici dans le sens où nous disons « le décret de Mirabeau », « la loi Falloux ». En réalité, les πρεσβύτεροι, par l'organe de leur gymnasiarque, ont simplement introduit la proposition, προσεγράψαντο; cette dernière expression est nouvelle à Iasos; ordinairement, on trouve ἐπῆλθον comme à la ligne 7. (*Journal*, VIII, 116; *B. C. H.*, XI, 76; XIII, 23 etc.). En revanche, la formule πρυτάνεων γνώμη s'est déjà rencontrée fréquemment. Ces prytanes, qui sont le bureau de la boulè, étaient au nombre de six, quoiqu'une inscription (*C. I. G.* 2677 b) n'en compte que cinq.

L. 2. Le stéphanéphore Ἑκαταῖος Χρυσάρορος (*sic*) était déjà connu par l'inscription 292 de Waddington.

L. 3. Μηνὸς Ἀθηθῶνος. Le nom de ce mois est nouveau et vient s'ajouter à la liste des mois déjà connus du calendrier d'Ia-

sos (1) : Ἄδωνιῶν (*Journal*, IX, 342, n° 4), Ἄπατουριῶν, Ἄφροδισιῶν, Γηφοριῶν, Ἐλαφηβολιῶν, Ποσιδεῶν (*B. C. H.*, XIII, 25). En y ajoutant le mois Φυλλιῶν que nous rencontrons plus bas (n° 7), on voit que nous possédons maintenant les noms de huit mois sur douze de ce calendrier. Le nom Ἀθηθιῶν est inédit et singulier; je crois cependant la lecture certaine.

L. 15. Παραλαμβάνοντος τοῦ γραμματέως τῆς βουλῆς, etc. Ce secrétaire est probablement identique au γραμματεὺς tout court qui est souvent mentionné dans les décrets d'Iasos; il fonctionnait sans doute à la fois pour le sénat et le peuple.

L. 17. Τὰς ἀπογραφὰς κατὰ τὸ θαλιεύκτου διόρθωμα, etc. Le mot ἀπογραφή paraît être pris ici dans le sens technique d'assignation en vue d'une confiscation (2). Ces assignations ont été rédigées d'après le relevé ou apurement (διόρθωμα) (3) de Thaliectos, sans doute l'agent financier du collège des πρεσβύτεροι. Elles sont dirigées contre les détenteurs ou contre leurs héritiers.

5. Inscription déjà publiée assez imparfaitement par M. Contoleon (*Bull. corr. hell.*, XI, 217, n° 9). Elle est gravée sur un tambour brisé à la partie supérieure

[Γαίου Ἰουλίου Καπίτωνος παιδονόμου

Ἔδοξ[εν τῷ δήμ]ῳ ἐν ἀρχαιρεσίαις

— — —

Ἐπεὶ Γάιος Ἰούλιος Καπίτων παιδονομήσας  
καὶ προνοήσας τῆς τῶν παίδων ἀγωγῆς καὶ  
5 παιδείας κατὰ τὸ κάλλιστον ἐπετέλεσεν,  
καὶ ἀγῶνας διδοὺς αὐτοῖς καὶ ἄθλα, πάντα τε  
φιλοτειμότερα ἐποίησεν ἐπέδωκέν τε καὶ  
θεωρίας, ὃ τε δῆμος ἐπὶ τῇ τοῦ ἀνδρὸς φιλοτει-  
μία προσεφώνησεν τειμηθῆναι αὐτὸν ταῖς  
10 καλλίσταις τειμαῖς ἀνατεθῆναι δὲ αὐτοῦ καὶ  
εἰκόνα · δεδόχθαι τετειμηθῆναι Γάιον Ἰούλιον  
Καπίωνα ταῖς καλλίσταις τειμαῖς ἀνατεθῆναι

(1) Bischoff, *De fastis Graecorum antiquioribus*, p. 397; *British Museum*, n° 441. Σκιροφοριῶν est une mauvaise restitution de Bœckh, *C. I. G.* 2679; il faut lire Γηφοριῶν.

(2) Cp. Meier, Schœmann et Lipsius, *Attischer Process*, p. 302 suiv.

(3) M. Waddington dit (n° 276) : « διόρθωμα signifie le payement d'une dette, le règlement d'un compte. » Ce second sens convient seul ici.



15 δὲ αὐτοῦ καὶ εἰκόνα [γρ]απτὴν ἐν ἀσπίδι ἐπιχρῶσιν,  
 ἐν ᾧ ἂν βούληται [ἱερ]ῶ ἢ δημοσίῳ τόπῳ, ἐφ' ἧς καὶ  
 ἐπιγραφῆναι · Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος τὴν εἰκόνα 777  
 Γαίου Ἰουλίου Καπίτωνος παιδονομήσαντος κα-  
 τὰ τὸ κάλλιστον πάσης ἔνεκεν ἀρετῆς.

Feuille.

Feuille.

Décret en l'honneur d'un *paidonome* sortant de charge.

L. 1-2. J'ai restitué ces deux lignes. Le décret étant rendu « au moment des élections de magistrats », il est probable que le *paidonome* était élu par le peuple. Au moment de donner un successeur à Capiton on lui décerne des honneurs.

L. 17. Cette ligne manque chez Contoléon.

## II. DÉCRETS DE COLLÈGES.

6. Sur un tambour couché. Assez bons caractères : ΓΨ. Collationné sur un estampage envoyé par Hamdy Bey.

ΤΙΟ · ΟΥΔΕΝΤΟΥΤΟΙΣΑΥΤ . . . . . ΡΕ · ΙΝΕΝΤΗΝΚΑΚΟ  
 ΠΑΘΙΑΝΕΠΙΠΛΗΘΟΝΑΧΡΟΝΟΝΓΕΙΝΟΜΕΝΗΝΚΑΙΑΝΕΓΡΑ  
 Ψ . . ΕΝΑΥΤΑΔΙΑΤΟΥΔΗΜΟΣΙΟΥΔΙΟΦΑΝΤΟΥ  
 ΧΕΙΡΟΤΟΝΗΘΕΙΣΤΕΚΑΙΔΙΟΙΚΗΤΗΣΥΠΟΤΩΝΠΡΕΣΒΥ  
 5 ΤΕΡΩΝΥΠΕΜΙΝΕΝΟΥΒΟΥΛΟΜΕΝΟΣΑΥΤΟΙΣΟΥΔΕ  
 ΕΝΤΟΥΤΟΙΣΑΝΤΙΑΛΕΓΕΙΝΚΑΙΤΟΥΣΤΕΛΟΓΟΥΣ  
 ΚΑΙΤΑΧΡΗΜΑΤΑΠΑΡΕΔΩΚΕΝΜΕΤΑΤΩΝΣΥΝ  
 ΔΙΟΙΚΗΤΩΝΟΣΙΩΣΚΑΙΔΙΚΑΙΩΣΤΟΙΣΜΕΤΑΥ  
 ΤΟΥΣΔΙΟΙΚΗΤΑΙΣ . . ΙΝΑ . . . ΟΙΓΠΡΕΣΒΥΤΕΡΟΙ  
 10 ΦΑΙΝΩΝΤΑΙΤΗΝΚΑΘ . . . . . ΝΑΠΟΔΙΔΟΝΤΕΣ  
 ΧΑΙΛ<sup>(1)</sup>ΡΙΤΑΤΟΙΣ . . . . . ΑΘΟΙΣΑΝΔΡΑΣΙΝ  
 ΚΑΙΦΙΛΟΤΕΙΜΟΥ . . . . . ΑΥΤΟΥΣ  
 ΔΕΔΟΧΘΑΙΤΟΙΣΠΡΕΣ . . . . . ΣΕΠΗΝΗΣΘΑΙ  
 ΚΡΙΤΙΟΝΕΡΜΟΦΑΝΤΟΝ . . . . . ΕΥΝΟΙΑΚΑΙΕΙΣ  
 15 ΤΟΥΣΠΡΕΣΒΥΤΕΡΟΥΣΚΑΙ . . ΕΦΑΝΩΣΑΙΑΥΤΟΝ  
 ΧΡΥΣΩΙΣΤΕΦΑΝΩΙ . . . . ΑΙΔΕΑΥΤΟΥΚΑΙΕΙΚΟΝΑ  
 ΓΡΑΠΤΗΝΕΠΙΓΡΑΨΑΙΔ . . . . Ν  
 ΕΙΚΟΝΑΕΠΙΓΡΑ . . . . ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΟΙΕΤΙΜΗ

(1) Les deux lettres ΙΑ sont martelées.

ΣΑΝΚΡΙΤΙΟΝΕΡΜΟΦΑΝΤΟΝΕ · ΑΙΝΩΙΧΡΥΣΩΙΣΤΕ  
 20 ΦΑΝΔΙΚΟΝΙΓΡΑΠ . . . ΑΡΕΤΗΣΕΝΕΚΕΝΚΑΙΕΥΝΟΙΑΣ  
 ΤΗΣΕΙΣΑ . . . . . ΑΙΔΕΤΟΥΗΦΙΣΜΑΤΟΥ  
 ΤΟΕΝΤΩΠΙ . . . . . ΑΝΤΙΟΧΕΙ  
 Ο . . . . . ΚΟΝ . . ΑΙΟΥΤΕΣΣΑΡΕΣ

- τιο[ν] οὐδὲν τούτοις αὐτ[.....πα]ρέμ(ε)ινεν τὴν κακο-  
 πάθ(ε)ϊαν ἐπὶ πλήθονα (= πλείονα) χρόνον γεινομένην καὶ ἀνεγρά-  
 ψ[αμ]εν αὐτὰ διὰ τοῦ δημοσίου Διοφάντου ·  
 χειροτονηθεὶς τε καὶ διοικητῆς ὑπὸ τῶν πρεσβυ-  
 5 τέρων ὑπέμ(ε)ινεν οὐ βουλοῦμενος αὐτοῖς οὐδὲ  
 ἐν τούτοις ἀντιλέγειν, καὶ τοὺς τε λόγους  
 καὶ τὰ χρήματα παρέδωκεν μετὰ τῶν συν-  
 διοικητῶν ὁσίως καὶ δικαίως τοῖς μετ' αὐ-  
 τοὺς διοικηταῖς ... ἵνα... οἱ πρεσβύτεροι  
 10 φαίνωνται τὴν καθ[ήκουσα]ν ἀποδιδόντες  
 χά<ιλ>ριτα. τοῖς [καλοῖς κάγ]αθοῖς ἀνδράσιν  
 καὶ φιλοτιμού[μενοι πάντας ? (1)] αὐτούς,  
 δεδόχθαι τοῖς πρεσ[βύτεροι]ς ἐπηνῆσθαι  
 Κρίτιον Ἑρμόφαντον [...ἐπ'] εὐνοίᾳ <καί> εἰς  
 15 τοὺς πρεσβυτέρους καὶ [στ]εφανῶσαι αὐτὸν  
 χρυσῶι στεφάνωι [στήσ]αι δὲ αὐτοῦ καὶ εἰκόνα  
 γραπτὴν ἐπιγράψαι δι[ἐ ἐπὶ τῆ]ν  
 εἰκόνα ἐπιγρα[φὴν · Οἱ] πρεσβύτεροι ἐτίμη-  
 σαν Κρίτιον Ἑρμόφαντον ἐ[π]αίνωι χρυσῶι στε-  
 20 φάνω (ε)ἰκόνι γραπ[τῆι] ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐνοίας  
 τῆς εἰς αὐτοὺς ἀναγράψ[αι] δὲ τὸ ψήφισμα τοῦ-  
 το ἐν τῷ ἐπι[φανεστᾶτωι] τόπωι. Ἐγραψεν] Ἀντιοχεῖ[αν]-  
 ὀ[ς.....] κον[...]αίου τέσσαρες.

Décret du collège des πρεσβύτεροι en l'honneur du διοικητῆς (administrateur) Critios Hermophantos. Il avait déjà été l'objet d'un décret honorifique, rédigé par l'employé public Diophantos, qui est rappelé dans les premières lignes de notre texte.

7. Sur un tambour couché, très effrité. Environ trente-sept lettres à la ligne. J'ai collationné un estampage.

(1) *Supplevit* Joubin.



ΤΟΙΣΙΟ . Δ . . . . . Ε . . . . .  
 ΔΕΜΗΕΠΙΤΕΛΕΣΩΣΙΝΤΑΣ . ΥΣΙΑΣΚΑΙ . . . . . Ε . . . .  
 ΩΣΠΡΟΓΕΓΡΑΠΤΑΙΗΜΗΔΩΣΙΝΤΑΓΕΡ . . . ΔΙΑΤΕΤΑ  
 ΓΜΕΝΑΩΙΕΠΙΤΕΤΑΚΤΑΙΗΜ . ΤΕΝΕΓΚΩ . . . ΤΟΔΙΑΦΟ  
 5 ΡΟΝΕΙΣΕΤΕΡΟΝΤΗΔΙΕΛΩΣΙΝΤΗΝΠΡΟΣ . . ΟΝΤΟΥΔΙ  
 ΑΦΟΡΟΥΗΤΟΑΡΧΑΙΟΝΑΠΟΤΕΙΣΑΤΩΚΑΣΤΟΣΤΩΝΑΙ  
 ΤΙΩΝΤΩΙΑΝΑΘΕΝΤΙΤΟΔΙΑΦΟΡΟΝΔΡΑΧΜΑΣΤΡΙΣΧΙΛΙ  
 ΑΣΠΑΘΟΝΤΟΣΔΕΤΙΑΥΤΟΥΕΑΜΜΗΕΠΙΤΕΛΕΣΩΣΙΝ  
 ΟΙΔΙΟΙΚΗΤΑΙΤΑΕΠΙΤΕΤΑΓΜΕΝΑΑΠΟΤΕΙΣΑΤΩΣΑΝ  
 10 ΤΟΥΤΟΠΡΟΣ . . ΜΟΝΤΟΙΣΚΛΗΡΟΝΟΜΟΙΣΤΟΙΣΦΑΙΝΙΠ  
 ΠΟΥΤΗΣΠΡΑ . . . Σ . . . ΗΣΚΑΤΑΥΤΩΝΚΑΘΑΠΕΡΕΓΔΙ  
 ΚΗΣΜΕΤΑΛΛ . . . . . ΣΔΕΦΑΙΝΙΠΠΟΥΟΙΔΙΟΙΚΗΤΑΙΟΙΤΟ  
 ΤΕΟΝΤΕΣΑΠΟΔΟΣΘΩΣΑΝΙΕΡΩΣΥΝΗΝΕΠΙΤΟΙΣΠΡΟΓΕ  
 ΓΡΑΜΜΕΝΟΙΣΕΦΩΙΔΟΘΗΣ . . . . . ΩΙΑΓΟΡΑΣΑΝΤΙΤΑΑΥ  
 15 ΤΑΓΕΡΑΚΑ . . . . ΚΑΙΦΑΙΝΙ . . . . ΔΙΔΟΤΟΕΩΣΖΩΗΣΤΩΙ  
 ΠΡΙΑΜΕΝ . . . . . ΕΚΑΙΕΠΙΤ . . . . . ΜΝΗΜΕΙΟΥΕΝΩΙΑΝΤΑΦ . .  
 ΦΑΙΝΙΠΠΟ . . . . . ΣΤΟΝΕΤΟΣΕΝΤΩΙΜΗΝΙΤΩΙΦΥΛΛΙΩ  
 ΝΙΤΗΙΔΩΔ . . . . . ΠΙΦΟΡΑΓΙΝΗ . ΑΙΚΑΙΥΠΟΤΩΝΠΡΕΣΒΥ  
 ΤΕΡΩΝΑ . . . . . ΕΝΟΙΔΙΟΙΚΗΤΑΙΑ . . . . . ΣΙΝΑΠΟΤΩΝ  
 20 ΠΡΟΣΟΔ . . . . . ΑΣΔ . . . ΑΠΕ . . . ΚΑΙΘΥΣΙΑΝΕΠΙ  
 ΤΕΛΕΣΑ////////ΩΝΤ . . . . . ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΥ  
 ΕΠΙΤΟΥΜΝΗμειου////////ΠΡΟΣΟΔΟΣΓ . . . . .  
 ΑΠΟΤΩΝΑΝΑ////////ΧΡΗΜΑΤΩΝ . . .  
 Α . . . . ΤΕΛΗΤΑ////////ΣΤΑΘΕΝΤΩΝ  
 25 Τῆν θυ ΣΙΑΝΕΠ////////ΩΝΥΙΚΩΝΤΕΛΕ  
 . . . ΩΝΔΙΟΙΚῆται////////ΟΣΙΑΓΙΝΤΑΙ . ΛΙΓΛ  
 . . . . . ΤΟΙΣΠΡΕσβυτεροις //////////ΤΟΥΜΝΗΜΕΙΟΥΤΗΙΔΩΔΕ  
 κατῆι ΤΟΥΦΥΛΛΙωνος //////////ΤΑΙΔΕΓΕΡΑΣΚΑΤΑΤΟ  
 . . . . . ΤΩΙΠΡΙΑμενωι //// ιερωσΥΝΗΝΕΝΟΣΙΕΡΕΙΟΥΚΑΙΤΩΝ  
 30 . . . . . ΜΝΗΜΕΙΟΥ //////////ΚΑΤΑΤΑΑΥΤΑΔΕΤΙΝΕΣ  
 . . . . . ΝΤΟΙ////////ΡΟΝ . . ΣΗΔ . ΔΙΑ . . . ΦΗ .  
 . . . . . ΑΦ////////ΩΙ  
 . . . . . Ο . . ΑΙΡ////////ΣΑΙ

Τοις ιο.δ. . . . . ε. . . . . [ἐάν  
 δὲ μὴ ἐπιτελέσωσιν τὰς [θ]υσίας καὶ [τὰς] ἐπιφορὰς ?  
 ὡς προγεγραπται, ἢ μὴ δώσιν τὰ γέρ[α τὰ] διατετα-  
 γμένα ὧι ἐπιτέτακται, ἢ μ[ε]τενέγκω[σιν] τὸ διάφο-

- 5 ρον εἰς ἕτερόν τι, ἥ διέλωσιν τὴν πρόσ[οδ]ον τοῦ δι-  
αφόρου ἢ τὸ ἀρχαῖον, ἀποτεισάτω ἕκαστος τῶν αἰ-  
τίων τῷ ἀναθέντι τὸ διάφορον δραχμὰς τρισηλί-  
ας, παθόντος δὲ τι αὐτοῦ, ἐὰμ μὴ ἐπιτελέσωσιν  
οἱ διοικηταὶ τὰ ἐπιτεταγμένα, ἀποτεισάτωσαν
- 10 τὸ αὐτὸ πρόσ[τι]μον τοῖς κληρονόμοις τοῖς Φαινίπ-  
που τῆς πρά[ξεω]ς [οὔσ]ης κατ' αὐτῶν καθάπερ ἐγ δι-  
κης. Μεταλλ[άζαντο]ς δὲ Φαινίππου οἱ διοικηταὶ οἱ τό-  
τε ὄντες ἀποδόσθωσαν ἱερωσύνην ἐπὶ τοῖς προγε-  
γραμμένοις, ἐφ' ᾧ δοθήσ[εται τ]ῷ ἀγοράσαντι αὐ-  
τὰ γέρα κα[θάπερ ?] καὶ Φαινί[ππω]ι ἐ[δίδ]οτο ἕως ζωῆς τῷ
- 15 πριαμέν[ω]ι, ἐφ' ᾧ δ]ε καὶ ἐπὶ τ[οῦδε τοῦ] μνημείου ἐν ᾧ ἂν ταφ[ῆ]ι  
Φαινίππο[ς καθ' ἕκα]στον ἔτος ἐν τῷ μηνὶ τῷ Φυλλιώ-  
νι τῆι δωδ[εκάτῃ] ἐ[πιφορὰ γίνη]ται, καὶ ὑπὸ τῶν πρεσβυ-  
τέρων α[ἰεὶ? οἱ αἰρούμε]νοι διοικηταὶ ....σιν ἀπὸ τῶν  
20 προσόδ[ων]...

Les treize dernières lignes sont trop mutilées pour que j'aie cru  
devoir en tenter la restitution.

7 bis. Stèle brisée, gravée sur deux faces. Je donne ces inscrip-  
tions très effacées d'après les estampages communiqués par  
Hamdy Bey.

## FACE A

ΕΡΘΗ

ΑΡ

ΙΕΙΚ

..... Ο

5

ΑΝΑ · Λ

ἐν ΤΩΙΕΠΙΦΑΝΕΣ τάτωι τόπωι

ΜΝ . . . . ΟΥΤΟ

ΙΛΕΟΝ

ΕΔΗΜΙ

10

ΠΟΙΗΣΑΣΘαι

ΩΝ(ε)ΡΜΑΙ

ΦΩ . . . ΥΦΑ

13

ΛΙ . . ΡΡ . . . . . ΟΝΤΑ

*Ensuite en moindres caractères.*

15	ΟΡ·ΥΔΗ ΤΗΙΕ·ΑΔΙΑΓ ΟΙΣΤ·
	ΝΗΗΜ· ······Δ ΡΑΙΤΟΔΕΙΠΝΟΝ ΝΤΑΓΕΡΑΤ·
20	ΓΑΙΗΜΕ· · ΤΕΝ ΙΗΔΙΠΛΩΣΗ· · ΑΙΟΝΑΠΟΤΕΙΣ <sup>ατω</sup> ΕΝΤΙΤΟΔΙΑ·
25	ΘΟΝΤΟΣΔΕΤΙΑ ΚΗΤΑΙΤΑΕΓΙ· · · · ΥΤΟΓΡΟΣΤΙΜΟΝ ΙΟΥΣΤΟΥΚΤΗΣΙ <sup>ππου</sup> ΑΦΑΥΤΑΝΚΑ· · ΙΕΡΟΚΛΕΙΟΥΣΟ ΣΑΝΙΕΡΩΣ <sup>αν</sup>
30	ΕΦΩΔΟΘΗΣΕΤΑΙ ΚΑΘΟΤΙΚΑ ΜΕΝΩ Σ

FACE B

· · · · ·  
 ΠΑΘΟΥ  
 ΙΟΙ · · ·

*Environ 12 lignes complètement effacées.*

ΣΙΓΙ · · ·

· · · · ·

Ο · · · · · ΝΗΑΙ · · ·

· · · · ΧΡΥΣΗΝΚΑΙ · · · · ·

· · ΤΗΣΕ · · ΚΟΣ · · · · ·

· · · ΕΡΟΙΕΤΗΣΣ · · Φ · · · · ·

*Environ 15 lignes complètement effacées*

ΦΑΙΝΙΠΠΟΥ · · · · · Μ · · ΤΑΛΑ · · ·

... ΙΟΝΠΡΑ . . . . . ιερ ΩΣΥΝΗΝ . . .  
 . ΟΥΑΓΑΘΟΥ . . . . . ΑΤΑΤΙ . . . Ο  
 . . ΡΕΙΤΑ . . . . . ΕΧΡ . . .  
 ΠΟΤ . . . .

*13 lignes complètement effacées.*

φα:ΝΙΠΠΟΥ  
 . . . ΚΑΤΑΤΟ  
 ιερωσΥΝΗΝΕ . Ο . ΙΕΝ  
 . . ΗΝΕΙΟΥΤΥΘΙ  
 . . . ΙΔΙΑΓΡ . . . . . Ο  
 . . ΠΕΡΙΤΩΝΧΡΗΜατων . . .  
 . . ΔΙΣΙΔΙΟΙΚΕΙΣΘαι  
 . . . Φ . . . . . ΑΤΟ

*5 lignes effacées.*

. . . . . ΤΟΧ . . . .

Si tristement oblitéré que soit ce texte, les débris qui en subsistent suffisent à montrer qu'il se rattachait à la même fondation que le n° 7.

Acte stipulant les conditions d'une donation faite par un certain Phænippos au collège des πρεσβύτεροι et dont les revenus doivent être affectés en partie à certains sacrifices et offrandes à fournir probablement sur la tombe de son père ou de son fils (δίκων, l. 25). Phænippos s'est réservé le sacerdoce de ce culte domestique avec certains honneurs, γέρα; à sa mort, ledit sacerdoce sera mis aux enchères et l'acquéreur recevra les mêmes γέρα. Tous les ans, le 12 du mois Phyllion, des libations seront offertes sur la tombe du fondateur. Les διοικηταί du collège sont chargés de veiller à l'exécution des clauses de la fondation sous peine d'une amende de 3,000 drachmes contre chaque délinquant au profit de Phaenippos ou de ses héritiers.

L. 11. Τῆς πράξεως οὔσης κατ' αὐτῶν καθάπερ ἐγ δίκης. C'est la clause exécutoire qui dispense de recourir aux formes lentes d'une procédure judiciaire; on l'a déjà rencontrée, moins explicitement rédigée, sur des inscriptions funéraires (Le Bas-Waddington, n° 1301, 1639). Cp. Mitteis, *Reichsrecht und Volksrecht*, p. 409 suiv.

L. 17. Φυλλίωνι. Les traces de caractères permettraient de lire

également Φουλαίωνι, mais la forme Φουλλίων est plus vraisemblable ; on la rapprochera du mois Φουλλιαός qui s'est rencontré chez les Perrhèbes. Sur le calendrier d'Iasos, voir plus haut, n° 4.

III. DÉDICACES PUBLIQUES.

a. *Empereurs.*

8. Sur une des faces d'un piédestal dont la face opposée porte l'inscription n° 25.

ΑΓΑΦΗ ΤΥΧΗ  
 ΤΟΝ ΜΕΓΙΣΤΟΝ ΚΑΙ  
 ΦΕΙΟΤΑΤΟΝ ΔΕΣΠΟΤΗΝ  
 ΗΜΩΝ ΟΥ ///////////////  
 3 ///////////////  
 ΣΕΒΑΣΤΟΝ  
 Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ

Le nom de l'empereur a été martelé, mais l'écriture indique qu'il s'agit de Valérien ; après la captivité de cet empereur (259 ou 260 après J.-C.), son nom fut, en effet, effacé sur beaucoup d'inscriptions (Cagnat, *Épigraphie latine*, p. 168).

b. *Magistrats, fonctionnaires des gymnases.*

9. Piédestal.

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣ  
 ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΝΑΛΕ  
 ΞΑΝΔΡΟΥΤΟΥΔΙΟΚΛΕ  
 ΟΥΣΦΙΛΟΣΕΒΑΣΤΟΝ  
 ΚΑΙΦΙΛΟΠΑΤΡΙΝΥΙΟΝ  
 ΔΗΜΟΥΣΤΕΦΑΝΗΦΟ  
 ΡΗΣΑΝΤΑΚΑΙΓΥΜΝΑ  
 ΣΙΑΡΧΗΣΑΝΤΑΤΩΝ  
 ΤΕΣΣΑΡΩΝΓΥΜΝΑΣ  
 ΩΝΚΑΙΘΕΝΤΑΕΚΤΩΝΙ  
 ΔΙΩΝΔΙΗΜΕΡΑΣΕΛΑΙ  
 ΟΝΔΡΑΚΤΟΝ

Ἡ βουλὴ<ι> καὶ ὁ δῆμος  
 Ἀλέξανδρον Ἀλε-  
 ξάνδρου τοῦ Διοκλέ-  
 ους φιλοσέβαστον  
 5 καὶ φιλόπατριν, υἱὸν  
 δήμου, στεφανίφο-  
 ρήσαντα καὶ γυμνα-  
 σιαρχήσαντα τῶν  
 τεσσάρων γυμνασ[ι-  
 10 ων καὶ θέντα ἐκ τῶν ἰ-  
 δίων δι' ἡμέρας ἑλπι-  
 ον δρακτῶν

L. 8. Alexandre avait été *successivement* gymnasiarque des quatre gymnases de la ville.

L. 11-12. Ἐλαιον δρακτὸν. Cette expression s'est déjà souvent rencontrée (voir Waddington sur Le Bas, III, p. 584; Liermann, *Analecta*, p. 80 suiv.), mais le sens en demeure obscur. Il ne peut guère s'agir d'une « poignée d'huile » par jour.

10. Piédestal de statue. La lettre γ a la forme Ϝ.

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΚΑΙΗΓΕΡΟΥΣΙΑ  
 ΑΡΙΣΤΕΑΝΘΕΑΙΤΗΤΟΥΣΤΕΦΑΝΗΦΟ  
 ΡΗΣΑΝΤΑΚΑΙΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΝΤΑΤΩΝ  
 ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΩΝΚΑΙΠΡΕΣΒΕΥΣΑΝΤΑ  
 5 ΥΠΕΡΤΗΣΠΑΤΡΙΔΟΣΕΙΣΤΗΝΗΓΕΜΟ  
 ΝΙΔΑΡΩΜΗΝΔΩΡΕΑΝΚΑΙΣΤΡΑΤΗΓΗ  
 ΣΑΝΤΑ Ε̄ ΚΑΙΑΓΟΡΑΝΟΜΗΣΑΝΤΑΚΑΙ  
 ΤΑΣΛΟΙΠΑΣΑΡΧΑΣΚΑΙΥΠΗΡΕΣΙΑΣ  
 ΠΑΣΑΣΤΕΛΕΣΑΝΤΑΚΑΙΑΛΕΙΦΟΝΤΑ  
 10 ΚΑΙΥΠΕΡΤΟΥΥΙΟΥΘΕΑΙΤΗΤΟΥΤΟΥ  
 ΑΡΙΣΤΕΟΥΛΕΟΝΤΟΣΗΡΩΣΤΟΥΣ  
 ΤΕΝΕΟΥΣΚΑΙΤΟΥΣΠΡΕΣΒΥΤΕΡΟΥΣ  
 ΠΑΡΕΝΙΑΥΤΟΝΤΟΝΔΕΚΑΤΟΝΜΗΝΑΕΙΣ  
 ΤΟΔΙΗΝΕΚΕΣΤΕΙΜΗΣΚΑΙΕΥΝΟΙΑΣΧΑΡΙΝ  
 15 ΤΗΣΕΙΣΕΑΥΤΟΝ

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος καὶ ἡ γερουσία  
 Ἄριστέαν Θεαιτήτου στεφανηφο-  
 ρήσαντα, καὶ γυμνασιαρχήσαντα τῶν  
 πρεσβυτέρων, καὶ πρεσβεύσαντα  
 5 ὑπὲρ τῆς πατρίδος εἰς τὴν ἡγεμο-  
 νίδα Ῥώμην δωρεάν, καὶ στρατηγί-  
 σαντα ε̄, καὶ ἀγορανομήσαντα καὶ  
 τὰς λοιπὰς ἀρχὰς καὶ ὑπηρεσίας  
 πάσας τελέσαντα, καὶ ἀλείφοντα  
 10 καὶ ὑπὲρ τοῦ υἱοῦ Θεαιτήτου τοῦ  
 Ἄριστέου Λέοντος ἥρωος τοῦς  
 τε νέους καὶ τοὺς πρεσβυτέρους  
 παρ' ἐνἑαυτὸν τὸν δέκατον μῆνα εἰς  
 τὸ διηνεκές, τειμῆς καὶ εὐνοίας χάριν  
 15 τῆς εἰς ἑαυτὸν.



L. 4 suiv. Les ambassades à Rome avaient la réputation d'être ruineuses (inscription de Sestos, Dittenberger, *Sylloge*, n. 246, l. 35 suiv.); on signale donc avec insistance parmi les mérites d'Aristéas qu'il a accepté de remplir une mission de ce genre à titre gratuit.

L. 6. Le stratège d'Iasos était déjà connu par l'inscription de Cos publiée par Pantélidis, *Bull. corr. hell.*, XI, 76.

L. 7. L'agoranome (l. 7) paraît être nouveau.

L. 15. Εἰς ἑαυτόν, *scilicet* τὸν δῆμον.

11. Piédestal.

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΚΑΙΗΓΕΡΟΥ  
 ΣΙΑΘΕΑΙΤΗΤΟΝΑΡΙΣΤΕΟΥΛΕΟΝ  
 ΤΑΗΡΩΑΛΕΙΦΟΝΤΑΠΑΡΕΝΙΑΥ  
 ΤΟΝΕΙΣΤΟΔΙΗΝΕΚΕΣΣΥΝΤΩ  
 5 ΠΑΤΡΙΑΡΙΣΤΕΑΘΕΑΙΤΗΤΟΥΚΑΤΑ  
 ΤΗΝΤΟΥΠΑΤΡΟΣΑΥΤΟΥΥΠΟΣ  
 ΧΕΣΙΝΤΟΝΔΕΚΑΤΟΝΜΗΝΑ  
 ΤΟΥΣΤΕΝΕΟΥΣΚΑΙΤΟΥΣΠΡΕΣ  
 ΒΥΤΕΡΟΥΣΤΕΙΜΗΣΚΑΙΜΝΗΜΗΣ  
 10 ΑΓΑΘΗΣΧΑΡΙΝ

Ἡ βουλή καὶ ὁ δῆμος καὶ ἡ γερου-  
 σία θεαίτητον Ἀριστέου Λέον-  
 τα ἤρωα ἀλείφοντα παρ' ἐνιζυ-  
 τὸν εἰς τὸ διηνεκὲς σὺν τῷ

5 πατρὶ Ἀριστέα θεαίτητου κατὰ  
 τὴν τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ὑπόσ-  
 χεσιν τὸν δέκατον μῆνα  
 τοὺς τε νέους καὶ τοὺς πρεσ-  
 βυτέρους τειμῆς καὶ μνήμης

10 ἀγαθῆς χάριν.

12. Tambour de colonne.

. . . . . ΚΑΙΟΔΗΜΟΣ  
 ΔΙΟΔΟΤΟΝ Δ̄ ΔΙΟΔΟΤΟΥ  
 ΑΝΔΡΑΦΙΛΟ//ΤΡΙΝΓΥΜΝΑ  
 ΣΙΑΡΧΗΣΑΝΤΑΚΑΙ/ΑΤΑΛΙΠΟΝΤΑ

5 ΤΗΠΟΛΕΙΤΗΝΕΑΥΤΟΥ///ΙΑΝ  
 ΠΑΣΑΝΕΙΣΑΛ//ΜΑΠΑ//Σ  
 ΕΝΕΚΕΝ/ΡΕΤ//  
 ΕΠΙΜΕΛΗΘΕ .....  
 ΣΕΩΣΤΟΥΑ .....  
 10 ΟΥΗΔΙΟΥΤ .....  
 ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΝ .....  
 ΤΗΣ .....

Ἡ βουλή] καὶ ὁ δῆμος  
 Διόδοτον δ' Διοδότου  
 ἄνδρα φιλό[πα]τρῖν γυμνα-  
 σιαρχήσαντα καὶ [κ]αταλίποντα  
 5 τῇ πόλει τὴν ἑαυτοῦ [οὔσ]σαν  
 πᾶσαν εἰς ἀλ[ιμ]μα, πά[ση]ς  
 ἕνεκεν [ἀ]ρετ[ῆς]  
 ἐπιμεληθεῖ[ν]τος τῆς ἀναστά-  
 σεως τοῦ ἀ[γά]λματος οὐ ἀνδριάντος  
 10 Οὐηδίου τ[οῦ]...  
 φιλόπατριν...  
 τῆς.....

13. Inscription publiée par Contoléon (*B. C. H.*, XI, p. 215, n° 5). *Sigma carré.*

Ἡ φιλοσέβα-  
 στος γερου-  
 σία Γ Ούέτ-  
 τ]ιον Ἄρτεμί-  
 5 δωρον ἤρωα  
 τὸν γυμνα-  
 σιαρχον. Feuille.

L. 3. Γ est pour Γ(άιον). Cf. S. Reinach, *Traité d'Épigraphie*, p. 231.

L. 5. Ἡρωα. Omis par Contoléon.

Les deux inscriptions suivantes qui concernent deux frères ont également été déjà publiées par M. Contoléon (*Bull. corr. hell.*, XI, 214-5) sauf le mot Ἄτλιον.

## 14. Piédestal (Contoléon, n° 3).

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Ἀτίλιον  
 Θεύδα ἐφηβαρχήσαντα κατὰ τὸ  
 κάλλιστον καὶ δωρεὰν πρεσ-  
 βεύσαντα πρὸς τὸν κύριον ἡμῶν  
 5 αὐτοκράτορα Καίσαρα Τραϊανὸν  
 Ἀδριανὸν Σεβαστὸν τειμῆς χάριν ·  
 τὸ δὲ [ἀν]άλωμα εἰς τὸν ἀ(ν)δριάντα  
 ἔδωκεν ἡ μήτηρ αὐτοῦ Θεοδότῃ  
 Ἐκατόμνω, φύσει δὲ Ἔρωτος, εἰς  
 10 τὴν ἑαυτῆς παραμυθίαν.

## 15. Piédestal (Contoléon, n° 4).

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Θεύδαν Θεύ-  
 दा γυμνασιαρχήσαντα τῶν νέ-  
 ων σὺν τῷ πατρὶ Θεύδᾳ λαμπρῶς  
 καὶ μεγαλοψύχως, τειμῆς χάριν ·  
 5 τὸ δὲ ἀνάλωμα ἔδωκεν (εἰς) τὸν ἀν-  
 δριάντα Θεοδότῃ Ἐκατόμνονος (sic),  
 φύσει δὲ Ἔρωτος, ἡ μήτηρ αὐτοῦ  
 (εἰς) τὴν ἑαυτῆς παραμυθίαν.

Ἐκατόμνονος, à la l. 6, est évidemment un lapsus pour Ἐκατόμνω (n° 14, l. 9).

16. Tambour de colonne. Inscription déjà publiée par M. Contoléon (*loc. cit.*, p. 215, n° 6).

Ἔτους  
 Ρπ  
 παιδονό-  
 μος Μάρ-  
 3 κος Μούσ-  
 σιος Ἐλιξ  
 νομίμως

M. Mussius Hélix est un des affranchis de A. Mussius Aper que nous retrouverons (n° 20, 21).

L'an Pπ' = 180 correspond à l'an 93 ou à l'an 149 ap. J.-C., suivant qu'on adopte l'ère asiatique (83 av. J.-C.) ou actiaque. Je préfère la première dont l'emploi n'était pas encore connu à Iasos.

17. Autre tambour. Dans un cadre.

ΠΑΙΔΟΝΟΜΟΣ  
ΒΡΥΩΝ  
ΑΠΕΛΛΑ  
ΝΟΜΙΜΩΣ

18. Tambour de colonne. Inscription très effacée, dont Hamdy Bey m'a envoyé un estampage.

•	ΕΤΟΥΣ ΡΟ	"Ετους Ρο'
	/ΑΙΔΟΝΟΜΟΣ ΕΡ	Π]αιδόνομος 'Ερ-
	//ΙΣΚΟΣ Ε ΕΡΜΑΙΣ	μά]ϊσκος ε' 'Ερμαίσ-
	/// ΟΣΤΙΣΜΕΤΑ	κου] όστις μετά
5	////ΟΙΠΩΝΩΝΕΠΙΤΕ	τών λ]οιπών ών έπιτε-
	/// ΕΚ//ΕΝΤΗΠΑΙΔΟ	τέλ]εα[εν] έν τῆ παιδο-
	ΝΟΜΙΑΑΝ/ΤΕΘΕΙ	νομία] ανατέθει-
	ΚΕΝΕΚ///ΙΔΙΩΝ	κεν έκ [των] ιδίων
	ΚΑΙΤΑΘΥΡ//ΑΤΑ	καί τὰ θυρ[ώμ]ατα
10	ΕΠΙΤΟΥΠΥΛΩΝΟΣ	έπί του πυλώνος
	ΣΥΝΤΩ/ΗΓΜ///	σύν τῷ [π]ύγμ[ατι]?

L'an Ρο' (170) correspond sans doute à l'an 83/6 après J.-C.

c. *Particuliers.*

19. Piédestal de statue. Époque romaine.

•	ΟΔΗΜΟΣΕΤΙΜΗΣΕΝ	'Ο δῆμος έτίμησεν
	ΓΑΙΟΝΚΟΡΝΗΛΙΟΝΕΚΑ	Γάϊον Κορνήλιον 'Εκα-
	ΤΑΙΟΝΙΑΤΡΟΝΤΕΛΕΙΟΝ	ταϊον ιατρών τέλειον,
	ΠΡΟΓΟΝΩΝΥΠΑΡΧΟΝ	προγόνων ύπάρχον-
	ΤΑΚΑΛΩΝΚΑΙΕΝΔΟ	5 τα καλών και ένδό-
	ΞΩΝΚΑΙΠΟΛΛΑΕΥΕΡ	ξων, και πολλά εύερ-
	ΓΕΤΟΥΝΤΑΔΙΑΤΗΣΕ	γετούντα διά τῆς έ-

ΠΙΣΤΗΜΗΣΤΗΝΠΟ  
ΛΙΝΠ/ΣΗΣΕΝΕΚΕΝ  
ΑΡΕΤΗΣ

πιστήμης τὴν πό-  
λιν, π[ά]σης ἕνεκεν  
10 ἀρετῆς.

20. Piédestal.

ΟΔΗΜΟΣΑΥΛΟΝΜΟΥΣΣΙΟΝ  
ΑΠΡΟΝΕΥΓΕΝΕΙΑΚΑΙΑΞΙ  
ΩΜΑΤΙΠΡΩΤΟΝΚΑΙΕΞΟΧΩ  
ΤΑΤΟΝΤΗΣΠΑΤΡΙΔΟΣΔΙΑ  
ΤΕΤΗΝΤΩΝΗΘΩΝΑΜΕΙ  
ΜΗΤΟΝΑΡΕΤΗΝΚΑΙΔΙΑΤΗΝ  
ΕΝΡΗΤΟΡΙΚΗΚΑΙΠΟΙΗΤΙΚΗ  
ΚΑΙΤΗΛΟΙΠΗΠΑΣΗΣΟΦΙΑ  
ΠΟΙΚΙΛΩΤΑΤΗΝΚΑΙΑΣΥΝ  
ΚΡΙΤΟΝΜΕΓΑΛΟΦΥΙΕΙΑΝ

Ὁ δῆμος Αὐλον Μούσιον  
Ἄπρον εὐγενείᾳ καὶ ἀξι-  
ώματι πρῶτον καὶ ἐξοχώ-  
τατον τῆς πατρίδος διὰ  
5 τε τὴν τῶν ἡθῶν ἀμεί-  
μητον ἀρετὴν καὶ διὰ τὴν  
ἐν βῆτορικῇ καὶ ποιητικῇ  
καὶ τῇ λοιπῇ πάσῃ σοφίᾳ  
ποικιλωτάτην καὶ ἀσυν-  
10 κριτὸν μεγαλοφυί<ει>αν

21. Inscription déjà publiée par M. Contoléon (*B. C. H.* XI, 215, n° 7).

ΑΥΛΟΝΜΟΥΣ  
ΣΙΟΝΑΠΡΟΝ  
ΜΑΡΚΟΣΜΟΥΣ  
. . ΟΣΛΕΩΝΚΑ  
ΜΑΡΚΟΣΜΟΥΣ  
ΣΙΟΣΕ . ΙΞΤΟΝ  
ΕΑΥΤΩΝ . . . ΡΩ . .  
. . . . . ΕΤΗΝ

Αὐλον Μούσ-  
σιον Ἄπρον  
Μάρκος Μούσ-  
σι]ος Λέων κα[?]   
5 Μάρκος Μούσ-  
σιος Ἐ[λ]ίξ τὸν  
ἑαυτῶν [πάτ]ρω-  
να καὶ εὐεργ[έτην

Les deux dédicaces suivantes forment encore un groupe de famille.

22. Piédestal.

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΚΟΙΝΤΟΝ  
ΣΕΡΟΥΑΙΟΝΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥΥΙΟΝ  
ΤΕΤΡΑΚΙΣΑΛΕΞΑΝΔΡΟΝΗΘΩΝ  
ΛΟΓΩΝΦΙΛΟΔΟΣΙΩΝΤΕΧΑΡΙΝ  
ΤΩΝΓΕΝΗΘΕΙΣΩΝΔΙΑΠΑΝΤΟΣ  
ΤΟΥΓΕΝΟΥΣΑΥΤΟΥΙΣΤΗΝΠΑ  
ΤΡΙΔΑ

Ἡ βουλή καὶ ὁ δῆμος Κοίντον  
Σερούαϊον Ἀλεξάνδρου υἱὸν  
τετράκις Ἀλεξάνδρον, ἡθῶν,  
λόγων, φιλοδοσιῶν τε χάριν  
5 τῶν γενεθαιῶν διὰ παντὸς  
τοῦ γένους αὐτοῦ (ε)ἰς τὴν πα-  
τρίδα

## 23. Piédestal.

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣ  
 ΚΑΙΗΓΕΡΟΥΣΙΑΕΤΕΙΜΗ  
 ΣΑΝΣΕΡΒΑΙΑΝΚΟΙΝΤΟΥ  
 ΣΕΡΒΑΙΟΥΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ  
 ΘΥΓΑΤΕΡΑΜΗΤΡΟΔΩΡΑΝ  
 ΤΑΤΙΑΝΕΚΓΟΝΟΝΑΛΕΞΑΝ  
 ΔΡΟΥΤΡΙΣ · ΖΗΣΑΣΑΝΕΝΑ  
 ΡΕΤΩΣΗΘΩΝΕΝΕΚΑΚΑΙΦΙ  
 ΛΑΝΔΡΙΑΣΚΑΙΤΗΣΤΩΝ  
 ΠΡΟΓΟΝΩΝΑΥΤΗΣΕΙΣΤΗΝ  
 ΠΑΤΡΙΔΑΑΝΥΠΕΡΒΑΗΤΟΥ  
 ΦΙΛΟΤΕΙΜΙΑΣ (*Feuille*).

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος  
 καὶ ἡ γερουσία ἐτείμη-  
 σαν Σερβαίαν, Κοίντου  
 Σερβαίου Ἀλεξάνδρου  
 5 θυγατέρα, Μητρόδωραν  
 Τατίαν, ἔκγονον Ἀλεξάν-  
 δρου τρις · ζήσασαν ἑνα-  
 ρετῶς, ἕθων ἕνεκα καὶ φι-  
 λανδρίας καὶ τῆς τῶν  
 10 προγόνων αὐτῆς εἰς τὴν  
 πατρίδα ἀνυπερβλήτου  
 φιλοτεμίας.

24. Piédestal de statue. Mauvais caractères d'époque romaine :  
 Ψ Ι-Ι Α; *apices*.

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΤΟ  
 ΑΓΑΛΜΑΚΥΔΙΟΥΤΡΙΣΝΕΙ  
 ΚΩΝΟΣΠΡΟΓΟΝΩΝΓΕΝΟ  
 ΜΕΝΟΥΛΙΤΟΥΡΓΩΝΠΟΛ  
 ΛΗΝΕΠΙΜΕΛΕΙΑΝΠΟΙΗ  
 ΣΑΜΕΝΟΥΗΘΟΥΣΚΑΙ  
 ΠΑΙΔΕΙΑΣΚΑΙΔΙΑΥΤΩΝ  
 ΚΟΣΜΗΣΑΝΤΟΣΤΗΝΠΟ  
 ΛΙΝΚΑΙΒΙΩΣΑΝΤΟΣΣΕ  
 ΜΝΩΣΚΑΙΕΝΑΡΕΤΩΣ  
 ΜΝΗΜΗΣΕΝΕΚΕΝΑΓΑ  
 ΘΗΣΑΝΑΣΤΗΣΑΝΤΟΣΤΟ  
 ΑΓΑΛΜΑΚΥΔΙΟΥΤΟΥΝΕΙ  
 ΚΩΝΟΣΦΥΣΕΙΔΕΚΥΔΙ  
 ΟΥΤΟΥΠΑΤΡΟΣΑΥΤΟΥ

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος τὸ  
 ἄγαλμα Κυδίου τρις Νεί-  
 κωνος, προγόνων γενο-  
 μένου λιτουργῶν, πολ-  
 5 λὴν ἐπιμέλειαν ποιη-  
 σαμένου ἕθους καὶ  
 παιδείας, καὶ δι' αὐτῶν  
 κοσμήσαντος τὴν πό-  
 λιν, καὶ βιώσαντος σε-  
 10 μνῶς καὶ ἑναρετῶς,  
 μνήμης ἕνεκεν ἀγα-  
 θῆς, ἀναστήσαντος τὸ  
 ἄγαλμα Κυδίου τοῦ Νεί-  
 κωνος, φύσει δὲ Κυδί-  
 15 ου, τοῦ πατρὸς αὐτοῦ.

## d. Enfants et adolescents.

## 25. Piédestal.

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣ  
 ΚΑΙΗΓΕΡΟΥΣΙΑΕΤΙΜΗ

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος  
 καὶ ἡ γερουσία ἐτίμη-

<p>ΣΑΝΦΑΝΙΑΝΔΑΜΑΕΦΗ                  ΒΑΡΧΗΣΑΝΤΑΛΑΜΠΡΩΣ                  ΚΑΙΣΤΕΦΑΝΩΘΕΝΤΑΠΑ .                  ΔΑΣΚΙΘΑΡΩΔΟΥΣΤΟΞ .                  ΕΦΕΣΩΚΟΙΝΟΝΤΗΣΑΣΙ                  ΑΣΙΕΡΟΝΑΓΩΝΝΑΝΙΚΗΣΑΝ                  ΤΑΔΕΚΑΙΤΑΜΕΓΑΛΑΑΡ                  ΤΕΜΕΙΣΕΙΑΚΑΙΤΑΕΝΚΩ                  ΚΛΑΥΔΕΙΑΚΑΙΤΑΕΝΙΑ                  ΣΩΗΡΑΚΛΕΙΑΚΑΪΕΝΜΙ                  ΛΗΤΩΣΕΒΑΣΤΑΔΙΔΥΜΕΙΑ                  ΚΑΙΑΛΛΟΥΣΙΕΡΟΥΣΑΓΩ                  ΝΑΣΠΑΣΗΣΕΝΕΚΕΝ                  ΑΡΕΤΗΣ</p>	<p>σαν Φανίαν Δαμά εφη-                  βαρχήσαντα λαμπρώς                  5 και στεφανωθέντα πα[ι]-                  δας κιθαρωδούς τὸν ἐ[ν                  Ἐφέσῳ κοινὸν τῆς Ἀσί-                  ας ἱερὸν ἀγῶνα, νικήσαν-                  τα δὲ καὶ τὰ μέγала Ἄρ-                  10 τεμείσ&lt;ε&gt;ια καὶ τὰ ἐν Κῶ                  Κλαύδεια καὶ τὰ ἐν Ἰά-                  σῳ Ἡράκλεια καὶ ἐν Μι-                  λήτῳ Σεβαστὰ Διδύμεια                  καὶ ἄλλους ἱεροὺς ἀγῶ-                  15 νας, πάσης ἔνεκεν                  ἀρετῆς</p>
--	--

Les cinq jeux énumérés ici sont déjà tous connus.  
 Pour les Héracléia d'Iasos, voir, par exemple, Dittenberger,  
*Sylloge*, n. 399 (*B. C. H.*, V, 230).  
 26. Stèle rectangulaire fortement ébréchée. Estampage envoyé  
 par Hamdy Bey.

////////////////////  
 ..... ΟΝΣΙΑΜΙΑΡΙΟ  
 ..\ΛΗΝΑΧΕΙΛΩ .....  
 ΚΑΙ ... ΘΟΝΠΑΤΡΟΣΚ .....  
 5 ΥΓ ..... Α ..... ΤΩΝΚΑΙΕΝ ...  
 ΚΑΙΓΟΛΛΑΤΗ ... ΤΡΙΔΙΓΑΡΕ .....  
 ΝΩΝΓΡΩΤΟΝΡΩΜΑΙΩΝΚΑΙΕ .....  
 ΝΙΚΗΣΑΝΤΑΕΝΚΩΜΙΩΙΓ ..  
 ΛΟΥΣΙΕΡΟΥΣΑΓΩΝΑΣΓΡΑΙΔ .  
 10 ΣΩΦΡΟΣΥΝΗΔΙΑΦΕΡΟΝΤΑΑΡ .  
 ΤΗΣΕΝΕΚΕΝΚΑΙΕΥΝΟΙΑΣΤΗΣ  
 ΕΙΣΑΥΤΟΝ ΕΡΓΕΠΙΣΤΑΤΗΣΑΝΤ . .  
 Ε . ΜΟΓΕΝΟΥΣΚΑΙΕΙΡΗΝΑΙΟΥΤΩΝ  
 ΕΙΡΗΝΑΙΟΥ

[Ὁ δῆμος ἐτίμησεν ?]  
 Κόιντ]ον Σαμίάριο[ν  
 ?Φιλέλ]ληνα Χείλω[νος καλὸν

καὶ [ἀγα]θὸν πατρός κ[αὶ προγόνων ?  
 5 ὑπ[άρχοντα χρῆσ]τῶν καὶ ἐν [δόξω  
 καὶ πολλὰ τῆ[ι πα]τρὶδι παρε[χομέ-]  
 νων, πρῶτον Ῥωμαίων καὶ Ἑ[λλήνων  
 νικήσαντα ἐγκωμῶι π[ολ-]  
 λούς ἱεροὺς ἀγῶνας, παῖδ[α  
 10 σωφροσύνη διαφέροντα ἀρ[ε-]  
 τῆς ἔνεκεν καὶ εὐνοίας τῆς  
 εἰς αὐτὸν ἐργεπιστατησάντ[ων  
 Ἑ[ρ]μογένους καὶ Εἰρηναίου τῶν  
 Εἰρηναίου.

L. 2. J'ai restitué le prénom Κόϊντος d'après le Κόϊντος Σαμιάριος Νάσων du catalogue d'éphèbes de l'an 120 (*infra*, n° 38), et le Κόϊντος Σαμιάριος Χρυσέρμου du n° 42.

L. 8. Les ἐγκώμια figuraient aussi parmi les exercices des éphèbes athéniens (P. Girard, art. *Epheboi* du *Dictionnaire des anti-quités*, note 218).

27. Piédestal (je possède une photographie de ce texte).

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗ	Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆ-
ΜΟΣΙΑΤΡΟΚΛΕΑ	μος Ἰατροκλέα
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥΝΕ	Ἀπολλωνίου νε-
ΜΕΟΝΙΚΟΥΥΙΟΝΠΑΙ	μεονίκου υἱὸν παῖ-
ΔΑΕΤΙΜΕΤΑΛΛΑΞΑΝΤΑ	5 δα ἔτι μεταλλάξαντα
ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝΚΑΙΤΗΣ	μνήμης χάριν καὶ τῆς
ΕΙΣΤΟΝΠΑΤΕΡΑΥΤΟΥ	εἰς τὸν πατέρα αὐτοῦ
ΤΕΙΜΗΣΛΟΥΤΡΟΦΟ	τειμῆς, λουτροφο-
ΡΗΣΑΝΤΑΔΙΣ	ρήσαντα δις.

A Athènes le παῖς λουτροφόρος était l'enfant (garçon ou petite fille) chargé, au jour d'un mariage, d'apporter au fiancé de l'eau puisée à la fontaine de Callirhoé. On choisissait sans doute pour cet emploi les enfants les plus distingués par leur beauté et leurs mœurs, et nous pouvons supposer qu'un usage semblable existait à Iasos. Ailleurs, il est vrai, le mot λουτροφόρος désigne une fonction religieuse, parfois même une prêtrise permanente.

28. Piédestal. Le sigma a la forme lunaire.



ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟ		Ἡ βουλὴ καὶ ὁ
ΔΗΜΟΣΑΡΤΕ		δῆμος Ἄρτε-
ΜΕΙΣΙΟΝΑΡ		μείσιον Ἄρ-
ΤΕΜΕΙΣΙΟΥ		τεμείσιου
ΤΟΥΝΕΙΚΟ	5	τοῦ Νεικο-
ΣΤΡΑΤΟΥΥΙ		στράτου υἱ-
ΟΝΠΑΙΔΑΕ		ὄν παῖδα ἔ-
ΤΙΜΕΤΑΛΛΑ		τι μεταλλά-
ΞΑΝΤΑΜΝΗ		ξαντα μνή-
ΜΗΣΧΑΡΙΝΚΑΙ	10	μης χάριν καὶ
ΤΗΣΕΙΣΤΟΝ		τῆς εἰς τὸν
ΠΑΤΕΡΑΑΥΤΟΥ		πατέρα αὐτοῦ
ΤΕΙΜΗΣ		τειμῆς

29. Piédestal.

ΟΔΗΜΟΣΛΑΙΤΟΝΔΙΟΝΥΣΙΟΥ  
 ΝΕΑΝΙΑΝΕΛΟΜΕΝΟΝΤΗΝ  
 ΕΠΑΡΕΤΗΝΑΣΚΗΣΙΝΑΝΑΣΤΗ  
 ΣΑΝΤΟΣΤΟΝΑΝΔΡΙΑΝΤΑ  
 5 ΑΥΤΟΥΤΙΤΟΥΚΟΡΝΗΛΙΟΥΤΙ  
 ΤΟΥΥΙΟΥΟΡΑΤΙΑΡΟΥΦΟΥΕΚ  
 ΤΩΝΙΔΙΩΝΔΙΑΤΗΝΕΙΣΑΥ  
 ΤΟΝΕΥΝΟΙΑΝΚΑΙΣΥΝΓΕ  
 ΝΕΙΑΝΑΠΟΚΟΡΝΗΛΙΑΣΤΙ  
 10 ΤΟΥΘΥΓΑΤΡΟΣΠΩΛΛΗΣ  
 ΣΤΕΦΑΝΙΟΥ . . . ΤΟΥΜΕΝ  
 . . . . ΟΣ . . . . . ΤΙ  
 . ΟΥ

Ὁ δῆμος Λαίτον Διονυσίου,  
 νεανίαν ἐλόμενον τὴν  
 ἐπ' ἀρετὴν ἄσκησιν, ἀναστῆ-  
 σαντος τὸν ἀνδριάντα

5 αὐτοῦ Τίτου Κορνηλίου  
 Τίτου υἱοῦ Ὀρατίου Ῥούφου ἐκ  
 τῶν ἰδίων διὰ τὴν εἰς αὐ-  
 τὸν εὐνοίαν καὶ συγγέ-  
 νειαν ἀπὸ Κορνηλίας Τί-

10 του θυγατρὸς Πώλλης  
Στεφανίου . . . . .

L. 2. Les mots τὴν ἐπ' ἀρετὴν ἄσκησιν doivent signifier l'étude de la philosophie.

#### IV. DÉDICACES PRIVÉES.

30. Plinthe de statue. La face supérieure est bombée. L'inscription est gravée sur la *petite face* antérieure. Caractères à *apices* (II<sup>e</sup> ou I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ?) : Γ Φ Ξ Ω. Le sigma a les branches parallèles.

ΦΟΡΜΙΩΝΕΞΗΓΕΣΤΟΥΑΝΕΘΗΚΕΝ  
ΤΗΝΕΙΚΟΝΑΤΟΥΓΑΤΡΟΣΑΓΟΛΛΩΝ /  
ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΩΙ

(Un blanc)

ΗΡΑΚΛΕΙΤΟΣΘΟΑΝΤΟΣΙΑΣΕΥΣΕΓΟΙΗΣΕ

Φορμίωv Ἐξηγέστου ἀνέθηκεv  
τὴν εἰκόνα τοῦ πατρὸς Ἀπόλλων[ι]  
Στεφανηφόρωι  
Ἡράκλειτος Θόαντος Ἰασεὺς ἐποίησε.

Cette signature d'artiste est nouvelle ainsi que la forme Ἐξή-  
γεστος (pour Ἐξήκεστος) qui s'était cependant rencontrée sous la  
forme *Exegisti* dans les manuscrits de Cicéron (*C. Pison.* 36).

La statue en question s'élevait sans doute dans le sanctuaire  
d'Apollon *stéphanéphoros*, l'une des deux grandes divinités  
d'Iasos (1). Il est probable que l'idole du dieu était représentée  
portant une couronne qu'on renouvelait chaque année.

31. Plaque de marbre. Beaux caractères.

ΑΓΟΛΛΩΝΟΣ  
ΔΙΔΥΜΕΩΣ

Quoique cette inscription soit mêlée à celles d'Iasos dans la

1) La tête d'Apollon figure sur toutes les monnaies d'argent d'Iasos.

cour de Tchimli Kiosk je doute qu'elle ait la même provenance ; elle vient plutôt du temple d'Apollon Didyméen à Hiéronda.

32. Sur les différents fragments d'une grande architrave de marbre, en grands et beaux caractères peu profonds et fort effacés. Nous reproduisons d'abord ces fragments dans l'ordre où ils gisent sur le sol, à partir du Musée :

- (1) YMNA (2) TOANTΩ (3) ΡΩΝΤΗΝΣ (4) ΕΣΒΥΤΕ  
 (5) KENTO (6) ΤΩΙΑΗΜΩΙΚΑ (7) ΙΑΗΜΩΙΚΑΙΤΟΙ  
 (8) ΣΩΓΑΤΡΟ (9) ΩΝΤΕΝΕ (10) ΚΑΙΗ (11) ΕΙΚΑΙΤΩΙΑΔ (12) ΑΤ

En réunissant les fragments 8, 12, 9, 4, 3, 2, 7, 10, 5, 1, 6 dans l'ordre indiqué, on obtient la dédicace suivante :

ΣΩΓΑΤΡΟ[ς Ἐπικρ] ΑΤ[ους γυμνασιάρχης τ]ΩΝ ΤΕ ΝΕ [ων καὶ τῶν  
 πρ[ΕΣΒΥΤΕΡΩΝ ΤΗΝ ΣΤΟΑΝ ΤΩΙ ΔΗΜΩΙ ΚΑΙ ΤΟΙ[ς νέοις  
 καὶ τοῖς πρεσβυτέροις? ἀνέθηκεν] ΚΑΙ Η (?).... ΚΕΝ ΤΟ [γ]ΥΜΝΑ [σιον]  
 ΤΩΙ ΔΗΜΩΙ ΚΑ[ι . . . . .]

Je ne sais que faire du fr. 11 : ..ΕΙ ΚΑΙ ΤΩΙ Δ[ημωι]. Les lettres ΕΙ peuvent être la fin de Πόλει.

L'inscription était probablement gravée sur plusieurs lignes. Des mesures exactes de la hauteur des lettres, pour lesquelles le temps m'a manqué, permettraient peut-être d'en retrouver la disposition originale.

J'ai restitué le nom Ἐπικράτους d'après le n° 269 de Waddington (C. I. G. 2681) qui paraît émaner du même personnage : Σώπα-τρος Ἐπικράτους χορηγῆσας καὶ ἀγωνοθετήσας καὶ στεφανοφορήσας τὸ ἀνά-λημμα καὶ τὴν ἐπ' αὐτοῦ κερκίδα καὶ τὸ βῆμα Διονύσῃ καὶ τῷ δήμῳ.

33. Piédestal de statue. Les lettres ont des *apices*.

ΔΙΟΚΛΗΣΔΙΟΚΛΕ  
 ΟΥΣΦΥΣΕΙΔΕΑΦΡ.  
 ΔΙΣΙΟΥΟΓΥΜΝΑΣΙ  
 ΑΡΧΟΣΚΑΙΕΙΡΗΝΑ .  
 ΟΣΕΠΙΚΟΥΡΟΥΟΕ  
 ΦΗΒΑΡΧΟΣΤΟΝΑΝ  
 ΔΡΙΑΝΤΑΑΡΤΕΜΙ  
 ΔΩΡΟΥΤΟΥΕΡΜΩ

Διοκλῆς Διοκλέ-  
 ους φύσει δὲ Ἀφρ[ο-  
 δισίου ὁ γυμνασι-  
 αρχος καὶ Εἰρηνα[ῖ-  
 ος Ἐπικούρου ὁ ἐ-  
 φήβαρχος τὸν ἀν-  
 δριάντα Ἄρτεμι-  
 δώρου τοῦ Ἑρμω-

ΝΟΣΚΟΙΝΤΟΥΤΟΥ  
ΕΑΥΤΩΝΦΙΛΟΥ

νος Κοίντου τοῦ  
10 ἑαυτῶν φίλου

## V. FUNÉRAIRES.

34. Stèle de forme rectangulaire.

ΑΡΤΕΜΙΣΙΑΣΤΗΣΒΑΣΙ  
ΛΕΙΔΟΥΓΥΝΑΙΚΟΣΔΕ  
· ΑΙΝΕΟΥ  
· · ΣΙΛΕΙΔΟΥΤΚ  
· · · · ΑΝΔΡΟ ·  
· ΑΙΝΕΟ

Ἄρτεμισίας τῆς Βασι-  
λείδου γυναικὸς δὲ  
[Φ]αινέου  
[Βα]σιλείδου τ(οῦ) κ(αί)  
[Ἄλεξ]άνδρο[υ]  
[Φ]αινέου

Tombeau de la mère et du fils.

35. Stèle couchée (inscription chrétienne).

†ΚΥΡΙΕ ΒΟΗΤΙ ΤΟΙΣ  
ΜΕΝΟΥΣΙΝ ΟΔΕ

39. Plaque de marbre cassée en haut à gauche. *Apices*, ΑΣ.

.....  
///// ΚΗΕΝΕΧΕΣΘΑΙΔΕ  
/// ΠΑΡΑΤΑΥΤΑΠΟΙΗΣΟΝ  
// ΩΣΠΕΡΤΟΝΙΣΤΑΚΑΘΩ  
// ΩΜΕΝΑΤΟΙΣΣΕΒΑΣΤΟΙΣ  
ΠΛΗΜΜΕΛΟΥΝΤΑΕΞΕΣ  
ΤΩΔΕΜΟΝΩΑΥΛΩΜΟΥΣ  
ΣΙΩΑΠΡΩΤΗΝΧΡΗΣΙΝΕ  
// ΙΝΩΝ

.....  
ἀνάγ]κη(?) ἐνέχεσθαι δὲ  
τὸν] παρὰ ταῦτα ποιήσον-  
τα], ὡσπερ τὸν (ε)ἰς τὰ καθω-  
σι]ώμενα τοῖς Σεβαστοῖς  
5 πλημμελοῦντα, ἐξέσ-  
τω δὲ μόνω Αὐλῶ Μουσα-  
σίῳ Ἄπρω τὴν χρῆσιν ἐ-  
κε]ῖνον

Fragment de l'inscription qui consacrait sans doute la sépulture de famille d'A. Mussius Aper (*suprà*, nos 20-24). La formule de protection — qui assimile ce terrain aux lieux consacrés aux Empereurs — mérite d'être remarquée.

## VI. CATALOGUES.

a. *Catalogue de gymnasiarques.*

37. Sur un tambour de colonne.

ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΙ ΑΠΟ ΣΤΕΦΑΝΗ -  
 ΦΟΡΟΥ ΗΓΗΜΟΝΟΣ ΤΟΥ Ᾱ  
     Ϝ ΦΙΛΙΠΠΟΥ  
 ΒΙΛΛΑΡΟΣ ΘΕΟΦΙΛΟΥ  
 5 ΠΕΡΙΑΝΔΡΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ  
 ΣΑΜΙΑΔΗΣ ΜΕΝΙΠΠΟΥ  
 ΑΣΚΛΗΠΙΟΔΩΡΟΣ ΚΛΕΩΝΟΣ  
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΙΣΒΑΛΤΟΥ  
 ΝΙΚΟΚΛΗΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ  
 10 ΠΡΩΤΟΓΕΝΗΣ ΑΛΚΥΟΝΕΩΣ Ϝ ΣΕΛΕΥΚΟ[υ  
 ΓΝΑΙΟΣ ΟΚΤΑΙΟΣ ΔΑΜΑΣ  
 ΙΑΣΩΝ ΕΡΜΩΝΑΚΤΟΣ  
 ΓΑΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΑΣΚΛΑΣ  
 ΕΡΜΟΓΕΝΗΣ ΧΑΡΙΔΗΜΟΥ  
 15 ΜΕΝΕΚΛΗΣ ΚΥΔΙΚΛΕΟΥΣ  
 ΑΡΓΑΙΟΣ ΕΚΑΤΑΙΟΥ  
 ΣΑΜΙΑΔΗΣ ΥΓΙΗΝΟΥ

La prédominance des noms grecs et le caractère même des deux noms romains (l. 11 et 13) semblent assigner à ce catalogue une date assez ancienne.

Le monogramme qui figure aux lignes 3 et 10 doit peut-être s'interpréter ΠΟΥ, sans qu'on puisse deviner la raison pour laquelle, dans ces deux cas particuliers, le nom patronymique a été suivi du nom du grand-père. La lettre Α (ligne 2) a, ici comme ailleurs, le sens de *bis*; on traduira donc : Hégémon fils d'Hégémon fils de Philippos (1).

Le nom Ἰσβαλτος (l. 8) est, si je ne me trompe, nouveau et a une physionomie sémitique. Les noms Κυδικλης (l. 15) et Ὑγιηνός pour Ὑγιεινός (l. 17) manquent également dans Pape.

(1) On pourrait aussi être tenté de résoudre le monogramme en φούσι.

*b. Catalogues d'éphèbes.*

38. Les deux inscriptions suivantes, qu'on lit sur deux tambours de colonnes, sont identiques sauf l'ordre des noms. L'intitulé du n° 38 *bis* a été déjà publié, mais très incorrectement, par M. Contoléon (*loc. cit.* p. 217, n° 10).

38.

ΕΤΟΥΣ ΠΚ

ΕΠΙ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΥ ΓΑΙΟΥ ΠΟΜ  
ΠΗΙΟΥ ΓΑΙΟΥ ΥΙΟΥ ΚΟΛΛΙΝΑ ΠΕΙΣΩ  
ΝΟΣ ΤΟ Β ΟΙΔΕ ΕΦΗΒΕΥΣΑΝ

ΠΡΩΤΑΣ Α  
ΑΡΙΣΤΕΑΣ ΠΕΡΙΚΛΕΟΥΣ  
ΑΥΛΟΣ ΚΛΩΔΙΟΣ ΒΑΘΥΛΛΟΣ  
ΜΕΝΗΣ ΑΡΙΣΤΕΟΥ ΤΥΡΤΑΙΟΣ  
5 ΕΚΑΤΩΝ ΦΙΛΑΓΡΟΥ  
ΡΟΔΙΠΠΟΣ Α  
ΔΟΚΙΜΟΣ Α  
ΛΟΥΚΙΟΣ ΤΑΜΠΙΟΣ ΛΙΒΕΡΑΗΣ  
Α(ΛΕΞ)ΑΝΔΡΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ  
10 Ε[κx]ΤΑΙΟΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ  
ΕΚΑΤΩΝ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ  
ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ Α  
ΑΠΕΛΛΑΣ ΜΕΝΝΕΟΥ  
ΛΕΩΝ Α  
15 ΚΟΙΝΤΟΣ ΣΑΜΙΑΡΙΟΣ ΝΑΣΩΝ  
ΛΕΩΝ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ  
ΘΕΟΓΕΝΗΣ ΔΙΟΓΝΗΤΟΥ  
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ Α  
ΤΙΤΟΣ ΚΟΡΝΗΛΙΟΣ ΚΕΛΑΔΟΣ  
20 [Ειρ]ΗΝΑΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ  
[Ομηρ]ΟΣ ΧΡΥΣΕΡΜΟΥ  
ΕΠΑΦΡΟΔΕΙΤΟΣ ΦΙΛΟΚΛΕΟΥΣ  
ΦΙΛΟΓΕΩΡΓΟΣ ΖΩΙΛΟΥ  
ΓΑΙΟΣ ΠΟΜΠΗΙΟΣ ΚΑΠΙΤΩΝ

38 bis.

ΕΤΟΥΣ Π(x)

ΕΠΙ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΥ ΓΑΙΟΥ  
ΠΟΜΠΗΙΟΥ ΓΑΙΟΥ ΥΙΟΥ ΚΟΛΛΙΝΑ  
ΠΕΙΣΩΝΟΣ ΤΟ Β ΟΙΔΕ  
ΗΦΗΒΕΥΣΑΝ

ΑΡΙΣΤΕΑΣ ΠΕΡΙΚΛΕΟΥΣ  
ΠΡΩΤΑΣ Α  
ΑΥΛΟΣ ΚΛΩΔΙΟΣ ΒΑΘΥΛΛΟΣ  
ΕΚΑΤΩΝ ΦΙΛΑΓΡΟΥ  
ΜΕΝΗΣ ΑΡΙΣΤΕΟΥ  
ΡΟΔΙΠΠΟΣ Α  
[Δλεξ]ΑΝΔΡΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ  
ΛΟΥΚΙΟΣ ΤΑΜΠΙΟΣ ΛΙΒΕΡΑΗΣ  
ΕΚΑΤΑΙΟΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ  
ΔΟΚΙΜΟΣ Α  
ΕΚΑΤΩΝ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ  
ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ Α  
ΑΠΕ[λλας] ΜΕΝΝΕΟΥ  
ΛΕΩΝ Α  
ΚΟΙΝΤΟΣ ΣΑΜΙΑΡΙΟΣ ΝΑΣΩΝ  
ΛΕΩΝ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ  
ΘΕΟΓΕΝΗΣ ΔΙΟΓΝΗΤΟΥ  
ΕΙΡΗΝΑΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ  
ΤΙΤΟΣ ΚΟΡΝΗΛΙΟΣ ΚΕΛΑΔΟΣ  
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ Α  
ΦΙΛΟΓΕΩΡΓΟΣ ΖΩΙΛΟΥ  
ΕΠΑΦΡΟΔΕΙΤΟΣ ΦΙΛΟΚΛΕΟΥΣ  
ΟΜΗΡΟΣ ΧΡΥΣΕΡΜΟΥ  
ΓΑΙΟΣ ΠΟΜΠΗΙΟΣ ΚΑΠΙΤΩΝ

25	ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΣ Ἄ ΦΑΝΙΑΣ ΜΕΝΕΚΛΗΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΙΑΣΩΝ ΑΡΕΤΑΙΟΥ ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΑΠΕΛΛΑ [Ν]Ο[Υ]ΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ	ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΣ ΦΑΝΙΑΣ ΜΕΝΕΚΛΗΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΙΑΣΩΝ ΑΡΕΤΑΙΟΥ ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΑΠΕΛΛΑ ΝΟΥΙΟΣ ΑΠΟ[λλωνίου]
30	ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ Ἄ ΒΛ[ατος] ΠΛΟΥΤΙΩΝΟΣ [Ιατροκλής] ΜΥΡΤΙΛΟΥ Σ[ιμων Διο]ΓΕΝΟΥΣ ΕΚΑΤΑΙΟΣ Ἄ	ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ Ἄ ΙΑΤΡΟΚΛΗΣ ΜΥΡΤΙΛΟΥ ΒΛΑΣΤΟΣ ΠΛΟΥΤΙΩΝΟΣ ΣΙΜΩΝ ΔΙΟΓΕ[νους] ΕΚΑΤΑΙΟΣ Ἄ
35	ΕΥΦΡΟΝΙΟΣ ΑΠΕΛΛΑ ΘΕΟ[κριτος] ΠΑΥΣΙΜΑΧΟΥ [Αγαθοπους] ΜΕΝΙΠΠΟΥ	ΕΥΦΡΟΝΙΟΣ ΑΠ[ελλα] ΘΕΟΚΡΙΤΟΣ [Παυσιμαχου] ΑΓΑΘΟΠΟΥΣ [Μενιππου]

Enfin la même liste, mais cette fois sous une forme abrégée (23 noms au lieu de 37) se retrouve sur un troisième tambour (38 *ter*).

## ΕΤΟΥΣ ΡΚ

- ΕΠΙ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΥ ΓΑΙΟΥ  
[Πομπηίου Γαίου υ]ΙΟΥ ΚΟΛΛΙΝΑ  
[Πείσωνος τὸ Β] ΟΙΔΕ ΕΦΗΒΕΥΣΑΝ  
[Ἐκάτων Φιλ]ΑΓΡΟΥ  
[Κλώ]ΔΙΟΣ ΒΑΘΥΛΛΟΣ  
ΜΕΝΗΣ ΑΡΙΣΤΕΟΥ  
ΑΡΙΣΤΕΑΣ ΠΕΡΙΚΛΕΟΥΣ  
[Ρ]ΟΔΙ[ππ]ΟΣ Ἄ  
5 [Λούκιος] ΤΑΜΠΙΟΣ  
[Ἐκα]ΤΑΙΟΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ  
[Ἐκάτων]ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ  
ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ Ἄ  
[Ἀλέ]ΞΑΝΔΡΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ  
10 ΛΕΩΝ[ι]ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ  
[Κόιντος Σαμι]ΑΡΙΟΣ [Ν]ΑΣΩΝ  
[Ὀμηρος] ΧΡΥΣΕΡΜΟΥ  
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ Ἄ  
ΕΠΑΦΡΟΔΕΙΤΟΣ ΦΙΛΟΚΛΕΟΥΣ  
15 ΕΙΡΗΝΑΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ

ΓΑΙΟΣ ΠΟΜΠΗΙΟΣ ΚΑΠΙΤΩΝ  
 ΤΙΤΟΣ ΚΟΡΝΗΛΙΟΣ ΚΕΛΑΔΟΣ  
 ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΣ Ᾱ [Φ]ΑΝΙΑΣ  
 ΜΕΝΕΚΛΗΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ  
 20 ΝΟΥΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ  
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ Ᾱ  
 ΒΛΑΣΤΟΣ ΠΛΟΥΤΙΩΝΟΣ  
 ΘΕΟΓΕΝΗΣ ΔΙΟΓΝΗΤΟΥ

C. Pompeius C. f. Collina (tribu) Piso avait exercé deux années de suite (ou du moins deux fois) les fonctions de gymnasiarque. On a des exemples de ce fait ailleurs (Dittenberger, n. 246, l. 54 etc.).

L'an 120 correspond à 34 ap. J.-C.

39. Tambour de colonne.

ΕΤΟΥΣ ΡΜ  
 ΕΠΙ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΥ  
 . . . ΑΜ . [Α?]ΑΙΤΟΥ ΥΙΟΥ  
 ΥΠΑ . . . . ΘΕΟΔΩ[ρου]  
 ΕΦΗ[βαρχου] ΔΕ ΤΟΥ ΥΙΟΥ  
 [Δ]ΝΘΕ [ου?] ΤΟΥ ΘΕΟΔΩ[ρου]  
 ΟΙΔΕ ΕΦΗΒΕΥΣΑΝ  
 ΑΡΙ[στεας] ΘΕΑΙΤΗΤΟΥ  
 ΘΕ[ογεν]ΗΣ ΘΕΑΙΤΗΤΟΥ  
 . . . ΕΙΛΙΟΣ ΜΑΡΚΟΥ ΥΙΟΣ ΠΑΥΛΛ[ος]  
 ΛΟΥ[χιος] ΤΑΜΠΙΟΣ ΚΕΛΕΡ  
 5 ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ  
 ΕΠΑΦΡΟΔΙΤΟΣ [Ι]ΟΥΛΙΑΔΟΥ  
 ΛΥΣΙΣΤΡΑΤΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ  
 ΔΙΟΚΛΗΣ ΕΠΑΦΡΟΔΙΤΟΥ  
 ΠΟΙ . . . ΣΙΟΣ ΚΛΑΡΟΣ  
 10 . . . . ΠΑΟΥΤΑΡΧΟΥ  
 ΠΑΠΙΑΣ ΕΠΙΓΟΝΟΥ  
 ΕΡΜΙΑΣ . . . . .  
 ΠΟΠΛ[ιος . . .]ΝΙΟΣ  
 ΠΡΟ . . .  
 15 ΝΙΚΟΣ [τρατος . . .  
 Ε . .



[Ευ]ΜΑΡΙ[δης?...

. . . . ΤΡΑΤΗΣ

. . . ΥΝΑ . . .

An 140 d'Iasos = 54 ap. J.-C.

40. Tambour de colonne. *Sigma* carré.

ΕΤΟΥΣ ΡΘΑ

ΕΠΙ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΥ ΦΟΙΒΟΥ  
 ΤΟΥ ΑΜΜΩΝΙΟΥ ΕΦΗΒΑΡΧΩΝ  
 ΔΕ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ ΤΟΥ ΦΟΙΒΟΥ  
 ΚΑΛΟΥΜΕΝΟΥ ΑΜΩΜΟΥ ΚΑΙ ΑΜ  
 ΜΩΝΙΟΥ ΤΟΥ ΦΟΙΒΟΥ ΤΩΝ ΥΙΩΝ  
 ΑΥΤΟΥ Χ ΟΙΔΕ ΕΦΗΒΕΥΣΑΝ  
 ΔΙΟΜΗΔΗΣ ΘΕΟΓΕΝΟΥΣ  
 ΔΙΟΜΗΔΗΣ ΕΙΡΗΝΑΙΟΥ  
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ Α  
 ΑΝΤΙΟΧΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ

. . . . .

An 171 = 83 ap. J.-C.

Les deux éphébarques de cette inscription figurent comme éphèbes dans le catalogue de l'an 178. On voit par là que les fonctions purement honorifiques d'éphébarques pouvaient être dévolues à de simples enfants.

41. Sur une autre face du tambour où est gravée l'inscription 38 *ter*. Je possède une photographie de ce texte.

ΕΤΟΥΣ ΡΘΗ

ΕΠΙ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΩΝ ΙΕΡΟΚΛΕ  
 ΟΥΣ ΚΑΙ ΣΩΣΙΠΑΤΡΟΥ ΤΩΝ ΙΕ  
 ΡΟΚΛΕΟΥΣ ΕΦΗΒΑΡΧΩΝ ΔΕ  
 ΙΕΡΟΚΛΕΟΥΣ ΚΑΙ ΔΙΟΦΑΝΤΟΥ  
 ΤΩΝ ΣΩΣΙΠΑΤΡΟΥ ΟΙΔΕ ΕΦΗΒΕΥΣΑΝ  
 ΜΑΡΚΟΣ ΟΥΗΔΙΟΣ ΠΑΥΛΙΝΟΣ  
 ΜΑΝΙΟΣ ΛΩΡΕΝΤΙΟΣ ΚΑΠΙΤΩΝ  
 ΛΕΥΚΙΟΣ ΟΥΕΤΥΡΙΟΣ ΒΑΣΣΟΣ  
 ΠΛΟΥΤΑΡΧΟΣ ΚΑΛΥΔΟΝΟΣ  
 3 ΑΡΤΕΜΙΣΙΟΣ ΚΑΛΥΔΟΝΟΣ

- ΑΜΜΩΝΙΟΣ ΦΟΙΒΟΥ  
 ΑΜΩΜΟΣ ΦΟΙΒΟΥ  
 ΧΡΥΣΙΠΠΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ  
 ΣΚΥΜΝΟΣ ΕΥΕΛΠΙΔΟΥ  
 10 ΜΕΝΙΠΠΟΣ ΕΥΕΛΠΙΔΟΥ  
 ΔΗΜΟΚΡΙΤΟΣ ΔΟΚΙΜΟΥ  
 ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΣ ΤΙΜΟΘΟΥ (*sic*)  
 ΑΝΘΟΣ ΤΙΜΟΘΟΥ (*sic*)  
 ΕΥΠΟΛΕΜΟΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ  
 15 ΧΡΥΣΕΡΜΟΣ ΛΕΣΒΙΟΥ  
 ΚΛΕΑΣ(?) ΛΕΣΒΙΟΥ  
 ΚΥΔΙΑΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ  
 ΒΑΛΑΓΡΟΣ (*sic*) ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ  
 ΤΡΥΦΩΝ ΤΡΥΦΩΝΟΣ  
 20 ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΝΙΚΑΝΟΡΟΣ  
 ΑΥΛΟΣ ΜΟΥΣΣΙΟΣ ΕΣΠΕΡΟΣ  
 ΚΟΙΝΤΟΣ ΓΡΑΝΙΟΣ ΚΑΠΙΤΩΝ  
 ΚΟΙΝΤΟΣ ΕΛΒΙΟΣ ΡΗΓΙΝΟΣ  
 ΧΡΥΣΕΡΜΟΣ ΔΟΚΙΜΟΥ  
 25 ΑΠΕΛΛΙΩΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ  
 ΣΤΑΧΥΣ ΘΕΟΔΩΡΟΥ  
 ΝΙΚΕΡΩΣ ΖΩΣΙΜΟΥ  
 ΕΠΑΝΔΡΟΣ ΔΙΟΔΟΤΟΥ  
 ΣΤΕΦΑΝΟΣ ΕΠΑΦΡΟΔΙΤΟΥ  
 30 ΘΥΡΣΟΣ ΔΙΟΔΟΤΟΥ  
 ΑΡΤΕΜΙΣΙΟΣ ΑΡΤΕΜΙΣΙΟΥ  
 [Σα]ΜΙΑΔΗΣ . . . . .

An 178 d'Iasos = 92 ap. J.-C.

42. Les deux catalogues suivants, gravés sur deux tambours, se rapportent à la même année. La liste *B* est brisée en haut. Tous les noms, à l'exception des n<sup>os</sup> 11 et 24, se retrouvent dans la liste *A* et comme cette dernière paraît incomplète en bas, il est possible que même ces deux éphèbes s'y trouvassent mentionnés. Après chaque nom de la liste *B* je marque entre parenthèses le numéro correspondant de *A*.

## Α

- ΕΤΟΥΣ . . .  
 ΕΠΙ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΥ Σ . . .  
 ΝΟΣΤΟΥ ΣΙΔΩΝΟΣ ΟΙΔΕ  
 ΗΦΗΒΕΥΣΑΝ  
 ΛΕΥΚΙΟΣ ΜΟΥΝΑΤΙΟΣ ΜΑΡΚΟΥ ΥΙΟΣ  
 ΔΙΟΓΕΝΗΣ ΑΡΤΕΜΩΝΟΣ  
 ΙΩΛΛΑΣ ΙΩΛΛΑ  
 ΜΑΡΚΟΣ ΑΝΝΙΟΣ ΠΩΛΛΙΩΝ  
 5 ΔΙΟΔΟΤΟΣ Δ ΤΟΥ ΔΙΟΔΟΤΟΥ  
 ΜΙΚΙΩΝ ΜΙΚΙΩΝΟΣ [Λαι] ΤΟΥ ΥΙΟΥ<sup>(1)</sup>  
 ΕΠΙΚΡΑΤΗΣ ΜΕΝΕΚΛΕΟΥΣ  
 ΜΑΡΚΟΣ ΜΟΥΣΣΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ  
 ΛΕΥΚΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΓΑΙΟΥ ΥΙΟΣ  
 10 ΑΝΤΙΓΕΝΗΣ Α  
 ΠΟΠΛΙΟΣ ΓΕΣΙΟΣ  
 ΜΕΝΟΙΤΙΟΣ ΤΡΥΦΟΝΟΣ  
 ΓΑΙΟΣ ΦΟΡΒΗΙΟΣ ΠΑΚΑΤΟΣ  
 ΕΚΑΤΑΙΟΣ ΜΕΝΙΠΠΟΥ  
 15 ΔΕΚΜΟΣ ΛΑΙΛΙΟΣ ΓΑΙΟΥ ΥΙΟΣ  
 ΓΑΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΛΑΙΤΟΣ  
 ΒΑΛΑΚΡΟΣ ΘΕΟΔΩΡΟΥ  
 ΣΥΝΕΓΔΗΜΟΣ ΠΡΟΥΝΙΚΟΥ  
 ΕΙΣΙΔΩΡΟΣ ΠΡΟΤΕΙΜΟΥ  
 20 ΕΙΣΙΟ[νικ]ΟΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ  
 ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΔΑΜΑ  
 ΟΝΗΣΙΜΟΣ ΕΥΤΥΧΟΥ  
 ΠΑΝΤΑΙΝΟΣ ΕΣΤΙΑΙΟΥ  
 ΚΟΙΝΤΟΣ ΣΑΜΙΑΡΙΟΣ ΧΡΥΣΕΡΜΟΥ  
 25 ΕΛΕΝΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ  
 ΒΑΣΙΛΙΔΗΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ  
 ΜΕΝΙΠΠΟΣ Δ  
 ΒΑΛΑΚΡΟΣ Α  
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΑΣΚΛΑ  
 30 ΠΟΣΙΔΩΝΙΟΣ ΚΥΔΙΜΟΥ  
 ΒΡΥΩΝ Α

(1) M. Joubin croit lire ΑΝΑΤΟΥ.

- ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΗΣ  $\bar{\alpha}$   
 ΜΟΘΩΝ ΒΑΣΙΛΙΔΟΥ  
 ΙΑΣΩΝ  $\bar{\alpha}$   
 35 ΕΥΤΥΧΟΣ ΜΕΝΙΠΠΟΥ  
 ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ  
 ΕΠΙΓΟΝΟΣ ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΥΣ  
 ΕΠΑΦΡΟΔΕΙΤΟΣ ΒΗΡΥΛΛΟΥ  
 ΖΩΣΙΜΟΣ  $\bar{\alpha}$   
 40 ΓΑΙΟΣ ΒΑΛΤΙΟΣ  
 Ε[τ]ΕΟΚΛΗΣ . . . .

## B

////////////////////

- Μαρκο]Σ ΜΟΥΣΣΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ(Υ)<sup>(1)</sup>(8)  
 ΜΑΚΡΟΣ ΑΝΝΙΟΣ ΠΩΛΛΙΩΝ (4)  
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΑΣΚΛΑ (29)  
 ΙΣΙΟΝΙΚΟΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ (20)  
 5 ΔΕΚΜΟΣ ΛΑΙΛΙΟΣ ΓΝΑΙΟΥ (2) ΥΙΟΣ (15)  
 ΕΚΑΤΑΙΟΣ ΜΕΝΙΠΠΟΥ (14)  
 ΔΙΟΓΕΝΗΣ ΑΡΤΕΜΩΝΟΣ (2)  
 ΚΟΙΝΤΟΣ ΣΑΜΙΑΡΙΟΣ ΧΡΥΣΕΡΜΟΥ(Υ)<sup>(3)</sup>(24)  
 ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ (36)  
 10 ΓΑΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΛΑΙΤΟΣ (16)  
 ΕΠΑΦΡΟΔΙΤΟΣ ΑΚΡΙΣΙΟΥ  
 ΖΩΣΙΜΟΣ  $\bar{\alpha}$  (39)  
 ΜΕΝΟΙΤΙΟΣ ΤΡΥΦΩΝΟΣ (12)  
 ΕΛΕΝΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ (25)  
 15 ΠΟΠΛΙΟΣ ΓΕΣΣΙΟΣ (11)  
 ΕΠΙΚΡΑΤΗΣ ΜΕΝΕΚΛΕΟΥΣ (7)  
 ΒΑΛΑΚΡΟΣ ΘΕΟΔΟΤΟΥ (4) (17)  
 ΓΑΙΟΣ ΦΟΡΒΗΙΟΣ ΠΑΚΑΤΟΣ (13)  
 ΠΟΣΙΔΩΝΙΟΣ ΚΥΔΙΜΟΥ (30)  
 20 ΙΑΣΩΝ  $\bar{\alpha}$  (34)  
 ΕΠΙΓΟΝΟΣ ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΥΣ (37)

(1) Ma copie porte ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ.

(2) Sic sur ma copie (la liste A donne ΓΑΙΟΥ).

(3) ΧΡΥΣΕΡΜΟΣ sur ma copie.

(4) Sic ma copie (A : ΘΕΟΔΩΡΟΥ).

MENIPΠΟΣ [δ'] (27)  
 ΒΡΥΩΝ [α'] (31)  
 ΓΑΙΟΣ ΚΑΤΕ Ᾱ (1)

43. Sur un tambour de colonne.

.....  
 ΔΟΚΙΜΟΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ  
 ΕΚΑΤΟΜΝΟΣ ΙΑΤΡΟΚΛΕΟΥΣ  
 ΔΙΟΔΟΤΟΣ ΔΙΟΔΟΤΟΥ  
 [Φ:]ΛΙΠΠΟΣ ΑΠΕΛΛΑ  
 5 ΕΥΝΟΥΣ.....  
 ΣΟΥΔΗΜΟ.. (?)  
 ... ΕΙΟΣ  
 .. ΑΝΥΡΑΣ (?)

#### VII. GRAFFITI AGONISTIQUES.

Je range sous cette rubrique une interminable série d'inscriptions tracées sur des tambours de colonnes, soit séparément, soit à la suite d'inscriptions déjà existantes, en caractères de dimensions très variables, mais presque toujours dessinées d'un trait léger et disposées en colonnes. Elles se composent uniformément du mot ΝΙΚΗ suivi d'un ou plusieurs noms (jusqu'à huit) qui sont en général au génitif, rarement au nominatif. A la suite de ces noms revient quelquefois ΝΙΚΗ ou ΕΥ (une fois même ΕΥ.ΕΥ ΕΥ). Les *graffiti* de ce genre sont souvent plusieurs sur une même colonne, disséminés capricieusement de tous les côtés. Je n'ai pas eu le temps et la patience de copier toutes ces inscriptions; on trouvera peut-être que j'en donne cependant une trop abondante collection à titre d'échantillons. J'ai disposé les *graffiti* d'un même tambour en colonnes parallèles, ce qui n'implique rien quant à leur situation réelle.

44. a. Dans un carré orné.

b. *Grandes lettres.*

ΝΙΚΗ ΠΙΑΟΝ (?) (2)

ΘΥΔΙΑΔΗΣ

(1) Sic.

(2) Peut-être ΦΙΑΩΝ[ΟΣ?]

:	ΜΟΧΧΟΣ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ	Α . . .
ΑΠΕΛΛΑ	:
ΕΚΑΤΑΙΟΥ	. ΑΙΧΧ . . .
ΟΜΗΡΟΥ	
ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ	
ΛΕΟΝΤΟΣ	

Les six derniers noms de la liste *a* se retrouvent textuellement dans le catalogue d'éphèbes de l'an  $\overline{\rho\kappa}$  (n° 38).

45	<i>a.</i>	<i>b.</i>	<i>c.</i>	
	ΝΙΚΗ ΑΡΕΤΑΙΟΥ	ΝΙΚΗ Ε <sub>[π]</sub> ΙΓΕΝΟΥ ΚΑΙ . . . . . ΤΑΕ ΤΗ . . . ΩΝΙ . . ΚΑΙ . ΣΑ . . .	ΝΙΚΗ ΕΠΙΝΙΚΟΥ ΘΕΟΦΙΛΟΥ	
46	<i>a.</i>	<i>b.</i>	<i>c.</i>	
	ΝΙΚΗ Λ <sub>[ε]</sub> ΥΚΙΟΥ	ΝΙΚΗ ΠΑΙΔΙ . . . ΕΚΑΤ <sub>[του]</sub> ΑΡΙΣΤΟΚΡΑ <sub>[τους]</sub> ΑΔΕΛΦΟΝ	ΝΙΚΗ ΠΕΤΡΑ . . ΤΟΥ ΝΙΚΗ ΝΙΚΗ ΑΠΕΛΛΑ	
	<i>d.</i>	<i>e.</i>	<i>f.</i>	<i>g.</i>
	ΝΙΚΗ . . ΥΡΟΥ ΣΤΡΑΤΕΟΥ ΜΕΝΙΠΠΟΥ [θς] ΟΔΩΡΟΥ ΒΑΣΣΟΥ ΑΠΟΛΛΟΔ <sub>[ου]</sub> ΔΕΚΙΟΥ . . . . .	ΝΙΚΗ ΚΟΙΝΤΟΥ	ΝΙΚΗ ΚΑΤΩΝΟΣ	ΝΙΚΗ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
47.	<i>a.</i>	<i>b.</i>		
	ΝΙΚΗ ΩΣΤΡΑΤΟΥ ΔΑΜΑ . .	ΝΙΚΗ [Σ] ΩΣΙΚΡΑΤΟΥ [Ες] ΧΙΔΟΥ		

48.

a.  
 ΝΙΚΗ | ΑΠΟ  
 ΤΟΥ | ΦΙΛΙΠΠΟΥ  
 ΤΟΥ ΜΙΝΝΙΟΣ

b.  
 ΝΙΚΗ  
 ΜΑ . . . .  
 ΠΑΜΦΙΛΟΥ  
 ΝΙΚΗ

49.

a.  
 ΝΙΚΗ  
 ΙΕΡΟΚΛΕΟΥΣ  
 ΝΙΚΗ  
 ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ  
 —  
 ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ  
 [Κλ]ΕΑΝΘΟΥ  
 . . ΣΙΩΝ

b.  
 ΝΙΚΗ  
 Θ[εα:]Τ[η]ΤΟΥ  
 —  
 ΔΙΟΓΕΝΟΥΣ

| ΝΙΚΗ  
 . . .  
 ΚΛΑΡΟΥ

50. a.

ΝΙΚΗ  
 ΑΡΕΤΑΙΟΥ  
 ΕΥ ΕΥ ΕΥ

b.

ΝΙΚΗ  
 ΚΛΑΡΟΥ  
 ΝΙΚΗ  
 ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ

c.

ΝΙΚΗ  
 ΑΠΕΛΛΑ

d.

ΝΙΚΗ  
 ΛΕΟΝΟΤΟΣ (*sic*)

e.

ΝΙΚΗ ΔΙΟΔΟΤΟΥ  
 ΘΕΟ <sup>(1)</sup> ΔΩΡΟΥ  
 ΠΑΝΤΑΙΝΟΣ  
 ΟΛΛΙΕΥΙΤΟΥ (?) (sans doute ΘΑΛΙΕΥΚΤΟΥ)  
 ΝΙΚΗ  
 [Φ]ΑΙΝΕΟΥ

51. a.

Μ]ΕΝΕΚΡΑ[τους  
 ΑΠΕΛΛΑ

b.

ΝΙΚΗ  
 ΕΡΜΙΟΥ

c.

ΝΙΚΗ  
 ΝΕΜΕΡΙΟΥ

d.

ΝΙΚΗ  
 ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ  
 ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ  
 ΕΥ

• (1) Un Y corrigé en O.

*e.*

ΝΙΚΗ  
ΧΑΡΙΔ[ημου  
ΚΑΙ ΠΟΣΙ[δωνιου

*f.*

ΝΙΚΗ  
ΕΠΑΦΡΟΔΕΙΤΟΥ  
ΔΙΟΚΛΕΟΥΣ  
ΛΥΣ[ιππ]ΟΥ  
ΠΑΠΙΟΥ  
ΜΑΡΚΟΥ . . . Π  
ΛΟΥΚΙΟΥ . . Δ  
ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ  
ΕΡΜΙΟΥ

Sur le côté : ENNEA

52.

*a.*

ΝΙΚΗ  
[Φ]ΑΙΝ[εου

*b.*

ΝΙΚΗ  
. . . .  
ΚΑΛΒΙΟΥ

*c.*

ΝΙΚΗ  
ΘΟΔΟΤΟΥ

53.

*a.*

ΝΙΚΗ  
ΠΡΟΣΔΟΚΙΜ[ου  
ΝΙΚΗ

*b.*

ΝΙΚΗ  
ΘΕΟΦΙΛΟΥ  
ΑΡΜΕΝΙΟΥ ΚΑΙ  
ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΤΟΥ  
ΕΚΑΤΑΙΟΥ ΕΥ

*c.*

ΝΙΚΗ  
ΘΡΕΠΤΟΥ

54.

*a.*

. . . .  
ΙΕΡΟΚΛΗΣ  
ΗΡΑΚΛΕΟΔΩΡΟΣ  
. . ΕΣΤΩΝ  
ΑΡΙΣΤΙΔΟΥ.

*b.*

ΝΙΚΗ  
[Σ]ΩΣΙΒΙΟΥ  
ΑΡΤΕΜΩΝ[ος  
ΜΙΝΝΙΩΝ[ος  
—  
ΘΕΟΦΙΛΟΥ  
ΛΕΥΚΙΟΣ  
ΠΑΜΦΙΛΟΣ  
ΛΕΩΝ

*c.*

ΝΙΚΗ  
. . .  
ΝΙΚΗ  
. . ΕΙCΙΩΝ

*d.*

ΝΙΚΗ  
ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ

*e.*

ΝΙΚΗ  
ΣΚΥΜΝΟΥ  
ΘΕΟΔΟΤΟΥ  
ΑΠΕΛΛΑ





	<i>e.</i>		<i>f.</i>
	ΜΕΝΗΣ		ΤΟΠΟΣ
	ΔΙΟΝΥΣ . .		ΕΠΙΚ
61.	<i>a.</i>	<i>b.</i>	<i>c.</i>
	ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ	ΠΑΥΛΟΣ	ΝΙΚΗ
	ΝΙΚΗ	ΚΟΙΝΤΟΣ	ΙΑΤΡΟΚΛΕΟΥΣ
	ΛΕΟΝΤΟΣ	ΓΑΙΟΣ	ΕΙΣΙΔΟΤΟΥ
	ΝΙΚΗ		

Des graffiti de ce genre ont déjà été recueillis : 1° par MM. Newton et Salzmann à Halicarnasse et aux Branchides (1) ; 2° par MM. Cousin et Diehl à Halicarnasse et à Mylasa (2) ; 3° par MM. Paton et Hicks à Cos (3). M. Newton y a reconnu immédiatement des acclamations agonistiques, des vœux formés pour certains concurrents à des jeux athlétiques par leurs camarades ou les spectateurs. A cette explication MM. Diehl et Cousin en ont opposé une autre qui considère ces graffiti comme des inscriptions funéraires chrétiennes, et cette interprétation, quoique vigoureusement combattue par M. l'abbé Duchesne (4), a été récemment reprise avec d'amples développements par M. G. Hirschfeld (5). Je crois cependant qu'il suffit d'un coup d'œil jeté sur la série des ΝΙΚΗ d'Iasos pour se convaincre que l'opinion de M. Newton est la seule fondée. Sur les centaines de noms que j'ai recueillis, il n'y en a pas un seul qui présente le caractère chrétien ; on n'y trouve mêlé aucun symbole, aucune expression qui rappelle le christianisme, tandis qu'au contraire des acclamations comme ΕΡ ΕΡ ΕΡ ont un sens agonistique auquel on ne saurait se tromper. « Pourquoi, dit M. Duchesne, ces inscriptions ne constateraient-

(1) Newton, *A history of discoveries, etc.*, p. 705 et 787 ; *Br. Mus.* IV, 1, nos 905, 920, 924.

(2) *Bull. corr. hell.*, XIV, n° 6.

(3) Paton et Hicks, *Inscriptions of Cos*, nos 65, 69-72.

(4) *Bulletin critique*, 1890, p. 138.

(5) *Philologus*, 1891. p. 430 ; *Br. Mus.* p. 87. Il est du reste très possible que, dans certains cas, le mot *vixx* figure sur une tombe chrétienne avec un sens mystique ; telle est, par exemple, l'inscription mentionnée par Fellows (*An account etc.*, p. 224) où le mot ΝΗΚΑ (*sic*) se lit sous une croix.

elles pas des succès remportés dans de petits jeux privés que l'on tenait peut-être tout auprès des monuments où elles ont été gravées? » C'est tout à fait mon avis, et la coïncidence entre les six noms du *graffito* 44 a et les noms de six éphèbes dans le catalogue de l'an 120 (n° 38) me semble mettre hors de doute qu'il s'agit ici des concours célébrés à l'intérieur des gymnases et des vœux formés par les amis des concurrents, lesquels étaient souvent répartis en groupes, en camps opposés.

Je dis des *vœux* plutôt que des *félicitations*. Il me semble, en effet, que la victoire à laquelle fait allusion le mot *νίκη* est (en général du moins) un succès futur, un succès souhaité, plutôt qu'un succès passé. Tel est peut-être aussi le caractère de l'inscription suivante trouvée à Alexandrie (1) : *Νίκα ἡ τύχη Εὐτοκίου καὶ Βενέτων καὶ τοῦ γραψάντος*. Tel était certainement le sens de l'acclamation *Νίκα* ou *Nica* (*Vincas*) si fréquemment employée dans les jeux de cirque à Rome et à Byzance (2), et qui donna son nom à la célèbre insurrection où faillit périr Justinien.

Théodore REINACH.

(1) Néroutzos, *l'Ancienne Alexandrie*, p. 96, n° 8.

(2) Pour les monuments où elle se rencontre, cf. les indications bibliographiques données par M. Saglio (art. *Circus*, note 32).

# LES ASSEMBLÉES POLITIQUES

D'APRÈS L'ILIADÉ & L'ODYSSÉE<sup>(1)</sup>

---

## I

Les assemblées que décrivent les poèmes homériques doivent être rangées en deux classes. Les unes sont des réunions générales du peuple entier, les autres sont des conseils où les chefs seuls sont appelés. Le mot ἀγορή sert à désigner les premières; le mot βουλή est employé pour les secondes.

La distinction résulte nettement d'un texte : « Ulysse et moi, dit Nestor, nous ne fûmes jamais en désaccord ni dans l'agora ni dans la boulè » (*O.*, III, 127). On a prétendu (2) qu'elle n'existait qu'aux époques contemporaines de l'*Odyssee* et qu'elle était inconnue aux temps auxquels se rapporte la composition des plus anciens chants de l'*Iliade*. Le but de cette thèse est de renforcer par de graves différences politiques les raisons philologiques produites pour établir que les divers poèmes homériques ont été composés à des époques assez éloignées l'une de l'autre. Il va

(1) On trouvera une bibliographie détaillée dans : Hermann-Thumser, *Lehrbuch der griechischen Staatsalterthümer*, p. 59; — Buchholz, *Die homerischen Realien*, Band II, Abth. I, Buch I, § 1, Anm. 1; — Iwan Müller, *Handbuch der classischen Alterthumswiss.*, t. IV, p. 9 et 29. Il convient d'ajouter : les principales histoires grecques (Curtius, Grote, Duruy etc.); Robiou, *Questions homériques* (Bibl. de l'Ec. des Hautes Études, 27<sup>e</sup> fascic.); les divers glossaires homériques; le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, art. Agora et Boulè (Caillemer).

(2) Fanta, *Der Staat in der Ilias und Odyssee* (Innsbrück 1882), p. 75.

sans dire que je ne discuterai pas les arguments philologiques. Je veux rechercher simplement si la thèse qui vient d'être signalée trouve dans les textes eux-mêmes sa confirmation. Nombreuses sont les citations produites en ce sens ; j'y ajouterai quelques passages échappés à une attention bien vigilante cependant.

Les mots *agora* et *boulè* sont parfois employés indifféremment l'un pour l'autre, comme deux synonymes que le poète varie pour éviter une répétition : « Hector, dit Polydamas, vous m'investivez sans cesse dans les agoras, même pour des paroles sages ; sans doute il n'est pas convenable que, étant du peuple, on parle de travers soit dans la boulè soit dans le combat » (*Il.*, XII, 211-214). Ne semble-t-il pas que Polydamas oppose au rôle du citoyen dans le combat son devoir dans l'assemblée unique, boulè ou agora, peu importe ? — Il est plus vraisemblable que l'opposition est établie entre la délibération, quel qu'en soit le siège et la forme, et la bataille. Dès lors, le passage invoqué perd la précision qu'on veut lui donner ; il ne fait pas allusion à une institution politique, mais au rôle même de toute assemblée, qu'elle soit unique ou qu'elle coexiste avec d'autres conseils, bref, à une délibération. Une autre réponse aurait pu être faite. Polydamas est certainement membre de la boulè et de l'agora ; il est naturel qu'il les cite l'une et l'autre. L'observation est exacte en elle-même, mais non décisive ; Polydamas en effet parle, dans la seconde phrase qui fournit l'argument que nous examinons, non de lui-même, mais en général, de tout citoyen,  $\delta\eta\mu\omicron\nu\ \acute{\epsilon}\omicron\nu\tau\alpha$ . La difficulté ne peut-être levée que par la première explication.

Cependant la même explication est acceptée par l'opinion que je discute et retournée en argument contre l'idée de deux assemblées. Le texte qui vient d'être cité n'est pas le seul où la boulè soit opposée au combat. « Le terme du combat est dans nos mains, dit Patrocle à Mériion, le terme des discours est dans la boulè » (*Il.*, XVI, 630). « Tu n'es de rien soit pour le combat soit pour le conseil, » dit Ulysse à *chaque homme du peuple* (*Il.*, II, 202). Ainsi la boulè désigne seulement le fait de délibérer opposé au fait de se battre, il ne correspond pas à une institution distincte de l'agora où se tiennent toutes les délibérations. On ajoute qu'Ulysse s'adresse à des hommes du commun, qui ne siègent certainement

pas parmi les chefs et ne feraient pas partie de la *boulè*, si celle-ci existait comme assemblée des principaux.

Personne ne niera que le mot *boulè* signifie souvent *délibération, conseil, avis*. Tous les textes qu'on produirait pour démontrer cette signification ne prouveraient pas que le même mot ne puisse avoir un autre sens et désigner une institution politique ayant pour office de délibérer, de donner des avis. Si l'agora est investie de cette mission, il n'en résulte pas qu'elle en soit seule investie et que, à côté d'elle, il n'existe pas une autre assemblée. — Les multiples sens du mot *boulè* suffisent encore pour expliquer les paroles qu'Ulysse adresse aux hommes du peuple, qui délibèrent sans être des chefs.

Le mot *agora* est aussi susceptible de plusieurs traductions. Il ne désigne pas nécessairement et exclusivement l'assemblée générale du peuple; et ainsi lorsque Minerve, sous les traits du héraut d'Alcinoüs, convoque à l'agora les principaux Phéaciens (*O.*, VIII, 44-2) (1), tout le monde comprend qu'il s'agit de la place publique, lieu ordinaire des assemblées du peuple, et personne ne soutiendrait sur la foi de ce texte que chez les Phéaciens l'agora se composait seulement des principaux. Je demande qu'on interprète avec une égale liberté d'esprit les passages où *boulè* signifie *délibération* ou *avis*.

Il est inutile de discuter plus longuement les textes où les mots peuvent recevoir des sens différents. Et ainsi je ne serai guère embarrassé si l'on m'objecte, pour démontrer l'identité de l'*agora* et de la *boulè*, que le même verbe ( $\alpha\gamma\omicron\rho\epsilon\upsilon\sigma\iota\nu$ ) exprime le fait de parler dans l'une et l'autre assemblée.

Voici un fragment plus embarrassant. Hector réunit les chefs et promet une récompense au guerrier qui ira espionner les Grecs dans leur camp. Tous gardent le silence. Dolon s'offre pour cette périlleuse mission (*Il.*, X, 301-314). Or quel est ce Dolon? Il n'est jamais cité parmi les chefs Troyens; son nom même ne paraît que dans le chant X de l'*Illiade*; sa mission est le seul épisode auquel son nom soit mêlé. S'il n'est pas un chef, et si néanmoins il élève la voix dans l'assemblée des chefs, c'est que celle-

(1) On verra que ce texte est relatif, selon moi, à une assemblée générale du peuple.

ci n'est pas distincté de l'assemblée générale dans laquelle Dolon siège certainement.

Il est certain que l'intervention de Dolon dans la délibération des chefs est singulière. Elle ne suffit pas cependant pour transformer en assemblée générale une réunion à laquelle Hector, selon le poète, a convoqué seulement les chefs (*Il.*, X, 304). Il faut trouver une explication qui ne sacrifie pas une partie du texte à une idée préconçue.

Une telle explication est possible, et j'en vois deux moyens.

Dolon est peut-être un chef. Il est fils d'Eumèdes, le héraut divin ; or les hérauts ne sont pas la lie du peuple. Il est *riche en or et en airain*, or la richesse est un des signes et une des causes de la noblesse. Il est difforme, mais bon coureur. Rien ne s'oppose à sa présence dans l'assemblée des chefs. S'il n'est cité qu'une seule fois, combien d'autres chefs ne sont pas cités plus souvent !

Admettons même que Dolon soit un citoyen vulgaire et un simple soldat. Est-il impossible que, pendant la délibération des chefs, la foule des Troyens « qu'Hector ne laisse pas dormir » (*Il.*, X, 299), ait suivi leurs débats avec un intérêt facile à comprendre ? que, les chefs hésitant devant le danger qui leur était offert, un soldat soit sorti de la foule spectatrice qui avait entendu la demande d'Hector et se soit offert pour la mission que tant d'autres refusaient ? Le fait peut paraître incorrect aux contemporains de nos Chambres cérémonieuses, qui ont déjà oublié l'époque où les tribunes publiques applaudissaient et huaient les orateurs de la Constituante, de la Législative et de la Convention, prenaient même aux débats une part active autant qu'illégale. Il ne me semble que naturel pour les temps homériques.

Ainsi les textes ne prouvent pas l'identité de l'*agora* et de la *boulè* aux plus anciens temps homériques. Je prétends qu'ils confirment même la distinction nettement indiquée dans l'*Odyssee* Au commencement du deuxième chant de l'*Iliade* ; l'une des plus anciennes parties du poème, Agamemnon ordonne aux hérauts de convoquer les Grecs à l'*agora* ; avant d'ouvrir l'assemblée générale, le roi tient une *boulè* de gérontes (*Il.*, II, 53). Aussi, un peu plus tard, Ulysse pourra dire même aux principaux guerriers : « Nous n'avons pas tous entendu ce qu'Agamemnon a dit dans la *boulè* » (*ibid.* 194). La distinction n'est-elle pas indiquée avec toute la pré-

cision désirable ? Le texte de l'*Iliade* n'est-il pas encore plus formel que celui de l'*Odyssee* ?

Il n'est peut-être pas sans danger d'ajouter à des arguments décisifs ; on risque d'affaiblir leur valeur en voulant la renforcer. Je ne puis cependant omettre quelques considérations importantes.

Si la *boulè* est une assemblée distincte de l'*agora*, ses membres forment une classe particulière et comme aristocratique. Le mot *boulèphoros* (1) n'est, en effet, employé que pour désigner des personnages de premier rang, de première importance. Agamemnon (*Il.*, II, 24), Énée (*Il.*, V, 180), Sarpédon (*Il.*, V, 633), Pélée (VII, 126), Hippocoon (*Il.*, X, 518), etc. Le plus remarquable, c'est que ce mot est généralement suivi d'un nom de peuple ; ainsi Énée est *boulèphoros* des Troyens (*Il.*, XIII, 463, XX, 83), Sarpédon, des Lyciens, Pélée, des Myrmidons, Hippocoon, des Thraces. Comment ne pas penser à une véritable fonction publique, celle de membre de la *boulè* ? Pélée même, comme si le texte n'était pas assez clair, est appelé *βουλευφόρος* et *ἀγορητής*, sans doute parce qu'il siège dans l'*agora* comme dans la *boulè*. Et voilà indiquée une fois de plus la distinction entre les deux assemblées.

L'existence d'une classe supérieure de *boulèphores* est attestée par d'autres fragments. Agamemnon veut que Chrysis, renvoyée à son père, soit accompagnée par un chef *boulèphore*, Ajax, Idoménée, Ulysse, Achille. « Couchez hors de ma tente, dit Achille à Priam, de peur qu'un des *boulèphores* grecs qui sans cesse me demandent conseil ne vienne ici » (*Il.*, XXIV, 650-652). « Hector tient conseil avec tous ceux qui sont *boulèphores* » (*Il.*, X, 414). Les *boulèphores* des Phéaciens font à Ulysse des cadeaux (*O.*, XIII, 12). « Il vous appartient, dit Nausicaa à Alcinoüs, de tenir les *boulès* avec les principaux » (*O.*, VI, 61). Hector exhorte les Troyens à tenir ferme tandis qu'il ira dire aux *γέροντες βουλευταί* et aux femmes de prier les dieux et d'offrir des sacrifices (*Il.*, VI, 113). Ainsi les deux poèmes, les chants anciens comme les plus récents, mentionnent les *boulèphores*.

(1) Ce mot est fréquemment employé ; on trouvera une seule fois l'expression *γέροντες βουλευταί* (*Il.*, VI, 113).



On objecterait (1) vainement que le mot βουλευφόρος est une simple épithète dépourvue de sens précis; qu'il fait allusion au rôle de conseiller et d'orateur que les chefs jouent naturellement dans l'*agora*; qu'il est appliqué parfois à l'*agora* elle-même (*O.*, IX, 412). Le lecteur a pu juger si l'épithète est réellement dépourvue de sens précis. Qu'elle soit donnée à l'*agora*, on ne s'en étonnera pas si on pense au sens étymologique de *bouléphoros*; mais on n'en conclura pas qu'il n'y ait pas une classe spéciale de *bouléphores*. Au surplus, le texte cité à l'appui appartient, non aux chants anciens de l'*Iliade* qui forment l'objet de la discussion, mais à l'*Odyssée*, pour l'époque de laquelle l'existence d'une *boulè* n'est pas contestée; en sorte que l'objection, à la supposer fondée, vaudrait pour la période qui a sûrement connu la *boulè* et serait sans portée pour les temps antérieurs.

Je tire un dernier argument des détails relatifs aux assemblées des dieux. Elles sont ordinairement appelées *boulès* et seules les principales divinités y siègent. Lorsque Jupiter ordonne de convoquer tous les dieux, jusqu'aux Fleuves et aux Nymphes, le poète emploie le mot *agora* (*Il.*, XX, 4). Il a sans nul doute appliqué aux dieux les règles suivies parmi les hommes, et fait entre les réunions divines la distinction qu'il voyait établie entre les assemblées humaines.

On admettra donc pour l'ensemble des temps homériques l'existence de deux assemblées, l'une embrassant le peuple entier, l'autre restreinte aux chefs. Trois textes mentionnent le *thókos*. « Les dieux prenaient place au *thókos* » (*O.*, V, 3). « Il n'y a eu ni *agora* ni *thókos* depuis le départ d'Ulysse » (*O.*, II, 26). « Ils étaient allés au *thókos*, dans les entretiens du peuple » (*O.*, XV, 468). S'agit-il d'une troisième assemblée, distincte de l'*agora* comme de la *boulè*?

Quelques auteurs pensent ainsi; dans leur opinion (2), le *thókos* est une réunion où le roi entouré des chefs donne ses ordres au peuple ou l'entretient des affaires publiques, sans qu'il soit permis de discuter et de décider, ainsi qu'on fait aux *agoras* et

(1) Fanta, *op. cit.*, p. 75, n. 4.

(2) Fanta, *op. cit.*, p. 77.

aux *boulès*. On cite comme exemple l'assemblée phéacienne dans laquelle le roi Alcinoüs donne les ordres nécessaires au rapatriement d'Ulysse (*O.*, VIII, 26). Le discours d'Aegyptios peut être interprété dans le même sens : « Qui donc nous a convoqués? lequel des jeunes citoyens ou des plus âgés en a si vivement senti la nécessité? a-t-il appris que l'armée revient et veut-il nous communiquer la nouvelle qu'il a connue le premier? veut-il traiter quelque autre affaire publique? » (*O.*, II, 28). Les Phéaciens ont été convoqués pour « recevoir une communication au sujet de l'hôte royal » (*O.*, VIII, 12).

Malgré ces raisons, il est difficile d'attribuer un sens spécial au mot *thókos* qui n'est mentionné que trois fois et chaque fois sans détail, qui étymologiquement signifie *siège* (*O.*, II, 14), qui peut donc désigner toute assemblée assise. On comprend malaisément le rôle singulier assigné à cette troisième assemblée, surtout si on le rapproche de ce qu'on sait sur les attributions respectives du roi, de la *boulè* et de l'*agora*. Le discours d'Aegyptios ne prouve rien, parce qu'il prouverait trop; il parle, en effet, d'un citoyen quelconque, jeune ou vieux, et non pas du roi. L'assemblée phéacienne n'est pas dénommée *thókos*; Minerve envoie les chefs à l'*agora*. Quant au langage impératif d'Alcinoüs, il peut être expliqué de plusieurs manières; la plus simple consiste à dire que le roi rappelle un usage constamment suivi : « Nous, comme nous l'avons fait auparavant, hâtons son rapatriement » (*O.*, VIII, 31). Au reste le *thókos* des dieux débute par un discours, j'allais dire une remontrance, adressé par Minerve à Jupiter (*O.*, V, 7) et ceci ne s'accorde pas avec le rôle passif qu'on prétend assigner aux assistants (1).

(1) M. Buchholz, *op. cit.*, § 4, pense que *thókos* désigne comme *βουλή* le conseil des chefs et invoque à l'appui les paroles d'Aegyptios (*O.*, II, 26); cette opinion donne au mot *thókos* un sens précis qui ne s'accorde pas avec les textes et qui est directement condamné par l'un d'eux (*O.*, XV, 468).

## II

L'agora (1) est une assemblée générale.

Elle comprend le λαός (Il., I, 54), πάντες λαοί (O., II, 13), le δῆμος (Il., XII, 213; O., XV, 468), les Grecs (O., II, 7; XVI, 376; XX, 146), tous les Grecs (Il., XIX, 173; O., III, 137), tous les fils des Grecs (Il., IX, 50), les Troyens (Il., VII, 345, 361; O., VIII, 503), tous les Troyens jeunes et vieux (Il., II, 789), les Troyens et Dardaniens (Il., VII, 415), tous les Phéaciens (O., VIII, 21), les Ithaciens (O., II, 25, 161, 229; XXIV, 443, 454).

Lorsque Achille, tiré de son orgueilleuse inaction par la mort de Patrocle, convoque l'agora des Grecs, on y voit courir « les pilotes et les timoniers, les intendants et les distributeurs de vivres, toutes gens qui avaient coutume de ne pas quitter les vaisseaux » (Il., XIX, 42 et ss.). Ces derniers mots donnent à penser que l'agora était rarement générale au sens absolu du mot, qu'il y manquait le plus souvent la foule des humbles et des petits, le menu peuple. Comment s'en étonner, surtout pour les assemblées tenues pendant la guerre de Troie? Elles n'intéressaient et par suite ne réunissaient que les guerriers actifs. Il fallait, pour y attirer les non-combattants, une circonstance extraordinaire comme le réveil furieux d'Achille, et le poète a ingénieusement noté ce détail exact. En temps de paix sans doute et sur la terre grecque, il devait en être de même et rarement l'agora vit siéger tous les citoyens sans exception.

On ne saurait, contre le caractère universel que je reconnais à l'agora, objecter que les orateurs qui y parlent s'adressent habituellement aux chefs. Souvent, à la vérité, il en est ainsi (2); mais plus souvent encore l'orateur s'adresse au peuple (3). Quelquefois il s'adresse à l'orateur précédent (Il., I, 105; II, 369;

(1) Au lieu de ἀγορή on trouve aussi : ἀγορῆς (Il., XXIV, 141; O., III, 31), ἀγόν (Il., XV, 428; XVIII, 376), εἶρη (Il., XVIII, 531).

(2) Il., VII, 327, 385; IX, 17, 59; O., VIII, 26.

(3) Il., II, 110, 323, 331; VII, 348, 368; VIII, 497; XIX, 78; O., II, 25, 161, 229; XXIV, 443, 454. — On ne saurait donc, pour refuser à l'agora le droit de décider (cf. *infra*), tirer argument de ce que l'orateur ne s'adresse pas habituellement au peuple.

*O.*, II, 40), à une personne qu'il désigne (*Il.*, II, 225), et, par exemple, à un homme de haut rang, Agamemnon (*Il.*, II, 284, 344, 360) ou Achille (*Il.*, XIX, 83) chez les Grecs, Priam (*Il.*, II, 796) ou Hector (*Il.*, II, 802) chez les Troyens, Alcinoüs chez les Phéaciens (*O.*; XIII, 38). Ce dernier texte est le plus curieux; Ulysse s'adresse à Alcinoüs et continue en parlant au pluriel, en s'adressant évidemment à l'assemblée entière. De même, « Chryssès supplie tous les Grecs, mais surtout les deux Atrides : Atrides et vous, autres Grecs... » (*Il.*, I, 15). Il est naturel que dans une assemblée qui réunit des hommes de conditions différentes, les discours s'adressent aux classes les plus élevées et les plus influentes; elles ne forment pas pour cela l'assemblée entière.

Il est généralement admis que le droit de convoquer l'*agora* appartient exclusivement au roi (1). Je conviens que dans la plupart des cas la convocation émane du roi; il est naturel qu'il en soit ainsi. Mais je crois pouvoir établir que le fait n'est pas l'expression d'un droit certain et exclusif, qu'il s'agit plutôt d'un droit populaire, ouvert à tous, qu'habituellement le roi exerce seul.

Il est aisé de relater des circonstances dans lesquelles l'*agora* se réunit sur une autre convocation que celle du roi. Sous les murs de Troie, l'*agora* grecque est convoquée deux fois par Achille. Apollon lance sur l'armée ses traits mortels : « pendant neuf jours, les flèches du dieu volèrent sur le camp; le dixième jour, Achille appela le peuple à l'*agora* » (*Il.*, I, 53-54). Après la mort de Patrocle, Achille, sur le conseil de sa mère, convoque l'*agora* (*Il.*, XIX, 34 et ss.). Bien plus, Ménélas, dont on sait le rôle effacé et presque subalterne dans l'*Iliade*, Ménélas, dont le rang et l'importance ne sauraient être comparés à ceux d'Agamemnon et d'Achille, Ménélas exerce conjointement avec Agamemnon le droit de convoquer l'*agora* (*O.*, III, 136. et ss.).

Que répondra-t-on à ces textes précis? Qu'ils sont exceptionnels? Mais d'abord le poète ne laisse pas soupçonner qu'il relate un cas extraordinaire et insolite; d'un autre côté, si on compare

(1) Buchholz, *op. cit.*, § 6, admet que la convocation peut émaner d'un géronte.

au nombre total des *agoras* grecques tenues sous les murs de Troie les cas qui viennent d'être rapportés, on devra convenir que la règle prétendue reçoit presque autant d'exceptions que d'applications régulières.

L'*Odyssée* confirme l'*Iliade* sur ce point. Le roi d'Ithaque est absent; personne n'exerce ses fonctions, pas même son fils qui gémit sur son impuissance. Eh bien, ce même Télémaque qui n'est rien ou pas grand'chose, qui ne peut défendre son patrimoine, qui en est réduit à implorer au lieu d'exiger l'intervention du peuple, Télémaque cite les prétendants devant l'*agora* (*O.*, I, 372) et ordonne aux hérauts de convoquer les Grecs (*O.*, II, 6) qui s'assemblent aussitôt. Ce faisant, il use de son droit, car Antinoüs conseille de le tuer avant qu'il assemble les Grecs et leur dénonce ceux qui complotent sa mort (*O.*, XVI, 376). Antinoüs ne relève pas l'incorrection, l'inconstitutionnalité du procédé de Télémaque; il semble le considérer comme parfaitement légal, puisqu'il en craint le renouvellement.

Ainsi toutes les fois que l'*agora* est convoquée par un autre que le roi, le poète n'insiste nullement sur l'étrangeté, l'illégalité du fait; alors que cette simple observation eût suffi à Agamemnon pour fermer la bouche d'Achille, aux prétendants pour réprimer les révoltes de Télémaque, alors que ce poète est assez attentif aux détails pour remarquer qu'une fois l'*agora* a été convoquée le soir après le repas au lieu du matin. Aucun indice ne laisse supposer que le roi eût seul la faculté de réunir l'*agora*.

Ces faits étant connus, il n'est pas téméraire d'admettre que le droit de convocation est un droit populaire, ouvert à tous. L'induction me paraît confirmée par un fragment explicite. L'assemblée ithacienne, convoquée par Télémaque, se réunit. Le vieillard Aegyptios prend la parole : « Écoutez mes paroles, ô Ithaciens; nous n'avons eu ni *agora* ni *thókos* depuis que le divin Ulysse est parti avec les navires. Aujourd'hui qui donc nous a convoqués? lequel des jeunes ou des plus âgés en a si vivement senti la nécessité? a-t-il appris que l'armée revient et veut-il nous communiquer la nouvelle qu'il a connue le premier? veut-il traiter quelque autre affaire publique? Quel qu'il soit, il me paraît être un bon et dévoué citoyen. Que Jupiter lui accorde l'heureux accomplissement de ses desseins! » (*O.*, II, 25-34). Ainsi Aegyptios constate

et approuve une convocation dont l'auteur lui est inconnu et n'est assurément pas le roi absent. Il demande si elle émane d'un jeune citoyen ou d'un vieillard. N'est-ce pas qu'il suppose qu'elle est l'exercice d'un droit commun à tous les citoyens ?

Une fortune singulière veut que ce fragment, qui me semble consacrer un droit populaire, soit invoqué en sens contraire pour établir que le droit de convocation est exclusivement royal. Dans ce but on lui demande deux arguments.

D'abord cette convocation serait considérée comme insolite par les Ithaciens eux-mêmes et ne tirerait pas à conséquence. Le lecteur a sous les yeux le passage litigieux et peut juger si les paroles d'Aegyptios expriment l'étonnement et le blâme qu'eût soulevés l'exercice par un citoyen jeune ou vieux d'une prérogative royale. Pour moi, tous les mots scrupuleusement pesés, le passage contient simplement une question : qui a convoqué ? il ne formule aucune critique, aucune réserve au sujet d'un acte qui constituerait une atteinte manifeste à l'autorité du roi.

Mais, dit-on ensuite, si la faculté de convoquer l'*agora* appartient à tout citoyen, comment a-t-il pu s'écouler vingt ans (depuis le départ d'Ulysse) sans assemblée ? Comment durant ce long espace de temps nul n'a-t-il usé de ce droit populaire ? Est-il croyable qu'on n'en ait jamais ressenti le besoin ? L'explication est toute simple si le droit est réservé au roi, puisqu'Ulysse est absent. — L'objection est plutôt embarrassante que réellement démonstrative. Il est sans doute extraordinaire qu'Ithaque ait passé vingt ans sans *agora*, et, si j'osais, je dirais volontiers que je n'en crois rien. Mais une difficulté n'est pas une preuve. Si du reste je voulais en soulever deux ou trois que la thèse du droit exclusivement royal ne pût résoudre, je n'aurais qu'à choisir entre plusieurs. Par exemple, je demanderais une explication des cas relativement nombreux dans lesquels la convocation n'émane pas du roi et qu'il serait vraiment trop aisé de repousser sous prétexte qu'ils sont exceptionnels. Je demanderais comment dans cette *agora insolite* du chant II de l'*Odyssée*, une longue discussion peut être engagée et soutenue, des invectives échangées entre Télémaque et les prétendants sans qu'il vienne à l'idée de personne, de ces prétendants, contre lesquels Télémaque cherche à soulever le peuple, de relever l'illégalité de l'assem-

blée; — comment les prétendants peuvent redouter une dénonciation dans l'*agora*; — comment même le peuple et les prétendants obéissent à des convocations irrégulières. — Je demanderais enfin, dans un autre ordre d'idées, comment les affaires d'Ithaque ont pu être gérées pendant vingt ans en l'absence du roi et sans assemblée du peuple; s'il est possible de concevoir le gouvernement de l'île privé de ses deux rouages essentiels; s'il n'y a pas dans la formule d'Aegyptios une exagération poétique. — Voilà autant de questions auxquelles la thèse du droit royal ne saurait donner une réponse satisfaisante. Je n'ai pas fait de ces difficultés des arguments; je demande qu'on n'en fasse pas davantage de l'unique difficulté que rencontre la thèse du droit populaire.

Une dernière remarque. Aegyptios demande si l'auteur de la convocation veut communiquer au peuple les nouvelles qu'il a reçues ou traiter quelque affaire publique. J'en conclus, autre formule du droit populaire, que l'*agora* est convoquée par qui conque désire traiter devant le peuple une question d'intérêt général (1). Sous sa deuxième formule, la thèse est confirmée par plusieurs autres fragments (2). « Demain matin, dit Télémaque, allons tous dans l'*agora* et je vous signifierai hardiment ma volonté que vous quittiez ma maison » (*O.*, I, 372-374). Les Atrides convoquent les Grecs et « développent les raisons pour lesquelles ils ont réuni le peuple » (*O.*, III., 140). Aussi lorsque Achille convoque l'*agora*, il prend la parole le premier; lorsque la convocation émane du roi, le discours royal ouvre généralement la séance. Ainsi encore s'explique la question d'Aegyptios; l'*agora* siège et personne ne parle, ne se déclare ainsi l'auteur de la convocation; Télémaque semble attendre pour parler que l'opinion se soit dessinée; il se lève dès qu'il a entendu le discours d'Aegyptios qui lui paraît un heureux présage.

Concluons : l'ensemble des textes montre la convocation de l'*agora* émanant de quiconque veut entretenir le peuple des affaires publiques. Le principe admis, on conviendra aisément que l'envie, le besoin, l'occasion devaient naître plus souvent et

(1) Cf. Friedreich, *Die Realien in der Ilias und Odyssee* § 134.

(2) Il est impossible de prendre à la lettre et de m'objecter le texte d'après lequel Néoptolème aurait toujours parlé le premier (*O.*, XI., 511).

comme régulièrement chez le roi. Mais ici encore le fait le plus naturel et le plus fréquent ne doit pas être confondu avec le droit. Il y a plus : quelquefois le peuple s'assemble sans y être invité, spontanément, sous l'impulsion d'un sentiment patriotique ou indigné, comme si le peuple grec cherchait dans l'agora le refuge naturel de ses droits violés et de ses intérêts lésés. Telle est l'assemblée ithacienne tenue après le meurtre des prétendants, au chant XXIV de l'*Odyssée*.

Normalement, les hérauts sont chargés de convoquer le peuple à l'agora (*Il.*, II., 50; IX, 10; *O.*, II, 6; VIII, 8). La gravité des circonstances explique plusieurs dérogations à l'usage. Après la déroute de l'armée grecque, Agamemnon plein de douleur aide lui-même les hérauts, (*Il.*, IX, 12). Achille, après la mort de Patrocle, court dans le camp appelant les Grecs à l'agora (*Il.*, XIX, 40).

Les hérauts appellent les citoyens à haute voix. De là les épithètes qui accompagnent leur nom : « appeleurs » (*Il.*, XXIV, 577); « à la voix perçante » (*Il.*, II, 50, 442; IX, 10); « semblable aux dieux pour la voix » (*Il.*, XIX, 250); — et les éloges donnés à Stentor « à la voix d'airain qui criait aussi fort que cinquante hommes » (*Il.*, V, 785). Achille « criait d'une voix horrible pour appeler les Grecs » (*Il.*, XIX, 41). Au contraire, après une défaite, Agamemnon recommande aux hérauts de ne pas crier (*Il.*, IX, 12).

Chaque citoyen est appelé par son nom (*Il.*, IX, 41); ainsi Minerve, sous les traits du héraut d'Alcinoüs, retrouve chaque Phéacien et l'engage à se rendre dans l'agora (*O.*, VIII, 10). On pensera sans doute que ce procédé devait être difficilement applicable à l'armée grecque réunie sous Troie et même à chaque peuple en temps de paix.

Les citoyens se rendent individuellement à l'assemblée. Une seule fois, les Grecs nous sont montrés s'avançant en ordre; ils sont en armes, se disposent à marcher au combat et gardent les rangs qu'ils ont formés (*Il.*, II, 92). Aucune allusion n'est faite à un groupement quelconque; les divisions du peuple n'exercent sur la formation de l'agora aucune influence reconnaissable.

Les convocations solennelles qui viennent d'être citées prou-



vent que l'*agora* n'a pas des séances régulières, périodiques, à plus forte raison quotidiennes. Quelques passages de l'*Odyssée* pourraient suggérer une impression différente. Télémaque rentre à Ithaque après le voyage qu'il a entrepris pour chercher des nouvelles de son père : « Je passerai à l'*agora*, dit-il à sa mère, pour y chercher mon hôte... Il sort de sa maison, la lance à la main, suivi de ses chiens rapides. Minerve le remplit d'une grâce divine qui excite à son arrivée l'admiration du peuple. Les illustres prétendants l'entourent, la bouche fleurie de bonnes paroles, le cœur plein de noires pensées. Télémaque évite leur groupe et va s'asseoir auprès des vieux amis de son père, Mentor, Antiphos, Halitherse » (*O.*, XVII, 52-84). Aucune convocation n'a été faite ; Télémaque est rentré à l'improviste ; et cependant l'*agora* est pleine de peuple, les vieillards sont assis. Ne semble-t-il pas que les choses se passent ainsi tous les jours ; que l'*agora* soit quotidiennement en exercice ? Les mêmes circonstances se retrouvent, moins détaillées, au chant XX : « Télémaque sort de son lit... quitte sa maison, la lance à la main, suivi de ses chiens rapides, et va à l'*agora* parmi les Grecs » (124, 144-146).

Je ne puis admettre qu'il s'agisse dans ces deux cas d'une assemblée politique. Aucun discours n'est prononcé ; aucune délibération n'est tenue ; aucune décision n'est ni prise ni communiquée. Bien plus, l'hôte de Télémaque, l'étranger certainement exclu des votes populaires, y doit attendre le fils d'Ulysse. *Agora* désigne ici la place publique, le lieu où se tient l'assemblée, non l'assemblée elle-même. La place publique est comme le cœur des cités grecques, le centre et le foyer de la vie générale. Là se tient le marché ; là les citoyens se rencontrent, se donnent leurs rendez-vous, se communiquent les nouvelles, échangent leurs idées. Pour ces citoyens, que la paix désœuvrera et que le travail servile dispense souvent de tout labeur personnel, l'*agora* est la grande ressource ; ils y vont tous les jours, non sans doute pour délibérer régulièrement sur les affaires publiques, mais par désœuvrement, par curiosité, par habitude. Ils se réunissent, ils ne s'assemblent pas.

L'*agora*-assemblée a donc besoin d'une convocation. L'heure fixée est en général très matinale : « dès l'aurore », disent

con  
na  
II  
s:  
i

PELIX MORBAU

de textes (*Il.*, II, 53, VII, 381; *O.*, I, 374; II, 12; III, 170). Lorsqu'Ulysse assemble ses compagnons de nuit, ce qui arrive souvent, c'est toujours à l'aurore. — De cet usage, l'*Odyssée* nous donne la raison curieuse: « Les fils d'Atrée avaient, sans raison et imprudemment, convoqué tous les Grecs à l'agora au coucher du soleil, et les Grecs étaient venus chargés de vin » (*O.*, III, 137-9). Il en était résulté une divergence de vues entre les Achaïes et une scission entre les Grecs, dont les uns restèrent avec Agamemnon et les autres partirent sur leurs vaisseaux. Ces deux faits ont pour eux une agora sobre et sage, qu'on ne convoque que le matin, à jeun, avant les libations excessives qui accompagnent le repas.

Valons les plus sages et ne cherchons pas une règle impérative dans un usage si souvent motivé, mais sujet à exceptions. Au chant IX de l'*Iliade*, les Grecs tiennent l'agora sur leurs vaisseaux après un combat malheureux; de même les Grecs au chant XVIII, après qu'Achille, sortant de sa tente, les a vaincus et mis en fuite. Le danger et la crainte de la nuit les ont vaincus et ils ne se résignent pas à attendre l'aurore. Toutefois les combattants n'ont pu sans doute s'enivrer pendant la bataille qui précède immédiatement l'assemblée. — Au chant XXII, Hector, que la nuit arrête dans sa victoire, réunit les Grecs sur le rivage de son triomphe et ordonne une hécatombe à Jupiter. — Ainsi, pas de règle rigoureuse; un usage et des exceptions.

Le membre du peuple se réunit habituellement sur la place publique. C'est le lieu des principales manifestations de la vie civile; c'est le lieu où l'on a donné souvent à cette place (*Il.*, XVIII, 497; *Il.*, V, 114).

En établissant leur camp auprès de Troie, les Grecs ont délimité un emplacement « auprès des vaisseaux d'Ulysse, dans lequel se trouvent l'agora, le tribunal et les autels des dieux » (*Il.*, VII, 606-608). Un autre fragment place l'agora « près de la tente de la mère d'Agamemnon » (*Il.*, VII, 383). On ne peut conclure de ces deux indications qu'en supposant que les vaisseaux d'Ulysse et ceux d'Agamemnon sont voisins; mais cette conjecture ne s'accorde pas avec le catalogue du chant II (575, 631).

Quoi qu'il en soit, l'*agora* des Grecs devant Troie est tenue « auprès des vaisseaux » (*Il.*, I, 305); « les vaisseaux retentissent des cris » poussés par les assemblées (*Il.*, II, 333).

Chaque ville possède une place publique. Les Phéaciens, peuple de marins, ont la leur près du port et des vaisseaux (*O.*, VIII, 5); celle des Troyens est aux portes du palais de Priam (*Il.*, II, 788; VII, 345); celle des Pyléens, aux portes du palais de Nestor; là, en effet, sont les pierres polies (*O.*, III, 406) qui, on va le voir, servent de sièges aux chefs dans l'*agora*.

Il y a quelques exemples d'assemblées tenues hors de la place publique. Hector, après le combat, réunit les Troyens au bord d'un fleuve (*Il.*, VIII, 489) et une autre fois dans la plaine, hors de Troie (*Il.*, XVIII, 245 et ss.); l'assemblée troyenne qui délibère au sujet du cheval de bois siège à l'entour de l'engin (*O.*, VIII, 505)(1); les Ithaciens soulevés contre Ulysse s'assemblent hors de la ville (*O.*, XXIV, 468).

Dans l'*agora*, les citoyens sont assis. Cela résulterait des nombreux textes qui montrent les orateurs se levant pour parler, si quelques passages ne l'affirmaient expressément. « La terre gémit sous les peuples qui s'assoient » (*Il.*, II, 95-96). « Le peuple s'assit avec peine et se tint silencieux sur les sièges » (*Il.*, II, 99). « Lorsqu'Ulysse rencontra un homme du peuple criant, il le frappait du sceptre et le réprimandait : Malheureux, reste assis et tranquille... » (*Il.*, II, 198-200). « Les Troyens et les Dardaniens étaient assis dans l'*agora*... » (*Il.*, VII, 414). « Les Grecs affligés étaient assis dans l'*agora*... » (*Il.*, IX, 13) (2). — Si par exception l'assemblée est tenue debout, le poète indique ce détail et en donne le motif. Lorsqu'après la mort de Patrocle, Achille, par sa présence et ses cris, met en fuite les Troyens victorieux, ceux-ci se réunissent en une *agora* : « Ils la tiennent debout, nul n'ose s'asseoir, tous sont terrifiés, parce qu'Achille, jusqu'alors absent des combats, s'était enfin levé » (*Il.*, XVIII, 246-248).

Peut-être chaque citoyen a-t-il un siège particulier ou du moins une place marquée. Tandis que Thersite trouble l'assemblée de

(1) Remarquez toutefois que le cheval de bois a été amené dans l'acropole (*O.*, VIII, 504) où est situé le palais de Priam (*Il.*, VII, 345).

(2) V. encore *O.*, VIII, 16; III, 31.

ses paroles amères et imprudentes, les Grecs « restent assis et se tiennent sur leurs sièges » (*Il.*, II, 211). Les chefs s'asseoient au premier rang; ainsi Diomède et Ulysse (*Il.*, XIX, 50). Ils ont des sièges distincts; dans l'assemblée ithacienne, Télémaque s'assied sur le siège de son père (*O.*, II, 14). Ce sont des pierres polies : « Quand parut l'Aurore aux doigts de rose, le divin Ulysse, destructeur des villes, et Alcinoüs sortent de leurs lits et vont à l'*agora* des Phéaciens... Ils s'asseoient sur des pierres polies, l'un près de l'autre. » (*O.*, VIII, 4-6). Les pierres polies forment un cercle : « Les gérontes siègent sur des pierres polies, dans le cercle sacré » (*Il.*, XVIII, 504). Ce dernier fragment est relatif à un procès; mais on ne peut hésiter à l'appliquer aux assemblées politiques qui se tiennent à l'*agora* comme les sessions judiciaires. Le roi occupe un siège spécial; ainsi Ulysse dans l'*agora* ithacienne (*O.*, II, 14).

Il n'est pas téméraire d'imaginer, sur la foi des détails qui précèdent, que l'*agora* affectait une forme exactement ou à peu près circulaire, que les pierres polies destinées aux chefs délimitaient un cercle intérieur; que le peuple s'asseyait derrière les chefs, au milieu desquels siégeait le roi.

Rien n'autorise à penser que l'*agora* se tenait dans un bâtiment, voire même dans une construction volante. L'ensemble des textes, ce qu'on sait de la vie publique des Grecs, la beauté d'un climat exceptionnel, tout concourt à faire admettre que l'*agora* était tenue en plein air. Cependant l'établissement de l'*agora* impliquait un bâtis en pierre (*O.*, VI, 266-7) (1).

Voici l'assemblée formée : le calme et le silence y sont nécessaires. « Qui donc, s'écrie Agamemnon, pourrait écouter ou parler au milieu du vacarme? La meilleure voix ne pourrait se faire entendre » (*Il.*, XIX, 81-02). « Minerve, prenant les traits d'un héraut, fit taire le peuple pour que les plus rapprochés et les plus éloignés pussent entendre les discours et apprécier les opinions » (*Il.*, II, 279-282).

Les hérauts, on vient de le voir, sont chargés de maintenir

(1) Comp. Duruy, *Histoire des Grecs*, I, p. 159, Caillemer, *loc. cit.*, Laloux et Monceaux, *Restauration d'Olympie*.

l'ordre et de rétablir le silence. « Les hérauts contenaient le peuple » (*Il.*, XVIII, 503). « Le héraut ordonna aux Grecs de se taire » (*Il.*, XXIII, 568). Ce n'est pas une besogne aisée : « Le tumulte règne dans l'*agora*, la terre gémit sous les peuples qui s'assoient, des cris confus s'élèvent de toutes parts; neuf hérauts crient et ordonnent de mettre fin au tapage, pour écouter les rois, fils de Jupiter. C'est avec peine que le peuple s'assied, garde l'immobilité et le silence » (*Il.*, II, 95-99). « Les Grecs courent tumultueusement des tentes et des navires à l'*agora*; ainsi les flots bruyants gémissent sur le rivage, ainsi gronde la haute mer » (*Il.*, II, 209). « O mes amis, dit Agamemnon, héros Grecs, disciples de Mars, il convient que vous m'écoutez sans m'interrompre, car parler est difficile, même aux plus habiles » (*Il.*, XIX, 78-80). Les auditeurs ne se gênent pas pour échanger leurs impressions. Lorsqu'Ulysse reprend et frappe Thersite, les Grecs rient doucement, et chacun, s'adressant à son voisin, approuve l'action d'Ulysse (*Il.*, II, 270 et ss.). Les Troyens à leur tour tiennent une *agora* « pleine de trouble et de terreur » (*Il.*, VII, 346). — De là sans doute l'épithète « bruyante » donnée à l'*agora* comme à la mer (*O.*, II, 450).

Dans ces assemblées tumultueuses, il n'y a pas trace d'une autorité directrice, d'une présidence selon les idées modernes. Il semble que quiconque puisse parler, sans autre autorisation que le silence attentif des auditeurs. Personne ne donne, ne refuse, ne retire la parole. Agamemnon dans le camp grec, Priam ou Hector chez les Troyens, Alcinoüs chez les Phéaciens n'exercent à ce point de vue aucune attribution spéciale.

L'unique sanction est dans l'irritation et la violence des assistants, des chefs surtout. Ulysse réprime l'insolence de Thersite, non seulement par de rudes paroles, mais aussi par des coups appliqués avec le sceptre; Thersite dompté par la souffrance et la honte, se soumet, et les Grecs approuvent. Déjà on avait vu le roi d'Ithaque réprimandant et frappant les hommes du peuple qu'il rencontrait criant (*Il.*, II, 198 et ss.). Ces brutalités sont exceptionnelles; mais Polydamas se plaint qu'Hector le réprimande sans cesse (*Il.*, XII, 211).

Le poète ne dit pas que cette anarchie relative ait engendré le désordre. Les discours dans chaque assemblée se succèdent avec

régularité; la violence grossière qui règne dans beaucoup de délibérations ne rompt pas cette succession rythmique.

Il n'y a aucune raison positive de penser que le droit de parler dans l'agora ait été réservé à une classe de citoyens, à une aristocratie, aux chefs (1). J'ai même cité un fragment (*Il.*, XII, 211) qui suppose chez tout homme du *dèmos* le droit de parler sur les affaires publiques, pourvu qu'il n'en abuse pas pour ébranler l'autorité des chefs. Thersite, « le dernier des hommes », abuse, dans les termes les plus outrageants pour les rois; mais ce qui est jugé inconvenant et contraire aux règles, ce qu'Ulysse reprend et punit, ce n'est pas le fait de parler, c'est le ton injurieux des paroles (*Il.*, II, 212 et ss.). D'autres fragments encore supposent que chacun peut parler dans l'agora même pour combattre l'avis du roi (*Il.*, I, 230; IX, 30 et ss.) (2).

Toutefois, de ce droit ouvert à tous, les chefs seuls usent à l'ordinaire. Il est vrai que le devin Calchas prend la parole, mais il y est invité par Achille (*Il.*, I, 74 et ss.); — que le héraut troyen Idée parle dans l'agora grecque, mais il y joue le rôle d'un ambassadeur (*Il.*, VII, 384). Ulysse ne dit-il pas aux hommes du peuple : « Malheureux, reste tranquille et assis, écoute les discours de ceux qui sont tes supérieurs; tu es faible et lâche; tu n'es de rien soit pour le combat, soit pour le conseil » (*Il.*, II, 200-202). Le cas le plus curieux est celui de Dolon; j'ai tâché de rendre raison de cette anomalie. Sauf cette exception, les nombreux discours que renferment les poèmes homériques sont toujours placés dans la bouche des chefs. Aussi les hérauts, en réclamant le silence, invitent-ils le peuple à écouter « les chefs » (*Il.*, II, 98).

Parmi les chefs, les rois ne figurent pas seuls; les vieillards,

(1) V. cependant Grote, *Hist. grecque*, trad. Sadous, t. II, p. 301; Caillemer.

(2) Buchholz, *op. cit.*, § 6, pense : que l'autorité royale ne permet pas aux particuliers de prendre la parole; cette formule est inacceptable en présence des textes cités ci-dessus; — que le cas de Thersite révèle l'existence d'un commencement d'opposition populaire; ceci non seulement est divinatoire, mais encore est contredit par l'approbation que les Grecs donnent à la punition de Thersite par Ulysse. V. aussi Aristote, *Eth.* III, 5, Eustathe, *Sch. ad Il.*, IX, 17.

les gérontes doivent y être comptés ; ainsi Anténor (*Il.*, VII, 347), Aegyptios (*O.*, II, 24), Halitherse (*O.*, II, 157), Echénéos (*O.*, XI, 342). L'âge est à ce point de vue une qualité précieuse, parce que la vieillesse est présumée sage et expérimentée. Nestor, le plus âgé des Grecs, est aussi le plus sage, le plus éloquent, le plus écouté. Il dit lui-même à Diomède : « Vous êtes jeune, vous avez parlé aux rois avec retenue ; moi qui suis plus vieux, je dirai tout ce qu'il y a à dire » (*Il.*, IX, 58). Lorsque Ménélas veut complimenter Télémaque, il lui dit : « Vous avez parlé comme aurait pu le faire un homme plus âgé » (*O.*, IV, 205). Diomède, prenant la parole, prie ses auditeurs de prendre patience, quoiqu'il soit jeune, et s'excuse de sa hardiesse sur la noblesse de sa race. Ainsi l'âge et la noblesse sont deux titres égaux à l'attention. Nestor, qui a l'un et l'autre, est le premier des orateurs grecs. Sa réputation est ancienne pourtant : « Laissez-vous convaincre, dit-il à Agamemnon et Achille, vous êtes tous deux plus jeunes que moi. Jadis j'ai fréquenté des hommes plus braves que vous et qui m'ont témoigné une haute estime. Certes je n'ai jamais vu et je ne verrai jamais des hommes tels que Pirithoüs, Dryas., Cénéé, Exadnis, Polyphème, Thésée..... Ils m'avaient appelé auprès d'eux, je combattais à leurs côtés..... ils écoutaient et suivaient mes conseils..... » (*Il.*, X, 259-278).

L'orateur se lève pour parler et se rassied après son discours (*Il.*, I, 68, 104 ; VII, 354, 365 ; *O.*, II, 224 (1)) ; il se place au milieu de l'assemblée (*Il.*, VII, 384, 417 ; *O.*, II, 37 ; XXIV, 441). — Cependant Neptune est assis au milieu de l'*agora* des dieux, lorsqu'il demande à Jupiter le motif de la convocation (*Il.*, XX, 15) ; Agamemnon est, non pas debout au milieu, mais à sa place, lorsqu'il prononce le discours qui scelle sa réconciliation avec Achille (*Il.*, XIX, 77). L'*agora* décrite au chant 1<sup>er</sup> de l'*Iliade* présente aussi quelques irrégularités. Calchas s'est levé (68) pour réclamer la protection d'Achille contre les colères que ses révélations vont déchaîner ; il n'est pas dit qu'il se soit assis pour écouter la

(1) Je ne cite que les textes qui mentionnent les deux actions ; un grand nombre d'autres indiquent l'une ou l'autre. — On ne peut objecter *Il.*, II, 255, qui est contredit par *ib.*, 268.

réponse d'Achille, ni que celui-ci se soit levé pour faire la promesse demandée. Peut-être aussi Agamemnon et Achille sont-ils debout, tandis qu'ils échangent de furieuses invectives. Achille ne s'assied (246) qu'après avoir épuisé sa violence en paroles.

Habituellement, l'orateur tient un sceptre; il le reçoit des mains du héraut, s'il ne l'a pas (*Il.*, XXIII, 568; — *O.*, II, 37). On peut demander si ce sceptre est celui du héraut ou celui de l'orateur lui-même. Pour Agamemnon, la réponse est claire : « le roi Agamemnon se lève, tenant le sceptre, œuvre de Vulcain; Vulcain l'avait donné à Jupiter; Jupiter à Mercure; Mercure à Pélops; Pélops à Atrée; Atrée à Thyeste; Thyeste à Agamemnon » (*Il.*, II, 100-107). Le sceptre est indubitablement la propriété du roi de Mycènes. — Il est encore vraisemblable, sinon certain, que le roi d'Ithaque « se lève tenant son sceptre » (*Il.*, II, 279). Que dire de Ménélas et de Télémaque à qui le héraut remet le sceptre quand ils prennent la parole (*Il.*, XXIII, 568; *O.*, II, 37)? On pourrait être tenté d'admettre que les rois portent dans l'*agora* le sceptre qui symbolise leur dignité, et que les autres orateurs reçoivent le sceptre du héraut. L'ensemble des textes est contraire : un grand nombre d'orateurs, rois et autres, parlent sans que le sceptre soit mentionné. La question reste douteuse, et, à mon avis, insoluble.

Que signifie le sceptre aux mains de l'orateur ? Il ne sert pas seulement à affirmer ou rehausser son autorité : c'est, à proprement parler, un des instruments de l'éloquence. Achille, au comble de la fureur, jette le sceptre à terre et s'assoit (*Il.*, I, 245); il vient de jurer sur ce même sceptre qu'il ne paraîtra plus dans les combats. Dans l'assemblée troyenne qui a reçu l'ambassade de Ménélas et Ulysse, on a remarqué avec étonnement qu'Ulysse, la tête baissée, les yeux fixés à terre, n'agitait le sceptre ni en avant ni en arrière, qu'il le tenait immobile comme un homme inexpérimenté; et cependant dès que ses paroles commencèrent à tomber comme les pluies d'hiver, on reconnut que nul mortel ne pourrait rivaliser avec lui pour l'éloquence (*Il.*, III, 216-224). L'idée qu'on se faisait de l'éloquence aux temps homériques impliquait des gestes accomplis avec le sceptre.



Au lieu du sceptre, l'orateur tient parfois une lance. Dans l'*agora* troyenne du chant VIII de l'*Iliade*, Hector parle appuyé sur sa lance de onze coudées. Par contre, Télémaque, qui est allé à l'*agora* sa lance à la main (*O.*, II, 40), reçoit le sceptre pour parler (*ib.* 37). On a déjà aperçu la différence entre les deux cas. L'assemblée troyenne est purement militaire, inopinée de plus ; elle ne saurait suivre le cérémonial ordinaire. L'*agora* ithacienne est normale ; il n'y a pas de raison pour que Télémaque garde la lance au lieu de prendre le sceptre.

Les orateurs jouissent dans l'*agora* de la plus entière liberté de parole ; on devait s'y attendre, dès qu'on constatait l'absence d'une direction, d'une présidence. Il serait puéril de rechercher le règlement applicable à de telles délibérations. Les exemples, que l'*Iliade* et l'*Odyssee* offrent en grand nombre, attestent que les orateurs allaient jusqu'aux extrêmes limites de la licence. A peine peut-on traduire en langage décent les injures atroces qu'échangent Agamemnon et Achille ; un combat singulier leur servirait de conclusion, si Minerve ne forçait Achille à remettre au fourreau l'épée à demi tirée. La déesse engage Achille à se venger par des invectives ; la compensation offerte et acceptée est curieuse et caractéristique (*Il.*, I, 241). Nestor, au contraire, déplore ces querelles : « O dieux ! un grand deuil pèse sur les Grecs. Priam, les fils de Priam, les Troyens se réjouiraient s'ils entendaient les disputes de ceux qui sont les premiers dans les conseils comme dans les combats ! » (*Il.*, I, 254-258).

La liberté de la parole est revendiquée même à l'égard des rois. « Fils d'Atrée, dit Diomède, je combattrai, comme j'en ai le droit, votre avis imprudent ; ne vous en irritez pas » (*Il.*, IX, 32-33). La recommandation n'est pas superflue, surtout en ce qui concerne Agamemnon ; et on s'explique que Calchas ne veuille accuser le *roi des rois* qu'après s'être assuré la protection d'Achille (*Il.*, I, 74). Hector souffre impatiemment les avis opposés aux siens, même ceux d'un chef comme Polydamas, et celui-ci qui s'en plaint reconnaît que les hommes du peuple ne doivent pas parler inconsidérément (*Il.*, XII, 241). Leur rôle est d'écouter les chefs (*Il.*, II, 200).

Les réprimandes ne suffisent pas toujours ; Ulysse frappe Thersite qui injurait Agamemnon : « il parla ainsi et du sceptre lui frappa le dos et les épaules ; Thersite se courba et pleura à pleins yeux. Une tumeur sanglante gonfla son dos ; il s'assit effrayé, dolent, les yeux fixes, et essuya ses larmes » (*Il.*, II, 265-269).

L'opinion publique donne aux discours une sanction plus générale et peut-être plus efficace. Les Grecs ont applaudi au châtement de Thersite qui est un insolent bavard. Ils apprécient les bons avis, surtout lorsqu'ils sont donnés par l'éloquence, qui répugne à la grossièreté. Nestor est au moins aussi honoré qu'Achille ; celui-ci reconnaît son infériorité dans l'art de bien dire : « aucun des Grecs ne m'égale dans le combat ; à l'*agora*, d'autres sont meilleurs que moi » (*Il.*, XVIII, 405) ; et Ulysse lui dit : « vous me surpassez en force et en courage, mais je l'emporte sur vous en sagesse, parce que je suis plus âgé que vous et que j'ai une longue expérience » (*Il.*, XIX, 218). Nestor se vante d'avoir été le conseiller écouté de guerriers plus illustres et plus vaillants que ses derniers contemporains (*Il.*, I, 260 et ss.). Hector est meilleur soldat, Polydamas est meilleur orateur (*Il.*, XVIII, 252). Lorsque les Troyens reçoivent l'ambassade qui vient réclamer Hélène, ils admirent d'abord la haute stature et l'air majestueux de Ménélas ; mais ensuite ils donnent la préférence aux discours d'Ulysse, « semblables aux pluies neigeuses de l'hiver » sur l'éloquence concise et nette de son compagnon (*Il.*, III, 205 et ss.) (1). Diomède (*Il.*, IX, 55), Thoas (*Il.*, XV, 284), Néoptolème (*O.*, XI, 511) sont loués pour leurs beaux discours autant que pour leurs exploits. Du reste, remarque Ulysse, « les dieux ne donnent pas à tous les hommes les mêmes faveurs, la beauté, la sagesse, l'éloquence ; l'un est laid, mais il brille par l'éloquence ; les hommes le regardent charmés ; il parle avec une assurance mêlée de modestie douce, et se distingue dans les assemblées ; les peuples lorsqu'il parcourt la ville, le considèrent comme un dieu » (*O.*, VIII, 167-173). La gloire de l'orateur ne le cède pas à celle du général. L'épithète *κατὰ ἀνδραπόδα* [qui illustre les hommes] est donnée à l'*agora* (*Il.*, I, 490) comme à la bataille (*Il.*, IV, 225). Les hom-

(1) Les discours les plus longs semblent être tenus pour les meilleurs et de fait les orateurs gardent longtemps la parole.

mes acquièrent la renommée dans les assemblées; aussi l'éducation d'un fils de roi (Achille) comprend-elle l'enseignement de l'éloquence au même titre que les exercices guerriers (*Il.*, IX, 441 et ss.). Une déesse, celle-là même qui dans l'Olympe remplit le rôle du héraut (*Il.*, XX, 4), Thémis, préside aux assemblées des hommes (*O.*, II, 68). Enfin le poète note comme signe de l'extrême barbarie des Cyclopes l'absence d'assemblée avec l'absence de loi (*O.*, IX, 112) (1).

L'usage accorde sans doute plus de liberté aux vieillards qu'aux jeunes gens. Diomède excuse sa jeunesse sur l'illustration de sa race et invoque la coutume pour légitimer son opposition aux avis d'Agamemnon. Nestor le félicite d'avoir parlé aux rois avec une sage retenue; lui, plus âgé, plus autorisé, dira tout ce que Diomède ne pouvait, ne devait pas dire (*Il.*, IX, 60). Ulysse invoque, pour persuader Achille, son âge et son expérience (*Il.*, XIX, 218).

Quelle est la compétence de l'*agora*, c'est ce qu'il n'est pas facile de préciser. Vraisemblablement, elle est appelée à délibérer sur toutes les questions d'intérêt général. « Qui donc, demande Aegyptios, nous a convoqués? lequel des jeunes citoyens ou des plus âgés en a si vivement senti la nécessité? a-t-il appris que l'armée revient et veut-il nous communiquer la nouvelle qu'il a reçue le premier? veut-il traiter quelque autre affaire publique?... Non, répond Télémaque, je n'ai pas de nouvelle à vous communiquer, je ne songe à aucune affaire publique, il s'agit d'une affaire à moi particulière » (*O.*, II, 28 et ss.). Et il expose le malheureux état de sa maison depuis le départ d'Ulysse, il réclame assistance contre les méfaits des prétendants. — L'affaire, quoi qu'il en dise, n'est pas purement privée, elle intéresse le peuple à plus d'un titre. Télémaque prie ses concitoyens de lui venir en aide; il rappelle la douceur du gouvernement d'Ulysse; il évoque la crainte des dieux et des peuples voisins. Mentor déclare que l'ingratitude des Ithaciens envers Ulysse « qui fut doux comme un père » détournera les rois de la bonté et de la

(1) Les Lestrygons, qui sont anthropophages, ont une *agora* (place publique), ce qui implique une assemblée (*O.*, X, 114).

justice (*O.*, II, 230). Les prétendants, de leur côté, ont peur que Télémaque ne les accuse dans l'*agora* d'avoir voulu attenter à ses jours (*O.*, XVI, 376).

La seule règle qui puisse être formulée est donc très large et par cela même très vague. Il reste à relever les circonstances (1) où le poète montre une *agora* en délibération; les assemblées qui rendent la justice, assistent à des sacrifices ou à des jeux, ne seront pas citées parmi les assemblées politiques.

Les Grecs assemblés entendent les prières de Chryssès réclamant sa fille; et lorsque le refus d'Agamemnon a déchainé la peste sur l'armée, ils délibèrent sur les moyens d'écarter le fléau (*Il.*, I). — Ils sont consultés sur l'opportunité du retour en Grèce, puis de la reprise des hostilités (*Il.*, II). C'est à l'*agora* que le héraut troyen apporte les propositions de Paris, qui voudrait terminer la guerre en gardant Hélène et en restituant les richesses qu'elle a emportées *Il.*, VII). L'*agora* grecque cherche les moyens d'apaiser Achille (*Il.*, IX); elle solennise la réconciliation du fils de Pelee avec Agamemnon *Il.*, XIX. C'est encore d'une *agora* qu'il s'agit dans le fragment suivant: « Tydée et Polynice semblable aux dieux entrèrent à Mycènes sans troupes, en hôtes; ils assemblaient des guerriers pour porter la guerre sous les murs de Thèbes et ils les suppliaient les Mycéniens instamment de leur accorder de vaillants auxiliaires. Ceux-ci voulaient bien et cédaient à leurs exhortations... *Il.*, IV, 376-380.

Chez les Troyens, les questions traitées sont analogues. Les ambassadeurs envoyés pour réclamer Hélène ont plaidé leur cause dans l'*agora* *Il.*, III. La restitution d'Hélène y est proposée comme un moyen de terminer la guerre *Il.*, VII 2. — Lorsqu'Achille sort enfin de sa tente, les Troyens effrayés tiennent une *agora* où ce grave événement est commenté *Il.*, XVIII.

En quelques cas, l'*agora* se borne à entendre des exhortations ou des conseils sans l'assemblée troyenne au chant VIII de *Il.*

Puis dans les passages cités *Il.*, VII 2 et VIII 157, il est mentionné que les Troyens ont entendu des exhortations de leur part.

(1) On a vu que dans les passages cités, l'*agora* se borne à entendre des exhortations ou des conseils sans l'assemblée troyenne au chant VIII de *Il.* — On a vu aussi que dans les passages cités, l'*agora* se borne à entendre des exhortations ou des conseils sans l'assemblée troyenne au chant VIII de *Il.* — On a vu aussi que dans les passages cités, l'*agora* se borne à entendre des exhortations ou des conseils sans l'assemblée troyenne au chant VIII de *Il.*

L'Odyssée fournit des indications de même nature. Télémaque appelle les prétendants devant l'*agora* pour leur signifier l'ordre de quitter sa maison (*O.*, I, 372) et essaie de soulever le peuple contre eux (*O.*, II, 68). Les prétendants redoutent les dénonciations de leurs homicides projets devant l'*agora* (*O.*, XVI, 376). Les Ithaciens se réunissent spontanément pour venger les prétendants massacrés (*O.*, XXIV). Les Phéaciens délibèrent sur le repatriement d'Ulysse (*O.*, VIII). — L'*Odyssée* nous montre encore une *agora* grecque tenue sous les murs de Troie examinant s'il faut retourner en Grèce ou continuer la guerre, et une *agora* troyenne tenue autour du cheval de bois et délibérant sur ce qu'il convient de faire de l'engin (*O.*, III, 137; VIII, 506).

S'il est difficile de déterminer exactement la compétence de l'*agora*, il n'est guère plus aisé de définir ses pouvoirs.

Que le peuple n'y ait pas un rôle passif, qu'il ne se borne pas à recevoir les ordres royaux, qu'il ait part dans les décisions prises, cela me parait, quoi qu'on ait dit, certain (1). Nombreux sont les textes qui mentionnent l'approbation donnée par l'*agora* aux propositions royales; la mention n'aurait aucun sens si le roi commandait à une obéissance toujours prête. M. Buchholz remarque pour en tirer argument que l'*agora* grecque, au chant I<sup>er</sup>

(1) V. en ce sens notamment Fanta (*op. cit.*, p. 89), Friedreich (*op. cit.*, § 134). — Buchholz (*op. cit.*, § 4 et 6), Hermann (*op. cit.*, § 8) pensent que l'*agora* n'a qu'un rôle passif qui consiste à recevoir les ordres du roi et des gérontes. D'après Schœmann (p. 31), le peuple est plus souvent convoqué pour recevoir les ordres royaux ou entendre les discussions des chefs que pour décider. Grote (*loc. cit.*) considère l'*agora* et la *boulè* plutôt « comme des occasions de conseiller le roi et des moyens de faire connaître ses intentions que comme des entraves à son autorité. » D'après Busolt, *ap. Iwan Müller (loc. cit.)*, le roi est libre de ne pas s'en tenir aux opinions de l'*agora* mais il est plus sage à lui de s'y conformer. Duruy (*Hist. des Grecs*, t. I, p. 157) écrit que les peuples assistent aux délibérations les plus graves de la *boulè* et « influent par leurs murmures favorables ou contraires sur la décision à prendre ». D'après Curtius (*Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 173), la foule écoute et obéit, mais sa présence seule et surtout le cas de Thersite attestent un progrès sur l'époque où les chefs seuls siégeaient. V. encore les autorités citées en sens divers par Hermann. M. Caillemer dit que l'*agora* est passive, mais que l'Odyssée révèle « l'apparition bien faible encore de l'idée que la démocratie pourrait servir de frein aux excès de pouvoir des grands. »

de l'*Iliade*, assiste passivement à la querelle d'Agamemnon et d'Achille et se sépare sans prendre de décision; je demande quelle autre attitude aurait eue une assemblée investie du droit de décider et si un vote quelconque pouvait servir de conclusion à la célèbre dispute. Il est encore plus difficile de comprendre comment le savant auteur cite encore comme preuves du rôle passif de l'agora deux circonstances, dont l'une (*Il.*, IX, 50) relate expressément l'approbation du peuple et dont l'autre réserve très clairement les droits du peuple (*O.*, VIII, 21, 36). — Comment aussi comprendre que le silence soit nécessaire dans l'agora « afin que les citoyens les plus éloignés et les plus rapprochés entendent et apprécient les opinions » (*Il.*, II, 280), si l'assemblée n'a aucune décision à prendre? Comment comprendre les longues discussions si la foule passive n'a qu'à recevoir des ordres? Il suffit d'ailleurs de lire les discours pour se convaincre que le roi n'ordonne pas, qu'il propose, et qu'une véritable délibération se déroule.

Quelques fragments plus précis militent dans le même sens. Chrysès « supplie tous les Grecs et avant tous les deux Atrides » de lui rendre sa fille (*Il.*, I, 15); il se trompe, je crois, mais son erreur même atteste que l'assemblée n'a pas un rôle passif (1).

Lorsqu'Agamemnon conseille aux Grecs de lever le siège de Troie, il prend la peine de donner les motifs qui recommandent son avis; il dit constamment « nous », soit qu'il parle des maux à redouter, soit qu'il s'agisse des actes à accomplir. Il a l'air d'un orateur qui cherche à convaincre, plutôt que d'un maître qui commande irrésistiblement (*Il.*, II, 110-111); et son discours persuade la foule qui n'avait pas assisté à la *boulè* où Agamemnon avait annoncé son stratagème; sans doute si le peuple avait été au courant, il n'eût pas suivi l'opinion du chef. — Le langage de Polydamas dans l'agora troyenne est de tous points semblable à celui d'Agamemnon (*Il.*, XVIII, 234 et ss.); il contient de plus ce mot expressif : « réfléchissez bien, mes amis »; l'avis d'Hector

(1) L'argument ne peut pas être retourné en objection; car si on remarquait que la prière s'adresse *avant tous* aux Atrides, l'observation tendrait à remettre la décision aux deux Atrides et non pas à Agamemnon, comme il en devrait être selon la thèse que je combats.

l'emporte et le poète qualifie les Troyens d'insensés : « Minerve leur avait enlevé le jugement ; ils approuvèrent Hector qui avait donné des conseils pernicieux, et nul n'avait goûté l'excellent avis de Polydamas » (*ib.*, 310). C'est donc que les Troyens auraient pu préférer et suivre les conseils de ce dernier. Agamemnon à son tour est traité d'insensé pour n'avoir pas su qu'il ne persuaderait pas les Grecs et que l'avis de Ménélas, conseillant le retour dans la patrie, serait adopté (*O.*, III, 146). — Lorsque le héraut troyen apporte à l'*agora* grecque les propositions de paix offertes par Paris : « Non, s'écrie Diomède, n'acceptons ni les trésors de Paris ni Hélène elle-même ; il est clair, même pour un enfant, que les Troyens touchent à leur perte. » Les Grecs applaudissent et Agamemnon s'adressant au héraut : « Idée, vous entendez l'opinion des Grecs et vous recevez leur réponse » (*Il.*, VII, 400). Si le belliqueux Antimaque est le plus ardent à s'opposer à la restitution d'Hélène (*Il.*, XI, 125), sans doute la décision appartient à l'*agora*. Dans l'assemblée que les Troyens tiennent au sujet du cheval de bois, « la délibération est longue et confuse, ils sont partagés entre trois avis : ou bien mettre l'engin en pièces, ou bien le précipiter du haut de la citadelle, ou enfin l'offrir aux dieux pour les apaiser. Ce dernier avis l'emporte » (*O.*, VIII 505). Lorsque Tydée et Polynice allèrent à Mycènes demander des soldats pour la guerre de Thèbes, les Mycéniens « voulaient bien leur en accorder et cédaient à leurs exhortations » (*Il.*, IV, 380). Télémaque réclame l'assistance du peuple d'Ithaque contre les prétendants (*O.*, II, 35) ; Alcinoüs assemble l'*agora* phéacienne pour assurer le rapatriement d'Ulysse et demander un navire et des rameurs (*O.*, VIII, 25). Le dissentiment élevé entre Agamemnon et les Grecs est signalé par Neptune en termes expressifs : « maintenant les Troyens ont porté leurs armes jusqu'aux vaisseaux grâce à l'impéritie du chef et à la lâcheté des soldats qui, en querelle avec le général, ne veulent pas défendre les vaisseaux et se laissent tuer auprès » (*Il.*, XIII, 107). Agamemnon dit aussi : « les Grecs sont irrités contre moi, comme Achille, et ne veulent pas combattre aux poupes des vaisseaux » (*Il.*, XIV, 49). Nestor constate que les Grecs refusent de tenir la promesse faite à Agamemnon (*Il.*, II, 285). Glaucus déclare : « si les Lyciens m'écoutent, ils retourneront chez eux » (*Il.*, XVII, 154). Si Achille annonce son départ

sans réserver l'assentiment de ses compagnons (*Il.*, IX, 358), c'est qu'il est sûr, grâce à son influence personnelle, de les entraîner; et lui-même rappelle les menaces et les accusations des Myrmidons irrités d'une inaction trop longue (*Il.*, XVI, 200). Nestor, il est vrai, s'exprime en des termes qui semblent reconnaître à Agamemnon le pouvoir exclusif de décider (*Il.*, IX, 96). Mais ce discours n'est sans doute qu'une flatterie ou une politesse (1); d'ailleurs Nestor parle dans une *boulè* (2).

Toutefois les décisions de l'assemblée ne sont valables que si elles s'accordent avec la volonté du roi. Pour démontrer ce second point, il suffira de compléter un fragment déjà cité : « Idée, dit Agamemnon, vous connaissez l'opinion des Grecs, vous recevez leur réponse; ma décision est conforme » (*Il.*, VII, 407) (3). Cette simple phrase précise la part qui revient dans toute décision au roi et à l'*agora*.

On invoque parfois (4) dans le même sens des textes qui ne me semblent pas décisifs. « Aucun Troyen ne suivra votre avis, dit Hector à Polydamas, et je ne le souffrirais pas » (*Il.*, XVIII, 296); il n'y a dans ces paroles qu'une violence impérieuse, naturelle dans la bouche d'un Hector. Si Agamemnon peut refuser de rendre à Chryssès sa fille contre l'avis de tous les Grecs, c'est que l'abandon d'une captive qui est sa propriété ne dépend que de lui et ne saurait lui être imposé par l'*agora* (*Il.*, I, 22 et ss). Si Achille irrité a pu refuser de mener les Myrmidons au combat malgré leurs instantes prières, c'est qu'il s'agissait d'une des attributions exclusives du commandement militaire (*Il.*, XVI, 200-208) (5).

L'*agora* est docile comme toutes les assemblées populaires et approuve volontiers les propositions qui lui sont faites, en sorte que les volontés royales reçoivent habituellement la sanction populaire. L'accord n'est pourtant pas constant. Au chant IX de

(1) Comp. *Il.*, V, 877.

(2) V. des paroles semblables dans une autre *boulè* (*O.*, XI, 346).

(3) Ce texte est parfois cité pour établir que le roi décide souverainement (Busolt, *loc. cit.*).

(4) Fanta, *op. cit.*, p. 89.

(5) M. Fanta cite encore (*loc. cit.*) *O.*, II, 239-241, qui me semble étranger à la question et que je vais citer dans un autre sens.



*Illiade*, l'*agora* préfère l'opinion de Diomède et Nestor à celle d'Agamemnon. Celui-ci s'incline, fait qui s'ajoute aux autres pour démontrer que l'*agora* prend part à la décision. On peut se demander, on ne peut pas dire, ce qui serait arrivé si Agamemnon s'était obstiné.

L'*Odyssée* montre plusieurs fois (IX, XII) les compagnons d'Ulysse résistant à ses conseils et attirant ainsi sur eux des catastrophes. En conclura-t-on que, aux temps odysseens, le consentement du roi n'est plus nécessaire et que la volonté populaire est souveraine (1) ? La conclusion est tellement grave qu'elle ne saurait être admise sans des preuves précises ; les exemples donnés par une troupe errante, aigrie et troublée par de nombreuses et longues infortunes, dont le destin même est de commettre des fautes pour avoir à les expier, qui paie cher son indiscipline, sont de faibles arguments pour la connaissance du régime suivi normalement par un peuple dans ses foyers.

Une autre considération a été produite pour fortifier l'argument qui précède. Si la volonté royale avait conservé son autorité et son caractère nécessaire, comment l'*Odyssée* pourrait-elle nous montrer deux *agoras* se partageant entre deux avis, et chacun suivant l'avis qui lui plait ? Comment la parole du roi n'aurait-elle pas fait cesser la division en confirmant l'un des avis ? — La remarque serait à considérer si elle était exacte. Mais des deux circonstances invoquées, l'une (*O.*, XXIV, 463) concerne une agora où le roi ne siège pas et ne peut donc intervenir (2) ; l'autre (*O.*, III, 150) présente des caractères particuliers. Troie est prise ; le but de la guerre est atteint ; la confédération formée entre les peuples grecs est donc dissoute ; la question soulevée entre Ménélas et Agamemnon n'intéresse plus l'armée grecque en bloc, mais chaque peuple en particulier ; il n'est pas étonnant que chacun la résolve à son gré, que la majorité n'oblige pas la minorité, que l'autorité d'Agamemnon, liée à la durée de la guerre, soit nulle.

Au reste, si des textes aussi vagues sont admis comme suffisants

(1) En ce sens M. Fanta, *op. cit.*, p. 91.

(2) La même observation s'applique à un autre fragment (*O.*, II, 239) qu'on pourrait être tenté d'invoquer, et dans lequel, d'ailleurs, le peuple est appelé à faire acte de violence plutôt qu'à exercer ses droits. J'écarte de même *O.*, II, 168.

pour les temps odysseens, il faudra se résigner à étendre aux temps iliadiques la conclusion prétendue, car elle est appuyée sur des fragments équivalents de l'*Iliade*. On a entendu Neptune reprocher aux Grecs de combattre avec mollesse à cause de leurs querelles avec Agamemnon (*Il.*, XIII, 107-110); on a vu l'*agora* mycénienne accueillir Tydée et Polynice et consentir à leurs demandes sans que le roi intervienne (*Il.*, IV, 380). Les Troyens sont qualifiés d'insensés pour avoir préféré le conseil pernicieux d'Hector aux excellents avis de Polydamas (*Il.*, XVIII, 310-313); ce qui impliquerait, si le raisonnement que je combats était légitime, qu'ils pouvaient librement et souverainement décider. La conclusion est assurément fausse pour les temps iliadiques; donc elle est fausse aussi pour les temps odysseens; car elle s'appuie pour les deux époques sur des arguments équivalents.

Il arrive aussi que l'approbation de l'*agora* se porte successivement avec un égal enthousiasme sur les opinions les plus divergentes. Les foules sont ainsi mobiles et moutonnières; pour les peuples grecs, cette docilité successive trouve peut-être sa raison et son excuse dans leur goût pour l'éloquence. Il semble qu'à leurs yeux, la forme soit plus à considérer que le fond et qu'ils se déclarent convaincus dès que leurs oreilles sont charmées.

Parfois l'assemblée se partage. En pareil cas, il semble que la majorité ne lie pas la minorité et que chacun reste libre de suivre l'opinion qu'il approuve : « Menelas conseillait aux Grecs de songer au retour après la prise de Troie : Agamemnon était d'un autre avis; il voulait retenir le peuple et offrir des hécatombes pour apaiser la colère de Minerve : l'insensé ignorait qu'il ne persuaderait pas les Grecs... Après leurs discours violents, les Grecs se levèrent en poussant de grands cris; parmi eux les deux avis avaient leurs partisans... La moitié des peuples resta auprès d'Agamemnon; le reste monta sur les vaisseaux et mit à la voile » (*Il.*, III, 141-157). On a vu que l'*agora* ici mentionnée est composée de plusieurs peuples; que l'alliance formée pour le siège de Troie est dissoute, la ville prise; que chacun a recouvré sa liberté d'action. Voici un autre fait. Après le massacre des prétendants, les Ithaciens s'assemblent; Euphros propose de se venger sur

Ulysse; Médon et Halithèrse s'y opposent. « Plus de la moitié des Ithaciens se leva avec de grands cris; les autres demeurèrent et obéirent à Eupithès » (*O.*, XXIV, 420-466). Le roi est absent.

De tels faits, à les supposer fréquents, eussent rendu tout gouvernement impossible. Existait-il un moyen de les éviter? on ne sait. J'incline à penser que l'autorité morale du roi suffisait le plus souvent à rallier ou à contenir les minorités.

L'approbation que l'*agora* accorde à une opinion se manifeste non par un vote individuel et formel, mais par des acclamations ou un murmure approbatif (1).

Le silence doit être considéré comme une marque d'improbation, comme « la leçon des rois ». Lorsque le héraut troyen apporte à l'*agora* grecque des propositions de paix, les Grecs, décidés à les repousser, gardent le silence après le discours troyen et éclatent en applaudissements dès que Diomède a exprimé leur sentiment intime (*Il.*, VII, 398). Agamemnon proposant de lever le siège est écouté en silence; Nestor et Diomède qui conseillent la lutte sont applaudis et leur avis l'emporte (*Il.*, IX, 29-30). Cette douceur respectueuse dans l'opposition est remarquable.

Le silence signifie quelquefois l'affliction, la consternation; ainsi, après la relation de l'ambassade, envoyée vainement auprès d'Achille (*Il.*, X, 695).

La levée de la séance est aussi peu solennelle que l'ouverture. La seule règle qui se laisse deviner, c'est que dès que la lumière paraît faite, dès que les opinions sont formées, dès que l'ordre du jour est épuisé, l'assemblée se sépare spontanément (*Il.*, II, 398; *O.*, XXIV, 463). Souvent même il suffit d'une personne qui se lève pour rompre l'assemblée, non seulement un grand personnage comme Achille, Agamemnon ou Hector (*Il.*, I, 305; II, 808; XIX, 276), mais un moindre seigneur, comme Léocrite (*O.*, II, 257). Si Nestor conseille à Achille de renvoyer le peuple assemblé (*Il.*, XIX, 171), c'est que naturellement l'initiative revient plutôt aux chefs. Le roi ne paraît pas avoir à ce point de vue des attribu-

(1) Mentor s'indigne que le peuple assiste muet aux excès des prétendants et ne les réprime pas au moins par ses paroles (*O.*, II, 239).

tions spéciales. Priam, Agamemnon sont présents lorsqu'Hector, Achille rompent l'assemblée (*Il.*, II, 808; XIX, 276).

### III

L'*agora* est une assemblée générale, la *boulè* est un conseil restreint.

La composition de la *boulè* est difficile à déterminer; les indications sont aussi vagues que nombreuses.

Voici d'abord des termes imprécis : *πρῶτοι* (*O.*, VI, 60), *ἄριστοι* (*O.*, VI, 237), *πάντες ἄριστοι* (*Il.*, XIII, 740), *ἄλλοι ἀριστῆες* (*Il.*, VII, 327), *ἄγαυοι* (*O.*, VI, 53), *ἀμόμονες* (*O.*, VIII, 428), *ἡγήτορες ἠδὲ μέδοντες* (*Il.*, II, 79). Ils attestent l'existence d'une assemblée choisie et d'une catégorie d'hommes appelés à y siéger; ils ne donnent aucun renseignement sur le contenu soit de l'assemblée soit de la catégorie.

Quelques fragments, inconciliables en apparence, ont plus de précision sinon plus de clarté.

Les uns font allusion à un conseil de gérontes ou vieillards : « une *boulè* des magnanimes gérontes fut tenue » (*Il.*, II, 53); — Agamemnon « appela les gérontes principaux des Grecs » (*Il.*, II, 404); — « offrez un repas aux gérontes..., et suivez le meilleur avis » dit Nestor à Agamemnon (*Il.*, IX, 70-75); — « demain, dit Alcinoüs, convoquons un plus grand nombre de gérontes » (*O.*, VII, 189); — Ulysse fut jadis envoyé en ambassade par son père et les autres gérontes (*O.*, XXI, 21) (1).

Les autres font de la *boulè* une assemblée de rois. Après une *boulè*, « les rois porte-sceptre se lèvent » (*Il.*, II, 86). « Qu'avec vous, Ulysse, et les autres rois, Agamemnon songe aux moyens d'écarter des navires le feu ennemi » (*Il.*, IX, 346). Les « rois des Grecs » tiennent le conseil auquel chacun d'eux a été convoqué (*Il.*, X, 166, 195). Alcinoüs va à la *boulè* « parmi les rois illustres » (*O.*, VI, 54).

(1) Un fragment présente *δημογέροντες* et *ἡγήτορες* comme synonymes (*Il.*, III, 149-153). — Les matrones âgées (*γραιαίαι*) jouent quelquefois un rôle particulier (*Il.*, VI, 87, 287 et ss.).

Sans doute, on est autorisé à ne pas donner au mot βασιλεύς le sens strict de *roi* et à ne pas traduire toujours γέρον par *vieillard* (1). Cependant plusieurs des textes cités nomment de vrais rois, et d'un autre côté les hommes âgés siègent certainement dans la *boulè* : « les gérontes du peuple troyen étaient assis aux portes Scées ; leur âge les écartait des combats ; mais ils étaient de bons orateurs, semblables aux cigales qui, assises sur les arbres des forêts, émettent leur douce voix » (*Il.*, III, 149) (2).

Comment concilier ces textes contradictoires ? Personne n'admettra (*O.*, I, 394) que la royauté ait été déferée régulièrement aux vieillards, à l'ancienneté ; encore qu'Achille renvoie Agamemnon, pour chercher les moyens de sauver les Grecs, une fois aux rois (*Il.*, IX, 346) et une autre fois aux gérontes (*Il.*, IX, 422), comme si les deux termes étaient synonymes.

On pourrait proposer une distinction entre les *boulès* de l'armée campée sous les murs de Troie, et celles d'un peuple dans ses foyers. L'armée grecque est composée de plusieurs contingents, dont chacun est commandé ordinairement par le roi du peuple qui l'a fourni ; il est naturel que la *boulè* ne comprenne que les rois, à l'exclusion des membres de la *boulè* particulière de chaque peuple, lesquels sont peut-être restés en Grèce et d'ailleurs seraient trop nombreux. Le poète conserve par habitude le nom de gérontes aux rois membres de la *boulè* fédérale. Chez les Troyens, les choses se passent de même ; la *boulè* tenue à Troie même se compose de vieillards, celle qu'Hector assemble sur le champ de bataille comprend les principaux chefs des Troyens et de leurs alliés.

Une autre explication est plus générale et plus vraie. La *boulè* ne paraît pas avoir eu une composition fixe. Chez les Grecs, elle compte tantôt sept membres : Agamemnon, Nestor, Idoménée, les deux Ajax, Diomède, Ulysse, auxquels Ménélas se joint *spon-*

(1) Γέρον et δημογέρον doivent être considérés comme synonymes. L'opinion de Döderlein (ap. Friedreich, p. 728) que les démogérontes seraient comme des tribuns du peuple et les chefs d'une opposition populaire est singulière et démentie par les textes qui contiennent ce mot ; le roi même (*Il.*) est appelé δημογέρον (*Il.*, XI, 372).

(2) Comp. *Il.*, IV, 323. — L'analogie de *géronte* avec sénat, seigneur, etc., est flagrante et souvent relevée.

tanément (*Il.*, II, 404-408) ; tantôt dix : Agamemnon, Mègès, Nestor, Idoménée, les deux Ajax, Ulysse, Ménélas, Antilochus, Mérion ; les deux derniers ont été spécialement convoqués ; d'ailleurs chaque roi avait été appelé individuellement (*Il.*, X *passim*). Il n'y a donc ni nombre fatal, ni personnel fixe (1). — Comme *δημογέροντες* des Troyens, l'*Iliade* (III, 146-148) cite : Priam, Panthoüs, Thymœtès, Lampos, Clytios, Hicétaon, Ucalégon, Anténor ; et ailleurs (XI, 372), pour le passé, le roi Ilos ; les *boulès* troyennes ne les mettent pourtant pas en scène et produisent d'autres personnages, Énée, Polydamas. — Ainsi la *boulè* n'a pas un nombre invariable de membres, elle ne comprend pas toujours les mêmes personnes, elle ne se compose exclusivement ni de vieillards ni de rois. Prouvons maintenant que tous les rois n'assistent pas nécessairement à la *boulè* grecque : « lorsque Ulysse rencontrait un roi ou un homme considérable, il lui disait : ... nous n'avons pas tous entendu ce qu'a dit Agamemnon dans la *boulè* » (*Il.*, II, 188-194) (2).

La seule manière d'expliquer tous ces textes, c'est de supposer : que le roi appelle librement à la *boulè* ceux qu'il désire consulter ; — que le nombre et la qualité des membres varient et dépendent de la volonté royale ; — que le roi s'adresse habituellement et naturellement aux vieillards expérimentés, aux guerriers illustres, aux rois de l'armée grecque ou troyenne ; — qu'il se forme ainsi un usage qui crée une catégorie de *bouléphores*, mais qui est sujet à exceptions (3). On comprend dès lors que

(1) Les neuf guerriers (*ἑνὴν πένητες*) qui s'offrent pour combattre Hector n'ont évidemment aucun rapport nécessaire avec la *boulè*. Ce sont : Agamemnon, Diomède, les deux Ajax, Idoménée, Mérion, Eurypile, Thoas, Ulysse (*Il.*, VII, 161-168).

(2) On ne comptera pas comme une *boulè* les discours échangés entre Agamemnon, Ulysse, Diomède qui reviennent blessés du combat, et Nestor (*Il.*, XIV, 27 et ss.), malgré quelques paroles de Nestor (*ib.*, 61).

(3) M. Fanta, *op. cit.*, p. 80, explique la latitude laissée au roi par le fait que la *boulè* est habituellement accompagnée d'un festin dont le roi fait les frais. La conjecture est ingénieuse et si aucun texte formel ne l'appuie, aucun ne la contredit. Le fait qu'elle invoque est tellement certain que Nestor, pour conseiller la convocation d'une *boulè*, dit à Agamemnon : « Offrez un repas aux *gérontes* » (*Il.*, IX, 70). — Le même auteur ajoute que, dans l'*Odyssée*, les festins n'ont pas le caractère public et royal que leur donne l'*Iliade* et que les meun-

le poète tantôt énumère les personnes convoquées à la *boulè*, tantôt constate la présence de tous les gérontes ou d'un grand nombre (1); — que lorsqu'Hector assemble tous les chefs sans exception, cette circonstance est notée (*Il.*, X, 304); que Nestor conseille à Agamemnon de réunir un grand nombre de gérontes (*Il.*, IX, 74) (2); — qu'Alcinoüs annonce une assemblée de gérontes plus nombreux (*O.*, VII, 189). Une plus grande solennité semble bien résulter d'une convocation plus étendue.

Alcinoüs déclare ailleurs (*O.*, VIII, 390) qu'il y a dans le peuple phéacien douze rois et que lui-même est le treizième. De là peut-on conclure que la *boulè* présente aux temps de l'*Odyssée* des caractères différents de ceux que révèle l'*Iliade*? que sa composition soit désormais fixe, indépendante de la volonté royale? qu'elle compte un nombre déterminé de membres, désignés par leur condition sociale, entre lesquels le roi soit simplement *primus inter pares*? La réponse affirmative (3) n'est pas solidement appuyée. L'allusion aux treize βασιλεις n'implique pas en elle-même que la *boulè* se compose exclusivement de ces personnages : « faisons, comme il convient, un cadeau à notre hôte. Douze rois illustres commandent au peuple et je suis le treizième. » Tel est le texte invoqué. Il prouve que chez les Phéaciens il y a treize βασιλεις; il ne prouve pas que la *boulè* ne puisse compter d'autres membres. On serait mieux fondé à prétendre, sur la foi d'un texte cité plus haut (*Il.*, III, 146) et qui est plus net, que la *boulè* troyenne compte invariablement sept membres. Mais cette thèse nierait la différence alléguée entre les temps odysseïens et les temps iliadiques. — Donc de deux choses l'une : ou les textes sont décisifs et le nombre des bouléphores est fixe dans l'*Iliade* comme dans

bres de la *boulè* ont une fonction propre. Je ne puis être de cet avis, on va voir pour quels motifs. — Il serait intéressant d'étudier les rapports des festins royaux avec le régime politique. Cette étude, longue, difficile et très importante ne saurait être tentée ici. — Il est remarquable que les fils de Lampos et d'Hicétaon sont cousins entre eux et avec Hector (*Il.*, XV, 645); on n'en concluera pas que tous les membres de la *boulè* appartiennent nécessairement à la même famille.

(1) V. les textes précédemment cités.

(2) C'est dans cette *boulè* que siège Phœnix (*ib.*, 168), qui n'est cité dans aucune autre.

(3) En ce sens, M. Fanta, *op. cit.*, p. 80. Comp. Buchholz, *loc. cit.*

*l'Odyssee*; ou ils ne sont probants ni pour *l'Odyssee* ni pour *l'Iliade*. La première alternative est ouvertement condamnée par tout ce qui précède et par la thèse même qui est en discussion; la seconde s'impose. Au surplus, Alcinoüs se réfute lui-même puisque dans un autre passage (*O.*, VII, 489) il annonce la convocation de *gérontes plus nombreux*; ce qui suppose un nombre indéterminé.

M. Fanta essaie de fortifier sa thèse en établissant que dans *l'Odyssee*, chaque membre de la boulè possède un γέρας héréditaire et par conséquent exerce une fonction indépendante de la volonté royale. A l'appui, il produit plusieurs textes dont un seul est réellement embarrassant. Les autres sont dépourvus de sens précis ou même ne semblent contenir aucun argument. Ainsi Ulysse dit à Eurymaque : « Quand vous me donneriez tous vos biens paternels et y ajouteriez encore, je ne cesserais pas de tuer avant que les prétendants eussent expié tous leurs méfaits » (*O.*, XXII, 64-64). Que les prétendants aient recueilli la succession paternelle, s'ensuit-il qu'ils jouissent à cet égard d'un privilège et surtout qu'ils exercent une fonction propre et indépendante? D'autres fragments (*O.*, 212 et 306; XIII, 13) prouvent que les prétendants ithaciens et les bouléphores phéaciens sont riches, rien de plus.

Reste l'unique texte qui mérite une discussion. Ulysse, naufragé dans l'île de Schérie, se rend en suppliant dans le palais du roi où les principaux Phéaciens partagent le festin royal (*O.*, VI, 257; VII, 49, 78). Il se jette aux genoux de la reine : « Arété, fille de Rhexénor, semblable aux dieux, je suis venu, après mille souffrances, vers votre époux, vers vous, vers vos convives. Que les dieux leur accordent une vie heureuse; que chacun transmette à ses enfants les richesses de sa maison et le γέρας que le peuple lui a donné » (*O.*, VII, 146-150). Ceci prouve, dit-on, que le roi ne choisit pas les bouléphores à son gré, qu'ils lui sont imposés par le choix du peuple et l'hérédité.

Je reconnais que le fragment est d'une explication malaisée. Mais la difficulté n'est pas moindre pour M. Fanta que pour moi, car il s'agit de dire comment la même fonction est héréditaire et déferée par le peuple, ce qui implique contradiction et diminue notablement l'autorité du passage en question. On dira peut-être



qu'Ulysse exprime un vœu, qu'il souhaite que le peuple continue au fils la fonction dont il a investi le père; l'explication serait admissible si le vœu ne visait à la fois la transmission du γέρας et celle, indubitablement héréditaire, des richesses. Il faut donc choisir. Or admettre que le γέρας des bouléphores est héréditaire, c'est contredire la seule partie claire du texte, l'attribution par le peuple. Admettre que le bouléphore est désigné par le peuple, c'est non seulement omettre l'autre partie du fragment, mais aussi supposer un régime électif et représentatif dont il n'est fait aucune autre mention et qui est exclu par tous les faits connus (1).

J'en ai dit assez, non pour expliquer le passage litigieux, mais pour en démontrer l'obscurité, l'impossibilité, pour en ruiner l'autorité. Peut-être aurait-il suffi de faire remarquer que l'argument est fondé sur un mot dont le sens est vague. Γέρας a le sens général de *récompense honorifique*; il s'agit ici d'une esclave attribuée à Alcinoüs sur le butin d'une expédition (*O.*, VII, 10); ailleurs d'une ample portion de viande donnée à Ménélas à sa table même (*O.*, IV, 66); là, des sacrifices et des libations que les Troyens font sur l'autel de Jupiter (*Il.*, IV, 49). Γέρας désigne aussi la royauté elle-même (*O.*, XI, 184), l'office de tel ou tel : d'après Nestor, l'office des vieillards est d'encourager les soldats par leurs conseils et leurs discours (*Il.*, IV, 323); d'après Achille, il rentre dans le γέρας des gérontes d'aviser aux moyens de sauver les Grecs (*Il.*, IX, 422). Le même Achille se plaint qu'Agamemnon ait fait d'injustes γέρα (*ib.*, 334) et lui ait enlevé le sien (*ib.*, 344). Agamemnon, en échange de Chryséis qu'il consent à rendre, veut que les Grecs lui donnent un autre γέρας, afin qu'il ne soit pas, seul entre les Grecs, ἀγέραστος (*Il.*, I, 119). — Un mot, dont les acceptions sont à ce point diverses, ne peut servir de base à un argument.

Je dois prévoir une autre objection. Au nombre des arguments produits ci-dessus pour établir que la distinction de l'*agora* et de la *boulè* remonte aux plus anciens temps homériques, figure l'existence, attestée par de nombreux passages, d'une classe quasi-aristocratique de bouléphores. Comment concilier ce fait

(1) Tout au plus l'opinion publique (*vox populi*) pourrait-elle désigner au choix du roi des hommes recommandés d'ailleurs par leur naissance, leur bravoure, leur richesse.

avec la faculté reconnue au roi de composer la *boulè* à son gré? L'objection est vaincue simplement par ce que des textes établissant l'existence des bouléphores dès les plus anciens temps iliaques, la preuve qu'on en tirerait se retournerait contre la thèse selon laquelle les temps odysseïens seuls auraient connu une aristocratie fixe et indépendante. — Il y a aussi une réponse directe. Il n'est pas douteux que la richesse soit, aux temps homériques, le principe d'une classification sociale et la source d'une aristocratie de fait (1), d'autant mieux que le butin en est l'origine principale, et par suite la vaillance la cause essentielle; que le roi soit naturellement porté à choisir ses conseillers parmi les plus braves et les plus riches. L'usage et la force des choses appellent à la *boulè* un personnel à peu près identique et constant; mais il en fut ainsi dès longtemps, et il y a loin de ce fait à une obligation constitutionnelle.

Si le roi compose la *boulè* à son gré, il est nécessaire que la convocation émane de lui. C'est ainsi, en effet, que les choses se passent habituellement. Que Polydamas conseille à Hector de réunir πάντες ἀριστῆες, cela n'est pas contraire; l'avis — c'est un simple avis — est donné au milieu d'un combat, et d'ailleurs Hector supplée Priam dans la plupart des fonctions royales. — Alcinous cependant a été appelé à la *boulè* par les Phéaciens (O., VI, 55) (2); peut-on conclure que, aux temps odysseïens, la *boulè* se réunit spontanément ou sur la convocation d'un de ses membres? Je ne le pense pas; le texte qui vient d'être cité est démenti par l'ensemble des fragments précédemment rapportés et ne relate sans doute qu'une de ces circonstances extraordinaires qui ne forment pas la règle. On pourrait expliquer de la même manière le passage sur lequel M. Caillemer (3) se fonde pour affir-

(1) La preuve serait facile à faire, si c'en était le lieu.

(2) D'après Buchholz, *loc. cit.*, les douze gérontes phéaciens sont des rois voisins d'Alcinous et qui par suite peuvent aussi bien l'appeler à la *boulè* qu'être convoqués par lui; c'est supposer qu'outre la *boulè* de chaque peuple il y a comme un conseil fédéral, et par conséquent que l'île de Schérie forme un État fédératif. De tout ceci les textes ne soufflent mot.

(3) Art. *Boulè* dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio.

mer que « quelquefois cependant, dans les temps de crise, (les gérontes) se rassemblaient spontanément et allaient soumettre au roi les propositions qui leur semblaient imposées par les circonstances. » Il est plus exact de dire que le fragment invoqué n'est pas relatif à une *boulè* : les Étoliens et les Curètes sont en guerre; tant que Méléagre combat, les Étoliens ont l'avantage; mais le prince, irrité contre sa mère, se retire dans son palais et les Curètes assiègent les portes et les tours de Calydon; « les gérontes des Étoliens suppliaient Méléagre et lui envoyaient les plus illustres pontifes pour le prier de sortir et de repousser l'ennemi, lui promettant en retour une belle récompense... » (*Il.*, IX, 574-576). Dans cette circonstance, on aperçoit bien une démarche faite par les gérontes, mais il n'est pas question d'une *boulè* au sens propre du mot; il est possible que les gérontes aient, en cette qualité, fait cette démarche et bien d'autres encore; il n'est pas démontré qu'ils les fissent comme *boulè*, comme membres de la *boulè*. Au reste, il faudrait au préalable admettre que le nombre des gérontes est fixe, ce qui n'est pas admissible. On remarquera enfin : que l'opinion combattue suppose que la *boulè* a le pouvoir de prendre des résolutions, ce qui va être démontré inexact; — que la démarche est faite, en l'espèce, non pas auprès du roi Œnée qui à son tour supplie son fils (*ib.*, 582), mais auprès de Méléagre. Ainsi le fragment invoqué ne prouve aucune partie de l'opinion combattue. Il atteste seulement l'intervention des gérontes auprès de Méléagre, et la raison en est la promesse qu'ils lui font d'un vaste et beau domaine. Mais ce n'est pas le lieu de décrire le régime de la propriété et spécialement des terres publiques (1).

On aurait pu rapprocher du texte qui vient d'être examiné un fragment presque identique. Thétis raconte à Vulcain la querelle d'Agamemnon et d'Achille, la colère de celui-ci, les désastres des Grecs : « Les gérontes des Grecs le supplièrent, lui promettant de nombreux et beaux présents » (*Il.*, XVIII, 448-449). On sait de quelle manière l'objection doit être résolue.

Pour achever ma démonstration je citerai encore une circon-

(1) Schoemann, *Antiq. grecques*, trad. Galuski. t. I, p. 30, admet cependant qu'il s'agit d'une véritable *boulè*.

stance où l'intervention des gérontes est décrite presque dans les mêmes termes. Achille pleure la mort de Patrocle : « Les gérontes des Grecs accouraient auprès d'Achille et le priaient de prendre quelque nourriture » (*Il.*, XIX, 303-304). Qui croira que la *boulè*, en tant qu'assemblée politique, ait veillé sur les repas d'Achille? Les gérontes font, en ce cas comme dans les précédents, une démarche individuelle. La *boulè* n'est en scène ni ici ni là.

La convocation royale ne parait pas avoir été transmise par les hérauts. Vainement objecterait-on que Minerve prend les traits d'un héraut pour prier les chefs et princes des Phéaciens d'aller à une assemblée (*O.*, VIII, 7), annoncée par Alcinoüs comme une réunion de *gérontes plus nombreux* (*O.*, VII, 189). La citation ainsi faite est incomplète et inexacte. Voici la suite : Minerve s'adresse à *chaque homme* ; la place et les sièges sont promptement remplis par les *hommes assemblés* ; *beaucoup* admirent le sage fils de Laërte ; Minerve répand sur lui une grâce divine ; elle le rend plus grand et plus fort pour qu'il plaise à *tous les Phéaciens*. L'assemblée est donc une agora (1).

C'est le roi en personne (*Il.*, II, 404), ou par une personne qu'il désigne spécialement (*Il.*, XIII, 751), qui appelle les chefs à la *boulè*. Un cas intéressant est rapporté au chant IX de l'*Iliade*. Agamemnon envoie Ménélas réveiller les rois et lui-même s'en occupe ; puis Nestor et Diomède s'en mêlent. A noter la recommandation d'Agamemnon à Ménélas : « Appelez chacun par le nom de son père en le traitant honorablement ; il ne convient pas de montrer de l'arrogance, car nous sommes dans l'embarras (2). »

La *boulè* se réunit habituellement de très bonne heure, parfois même la nuit comme, au chant X de l'*Iliade*, les *boulès* troyenne et grecque. Quelquefois elle précède immédiatement l'*agora* (*Il.*, II, 53).

(1) Le texte est tellement précis qu'il faut se résigner à admettre une contradiction entre l'annonce du chant VII et les faits du chant VIII.

(2) Curieux aussi le prétexte inventé par Nausicaa pour aller au bord du fleuve : elle désire, dit-elle, laver les vêtements de son père : « Il convient que vous soyez proprement habillé quand vous allez à la *boulè* avec les principaux Phéaciens » (*O.*, VI, 60).

Le lieu de la réunion n'est pas fixe. Au chant II de l'*Iliade*, la *boulè* grecque se réunit près des navires de Nestor; au chant X, elle siège hors du camp, près des portes et des gardes, au-delà du fossé, et la *boulè* troyenne, auprès du tombeau d'Ilos « loin du bruit »; au chant XIII, Hector assemble les chefs pendant le combat, auprès du char de Polydamas; au chant XXIII, les rois se réunissent autour d'Agamemnon et le bruit qu'ils font réveille Ulysse (1). Tout ceci s'accorde bien avec la liberté que j'ai reconnue au roi pour la composition de la *boulè*.

Les chefs membres de la *boulè* s'asseoient (*Il.*, X, 198). L'orateur parle debout (*Il.*, II, 76); les paroles échangées entre assis (*Il.*, X, 202) ne sont probablement que des conversations particulières. Il ne semble pas que l'orateur se place au milieu du cercle. Le discours fini, l'orateur s'assoit (*Il.*, II, 76). Chaque membre ou du moins chaque roi tient sans doute son sceptre à la main; Dolon prie Hector de confirmer un serment en levant son sceptre, et Hector y consent (*Il.*, X, 321).

Aucune règle ne gouverne la tenue de la *boulè*; chacun prend la parole quand et comme bon lui semble (2); point de président pour diriger la discussion. C'est l'anarchie, non le désordre; si la franchise, la hardiesse même ne manquent pas aux orateurs de la *boulè*, on ne trouve pas dans leur bouche les invectives grossières dont retentit l'*agora*. L'âge donne aux orateurs une autorité particulière (*O.*, VII, 153; XI, 342). C'est sans doute parce qu'il est le plus vieux et le plus sage des Grecs que Nestor parle habituellement le premier dans la *boulè* (*Il.*, VIII, 326; IX, 95; X, 204). Les discours sont adressés tantôt aux *amis* de l'orateur (*Il.*, II, 56; X, 203), tantôt à Agamemnon (IX, 96), tantôt à celui-ci et aux autres chefs (*Il.*, VII, 327) (3).

(1) M. Fanta, *op. cit.*, p. 77, dit que la *boulè* péhéacienne se réunit sur la place publique; on a vu que l'assemblée en question est une *agora*; il est clair d'ailleurs que le roi peut tenir la *boulè* sur la place comme en tout autre endroit.

(2) Les détails donnés pour l'*agora* sur les mêmes points me permettent d'être bref ici et d'éviter d'inutiles répétitions.

(3) V. la note 2 p. 215.

Quant à la compétence de la *boulè*, on devra se contenter d'indications sommaires et imprécises, desquelles je n'ai pu tirer une formule générale que les textes ne donnent pas. En parcourant les fragments qui vont être indiqués, on aura sans doute l'impression que le roi soumet à la *boulè* toutes les questions qu'il lui **plait** et pas d'autres (1). Dans l'*Iliade*, la *boulè* du chant II recherche les **moyens** d'exciter l'impatience des Grecs ; celle du chant IX, les moyens d'**apaiser** Achille. Au chant VII, Nestor propose une trêve pour que les **morts** puissent être brûlés. Au chant X, la *boulè* grecque délibère sur l'**opportunité** d'un départ, elle envoie un espion ; la *boulè* troyenne **envoie** aussi un espion. Au chant XIII, la *boulè* troyenne se demande **s'il** vaut mieux pousser la victoire jusqu'aux vaisseaux grecs ou arrêter le combat, et Hector se plaindra plus tard (*Il.*, XV, 721) de la lâcheté des gérontes qui ont préféré le second parti. Achille, deux fois dans le chant IX, renvoie Agamemnon à la *boulè* pour trouver les moyens de garantir les vaisseaux grecs contre le feu troyen : cela, dit-il, rentre dans l'office des gérontes. — A cette liste, je n'ajoute pas la circonstance des gérontes étoliens suppliant Méléagre de reprendre les armes et lui promettant une belle récompense ; on sait pourquoi ; — ni celle des principaux Pyliens partageant entre leurs concitoyens le butin conquis sur les Épéens,

(1) MM. Fanta, *op. cit.*, p. 75-77, Busolt, *op. cit.*, § 30, affirment que sa participation aux affaires publiques est régulièrement mentionnée. En ce sens, ils citent : *Il.*, VII, 327-344, qui est rapporté ci-dessus ; *Il.*, VII, 385 et IX, 17 qui concernent des *agoras* ; *O.*, VII, 148, l'argument ne me paraît pas clair. J'accorde d'ailleurs que le roi ait l'habitude de consulter la *boulè* ; il n'en a pas l'obligation et les textes qui viennent d'être cités ne prouvent rien en ce sens. — D'après M. Caillemer (art. Boulè, *Dict. des Antiq.*), le roi convoque la *boulè* « dans toutes les circonstances graves » ; au moins le roi reste-t-il juge si la conjoncture est assez grave pour que la *boulè* doive être réunie. M. Robiou (*Questions homériques*, 27<sup>e</sup> fascic. de la Biblioth. de l'École des Hautes-Études, p. 97) dit que la *boulè* dans l'*Iliade* est un simple conseil de guerre et ne semble jouer aucun rôle politique ; sans doute l'*Iliade*, qui est le récit d'une guerre, montre la *boulè* occupée surtout de questions militaires ; mais il ne s'ensuit pas qu'elle soit incompétente pour toute autre question. — Lévesque (*Mém. de l'Acad. des Sc. Morales et Pol.*, 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 38) dit que le roi ne fait rien sans le concours de la *boulè* ; cette formule est certainement exagérée. L'opinion de Buchholz, *loc. cit.*, est cependant la même ou à peu près.

parce que, d'une part, la répartition du butin est soumise à des règles particulières qui ne peuvent être exposées ici et est d'ailleurs du ressort de l'*agora*, parce que surtout elle est une opération judiciaire : « Dès l'aurore, les hérauts publièrent que ceux auxquels il était dû quelque chose dans la divine Élis comparurent et les principaux Pyliens **assemblés** partagèrent; or les Épéens devaient à beaucoup d'entre nous, car, plus puissants que notre petit peuple, ils nous avaient maltraités » (*Il.*, XI, 683-689). L'assemblée ne joue donc pas un rôle politique et doit être laissée de côté (1).

En dehors des réunions des prétendants — lesquelles ne sauraient être comptées parmi les *boulès* — l'*Odyssee* ne mentionne que deux fois l'intervention des gérontes : Ulysse fut envoyé en ambassade par son père et les autres gérontes (XXI, 24); les gérontes phéaciens sont d'avis de rapatrier Ulysse (VII, 236; XIII, 47) (2).

(1) En sens contraire, Schœman, *loc. cit.*

(2) M. Fanta, *op. cit.*, p. 78, dit que les traités sont toujours jurés avec l'assistance des gérontes. Il invoque : 1° *Il.*, III, 270; — mais de tous les gérontes troyens, un seul, Anténor, accompagne Priam, les deux armées sont présentes, le rôle essentiel est joué par Agamemnon. Les gérontes assistent à la cérémonie avec le peuple, sans participation spéciale; les hérauts, il est vrai, versent l'eau sur les mains des rois, leur distribuent les poils coupés sur la tête des victimes; ces détails ne peuvent être érigés en attributions constitutionnelles. Je n'attache pas plus d'importance aux paroles du héraut Idée : « Levez-vous, Priam, les principaux des Troyens et des Grecs vous appellent dans la plaine pour conclure un traité » (*ib.*, 250-252); on sait que le poète désigne souvent ainsi les peuples eux-mêmes. Au reste l'opinion de M. Fanta n'explique pas comment Anténor seul suit Priam, à moins de supposer que les autres gérontes troyens aient pris part au combat, ce qui est plus qu'in-vraisemblable (*Il.*, III, 150). — Il y a plus : un autre fragment montre Agamemnon, qui vient de constater que les Grecs repoussent les propositions de paix, consentant à une trêve pour le brûlement des morts (*Il.*, VII, 408) en présence et avec l'assentiment tacite de l'armée entière. — L'assistance du peuple, son consentement aux traités (que démontrent d'ailleurs plusieurs fragments cités à propos de la compétence de l'*agora*) s'expliquent aisément par l'intérêt général de ces actes et justifient les paroles de Paris : « vous tous (après le combat avec Ménélas) concluez des traités » (*Il.*, III, 73), paroles répétées par Hector et qui supposent que le peuple entier confirme l'acte; — 2° *Il.*, XXII, 119, Hector se demande, dans un moment de faiblesse, s'il ne ferait pas mieux, au lieu de s'exposer aux coups d'Achille, d'offrir la paix à celui-ci

Les derniers textes ont donné à penser que toute décision exige l'accord des gérontes et du roi (1). Ceci semble encore confirmé : par les paroles ci-dessus rapportées d'Achille et Hector ; par l'approbation expresse que les gérontes donnent à diverses propositions : ruse pour exciter l'ardeur des Grecs (*Il.*, II, 85), trêve (*Il.*, VII, 344), ambassade vers Achille (*Il.*, IX, 173), reprise des hostilités (*Il.*, IX, 710), envoi d'espions (*Il.*, X, 218, 313) rapatriement d'Ulysse (*O.*, VII, 226 ; XIII, 47), cadeaux à faire au même Ulysse (*O.*, XIII, 16) (2).

Mais d'autres fragments beaucoup plus formels montrent la *boulè* conseillant et le roi décidant : « Il faut, dit Nestor à Agamemnon, que vous donniez votre avis, que vous écoutiez aussi et même que vous suiviez, s'il est bon, l'avis d'un autre ; de vous dépend le triomphe du bon conseil » (*Il.*, IX, 100-102) ; et un peu plus loin : « Lorsque vous avez enlevé Briséis à Achille, vous avez agi contre nos conseils » (*ib.*, 108). « D'Alcinoüs dépendent et les actes et les paroles » (*O.*, XI, 346). Les assemblées des dieux donnent le même spectacle : « Faites, disent les dieux à Jupiter, mais sachez que les autres divinités ne vous approuvent pas » (*Il.*, IV, 29 ; XVI, 443 ; XXII, 181) (3).

en proposant, outre la restitution d'Hélène et de ses trésors, la livraison de la moitié des richesses troyennes. Si ce fragment doit être pris à la lettre, la paix pourra être conclue par Achille et Hector seuls, sans les rois et les gérontes, ce qui n'est admis par personne ; si le texte n'est pas entendu strictement, il ne prouve rien. Hector, il est vrai, parle d'un *γερώντιος δεῖνος* ; mais, sans contester qu'il pense au serment des vieillards, il suffit de remarquer que ce serment porte, non sur le traité à conclure, mais sur la loyauté du partage qui suivra. Comp. cependant Schœmann et Buchholz, *loc. cit.* Ce dernier auteur pense en outre qu'il rentre dans les attributions des gérontes d'envoyer et de recevoir des ambassades ; il relève, en effet, quelques cas de ce genre (*Il.*, IX, 165, 574 ; *O.*, XXI, 16), outre un autre fort douteux (*Il.*, IX, 424 qui peut se rapporter à 425 aussi bien qu'à 423) ; il omet d'autres cas où les ambassadeurs sont reçus par l'*agora* (*Il.*, III, 209 ; IV, 376).

Il n'est question en tout ceci que de la *boulè* ; le rôle des gérontes eux-mêmes, hors du conseil, ne rentre pas dans le cadre de cette étude.

(1) Fanta, *op. cit.*, p. 77 ; Smith, *op. cit.*, v° *Boulè*. Buchholz, *loc. cit.*, pense que le roi ne peut décider sans avoir pris l'avis de la *boulè*, qu'il est simplement *primus inter pares*.

(2) Buchholz ajoute *O.*, VII, 155 ; XI, 342 ; l'argument m'échappe.

(3) Comp. *Il.*, XV, 213 ; — *O.*, I, 77.



Sans doute le roi, s'il est sage, prendra en considération les avis différents du sien ; Nestor y engage Agamemnon (*Il.*, II, 360 ; IX, 101) ; on voit même celui-ci abandonner ses premiers desseins et suivre les conseils de Nestor (*Il.*, II, 441). « Puissè-je, lui dit-il, avoir dix conseillers tels que vous » (*Il.*, II, 371).

Après avoir reconnu à l'*agora* le pouvoir de décider et assigné à la *boulè* le rôle d'un conseil consultatif, il n'y a plus qu'un intérêt médiocre à demander quelles affaires vont à l'*agora*, quelles à la *boulè*. La question, qui serait très importante si la *boulè* décidait, vaut cependant encore d'être examinée.

Une idée (1) se présente tout d'abord : la *boulè* ne serait-elle pas le préliminaire de l'*agora* ? les affaires ne seraient-elles pas examinées par la première avant d'être soumises à la seconde ? On peut, en effet, citer deux occasions où les choses se passent ainsi (*Il.*, II, 53 (2) ; VII, 327). Mais ces deux exemples sont isolés ; la plupart des *agoras* sont tenues sans *boulè* préalable ; il y a plus, une *boulè* peut siéger à la suite et en exécution d'une *agora* (*Il.*, IX, 89).

Il est impossible d'attribuer aux deux assemblées des compétences distinctes ; l'*agora* délibère sur toute espèce de questions et la *boulè* est consultée sur des affaires semblables.

La question ne me semble pas susceptible d'une solution exacte. Le vague qui flotte sur les frontières que la politique suppose entre les pouvoirs, cette indécision qui donne à l'homme d'État l'occasion et les moyens de se révéler, cela existe dans les sociétés dotées de constitutions écrites, à plus forte raison dans les régimes coutumiers, dans les sociétés primitives que décrivent les poèmes homériques. S'il fallait néanmoins donner une formule, je dirais que le roi peut soumettre à la *boulè* toutes questions et qu'il n'est jamais tenu de la consulter ; qu'à l'*agora* aussi il peut porter toutes affaires, qu'il est tenu d'y porter celles qui intéressent gravement le peuple entier.

(1) Buchholz, Hermann, *loc. cit.* On remarquera que ces auteurs n'admettent pas que l'*agora* ait le droit de décider. Comp. Friedreich, *loc. cit.*, Caillemet, V<sup>o</sup> Agora.

(2) La question examinée dans la *boulè* n'est pas exactement la même que celle posée devant l'*agora*. Agamemnon expose aux chefs la ruse qu'il va employer et devant le peuple le stratagème se développe.

Lorsque la délibération de la *boulè* est terminée, « chacun s'en va vers sa tente » (*Il.*, IX, 712); ailleurs, Nestor, après avoir parlé, quitte le conseil et les autres l'imitent (*Il.*, II, 84).

## IV

Telles sont les deux assemblées que décrivent les poèmes homériques. A côté de quelques ressemblances dans les détails relatifs à leur tenue et à leur régime, ressemblances qui se ramènent trop souvent à une égale pénurie de règles précises, on a pu relever deux différences d'une haute importance constitutionnelle. L'*agora* est une assemblée générale, la *boulè* est un conseil de chefs; l'*agora* décide, la *boulè* conseille. Les deux traits combinés attestent le caractère démocratique des institutions homériques.

Cette conclusion, juridiquement certaine à mon avis, ne doit pas être exagérée. Elle doit au contraire être complétée et atténuée par la connaissance des mœurs politiques qui, partout et toujours, modifient les règles du droit constitutionnel. Après avoir démontré que l'*agora* possède des pouvoirs étendus, je ne ferai aucune difficulté pour admettre que, dans l'exercice de ses droits, la démocratie homérique se laisse volontiers conduire et même intimider par le roi et l'aristocratie. N'est-ce pas une loi des démocraties que le besoin de guides, et les peuples de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* n'auraient-ils pas pu plus mal choisir que leurs rois et leurs nobles? On en conviendrait plus aisément encore si l'organisation sociale des temps homériques avait été détaillée: mais ce n'est pas cette description que je tentais de faire dans cette étude.

FÉLIX MOREAU.

Paris, le 15 mai 1887. — Librairie de la Revue d'Air.

## MICRASIANA

---

### A. Paphlagonie.

L'article publié par M. Th. Reinach dans la *Revue Numismatique*, 1891, p. 361, suiv., a jeté un jour nouveau sur bien des points obscurs dans l'histoire de la Galatie et de la Paphlagonie aux deux derniers siècles avant Jésus-Christ. Sur deux ou trois questions de détail, je crois que ses raisonnements auraient besoin d'être complétés ou modifiés.

1. *Ère de Gangra.* — La date de l'annexion de Gangra et du royaume dont cette ville était la capitale à la province romaine de Galatie peut être fixée avec plus de précision que ne l'ont fait ni M. Reinach ni M. Imhoof Blumer (*Griech. Münzen*, p. 60). Ce fut en l'an 5 av. J.-C. C'est ce qui résulte du texte de l'inscription C. I. G. 4154, tel qu'il a été rectifié par M. Doublet (*Bulletin de Corr. Hell.*, 1889, p. 306). Cette inscription paraît être de l'année du consulat de Cn. Claudius Severus, c'est-à-dire 173 ap. J.-C., et comme elle porte la date 178 ap. J.-C., il en résulte une ère commençant en l'an 5 av. J.-C. Si Pompeiopolis a été réunie cette année-là à la province de Galatie, Gangra et Andrappa-Neoclaudiopolis le furent sans doute en même temps.

Ceci lève les doutes que j'avais exprimés dans mon *Historical Geography of Asia-Minor*, p.193, sur l'opinion de M. Gustave Hirschfeld, d'après laquelle l'ère de Pompeiopolis serait 64 av. J.-C., ce qui impliquerait que Pompeiopolis faisait partie de la province de Bithynie-Pont. Par déférence pour l'autorité de M. Hirschfeld, j'avais laissé la question en suspens; mais la voici définitivement tranchée en défaveur de son opinion et en faveur de la conclusion naturelle qu'on pouvait tirer du texte de Strabon, qui décrit

Pompeiopolis, non pas dans la province romaine, mais dans cette partie de la Paphlagonie que gouvernaient des dynastes indigènes. L'inscription de Pompeiopolis, n° 62, publiée par M. Gustave Hirschfeld (*Sitzungsber. Berlin. Akad.*, 1888, p. 889), doit donc être datée de 193 ap. J.-C. et non pas 136 ap. J.-C.

2. *Regnum Ateporigis*. — M. Reinach ne propose aucune identification précise pour le district près de Zéla donné à Atéporix (sans aucun doute par Antoine) et qui avait passé entre les mains des Romains avant l'an 19 ap. J.-C. Je crois que c'était le territoire de Sébastopolis, que nous savons avoir fait partie de la province de Galatie en l'an 2 av. J.-C. Ce qu'en dit Strabon paraît rendre ma supposition certaine. D'après lui (XII, 3, 37, p. 360), Pompée aurait transformé en grandes cités les bourgades de Zéla et de Mégalopolis (plus tard Sébastée) et leur aurait attribué un vaste territoire; mais plus tard des généraux romains auraient assigné une partie du territoire de ces deux villes à Comana, une autre au prêtre de Zéla, et une troisième à Atéporix. En l'an 19 ap. J.-C. tous ces territoires appartenaient soit à Dyteutos, prêtre de Comana, soit à Pythodoris (qui régnait à Zéla et à Mégalopolis), à l'exception du district donné à Atéporix, qui était devenu romain. Comme nous savons d'autre part que l'ère de Sébastopolis, par conséquent son incorporation à la province romaine de Galatie, date de l'an 2 av. J.-C., on peut en conclure que cette ville faisait partie de l'ex-tief d'Atéporix, qui sera mort à cette époque. De plus, le district gouverné par Atéporix était petit, de sorte qu'il est vraisemblable que Sébastopolis et le territoire dépendant de cette ville formaient la totalité de son royaume qui, à la première répartition, faisait probablement partie de la cité de Zéla.

Les noms de Sébastée pour Mégalopolis et de Sébastopolis pour la cité d'Atéporix sont connus à Strabon; il faut en conclure qu'ils ne leur furent donnés qu'après l'an 19 ap. J.-C. et que le district d'Atéporix n'ava pas encore été romain en plus à cette date, mais qu'il le fut plus tard.

M. Reinach ne propose aucune identification précise pour le district donné à Atéporix et qui avait passé entre les mains des Romains avant l'an 19 ap. J.-C. Je crois que c'était le territoire de Sébastopolis, que nous savons avoir fait partie de la province de Galatie en l'an 2 av. J.-C. Ce qu'en dit Strabon paraît rendre ma supposition certaine.

B. *Pisidie.*

L'article de M. V. Bérard dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1892, p. 417 suiv.) est très important et rend possible une grande augmentation de nos connaissances sur la Pisidie du sud-ouest. On me permettra de publier ici quelques notes que m'ont suggérées certains points de son article. Si M. Bérard avait consulté les pages consacrées par moi aux antiquités de ce pays il y a quelques années (1), il y aurait sans doute puisé quelques observations qui s'imposaient d'elles-mêmes, et j'aurais eu l'avantage d'avoir son opinion sur dix inscriptions que j'y ai publiées et qu'il a réimprimées, les croyant inédites : les quelques variantes qu'offre son texte (n<sup>os</sup> 43-54) ne me paraissent pas être un progrès sauf dans un seul cas (2).

1. *Demos Osia.* — M. Bérard a découvert à Douchémé, à deux heures au nord-est de Payam Agatch ou Badem Agatch, des inscriptions du peuple des Osienoi, et il dit qu' « il est difficile de deviner le nom de la ville ». Ce nom est *Osia* (cp. *Alia*, *Alienoi*), et cette ville est bien connue par les listes byzantines. Hiéroclès la mentionne sous la forme corrompue de *Δεμουσία*, c'est-à-dire *Δήμου Ὀσία*, car Hiéroclès cite toujours les noms de ce genre au génitif, par exemple *δήμου Κανάρια* et bien d'autres.

2. *Ariassos.* — La découverte d'Ariassos élimine une des sérieuses difficultés de la topographie pisidienne. Hiéroclès en fait mention

d'une province) — *καὶ ἔστι σύστημα καθ' αὐτὸ* — (supprimer le second τὸ qui suit) *πολιχνιον συνοικισάντων* (s. e. les Romains) *τὰ Κάρανα, ἀφ' οὗ καὶ ἡ χώρα Καρανίτις λέγεται*. D'après cette leçon, que j'accepte, Sébastopolia serait bien probablement la Carana de Strabon.

(1) *Antiquities of Southern Phrygia and the Border Lands* dans *American Journal of Archaeology*, 1887 et 1888. Il me reste quatre ou cinq exemplaires du tirage à part, que je tiens à la disposition des savants qui m'en feront la demande.

(2) N<sup>o</sup> 53, l. 7, *συστιθένης* au lieu de *συστιθέντις*. Le texte de M. B. dans les n<sup>os</sup> 43 et 58 me paraît moins exact que le mien. Dans les autres inscriptions de M. B. j'ai à le remercier d'une importante correction au titre colonial de Comana et d'une addition au nom de Cornutus Aquila. En revanche je ne puis accepter (p. 418) *VIAM SECAPAM*; je crois que *REGALEM* est la vraie leçon.

après Panémouteichos, qui est probablement la ville sise au sommet du défilé escarpé (κλμαξ) qui mène de Pergé au nord, un peu au sud-est de Badem Agatch. M. Bérard a placé Ariassos environ une heure à l'ouest ou au sud-ouest de Badem Agatch (1). Il était autrefois difficile d'établir d'après Hiéroclès la position exacte d'Ariassos, car il nomme cette ville avant Maximianopolis et Regesalamara, qui étaient sans doute situées dans l'extrême nord de la province. J'ai autrefois hésité s'il fallait placer Ariassos près de Panémouteichos ou près de Maximianopolis, mais j'ai penché finalement en faveur de cette dernière opinion, tout en conservant un doute et en déclarant impossible de prendre une décision avant qu'il fût prouvé qu'aucun site voisin de Panémouteichos ne pouvait convenir à Ariassos.

Nous pouvons à présent constater mieux encore qu'auparavant le principe topographique qu'a suivi Hiéroclès dans son énumération : il commence par les villes de la plaine côtière appartenant à la subdivision *Pamphylia Secunda*; remontant vers le nord, il suit la frontière occidentale, puis la frontière septentrionale et énumère ensuite les villes du centre de la province, c'est-à-dire celles de la partie orientale de la *Pamphylia Secunda*. Cette liste terminée, il passe à la *Pamphylia Prima*. Une seule fois cet ordre géographique est violé : Maximianopolis, Regesalamara et peut-être Limobrama paraissent avoir été faussement intercalées entre Ariassos et Kodroula. Devons-nous supposer qu'il y a eu ici une interversion dans la nomenclature, et qu'un groupe de villes a été changé de place, ou devons-nous croire que ces villes étaient véritablement sises entre Ariassos et Kodroula? La première alternative me paraît plus vraisemblable, mais on ne peut rien affirmer avec certitude. En tout cas, l'identification de Maximianopolis avec Demos Ormeleis que j'avais proposée n'est pas conforme à l'ordre géographique suivi par Hiéroclès et doit par conséquent être abandonnée. Le groupe de noms Maximianopolis, le Ktéma, Regesalamara et Limobrama, appartient plutôt au territoire nord-ouest, à côté du lac d'Adji Touz (*amara-*

(1) Il est regrettable que M. Bérard soit si peu précis dans ses indications topographiques; on ne peut tirer de son récit qu'une idée bien vague sur la situation d'Osia et d'Ariassos.

sal). Le Ktéma est un des domaines impériaux près de ce lac, dont des bornes frontières ont été publiées.

3. *L'ère d'Ariassos*. — Une des inscriptions de M. Bérard, le n° 59, porte la date 427, et il fait remarquer que « l'ère d'Ariassos n'est pas connue ». Cette inscription mentionne un certain Aur. Héraclidès. Or j'ai démontré (*Journ. of Hell. Stud.*, 1883, p. 30) que l'usage d'Aurélius comme *praenomen* commence, selon toute probabilité, sous Caracalla, lors de l'extension du droit de cité romaine à tout l'empire, et continua pendant au moins un siècle. D'autre part, le nom M. Aurélius désigne ordinairement une personne née sous le règne de Marc-Aurèle. Je n'affirme pas que cet usage fût universel dans toutes les provinces orientales, mais pendant dix ans je n'ai observé en Asie-Mineure aucun exemple qui le contredise (1) et au contraire un grand nombre le confirment. Si nous acceptons provisoirement ce principe, nous trouvons dans cette inscription à la fois un archonte du nom de M. Aurelius et une personne ayant pour *praenomen* Aur(elius). Nous pouvons en conclure que l'inscription n'est pas plus récente que le milieu du III<sup>e</sup> siècle, mettons environ de 220-240 ap. J.-C. Or quelle ère pourrait donner pour cette époque l'an 427? Il ne peut s'agir que de la paix de 189 av. J.-C., qui étendit la domination d'Eumène sur la région en question, et qui fut une date si marquante dans l'histoire de l'Asie. Ariassos doit donc avoir été comprise dans le district de Milyas, lequel fut assigné à Eumène (Polybe XXII, 27, 10). Il est très remarquable que le souvenir de la substitution du gouvernement pergaménien à la domination des Séleucides se soit conservé à Ariassos pendant plus de 400 ans.

A la vérité, comme me le fait observer M. Reinach, l'ère de la ville, suivant l'usage ordinaire, devrait coïncider avec le commencement de la liberté de celle-ci. Mais l'étendue du district de Milyas, telle que je l'ai établie dans mon article des *Athen. Mit-*

(1) Une inscription d'Euménéia (P. Paris, *Bull. Corr. Hell.* 1884, p. 234), datée de l'an ΣΙΑ, mentionne trois personnes ayant pour *praenomen* Aur(elius). Il y a évidemment erreur; ce nom ne peut se rencontrer à une époque aussi reculée que l'an 134 ap. J.-C. La copie de M. Paris est exacte, mais le lapicide, qui a commis plusieurs autres bévues, a probablement écrit ΣΙΑ au lieu de ΤΙΑ.

*theilungen*, (1885, p. 342), en conformité avec Strabon (1) et contrairement à l'indication certainement fautive de Ptolémée, oblige absolument de comprendre Ariassos dans cette contrée dont faisaient partie Crétopolis (Polybe V, 72) au S.-E. d'Ariassos, Comama au Nord, Isinda à l'Ouest.

Ajoutons que d'après Strabon (p. 631) la Milyas s'étendait jusqu'aux confins des territoires de Sagalassos et d'Apamée : c'est-à-dire qu'elle comprenait Lysinia et Cormasa. Très probablement le territoire d'Apamée atteignait la côte N. et N.-O. du lac Ascania, dont la côte S. et S.-O. appartenait à Sagalassos, d'après le témoignage des inscriptions et de Tite-Live, XXXVIII, 15 (cf. *Antiquities*, E.) Sans doute la domination débonnaire des rois de Pergame, succédant au joug syrien, fit aux Ariassiens l'effet de la liberté, et c'est ce qui explique l'origine de leur ère.

La longue inscription d'Ariassos (2) publiée par M. Bérard, n° 58, est extrêmement importante. Il y a peu de doute que la grande-prétrise des empereurs, que Diotimos l'Ariassien exerça loin de sa patrie pendant au moins trois ans, ne fût la grande-prétrise provinciale et qu'elle ne fût pentétérique. Dans mes *Antiquities*, D. II (7), j'ai tiré des documents la conclusion que les villes de la province étaient obligées à tour de rôle de fournir un titulaire pour cette fonction honorable, mais dispendieuse. La durée pentétérique de la fonction est expressément mentionnée dans une inscription d'Attalia (*Bull. Corr. Hell.*, 1883, p. 264), où mon commentaire aurait besoin d'être changé afin d'établir clairement que la charge était provinciale et non pas municipale.

4. *Kodroura*. — J'ai conjecturé que cette ville était située sur le côté nord du lac Kestel, à 3 ou 4 milles au nord-est du village de

(1) P. 470, 631, 666. La fin de XIII, 1, 17, (p. 631) indique que la Milyas s'étendait depuis le défilé de Termessos-Isinda jusqu'à Sagalassos et au territoire d'Apamée. Plin dans un passage confus (V, 147 Jan) semble même prolonger la Milyas jusqu'à Baris.

(2) La transcription donnée par M. Bérard me paraît à peine intelligible dans la ligne 13, κτήσιν [ἐ]νοῦσαν τόπῳ Πάν, ἄλλοις ἐν ὑπερ...οις, peut-être : τόπῳ Πανῶν ἄλλοις ἐν ὑπερ[ορί]οις, la position du domaine est définie comme se trouvant au-delà des frontières du territoire d'Ariassos, touchant un endroit du nom de Paynalla. Dans Le Bas, III, n° 1266, un domaine dans le territoire de Korydallos est offert à la ville de Tios.



Kestel, où des inscriptions dédicatoires au nom de βουλή καὶ δῆμος impliquent l'existence d'une ville (*Antiquities*, D, 26). Pour déterminer la situation exacte de cette ville il faudrait faire une enquête plus minutieuse, car les inscriptions, trouvées dans un cimetière solitaire, ne sont pas sur leur emplacement primitif. La découverte d'Ariassos par M. Bérard tend à confirmer cette localisation approximative de Kodroula. M. Loebbecke a publié une monnaie d'Ariassos au type remarquable d'une femme debout (1) entre les Dioscures (*Zeitschrift für Numism.*, 1887, p. 47) et M. Imhoof Blumer parle de monnaies de Termessos et de Kodroula ayant le même type (*Monn. Grecques*, p. 343). Ces trois villes forment donc un même groupe au point de vue numismatique, et mes conjectures ont précisément placé Kodroula près du site où M. Bérard a découvert Ariassos.

W. M. RAMSAY.

(1) M. Imhoof Blumer et M. Loebbecke se sont servis du nom d'Hélène, celui-là en citant M. Benndorf, *Archaeol. Zeit.*, 1886, p. 39; mais je ne crois pas que le raisonnement de Benndorf, à propos d'une scène d'un sarcophage athénien, soit applicable à une monnaie pisidienne. Cette figure voilée et coiffée d'un croissant représente peu probablement une Hélène pisidienne.

---

## NOTES & DOCUMENTS

---

LRS

### NOUVEAUX FRAGMENTS DE L'HÉCALÉ<sup>(1)</sup>

---

Le sol inépuisable de l'Égypte vient encore de nous rendre un précieux débris de la littérature grecque. Une brochure de M. Gomperz, devançant le prochain fascicule des *Papyrus de l'archiduc Régnier*, nous apporte cinquante vers nouveaux de l'*Hécalé* de Callimaque, restitués, au prix de rares difficultés de déchiffrement, par le savant professeur de Vienne et plusieurs collaborateurs (2). On sait quelle était la célébrité de ce poème dans l'antiquité; c'était l'*épyllion* alexandrin, le « poème ciselé » par excellence. Un juge compétent, l'habile épigrammatiste Crinagoras, en adressait un exemplaire au jeune Marcellus avec une dédicace enthousiaste (3) :

Καλλιμάχου τὸ τορευτὸν ἔπος τόδε · δὴ γὰρ ἐπ' αὐτῷ  
ὤνῆρ τοὺς Μουσέων πάντας ἔσεισε κάλως.  
'Αεῖδες δ' Ἐκάλῃς τε φιλοξείνοιο καλλιτῆν  
καὶ Θησεῖ Μπραθῶν οὐς ἐπέθηκε πόνους.

On n'était guère en mesure jusqu'à présent de contrôler le bien

(1) *Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*, VI Band. Separatabdruck. 18 p. in-4° et 2 planches (fac similé et héliogravure). Vienne, Imp. imp., 1893.

(2) MM. Zingerle, Weinberger, Bormann, Krall, Wessely.

(3) *Anth. Pal.*, IX, 545.

fondé de cet éloge. Il ne subsistait de l'*Hécalé* qu'une trentaine de très courts fragments ; et si les érudits s'étaient appliqués à les interpréter, à les classer, à les raccorder et à en déduire par conjecture la marche générale du poème, les plus heureuses mêmes de ces tentatives, comme celles de Naeke et de M. Couat (1), laissaient l'esprit peu satisfait et ne démontraient guère que l'ingéniosité de leurs auteurs.

Le premier résultat de la nouvelle découverte est de nous renseigner dans une certaine mesure sur l'étendue de ce qu'un scolaste appelait « un grand poème », μέγα ποίημα (2), par comparaison sans doute avec les autres œuvres poétiques de Callimaque. Notre fragment est tracé sur le *recto* d'une tablette en bois, trouvée dans le voisinage immédiat d'une momie, et qui, à en juger par des trous de suspension, était destinée à être accrochée à un mur pour servir de texte d'explication à des écoliers. L'écriture est une cursive du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., le texte occupe quatre colonnes. La tablette, intacte en haut, a été brisée dans la partie inférieure et nous pouvons apprécier l'étendue de la cassure : en effet, le *verso* présente sur deux colonnes un morceau des *Phéniennes*, et en comparant ce texte avec nos éditions on constate qu'il en manque à peu près les trois cinquièmes. Primitivement chaque colonne comptait donc environ trente-six vers au lieu de quinze. D'autre part, les colonnes II et IV du fragment de l'*Hécalé* portent des numéros d'ordre : IB et IA (12 et 14). Comme la colonne I, qui fait suite à la colonne IV (3), appartient clairement au dénouement du poème, si même elle n'en était pas la dernière, on peut évaluer la longueur totale de l'*Hécalé* à quinze colonnes de trente-six vers, soit à quatre cent quatre-vingts hexamètres environ. Pour la muse asthmatique de Callimaque c'était, en effet, un μέγα ποίημα.

On connaît le sujet de l'*Hécalé*, ou pour mieux dire les sujets

(1) Naeke, *Callimachi Hecale*, Bonn, 1845 (réimprimé dans le tome II des *Opuscula*) ; Couat, *La poésie alexandrine*, p. 356-390. Je ne connais pas la dernière restitution de Reitzenstein (Rostock, 1891) qui, d'après Gomperz, est entièrement démolie par la découverte du Fayoum.

(2) Scolie sur l'Hymne à Apollon (de Callimaque), v. 106.

(3) M. Zingerle nous paraît avoir démontré : 1<sup>o</sup> que les colonnes I et IV sont d'une autre main que II et III ; 2<sup>o</sup> que l'ordre rationnel des colonnes, interverti par un motif accidentel, est II, III, IV, I.

de ce poème : à côté du thème officiel, emprunté à la légende héroïque, — la victoire de Thésée sur le taureau de Marathon, — il y en avait, en effet, un autre, sur lequel, d'après tous les témoignages, Callimaque avait insisté avec une prédilection caractéristique de son siècle et de son talent. A la veille de tenter la redoutable aventure, le héros athénien reçoit — comme Héraclès chez Molorchos — l'hospitalité chez une vieille femme de la campagne attique, Hécélé, dont le nom survécut dans un culte local ; au retour du combat, Thésée trouve son hôtesse morte et assiste à ses obsèques. Le portrait de la Baucis attique, la description de son rustique intérieur et du frugal souper qu'elle apprêta pour son hôte, les longues conversations qui abrégèrent la veillée des armes passée à son foyer, tels étaient les motifs familiers fournis par cet épisode à première vue accessoire, en réalité principal. Callimaque y avait trouvé l'occasion de déployer toutes les ressources d'un art habile à réduire l'épopée aux proportions d'un poème de genre, tout le coloris d'un style ingénieusement pittoresque qui excellait dans le rendu du détail comme le pinceau des maîtres hollandais. Son érudition mythologique avait su également profiter de ce cadre élastique pour insérer dans la trame du poème, sous forme d'allusions ou de récits, plusieurs scènes du riche répertoire des fables attiques.

Le fragment nouvellement retrouvé nous fournit des spécimens à la fois de ces deux éléments d'intérêt qui avaient consacré la réputation de l'*Hécélé*, l'un auprès des délicats, l'autre auprès des savants. Les colonnes II et III (cette dernière presque entièrement indéchiffrable) contenaient une narration assez détaillée du mythe célèbre d'Érichthonios, ce fils d'Athéna et d'Héphaëstos, né dans les conditions scabreuses qu'ont rapportées les mythographes (1). La déesse cacha l'enfant dans une caisse d'osier qu'elle confia à la garde des filles de Cécrops, avec défense de l'ouvrir, pendant qu'elle s'absentait pour chercher un rocher destiné à servir de rempart à l'Acropole. En son absence, les jeunes filles, poussées par la curiosité, contrevinrent à sa défense et ouvrirent la caisse, où elles aperçurent le nouveau né gardé par un dragon. On sait

(1) Amélesagoras fr. 1 Müller (FIG., II, 22) ; Apollodore, III, 14, 6 ; Ovide, *Métam.*, II, 552 suiv.

quel fut leur châtement; l'innocente messagère qui avait annoncé leur désobéissance à Pallas, la corneille, partagea leur disgrâce et fut exilée à jamais de l'Acropole. Telle est la substance du récit qui, chez Callimaque, comme chez Ovide, paraît avoir été placé dans la bouche de la corneille : les mots ἐμῷ πτερῷ (II, 3) suggèrent cette hypothèse, les débris de la col. III la confirment. M. Gomperz, qui l'admet, croit cependant que le récit de la corneille n'était qu'une pièce dans la pièce — *eine Anführung innerhalb der Anführung*; il se fonde sur la colonne IV qui s'ouvre par une prédiction du sort réservé au corbeau, autre messenger de malheur qui sera frappé par Phébus, comme la corneille l'a été par Pallas (le même rapprochement se lit chez Ovide). Après cette prédiction le récit s'arrête court : « Le sommeil envahit celle qui parle et celle qui écoute. » Les deux interlocutrices, qui peuvent-elles être, se demande M. Gomperz, sinon Hécélé elle-même et une voisine venue partager avec elle sa dernière veillée? Dès lors la confession de la corneille ne pouvait être qu'un épisode inséré dans le discours de l'une des commères. Cette explication ne me paraît pas très satisfaisante, et M. Henri Weil, à qui j'ai communiqué mes doutes, a bien voulu m'écrire qu'il les partageait. La prédiction relative au corbeau ne peut être énoncée que par la corneille; or elle termine le discours de la prétendue « commère », sans aucune formule servant à encadrer une citation. J'estime donc que c'est la corneille elle-même qui conversait avec Hécélé, comme une de ses pareilles, dans les *Argonautiques* (III, 927 suiv.), raille le devin Mopsos (1).

Quelque intérêt que présentent pour la mythologie certains traits de la fable que nous venons d'analyser, nos lecteurs trouveront sans doute plus de plaisir aux derniers vers de la colonne IV et à la colonne I tout entière. Dans l'une on assiste au réveil de la vieille femme, que vient tirer du lit un voisin « refroidi » — par l'âge ou par la rosée matinale. La description magistrale des bruits variés du matin — chanson du porteur d'eau, grincement

(1) On objectera que Mopsos possède l'art de la divination, tandis qu'Hécélé n'est pas donnée comme sorcière. Est-ce bien sûr? L'auteur du 12<sup>e</sup> morceau des *Priapea* la mentionne en compagnie de la sibylle de Cumès; le rapprochement ne porte expressément, il est vrai, que sur l'âge, mais il est bien tentant de croire qu'il était appuyé par d'autres ressemblances.

des chariots, *vacarme* des ouvriers forgerons — est dans la meilleure manière de Callimaque, très supérieure à la moyenne de la poésie de ses *Hymnes* : c'est de la rhôpographie alexandrine, de la peinture citadine dans toute sa maîtrise, familière, pittoresque et laborieusement condensée. La colonne I — qui paraît être la dernière dans l'ordre du poème — nous montre le retour de Thésée, ramenant le taureau dompté, aux applaudissements des paysans de l'Attique. Cette fois encore l'ingénieux poète a su, en quelques traits de pinceau, évoquer toute une scène de genre : on voit le héros se dressant dans sa haute taille, la bête énorme le suivant en frémissant, les paysans répandant, en signe de joie, une pluie de feuillages, enfin les femmes qui jettent leurs ceintures au vainqueur... On regrette que le fragment s'arrête sur ce tableau champêtre et que nous restions privés de la scène qui devait en être le digne pendant, le cortège funèbre de la vieille Hécélé, heurtant le cortège triomphal de son hôte de la veille. Cette rencontre imprévue de la joie et du deuil avait dû fournir à Callimaque la matière d'une antithèse poétique qu'il eût été intéressant de comparer au sonnet célèbre de Soulayr :

Deux cortèges se sont rencontrés à l'église.

Mais au lieu de nous plaindre de ce qui nous manque, jouissons de ce qui nous reste ; félicitons nous de la bonne fortune inespérée et du travail opiniâtre de toute une pléiade de savants qui nous ont valu cette précieuse addition au trésor de la poésie hellénique.

Nous faisons suivre ces observations préliminaires : 1° de la reproduction intégrale du texte du nouveau fragment ; 2° d'un essai de traduction pour lequel nous réclamons l'indulgence. Pour l'un et l'autre nous devons à notre cher maître M. Henri Weil des indications et des corrections précieuses. Les chiffres marqués entre crochets à la suite de certains vers grecs désignent les fragments antérieurement connus, d'après les numéros de l'édition de O. Schneider. Le seul vers qui soit cité expressément comme étant de l'*Hécélé* est le vers IV, 13 (Suidas, v. ἡκαίων ; cp. Scol. Aristoph. *Ran.* 1297).

## COL. II.

- καὶ ῥ' ὄτ' ἐπόφ[θη]?... ἐφ'(?)ὸν ἄν τιν' ἕκαστο  
 Οὐρανίδα: ἐπάγοιεν ἐμῶ πτ[ε]ρῶ, ἀλλὰ ἐ Παλλάς  
 τῆς μὲν ἔσω (λικ)ναῖον ἀφῆ ὄρ(ό)σον Ἐφαιστοιο (1)  
 5 — μέσφ' ὅτε Κεκροπίδῃσιν ἐπ' Ἀκτῆ θήκατο λαῶν —  
 λάθριον, ἄρρητον · γενεῆ δ' ὄθεν οὐδέ νιν ἔγων  
 οὔτ' ἐδάην, φήμη δὲ κατ' ὠγ(υ)γίους (?) ἔφην [α]ύται  
 οἰωνούς, ὡς δῆθεν ὕφ' Ἐφαιστῶ τέκεν Αἴα.  
 Τ(ο)υτάκι δ' ἡ μὲν ἔης ἔρουμα χθονός ὄφρα βάλαιοτο,  
 10 — τὴν ῥα νέον ψήφω [τ]ε Διὸς δυ[ο]καίδεκα τ' ἄλλων  
 ἀθανάτων ὄφιος τε κατέλλαβε μαρτυρήσιν, —  
 Πελλήνην ἐφίκανεν Ἀχαιίδα · τόφρα δὲ κούραι  
 αἰ φυλακοὶ κακὸν ἔργον [ἔ]πεφράσσαντο τελέσσαι,  
 κ<ε>[ίστης]..... δεσμά τ' ἀνεῖσαι.

## COL. III.

- 5 ..... Ἀθήνης  
 ... μοῦναι δὲ παρὰ πτύ[χας?]. .... κορῶναι  
 ..... τεόν (?) ποτε πότνια θυ[μ]όν  
 ..... πολλὰ παραίσιζα μήποτ' ἔλαφροὶ  
 ζή]σομεν οἰωνοί, τότε δ' ὠφελον.....  
 10 ..... ἡμετέρην μὲν.....  
 ἡμετέρην ἐ καλεῖν.....  
 μηδέποτ' ἐκθύ[σαιτ]ο (?) · βάρυς χόλος αἰὲν Ἀθήνης ·  
 αὐτὰρ ἐγὼ τυτθὸς παρέ[ην] · χρόνος (2) [δ]γῶ[ο]άτ[η] γὰρ  
 ᾗδη μοι γενεῆ πέλλ[εται].....

## COL. IV.

- δεῖ]ελος (?), ἀλλ' ἢ νύξ ἢ ἔνδιος ἢ ἔσετ' ἡώς,  
 εὔτε κόραξ, [δ]ς νῦν γε καὶ ἄν κύκνοισιν ἐρίζοι  
 καὶ γάλαι· χροῖήν καὶ κύματος ἄκρω ἄώτῳ [fr. an. 40]  
 5 κυάνεον φῆ πίσασαν ἐπὶ πτερὸν οὐλοὸν ἔξει (3),

(1) Gomperz : τῆς μὲν ἔσω δηναιόν. La leçon insérée au texte m'est proposé par M. H. Weil. L'adjectif λικναῖος, de λίκνον, « corbeille, berceau », est nouveau, mais régulièrement formé. On pourrait objecter que le vers 14 indique que Callimaque, comme les mythographes, parlait d'une caisse et non d'une corbeille; mais la *texta de vimine cista* d'Ovide concilie tout.

(2) Gomperz : παρήν γόνος (?). *Correxit* Weil.

(3) Peut-être ἔσαι [Gomperz].

ἄντη τὴ ἐξ ἡμετέρας τὴ σὺν φωνῆς ἵσταται.  
 ἡκούσα ἡ δὲ φωνήων ἐκρησθῆναι ἐκείνην  
 ἴσχυρ' αὐτῆς ποσὶ ποσὶν ἐξ ἡμετέρας τὴ σὺν φωνῆς ἵσταται.

Τὴν μὲν αὖτ' ὡς ἐκρησθῆναι ποσὶν ἵσταται τὴν δ' ἵσταται.

- 10 Καλλιεργεῖται δ' οὐ καλῶν ἐκείνην τὴν ἀλλὰ γὰρ ἴσχυρ'  
 ποσὶν ἐκρησθῆναι αὐτῆς, οὐκ αὖτ' ἵσταται ἐκρησθῆναι  
 ἐκείνην τὴν ἀλλὰ γὰρ ἴσχυρ' ἵσταται ἐκείνην.  
 ἵσταται καὶ τὴν τὴν ἀλλὰ γὰρ ἵσταται ἐκείνην [fr. cité]  
 ἵσταται καὶ τὴν ἵσταται ἐκείνην τὴν ἀλλὰ γὰρ ἵσταται ἐκείνην [fr. 278]
- 15 ἐκρησθῆναι ἐκείνην ἵσταται, ἀλλὰ γὰρ ἵσταται ἐκείνην  
 ἐκρησθῆναι ἐκείνην ἵσταται, ἀλλὰ γὰρ ἵσταται ἐκείνην.

### Col. I.

... ἐκείνην περιέλατε καὶ εἰν ἄλλο ἔχον.

ὡς ἴδον, οὐδ' ἴδον (1), ἀλλὰ πάντες ἐκείνην ἐκείνην [ἐκείνην] ἴδον  
 ἀλλὰ μὲν καὶ ἴδον ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην  
 μὲν καὶ ἴδον ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην

- 3 α Μίμνετε θαρσύνετε, ἐμῶν δὲ [τ]ις Αἰγίε πατρὶ  
 νεύμενος ὥστ' [ὦ]κιστος ἐς ἕστυρον ἀγγελιώτης [fr. 288]  
 ὡς ἐκείνην — πολίων κεν ἀναφύξει μεριμνίων —  
 Θεοῦ οὐκ [ἐκείνην] (2) ἀπ' εὐδῶρου Μαραθῶνος  
 [ἐκείνην] ἄγων τὸν ταῦρον. » Ὁ μὲν φάτο, τοὶ δ' ἀίοντες  
 πάντες α [1]τὴν πατῆρον ἀνέκλαγον, αὐτὸν δὲ μίμνον.
- 10 Οὐκ ἐκείνην τὴν γὰρ χύσειν κατεχεύατο φύλων,  
 οὐ βορέης οὐδ' αὐτὸς ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην  
 ἵσταται τότε [ἐκείνην] ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην  
 οὐ μὲν ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην
- 15 ... ἐκείνην ἐκείνην ἐκείνην (4)....

(1) οἶδ' Gomperz. *Correxil* Weil.

(2) Conjecture manuscrite de Gomperz, communiquée par M. H. Weil. Sur la tablette on lit EKTAC

#### ΟΥΤΟC

(3) Cp. Apollonios de Rhodes, IV, 219-20 : ἡ δὲ φύλλα χαμᾶζε περικλαδέος πίσειν ἕλης ἢ φυλλοχόφ ἐνὶ μηνί.

(4) Ces deux mots sont fournis par Suidas, v. ἐκείνην (fr. an. 59 Schneider).



## TRADUCTION

..... sous(?) mon aile. Pallas, ayant placé dans une corbeille le rejeton d'Héphaëstos, le leur laissa (aux filles de Cécrops), pour qu'elles le gardassent caché, dans un secret inviolable, jusqu'à ce qu'elle eût rapporté aux Cécropides le rocher qu'elle devait dresser sur la terre d'Acté. Comment naquit-il? je ne le savais, ni ne l'avais appris (1); elles assuraient seulement, d'après la commune renommée fondée sur d'antiques oracles, que la Terre l'avait enfanté des œuvres d'Héphaëstos. Cependant la déesse, en quête du rempart qu'elle doit élever devant sa contrée — la contrée qu'elle a reçue nouvellement en partage du suffrage de Zeus et des douze autres immortels, devant le serpent appelé comme témoin (2) — arriva à Pellène, ville d'Achaïe; pendant ce temps les vierges, gardiennes de son dépôt, méditèrent de commettre une action mauvaise, d'ouvrir la caisse... de défaire les liens.....

..... La colère d'Athéna est toujours redoutable. J'existais dès lors, quoique toute petite: car mon âge est déjà de huit générations (3)....

.... Il sera nuit, ou midi, ou matin, lorsque le corbeau, qui maintenant rivalise de blancheur avec les cygnes, avec le lait, avec le duvet qui frange le bord de la vague, sera vêtu d'une aile sinistre, semblable à la sombre poix; c'est le prix qu'il recevra un jour de Phœbos pour son message, quand il lui apprendra la funeste nouvelle, Coronis, fille de Phlégyas, séduite par Ischys, l'aiguillonneur de chevaux (4) ».

Le sommeil les surprit toutes deux ainsi, l'une parlant, l'autre écoutant; mais elles ne dormirent pas longtemps. Bientôt arrive un voisin tout grelottant de froid: « Allons, dit-il, ce n'est plus l'heure où les mains des voleurs sont en chasse; déjà s'allument

(1) J'emprunte ici une traduction de M. H. Weil. Gomperz prend ἑδάν, ἔργων pour des 3<sup>es</sup> personnes du pluriel, ce qui est inadmissible.

(2) Cécrops anguipède (Apollodore, III, 14, 1).

(3) *Novem cornicis secula passae* (Ovide, *Mét.*, VII, 274).

(4) Ischys, fils d'Elatos, séduisit Coronis, mère d'Esculape, enceinte d'Apollon. Voir Ovide, *Métam.*, II, 631 suiv.; Pindare, *Pyth.* III, 8 suiv.

les lampes matinales (1), déjà le porteur d'eau chante son refrain. L'homme logé au bord de la grand'route s'éveille au bruit de l'essieu qui grince sous le chariot ; dans la maison, les esclaves nombreux, ouvriers forgerons, étourdissent l'oreille du bruit de leurs marteaux (?)..... »

..... Il s'attache autour du corps une autre courroie (?) et y loge son glaive (2). Dès qu'ils l'aperçoivent, tous tremblent, tous se dérobent pour ne pas voir face à face l'homme à la haute stature et la bête monstrueuse, jusqu'à ce que Thésée, élevant la voix, leur crie de loin : « Demeurez, soyez sans crainte, et que l'un de vous aille au plus vite vers la ville, trouver mon père Égée et lui porter ce message qui le délivrera de mille soucis : « Thésée, ton fils, n'est pas loin : de Marathon la bien arrosée, il arrive amenant le taureau vivant ! » Il dit, et tous en l'entendant crièrent : « Iô péan ! » et s'arrêtèrent en place. Le notos n'amoncelle pas une pareille tempête de feuilles, ni Borée lors même qu'arrive le mois qui balaye les frondaisons, qu'on ne vit alors les paysans, debout en cercle autour de lui, faire pleuvoir de tous côtés les feuilles sur Thésée, tandis que les femmes le couronnaient de leurs ceintures....

T. R.

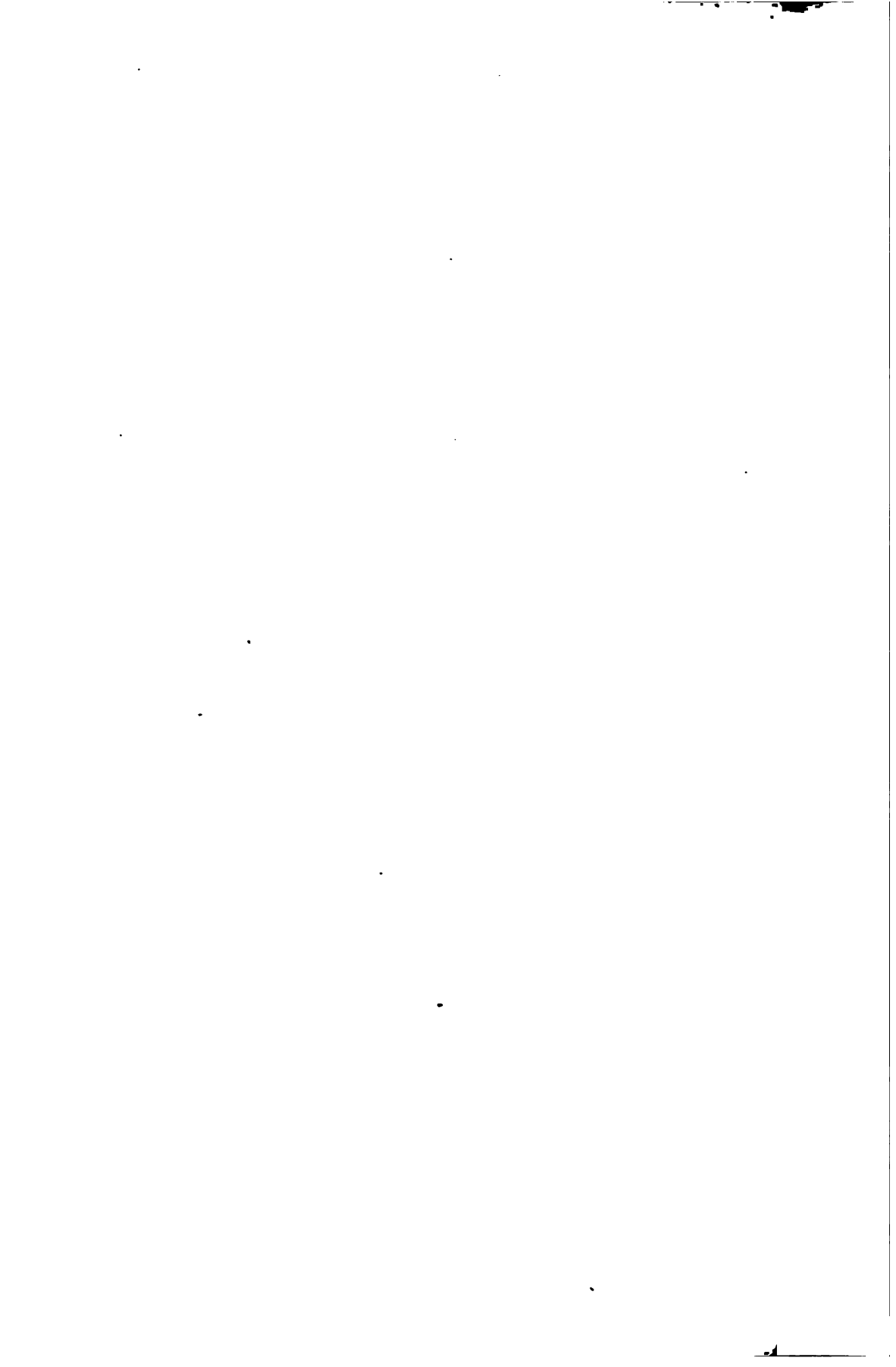
(1) Ce que Callimaque entend par les lampes matinales est bien paraphrasé dans les premiers vers du *Moretum* pseudo Virgilien. M. Weil rapproche toute cette peinture, essentiellement « citadine », de la fameuse description du silence de la nuit chez Apollonios de Rhodes, III, 744 suiv.

(2) Thésée s'était sans doute servi de son baudrier pour lier les cornes du taureau.









## LE MANUSCRIT DE L'ÉVANGILE DE PIERRE

---

Nous ne connaissons jusqu'ici le texte de l'évangile de Pierre que par une copie de M. Bouriant, hâtive et fort imparfaite. M. Lods publie maintenant dans les *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire* (IX, 3<sup>e</sup> fasc.) (1) l'héliogravure du manuscrit, qui contient, comme on le sait, outre l'évangile, les fragments de l'apocalypse de Pierre et du livre d'Hénoch. En même temps, dans une brochure en français, M. Lods reproduit son travail latin, précisé et rectifié (2).

L'étude directe du manuscrit profitera surtout au texte de l'apocalypse et d'Hénoch (3). Mais elle permet aussi de limiter quelques-uns des problèmes posés par l'évangile. Le manuscrit est un recueil factice qui se divise en deux parties distinctes et peut-être d'époque différente : l'évangile et l'apocalypse de Pierre, du VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle; et Hénoch, du IX<sup>e</sup> siècle (4). La première partie est d'une écriture très personnelle et dont M. Omont ne connaît d'autre exemple que le papyrus mathématique d'Akhmim et

(1) Pp. 217-335; 34 planches à 2 pages. Paris, Leroux, 1893, in-4°. Prix 40 fr.

(2) *L'Évangile et l'Apocalypse de Pierre*, publiés pour la première fois d'après les photographies du manuscrit de Gizéh, avec un appendice sur les rectifications à apporter au texte grec du livre d'Hénoch par Ad. Lods. Paris, Leroux, 1893; 119 pp. in-18.

(3) Une seule variante importante est à noter pour le texte de l'évangile; v. 5, à la fin, modifier ainsi la traduction donnée dans la *Revue*, p. 63, l. 4 : «... il est écrit dans la loi que le soleil ne doit pas se coucher sur un homme mis à mort. » *Et il le livra au peuple la veille des Azymes, une de leurs fêtes.* »

(4) Je laisse de côté le fragment de la passion de saint Julien, qui a servi de garde; il est du VIII<sup>e</sup> siècle.

notre manuscrit. Ajoutons enfin que les deux morceaux, l'évangile et l'apocalypse, pourraient à la rigueur avoir eu une origine différente, car ils forment des cahiers séparables (1); cette hypothèse est d'ailleurs peu vraisemblable. Enfin, et ceci est important, le texte de l'évangile commence au verso, sans titre, au commencement de la première ligne, comme si la page précédente avait été remplie, et il finit avec la fin d'une ligne sur la phrase incomplète que l'on sait, avec un blanc de trois lignes. Postérieurement ce blanc a été rempli d'un entrelacs surmonté de trois croix coptes, comme la première page a été couverte par une croix copte dans un encadrement.

Cet état du manuscrit est très important à constater. Il prouve que le copiste n'avait sous les yeux qu'un texte fragmentaire qu'il espérait peut-être compléter plus tard, puisqu'il laissait en tête une page libre, et à la fin, outre le blanc mentionné, tout un feuillet vide. Si l'on songe à la date relativement peu ancienne de l'écriture, on conviendra qu'on ne saurait apporter trop de circonspection dans l'étude de ce texte. Avant de nous parvenir ainsi mutilé, il a dû subir plus d'une atteinte et des transformations assez nombreuses. Ainsi s'expliqueraient les contradictions qu'il est difficile d'éviter quand on cherche à déterminer son origine et son esprit. En tout cas, nous pouvons conjecturer avec certitude que l'aspect de l'original de notre manuscrit confirme les doutes que j'exprimais, dans mon premier article, au sujet de la continuité du texte (2).

Je ne veux pas revenir sur les autres points traités précédemment; il faut confier au temps la tâche de renouveler nos idées. Un seul détail me paraît utile à relever maintenant. On parle beaucoup de la « grande Église ». Je ne sais si cette expression, pour cette époque et à propos de ces vieux textes, peut éveiller dans l'esprit une notion bien nette et surtout bien exacte. M. Lods ne veut pas attribuer l'évangile de Pierre à une secte hérétique;

(1) Le feuillet 19-20 est très abîmé et troué comme s'il avait été à l'origine un feuillet extérieur ou un feuillet de garde. Il est regrettable que nous ne soyons pas mieux renseignés sur certains détails, sur la composition des cahiers, sur la façon dont les feuillets sont réunis.

(2) Je constate avec plaisir que M. Lods trouve quelque difficulté à laisser où ils sont les versets 26 et 27. Il propose de les intercaler entre 57 et 58.



dès lors, le livre serait sorti de la « grande Église ». Il faut s'entendre. Dans cette hypothèse, la grande Église, ce n'est pas à coup sûr l'Église d'Antioche, puisque son chef ignorait à la fin du II<sup>e</sup> siècle l'existence du livre en question. Je crois qu'en dehors « des grandes Églises », comme celle d'Antioche, il existait d'humbles communautés, où la foi n'était pas toujours guidée par une tradition très sûre ; où, sans tomber dans l'hérésie, surtout en croyant rester dans l'orthodoxie, on s'abandonnait à des spéculations et à des rêves contraires ou peu conformes à l'enseignement des grandes Églises. Que dans de tels milieux, des livres comme l'évangile de Pierre aient pu être accueillis, rien de plus naturel ; l'exemple de Rhosos le prouve : encore les choses ne passèrent-elles pas sans protestation. Voilà dans quelle mesure on pourrait dire que cet apocryphe est une œuvre écrite dans la grande Église. Cette hypothèse ne me paraît d'ailleurs pas la plus probable.

Pour que nos lecteurs puissent juger de l'écriture très particulière du manuscrit, M. Leroux a autorisé la *Revue* à placer sous leurs yeux deux pages de l'héliogravure exécutée par la maison Lemercier. Ils trouveront ci-joint la fin de l'évangile, dont j'ai signalé plus haut l'intérêt. En voici la transcription ; il s'agit de Madeleine qui va avec des amies porter des parfums au sépulcre (v. 50) :

Ὅρθρου δὲ τῆς κυριακῆς Μαριάμ ἡ Μαγδαλινή, μαθήτρια τοῦ Κυρίου,  
(φοβουμένη διὰ τοὺς Ἰουδαίους, ἐπειδὴ ἐφλέγοντο

- P. 9 ὑπο τῆς οργῆς οὐκ ἐποίησεν ἐπὶ τῷ μνηματι τοῦ κυ  
α εἰωθεσάν ποιεν αἱ γυναῖκες ἐπὶ τοῖς ἀποθνησκου[σι]  
καὶ τοῖς ἀγαπωμένοις αὐταῖς λαβούσας μεθ' ἐαυτῆς τὰς φιλ[ας]  
ἦλθε ἐπὶ τὸ μνημεῖον ὅπου τὴν τεθεὶς καὶ ἐφοβούντο
- 5 μὴ ἰδῶσιν αὐτάς οἱ Ἰουδαῖοι καὶ ἐλέγον εἰ καὶ μὴ ἐν ε  
κεινῇ τῇ ἡμέρᾳ ἡ ἐστυρωθῆ, εἰδύνηθι, μεν κλαύσαι  
καὶ κοψέσθαι καὶ νῦν ἐπὶ τοῦ μνηματος αὐτοῦ ποιήσωμε  
ταῦτα τίς δὲ ἀποκλιθεὶς ἡμῖν καὶ τὸν λίθον τὸν τεθεντα  
ἐπὶ τῆς θύρας τοῦ μνημείου ἵνα εἰσελθούσαι περρακθεσ
- 10 θώμεν αὐτῷ καὶ ποιήσωμεν τὰ σφιλομένα μέγας γὰρ  
τὴν ὀλίθος καὶ φοβούμεθα μὴ τίς ἡμᾶς ἰδῆ καὶ εἰ μὴ, δὺ  
να μεθ' ἡμῶν ἐπὶ τῆς θύρας βαλῶμεν ἃ φερόμεν εἰς

- μνημοσυνην αὐτοῦ κλαυσομένην καὶ κοίφομεθα εἰς  
 ἐλθόμεν εἰς τὸν οἶκον ἡμῶν καὶ ἀπελθούσαι εὐρον  
 15 τὸν τάφον ἠνεωγμένον καὶ προσελθούσαι παρακυ-  
 ψαν ἐκεῖ καὶ ὀρώσιν ἐκεῖ τίνα νεανίσκον καθιζο-  
 μένον μεσση τοῦ τάφου ὡραῖον καὶ περιβεβλημένον
- P. 40 στολὴν λαμπροτάτην ὅστις εἶπε αὐταὶ ὅτι ἦλθα  
 τε τίνα ζητεῖτε μὴ τὸν σταυρωθέντα ἐκεῖνον  
 ἀνεστή καὶ ἀπήλθεν εἰ δὲ μὴ πιστεύεται παρακυ-  
 ψατε καὶ ἴδατε τὸν τόπον ἐνθά ἐκεῖτο ὅτι οὐκ ἐστὶν  
 5 ἀνεστή γὰρ καὶ ἀπήλθεν ἐκεῖ ὅθεν ἀπεσταλῆ  
 τότο αἱ γυναῖκες φοβηθεῖς ἐφυγόν ἡν δὲ τελευταία  
 ἡμέρα τῶν ἀζύμων καὶ πολλοὶ τινες ἐξηρχοντο  
 ὑποστρεφόντες εἰς τοὺς οἴκους αὐτῶν τῆς εορτῆς  
 πησάμινης ἡμεῖς δὲ οἱ δώδεκα μαθηταὶ τοῦ κυ-  
 10 ἐκλαίοντες καὶ ἐλυπούμεθα καὶ ἕκαστος λυπούμενος  
 διὰ τὸ σὺμβαν ἀππηλλαγῆ εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ ἐγὼ δὲ  
 σίμων πέτρος καὶ ἀνδρέας ὁ ἀδελφός μου λα-  
 βόντες ἡμῶν τὰ λῖνα ἀπήλθαμεν εἰς τὴν θαλ-  
 λασσαν καὶ τὴν συν ἡμῖν λευεῖς ὁ τοῦ ἀλφαίου ὄν κς

Paul LEJAY.

## CANON A LA LOUANGE DU PATRIARCHE EUTHYME II

(NOTE ADDITIONNELLE)

---

L'article que j'ai publié sous ce titre dans le tome cinquième de la *Revue des Études grecques* (pp. 420 et suiv.) m'a valu de la part du R. P. Edmond Bouvy une lettre fort intéressante, dans laquelle ce savant religieux corrige une grave erreur chronologique de Georges Phrantzès. Bien que cette lettre soit strictement personnelle, je crois utile, dans l'intérêt de la vérité d'en faire profiter les personnes qui ont à cœur l'avancement des études byzantines. On s'associera certainement à nous pour remercier le R. P. Bouvy de sa magistrale rectification.

Paris, lundi 10 avril 1893.

Monsieur,

Partant ce soir même pour Rome et pour l'Orient, je profite vraiment de ma dernière heure pour vous adresser quelques observations sur le *Canon à la louange du patriarche Euthyme II par Marc Eugénicos*, que vous avez publié dans le dernier numéro de la *Revue des Études grecques*. Tous vos travaux m'intéressent au plus haut point et c'est par estime pour votre ingénieuse érudition que je suis conduit cette fois à en faire la critique.

1<sup>o</sup> Vous fixez la date de la mort du patriarche Euthyme II en 1406, et vous vous appuyez sur le texte de Phrantzès. Votre citation est exacte, mais c'est le texte de Phrantzès qui est fautif. Trois fois, tome 156 de la *Patrologie grecque*, col. 725 (lignes 7 et 30) et col. 726 (ligne 6), il faut lire un  $\times$  au lieu d'un  $\tau$ , 6923, 6924 et 6923 au lieu de 6913, 6914 et 6915. Ce qui prouve la nécessité de cette correction, c'est le contexte. Phrantzès raconte précédemment (col. 715) que l'empereur Manuel quitta Constantinople au mois de juillet 6921, qu'il s'empara de l'île de Thasos au mois

de septembre 6922, qu'il passa de là à Thessalonique, puis en Morée. L'expédition de Morée commença donc à la fin de 6922. Après une digression (col. 716-724), l'auteur revient à son récit et raconte les travaux de Manuel dans le Péloponnèse : ἐπὶ τὴν τοῦ Ἰσθμοῦ οἰκοδομὴν ἐπυνέλωμεν. Donc, nous sommes bien en l'an 6923 et non 6913. De même, après cette page aux dates fautives, l'historien passe aux événements de l'an 6926 et dit qu'au commencement de cette année le prince Thomas fut envoyé dans le Péloponnèse. Du reste, dans la Chronique abrégée de Phrantzès, les dates sont prises de l'ère chrétienne et la correspondance s'établit facilement. Même volume (col. 1026), en 1413, mois de juillet, expédition de Thasos ; en septembre 1414, commencement de l'expédition de Morée ; en mars 1416, retour à Constantinople, mort du patriarche Euthyme, et, le 21 mai, élection de Joseph, métropolitain d'Éphèse. Il faut donc maintenir la date de 1416 pour la mort d'Euthyme et l'avènement de Joseph.

2° En ce qui regarde le texte du Canon, il est facile de suppléer à l'omission du premier hirmus. C'est le fameux rythme ἀρματηλιὰ τῆν Φαραῶν, dont j'ai parlé dans mes *Poètes et Mélodes*, p. 268. La première ode remplit les cinq tropaires et la troisième ode suit immédiatement, comme toujours ; l'absence très régulière de la deuxième ode n'interrompt pas l'acrotische. C'est ce que j'ai expliqué dans une note, p. 345. L'hirmus de la quatrième ode : σὺ μου, Χριστέ me semble venir d'une fausse lecture. Mon catalogue des hirmus est assez complet pour que je puisse dire si tel hirmus existe ou non. Ici, vous semblez avoir lu Χριστέ le mot ἰσχύς.

Pardonnez-moi, Monsieur, la liberté que j'ai prise de vous adresser ces quelques remarques. Je crois que, dans les belles études que nous aimons tous deux, il y a quelque témérité à paraître instruire de plus savants que soi.

Votre très humble et obéissant serviteur

Edmond Bouvy,

*des Augustins de l'Assomption.*

En commettant l'erreur de calcul que nous avons relevée dans l'article précédent, Manuel Gédéon rectifiait, lui aussi, mais bien involontairement, le texte de Phrantzès. Son inadvertance n'en est pas moins une *felix culpa*. Émile LEGRAND.

## FRAGMENTS DE JEAN DAMASCÈNE

(Suite et fin) (1).

---

D'après ce que j'ai dit dans mon article précédent sur les fragments des *Διδακταλικά ἔρμηνεῖαι* conservés dans le manuscrit 2331 de la Bibliothèque nationale, on peut s'attendre pour les notices relatives aux philosophes, dont il me reste à parler, aux confusions les plus étranges. Si nous lisons :

(m) Θεόγνις φιλόσοφος ἦν · προέκρινε δὲ θεοὺς κρημνοὺς καὶ βουθοὺς καὶ κνώδαλα.

il nous est difficile de reconnaître l'origine d'un lemme pareil ; dans les vers de Théognis, rien ne peut, que je sache, justifier l'opinion qu'on lui attribue ici ; mais quel philosophe a davantage divinisé les précipices, les gouffres et les bêtes ?

Pourtant Pythagore lui-même n'est pas mieux traité :

(f) Πυθαγόρας φιλόσοφος ὦν ἄγαν · οὗτος ἠσπάσατο ὕδροποσίαν · τὰς δὲ μωρολογίας αὐτοῦ φράσαι οὐ δύναμαι · πότε δὲ τὴν κορώνην θεὸν ἀπεκάλει, πότε δὲ τὴν συκεῖν καὶ τὰ κρόμυα.

Si l'abstinence du vin lui est effectivement attribuée par la tradition antique, elle ne nous indique rien qui ait quelque rapport à cette prétendue déification de la corneille, du figuier ou des oignons (2).

Nous ne retrouvons le fil qui nous manque qu'en arrivant à Socrate et à Platon :

(1) Voir *Revue*, VI, 85 suiv.

(2) Les plaisanteries sur l'oignon, dieu de Péluse, sont bien connues ; de même que les serments de Socrate par le Chien ou le Platane ; mais ces rapprochements ne peuvent être invoqués ici.

(c) Σωκράτης φιλόσοφος ἦν καὶ οὗτος · προετρέπετο δὲ πρὸς φιλοσοφίαν τὰ περικαλλῆ μειράκια, τοὺς δὲ ἀμορφοὺς ἔλεγεν εἶναι καὶ ἀφυεῖς πρὸς φιλοσοφίαν.

(e) Πλάτων φιλόσοφος ὦν · οὗτος ἐπράθη διὰ τὴν ἐκτουῦ κοιλιαν ὑπὸ τοῦ Διονύσου Πολίδι τῆ νουάρχω τῶν Λακεδαιμονίων, εἶτα ὁ Πόλις πῶλει αὐτὸν τῆ Ἄνικέρι εἰς Ἀἴγυπτον.

(s) Δίων Συρακούσιος ἦν φιλόσοφος ἄγαν ἀγαθὸς καὶ πάνυ σώφρων.

Nous le reperdons pour Aristippe :

(r) Ἀριστιππος Κυρηναῖος (1) φιλόσοφος ὦν · οὗτος ἤρξατο θύειν καὶ θεραπεύειν τοὺς δαίμονας.

car le philosophe de Cyrène nous est tout au contraire représenté comme dégagé des superstitions et chef d'une école qui aboutit à l'athéisme.

Pour les successeurs de Platon, la mention relative à Speusippe est la seule à soulever quelques scrupules :

(g) Σπεύσιππος βλάττων (2) τὸ καλόν, μύρον παρόζων · συμποτῶν κατέπνευεν καὶ στολὰς γυναικῶν περιεβέβλητο.

(q) Ξενοκράτης Σαλακηδόνιος ἦν φιλόσοφος · οὗτος ἦν πάνυ σώφρων · ἐδωρήσατο δὲ τοῦτῃ Ἀλεξανδρὸς χρυσοῦ τάλαντα τριάκοντα · ὁ δὲ οὐκ ἐδέξατο λέγων · βασιλέων τὰ χρήματα, οὐ φιλοσόφων.

(γ) Ὁ Πολέμων Ἀθηναῖος ἦν φιλόσοφος · οὗτος ἐγεγόνει ἄσματος μὲν τὸ πρῶτον, ὕστερον δὲ καὶ λῆαν ἐπίσημος.

Les cyniques ont la place d'honneur :

(d) Διογένης κυνικὸς ἦν φιλόσοφος · διέκρινεν τοὺς ἐπιτηδείους καὶ ἀνεπιτηδείους εἰς φιλοσοφίαν · οὗτος δὲ ἔκει ἐν τῆ πίθῃ · δηχθεὶς ἐν τῆ σκέλει ὑπὸ κυνὸς τελευτᾷ.

(b) Κράτης φιλόσοφος. Θηβαίων ἦν οὗτος · οὗτος φιλοσοφῆσας ἔφη. « Κράτης ἀπολύει τὰ Κράτητος ἵνα μὴ κρατήσῃ τοῦ κρατοῦντος τὰ κρείττονα (3). »

« Καλὸν Κλεάνθους τὸ φρέαρ καὶ Σωκράτους τὸ ζῆν πενιχρῶς · τὰ δὲ ἄλλα σχήματα. » οὗτος εἶρηκε τοῖς παρούσιν καὶ οὕτω λαμβάνων ἄρτον ἕσθιεν.

En somme, tous ces maigres extraits n'offrent qu'un intérêt médiocre ; que Jean Damascène, passant en revue les philosophes

(1) Ms. Κυρίνος.

(2) Hésychius explique βλαττοῖ par παιδαριεύεται (il agit puérilement).

(3) Si l'abandon que fit Cratès de sa fortune est rapporté de divers côtés, le froid jeu de mots auquel il donne lieu ici est évidemment d'une époque bien postérieure. Quant à l'alinéa qui suit, on peut se demander s'il faut le rattacher au lemme sur Cratès, celui-ci ayant vécu avant Cléanthe.

païens, ait accueilli tous les mauvais bruits qui couraient sur leur compte et qu'il n'ait traité avec quelque faveur que ceux que leur frugalité et leur mépris des richesses rapprochaient tant soit peu à ses yeux des ascètes chrétiens, il n'y a là rien de particulièrement singulier. J'aurais donc laissé inédits ces divers textes, si je n'avais pas cru nécessaire de replacer dans le cadre qui l'environne un long fragment qui me reste à reproduire et qui me paraît tout au contraire passablement curieux, tant pour le fond que pour la forme.

Cette fois, nous devons nous trouver réellement en présence d'un texte de Jean Damascène suffisamment authentique ; le compilateur des extraits qui nous restent a trouvé l'historiette assez à son gré pour être reproduite à peu près tout au long ; je dis à peu près, car en réalité il a coupé çà et là, en sorte que les phrases ne sont plus sur leurs pieds et qu'il ne reste qu'un *monstre*, intraduisible littéralement, très obscur en certains points ; on peut tout au plus essayer de le paraphraser, mais pour y bien réussir, il faudrait la verve de Rabelais.

Il s'agit d'un philosophe, au reste parfaitement inconnu, du nom d'Éveïdès ; c'est le fils d'un riche éleveur de bestiaux de Samos ; le métier de son père le dégoûte, il veut devenir savant ; mais il ne réussit pas avec les maîtres de son pays ; c'est un trop bon garçon, *une nature de miel*. Il vaut donc essayer d'Athènes ; le voilà dans cette ville dont la beauté et la richesse le remplissent d'enthousiasme ; il court les écoles et entre dans celle d'un maître dont le nom est malheureusement trop défiguré pour être restitué avec certitude (1). Ce maître est assis sur un siège doré, il tient dans ses mains, comme ses élèves, une branche de laurier et fait chanter les vers d'Homère. Éveïdès s'écrie : « Salut, Athènes dorée, salut, je le répète, réjouis-toi de posséder un professeur comme Polyen. » Ce brave Samien manquait, paraît-il, à une règle élémentaire de la politesse athénienne ; il fallait adresser le salut à l'homme, non à la ville où il était. Le maître est donc mécontent et le témoigne par son silence ; si un certain temps après, il le rompt, ce n'est pas par la bouche, mais au moyen d'un autre organe, lequel, comme dit Voiture, « ne

(1) Πηλιόνης, Πολυόνης. Est-ce Polyen, Pollion, Apollonius ?

parle que rarement ». Èveidès demande naïvement le motif de ce mode insolite de réponse. « Quand la tête et le corps ne sont pas en bonne santé, lui dit le maître, n'est-ce pas au *colon* à parler? » Aussitôt le Samien comprend que c'est lui-même qui a besoin d'un traitement; ses genoux tremblent, il se prosterne. Le maître a pitié de lui et comme il n'est pas moins bon médecin que merveilleux physionomiste, il soumet Èveidès à une purgation efficace. Le lendemain celui-ci lui offre sept talents d'or (!) et lui demande de le compter au nombre de ses disciples au milieu desquels il profite comme Gargantua sous Ponocrate.

Je reproduis le texte du fragment tel que j'ai pu le lire dans un manuscrit qui a singulièrement souffert de l'humidité. J'ai essayé d'indiquer quelques lacunes dues aux coupures opérées par le compilateur. Je crois inutile de mettre en relief les particularités philologiques et grammaticales.

(X) Εὐειδῆς (1) Σάμιος ἦν φιλόσοφος, βουκολητήρου (2) τινὸς υἱός· βδελυξάμενος δὲ τὴν τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ἐπιστήμην, ἤσπασατο τὴν φιλοσοφίαν· διατρίψας δὲ τοῖς περὶ Σαμίους φιλοσόφοις, οὐκ ἠρέσθη τοῖς αὐτῶν (3) μαθήμασιν, ἀλλ' ἐλέγγατο μᾶλλον τῷ μειλιχίῳ τῆς φύσεως. Δεόμενος πλέον μαθήσεως, ἐπιθυμῶν καταράαι ἐν Ἀθηναῖς... ὄθεν ἔλθῶν καὶ τὴν μητέρα τῶν λόγων τὰς Ἀθηναῖς καταλαβῶν... θεασάμενος οὖν τὰ τῶν ἡρώων, ἐκείνων ἀνδρῶν ἄξια, ἕτερα ἄθλά τε καὶ ξένα θεάματα, ἐνδοξά τε καὶ περικαλλῆ Ῥώμης κεκτημένα πολυποικίλα τορευτά, ἔμπλεος τῆς χαρᾶς τότε γενόμενος, περιελθὼν τε πᾶσι τοῖς παιδευτηρίοις καὶ ἐνδιατρίψας καλῶς, τυχῶν δὲ ἐπὶ τὸ διδασκαλεῖον Διώνος (4)... εἶχετο δὲ μᾶλλον καὶ ἤττον... τούτου καιροῦ ἠγούμενος τοῦ λόγου, εὐρῶν ἑαυτὸν καθημένον ἐπὶ δίφρου κεχρυσωμένου, φέρων ἐν τῇ χειρὶ δαφνίνην βάβδον... καὶ γὰρ ἐπὶ δαφνίνης βάβδου ἦδον τὰ τοῦ Ὀμήρου ποιήματα, διὰ τὸ αἰεὶ θαλερὸν τοῦ φυτοῦ, ἢ τὴν μυρεψικὴν αὐτοῦ εὐωδίαν, ..... ἢ διὰ τὸ λαμπρὸν τοῦ χρυσοῦ τὴν ἐπνομασίαν φιλοσόφου τοῦ Ἀπολλώνος ὀνόματι <ἦ> διὰ τὸ λαμπρὸν τῆς μαθήσεως. Συγγινομένου δὲ αὐτῷ εἰς τὸν Λάδωνα ποταμὸν ὑποκάτω τῆς δάφνης κατὰ τὴν αὐτὴν ἱστορίαν, μετὰ δαφνίνης τοῦ βάβδου, ἦδον τὰ τοῦ Ὀμήρου ποιήματα... ἔχοντα τὸν διδάσκαλον ἐπὶ χειρᾶς δαφνίνην βάβδον... χαιρετήσας δὲ ὁ Εὐειδῆς τὸν Πολυδῶνη οὕτως. « Χαίρετ' Ἀθηναῖ χρυσασί, ὦ χαίρετε καὶ πάλιν ἐρῶ· χαίρετε ὅτι τὸν

(1) Ms. Εβήδης.

(2) Ms. βου ολετήρου.

(3) Ms. ἑαυτῶν.

(4) Ms. Διόν.



Πολυόνην ἐπιστάτην ὑμῶν κέκτησθε. » Χολάσας δὲ ὁ διδάσκαλος διὰ τὸ ἐπαινεῖσαι τὸν τόπον καὶ οὐχὶ τὸν διδάσκαλον, οὐκ ἀπεκρίθη αὐτῷ οὐδ' ὄλως· μετὰ δὲ πολλῆς τῆς ὥρας, κλάσας ὁ διδάσκαλος ἀπεκρίθη αὐτῷ. Εὐειδῆς λέγων· « Διδάσκαλε, καὶ διότι οὐκ ἀπηξιύσας ἡμῖν λαλήσαι διὰ τῆς γλώττης ἢ τῆς κεφαλῆς, ἀλλὰ τοῦ κώλου; » ὁ δὲ πρὸς αὐτὸν ἀντέφησεν· « Ἐὰν μὴ ὑγιαινὴ ἡ κεφαλὴ καὶ τὸ σῶμα, οὐκοῦν ὁ κῶλος φωνεῖ; » Θαυμάσας δὲ Εὐειδῆς τοῦ ῥήματος τὴν δύναμιν ἔμπλεον σοφίας, τρομάξας τοῖς γόνασιν ἔπεισε χαμαί· ἦν γὰρ Πολυόνης τὴν ἐπτάτεχνον τῶν Ἑλλήνων ἐπιστήμην εἰς ἄκρον πεπαιδευμένος..., τὰ τῆς ἱατρικῆς ἐπιτηδεύματα αὐτῷ προσεζήνοχε... ποτίσας Εὐειδῆ ποτὸν καθαρτικὸν τῆς μελαίνης χολῆς, αὐτὸν προσεκάθηρεν. ἐπὶ τῆς αὐρίου ἐκβαλὼν Εὐειδῆς τάλαντα χρυσοῦ ἐπτὰ, ἔδωρήσατο τῷ διδασκάλῳ λέγων· « Λαβὲ αὐτά, διδάσκαλε, ἵνα με εἶναι μετὰ τῶν σῶν φοιτητῶν ἐνταῦθα καὶ μὴ ἀπαξιύσης με διατρέψαι χρόνου οὐκ ὀλίγον. » Μετὰ καὶ τὸν Πολυόνην... ἐπαιδεύθη δὲ πᾶσαν ἑλληνικὴν παιδείαν καὶ ἐγκύκλιον... πορευθεὶς εἰς τὰ ἴδια μετὰ χαρᾶς μεγάλης, ἀπονέμων τῷ διδασκάλῳ τὰς χάριτας.

La scène se passe sans doute au temps de l'empire romain ; mais on ne comprend guère comment elle se transporte d'Athènes en Arcadie, près du fleuve Ladon, ni de l'école de Dion à celle de Polyen. Est-ce un même personnage ? la seconde appellation n'est-elle qu'un surnom ? Enfin, toute cette histoire n'est-elle pas autre chose qu'un conte fait à plaisir ? Vaut-elle comme document historique sur les mœurs professorales de l'antiquité ? Je me contente de poser cette question.

Paul TANNERY.

## BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

---

Depuis notre dernier Bulletin la collection des *Corpora* et *Quasi-Corpora* épigraphiques s'est augmentée de plusieurs volumes que nous devons signaler tout d'abord :

1° L'index du tome II du *Corpus inscriptionum atticarum* (depuis l'archontat d'Euclide jusqu'au règne d'Auguste). Cet index, de 93 pages in-folio, forme un fascicule entier (C. I. A. II, 4); il est dû à M. Johannes Kirchner, professeur de gymnase à Berlin, et facilitera singulièrement l'emploi d'un recueil où jusqu'à présent les recherches étaient extrêmement longues, pénibles et semées de chances d'erreur;

2° Le premier volume du recueil des inscriptions de la Grèce septentrionale (C. I. G. S.), entrepris par l'Académie de Berlin pour faire suite au C. I. A. et aux *Insc. Siciliae*. Ce premier volume (1), de vi-806 p., est consacré aux inscriptions de la Mégaride, de la Béotie et de l'Oropie, dont le nombre s'est si fort accru dans ces dernières années; il ne comprend pas moins de 4,269 textes. L'éditeur responsable est M. G. Dittenberger, dont le nom dispense de tout éloge; mais il serait injuste d'oublier tout ce que ce beau volume doit au travail acharné de M. Lolling, qui lui a fourni un certain nombre d'inscriptions inédites et a vérifié sur les originaux la lecture de tous les textes existants; cette collation minutieuse a souvent été récompensée par d'heureuses trouvailles: il suffit pour s'en assurer de comparer, par exemple, le texte de l'inscription de Nicaréta (n° 3172) à celui qui figure même dans les ouvrages les plus récents, comme le *Recueil des inscriptions juridiques*;

3° Un nouveau fascicule (part IV, section I) de la collection des inscriptions grecques du Musée britannique; in-folio de 405 pages, par M. Gustave Hirschfeld. Ce fascicule contient les textes de Cnide (nos 786-885), d'Halicarnasse (886-920) et du temple des Branchides (921-934). La grande majorité de ces inscriptions avaient été déjà publiées, et bien publiées, par M. Newton; nous avons noté cependant quelques bonnes corrections et quelques textes inédits: 794. Décret de la corporation œcuménique des athlètes (cp. C. I. G. 1104) en l'honneur d'un Cnidien. 887-888, 892-893. Décrets d'Halicarnasse. A noter au n° 888 γνώμη; στρατηγῶν; au 892 la mention d'un *princeps juventutis*, probablement Caius César; au 893 celle de son tuteur Lollius. 896. Fondation d'un sanctuaire en exécution d'un oracle d'Apollon de Telmessos; les sacrifices

(1) Les trois autres seront consacrés respectivement à Delphes, à l'Épire, à la Thessalie et aux autres contrées de la Grèce du Nord, enfin à la Thrace et à la Macédoine.

annuels, dont le prix est fixé à 4 statères d'or, sont garantis par l'hypothèque d'un fonds de terre dont l'aîné des descendants du fondateur aura toujours la jouissance. 902. Dédicace en vers (3 distiques) à Dionysos par un vainqueur dans un concours. 907. Dédicace à Ptolémée Philopator et Arsinoé. 909. Fr. métrique recommandant le silence aux initiés (1);

4° Le recueil des inscriptions dialectales (Collitz-Bechtel) s'enrichit de deux nouveaux fascicules (II, 3 et 4) consacrés aux inscriptions de Delphes, qui exigeront encore un 3° fascicule (2). M. J. Baunack, auteur de cette publication, a vérifié sur les originaux la plupart des inscriptions du mur polygonal. Voici sa nouvelle lecture du commencement du n° 480 de Foucart Wescher (Cauer 203) : *Τοι πινυκαίδεκα τῶν Λαδυαδῶν τῶν[δε] Θρασύμαχον καὶ Ἰαμιάδα* (s. e. ἀπέθεσαν). « Les XV viri sacris faciundis (ont érigé ces statues) aux deux membres de la famille des Ladyades, Thrasymachos et Iamias » (pour les remercier d'un don important fait au sanctuaire). Une inscription récemment découverte par M. Homolle prouve qu'il faut lire *Ladyades*.

Pour le présent bulletin nous avons dépouillé, outre quelques publications spéciales, les périodiques suivantes :

- 1° Français. *Bulletin de correspondance hellénique* (BCH), fin du tome XVI (1892).  
*Revue des études grecques* (REG), tome V (1892).  
*Revue archéologique*, 1892, 2 tomes.  
*Revue biblique*, tome I (1892).
- 2° Grecs. *Δελτίον ἀρχαιολογικόν*, 1892, fascicules parus.  
*Ἐφημερίς ἀρχαιολογική* (Ἐφ. ἀρχ.), 1892, 1<sup>er</sup> fascicule, seul paru.  
*Ἄθηνά*, tome IV (1892).
- 3° Anglais. *Journal of hellenic studies* (JHS), tome XIII, 1<sup>er</sup> fascicule (1892-3).
- 4° Allemands. *Mittheilungen des deutschen Institutes in Athen* (MA), tome XVII (1892), les 3 premiers fascicules, seuls parus.

(1) Les commentaires de M. Hirschfeld méritent toujours d'être lus, même quand on ne partage pas son avis. Le n° 886 (inscription de Lygdamis), où je me flattais d'avoir fait la lumière, sort réobscurci des mains de M. H. malgré l'emploi d'une copie (inédiée) prise en 1749 par lord Charlemont. Aux l. 7-8, M. H. n'admet pas la leçon *Οεἰκυῖλω νε[ω]πι[ο]* sous le prétexte — les autres raisons ne méritent pas la discussion — que les traces conservées du premier caractère indiquent « un Σ ou un Κ, pas un Ν ou un Ρ », mais il ne s'agit ni d'un Ν ni d'un Ρ mais d'un Π, et l'assertion de M. H. aurait dû être appuyée sur un fac-similé photographique. A la l. 9, il restitue *παρὰδίδο[σθαι]*; mais, contrairement à ce qu'il affirme, la lacune serait tout aussi bien et même mieux remplie par *παρὰδίδο[ναι]*. Au n° 896 il ne fallait pas écrire qu'un statère d'or d'Alexandre « valait de 22 à 25 drachmes »; il en valait exactement 20. L'interprétation (n° 920) des *graffiti* avec *Νίχη* comme des *elogia* chrétiens a été réfutée plus haut, *Inscriptions d'Iasos*, p. 202.

(2) Nos lecteurs aimeront peut-être à connaître l'état actuel d'avancement de ce Recueil si commode :

Vol. I (entièrement paru). Chypre (Deecke), Élide (Bechtel et Collitz), Thessalie (Fick), Béotie (Meister), Élide (Blass), Arcadie (Bechtel), Pamphylie (Bezenberger).

Vol. II. 1. Épire, Acarnanie, Étolie, Énienes, Phtiotide (Fick). Locride, Phocide (Bechtel). 2. Dodone, Achæe (Hoffmann). 3-4. Delphes (Baunack).

Vol. III. 1. Mégare (Bechtel). 2. Corinthe, Sicyone, etc. (Blass). 3. Argos (Prellwitz). 4. a. Égine, Cnide, etc. (Bechtel).

Vol. IV. 1. Index du tome I (Meister). 2. a. Index de II, 1 (Baunack).

5° Autrichiens. *Archäologische Epigraphische Mittheilungen*, fin du tome XV (1892).

6° Italiens. *Monumenti antichi*, fin du tome I<sup>er</sup>.

7° Américains. *American Journal of Archaeology* (AmJA), fin du tome VII (1891-2).

La résolution prise par les Revues anglaise et américaine de réunir deux années en un seul volume pourrait sembler l'indice d'un certain ralentissement dans l'activité archéologique de ces deux pays si le fascicule, qui paraît à l'instant, des *Fouilles de Mégalopolis* (trop tard pour être utilisé ici) ne démentait pas cette appréhension.

### SICILE

*Megara Hyblæa*. Funéraires (Orsi, *Monumenti*, I, 787-90).

### PÉLOPONNÈSE

**Laconie.** — *Amyclées* (temple d'). — Tsountas, 'Εφ. ἀρχ. 19-26. 1-2. Bases de statues à Pompéia Paula ἀρχήδεα καὶ θεωρῶν διὰ βίου τοῦ σεμνοτάτου ἀγῶνος τῶν Ἰακινθίων et à son fils Tib. Claudius Pratolaos, agoranome et inspecteur des routes, prêtre des dieux Κερνείου Βοιρέτα, etc. (cp. CIG. 1446). Les mêmes dieux reparaissent dans le n° 8. — 3. Dédicace à (Apollon) Hyacinthios, quatre distiques. — 5. Épitaphe en vers (trois distiques) de l'Arcadien Botrichos, condottière au service de Sparte (III<sup>e</sup> siècle). — 6. Dédicace à Sex. Eudamos Onasiratés, grand prêtre des empereurs et de Zeus, descendant d'Héraclès et des Dioscures, prêtre à vie et héréditaire des Dioscures, de Poséidon Asphalios (nouveau en épigraphie; cp. Pausanias III, 11, 9), d'Athéna Χαλκίοικος et d'Athéna Πολύαχος (Pausanias III, 17, 2 confond ces deux divinités),... de X... ἐν Ἐγείλοις (= Λιγίλοις), d'Aphrodite Ourania (première mention en Laconie) etc. Sur cette inscription cp. Sam Wide, *Lakonische Kulte*, p. 370.

*Gythion.* — Skias, 'Εφ. ἀρχ. 57-8. Μοῖρα Διὸς Τεραστίου. Ce dieu est mentionné par Lucien, *Timon*, c. 41, et correspond au Ζεὺς σημαλέος attique (Paus. I, 32, 2; cp. Wide, *op. cit.*, p. 371).

**Argolide.** — *Mycènes.* — Tsountas, 'Εφ. ἀρχ. 65. Base en tuf ornée de découpures, caractères du v<sup>e</sup> siècle : αἱ μὲ δαμωργία εἰς, τὸς ἱερομνέμονος τὸς ἐς Περσὶ τόσι γονεῦσι κριτήρας ἔμην κατ(τ)ὰ ΦεΦρεμένα. C'est la fin d'un texte important.

**Arcadie.** — *Mantinée.* — \*Fougères, BCH, 541-9. Deux textes archaïques, en dialecte. Le second n'est qu'un fr. mentionnant les trésoriers, les démiurges et un partage d'amende entre le peuple et la déesse. Le premier, très important, a été fort habilement restitué par Homolle. C'est une liste de personnes qui « doivent » à Athéna Aléa ([Φοφ]λάσι οἱ[δε] σὺν [Ἀλ]έαν), à cause du meurtre de plusieurs hommes et d'une jeune fille (εἴτε τῶν ἀνδρῶν εἴτε τῆς παρθένου) commis dans le sanctuaire (?). Il y a treize noms, dont le dernier est Φέμανδρος; ce dernier paraît n'être encore que prévenu. La col. I règle les satisfactions dues par les meurtriers et les satisfactions éventuelles qui pourront être exigées de l'accusé; la sentence doit être prononcée par la déesse et par des juges (ἔτε θεὸς καὶ οἱ δικασταί). La col. II paraît déterminer les conséquences liturgiques du forfait, ses effets sur la validité des sacrifices. Naturellement il reste encore beaucoup d'incertitudes dans la restitution de M. H., mais le

sens général paraît être déterminé (1). On remarque dans cette inscription l'emploi de  $\kappa\acute{\alpha}\iota$  pour  $\kappa\alpha\iota$ , comme en chypriote; le  $my$  lunaire (5), et un signe particulier ( $z$  inversé) où M. H. voit un *sampi* et d'autres un *zéta*.

*Tégée.* — Bérard, BCH, 541-9. Cinq textes dont le plus intéressant (n° 4) est un décret honorifique en faveur de deux citoyens qui ont vaillamment combattu « lorsque les ennemis montaient à l'assaut des murailles » (il s'agit peut-être du siège de Tégée par Lycurgue, roi de Sparte, en 218). La récompense légale ( $\kappa\alpha\tau\tau\acute{\omega}\nu$  νόμον) est une simple proclamation par le héraut. On notera l'emploi de  $\delta\acute{\omega}\tau\epsilon$  pour  $\epsilon\pi\iota\delta\acute{\eta}$  dans les considérants.

#### ATTIQUE

*Athènes et environs.* — Le sol de l'Attique, naguère si fécond en textes épigraphiques, paraît quelque peu épuisé, à moins qu'il ne soit simplement en jachère. Parmi les inscriptions peu nombreuses de cette provenance publiées en 1892 nous ne voyons guère à signaler que trois nouveaux  $\delta\epsilon\omicron\iota$  hypothécaires (*Deltion*, p. 3 et 37) dont deux, gravés sur une même maison au Pnyx, sont d'un type nouveau pour Athènes ( $\delta\epsilon\omicron\iota$  οἰκίας ὑποκειμένης τῷ δεῖνα).

1° *Décrets.* Fragment d'un décret de proxénie daté de la 12<sup>e</sup> prytanie, 10-20 du mois Thargélion. Lolling en conclut avec raison que ce texte appartient à l'époque des 13 prytanies, au III<sup>e</sup> siècle, que nous a fait connaître l'inscription d'Eleusis (*Revue*, I, 400). Il range à la même période les n° 344 et 334 du C. I. A. (*Deltion*, p. 42 suiv.);

2° *Dédicaces.* Bases de statuettes avec dédicaces à Aphrodite (*Deltion*, 4). — Recueil des inscriptions sur bronze trouvées dans les fouilles de l'Acropole (Bather, JHS, 124-30);

3° *Catalogues* de prytanes des archontats de Praxagoras (139-40 ap. J.-C.) et Philéas (*Deltion*, 37-8);

4° *Funéraires* d'Athènes (MA, 271-6), du Pirée (*Deltion*, 24, 41), de Kératia (*ib.* 25), de Képhisia (*ib.* 40). Les plus intéressantes sont celle du tombeau de Q. Marcius Straton et Q. Marcius Titianus  $\kappa\omega\mu\omicron\phi\delta\omicron\iota$   $\pi\epsilon\rho\iota\delta\omicron\nu\epsilon\iota\kappa\alpha\iota$ , suivie de quatre distiques obscurs (Pernice, MA, 271) et celle de l'archonte Callias (412-11 av. J.-C.), ainsi restituée par Lolling (*Deltion*, 36) :  $\text{Καλλίας Σκαμβωνίδης. — Ἦρξας Ἀθηναίσιος δικαιοσύνην δὲ παρέδρον, | Καλλία, ἐκτίσω δαίμονα σεμνοτάτην. | ἔξ ἀγαθῶν ἀγαθὸς προγόνων γεγονὼς ἀνεφάνθης...}$

*Salamine.* — Fougères, BCH, XVI, 299-301. Liste fragmentaire des récompenses (très modiques) accordées à des vainqueurs dans différentes espèces de jeux gymniques. V<sup>e</sup> siècle.

#### GRÈCE MOYENNE ET SEPTENTRIONALE

*Eubée.* — *Chalcis.* — Papavasiliou, *Ἀθηνᾶ*, IV, 623-7. Corrections à l'édit du proconsul Ampélius (voir *Revue*, V, 359, n° 7), signature du sculpteur Φαιδίππος Ἀθηναῖος, funéraires au nombre de 29. La plus intéressante est l'építaphe

(1) A la l. I, 16, je crois volontiers que  $\text{Φοικιᾶται}$  est pour  $\text{Φοικιᾶτας}$  ou  $\text{Φοικιᾶταις}$  (pré-cédé de  $\alpha\upsilon\tau\omicron\iota\varsigma$ ?) et désigne les serfs attachés à un fonds de terre; ensuite  $\kappa\alpha\text{Φοικίας} = \kappa\acute{\alpha}\iota$  ( $\kappa\alpha\iota$ )  $\text{Φοικίας}$ . Plus loin la l. 21 me paraît sortie de sa place et je construirais :  $\delta\pi\epsilon\chi\omicron\mu\acute{\iota}\nu\omicron\varsigma$   $\delta\mu\alpha\tau\alpha$   $\pi\acute{\alpha}\nu\tau\alpha$   $\acute{\alpha}\pi\acute{\omega}$   $\tau\acute{\omega}\iota$   $\epsilon\pi\epsilon\sigma\iota$ . Les restitutions  $\text{φο]νοσι}$  (l. 15),  $\text{το]τοῖς}$  (l. 16),  $\text{τοτο, θυτοσιν}$  (ll. 14) sont inadmissibles. Il semble que  $\text{οσι} = \text{οις}$  comme dans le texte de Mycènes cité ci-dessus.

d'Amphiclès, γένιος ἐξ ὑπέρων : trois distiques suivis de vingt-huit lignes d'imprécations contre les perturbateurs éventuels de la sépulture.

*Histiée.* — Wilhelm, *Arch. Epig. Mitt.*, XV, 111-122. Édition plus correcte de la liste de proxènes publiée l'an dernier par Couve (voir *Revue*, IV, 320). La liste est datée par les noms de six archontes et d'un ἐραδούτης; chaque archonte appartient à un deme différent. Un autre document semblable dont W. publie l'intitulé fait encore connaître six autres deme. Le Nord de l'Eubée à l'époque de l'inscription (milieu du III<sup>e</sup> siècle) formait un véritable état, dont la capitale était Oréos-Histiée, et qui était organisé à l'instar de l'Attique.

**Béotie et Oropie.** — *Ptoion* (temple du) près d'Acraëphia. — Holleaux, BCH, 453-73. Nouvelles observations sur le décret constitutif des jeux Ptoia (CIGS, 4135; cp. *Revue*, IV, 324, n° 10) que M. H. place maintenant dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Fragment d'un décret de Coronée en l'honneur de deux juges envoyés par Acraëphia. Base de statue élevée à Elpinice Regilla, fille d'Hérode Atticus. Signature du sculpteur Hérodoros, fils de Sthennis.

*Platéas.* — Richardson, *AmJA*, VII, 406-21. Inscription votive : soixante-deux noms de femmes avec l'indication des objets consacrés (phiales, lampes, boucles d'oreilles, etc.).

*Oropos.* — A peine le CIGS paru, M. Léonardos démasque dans l'*Ep. ép.* (p. 33-55) une nouvelle série de décrets de proxénie d'Oropos qui ajoutent les noms suivants à la liste dressée par M. Perdrizet (*Revue de philologie*, 1893, p. 84 suiv.) :

Athènes.	Ménodoros, fils d'Aristonymos (n° 65).
	Dioscouridès, — de Théophanès (74).
	Nicostratos, — de Nausias (78).
Chalcis.	Poliagros, — de Nicoboulos (63).
	Simias, — de Ménon (64).
	Autoclès, — d'Enésidème (79).
Thasos.	Timon, — de Timonax (76).
Milétopolis.	Ménophilos, — de .....on (61).
Myrina.	Hermogénès, — d'Apollonios (62) (1).
Halicarnasse.	Ménophilos, — d'Agathoclès (66).
Bargylia.	Démétrios, — d'Ouliadès (75).
Calymnos.	Sosipatros, — d'Agestratos (71).
Magnésie (laquelle?).	Philippe, — de Milas (?)

A noter encore le n° 70, décret ordonnant l'envoi de trois bœufs de sacrifice aux Ptoia, sur la demande de trois ambassadeurs d'Acraëphia.

= M. Holleaux a fait remarquer (*loc. cit.*, n° 9) que le décret d'Oropos CIGS 393 prouve qu'à un certain moment (fin du III<sup>e</sup> siècle), la ville locrienne d'Oponite a fait partie de la confédération béotienne.

**Épire.** — *Nicopolis.* — Funéraires (Szanto, *Arch. Epig. Mitt.*, XV, 127-8).

#### MACÉDOINE, THRACE, ILLYRIE, MOESIE

*Thessalonique.* \* Pierre funéraire de Jeanne, fille du grand Bélisaire, datée du 21 novembre 550, trouvée lors de l'incendie de Sainte-Sophie. (Mordtmann, suppl. du 19<sup>e</sup> tome du *Sylloge* de Constantinople, p. 28).

(1) Ce personnage est exactement l'homonyme du proxène de CIGS 289, mais les noms de l'auteur du décret et de l'éponyme diffèrent.

*Périnthe.* — Funéraires à clause pénale (Wolters, MA, XVII, 201-3).

*Nicopolis ad Istrum* (Kosovo). — Plaque métrologique, σήκωμα, donnant les noms et volumes (en fac-similé) des mesures de capacité pour l'huile et le vin (Domaszewski, Arch. Epig. Mitt., XV, 144-150).

*Localités diverses de Moesie* (Serdica, Nicopolis, etc.). — Skorpil, Arch. Epig. Mitt., XV, 204-222. Suite de la maigre récolte analysée *Revue*, V, 361. A noter seulement : n° 93. Μητερ θεῶν Σκελετηνῆ (de Σκέλετα en Troade?). 105. Δι Διμισρανῶ (cp. l'inscr. Myconos, *Revue*, ib. 362). 110. Dédicace faite par des ὑμνοδοὶ προσβύτεροι sous la présidence d'un χοροστατῶν.

### SCYTHIE, CHERSONÈSE TAURIQUE

Le 9<sup>e</sup> fascicule du *Recueil des publications de la commission archéologique russe* intitulé *Drevnosti ioujnoi Rossii* (Pétersbourg, imp. imp., 1892, 64 p. in-4<sup>o</sup>) renferme la collection de toutes les inscriptions grecques et latines découvertes sur le sol de la Russie de 1889 à 1891. Cette publication est l'œuvre de M. Latyschew auquel on doit l'excellent *Corpus* des inscriptions de l'Euxin (2 fascicules et un supplément parus), couronné par notre Association ; c'est dire qu'elle est faite avec soin et compétence ; mais nous ne saurions trop protester contre l'usage nouveau, de plus en plus répandu en Russie, de publier des travaux de ce genre avec un commentaire rédigé *exclusivement* dans la langue nationale, usage auquel M. L. a eu, cette fois, le tort de se conformer. Que les Russes écrivent en russe, rien de mieux, mais s'ils veulent que l'Europe savante s'intéresse à leurs travaux et en profite, ils ont le devoir d'accompagner (comme autrefois) le texte russe d'une traduction ou tout au moins d'un résumé dans une langue occidentale ou en latin. Procéder autrement, c'est élever de gaieté de cœur une muraille de Chine intellectuelle autour de la science moscovite ou de ce qui en tient parfois lieu.

Ceci dit, voici (commentaire à part) ce que nous avons relevé de plus intéressant dans ce recueil.

*Chersonèse.* — 1. Nouvelle édition du « serment de Chersonèse ». Nous avons déjà reproduit ce texte *in extenso* (*Revue*, V, 403).

2. Important et long décret en dialecte dorien, qui, s'il n'était pas brisé dans toute la moitié gauche, rivaliserait d'intérêt avec le fameux « décret de Diophante ». Il s'agit d'un citoyen de Chersonèse qui, après diverses missions remplies à l'étranger, trouve, à son retour, ses concitoyens opprimés par un tyran (ὑπὸ τοῦ τυράννου). Placé à leur tête, il relève le courage des bourgeois et réussit à les délivrer sans verser de sang. Chargé ensuite d'administrer les revenus publics (χειροτονηθεὶς... τῶν κοινῶν ποθέδων), il s'acquitte de cette fonction avec le plus grand zèle, assure la sécurité du pays, restaure les fortifications, et, dans une heure de péril, contribue de sa poche à l'approvisionnement de la ville. Ensuite il s'en va à ses frais comme ambassadeur à Rome, et obtient de l'empereur et du sénat (μεγίστου ἀτοκράτορος καὶ τῆς συνκλήτου) la reconnaissance officielle de l'antique liberté de Chersonèse (πάτριον Χερσονησιακαῖς ἐλευθερίας). A son retour, il trouve encore une fois Chersonèse en proie aux dissensions et un parti appelant le tyran qui s'avance à la tête d'une armée. Mais sa magnanime conduite contraint l'ennemi à la retraite ; et ayant réussi à s'emparer des fils et de la fille du tyran, il l'oblige à souscrire à un accommodement favorable au peuple (comparer le sort des Pisistratides). En récompense de tous ces services, la boulé et le peuple lui décernent une couronne

d'or et une statue (d'airain) qui sera placée (sans doute à l'Acropole). — M. Latyschew rapproche avec raison ce document des monnaies de Chersonèse avec ΧΕΡΣΟΝΗΣΟΥ ΕΛΕΥΘΕΡΑΣ et du texte de Pline (IV, 85) *Heraclea Chersonesus libertate a Romanis donata*. Comme Strabon VII, 4, 3 place encore Chersonèse sous la domination des rois du Bosphore, il est probable que les événements mentionnés dans l'inscription se placent entre les règnes de Tibère et de Vespasien; par là tomberait la date de 36 av. J.-C. qu'on admettait jusqu'à présent (sur la foi de l'inscr. CIG. 8621) pour origine de l'ère de Chersonèse. Le style des monnaies, rapproché des dates qu'elles portent, ne me paraît pas d'ailleurs favorable à cette origine.

3-4. Fragments de décrets de proxénie.

5. Liste d'adjudication de travaux publics? (*ἐπιείναντο τοὺς ἐκπωράδας... ξυλοῦσιν... γ' καθ' ἕνα*). La vente est faite par des épimélètes élus sous le βασιλεὺς Ἀπολλ... Les noms des adjudicataires sont suivis de chiffres, dans un système de numération particulier. L'écriture est du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

6-32. Dédicaces funéraires, inscr. latines et byzantines. A noter la signature d'artiste (n<sup>o</sup> 6) Πολυκράτης (= Löwy 482?) et la ronflante épitaphe, en 18 hexamètres, de Οὐρανίῃ Γαυρίου (n<sup>o</sup> 10).

Enfin, sans numéro d'ordre, est publié p. 39 un<sup>e</sup> document très curieux, malheureusement brisé à gauche dans une grande étendue de la largeur (un tiers environ), de telle sorte qu'il est à peu près impossible de suppléer ce qui manque. Il s'agit d'un conflit entre la ville de Chersonèse et les agents du fisc romain (l. 34 : *agentium in vexillatione Chersonessitana*) (1) au sujet de la quotité et du mode de perception (l. 40 : *quantitatem et circa disciplinae rationem*) de l'impôt sur les maisons de tolérance, *πορνικὸν τέλος* (l. 14), *capitulum lenocini* (l. 34, 43). Les Chersonésitains ont été l'objet de violences et d'injustices de la part des militaires (l. 45, *injuria aut contumelia paganorum*) et portent plainte au gouverneur (?) de la province (de Moésie inférieure) auquel ils communiquent les pièces qui justifient leurs doléances, à savoir les rescrits (?) et procès-verbaux (*ὑπομνήμασι*) des consulaires et les décisions précédentes rendues à ce sujet par les tribuns militaires, notamment par Arrius Alcibiade. Le gouverneur, après avoir examiné le dossier, décide en faveur des pétitionnaires et ordonne qu'on se conforme à l'avenir au jugement d'Arrius Alcibiade; ce jugement sera affiché publiquement ainsi que la pétition et les instructions envoyées aux deux tribuns de la *verillatio*, Atilius Primianus et Valerius Maximus. La reproduction de tous ces documents, quelques-uns en deux rédactions, grecque et latine, est suivie de la mention : *ἐπὶ ἀρχόντων τῶν περὶ Μ. Αὐρ. Βασιλειδιανὸν Ἀλέξανδρον... Φλ. Ἀρίστων καὶ Οὐαλέριος Γερμανός* (2). — Tel est le sens général de cette inscription qui ne paraît pas antérieure à l'époque des derniers Antonins (M. L. paraît la placer sous Sévère, mais comment expliquer, l. 24, *πρὸς τοὺς βασιλέας ἡμῶν*?). Pour justifier l'intervention des chefs militaires romains dans les affaires du *πορνικόν*, peut-être faut-il se rappeler le texte de Suétone où est mentionnée la création de cet impôt (*Calig. 40*) : *vectigalia nova... per centuriones tribunosque praetorianos exerceuit*. L'impôt se percevait encore sous Alexandre Sévère (*Vita*, 24). La restitution de ce texte difficile, qui intéresse plus l'histoire romaine que la grecque, mériterait d'occuper M. Mommsen.

(1) Cette *vexillatio* était probablement un détachement permanent de la *legio XI Claudia* dont la présence à Chersonèse est attestée par l'inscription CIL, III, 1, n. 782.

(2) Probablement les noms de deux *δογματογράφοι*.



*Panticapée* et environs. — Vingt-quatre inscriptions funéraires, les nos 1 et 16 sont en vers. Le no 1 (noter le nom de la mère du défunt  $M\alpha$ ) est la reproduction, avec une variante insignifiante, de l'épigramme attribuée à Simonde sur un homme tué par des voleurs (*Anth. Pal.* VII, 516).

*Tyras*. — Dédicace aux dieux égyptiens.

*Tanaïs*. — 1. Dédicace de Tibère Jules Sauromatès I<sup>er</sup>. 2. Restauration de murailles sous Tibère Jules Eupator, 1<sup>er</sup> Dios de l'an 460 (164 ap. J.-C.).

### ILES DE LA MER ÉGÉE

**Archipel thrace.** — *Samothrace*. — Th. Reinach, RÉG. V, 197. Inscriptions rapportées par M. Champoiseau.

**Cyclades.** — *Amorgos*. — Latyschew, BCH, XVI, 301-4. Corrections à quelques inscriptions métriques.

— Homolle, BCH, XVI, 262-94. 1. Contrat de prêt entre la ville d'Arcésiné et Alexandros (cf. *Recueil des inscr. juridiques*, no XV B). — 2. Emprunt contracté solidairement par les trois cités de l'île (*ibid.*, XV C). — 3-5. Fr. analogues. — \*6. Cahier de charges de la location des domaines de Zeus Téménités. C'est une nouvelle édition, très améliorée (d'après une copie de Radet), du texte publié par Weil, MA, I, 343. Voici les dispositions les plus importantes du bail. Le paiement du fermage sera effectué tous les ans, au mois Thargélion, entre les mains des *néopoïoi*, sous peine d'augmentation de 50 0/0; à la même époque, l'impôt,  $\tau\acute{\epsilon}\lambda\omicron\varsigma$ , sera payé aux trésoriers de la cité. Le preneur cultivera par assolement biennal, chaque moitié du terrain sera tour à tour labourée et laissée en jachère. La vigne sera taillée deux fois (en Anthestérior et Apatourion), les figuiers une fois. Le preneur doit « relever » les murs intérieurs et « tenir clos » le mur d'enceinte sur la route; les toitures seront entretenues étanches à l'aide d'un enduit. Il introduira tous les ans cent cinquante paniers de fumier — le panier de la capacité de 1 1/3 médimne, — et à son départ livrera la provision annuelle au complet. Les bois coupés (pieds de vignes) seront vendus par les *néopoïoi* ( $\acute{\iota}\pi\omicron\delta\iota\delta\omicron\sigma\theta\omega\omicron\varsigma$ , et non pas « remis au preneur »). Le preneur creusera, sous leur surveillance, des fossés ( $\tau\epsilon\rho\acute{\alpha}\phi\alpha\varsigma$ ) larges de 3 ou 4 pieds et plantera chaque année vingt pieds de vigne et dix figuiers. Il élèvera un mur pour la protection du cellier. Il lui est défendu de faire pâturer, sous peine de confiscation des bêtes. Les *néopoïoi* ont la faculté de planter des figuiers en sus du chiffre normal. La plupart de ces obligations sont accompagnées de clauses pénales qui présentent une grande analogie avec les articles correspondants des *Tables d'Héraclée*.

*Délos*. — Doublet, BCH, XVI, 369-378. Deux décrets des clérouques athéniens, l'un (archonte Archon) en faveur des agoranomes, l'autre (archonte Métrophanès) en faveur des  $\acute{\epsilon}\pi\iota\mu\epsilon\lambda\eta\tau\epsilon\iota\tau\epsilon\iota\tau\omicron\upsilon\ \acute{\iota}\mu\pi\omicron\rho\omicron\iota\omicron\upsilon$ . Ces décrets sont suivis chacun d'un décret confirmatif du peuple athénien, rendu l'année suivante (archonte Épocratès, année embolimique, et archonte Ergoclès). M. Homolle fait observer qu'il résulte de la teneur de ces décrets que les magistrats de Délos étaient probablement désignés par la métropole.

— Homolle, BCH, 479-84. 1. Restitution de l'inscription gravée sur l'architrave du temple érigé aux divinités égyptiennes par le peuple athénien (140 av. J.-C.); on y lit la signature de l'architecte Apollodoros. — 2. Meilleure édition de ClG, 2293 : il s'agit en réalité d'une statue élevée à Néon de Leuco-

noé, prêtre des dieux égyptiens, statue qui est l'œuvre de l'Athénien Ἡφαιστίων Μύρωνος, déjà connu par une dizaine de signatures à Délos. Date : 428.

**Crète.** — *Gortyne.* — L'étude de M. Headlam sur la procédure dans la loi de Gortyne (JHS, 48-69) nous a paru complètement manquée. L'idée de traduire μαίτρεις par « formal witnesses », même quand il s'agit d'une tentative de viol (II, 16), est au moins bizarre, et δολόσασθαι (II, 36) ne veut pas dire « enslave », mais attirer dans un piège. Jusqu'à nouvel ordre la thèse de l'auteur — la distinction entre la procédure *in jure* et *in judicio*, — reste en l'air.

**Sporades.** — *Cos.* — Corrections à l'« inscription des fermes d'impôts », mention de la ὀνά ἐταιρῶν (Th. Reinach, RÉG, V, 100 et 253).

### ASIE MINEURE

**Pont.** — *Amisos.* — Très jolie épitaphe métrique d'assez basse époque : un mari pleure sa femme enlevée la première année de son mariage.

Πρώτη νυμφίον (ε)ἶδεν ἐν ἀγκαλίδησι γυναικὸς  
ὀρθογότη καὶ χῆρον ὑποστρέψασα γελ<ε>ιδῶν  
τοῦνεκ' Ἐπιφανία, ἐφ' ὅσον χρόνος ἐστὶν ἐμεῖο  
τλήσομε (sic), καὶ γὰρ ἔοικεν ὑπ' ὀφροῦσι δάκρυα λείδειν.

(Supplément du 19<sup>e</sup> tome du syllogue de Constantinople, p. 32).

**Bithynie.** — *Atchik Kaya.* — Nouvelle édition, avec photographie du curieux monument, de l'épitaphe métrique, en forme de charade, de Diliporis, déjà publiée par Mordtmann (Bruno Sauer, MA, XVII, 80-6).

**Kios.** — Inscriptions honorifiques (Lucovich, BCH, 319-20).

**Prusa.** — Funéraires (Th. Reinach, RÉG, V, 409).

*Arnaout Keui* (environs de Constantinople, dans la montagne). 4 inscriptions funéraires de basse époque; le n<sup>o</sup> 1, juif, sera prochainement republié dans la *Revue des Études juives* (Syllogue de Ccple, suppl. du 19<sup>e</sup> tome, p. 24).

*Ermen Keui* (environs de Constantinople). Inscription funéraire que nous lisons ainsi : ἐπ(ε)ἰ Δημέας Καστήνος διετάξατο ἀθάνατον ὄρον ἐκρυψῶ τεθῆναι (= αἰ) ἐν Μένδρες, ὄντινα ἐπιγίνωσκ(ε)ἰ ὁ χῶρος καὶ ΑΠΘΑΙΣ (? ἢ πόλις?) μαρτυρήσ(ε)ἰ παντε[πύ]πτης ἡλιος[ς] τόνδε ὄρον κατετέρω[σε] Πηροβρῆς (cf. MA. XIV, 315) Ἄνδρέου ἱερέως (ib. p. 18).

**Phrygie hellespontienne.** — *Cyzique* et banlieue. — Stèle funéraire (Th. Reinach, RÉG, V, 409) (1).

**Mysie.** — *Pergame.* — Correction à *Inscripfen von Pergamon*, I, 222 (Wilhelm, MA, 190).

**Éolide.** — *Lesbos.* — Dédicaces à Julie fille d'Auguste, à Artémis Aithopia (Th. Reinach, RÉG, V, 412-4).

**Ménémen.** — Décret du peuple et du sénat (de Myrina ?) en l'honneur de M. Aur. Attinnas Valentilianus (?), prytane, agonothète, stéphanéphore et premier stratège (Baltazzi, *Rev. arch.*, 1892 I, 122).

**Ionie.** — *Chios.* — Inscriptions recueillies par Fustel de Coulanges en 1854, publiées par Jullian et Homolle, BCH, 321-5. La seule intéressante est le n<sup>o</sup> 1,

(1) L'inscription de Cyzique publiée dans notre dernier numéro (VI, 8 suiv.) a paru également, d'après une copie de A. Long, dans le supplément du tome 19 du Syllogue de Constantinople (1891). Nous relevons les variantes suivantes : l. 12-13 ἀποδεξιμνος ἃ ἐπὶ τοῖς ἐαίνου τῆς ἐπιθυμίας βουλήμασιν | καὶ τεθνεῶτος ἐπέθκεν; ἢ τῶν σπουδασθέντων μνήμη; l. 22 περὶ τῆν κοινῆν; l. 25 à la fin τό τε ἐργαστήριον αὐτοῦ, ἐὰν ἐγῆ...

fragment de décret relatif à la mise en rapport d'une somme donnée à la ville pour la célébration des jeux Augustes. Huit commissaires élus sont chargés du placement; les intérêts s'élèvent à 9,600 deniers pour les années ordinaires, davantage pour les années embolimiques (ἐὰν ἐμβόλιμος ἄγηται μὴν) : ainsi à cette époque — postérieure à la naissance de Germanicus — le calendrier solaire n'avait pas prévalu à Chios.

*Érythrées.* — Buresch, MA, 16-36. Nouvelle édition de l'inscription de la Sibylle (cf. *Revue*, IV, 286). Au v. 6 Buresch lit : ἔκπε[σ]ον ὠδείων. Date : 162.

*Lydie.* — *Koula.* — Proscynème à Apollon Κισσυρείτης (daté de l'an 145) et inscriptions funéraires datées (Tsakyroglou, MA, 198-201).

*Hypaepa.* — Fr. métrique (Weber, RÉG, V, 8-10).

*Baindir.* — Donation d'un calathos pour la procession de Déméter (Contoleon, RÉG, V, 341).

*Carje.* — *Alabanda.* — Funéraires et dédicatoires (Th. Reinach, RÉG, V, 410-11).

*Lagina.* — Fr. de décret honorifique (Th. Reinach, RÉG, 412).

*Phrygie.* — *Laodicée.* — Inscr. funéraire autour d'un bas relief représentant un atelier de forgeron : Διονυσίου Ἀφορνίου (= Ἄ Φορνίου ?) Λαοδικέως, φυλῆς Ἀσοδικῆος etc. (Weber, *Rev. archéol.*, II, 288).

*Ormelé.* — Reconstruction d'un sanctuaire, le 12<sup>e</sup> mois de l'an 260 (Bérard, BCH, 417).

*Lycie.* — *Mégisté.* — Diamantaras, BCH, 304. Dédicace aux Dioscures par l'épistate Epicratidas et ses compagnons d'armes.

*Antiphellos, Aperlæ, Myra.* — (Même article, p. 305-6.) Funéraires et dédicatoires.

*Olympos.* — Bérard, BCH, 213-39. Inscriptions funéraires (88 nos) avec clause pénale; le chiffre de l'amende varie de 500 à 3,000 deniers, dont un tiers au profit du poursuivant, le reste tantôt au fisc, tantôt à la ville, tantôt au temple d'Héphaïstos. L'éditeur a dressé une liste intéressante des noms propres.

*Baindir* et environs (*ibid.* 438). — Funéraires et dédicatoires. On y constate plusieurs exemples de la sollicitude, traditionnelle en Lycie, des maîtres pour la sépulture de leurs esclaves et affranchis.

*Phaselis* (*ibid.* 440 suiv.). — Édition rectifiée des inscriptions CIG. 4324 (dédicace à Opramoas de Rhodiapolis), 4333 (Domitien), 4337 (dédicace des Κορυθαλλεῖς en commémoration de la visite d'Hadrien) et 4336 (dédicace des Ἀκαλίσσεις à la même occasion). — N<sup>o</sup> 93 : dédicace d'un gymnasiarque εἰκοσάπρωτεύσαντα μέχρι τέλους. C'est la seconde mention des εἰκοσάπρωτοι dans un texte épigraphique; la première, de même provenance, se lit CIG. 4332, la troisième (Iasos) a été donnée plus haut, p. 165. — 94-5. Dédicaces à des vainqueurs de jeux particuliers. — 97. Funéraire avec clause pénale.

*Pisidie.* — *Comama.* — Bérard, BCH, XVI, 419. Le n<sup>o</sup> 43 donne le nom complet de la colonie : *Colonia Julia Augusta Prima Fida Comama*. Remarquer parmi les funéraires le nom Μάρια.

*Pogla* (*ib.*, p. 421). — Corrections aux inscriptions CIG. 4367 et MA. 1885, p. 335 : il faudrait lire ἱερὰσ[σ]μενο[ν] καὶ Διὸς Ἐγα[νέ]του, épithète nouvelle qui se retrouve également à Ormelé dans l'inscription de Sterrett, n<sup>o</sup> 59 : ΤΟΥ ΔΙΟΣ ΕΦΕΝΕΤΑ (?) ΔΑΠΑΝΗ.

*Isténas* (*ib.*, p. 426). — Bases de statues.

*Ariassos* (*ib.*, p. 426 suiv.). — Plusieurs inscriptions relatives au grand

prêtre des Augustes, Diotimos, et à sa famille ; l'une est datée de l'an 427 (sur le point de départ probable de cette ère, cf. plus haut, p. 254). Le nom de la ville est mentionné dans le n° 58 (et non 61), qui fixe l'emplacement d'Ariassos près du lieu où Kiepert plaçait Crétopolis (environs de Badem Agatch).

*Ossiénoi* (= *Osia* ?) (*ib.*, p. 434). — Localité nouvelle dont des inscriptions dédicatoires (statues impériales) fixent le site un peu à l'Est d'Ariassos.

*Milli* (Milyas ?) (*ib.*, p. 436). — Dédicace à Ulpius Quirinius Quadratianus, légat propréteur désigné de Crète et de Libye (Cyrène). Le *legatus pro prætore* de Crète-Cyrène est placé sous les ordres du proconsul sénatorial ; on en connaît déjà plusieurs (Marquardt, II, 433, tr. fr.).

Les textes suivants se trouvent chez Lanckoronski, *Les villes de la Pamphytie et de la Pisidie*, 2<sup>e</sup> volume : *La Pisidie* (éd. française, Didot, 1893), p. 207 suiv. La partie épigraphique de ce bel ouvrage a été rédigée par Petersen.

*Termessos* (Lanckoronski, nos 1-182). — Parmi ces nombreuses inscriptions, pour la plupart assez insignifiantes, nous signalerons seulement : n° 1, liste des souscripteurs à la construction d'un édifice (IV<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) ; n° 10, statue élevée au fondateur d'un gymnase par la *φυλή Ἰδαλωγείσις* ; n° 34, décret honorifique daté *μηὸς Ἡλιωος* (nouveau) *δεκάτη γ' ἐν τῇ ἐνόμῳ ἐκκλησίᾳ* ; n° 56, la *γερούσια* au dieu Castor (ne pas croire avec M. Petersen que la *γερούσια* soit une corporation s'opposant aux *νέοι* ; cf. *suprà*, p. 162) (1) ; n° 58, liste des souscripteurs à la construction de la « rue Royale » et d'un *παραφυλακισίον* (poste de police ?) ; nos 65 suiv., dédicaces de vainqueurs aux courses : *ἵπκω πρωτοδῶλω* (cheval de 30 mois, cf. *Geoponic.* 16, 1, 13), *δέδλω*, *παντὶ πῶλω* (« tout à fait poulain », etc.) ; n° 73, dédicace à Caracalla appelé *Ælius* ; n° 78, autel élevé à Zeus Solymeus (cf. Waddington Le Bas, p. 296), ouvrage de Dionysios, fils d'Héraclidès, Alexandrin ; n° 82, statue équestre de Constantin, *νέω Ἡλίω παντεπόπη* ; n° 91, statue élevée à un prêtre qui a servi de guide (*ἡγεμῶν*) à Marc Aurèle ; n° 106, dédicace à un *ducenarius*, *εἰρήνη* ; *προστάτης* ; n° 107, au préfet du prétoire Ulpius Silvianus ; nos 139 et 176 inscriptions où les mêmes personnages figurent d'abord sous les noms de Γῆ (cf. AmJA, 1889, 47) et Μειδίας puis — deux générations plus tard — sous ceux de Αὐρ. Γῆ et Μ. Αὐρ. Μειδιανός ; n° 142, dédicace par 12 *πρόδουλοι* : à un collègue ; n° 178, Hyphistotychos élève au dieu qui l'a exaucé, sur son ordre, cet autel avec l'empreinte de son pied, *σὺν τῷ ἐπόντῃ* *ἔχοντι θεοῦ* : le commentaire de ce texte devrait s'écrire dans la cathédrale de Tolède ; n° 179, dédicace métrique de deux pieds sculptés par le statuaire *Θεότομπος* : 2 hexamètres, 2 pentamètres et un distique ; n° 180-1, oracles métriques de *sortes* à 5 et à 7 dés. Les inscriptions funéraires à clause pénale sont nombreuses (145-175) ; citons comme type le n° 173, tombeau de Marinus, fils d'Hermæus et de sa femme, érigé du vivant du mari, alors octogénaire. Une épigramme de dix vers « homériques » est suivie de l'avis que Marinus a déclaré au greffe (*ἐπι τοῦ ΧΡ*) sa volonté d'être enseveli auprès de sa femme. Le violateur du sépulcre sera passible *ἀδικήματι* *τυμωρυχίας* *καὶ τῆ εἰς τοὺς κατοικομένους ἀσιδείᾳ*, et paiera au temple de Zeus Solymeus 4,000 deniers et à la *γερούσια* 2,000 ; l'action est ouverte à tout venant et le poursuivant aura la moitié de l'amende. L'acte est daté *Πρ(όδουλου) Ὁρέστου* [*Τροκ*] *όνδου*, *μηὸς Θεσμοφο(ρίου)*.

*Trébenna* (nos 183-7). — Dédicace de la ville de Trébenna au président

(1) A Sagalassos (n° 218) la *γερούσια* s'appelle *οἱ γεραῖοι*.

(κοινὸς ἔργων) de la confédération lycienne, dédicace d'un ἐκκλησιαστήριον construit aux frais de la famille Aurélius Solon. A noter aussi le n° 186 (sarcophage) : le titulaire a bâti la σωματοθήκη pour lui, sa femme et ses enfants, l'ἑστοθήκη pour son esclave et les enfants de celui-ci.

*Sagalassos* (nos 188-234). — La ville s'intitule Πρώτη τῆς Πισιδίας, φίλη καὶ σύμμαχος Ῥωμαίων, quelquefois μητρόπολις. 200. Architrave du temple d'Apolon Clarien avec les noms des particuliers qui ont supporté les frais de certaines parties du bâtiment : l'éditeur interprète δαρείος comme un degré de parenté = δαίηρ (malgré le nom propre Δαρείος aux nos 205 et 221). — 204. Statue au légat proquesteur Coresnius Marcellus (CIG. 4379) τὸν ἴδιον βουλευτήν. — 208. Distiques à Zénon l'Isaurien. — 214. A. T. Fl. Valerianus Papiria (tribu), éparque (tribun) de la 4<sup>e</sup> cohorte Γαλ... λων... (?).

*Cremna* (nos 236-239).

*Selgé* (nos 240-261). — A noter le n° 242, liste de proxènes gortyniens.

**Cilicie trachée et Isaurie.** — M. A. Headlam publie dans les *Supplementary papers* de la *Society for the promotion of hellenic studies* (nous n'avons pas bien saisi l'utilité de cette publication spéciale du format grand in-4°), I, p. 22-31, une vingtaine de textes de *Claudiopolis* et de *Dalisandos*, pour la plupart funéraires, quelquefois avec clause pénale. A noter le n° 4 qui fixe l'emplacement de *Claudiopolis* (à *Mout*) et le n° 21, daté de l'an 68 (de la province) et finissant par la formule ὀρκίζω τὴν σελεύτην qui s'est déjà rencontrée (JHS, XII, 231).

#### SYRIE ET PALESTINE

*Balanaea* (Banyas), au sud de Latakieh. — Dedicace d'un temple et de statues, bases de statues de gymnasiarques (Kretschmer, MA, XVII, 87-8).

*Rahaba*, sur la route d'Alep à Hammam. — Inscription funéraire datée de l'an 539, indiction 14 (Noorian, AmJA, 445).

*Jérusalem.* — Semi-corpus des épitaphes et inscriptions diverses de la ville sainte (Germer Durand, *Revue biblique*, I, 560-588). A noter, nos 4 et 12, les θυρωροί (portiers) ; n° 53, ex-voto d'un pied par Pompeia Lucilia.

*Médéba* (pays de Moab). — Mosaïque d'église, datée de l'indiction 5, an 674 (des Séleucides). F. Séjourné, *Revue biblique*, I, 640.

*Gaza.* — Épitaphes datées ; on relève les dates 33 (= 633?), 565, 601, 608, 623, cette dernière accompagnée de la mention κατὰ Γ' ἔτην (n° 5). Germer Durand, *ibid.*, p. 239-46.

*Césarée.* — Funéraires. Je ne crois pas que le n° 10 soit juif, ni que ΝΚΔ puisse s'interpréter par νεκροδόχον (Germer Durand, *ib.*, p. 247-9).

#### ÉGYPTE

Deux *ostraca*, datés l'un de la 12<sup>e</sup> année d'un Ptolémée, l'autre du règne de Claude, ont été publiés par Keene et interprétés par Mahaffy, JHS, XIII, 121-3.

Th. REINACH.

## CORRESPONDANCE GRECQUE

---

S'il fallait une preuve que les affaires ne s'arrangent pas avec le système de l'optimisme quand même, les faits qui se passent en ce moment en Grèce serviraient au moins à ouvrir les yeux aux partisans même les plus déterminés du docteur Pangloss.

Depuis quelques jours nous avons un nouveau ministère, à la suite de la démission de M. Tricoupis, dont les vrais motifs sont encore incomplètement connus. Le nouveau ministère est composé de la manière suivante : M. Sotiropoulos, président du Conseil, ministre des finances et provisoirement de la justice ; M. Rhallys, ministre de l'intérieur ; M. Contostavlos, affaires étrangères ; M. le colonel Corpas, guerre ; M. Épaminondas Criézis, capitaine de vaisseau, marine ; M. Eftaxias, instruction publique et cultes. MM. Rhallys, Eftaxias et Criézis sont députés ; les trois autres ont échoué aux dernières élections où, à la suite des événements que vous connaissez, M. Tricoupis remporta la victoire qui vient de se changer, en moins d'un an d'intervalle, en un désastre.

Comment est survenue cette crise ministérielle, qui est en même temps, il serait puéril de le nier, une sérieuse crise politique ? Une réponse nette à cette question serait impossible en ce moment. Il ne s'agit point, en effet, d'une crise de cabinet produite au grand jour du fonctionnement du régime parlementaire, mais d'une rencontre de circonstances dont quelques-unes sont encore dans l'ombre. Essayons cependant de résumer ce qui se dégage de plus certain de tout ce qui s'est dit et écrit chez nous à ce sujet ces jours-ci.

Je vous disais, dans ma précédente lettre, que le programme financier de M. Tricoupis était basé sur le placement éventuel d'un emprunt à l'étranger. M. Tricoupis donnait au Roi l'assurance que le malaise économique était l'effet d'une crise monétaire, qui n'était pas dangereuse et que l'on pouvait dissiper au moyen d'un emprunt. Pendant près d'un an déjà, il a donné avec conviction cette assurance à ses collègues, à la Chambre, à ses amis, au pays. Il y a trois mois que M. Théotoki, ministre de l'intérieur, est parti pour Londres où sa présence devait, au dire de certaines personnes, lever les dernières difficultés que rencontrait le placement de l'emprunt sur le marché anglais. Ces affirmations ou ces espérances ne se sont pas réalisées. Des négociations se poursuivaient, à la réalité, mais elles étaient menées, dit-on, par des spéculateurs qui avaient à cœur tout autre chose que les intérêts de la Grèce, et M. Théotoki paraît n'avoir pas possédé l'expérience technique nécessaire pour diriger avec succès des discussions de ce genre. Je ne vous parlerai pas

des conditions d'émission. En l'état actuel de nos affaires, le gouvernement grec ne peut se montrer difficile. Mais il a surgi de ces négociations un point, qui donne une importance particulière à tout cet épisode. En effet, tout l'effort des négociations a porté sur le contrôle financier que les prêteurs voulaient imposer à la Grèce. A en juger même par le langage des journaux tricoupiques, M. Tricoupis n'était pas éloigné d'admettre ce contrôle sous une forme déguisée, tendant à lui enlever le caractère d'une ingérence étrangère. Il y a quelques jours, M. Tricoupis se rendit chez le Roi et lui soumit un projet de convention, où le principe du contrôle était admis. Le Roi fut étonné, assure-t-on, de voir son premier ministre résolu à subir cette condition, qu'il jugeait blessante pour le pays et pour le souverain; il lui déclara qu'en tout cas il croyait indispensable que la Chambre se prononçât d'abord sur la convention, et que ce n'était qu'à la suite des débats qui auraient lieu au parlement qu'il aviserait à ce qui restait à faire. A cette déclaration le premier ministre promit de se conformer à la volonté du Roi. M. Tricoupis entama donc par le télégraphe des négociations à Londres dans le sens indiqué. Mais les participants à l'emprunt repoussèrent absolument la condition de soumettre la convention au parlement grec et exigèrent même qu'elle fut signée dans le courant de la semaine, sous peine de rupture complète. Il était d'ailleurs facile à prévoir que les prêteurs ne pourraient tenir leurs capitaux disponibles pendant les deux mois au moins qu'exigeraient la convocation de la Chambre et la discussion brûlante sur la question de l'ingérence étrangère dans l'administration financière de la Grèce. Le jour donc où M. Tricoupis donna sa démission, il se présenta chez le Roi, le télégramme des participants à la main, et lui annonça que ceux-ci repoussaient la convocation de la Chambre. L'emprunt étant la base de son programme, M. Tricoupis ne pouvait que se démettre et le Roi accepter une retraite qui n'était que le corollaire de l'échec d'une politique.

Une particularité curieuse de la démission de M. Tricoupis et qui nous ramène à des temps passés, c'est que la diplomatie étrangère n'est pas restée oisive dans cette occurrence. En Grèce, comme à l'étranger, on a vu un sens politique dans ce contrôle projeté des capitalistes de Londres agissant sous l'inspiration du gouvernement anglais. Des exemples de ce genre ne manquent pas en Orient, ni ailleurs. La diplomatie franco-russe s'en est émue, la diplomatie anglaise s'agita de son côté, et si l'insuccès de la convention de Londres a été en grande partie l'œuvre des événements, ce n'est certes pas la France et la Russie qui s'en sont le plus affligées. Je note ici qu'un facteur puissant de cet insuccès a été la vive protestation de l'opinion publique en Grèce à la première nouvelle du projet d'une ingérence étrangère.

En attendant, la situation actuelle se manifeste par une crise financière aiguë. Les valeurs d'État sont dépréciées, ainsi que les actions des établissements de crédit et des voies ferrées. Le change atteint des proportions qui exercent une fâcheuse influence sur le prix des choses les plus nécessaires à la vie. D'autre part, les Grecs établis à l'étranger, qui soutenaient les cours sur les déclarations optimistes du ministère Tricoupis, ont subi des pertes très considérables. On assure que les Grecs de Constantinople ont perdu une vingtaine de millions, ceux d'Alexandrie quatre ou cinq millions. Une somme de plus de vingt-cinq millions de francs a été perdue par les autres Grecs qui spéculaient sur les valeurs helléniques. Ces sommes, relativement énormes, sont passées dans les poches des coulissiers et autres agioteurs, mieux renseignés sur la marche des négociations relatives à l'emprunt.

Pendant le nouveau ministère assume en ce moment de lourdes responsabilités. M. Sotiropoulos et ses collègues appartiennent à ces fractions de l'opposition qui ont professé *le salut du pays par le pays, sans emprunt et sans faillite*. Il est fort à craindre que cette profession de foi soit pour le moment convaincue d'utopie. M. Tricoupis a quitté le pouvoir la veille de l'échéance du coupon de juillet, une des plus importantes de l'année. Les quelques millions nécessaires à cet effet se trouveront-ils ? C'est la question qui agite en ce moment les esprits ; la vérité m'oblige à dire que les expédients par lesquels le nouveau ministère a inauguré sa gestion financière sont vivement critiqués, notamment par M. Caclamano, un journaliste de talent, principal rédacteur de l'*Asty*. Permettez-moi d'arrêter ici ce triste exposé d'une situation confuse, me réservant de vous transmettre dans ma prochaine lettre les faits au fur et à mesure qu'ils se développeront (1).

Depuis quelques mois les tremblements de terre font chez nous une douloureuse diversion aux préoccupations de la politique. Ce fut d'abord Zante, c'est maintenant le tour de Thèbes. A Zante, les premières grandes secousses, survenues les derniers jours de janvier, avaient déjà causé dans cette île délicieuse des dégâts estimés à plus de vingt millions de francs. On pense bien que les secours venus de tous côtés, et qui montent cependant à plus d'un million, sont loin de pouvoir réparer de telles catastrophes. Mais de nouvelles oscillations survenues depuis ont achevé la ruine de l'île. Le 17 avril, à 7 h. 40 du matin, une terrible secousse, qui a duré 35 secondes, a ruiné la ville et plusieurs villages. Un fait très curieux à noter, c'est qu'au milieu de cette île ainsi bouleversée, sur un seul point, celui où est situé le village d'Élatias, on n'a pas senti, non plus qu'en janvier, les secousses des tremblements de terre. Parmi les monuments historiques détruits citons la cathédrale, plusieurs autres vieilles églises, dont quelques-unes ont des fresques remarquables de l'école italo-byzantine qui a fleuri à Zante aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, les maisons des illustres poètes Foscolo et Solomos, le théâtre, plusieurs belles résidences et maisons de campagnes de l'aristocratie, notamment celles de la famille Roma, situées au milieu des plus beaux sites du monde. Une partie des murs de l'ancienne citadelle vénitienne, qui domine toute la ville, s'est écroulée. La plupart des maisons, lézardées en plusieurs endroits, sont devenues inhabitables. Aussi presque tous les habitants de l'île, montant à plus de quarante mille, campent tant bien que mal sous des tentes et des baraques. L'hôpital communal a été détruit aussi, et les malades ont été transportés dans un hôpital-baraque, excellent établissement construit et meublé par la Croix-rouge grecque sur l'ordre de S. M. la reine de Grèce, fondatrice et haute protectrice de cette institution. On remarque que ces derniers tremblements de terre à Zante ont été beaucoup plus violents que ceux qui ont éprouvé cette île en 1791 et en 1840. Un savant anglais résidant à Zante, M. Forster, qui a fait de curieuses études sismologiques depuis dix ans, a exprimé l'hypothèse qu'il serait possible de voir un jour disparaître sous les flots cette île fleurie, si poétiquement citée par Virgile. Cette hypothèse, il est vrai, n'est

(1) Depuis la réception de cette correspondance un fait important s'est produit. Le gouvernement a décidé de payer jusqu'à nouvel ordre les coupons de tous les emprunts (sauf l'emprunt Monopole) non en or, mais en obligations portant intérêt à 5 0/0. Pour l'émission de ces titres négociables, dit-on, au cours de 65, un arrangement a été conclu avec la maison Hambro, de Londres. A la suite de cette décision le change s'est notablement amélioré. (Note de la Rédaction).



pas basée sur des données scientifiques. Quoiqu'il en soit, on peut s'imaginer les inquiétudes des malheureux Zantiotes, d'ailleurs ruinés, mais qui pourtant n'émigrent que très peu de leur pays natal, pour lequel ils professent un attachement proverbial.

Il y a une quinzaine de jours des secousses assez violentes ont été ressenties sur plusieurs points de la Grèce et surtout dans l'éparchie de Thèbes où elles ont été désastreuses. A Thèbes, petite ville de six mille habitants, presque toutes les maisons sont devenues inhabitables. Le faubourg de Pyri, à peu de distance de cette ville, a été particulièrement éprouvé. Ces mêmes localités avaient été désolées par des tremblements de terre en 1853.

On s'efforce tant bien que mal de venir en aide à toutes ces ruines, mais vous pouvez penser si, dans les circonstances présentes, on a de l'argent d'épargne. Ce qui serait surtout utile chez nous, c'est de prêcher par l'enseignement et par l'exemple l'avantage des constructions antisismiques dans les îles grecques et dans certaines zones de la Morée et autres contrées grecques, faciles à déterminer.

Notons au moins une bonne nouvelle pour clore cette lettre. Les travaux du canal de Corinthe touchent à leur fin. L'inauguration de cette belle œuvre aura lieu dans quelques semaines avec une grande solennité. Le canal sera livré, peu de temps après, à la grande navigation. Ce canal, ne l'oublions pas, est une œuvre en grande partie française, commencée et aux trois quarts achevée par des capitaux français et par des ingénieurs français. Ce ne sera pas un des moindres titres de ce siècle, d'avoir vu s'accomplir cette œuvre déjà tentée sans succès, dans l'antiquité, par Démétrius Poliorcète, César, Caligula et Néron.

X.

Athènes, 2 juin 1893.

---

# ACTES DE L'ASSOCIATION

---

## SÉANCES DU COMITÉ

6 avril 1893. — Séance générale annuelle. Présidence de M. Henry Houssaye, président de l'Association.

Le président donne lecture d'un discours dans lequel il énumère les pertes qu'a faites l'Association pendant l'année 1892-1893. Il insiste particulièrement sur M. Renan, qui la présidait l'an dernier, et sur M. Jules Ferry, qui en faisait partie depuis 1880.

Le secrétaire lit le rapport présenté au nom de la Commission du prix sur les concours littéraires de 1892-1893. Le prix de l'Association n'est pas décerné. Le prix Zographos est partagé par moitié entre M. Radet, pour ses thèses de doctorat : *De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis*; — *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, et M. J. Dupuis, pour son édition et sa traduction de Théon de Smyrne. Le prix Zappas est attribué à M. Nicole, pour ses *Scolies genevoises de l'Iliade* et sa publication du *Livre du Préfet*. Une mention très honorable est accordée au sixième et dernier volume des *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, par M. E. Cougny.

M. Hauvette, au nom de la Commission chargée de juger le concours de typographie grecque, donne lecture du procès-verbal de ce concours (voir p. xxv).

M. Hauvette, au nom de M. Magnabal, empêché, présente le rapport de la Commission administrative sur l'état des finances de l'Association.

Élections. — Sont élus : 1<sup>er</sup> vice-président, M. Schlumberger; 2<sup>me</sup> vice-président, M. Bikélas; secrétaire, M. P. Girard; secrétaire-adjoint, M. Hauvette; trésorier, M. Max Egger.

Sont élus membres du Comité : MM. Jules Girard, Bréal, Dareste, Perrot, H. Houssaye, Babelon, S. Reinach.

4 mai 1893. — Présidence de M. Collignon, président de l'Association.

Le président adresse à M. Henry Houssaye, président sortant, les remerciements de l'Association.

Le secrétaire présente les lettres de remerciements de MM. Dupuis, Nicole et Radet, lauréats du dernier concours, ainsi que celles de MM. Autié, Emmanuel, Lemercier et Michel, élus membres ordinaires.

Membres nouveaux : MM. Henri Bernès, Delamare, Dufour, Duvillard et Xambeu. MM. l'abbé Auvray, Boutroue, Omont et l'École Bossuet, membres ordinaires, deviennent membres donateurs.

M. Pottier donne lecture d'une lettre de M. Nicéphore Glycas, métropolitain de Méthymna (île de Lesbos), sur deux vases archaïques de sa collection, et fait à ce propos quelques remarques sur la céramique ionienne et la fabrique de Nicosthène.

M. Th. Reinach lit un mémoire qui a pour titre : *Quid Judaeo cum verre?* (Plutarque, *Cicéron*, c. ix).

1<sup>er</sup> juin 1893. — Présidence de M. Collignon. Le président annonce la mort de M. Evelard et celle de M. Tardieu, bibliothécaire de l'Institut, et se fait l'interprète des sentiments unanimes de ses confrères en exprimant les regrets que causent ces deux pertes.

Membres donateurs : MM. Joseph Reinach et Perrard, membres ordinaires, deviennent membres donateurs.

M. S. Reinach donne lecture d'un travail intitulé : *Un bas-relief de Panticapée au Musée d'Odessa*, et fait passer sous les yeux de la réunion la photographie du monument. Ce mémoire provoque une longue discussion entre MM. Collignon, Pottier et S. Reinach.

---

## OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

*dans les séances d'avril à juin 1893.*

---

- D. BIKÉLAS. -- **La Grèce byzantine et moderne**, Paris, 1893.  
BRUCHMANN. — **Epitheta deorum quae apud poetas graecos leguntur**.  
Leipzig, 1893.  
G. DALMEYDA. — **Les Mimes d'Hérodas**, trad. française, Paris, 1893.  
M.-N. DAMIRALIS. — **Σαιξπίρ**, Athènes, 1893.  
LE R. P. EDMOND. — **Le pèlerinage eucharistique et l'Orient chrétien**.  
Paris, 1893.  
FRANCOTTE. — **L'organisation de la cité athénienne et la réforme de  
Clisthènes**. Paris et Bruxelles, 1893.  
G. LAMPAKIS. — **Ἔργα θρησκευτικά**. Athènes, 1893.  
KAVVADIAS. — **Γλυπτά τοῦ ἔθνικοῦ Μουσειοῦ, κατάλογος περιγραφικός, t. I.**  
Athènes, 1890-92.  
A.-P. LEMERCIER. — **Étude sur les sources du Poème LXIV de  
Catulle**. Caen, 1893.  
V. NOURRISSON. — **La Bibliothèque des Ptolémées**. Alexandrie, 1893.  
H. OMONT. — **Demosthenis orationum codex** Σ. 2 vol. Paris 1893.  
J. PANTAZIDES. — **Περὶ τῶν ἐν Ἀθήναις πολιτικῶν ἑταιριῶν**. Athènes, 1892.  
M. RENIERI. — **Μητροφάνης Κριτόπουλος καὶ οἱ ἐν Ἀγγλίᾳ φίλοι αὐτοῦ (1617-  
1628)**. Athènes, 1893.  
C. REYER. — **Ἡ νεοελληνικὴ γλῶσσα διέθνως, 2<sup>ο</sup> tableau**. Trieste, 1893.  
P. TANNERY. — **Recherches sur l'astronomie ancienne**. Paris, 1893.  
ZANCHI. — **L'Ecuba e le Trojane di Euripide**. Vienne, 1893.  
**Périodiques divers.**
-

## COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

---

*La Revue rend compte à cette place de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

*Les auteurs et éditeurs, qui adressent directement leurs publications à l'Association des Études grecques, 17, rue Bonaparte, sont priés, s'ils désirent obtenir un compte rendu dans la Revue, d'envoyer DEUX exemplaires de leurs ouvrages : l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre être remis à l'auteur du compte rendu.*

29. *APOLLONII PERGAEI quae graece exstant.* Edidit et latine interpretatus est I. L. Heiberg. Bibl. Teubneriana, 1891-3. 2 vol. 451 et 361 p.

30. *DIOPHANTI ALEXANDRINI opera omnia.* Edidit et latine interpretatus est Paulus Tannery. Vol. I. Bibl. Teubneriana, 1893, 481 p.

Le traité des sections coniques d'Apollonius de Perge, le chef-d'œuvre peut-être de la géométrie antique, n'avait pas été imprimé depuis Halley (Oxford, 1710) dont l'édition était devenue introuvable. M. Heiberg, l'éditeur bien connu d'Archimède et d'Euclide, a établi le texte grec de ce traité d'après plusieurs manuscrits, dont les principaux sont le Vaticanus 206, le Constantinopolitanus (bibliothèque du vieux Sérail) 40 et le Parisinus 2342 : le ms. du

Vatican est d'ailleurs de beaucoup le plus important; malheureusement il est en mauvais état. M. H. n'a donné que les quatre premiers livres des *Coniques*, les seuls dont le texte grec se soit conservé : les trois suivants n'existent qu'en arabe, le huitième est perdu. En regard du texte il a imprimé une traduction latine de sa façon; viennent ensuite les fragments d'Apollonius et les commentaires sur les *Coniques*, par Pappus et Eutocius d'Ascalon, ces derniers également accompagnés d'une traduction. Le travail difficile et soigneusement exécuté du savant danois mérite la reconnaissance des hellénistes et celle des géomètres, trop peu nombreux, qui s'intéressent à l'histoire de leur science.

C'est également à un étranger, à notre savant collaborateur M. Tannery, que la maison Teubner s'est

adressée pour donner la première édition critique de l'*Arithmétique* de Diophante. Le texte de Bachet de Méziriac (1621), réimprimé par Fermat (1670), laissait infiniment à désirer; il n'était fondé que sur un ms. médiocre de la « seconde famille », ou recension de Planude. M. Tannery a pris pour base de son édition le principal représentant de la « première famille », le ms. de Madrid 48, du XIII<sup>e</sup> siècle, dont il a fait une collation minutieuse. Il ne s'en est guère écarté que pour corriger les barbarismes et rétablir les signes d'abréviation, improprement appelés algébriques; ces signes ont été très souvent résolus en langage ordinaire, et mal résolus, par le scribe de l'archétype commun, aujourd'hui perdu, d'où dérivent nos deux familles de mss. C'est ainsi que trompé par la ressemblance des sigles, le copiste a souvent substitué le mot *καί* à *ἀριθμός* et *vice versa*. Dans la traduction latine, M. Tannery n'a pas hésité à employer les notations algébriques modernes; les lecteurs plus mathématiciens que philologues lui en sauront grand gré.

Auguste MICHEL.

31. *ARISTOPHANIS Vespae cum Prolegomenis et Commentariis*. Edidit J. van Leeuwen. Leyde 1893. xl — 169 pages.

M. van Leeuwen consacre une partie de ses « Prolégomènes » à l'histoire des débuts d'Aristophane. Sur plusieurs points, il s'éloigne des opinions généralement admises; d'après lui, il ne s'est produit, à la suite de la représentation des *Babyloniens*, qu'une γαφαὶ κωλολογίας intentée à Callistratos; Aristophane n'aurait été attaqué par Cléon qu'en 424, l'année où il donna les *Chevaliers*; c'est à cette date qu'on devrait rapporter la γαφαὶ ξενίας. L'auteur ne tient aucun

compte des scolies qui rattachent ce dernier procès à la représentation des *Babyloniens*. (V. par exemple la note du scoliaste sur le v. 378 des *Ach.*) M. van L. est d'ailleurs persuadé qu'Aristophane fut condamné et dès lors contraint de faire jouer ses pièces sous le nom de quelques amis dévoués; il affirme que le poète était étranger et qu'Athènes ne lui accorda jamais le droit de cité; il passe trop rapidement sur cette importante question et renvoie le lecteur à un article qu'il écrit sur ce sujet dans la *Mnemosyne* (1888, p. 263 sqq.). — Poursuivant l'étude des premières comédies d'Aristophane, il explique le goût du poète pour la satire des théories philosophiques par la vivacité des attaques que ses pièces politiques lui avaient attirées. Les *Nuées* marqueraient cette évolution. Mais les *ἀκατάληκτοι* n'offraient-ils pas déjà ce caractère, puisque, de l'aveu même du critique, Aristophane y avait mis aux prises l'ancienne et la nouvelle éducation? — L'auteur aborde ensuite l'étude des *Guêpes*. Il fait bien ressortir la signification politique de cette pièce, dirigée moins contre la personne même de Cléon que contre une de ses réformes, l'augmentation du traitement accordé aux juges. Il signale les traits satiriques dirigés par Aristophane contre Euripide auteur du *Cyclope*; on avait déjà remarqué que Philocléon employait pour s'enfuir l'expédient dont se sert Ulysse pour échapper à Polyphème; le critique trouve un rapport étroit entre le dénouement du drame satyrique et celui de la comédie; Philocléon gesticulant et menaçant les fils de Carcinus lui rappelle le Cyclope d'Euripide poursuivant en vain les compagnons du héros grec. Il note en outre un certain nombre de passages des *Guêpes* qu'il croit imités du *Cyclope*, par exemple *Guêpes* 1326 et *Cycl.* 203. — L'auteur cherche à établir que la pièce a subi, comme celle

des *Nuées*, deux rédactions successives et que ce remaniement a eu pour effet de donner plus de violence à certains épisodes comiques; les *Guêpes* devaient, à l'origine, se terminer par la conversion de Philocléon bien décidé désormais à jouir doucement de la vie, et par des danses (vers 1450). A la seconde recension appartiendraient les scènes où Philocléon, emmené par son fils à un banquet, en revient ivre et se met à frapper ses esclaves; on y rattache les vers 1030 et suivants, 1284-1291, 1292-1449, mais non les vers 1220-1237, 1326-1331. La critique de cette audacieuse tentative est peut-être dans cet aveu de l'auteur lui-même, jugeant très difficiles et très incertaines de pareilles distinctions (p. xxviii).

Dans un deuxième chapitre de la préface, M. van L. étudie brièvement la situation politique d'Athènes de 424 à 422. Il insiste sur la conduite de Lachès en Sicile; ce général fut rappelé dans l'hiver de 426 à 425, mais tandis que ses successeurs, Pythodorus, Sophocle et Eurymédon étaient cités en justice et condamnés ceux-là à l'exil, et le dernier à une amende, Lachès ne fut pas poursuivi, car il combattit à Déliion en 424 (Thuc. III, 115) et négocia la trêve de 423. Mais le mouvement de l'opinion se dessinait avec force contre lui quand Aristophane le raille d'une manière si plaisante dans les *Guêpes*. Nous ne savons rien des événements qui suivirent; il est certain que Lachès signa la paix de 421 et mourut avec gloire à Mantinée (Thuc. V, 24, 2).

Les dernières pages de la préface sont consacrées à la correction de la didascalie dont le texte est entièrement corrompu. Voici celui que M. van Leeuwen propose : ἐδιδάχθη ἐπ' ἀργοντος Ἀμεινίου διὰ Φιλωνίδου. Εὐπολις πόλεσι δεύτερος ἦν (??) καὶ εἰς Ἀθήναια ἐνίκῃ Φιλωνίδης Προβῶνι. Αὐτῶν Πρόεδροι τρίτος. Ces con-

jectures paraissent bien arbitraires; elles proviennent presque toutes de cette idée, que, depuis 424, le poète n'a pas fait jouer de pièce sous son propre nom.

Les notes relatives à l'interprétation, imprimées au bas des pages, sont très soignées. Peut-être l'auteur aurait-il dû citer moins rarement le texte des scolies. Ses aperçus sont toujours ingénieux; mais parfois il se hâte trop de déclarer un passage obscur et presque inexplicable (ex. v. 342-343, et 1223). Il faut le louer d'avoir cherché à indiquer très exactement les jeux de scène, les attitudes ou les gestes des personnages.

En dehors d'un assez grand nombre de conjectures étrangères, l'éditeur propose en son propre nom certaines corrections. Il change : 107 μέλιτ' ἢ βομβύλιος en μέγας τις βομβύλιος — 110 ὄθει en τίθει (ὄθει étant déjà au v. 196) — 292. Il ajoute χαρίσασθαι et supprime με πρίσθα: après βούλει du v. 294. — 318. A la leçon des mss. ἀλλὰ γὰρ οὐχ οἶος τ' εἶμ' ἄδειν il substitue ἀλλ' οὐ γὰρ οἶον τ' ἐξάττειν — 407. κολάζομεν τὸ pour κολάζομινθα — 425. Pour éviter l'hiatus, il écrit τὸ λοιπὸν εἶδῃ au lieu de εἶδῃ τὸ λοιπὸν. On peut lui objecter *Oed. Roi* 959. L'hiatus paraît admis entre εὖ et les temps de οἶδα. — 485. δεδόχθ' ἡμῖν au lieu de δέδοκται μοι. — 570. συγκύψαντ' ἀποβληῶται devient ἄμα βρυῶται sous prétexte que « porcelli non balant ». — 572. ἐλέστας pour ἐλέστας. — Au v. 626, l'auteur propose seulement en note ἀκούση | οὐκ ἀν δικάσαι. — 973. Il ponctue ainsi : τί τὸ κκόν; ἔσθ' ὅπως μαλάττομαι; — 1012 en note. νῦν γοῦν qu'il traduit par *ne nunc certe (ut anno praecedenti)*. — 1158. Il change τασδί δ' ἔνυσας ὑποδύθιτας en ὑποδοῦ δ' ἔνυσας τι τᾶσδε τᾶς. — 1228. ἔσει est substitué à δράσεις des manuscrits. — 1251. οἶσα au lieu de χουσέ, comme si le verbe devait être nécessairement exprimé. — 1440 : λῶνονα au

lieu de *πλαιονα* (dont l'emploi avec *νοῦν* n'est pas grec).

Bien que l'auteur soit un peu hardi, semble-t-il, dans ses conjectures, cette édition, consciencieuse et savante, pourra rendre des services aux étudiants, et d'une façon générale, aux lecteurs d'Aristophane.

René HARMAND.

32. A. BADINI CONFALONIERI et F. GABOTTO. *Notizie biografiche di Demetrio Calcondila*. Gênes, Ist. Sordo-muti, 1892, in-8° (Extr. du *Giornale linguistico*).

Deux érudits de mérite, connus par d'autres publications sur l'histoire de l'humanisme, ont construit, à l'aide de documents en partie inédits et avec une information bibliographique très riche (parfois trop riche), la biographie de Démétrius Chalcondyle. Né à Constantinople en 1423, mort à Milan en 1511, après avoir enseigné longtemps à Padoue, à Florence et à Milan, et entretenu des relations étroites avec les principaux lettrés d'Italie, Chalcondyle a été un des plus actifs propagateurs de l'hellénisme. Ses nouveaux biographes complètent la notice de M. Émile Legrand, dans sa *Bibliographie hellénique*, à laquelle avaient ajouté déjà quelque chose les lettres de Chalcondyle à Giovanni Lorenzi publiées par le regretté Noiret dans les *Mélanges* de l'École de Rome. Ils sont complétés à leur tour par quelques pièces supplémentaires données par M. Legrand aux appendices du précieux recueil intitulé *Cent dix lettres grecques de Fr. Filelfe*. Paris, 1892.

P. N.

33. C. F. H. BRUCHMANN, *Epitheta deorum quae apud poetas Graecos leguntur*. Collegit, disposuit, edidit C. F. H. B. Gyunasii regii Guilelmi

Vratislaviensis collega. Leipzig, Teubner, 1893, in-8°, 226 p. (Supplément du *Lexicon* de mythologie de Roscher.)

M. Bruchmann a réuni dans ce volume environ 14,000 épithètes de dieux qui se lisent dans les poètes grecs. Je me bornerai à relever dans cette compilation ce qui a rapport aux *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes. Qu'il me soit permis, cependant, de faire observer qu'en feuilletant rapidement la brochure, j'ai constaté quelques omissions étonnantes et, par contre, l'introduction de divinités dont la place n'a jamais été marquée dans l'Olympe hellénique. Ainsi, je suis surpris de ne pas trouver l'article *Héraclès* à la suite de l'article *Héra* (p. 155). Le fils de Zeus est cependant le plus illustre des héros demi-dieux : si sa divinité ne semble pas assez authentique pour lui valoir les honneurs d'une notice, à quel titre Memnon, fils d'Eos, une déesse de mince importance, vient-il étaler ses nombreuses épithètes, à la page 170? A plus forte raison, pourquoi les épithètes de la déesse *Podagra*, dont l'authenticité n'a qu'une caution peu bourgeoise en la personne du sceptique Lucien de Samosate, envahissent-elles toute une moitié de la page 193?

Cela dit, je passe à la revue des épithètes des *Argonautiques* recueillies par M. Bruchmann.

P. 18, col. 2, article Ἀμφιπρίτη. — M. Br. a omis l'épithète Ποσειδάωνος... ἀλόχοιο φιλης (*Argon.* IV, v. 1370-1371).

P. 22, col. 1, article Ἀπόλλων. — M. Bruchmann, qui emprunte à l'Anthologie l'expression βούπαις Ἀπόλλων, aurait dû la faire suivre de cette citation d'Apollonios : Ἀπόλλων Φοῖβος... βούπαις (*Argon.*, I, v. 759-760).

P. 29, col. 2. — Παερῳίος (*Argon.*, I, v. 410) n'est pas une épithète de nature, une de ces épithètes caractéristiques, qui, seules, doivent entrer dans



un catalogue semblable, mais bien une simple épithète occasionnelle. Le contexte indique nettement qu'Apollon n'est pas, en thèse générale, un dieu *paternel*, mais que Jason peut l'invoquer comme dieu protecteur de son propre père, parce que le Létioïde est le roi qui habite Pagases et la ville Aisonide (*Argon.*, I, v. 411). — Des erreurs de ce genre sont très fréquentes de la part de M. Br. qui prend sans cesse des épithètes occasionnelles pour des épithètes de nature.

P. 31, col. 1. — L'épithète *Θεραπευτικὸν Διὸς υἱά* (*Argon.*, II, v. 163) ne se rapporte pas à Apollon, qui avait assurément un sanctuaire à Thérapi-nai, mais à Pollux, fils de Zeus, qui est né dans cette ville de Laconie et dont les Argonautes célèbrent la victoire sur le Bébryce Amycos. — Voir ma note à ce vers (p. 266).

P. 43, col. 2, article Ἄρπυιαι. — Ajouter Ἄρπυιαι μεγέλοιο Διὸς κόνας (*Argon.*, II, v. 289).

P. 97, col. 2, article Ἐξάτη. — Aux divers exemples donnés de l'épithète *κούρη*, ajouter *κούρη μουνογένειαν* (*Argon.*, III, v. 847), et enlever cette épithète de la page 192, col. 1, où elle figure à tort dans l'article *Περσεφόνη*. — J'ai déjà expliqué, ici même, pourquoi l'expression *κούρη μουνογένειαν* doit être rapportée à Hécate et non à Perséphoné (1).

P. 97, col. 2. — M. Br. voit dans le mot *Κράταις* une épithète ou plutôt un synonyme de Ἐξάτη (*Argon.*, IV, v. 829). C'est, me semble-t-il, un contresens. Crataïis est un autre nom, un synonyme de Scylla et non d'Hécate. Apollonios dit : « Scylla, monstre malfaisant d'Ausonie, que la déesse vagabonde de la nuit, Hécate, enfanta à Phorcus, et que l'on nomme Cra-

taïis. » Preller (1) se fonde mal à propos sur la scolie au v. 828 du ch. IV des *Argonautiques* pour établir la synonymie d'Hécate et de Crataïis, *la mer violente*. Voici cette scolie : « Acousilaos dit que Scylla est née de Phorcys et d'Hécate ; Homère [*Odys.*, XII, v. 124], de Crataïis et non d'Hécate. Apollonios suit les deux auteurs. » On ne voit pas en quoi Apollonios suit Homère qui n'assimile pas Crataïis à Hécate ; mais on sait que la confiance à accorder au scoliaste d'Apollonios est plus que médiocre. D'autre part, Sémos, cité par le scoliaste de l'*Odysée* (XII, v. 124 ; cf. *Fragm. Hist. Graec.*, Didot, IV, p. 495, 48<sup>a</sup>), dit que Crataïis est fille d'Hécate et de Triton. Fille d'Hécate et de Triton, Crataïis peut avoir été identifiée avec Scylla, fille d'Hécate et de Phorcus ou de Phorcys. Toutes deux personnifient *la mer violente*, étant filles d'Hécate unie à un redoutable génie marin. Mais ce sont des traditions bien distinctes qui font la Scylla de l'*Odysée* fille de Crataïis et la Scylla-Crataïis des *Argonautiques* fille d'Hécate. — Il faut donc renvoyer l'épithète *Κράταις* à l'article *Σκύλλα*, p. 211, col. 2.

P. 104, col. 1, article Ἐρωτής. — Aux exemples de l'épithète « ἄγγελος Ιοβίς », ajouter : Ζεὺς... ἄγγελον ἔκεν Ἐρμείαν (*Argon.*, III, v. 586-587).

P. 114, col. 2, article Ἐρως. — Aux exemples de l'épithète « Filius Veneris », ajouter : Κύπριν... παιδί ἐφ' (*Argon.*, III, v. 25-26).

P. 140, col. 1, article Ζεύς. — Ajouter : βίγιστος ἀλιτροῖς ἀνδράσι (*Argon.*, II, v. 215-216). — Même article, p. 127, col. 2, l'épithète *ἐπόφιος* se trouve non au v. 1133 mais au v. 1133 du ch. II, dans l'édition Merkel, suivie par M. Bruchmann.

P. 143, article Ζέφυρος. — Il était inutile de citer des épithètes emprun-

(1) Cf. *Revue des Études grecques*, juillet septembre 1891, p. 309-313. Cette explication a été jugée plausible par R. C. Seaton, *Classical Review*, novembre 1892, p. 393, col. 2.

(1) Preller, *Griech. Mythol.*, dritte Auflage, erster Band, p. 507.

tées aux *Argonautiques* où le Zéphyros n'est jamais personnifié. Merkel écrit toujours le nom de ce vent avec une minuscule initiale. Seul, le Borée, père des Argonautes Zétés et Calais, a une personnalité divine que n'ont pas les autres vents cités par Apollonios. — Au mot Νότος (p. 181. col. 2), M. Br. a soin de mettre en note « non ubique deus » : la place de cette note était tout indiquée à l'article Ζέφυρος.

P. 146, col 1, article Ἥλιος. — Ajouter l'épithète ἐπιμαρτυς. M. Br. a cité l'article Ζεύς, p. 127, col. 2 : Ἥλιον καὶ Ζῆνα κακῶν ἐπιμαρτυρας ἔργων (*Argon.*, IV, v. 229). Il fallait répéter ce vers à l'article Ἥλιος, ou, tout au moins, renvoyer à la citation faite à l'article Ζεύς.

P. 152, col. 2, article Ἥρα. — Ajouter l'épithète ἡθείη. M. Br. (p. 154, col. 1) note le titre πότνα θεά (*Argon.*, III, v. 79) que Cypris donne à Héra dans le second discours qu'elle lui adresse pendant son entrevue avec Héra et Athéné. Il aurait dû noter aussi le titre ἡθεία (*Argon.*, III, v. 52) qu'elle donne aux deux déesses, dans son premier discours. Il faut donc ajouter l'épithète ἡθείη également à l'article Ἄθηνᾶ, p. 9, col. 1.

P. 161, col. 2, article Ἴρις. — L'épithète Ἴρι φίλη (*Argon.*, IV, v. 757) doit être supprimée; elle n'est pas caractéristique, ce n'est pas une épithète de nature, mais une appellation banale. « Ma chère Iris », dit simplement Héra.

P. 162, col. 2, article Κάβειροι. — M. Bruchmann, qui note l'épithète Σαμόθρακας aurait dû ajouter : δαίμονες ἐναίεται (*Argon.*, I, v. 921). Après avoir parlé de Samothrace, Apollonios interpelle, sans les nommer, il est vrai, les dieux indigènes de l'île, qui ne sont autres que les Cabires.

P. 183, col. 1, article Νύξ. — L'épithète δλοή (*Argon.*, IV, v. 1696) doit être supprimée. Apollonios parle simplement d'une « nuit funeste ». Merkel écrit νύξ avec une minuscule ini-

tiale. La Nuit n'est personnifiée que dans deux passages des *Argonautiques*, où il est question de la Nuit qui met ses chevaux sous le joug (*Argon.*, III, v. 1193) et des portes et du domaine de la Nuit (*Argon.*, IV, v. 630).

Sans vouloir préjuger de la manière dont M. Bruchmann traite les épithètes des dieux employées par les autres poètes, je conclus, pour ce qui est d'Apollonios, qu'il doit avoir usé d'un Index plus ou moins bien fait, sans se soucier de vérifier le texte et de comprendre le contexte des *Argonautiques*. La méthode est aisée, mais peu scientifique. Un travail qui ne peut avoir d'autre mérite que l'exactitude perd beaucoup à être fait inexactement (1).

H. DE LA VILLE DE MIRIMONT.

34. *CHRONICA MINORA*, collegit emendavit Carolus Frick. Vol. I. Bibl. Teubneriana, 1893. ccxxvi-637 p.

Les opuscules demi barbares qui composent ce volume, et dont la plupart viennent également d'être publiés par Mommsen (Weidmann, 1891, *Monumenta Germanica*), sont au nombre de neuf : *Liber Generationis* et Chronique de l'an 338 (traductions d'ouvrages grecs perdus), *Origo humani generis*, Hilarianus de *curso temporum*, Chronique de l'an 452, *Excerpta latina Barbari* (traduit du grec), *Consularia Ravennatia*, *Excerptum Sangallense*, *Liber Chronecorum*. M. Frick y a joint les fragments chronologiques de l'évêque Hippolyte auquel on attribuait aussi, mais à

(1) J'ajouterai aux critiques de notre collaborateur que le dépouillement des textes épigraphiques en vers n'est pas non plus assez complet. M. Br. ne connaît ni le κλυτός Ἄιδης de l'épigramme crétoise, *Recue* I, 247, ni l'Ἐπιμῆς τετραγωνίστης de l'inscription astragalomantique d'Eurdekji (Sterrott, *Papers Am. School*, III, n° 342). T. R.

tort, la paternité de l'original grec du *Liber Generationis*; l'éditeur réfute cette thèse par la comparaison avec le fragment unique des *Chroniques* d'Hippolyte. L'original du *Liber* offrait une grande analogie, allant parfois jusqu'à l'identité, avec certains chapitres des *Stoomates* de Clément d'Alexandrie; M. F. en conclut que le rédacteur avait copié l'ouvrage de Clément, mais cette conclusion ne paraît pas solide; la ressemblance peut tenir à l'emploi d'une source commune et cette hypothèse expliquerait mieux certaines divergences. M. Frick s'est donné beaucoup de mal dans sa longue préface (223 pages) pour remonter aux sources de ces divers opuscules et établir le système chronologique des auteurs; il a aussi tenté de restituer le texte grec dont plusieurs offrent l'informe traduction; enfin il a rédigé de copieux index qui ne remplissent pas moins de 160 pages. Dans la partie géographique du *Liber Generationis*, le texte latin, horriblement défiguré par l'ignorance du traducteur et des copistes, offre une suite de rébus que l'éditeur n'a pas toujours réussi à déchiffrer. P. 12, l. 19 *Lybyes* (placé entre *Graeci* et *Istri*) ne peut pas représenter *Λίγυρες* mais *Αέθυροι*. P. 15, l. 14. *Δέροις*. Qu'est-ce? P. 22, l. 4. *Camaliam* représente certainement *Καβαλίαν*; le β cursif se confond souvent avec le μ. P. 24, l. 14. *Germani* = *Καρμανοι*. P. 31, l. 10. *Pontus* parmi les « villes ioniennes » (?) est sans doute pour *Heraclea ad Pontum*. A la même page, l. 13, les *Emilienses* qui figurent parmi les habitants de l'Italie sont sans doute les populations de la province *Emilia*, le long de la *via Emilia*. Comme la province de ce nom ne paraît pas avoir existé avant Constantin, il serait important de savoir si le passage est dû à l'auteur original ou au traducteur. P. 36, l. 4. *Thember* = *Θέμβρις*. La version grecque de la Chronique de 334 comporterait aussi quelques

amendements : P. 86, l. 14-15 rétablir *Λαζικοί* (= *Λαζοί*) et *Ἰτροπαῖοι*, etc.  
Auguste MICHEL.

35. *Georges DOUBLET. Au sujet des récentes découvertes archéologiques dans la Grèce moderne.* Conférence donnée (sic) aux élèves du lycée de Foix. Foix, Francal, 1893, 64 p.

Agréable et savante causerie que liront avec plaisir même les initiés. Mais pourquoi, dans une conférence où il n'est question que de la Grèce, citer une phrase de Loti sur « le charme dont il ne se déprendra jamais, qui lui a été jeté par l'Islam? » Il appartiendrait à nos Athéniens éloignés de Paris de réagir contre la maladie essentiellement provinciale des citations inutiles.

ATTICUS.

36. *ESCHYLE. Eschylos Prometheus, nebst den Bruchstücken des Προμηθεὺς λυόμενος, für der Schulgebrauch erklärt von N. Wecklein.* Dritte Auflage. Leipzig, Teubner. 1893, iv et 154 p. in-8°.

Une introduction substantielle, nourrie de faits, traite, en six numéros, de la fable de Prométhée avant Eschyle et dans Eschyle, de la trilogie dont le drame conservé faisait partie, des personnages et de la mise en scène, de la date de la représentation, enfin de la bibliographie. Les monuments figurés relatifs à la fable ne sont pas négligés, l'auteur a soin de les indiquer et d'en donner une description sommaire.

Il est un point assez important sur lequel nous ne partageons pas le sentiment de M. Wecklein. A ses yeux, Prométhée a tous les torts, c'est un rebelle qui mérite son supplice. Nous pensons qu'entre un dieu qui vient de s'emparer du pouvoir

par la ruse et la violence, et un autre dieu qui a été dans cette lutte le fidèle auxiliaire du nouveau maître, il ne peut s'agir de droit ni de justice. Zeus l'emporte parce qu'il est le plus fort; au début de son règne (le poète l'a indiqué très clairement), il fait voir par une punition exemplaire qu'il faut lui obéir. L'intention du poète se révèle par les changements qu'il a introduits dans la fable. En effet, il a singulièrement grandi le personnage de l'indomptable Titan: les conseils de Prométhée ont contribué à la victoire de Zeus; d'un secret qui n'est connu que de Prométhée dépend la durée du règne de Zeus. Malgré la pénurie des documents on peut affirmer que ces traits appartiennent en propre à Eschyle: nous l'avons prouvé dans les notes de notre édition de 1864, et nous y avons montré comment le poète raccorda habilement ses innovations avec la fable traditionnelle. Dans le *Prométhée délivré* les sentiments du maître ont changé avec les circonstances; son pouvoir étant désormais incontesté, il peut pardonner; et cependant la délivrance de Prométhée est le résultat d'un pacte, de concessions mutuelles. Si Prométhée est délivré, il délivre à son tour Zeus du danger qui le menace. Il est vrai qu'à entendre M. W. ce danger n'existe plus: réconcilié avec les Titans, Zeus n'avait, dit-il, plus à redouter les effets de l'imprécation de Kronos. Le poète n'a certainement pas raisonné ainsi; il aurait détruit de gaieté de cœur l'économie de sa trilogie.

Si les interprètes discutent et, sans doute, discuteront toujours la tendance du drame, ils s'accordent, à peu de chose près, sur l'explication et même sur la constitution du texte. Le commentaire de la présente édition est excellent; il fournira aux étudiants toutes les lumières qu'ils peuvent désirer, et au delà. Il est, en effet, trop touffu, trop abondant, du

moins à notre gré; et, à en juger par un mot de la préface, l'auteur semble s'en être aperçu lui-même. Les philologues ont toujours eu la faiblesse d'accumuler les rapprochements sans nécessité; il faudrait renoncer à ce luxe, on leur saurait autant de gré de ce qu'ils ne diront pas que de ce qu'ils diront.

Nous ne savons si M. Wecklein persiste toujours à considérer le *Mediceus* comme l'archétype de tous les manuscrits, si nombreux, qui contiennent les trois premières pièces. La question est sans importance, puisqu'il établit son texte absolument comme ceux qui sont d'un avis différent. Nous avons remarqué dans l'appendice une note critique (v. 872) qui paraît impliquer que l'éditeur s'est converti à ce dernier avis. Signalons quelques conjectures nouvelles. V. 680, ἀπτερος (Headlam), pour αἰρνίδιος. — V. 372, κλεινός ἴνις, δε κόνων ἰμέ, pour κλεινός, δε κόνων ἐκ τῶνδ' ἰμέ. — V. 901, ἔμοι δὲ τῶμονος, pour ἔμοι δ' ὅτι μέν. — V. 1007, λέγων ἰοικα πολλά κ' ἀλλ' ἔπειν μάτην (d'après les indices d'une scholie), pour λέγων ἰοικα πολλά καὶ μάτην ἔπειν. — V. 1037, ἡ τοῦδ' αὐχῆ (Todt). Cependant ἡ τοῦδ' αὐχῆ, plus voisin de la leçon des manuscrits, ne laisse pas de donner un sens satisfaisant. — La transposition du v. 371 avant 370 (Fritzsche) est malheureuse. — V. 924. La correction γῆς τινάκτιστον πῆδων (pour νόσον) donne une phrase coulante. Mais d'où provient la leçon νόσον? Une glose ἔνοσιν, qui y aurait pu donner lieu, est peu probable.

L'Appendice donne les leçons du *Mediceus*, relevées avec la plus scrupuleuse exactitude par Vitelli, et un choix discret des conjectures les plus remarquables non admises dans le texte. L'éditeur ne s'est départi de cette discrétion que pour un savant regretté de tous les amis des lettres grecques, Auguste Nauck, dont il cite toutes les conjectures. A-t-il bien fait?

Si Nauck a eu le malheur de toucher à un vers aussi poétique que *ποντίων τε κυμάτων ἀντίρθμον γέλασμα*, il eût été plus respectueux pour la mémoire de l'éminent helléniste de passer cette aberration sous silence.

H. W.

36. *Curt Th. FISCHER. De Hannonis Carthaginensis periplo.* Leipzig, Teubner, 1893. In-8°, 134 p.

Quoique le célèbre journal de voyage sur la côte occidentale de l'Afrique, improprement désigné sous le nom de Périple d'Hannon, ait été bien souvent édité, commenté et sollicité, on ne peut pas dire que les problèmes qu'il soulève soient encore résolus d'une façon satisfaisante, ni même assurer qu'ils soient susceptibles de l'être. La dissertation de M. Fischer a d'abord le mérite de dispenser, ou peu s'en faut, de lire les travaux de ses devanciers, qu'il analyse et critique de la manière la plus consciencieuse; l'auteur est aussi arrivé à des résultats plausibles, et quelquefois nouveaux, touchant la personnalité d'Hannon, la date de son voyage et l'influence exercée par sa relation sur la littérature géographique de l'antiquité. D'après lui, cette expédition aurait eu lieu entre celle du Perse Sataspès (Hérodote IV, 43) — et non Téaspès comme dit la table — et le voyage d'Hérodote à Cyrène, qui suppose déjà connus les résultats du Périple, soit à peu près entre 465 et 450 av. J.-C. Hannon serait le fils de l'Hamilcar tué en 480 en Sicile (Justin, XIX, 2), et son frère Himilcon serait l'explorateur de la côte d'Europe mentionné par Pline. Enfin son récit, primitivement rédigé sous forme d'un rapport au sénat de Carthage, aurait été traduit en grec et inséré dans un ouvrage plus étendu du même genre par Ophellas de Cyrène, le lieutenant de Ptolémée Soter, auquel Strabon et

Marcien d'Héraclée attribuent, en effet, la rédaction d'un périple africain. — Ces résultats, je le répète, sont fort séduisants et ne sont pas compromis par quelques opinions aventureuses de M. F. auxquelles il m'est impossible de m'associer : par exemple, sur la date du premier traité entre Rome et Carthage ou la situation du *Καλὸν ἀκρωτήριον* mentionné dans ce traité. En ce qui concerne l'identification des localités explorées par Hannon, qui occupe la première moitié de la dissertation, les hypothèses de M. F. ne sont ni plus ni moins vraisemblables que celles de beaucoup de ses prédécesseurs, et n'ont sur celles-ci que l'avantage de mieux respecter les durées d'étapes du Périple et de reposer sur une cartographie plus précise. Néanmoins la fixation de l'emplacement de Cerné et des rivières adjacentes à l'embouchure du *Sakhiet el Hamra* (entre les caps Juby et Bojador) soulève bien des objections, et l'identification de l'*Ἑσπέρου Κέρας* et du *Νότου Κέρας* avec le cap Vert et le cap des Palmes me paraît tout à fait inadmissible : Hannon dit en propres termes que ces *κέρατα* sont des golfes (*εἰς μέγαν κόλπον, εἰς κόλπον*) et la tentative de M. Fischer d'écarter cette interprétation, confirmée par de nombreux exemples, au moyen d'un texte insignifiant d'Eustathe (!), ne résiste pas à l'examen. Pour moi, j'incline à croire que les deux *κέρατα* d'Hannon représentent respectivement les estuaires du Sénégal et de la Gambie, et que le « char des dieux », placé entre ces deux points, est le cap Vert.

Th. REINACH.

38. *Henri FRANCOTTE. L'organisation de la cité athénienne et la ré forme de Clisthènes.* Bruxelles, Hayez, 1893. In-8°, 127 p.

Ce petit mémoire se lit avec intérêt. S'il n'apporte rien d'essentielle-

ment nouveau, l'auteur est parfaitement au courant de la littérature de son sujet; il aborde les problèmes avec franchise et les discute avec clarté, parfois même avec une précision juridique assez rare chez les philologues. Sur la *crux vezatis-sima*, la question de l'augmentation et de l'organisation des phratries par Clisthène, M. Francotte n'a pas plus que ses devanciers réussi à faire la lumière; après comme avant sa discussion, la fameuse inscription de Décélie reste (au moins pour moi) une énigme, dont il faut attendre la solution des trouvailles de l'avenir. Il aurait fallu en tout cas rapprocher des l. 31 suiv. (appel aux Démotionides) le c. 42 de la *République athénienne* d'Aristote, où l'on voit une procédure exactement parallèle en matière d'inscription dans les dèmes: ici l'appel est ouvert devant le tribunal et les dèmes choisissent cinq *κατήγοροι*: pour défendre leur décision — absolument comme l'οἴκοι des Décéliens, sur le marbre décélien, choisit cinq *συνήγοροι*. C'est une nouvelle raison de douter que la phratrie et les Démotionides soient identiques. M. Francotte, qui sait conserver toute sa liberté vis-à-vis des opinions d'érudits modernes, se laisse parfois un peu intimider par les assertions même peu vraisemblables des anciens: c'est ainsi qu'il escamote la question des « cent dèmes » d'Hérodote et qu'il cherche — sans succès, à mon avis — à défendre le schéma si évidemment artificiel d'Aristote, d'après lequel la population athénienne aurait été divisée en 12 phratries, 360 genè, 10800 chefs de famille. Je soupçonne Aristote d'avoir identifié à tort l'ancienne trittys avec la phratrie; un territoire comme l'Attique devait, à toute époque, comprendre plus de 12 phratries.

T. R.

39. *Ferdinando GABOTTO. Manuale*

*di storia antica. II. Grecia. Verone, Donato Tedeschi, 1893. Petit in-8°, 244 p.*

Ce résumé, vivement écrit, est plein, ou plutôt bourré de faits. Ajoutons que l'auteur a fait effort pour se mettre au courant de la littérature la plus récente. Pourtant il n'aurait pas dû y puiser un dédain fort injuste pour les « vieux livres »: ce n'est pas toujours le dernier venu qui en sait le plus long. Le chef-d'œuvre d'Otfrid Müller ne devrait pas manquer dans la bibliographie de l'histoire littéraire (p. 14), l'*Histoire* de M. Duruy n'est pas appréciée à sa valeur (p. 12). Ça et là des erreurs qui s'expliquent peut être par un travail un peu hâtif: l'historien Timée est donné comme natif de Locres (p. 13), l'attentat de Cylon est placé après la législation de Dracon (p. 57); l'exposé de la constitution de Solon (p. 59) offre des étranges, etc. Les mots grecs transcrits dans le texte sont pour la plupart indignement estropiés; et ces fautes d'impression ne sont malheureusement pas les seules.

Auguste MICHEL.

40. *Gustav GILBERT. Handbuch der griechischen Staatsalterthümer. Erster Band. 2<sup>e</sup> Auflage. Leipzig, Teubner, 1893. In-8°, XLII-518 p.*

L'ouvrage de Gilbert, dont la première édition date de 1881, est certainement le manuel d'antiquités politiques grecques le plus clair et le mieux disposé que l'on possède. Cette nouvelle édition, qui compte environ 100 pages de plus que la précédente, a été soigneusement mise au courant des découvertes épigraphiques des dix dernières années ainsi que des récents travaux de la philologie allemande: mais l'auteur paraît ignorer à peu près complètement les travaux étrangers et c'est ainsi qu'il lui arrive

d'attribuer à Nissen ou à Herzog des opinions qui ont été développées d'abord dans cette *Revue*. Inutile d'ajouter que M. G. a fait un grand usage du traité nouveau d'Aristote, devenu la base de tout exposé historique ou dogmatique de la constitution athénienne; mais cet usagé soulève, à notre avis, les plus sérieuses critiques. Il semblerait vraiment que notre siècle soit destiné à transporter dans le domaine de l'histoire le respect aveugle pour la parole d'Aristote (ou de ses interpolateurs ?) que le moyen âge apportait dans le domaine de la philosophie et le siècle de Louis XIV dans celui de la poésie : on ne s'explique pas autrement, par exemple, que des savants de la valeur de Busolt, Thumser, Gilbert, s'obstinent à prendre au sérieux la prétendue « constitution de Dracon ». Chez M. G. cette superstition est d'autant plus injustifiable qu'il a fait une longue étude (XLIII p.) des sources de l'Ἀθηναίων Πολιτεία et qu'il a su y démêler assez exactement, à côté de l'emploi des grands historiens, des athidographes et des documents proprement dits, celui des pamphlets aristocratiques et démocratiques de la fin du v<sup>e</sup> siècle. Il est vrai qu'au sujet de la part attribuée à chacune de ces sources il y aurait lieu à chicane. Nous croyons aussi, contrairement à M. Gilbert, qu'Aristote s'est servi de Théopompe et non Théopompe d'Aristote. Disons enfin que les assertions numismatiques de l'auteur sont sujettes à caution; c'est ainsi qu'il croit avec Pollux (ix, 61) que les anciennes monnaies athéniennes de la valeur d'un didrachme s'appelaient βού; et il en conclut avec Rühl que εικοσάβολον dans les lois de Dracon n'était « qu'une expression archaïsante pour dire 40 drachmes! » On va loin avec ce genre d'exégèse.

T. R.

41. Richard HEINZE. *Xenokrates, Darstellung der Lehre und Sammlung der Fragmente*. Leipzig, Teubner, 1892, in-8<sup>o</sup>, xi-204 p.

Un livre entier sur Xénocrate, alors que les documents sur ses écrits et son enseignement se réduisent à si peu de chose! voilà de quoi surprendre. Mais, où la matière est stérile, les historiens de la philosophie reprennent, en le perfectionnant, le procédé de Simonide : M. Heinze nous parlera des ancêtres intellectuels de Xénocrate, puis de ses héritiers et continuateurs et, comme il s'en accuse lui-même de bonne grâce, il convient de ne pas lui tenir rigueur, d'autant plus que dans les chemins de traverse où il nous engage on fait mainte découverte utile ou intéressante. Je signale notamment la discussion de certaines pages très controversées du *Philebe*, et ce que l'auteur nous apprend sur les rapports entre les idées et les nombres, entre l'ἔν et l'ἀγαθόν ou entre l'ἔν et l'ἄπειρον dans le système de Platon. Il est certain, ainsi qu'il le fait remarquer, qu'Aristote, involontairement ou à dessein, a laissé tous ces points dans une fâcheuse obscurité. D'autre part les premiers disciples de Platon n'étaient pas hommes à mettre la dernière main à la théorie métaphysique que le génie du maître avait été impuissant à achever. Xénocrate paraît s'être appliqué en toute conscience à combler les lacunes, à atténuer les contradictions du système : ce qui ne signifie nullement qu'il y soit arrivé. Ajoutons que ce qui, dans le platonisme, semble l'avoir le plus fortement attiré est précisément ce qui intéresse le moins un moderne. Substituer des atomes aux grandeurs divisibles du *Timée* comme éléments du monde matériel, identifier le nombre mathématique avec le nombre idéal, chercher l'explication du mal dans la matière à laquelle est mêlée l'âme

du monde, s'emparer de la thèse imaginée de toutes pièces dans le *Banquet* pour donner une explication telle quelle de la nature et du rôle de l'amour, et en tirer par voie de généralisation une « démonologie » permettant d'éliminer la moindre tache de la divinité, désormais étrangère à toutes les imperfections, à toutes les complications d'ici-bas, ce n'est pas assez assurément pour faire grande figure dans l'histoire des idées. La thèse de M. Hild : *Études sur les démons dans la littérature et la religion des Grecs*, aurait fourni à M. H. plus d'un complément, peut-être même plus d'une rectification aux quarante pages qu'il consacre exactement au même sujet, depuis Hésiode et les orphiques jusqu'à Plotin et Origène.

Il y a d'ailleurs dans son livre, nul n'en sera étonné, plus de points d'interrogation que de réponses précises. Les 109 fragments relatifs à Xénocrate ou supposés tels, publiés à la fin du volume, sont manifestement insuffisants pour faire une complète lumière. M. Heinze a étudié d'une façon particulière certains passages de Plutarque d'allure quelque peu mystique, où il croit retrouver les théories chères au successeur de Speusippe : mais comment les séparer d'une main sûre des éléments postérieurs qui s'y sont certainement ajoutés ? En revanche, il passe systématiquement sous silence le peu que les anciens nous apprennent touchant la biographie de Xénocrate, sa probité irréprochable, le sérieux de son caractère. « Sacrifier aux Grâces », voilà le talent qui lui manqua toujours.

C. HUIT.

42. *HÉRODOTE. Herodotos für den Schulgebrauch erklärt von K. Abicht. 5<sup>te</sup> Band. 4<sup>te</sup> Auflage. Leipzig, Teubner, 1892. In-8°, 238 p.*

Ce volume, qui renferme les deux

derniers livres d'Hérodote, un index général des noms propres et un utile index grammatical, nous a paru digne de ses aînés. Le commentaire, surtout explicatif, est clair et précis ; il use très heureusement du système de rapprocher les passages parallèles. Notons en passant un *lapsus* à la p. 8, note sur l. 5 : ὀγδῶκοντρα στάδιοι sont égales à 40 kilomètres ; c'est 15 qu'il aurait fallu écrire.

Auguste MICHEL.

43. *HÉRONIDAS. Les mimes d'Héronidas, traduction française par Georges Dalmeyda. Paris, Hachette, 1893. Petit in-8°, vi-143 p.*

La restauration du texte d'Héronidas est maintenant assez avancée pour qu'on puisse songer, sans témérité, à en offrir au lecteur français une traduction intégrale. Celle de M. Dalmeyda m'a paru excellente ; non seulement elle rend presque toujours exactement le sens du grec et en serre le texte de très près, ne gazant que dans le cas de nécessité absolue, mais elle est écrite dans une langue franche et alerte, où les nombreuses expressions proverbiales de l'original trouvent d'ordinaire d'heureux équivalents. Il faut aussi louer le traducteur de sa prudente réserve là où le texte ne lui a pas paru suffisamment établi : il a pensé avec raison qu'il valait mieux imprimer provisoirement quelques lignes de points que de donner, sous le nom d'Héronidas, des conjectures ou des contresens. Enfin, on lira avec plaisir une introduction d'une cinquantaine de pages, qui présente, à côté d'analyses piquantes, quoique un peu longues, de judicieux rapprochements avec les poètes anciens ou modernes de la famille d'Héronidas : la mesure de l'éloge et de la critique nous y a paru bien observée, et l'auteur a fait preuve de finesse et de nouveauté même dans le dévelop-



pement des parallèles littéraires dont l'idée ne lui appartient pas.

Montrons à M. D. le soin avec lequel nous l'avons lu en lui signalant quelques *errata*. *Mime I*. P. 61 « Tu es bien plutôt de force à en étrangler d'autres » (v. 18), traduit la leçon de Bücheler qui me paraît bien douteuse; on attendrait au moins une note. P. 61-2 (v. 29). Les philosophes sont oubliés dans l'énumération des attractions de l'Égypte : est-ce une malice de la part d'un professeur de rhétorique? Un peu plus loin (v. 37) « rester clouée sur la chaise » rend assez mal le  $\theta\lambda\pi\epsilon\upsilon\nu$  du grec; il fallait en tout cas conserver la même locution au v. 76, où Métriché reprend, ironiquement, l'image de son interlocutrice. P. 63 (v. 50). « Matakiné, fille de Pataikios. » Ordinairement, chez Héronidas, le génitif après un nom de femme indique le nom du mari plutôt que celui du père. La jolie métaphore du v. 55,  $\delta\theta\iota\kappa\tau\omicron\varsigma \epsilon\acute{\iota}\varsigma \text{Κυθηρίην σφρηγίς}$ , disparaît dans la traduction « pur et vierge ». — *Mime II*. P. 69 (v. 15). La leçon de Blass, qu'a traduite M. Dalmeida, est peu satisfaisante : pourquoi Battaros serait-il venu d'Acé (Ptolémaïs) avec des femmes de Tyr? il semble bien qu'il soit plutôt question de Thalès. P. 72 (v. 76). Lire *Sisymbros*. Plus loin (v. 79 s.) la traduction ne rend pas bien le dilemme du texte : ou Thalès n'a qu'un caprice pour Myrtalé, alors qu'il paye son plaisir... en farine; ou bien il a pour elle une véritable passion (et non pas « le désir le travaille »), alors qu'il l'achète définitivement en payant le prix ( $\tau\iota\mu\acute{\eta}\nu$ ) et qu'il en fasse ce qu'il voudra. — *Mime III*. P. 77 (v. 6). Je ne puis admettre le sens de « jouer pour de l'argent » que M. D. donne, ici et ailleurs, à  $\chi\alpha\lambda\kappa\iota\nu\delta\alpha$  (voir Pollux, IX, 118) ni l'interprétation figurée des mots  $\tau\eta\nu \sigma\tau\acute{\epsilon}\gamma\eta\nu \pi\epsilon\pi\acute{o}\rho\theta\eta\kappa\epsilon\nu$ . De même, v. 19 suivants, Métrotimé n'oppose pas, comme le feraient croire les mots « en revanche », le sort des osselets

de Kottalos à celui de son ardoise, puisqu'au contraire on reproche à Kottalos de négliger les osselets pour le  $\chi\alpha\lambda\kappa\iota\sigma\mu\acute{o}\varsigma$ . Le v. 9. ( $\tau\eta\rho\iota\eta\kappa\acute{\alpha}\varsigma \eta \pi\iota\kappa\eta\rho\eta$ ) est faiblement rendu; *dies interpellat pro homine*. V. 69 : les  $\acute{\alpha}\pi\omicron\tau\alpha\kappa\tau\omicron\iota$  sont les écoliers mis au banc de punition. — *Mime IV*. J'aimerais mieux donner les vers 33-4 (depuis  $\mu\acute{\alpha}$ ) à Kokkalé; sans cela le  $\gamma\acute{\alpha}\rho$  du vers 35 reste en l'air. — P. 90, l. 1, on ne dit pas « bâiller » aux corneilles, mais « bayer ». — P. 92 (v. 83-4). « Les parents qu'elles peuvent avoir, proches et époux. » Style déféctueux. — *Mime V*. V. 59-60 : j'aimerais mieux lire avec Bücheler  $\mu\acute{\alpha} \tau\omicron\acute{\upsilon}\tau\omicron\upsilon\varsigma \tau\omicron\upsilon\delta\varsigma \delta\acute{\upsilon}\omicron$ . Cf. VI, 23 :  $\mu\acute{\alpha} \tau\omicron\acute{\upsilon}\tau\omicron\upsilon\varsigma \tau\omicron\upsilon\delta\varsigma \gamma\lambda\upsilon\kappa\acute{\iota}\tau\alpha\varsigma$ . V. 66-7 :  $\mu\acute{\alpha}\eta \delta\epsilon\acute{\iota}\tau\alpha \delta\acute{\omicron}\delta\acute{\omega}\gamma \gamma\epsilon\acute{\nu}\epsilon\theta\alpha\iota \kappa\omicron\iota\kappa\iota\lambda\omicron\nu$  serait bien rendu par « il faut que dans la même journée tu reçoives des bleus et des noirs ». — Au v. 73 M. D. admet, à tort selon moi, une correction de M. Weil ( $\text{Κύδιλλα μὴ λυπέτ} - \text{Τέγγου}$  etc.). La menace de fuir la maison, si absurde quelle soit de la part de la matresse, cadre bien avec le caractère déséquilibré de Bitinna; c'est une hystérique. — *Mime VI*. V. 33 suiv. Ici encore la leçon de M. Weil — *Νοσσίδι χρῆσθαι τῇ Μηδόκω* — me paraît plus ingénieuse que plausible. Coritto, dans son emportement, n'a pas le sang froid de s'arrêter pour mentionner le nom du mari de Nossis; en outre, avec cette leçon, le verbe  $\pi\rho\sigma\delta\acute{\omega}\sigma\omega$  n'a plus de complément indirect. La leçon du correcteur fournit à mon avis le vrai texte (avec un léger changement) : *Νοσσίδι χρῆσθαι Τῇ — μὴ δοκέω μέζον μὲν ἢ γυνὴ γρούξι* (cf. IV, 69)  $\Lambda\acute{\alpha}\theta\omicron\iota\mu\iota \delta' \text{Ἀδρήστεια} - \chi\iota\lambda\iota\omega\nu \epsilon\acute{\upsilon}\nu\tau\omega\nu$  etc. — *Mime VII*. V. 99 suiv. Toute réflexion faite sur ce passage embarrassant, je crois que la seule ressource consiste à voir dans les  $\delta\alpha\rho\iota\kappa\omicron\iota$  non pas les anciennes dariques perses qui valaient moins qu'un statère (d'or) d'Alexandre, mais les « doubles dariques » dont la frappe paratt n'avoir commencé qu'après la conquête macédonienne; de cette ma-

nière on comprend que les quatre « dariques » valent plus que 5 statères. Je ponctue maintenant ainsi : *πρῆμηνον ἀξίαν φωνήν σιωποῦ· στατήρας πέντε; ΚΕΡΔΩΝ. Ναὶ μὲ θεοῦς* etc. Dans les notes, je remarque, p. 133, à propos de Nannakos, un renvoi faux à Athénée II, 101 : il n'est pas question de Nannakos chez cet auteur et le livre II n'a pas 100 paragraphes; il fallait renvoyer à Zénobios VI, 40. Dans l'introduction, p. 10, la mention de la 1<sup>re</sup> idylle de Théocrite au lieu de la 2<sup>o</sup> est un simple *lapsus*; p. 25, à propos du *Mime I*, les mots « de pareils discours conviennent à des courtisanes » représentent un texte différent de celui que suppose la traduction (p. 64); p. 32, au lieu de « quatre » écoliers, lire « trois ». M. Dalmeida me pardonnera de l'attraper sur des minuties puisque je n'ai que des compliments à lui faire sur l'essentiel.

T. R.

44. *Æmilius JACOBS. Thasiaca*. In-8°, 50 p. et 3 planches. Berlin, Weidmann, 1893.

Après un paragraphe introductif consacré à la bibliographie, peu abondante, de son sujet, M. Jacobs examine dans trois chapitres successifs : 1<sup>o</sup> l'origine et le sens des mythes relatifs à la colonisation de Thasos; 2<sup>o</sup> la longue série d'inscriptions découvertes par Miller qui donnent les fastes des théorés Thasiens; 3<sup>o</sup> la constitution de Thasos. L'auteur a eu l'ingénieuse idée de rapprocher de nos listes de théores plusieurs noms de Thasiens mentionnés par Hippocrate aux livres I et III des *Épidémies* : ce rapprochement lui a permis de dater plus exactement quelques-unes de ces listes. Elles ne sont pas exactement contemporaines des magistrats qu'elles mentionnent, mais M. J. cherche à montrer, contre Bechtel et Szanto, que leur rédaction ne doit

pas être descendue jusqu'au III<sup>e</sup> siècle, mais remonte, pour certaines inscriptions, au IV<sup>e</sup> et même à la fin du V<sup>e</sup> : la discussion minutieuse qu'il institue sur ce point ne saurait être comprise sans la vue des fac-similés; on remarquera aussi une instructive dissertation sur les sens variés du mot théore. En revanche, nous ne croyons pas que l'auteur ait bien saisi le sens du mot ἀπαρχή dans les mentions : ἐπὶ τῆς πρώτης (δευτέρας) ἀπαρχῆς οἴδε ἰθεόρεον. Pour M. Jacobs ἀπαρχή serait synonyme de ἀρχή ou désignerait du moins une espèce de magistrature : « ἀπαρχή autem ἀρχή τις est ut duodecim archontes, ut trecenti sexaginta. » Nous croyons au contraire que ἀπ-αρχή = ἀν-αρχία et que nous avons ici une expression analogue à l'année de l'anarchie (Ol. 94, 1) dans les fastes athéniens. — Le latin et la correction des épreuves auraient pu être plus soignés (p. 3 : cui debemus *prima inscriptionum notitia!* — lb. note : *rebattu* pour *rebatli*. — P. 35 fin : *quadraginta viri* au lieu de *quadringenti*). — Notons aussi, p. 40, une confusion (d'ailleurs fréquente) entre la γερουσία et le collège des πρεσβύται. L'une est un sénat conservateur, une espèce d'aréopage, l'autre une institution gymnastique.

T. R.

45. *Karl JOEL. Der echte und der Xenophontische Sokrates*. 1<sup>er</sup> Band. Berlin, Gaertner, 1893. In-8°, xii-554 p.

Presque en même temps que M. Richter (cf. *Revue*, V, 473) et indépendamment de celui-ci, M. Joël est arrivé à la conclusion que les *Mémoires* de Xenophon ne sauraient être considérés comme un exposé sincère et exact de la doctrine de Socrate; sous le nom vénéré du maître, Xenophon n'a fait le plus souvent que présenter ses propres idées philoso-

priques. Le but que se propose M. J. est de séparer dans cet exposé les éléments proprement socratiques des additions « xénophontiques » ; les critères qu'il invoque sont d'une part le plus ou moins de conformité avec les autres ouvrages de Xénophon, d'autre part les concordances avec les témoignages des autres Socratiques et les brèves notices d'Aristote, auxquelles M. J. attribue une valeur documentaire peut-être discutable. Nous ne saurions poursuivre cette espèce de dissociation chimique dans tous les développements que lui a donnés l'auteur, et où il étudie successivement les idées religieuses de Socrate, le principe de sa méthode et les bases de sa morale individuelle. L'analyse toujours intéressante, malgré sa longueur et sa subtilité, confirme les espérances qu'avait fait naître le premier travail de M. Joël « sur l'ordre des dialogues de Platon ». Mais, tout bien considéré, le « véritable Socrate » nous paraît à peu près aussi impossible à retrouver que le « véritable Jésus ».

Auguste MICHEL.

46. Adrien JOIGNY. *Histoire des ordres dans l'architecture*. Grand in-8°, Dujardin, 1892, 227 p. Nombreux bois.

Les amis du regretté Adrien Joigny ont bien fait de recueillir en volume les articles qu'il avait publiés dans l'*Encyclopédie de l'architecture et de la construction* et dont l'ensemble forme comme une histoire des ordres, principalement dans l'art grec. Tel de ces articles, comme par exemple *Chapiteau*, est une véritable monographie du sujet où l'on trouve, avec une connaissance étendue des monuments, des vues originales qui témoignent de réflexion et d'indépendance. On n'acceptera pas toutes les idées de l'auteur — celle notamment qui consiste

à expliquer l'origine de la colonne ionique par un petit autel drapé d'une étoffe — mais on appréciera le savoir et le talent avec lesquels il les a présentées.

T. R.

47. Giuseppe JORIO. *Codici ignorati nelle biblioteche di Napoli*. Fascicolo I. Leipzig, Harassowitz, s. d. In-8°, 60 p.

Ce premier fascicule est consacré à un manuscrit jusqu'à présent inconnu de la Bibliothèque de l'Oratoire de Naples (*dei Girolamini*), qui contient entre autres ouvrages les *Helléniques* de Xénophon. Le ms. est de la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle et a appartenu au rhéteur Dokeianos (Krumbacher, p. 212), contemporain des derniers empereurs de Constantinople. L'éditeur montre qu'il se rattache à la deuxième classe de Keller et qu'il est très proche parent du *Leydensis* (F); toutefois, il paraît avoir été révisé sur un ms. de la première classe. M. Jorio en donne une collation très complète, trop complète. Pour les prochaines livraisons il annonce des collations de mss. de Cébés, Epictète, Quintus de Smyrne, etc., et d'un ms. inconnu du xiii<sup>e</sup> siècle (?) sous le titre *Aristoxenos de Musica*.

Auguste MICHEL.

48. JOSÈPHE. *Flavii Josephi opera omnia...* recognovit S. A. Naber. Vol. 4. Bibl. Teubneriana, 1893.

49. GALIEN. *Claudii Galeni Pergament scripta minora...* Vol. 3 ex recognitione Georgii Helmreich. Bibl. Teubneriana, 1893.

Le IV<sup>e</sup> tome du Josèphe de Naber renferme les 5 derniers livres des *Antiquités* et l'*Autobiographie*. Le III<sup>e</sup> volume des petits écrits de Galien

est consacré aux traités : *Des sectes médicales* (Περὶ αἰρέσεων), *Thrasybule* et *Des facultés physiques* (Περὶ φυσικῶν δυνάμεων). Nous ne pouvons que renouveler en faveur de ces deux volumes la recommandation que nous avons déjà donnée à leurs aînés.

A. M.

49. Karl KRUMBACHER. *Studien zu den Legenden des H. Theodosios*. Extrait des comptes rendus de l'Académie de Munich. Munich, Straub, 1892. In-8°, 160 p.

M. Usener a publié, il y a trois ans, avec un soin et une érudition remarquables, deux biographies de saint Théodose, le célèbre fondateur des couvents palestiniens du commencement du VI<sup>e</sup> siècle; elles sont dues à Théodore de Petraï et à Cyrille de Scythopolis. Usener n'avait utilisé qu'un seul ms., le *Laurentianus* XI, 9 du XI<sup>e</sup> siècle. M. Krumbacher en signale cinq autres; il a essayé de classer ces manuscrits et en donne une collation très soignée, d'où il résulte entre autres que Siméon Métaphraste, en rédigeant la vie de saint Théodose, a suivi un ms. assez semblable aux *Parisini*. Il insiste à ce sujet sur l'importance des mss. trop peu nombreux qui ont conservé des récits hagiographiques, antérieurs au travail de compilation et de remaniement du Métaphraste : les cinq mss. anciens qui renferment (entre beaucoup d'autres Vies) celle de saint Théodose appartiennent précisément à cette catégorie. Les *rari nantes* de ce genre mériteraient d'être dépouillés et groupés en un Corpus, qui serait moins insipide que les secs abrégés de Vies de saints que donnent les ménologues. A noter aussi les fines et spirituelles observations de M. K. sur le danger de corriger arbitrairement de prétendues fautes de copistes byzantins, qui nous révèlent

souvent l'évolution de la langue : il réclame une « grammaire des manuscrits » qui ne rendrait pas moins de services que la « grammaire des inscriptions ». Parmi les chapitres du commentaire nous signalerons l'étude des hymnes et épigrammes fondés sur les récits en prose de la vie de saint Théodose; le texte inédit d'un petit traité qui justifie par des analogies tirées de la physiologie de l'embryon les jours consacrés par l'Église grecque au culte des morts (3, 9, 40), etc., mais il faudrait tout citer, car dans un sujet qui, au premier abord, paraît aride et rebutant, M. Krumbacher est toujours neuf, intéressant et suggestif.

T. R.

50. Adolphe LODS. *Le livre d'Hénoch*, fragments grecs publiés, traduits et annotés. Paris, Leroux, 1892. In-8°, Lxvi-199 p.

Le livre d'Hénoch, la plus étrange des apocalypses juives, n'était connu jusqu'à présent que dans une traduction éthiopienne, magistralement éditée et traduite par Dillmann (1851-1853). Récemment M. Bouriant a eu la bonne fortune d'acquérir en Égypte un papyrus, originaire d'Akhmim (Haute-Égypte), qui renferme un fragment considérable (chap. 1-32) de la version grecque de ce livre, version dont on ne possédait que de courts lambeaux épars chez les Pères, chez Syncelle et dans le *Vatic*. 1809. Le papyrus de Gizeh a été publié dans les *Mémoires* de la mission du Caire (vol. IX, fasc. 1<sup>er</sup>). M. Lods le réédite à son tour, avec des accents et des signes de ponctuation, et indique en note les principales « variantes » de la version éthiopienne, laquelle a été faite sur un texte grec un peu différent du nôtre. Cette édition est suivie d'une traduction française, qu'il eût été préférable de placer en regard du

texte, et d'un bon commentaire critique et explicatif. Une introduction d'une soixantaine de pages donne une brève analyse du livre entier et une comparaison instructive des différents textes qui nous en sont parvenus; on s'associera volontiers à la conclusion de M. Lods que l'original du livre était écrit en langue sémitique, mais cette langue était certainement l'araméen, non l'hébreu. Il n'en est que plus remarquable de voir un auteur palestinien de la fin du <sup>ii</sup> siècle av. J.-C., croyant fervent, faire aux idées grecques les larges emprunts dont témoigne le livre d'Hénoch, notamment en ce qui concerne la théorie de l'immortalité personnelle et de la rémunération dans l'autre monde, que l'auteur s'efforce vainement de combiner avec le dogme juif de la résurrection des corps. — Notons, en terminant, que le fac-similé du ms. de l'apocalypse vient de paraître en même temps que ceux de l'Évangile et de l'Apocalypse de Pierre (*Mémoires du Caire*, IX, 2, Leroux; 40 fr.).

T. R.

51. F. MAURY. *De cantus in Æschyleis tragædiis distributione*. In-8°, 414 p. Paris, Hachette, 1892.

M. Maury montre comment la simplicité et la diversité s'associent dans les chœurs d'Eschyle : les choreutes ne chantent pas tous ensemble aussi souvent qu'on se l'imagine à première vue; ils se séparent en groupes très variés, de plus en plus ténus dans les passages où croît davantage l'intérêt dramatique aux dépens du lyrisme pur; de là, des effets très divers et d'un art très savant, qui atteignent leur plus haut point dans l'*Orestie*. — Une pièce pourtant diffère par toute sa métrique des autres tragédies conservées : c'est le *Prométhée*. M. M. s'attache à montrer par l'examen des trimètres iambiques, des

chants lyriques et même de la structure du drame, que la date de cette tragédie doit être reculée non pas seulement après *les Sept* (462), mais même après l'*Orestie* (458) : ce serait donc tout à fait l'œuvre de la vieille Eschyle; et, pour ce qui concerne plus particulièrement le sujet de la thèse, le lyrisme dans le *Prométhée* a plus de rapport avec celui de Sophocle et même d'Euripide qu'avec celui des autres pièces d'Eschyle. Ces vues paraîtront bien hardies à quelques-uns : personne du moins ne pourra contester à M. Maury le très attachant intérêt du chapitre qu'il leur a consacré.

M. E.

52. Waller PATER. *Plato and Platonism*. A Series of lectures. In-8°, 259 p. London, Macmillan, 1893.

Le titre même nous avertit que nous avons affaire à un recueil de « Mélanges » où il serait téméraire de chercher une explication méthodique et complète du platonisme. Au reste, pour l'auteur — vraisemblablement en ces matières un disciple de Grote — il ne saurait être question d'un système platonicien, dont toutes les parties seraient solidement ajustées : et il mettrait volontiers au compte de son modèle ce que son portrait du « génie de Platon » (ch. vi) a de particulièrement flottant. Considérer le mouvement comme synonyme de désordre, la stabilité comme la condition première de la perfection, voilà la double conviction en apparence la plus arrêtée du métaphysicien idéal tel que le conçoit l'auteur du *Phédon* et de la *République*; et cette indifférence dédaigneuse pour tout ce qui passe, ces yeux obstinément fixés sur une réalité suprasensible en font un être absolument chimérique dans notre âge de profonde désillusion philosophique.

M. Pater, parfaitement familiarisé d'ailleurs avec les divers aspects si complexes de la vie hellénique, paraît se faire de la théorie des Idées et surtout des Idées elles-mêmes une conception assez contestable; en revanche un de ses plus longs chapitres rend très bien compte de l'admiration de l'Athénien Platon pour le génie et les institutions de Sparte, avec lesquelles certains côtés de la vie anglaise offrent d'étonnantes ressemblances. D'une manière générale, ce qui fait l'intérêt de ces dix « conférences », ce sont les rapprochements incessants entre le passé et le présent, l'ancien et le moderne, Platon et Dante, la *République* et la *Cité de Dieu* de saint Augustin. En achevant la lecture de ce livre, on éprouve le même embarras qu'auparavant à définir rigoureusement la philosophie platonicienne; mais on comprend mieux comment elle a été préparée par tout le mouvement intellectuel de la Grèce du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle. Si l'auteur se montre assez peu préoccupé de poser des principes et de conclure, il répand sur tous les sujets — parfois jusqu'à l'excès — les charmes d'une érudition généralement très bien informée. Après tout, cette façon de parler du platonisme n'est-elle pas imitée de la méthode même de Platon?

C. Hurr.

53. PLATON. *Ausgewählte Schriften, für den Schulgebrauch erklärt.* — 7<sup>e</sup> partie. *République*. 1<sup>er</sup> livre, par Martin Wohlrab. Leipzig, Teubner, 1893. In-8°, 1-62 p.

Hermann Heller a laissé, en mourant, à M. Wohlrab deux exemplaires de la *République* et une collation du manuscrit A (*Parisinus*) dont le nouvel éditeur a tiré parti. Les notes empruntées à M. Heller sont marquées d'un signe particulier : le nombre en est très restreint; mais l'éditeur a

tenu à exprimer, dans sa préface, sa reconnaissance à un maître et ami.

L'Introduction, d'après un plan uniformément adopté par les éditeurs, étudie tour à tour les personnages du dialogue, le lieu et le temps où l'entretien a eu lieu, enfin la suite des idées exposées dans le premier livre, l'objet de ce livre et la place qu'il occupe dans l'ensemble de l'œuvre. Ces diverses questions sont examinées avec soin, dans une langue abstraite, parfois diffuse. Pour déterminer la date de l'entretien, M. W. se fonde sur un passage, du 1<sup>er</sup> livre, p. 329 B, où Képhalos approuve un mot de Sophocle qui, déjà parvenu à la vieillesse, s'estimait heureux d'être débarrassé des passions. Le critique croit donc Képhalos un peu plus jeune que Sophocle, mort en 405 à l'âge de 91 ans. L'entretien aurait eu lieu en 408; car Nicératos, un des jeunes gens qui entourent le vieillard, est déjà présenté comme très jeune dans le *Lachès* (dialogue que le philosophe a rapporté à l'année 424). De plus Glaucon et Adimante, frères de Platon, sont encore jeunes; or ils se sont distingués à la bataille de Mégare (II, 368. A.) livrée en 409. Enfin Socrate paraît assez âgé dans tout ce dialogue, où il semble connaître par expérience les maux de la vieillesse (328 E). Voilà bien des conjectures; et puis, comment les concilier avec l'âge de Polémarque, frère aîné, à ce qu'il semble, de l'orateur Lysias né en 459 (Pseudoplutarque, X Orat. 835 C) et que M. W. considère encore comme un jeune homme en 408? L'éditeur voit, il est vrai, dans cette difficulté une bonne raison de reporter à 432 la date de la naissance de Lysias. Mais qu'est-ce autre chose qu'une hypothèse appuyée sur une hypothèse? La fiction et la réalité s'unissent si intimement chez Platon qu'il nous semble presque impossible de faire la part de ces deux éléments.

En revanche, M. W. aurait pu re-

chercher avec plus de soin la date à laquelle le dialogue a été écrit. Il rattache cet ouvrage à l'époque du *Timée* dont le début résume la *République*, et aussi du *Critias* et des *Lois*. Il combat avec raison l'hypothèse de K. T. Hermann qui regardait le 1<sup>er</sup> livre de la *République* comme un dialogue indépendant écrit par Platon dans sa jeunesse. M. Wohlrab montre les divers liens qui unissent ce livre aux autres. La théorie de Socrate sur la justice se complète par celle des récompenses au l. X. La peinture du despotisme esquissée au 1<sup>er</sup> livre sera achevée au 9<sup>e</sup>. L'auteur dégage bien de cette partie de l'ouvrage l'idée toute platonicienne que l'âme peut seulement par la justice se mettre en paix avec elle-même. Mais on aurait souhaité qu'il jetât un regard d'ensemble sur l'œuvre entière.

Les annotations sont bonnes, parfois trop concises. Les observations philosophiques et les rapprochements paraissent bien rares. Il ne faudrait pas donner comme certaine l'étymologie de *συκοφάντης* signifiant « celui qui dénonce les citoyens coupables d'exportation de figes. » (V. Boeckh, *Staatshaush.* I. 414, et Schœmann, *Ant. gr.* t. II, p. 249). — La nouvelle collation du *Parisinus*, faite par Heller, n'apporte pas de grands changements dans l'état du texte. Nous remarquons : 328 B. *Καληγηδόνιον*, orthographe archaïque. — 328 D. *χαίρω* pour *χαίρω γε*. L'auteur préfère 343 E. la corr. de Faesi *διακίθησι* pour *διανοσθησι*.

R. HARMAND.

54. PLATON. *The Phædrus, Lysis and Protagoras of Plato*. A new and literal translation mainly from the text of Bekker, by J. Wright. London and New York, Macmillan and Co., 1893. In-18, 272 p.

La première édition de cette tra-

duction date de 1848, et voici sa seconde réimpression dans les *Macmillan's golden Treasury Series* : c'est assez dire combien elle a été goûtée du public anglais. L'auteur, en la publiant, il y a près d'un demi-siècle, exprimait le regret qu'il n'y eût encore dans son pays aucune traduction capable de donner au lecteur moderne une idée vraie de Platon ou d'aider un élève encore novice à pénétrer dans la pensée du grand philosophe en aplanissant les difficultés très réelles de sa terminologie. Comment dès lors faire comprendre, aimer et admirer Platon par cette jeunesse qu'il mettait son bonheur à enseigner et à laquelle, dans ses dialogues, il semble avoir réservé une place d'honneur ?

Autant que nous avons pu en juger, la traduction de M. Wright est exacte, malgré une tendance visible à développer et parfois à délayer la précision toute attique de l'original. Aucune note ne l'accompagne. Peut-être qu'entre cette absence totale d'annotation et les ingénieux, mais volumineux commentaires de M. Bonghi, par exemple, il y avait un milieu à prendre et un essai à tenter. Et puisque le nom du traducteur italien s'est présenté sous ma plume, je rappellerai volontiers qu'il se montre plein d'éloges pour son émule de Trinity College. C. HURT.

55. THÉOCRITE. *Theocritus, Bion and Moschus rendered into english prose* — by A. Lang. Londres, Macmillan, 1892. In-16, 210 p.

Coquette impression, traduction poétique et fidèle, introduction agréable, intéressante et colorée, mais un peu *dilettantesque*, qui semble ignorer les problèmes délicats que soulève la biographie de Théocrite et méconnaître quelque peu le véritable caractère de son œuvre.

Auguste MICHEL.

56. Sam WIDE. *Lakonische Kulte*. Leipzig, Teubner, 1893. In-8°, VIII-417 p.

L'auteur, déjà favorablement connu par un excellent mémoire sur les cultes de Trézène et d'Épidaure, nous apporte ici le résultat d'un travail de dépouillement considérable, qui a porté non seulement sur les inscriptions et les auteurs, mais encore sur les monnaies et les monuments figurés. M. Wide se tient en garde contre les généralisations prématurées et contre les théories aventureuses (1); il n'a pas même osé entreprendre la distinction systématique entre les cultes doriens et « pré-doriens »; mais en finissant il exprime l'opinion, certainement très intéressante, que la conquête dorienne a eu fort peu d'influence sur les religions de la Laconie. Il serait fort à souhaiter que l'exemple de M. Wide continuât à trouver des imitateurs, comme il a déjà rencontré un précurseur (Immerwahr); le jour où nous posséderons des statistiques semblables pour tous les pays du monde grec, la connaissance de la mythologie hellénique reposera sur une base plus solide. Les seuls index d'un pareil volume et les « tables de concordance » comme celle que l'auteur a dressée (p. 377 suiv.) entre les cultes laconiens et les cultes analogues d'autres pays renferment plus d'un précieux enseignement. Et n'y a-t-il pas quelque chose de touchant à voir un

(1) Son identification du Lycurgue spartiate avec le Lycurgue thrace, p. 283 s., ne m'a pas convaincu. Sur l'ancienneté du culte d'Asclépios à Cos (p. 195) il aurait fallu citer le mime IV d'Hérodas. L'attribution à Lacédémone de la monnaie de Mionnet II, 217, 10, n'aurait pas dû être donnée comme certaine (d'autres la rangent à Allaria de Crète) et le tétradachme de Nabis, Lambros, p. 89, est d'une authenticité douteuse.

savant de l'extrême Nord (l'auteur réside à Upsal) donner l'exemple d'une curiosité aussi fervente pour les dieux de la vieille Grèce? T. R.

57. Frid. WIPPRECHT. *Quaestiones palaeophatae*. Diss. Bonn, Georg, 1892. In-8°, 67 p.

La question de l'époque où a vécu Paléphate est fort obscure, car Suidas ne cite pas moins de quatre auteurs de ce nom, à deux desquels on attribuait l'ouvrage mythologique dont notre Περὶ ἀπίτων n'est qu'un extrait. L'un de ces Paléphate aurait vécu « au temps d'Artaxerxès ». M. Wipprecht montre, par un soigneux dépouillement des termes poétiques ou des néologismes de sens dans le Περὶ ἀπ., que ce traité ne saurait être son œuvre; le style est celui des auteurs post-aristotéliens et se rapproche de celui de Polybe. Le *terminus ante quem* est fourni par une citation de Théon, qui paraît avoir vécu sous Hadrien. M. W. n'a pas précisé davantage; nous croyons qu'il l'aurait pu en s'appuyant sur la citation du *Ciris*: *docta Palaephatio testatur voce papyrus*, dont il ne tire aucun parti. Ce vers prouve que Paléphate a vécu non seulement avant l'auteur du *Ciris*, mais très probablement avant Parthénius de Nicée qui a fourni le modèle de ce poème (cf. Rohde, *Griechischer Roman*, p. 93). — Nous apprenons avec plaisir que M. Wipprecht prépare une nouvelle édition de Paléphate, en vue de laquelle il a dressé le *stemma* des manuscrits; l'édition de Westermann était depuis longtemps devenue insuffisante, comme l'a montré naguère M. Froehner. La présente dissertation nous promet un éditeur à la hauteur de sa tâche.

T. R.

Le rédacteur en chef-gérant THÉODORE REINACH.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent,



# LES HERMOCOPIDES

## ET LE PEUPLE D'ATHÈNES <sup>(1)</sup>

---

Après tout ce qu'on a écrit sur l'affaire des Hermocopides, nous ne nous proposons pas, dans ces pages, d'en exposer de nouveau l'historique, ni d'en reviser les actes; nous voudrions seulement expliquer l'effarement du peuple d'Athènes à la vue des Hermès mutilés et les proportions extraordinaires que prit le procès qui s'ensuivit. A entendre nos historiens, il faudrait voir dans ces faits un symptôme de l'ombrageuse dévotion des Athéniens et rapprocher ce procès des poursuites pour impiété intentées, vers le même temps, à plusieurs philosophes. Les Anciens ne semblent pas avoir partagé cette manière de voir. Je commencerai par invoquer un témoignage indirect que personne ne connaît mieux que le cher et respectable ami auquel ces pages sont dédiées. Dans son *Apologie des Juifs*, Josèphe établit que les Hellènes aussi punissaient sévèrement l'hétérodoxie et l'irréligion. En ce qui regarde Athènes, il rappelle les procès de Socrate, d'Anaxagore, de Diagoras de Mélos, de Protagoras, enfin la condamnation à mort d'une femme qui initiait à des cultes étrangers, la prêtresse Ninon, dont le nom doit être rétabli dans le texte (2). Tous les renseignements fournis ici par l'historien juif sont des

(1) Ces pages ne sont pas entièrement inédites : elles ont déjà paru en une petite brochure offerte à M. Joseph Derembourg en 1891, à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance. La publicité très restreinte de cet opuscule nous a engagés à le réimprimer à cette place. (*La Rédaction*).

(2) Josèphe, *Contre Apion*, II, ch. xxxvii. Il faut écrire : Νίνον γάρ τῆν ἱέρειαν ἀπέκτειναν. La leçon des manuscrits νῶν γάρ, qui impliquerait une allusion inadmissible à un fait contemporain de Josèphe, est encore reproduite dans

plus exacts et puisés aux meilleures sources ; on remarquera d'autant plus l'omission du procès des Hermocopides. Le témoignage de Cornélius Népos est plus direct : en parlant de la mutilation des Hermès et de la profanation des mystères d'Éleusis, il dit positivement : *Idque non ad religionem, sed ad conjurationem pertinere existimabatur* (1).

Les vieilles images d'Hermès, très nombreuses dans Athènes, avaient été toutes, ou presque toutes, outrageusement mutilées en une seule nuit. Le fait était extraordinaire, il semblait évident que plusieurs personnes y avaient concouru en obéissant à un mot d'ordre. Mais les auteurs du méfait étaient inconnus, le peuple soupçonnait un complot politique, une conspiration des oligarques pour renverser la démocratie. Pourquoi ces soupçons, quel lien peut-il y avoir entre un acte sacrilège et une conspiration politique ? Voilà ce qui a intrigué nos historiens modernes. Thirlwall avouait sa perplexité : « Nous voyons, écrivait-il, si peu de connexion entre des actes d'une impiété audacieuse et des desseins contre l'État, que nous avons de la peine à comprendre comment ils ont pu être associés ensemble, comme ils l'étaient dans l'esprit des Athéniens. » Et il ajoutait : « Il se peut que la difficulté ait, non sans raison, paru beaucoup moindre aux contemporains d'Alcibiade, qui étaient plutôt disposés par leurs conceptions de la religion à les regarder comme inséparables. » Grote cherche à préciser ces « conceptions ». Suivant lui, les Athéniens, en voyant une dévastation aussi générale, « durent croire que la ville avait été, pour ainsi dire, dépouillée de ses dieux ; or, c'est de la protection des dieux que dépendait toute leur constitution politique ; ils tirèrent donc de la mutilation des Hermès la conclusion, non moins naturelle que terrifiante, qu'un grave malheur public menaçait la ville et que la constitution politique à laquelle ils étaient attachés était dans un danger imminent d'être renversée (2) ».

J'estime que la plupart des lecteurs ne comprendront pas trop

l'excellente édition de B. Niese (1889). Quant à Ninos, cf. Démosthène, *Contre Bœotos*, I, 2 ; II, 9 ; *Ambassade*, 281, avec la scholie ; Denys d'Halicarnasse, *Dinarque*, XI.

(1) *Vie d'Alcibiade*, ch. III.

(2) Grote, V, page 147, ou X, page 132, de la traduction française. On y trouve aussi la citation tirée de Thirlwall



en quoi cette conclusion pouvait être naturelle. M. Duruy explique les choses par l'affolement du peuple : « La ville sembla aux dévots menacée de grands malheurs... On répétait que les briseurs des saintes images, les profanateurs des mystères, respecteraient moins encore le gouvernement que les dieux (1). » Les historiens allemands ne nous donnent pas plus de lumière : « La foule, dit M. G. Gilbert, considérait ce méfait comme le symptôme d'une conjuration contre la démocratie (2) », parce qu'elle flairait partout des conspirations oligarchiques sur les moindres indices. « Symptôme », c'est bien vague. L'explication de Curtius ne l'est pas moins. Les Athéniens, dit-il, étaient froissés dans leurs sentiments religieux, les esprits étaient montés contre les auteurs du sacrilège nocturne : « De pareils hommes, pensait-on, ne respecteraient rien de ce qui était constitué dans l'État ou consacré par la loi et les coutumes » (3). L'auteur de l'histoire grecque la plus récente, M. Adolphe Holm, ne trouve rien de plus satisfaisant à dire. A l'entendre, l'excitation des Athéniens s'était exaltée jusqu'au paroxysme : « Des hommes qui outrageaient impunément la religion, ne pourraient-ils conspirer avec autant de succès contre la sûreté de l'État et contre la démocratie? (4) »

Voilà un beau raisonnement, et si les Athéniens n'avaient pas de meilleur motif pour soupçonner une conspiration contre l'ordre de choses établi, ils avaient, en effet, perdu la raison, et se trouvaient dans un état de paroxysme voisin de la folie. Il y a longtemps que Roscher avait senti le vide de toutes ces explications qui n'expliquent rien : il supposait que le parti aristocratique haïssait l'Hermès plébéien (5). Malheureusement, la supposition est gratuite, et fût-elle fondée, elle laisserait subsister l'énigme d'une inconcevable folie, non plus, il est vrai, de la part du peuple, mais de celle des conspirateurs, qui, de gaîté de cœur, auraient dénoncé eux-mêmes leurs aspirations secrètes.

(1) *Histoire des Grecs*, II, page 527.

(2) G. Gilbert, *Beitrag zur inneren Geschichte Athens im Zeitalter des peloponnesischen Krieges*, page 252.

(3) Curtius, *Histoire grecque*, traduction française, III, page 331.

(4) Holm, *Griechische Geschichte*, II, p. 535. [Depuis, M. Holm s'est rangé à notre avis dans *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1892, 11 juin].

(5) Roscher, *Thukydides*, page 434.

Thucydide, sans se prononcer positivement sur les intentions des auteurs du délit, ne traite cependant pas les inquiétudes du peuple d'Athènes d'extravagantes; il les indique en quelques mots, mais ces mots sont infiniment plus clairs et plus précis que les dissertations des historiens modernes. Il ne dit pas que les Athéniens, se voyant privés de leurs dieux protecteurs, tremblaient pour leur ville et pour leur constitution politique; il ne leur prête pas non plus le raisonnement que les profanateurs des choses sacrées seraient capables d'attenter aux institutions établies; il s'exprime très positivement. On prétendait, dit-il, que les Hermès avaient été mutilés pour renverser la démocratie, ἐπὶ τῇ τοῦ δήμου καταλύσει (1). Cette locution ne désigne pas une relation vague entre le sacrilège et le complot politique, mais une intention précise et un but directement visé. C'est ainsi qu'un orateur dit chez Thucydide que les Athéniens prirent le commandement des Hellènes sous couleur de châtier le Mède et prendre la revanche de l'invasion de Xerxès, ὡς ἐπὶ τοῦ Μήδου τιμωρίᾳ (2). Le sacrilège doit donc servir à un but politique. Les auteurs du sacrilège y avaient recouru, croyait-on, comme à un moyen de conspirer pour faire une révolution et renverser le régime populaire (ἐπὶ ξυνωμοσίᾳ ἅμα νεωτέρων πραγμάτων καὶ δήμου καταλύσεως), ou, comme on lit ailleurs, un moyen de conspirer pour établir un régime oligarchique et tyrannique (ἐπὶ ξυνωμοσίᾳ ὀλιγαρχικῇ καὶ τυραννικῇ) (3). La portée de ces mots s'éclaire par un autre passage de Thucydide. En faisant connaître les procédés des sociétés secrètes, l'historien dit que les frères et amis (ἑταῖροι) se liaient entre eux et se donnaient des gages mutuels en commettant un délit en commun (4). C'est ainsi que l'on racontait à Rome que Catilina s'était assuré de la fidélité de ses complices en leur faisant boire à tous le sang d'une victime humaine (5). La mutilation des Hermès n'était pas un fait contestable, ni un fait sans

(1) Thucydide, VI, 28, 2.

(2) Thucydide, VI, 76, 3.

(3) Thucydide, VI, 27, 3; 60, 1.

(4) Thucydide, III, 82, 6 : Τὰς ἐς σπᾶς αὐτοὺς πίστει οὐ τῷ θεῷ νόμῳ μᾶλλον ἑκρατόνοντο ἢ τῷ κοινῇ τι παρανομήσαι.

(5) Salluste, *Catilina*, 22 : « Quo inter se magis fidi forent, alius alii tanti facinoris conscii. »

portée, un de ces excès commis dans l'ivresse par des jeunes gens au sortir d'un joyeux souper; le ravage était général, méthodique, il dénotait préméditation, concert préalable. Or, ce n'est pas de gaité de cœur qu'un grand nombre de citoyens provoque volontairement l'indignation publique. Étant données les tendances et les pratiques des sociétés secrètes, il n'était pas déraisonnable de supposer qu'elles méditaient un grand coup et que les meneurs avaient voulu se garantir contre les trahisons en obligeant tous les affiliés à tremper dans le même délit.

Veut-on quelque chose de plus explicite encore? Andocide raconte que la mutilation des Hermès ayant été résolue dans l'hétérie dont il faisait partie, sur la proposition d'Euphilétos, il n'avait pas voulu s'associer à ce sacrilège et avait épargné l'Hermès placé devant sa maison; aussi, les autres conjurés le traitèrent-ils, dit-il, de faux frère et le menacèrent de lui faire un mauvais parti s'il ne gardait pas le secret. Pourquoi avaient-ils décrété et exécuté un acte aussi extraordinaire? quelle était la pensée d'Euphilétos en le proposant? Andocide dit en propres termes qu'on se donnait ainsi un gage de foi le plus inouï du monde (1). Il se peut qu'en s'exprimant ainsi, Andocide ait voulu, dans l'intérêt de son plaidoyer, se conformer à la version officielle, à l'explication populaire du méfait des Hermocopides. Nous tenons cette explication pour extrêmement plausible; mais n'importe, ce que nous nous étions proposé dans ces pages, ce n'est pas d'éclairer, après deux mille ans, une affaire mystérieuse pour les contemporains mêmes, mais de préciser et de faire comprendre les appréhensions du peuple d'Athènes et les motifs de sa sévérité inquiète.

Henri WEIL.

(1) Andocide, *Mystères*, § 67: Πίστιν τὴν ἐν ἀνθρώποις ἀπιστοτάτην. C'est un jeu de mots intraduisible.

---

## INSCRIPTIONS D'ÉLEUSIS

---

Les décrets réunis dans cet article proviennent des fouilles de la Société archéologique d'Athènes à Éleusis; ils ont été publiés dans l'Εφημερίς Αρχαιολογική, les deux premiers par M. Philios (1890, p. 126 et p. 83); le troisième par M. Tsountas (1884, p. 71). Sauf pour le second, qui est en fort mauvais état, il m'a paru inutile de reproduire le texte épigraphique; mais j'ai revu les copies publiées sur les marbres et sur l'estampage. Ces trois inscriptions renferment des détails qui peuvent jeter quelque lumière sur la plus ancienne religion d'Éleusis, et c'est surtout à ce point de vue que je les étudierai.

### I

Ἐπὶ Πέλοπος ἄρχοντος ἐπὶ τῆς Πτολεμαίδος δωδεκάτης πρυτανείας  
ἦι Διονυσικλῆς Διονυσίου Ἐκάληθεν ἐγραμμάτευεν, Σκιροφοριῶνος ἕ-  
κτει ἐπὶ δέκα, ἕκτει καὶ δεκάτει τῆς πρυτανείας · ἐκκλησία ἐν τῷ θε-  
άτρῳ · τῶν προέδρων ἐπεψήφισεν Ῥηξίων Δαματρίου Θοραεὺς καὶ συμ-  
5 πρόεδροι · ἔδοξεν τῆι βουλῆι καὶ τῷ δήμῳ · Ἄρχιππος Ἀρχίου Βατῆθεν  
εἶπεν · Ὑπὲρ ὧν ἀπαγγέλλει ὁ δήμαρχος ὁ Ἐλευσινίων ὑπὲρ τῶν θυσι-  
ῶν, ὧν ἔθυσεν τοῖς τε Ἀλώοις καὶ τοῖς Χλοίοις τῆι τε Δῆμητρι καὶ τῆι  
Κόρει καὶ τοῖς ἄλλοις θεοῖς, οἷς πάτριον ἦν, συνετέλεσεν δὲ καὶ τὴν τῶν  
Καλαμαίων θυσίαν καὶ τὴν πομπὴν ἔστειλεν κατὰ τὰ πάτρια μετὰ  
10 τοῦ ἱεροφάντου καὶ τῶν ἱερειῶν προσδαπάνησας εἰς ταῦτα πάντα οὐ-  
κ ὀλι(γ)α (1) ἐκ τῶν ἰδίων καὶ ἀπαγγέλλει γεγεῖναι τὰ ἱερὰ κατὰ καὶ  
σωτήρια ·

(1) Il y a sur le marbre OAlA, faute dont on connaît d'autres exemples.

- τύχει ἀγαθεῖ, δεδόχθαι τῆι βουλῆι, τοὺς λαχόντας προέδρους εἰς τὴν ἐπιούσαν ἐκκλησίαν χρηματίσαι περὶ τούτων, γνώμην δὲ ξυμβάλλεσθαι τῆς βουλῆς εἰς τὸν δῆμον ὅτι δοκεῖ τῆι βουλῆι τὰ μὲν ἀ-
- 15 γαθὰ δέχεσθαι τὰ γεγονότ[α] ἐ[ν] τοῖς ἱεροῖς, οἷς ἔθυσεν ἐφ' ὕγρειαι καὶ σωτηρίαι τῆς τε βουλῆς καὶ τοῦ δήμου καὶ παίδων καὶ γυναικῶν καὶ τῶν φίλων καὶ συμμάχων, ἐπαινέσαι δὲ τὸν δῆμαρχον τὸν Ἐλευσινίων Πά[μ-φίλον] Ἄρχοντος Ἐλευσίνιον καὶ στεφανῶσαι μυρρίνης στεφάνωι, ὧι πάτριόν ἐστιν, εὐσεθε(1)ας (1) ἔνεκεν τῆς πρὸς τοὺς θεοὺς, ἀναγράψαι δ[ε]
- 20 τόδε τὸ ψήφισμα τὸν γραμματεῖα τὸν κατὰ πρωτανείαν ἐν στήλει λιθ[ι]-νεὶ καὶ στήσαι ἐν τῆι αὐλῆ(ι) τοῦ ἱεροῦ τοῦ ἐν Ἐλευσίνι, εἰς δὲ τὴν ἀναγραφὴν τῆς στήλης καὶ τὴν ἀνάθεσιν μερίσαι τὸν ταμίαν τῶν στρατιω-τικῶν τὸ γενόμενον ἀνάλωμα.

	Ἡ Βουλῆ	ὁ Δῆμος	ὁ Δῆμος
25	Πάμφιλον	ὁ Ἐλευσινίων	Πάμφιλον
	Ἄρχοντος	Πάμφιλον Ἄρ-	Ἄρχοντος
	Ἐλευσίνιον	χοντος Ἐλευ-	Ἐλευσίνιον
	δημαρχή-	σίνιον δημαρ-	δημαρχή-
	σαντα	χῆσαντα	σαντα.

- 30 Ξενοκράτης Ξενοκράτου Ἐλευσίνιος εἶπεν · ἐπειδὴ Πάμφιλος Ἄ[ρχοντος] κα[τα]σταθεὶς δῆμαρχος εἰς τὸν ἐπὶ Πέλοπος ἄρχοντος ἐνιαυτ[ὸν]....  
 .....ος ἔθυσεν τῶι Διονύσῳι καὶ τὴν πομπὴν ἔπεμψεν καὶ τ.....  
 .....τον, ἔθηκεν δὲ καὶ τὸν ἀγῶνα ἐν τῶι θεάτρῳι ὄν σ.....  
 .....σπουδῆς καὶ φιλοτιμίας οὐθὲν ἐλλείπων, ἔθυ[σεν] δὲ τοῖς Ἄλωις
- 35 καὶ τοῖς Χλοίοις τῆι Δήμη]τρι καὶ τῆι Κόρει θύματα παρασ[χῶν] ἐκ τῶν  
 ἰδίων  
 καὶ τῆς πομπῆς καὶ τῆς τῶς Καλα]μαίων θυσίας συνε[πεμελῆθη] μετὰ  
 τοῦ ἱε-  
 ροφάντου καὶ τῶν ἱερειῶν, εἰ]ς αὐτὴν δ[απανήσας] οὐκ ὀλίγα ἐκ τῶν  
 [ἰδίων]

Je traduis le décret lui-même, en laissant de côté l'intitulé.  
 « Décret du conseil et du peuple. Proposition d'Archippos, fils d'Archias, du dème de Baté. Considérant le rapport que fait le démarque d'Eleusis sur les sacrifices qu'il a offerts pour la fête des Haloa et celle des Chloia, à Déméter, à Coré et aux autres

(1) Sur le marbre, ευσθε(1)ας et l. 20 αυλεΓ.

dieux, conformément aux usages des ancêtres, considérant qu'il a accompli le sacrifice des Calamaia et qu'il a organisé la procession conformément aux usages des ancêtres, de concert avec le hiérophante et les prêtresses, ajoutant de sa fortune une somme considérable pour toutes ces dépenses et qu'il annonce dans son rapport que les résultats des sacrifices ont été heureux et favorables. — Plaise au conseil d'ordonner que les proèdres désignés par le sort pour la prochaine assemblée mettent l'affaire en délibération et fassent connaître au peuple l'avis du conseil; accepter les résultats favorables des sacrifices que le démarque a offerts pour la santé et le salut du conseil, du peuple, des enfants, des femmes, des amis et alliés d'Athènes; décerner au démarque d'Éleusis, Pamphilos, fils d'Archon, du deme d'Éleusis, un éloge et une couronne de myrte, suivant les traditions, en considération de sa piété envers les dieux; le secrétaire de la prytanie fera graver le présent décret sur une stèle de marbre et la fera placer dans la cour du temple d'Éleusis; le trésorier des fonds militaires donnera la somme dépensée pour la gravure et l'exposition de la stèle. »

L'archonte Pélopos est déjà connu par deux inscriptions, l'une d'Athènes, l'autre des clérouques athéniens de Délos. M. Fougères a fixé la date de cette dernière vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (1). L'orateur, Archippos, fit voter un autre décret, sous l'archontat d'Eunicos que l'on place vers l'année 468 (2). Le nom du proèdre qui présida l'assemblée, Πηξίλων, ne s'est pas encore rencontré dans l'onomatologie athénienne; celui de son père est Δαμάρτιος, au lieu de la forme attique Δημάρτιος; c'est donc un étranger ou le fils d'un étranger ayant obtenu le droit de cité à Athènes.

Le décret voté par le conseil et par le peuple accorde un éloge et une couronne au démarque d'Éleusis, qui avait généreusement contribué aux dépenses des sacrifices offerts dans trois fêtes de l'année (3). Ces fêtes étant célébrées par le deme et non par l'État,

(1) *Corpus inscr. attic.*, II, *Addenda*, p. 427. — *Bull. de corr. hellén.*, 1889, p. 245.

(2) *Ἐπιτμ. ἀρχαιολ.*, 1890, p. 151.

(3) Sur le rôle du démarque dans les sacrifices, voir Haussoullier, *Vie muni-*



il pourrait sembler surprenant qu'un décret du conseil et du peuple intervint à cette occasion. Mais le démarque Pamphilos était le fils d'Archon qui fut archonte éponyme à Athènes; lui-même, songeant peut-être à se faire bien venir des Athéniens, avait eu l'idée d'ajouter aux cérémonies du dème des vœux pour la santé et le salut du conseil, du peuple, des enfants, des femmes et des alliés (l. 15). Les dieux ayant paru accueillir les sacrifices, c'était une occasion d'annoncer aux Athéniens ces résultats favorables et de provoquer ainsi un décret en son honneur. Le peuple s'y prêtait volontiers. Le même jour de la même année, l'assemblée votait également un éloge et une couronne au prêtre d'Asclépios qui lui avait aussi fait un rapport sur les heureux résultats des sacrifices qu'il avait offerts (1). C'est ainsi que le conseil et le peuple furent amenés à récompenser le démarque d'Éleusis à l'occasion de cérémonies religieuses qui étaient une affaire du dème et non de la cité.

La partie importante de l'inscription est celle qui mentionne les trois fêtes des Haloa, des Chloia et des Calamaia.

Les Haloa étaient une des fêtes de l'Attique les moins bien connues; les renseignements des auteurs anciens étaient insuffisants ou contradictoires. Un scholiaste inédit de Lucien, publié en 1870 (2), et les inscriptions découvertes à Éleusis ont jeté un peu de lumière sur ce point.

Pour la date, Philochoros indiquait le mois Posidéon, le sixième de l'année athénienne. Ce témoignage, qui avait été révoqué en doute, a été confirmé par les comptes de l'année 328; les dépenses afférentes aux Haloa sont inscrites dans la cinquième prytanie et au commencement de la sixième (3).

On avait supposé que la fête était célébrée dans tous les dèmes de l'Attique, ou bien partie à Athènes, partie à Éleusis. Il est certain maintenant qu'elle avait lieu à Éleusis; c'est là que se trou-

*cipale en Attique*, p. 137. — On ne connaissait pas encore de décret du peuple en l'honneur d'un démarque.

(1) *Corpus inscr. attic.*, II, *Add.*, p. 427.

(2) Rohde, *Rhein. Museum*, 1870, p. 557.

(3) *Bull. de corr. hellén.*, VII, p. 514.

vait l'*aire sacrée* (ἄλωσ ἡ ἱερά), entretenue aux frais du trésor des deux Déesses (1).

Plus tard, d'autres dèmes eurent aussi leur fête des Haloa, mais les Éleusiniens revendiquèrent toujours pour leur ville la priorité et ils l'appelaient à bon droit ὁ πάτριος ἀγὼν τῶν Ἀλφῶν (2).

Les sacrifices sont offerts τῆι τε Δήμητρι καὶ τῆι Κόρηι καὶ τοῖς ἄλλοις θεοῖς οἷς πάτριον ἦν (l. 8). Même formule dans un autre décret d'Éleusis en l'honneur du stratège résidant dans cette ville qui avait immolé des victimes pour cette solennité (3). Parmi les autres dieux, plusieurs grammairiens nomment Dionysos. Le plus explicite est le scholiaste inédit de Lucien dont il est bon de citer la plus grande partie.

Ἔορτῃ Ἀθήνησι μυστήρια περιέχουσα Δήμητρος καὶ Κόρης καὶ Διονύσου... Ἐν ταύτῃ καὶ τελέτῃ τις εἰσάγεται γυναικῶν ἐν Ἐλευσίνι καὶ παιδιαὶ λέγονται πολλαὶ καὶ σκώμματα, μόναι δὲ γυναῖκες εἰσπορευόμεναι ἐπ' ἀδείας ἔχουσιν ἃ βούλονται λέγειν. Καὶ δὴ καὶ ἀσχιστα ἀλλήλαις λέγουσι τότε, αἱ δὲ ἱερεῖαι λάθρα προσιοῦσαι ταῖς γυναίξει κλεψιγαμίας πρὸς τὸ οὐδ' ὡς ἀπόρητον τι συμβουλεύουσιν. Ἀναφωνοῦσι δὲ πρὸς ἀλλήλας πᾶσαι αἱ γυναῖκες ἀσχροὶ καὶ ἄσεμνα, βασιτάζουσαι εἶδη σχημάτων (cod. σωμαίων) ἀνδρεῖά τε καὶ γυναικεῖα. Ἐνταῦθα οἶνός τε πολλὸς προκεῖται καὶ τράπεζαι πάντων τῶν τῆς γῆς καὶ θαλάσσης γέμουσαι βρωμάτων πλὴν τῶν ἀπειρημένων ἐν τῷ μυστικῷ βόιας φημί καὶ μήλου καὶ ὀρνίθων κατοικιδίων καὶ ὠν καὶ θαλαττίας τρίγλης, ἐρυθίνου, μελανούρου, καράβου, γαλεοῦ· παραπιθέασι δὲ τὰς τραπέζας οἱ ἄρχοντες καὶ ἔνδον καταλιπόντες ταῖς γυναίξιν αὐτοὶ χωρίζονται ἕξω διαμένοντες, ἐπιδεικνύμενοι τοῖς ἐπιδημοῦσι πᾶσι τὰς ἡμέρους τροφὰς παρ' αὐτῶν εὔρεθῆναι καὶ πᾶσι κοινωθῆναι τοῖς ἀνθρώποις παρ' αὐτῶν. Πρόσκειται δὲ καὶ ταῖς τραπέζαις καὶ ἐκ πλακοῦντος κατεσκευασμένα ἀμφοτέρων γενῶν αἰδοῖα.

Il est prudent de faire usage du témoignage du scholiaste avec une certaine réserve parce qu'il est chrétien, et par suite, porté à donner de bonne foi un sens défavorable aux cérémonies païennes. On doit donc rejeter les interprétations qui sentent la polé-

(1) Ἐφημ. ἀρχαιολ., p. 121, l. 20. — C'est probablement l'aire de Triptolème, située dans la plaine de Raria. Ἐνταῦθα ἄλωσ καλουμένη Τριπτολέμου καὶ βωμὸς δεῖκνυται. Pausanias, I, 38.

(2) Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1884, p. 135, l. 29.

(3) Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1884, p. 135, l. 9.

mique, retenir les faits précis et accepter ceux qui seront confirmés par des auteurs païens ou par des rites analogues dans la religion de Déméter.

En analysant de la sorte le morceau cité, on en dégage les détails suivants affirmés comme des faits positifs. Existence de mystères et d'une initiation. Photius dit aussi que la prêtresse de Déméter initiait les mystes (4). L'assertion est inexacte si on la rapporte aux grands mystères; elle est d'accord avec le scholiaste s'il s'agit des Haloa. C'est à cette prêtresse qu'était réservé le premier rôle dans cette fête, et, au IV<sup>e</sup> siècle, le hiérophante Archias fut condamné pour avoir empiété sur ses attributions (2).

L'admission des femmes, à l'exclusion des hommes, l'échange d'apostrophes grossières, la représentation des organes des deux sexes, sont des faits attestés pour les Thesmophoria; il n'y a pas lieu de les révoquer en doute pour les Haloa. L'abstinence de certains fruits, comme la grenade, ou de poissons, comme la trigle, est connue dans la religion de Déméter et s'expliquait par des raisons mystiques.

Il faut rejeter l'assertion que les prêtresses conseillaient secrètement aux femmes initiées des unions clandestines; pareilles leçons de morale libre ne se trouvent dans aucun culte grec. Ce qui a pu donner naissance à cette accusation, c'est que les Haloa étaient devenues la fête des courtisanes. Lucien dit qu'à cet anniversaire elles attendaient un cadeau de leurs amants (3); dans les lettres du rhéteur Alciphron, Ménandre invite sa maîtresse à souper pour les Haloa (4) et, ce qui est un témoignage de plus de poids, la femme qui vint offrir à cette fête la victime immolée, contrairement aux lois, par le hiérophante Archias, était aussi une courtisane (5).

(1) Φιλλεΐδαι · γένος ἐστὶν Ἀθήνησιν, ἐκ δὲ τούτων ἡ ἱερεία τῆς Δήμητρος καὶ Κόρης, ἡ μύουσα τοὺς μύστας ἐν Ἐλευσίνι. Photius in v.

(2) Ἄλλα τι κατηγορήθη αὐτοῦ καὶ ὅτι Σινώπη τῇ ἑταιρῶν Ἀλφίους ἐπὶ τῆς ἐσχάρας τῆς ἐν τῇ αὐλῇ Ἐλευσίνι προσαγούσῃ ἱερεῖον θύσειεν, οὐ νομίμου ὄντος ἐν ταύτῃ τῇ ἡμέρῃ ἱερεῖα θύειν, οὐδὲ ἐκείνου οὔσης τῆς θυσίας ἀλλὰ τῆς ἱερείας. Démosth. *Contra Neer.* 116.

(3) Lucien, éd. Didot, p. 665 et 674.

(4) Alciphr., I, 39.

(5) Démosth., *Contr. Neer.* 116.

Les Chloia étaient connus seulement par une brève mention d'Hésychius. Le nom indique la signification de la fête; elle était célébrée, au moment où le blé commençait à verdoyer, en l'honneur de Déméter Chloé et de Coré. On la retrouve dans l'île de Myconos, où elle avait vraisemblablement été portée par les colons ioniens. Le calendrier religieux de Myconos porte, pour le 12 Poseidéon, la mention suivante : Δήμητρι: Χλόη: ὕε: δύο καλλι-  
στευούσαι, ἡ ἑτέρα ἐγκύμων (1).

Les Calamaia étaient une fête importante; outre le sacrifice, il y avait une procession organisée par le démarque de concert avec le hiérophante et les prêtresses. Son caractère est indiqué par son étymologie, comme pour les Ἄλφα. Καλάμη, *stipula*, signifie le chaume, la tige du blé. De même qu'on offrait un sacrifice à Déméter et à Coré, lorsque le blé commençait à verdoyer, le développement de la tige et la formation de l'épi donnaient lieu à un nouveau sacrifice et à une procession solennelle. Le décret rappelle que la fête fut célébrée conformément aux usages des ancêtres, κατὰ τὰ πάτρια. C'était une des plus anciennes et l'on peut même affirmer qu'elle existait à Éleusis antérieurement à la fondation des colonies ioniennes, au XI<sup>e</sup> siècle. En effet, à Milet, où un temple de Déméter Éleusinienne fut élevé par un des compagnons de Nélée (2), il y avait un mois appelé Καλαμαίων, nom tiré évidemment de la fête des Καλαμαῖα (3). Et celle-ci n'était pas une importation récente, puisque le même mois se retrouve dans les colonies milésiennes de Cyzique et d'Olbia (4). Les Calamaia se rattachaient au culte de Déméter Thesmophoros. On voit, en effet, par une inscription du Pirée que, dans ce dème, les Calamaia avaient lieu dans le Thesmophorion, et que les femmes seules y étaient admises (5). Sans doute, il en était de même à Éleusis.

(1) Ἀθήναιον, t. II, p. 327, l. 11-12.

(2) Hérodote. IX, 97.

(3) *Archdol. Zeitung*, 1876, p. 128.

(4) *Corpus inscr. gr.*, 2082, 3663 A.

(5) [Ἐπιμαλίσθαι τὸν δήμαρχον μετὰ] τῆς ἱερείας..... τοῦ Θεσμοφορίου (ὅπως ἄν) ...μηδὲ πρὸς τοὺς βωμοὺς μηδὲ τὸ μέγαρον προσίωσιν ἄνευ τῆς ἱερέας ἄλλ' ἢ ὅταν ᾖ ἑορτὴ τῶν Θεσμοφορίων καὶ Πληροσία καὶ Καλαμαῖοι καὶ τὰ Σπίρα καὶ εἴ τινα ἄλλη γῆμέραν συνέρχονται αἱ γυναῖκες κατὰ τὰ πάτρια. *Corpus inscr. attic.* II, *Add.*, p. 422.

Nous pouvons donc remonter à une époque de la religion de Déméter Éleusinienne, contemporaine de l'émigration des Ioniens : nous y trouvons un groupe de trois fêtes ayant un caractère agraire nettement marqué et réservées aux femmes, à l'exclusion des hommes. Dans les mystères des Haloa, comme dans les Thesmophoria, l'idée de la fécondité universelle était exprimée par des symboles grossiers, et aussi celle de la civilisation née de l'invention de l'agriculture. C'est, en résumé, le culte de la Déméter Καρποφόρος et Θεισμοφόρος, tel que les Ioniens le transportèrent à Éphèse (1).

Le second décret est rendu par le dème d'Éleusis en l'honneur du même démarque. On y rappelle les soins qu'il a donnés à la fête des Dionysia qui rentrait dans ses attributions ; les dernières lignes conservées ne faisaient que résumer les services énumérés dans le décret précédent, ce qui m'a permis de les restituer un peu plus complètement qu'on ne l'avait fait.

## II

L'inscription se compose de deux fragments de marbre trouvés dans les fouilles de la Société archéologique à Éleusis et rapprochés par M. Philios (2). Elle est gravée στοιχηδόν.

Θ  
 Γ Ρ Ο Φ Α Ν . . . . .  
 Λ Ε Μ Ο Σ Λ . . . . .  
 Λ Ω Σ Κ Α Ι Φ Ι . . . . . Σ Τ  
 Ω Ν Ι Ε Ρ Ω Ν Ε . . . . . Ι Ο Τ Ο Υ  
 . Λ Ο Υ Τ Ω Ν Ο Σ Ι Ε Ρ . . . . . Κ Ο Σ Μ Η  
 Σ Ε Ν Ε Ρ Α Ι Ν Ε Σ Α Ι Α . . . . . Ι Σ Τ Ε Φ Α  
 Ν Ω Σ Α Ι Μ Υ Ρ Ρ Ι Ν Η Σ . . . . . Ν Ω Ι Ε Υ Σ .

(1) Lettre au proconsul L. Mestrius Florus. Μυστήρια και θυσίαι, κύρια, καθ' ἑκάστην ἑνιαυτὸν ἐπιτελοῦνται ἐν Ἐφέσῳ Δῆμητρι Καρποφόρῳ καὶ Θεισμοφόρῳ... ἀπὸ πλείστων ἱτῶν συντετηρημένα. *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 289.

(2) Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1890, p. 83.

ΒΕΙΑΣΕΝΕΚΑΚΑΙΦΙ·ΟΤΙΜΙΑΣΝΕ  
 ΜΕΙΝΔΕΑΥΤΩΙΚΑΙΜ·ΡΙΔΑΕΓ·ΥΣ  
 ΤΗΡΙΩΝΤΩΝΜΕΓΑΛΩΝΚΑΙΤΩΝΓΡΟ  
 ΣΑΓΡΑΝΟΣΗΜΓΕΡ·ΥΜΟΛΓΙΔΩΝΕΚ  
 ΑΣΤΩΙΕΓΕΙΔΗΣΓΟΥΔΑΙΟΣΕΣΤΙΓ  
 ΕΡΙΤΑΙΕΡΑΚΑ··ΟΓΕΝΟΣΤΟΕΥΜΟ  
 ····ΩΝΑΝΑ·····ΔΕΤΟΥΗΦ···  
 ΗΛ

Θ[εοί]

Π]ρόφαν[τος εἶπεν · ἐπειδὴ Τληπό-?  
 λεμος α[..... κα-  
 λῶς καὶ φι[λοτίμως.....]ς τ-  
 5 ὧν ἱερῶν ἐ[πιμελούμενος] τὸ τοῦ  
 Πλούτωνος ἱερ[ὸν καλῶς] ἐκόσμη-  
 σεν, ἐπαινέσαι α[ὐτὸν καί]! στεφα-  
 νῶσαι μυρρίνης [στεφά]νωι εὐσ[ε-  
 βείας ἕνεκα καὶ φ[ιλ]οτιμίας · νέ-  
 10 μειν δὲ αὐτῷ καὶ μ[ε]ρίδα ἐγ μυσ-  
 τηρίων τῶν μεγάλων καὶ τῶν πρό-  
 ς Ἄγραν, ὄσημπερ [Ε]ὐμολπιδῶν ἐκ-  
 άστωι, ἐπειδὴ σπουδαῖός ἐστι π-  
 ερὶ τὰ ἱερὰ καί τ]ὸ γένος τὸ Εὐμο-  
 15 λπιδ]ῶν, ἀνα[γράψαι] δὲ τὸ ψήφ[ισμ]-  
 α ἐν στήλ[η] λιθίνηι καὶ στήσαι.....

« Proposition de Prophantos. Considérant que Tlépolémos.....  
 ..... a orné le temple de Pluton, lui décerner un éloge et une  
 couronne de myrte pour sa piété et pour son zèle ; lui attribuer  
 aussi, sur les victimes des grands mystères et des mystères d'Agra,  
 la même part qu'à chacun des Eumolpides, attendu qu'il est plein  
 de zèle pour les objets sacrés et la famille des Eumolpides ;  
 graver le décret sur une stèle de pierre et l'exposer..... »

C'est le premier décret des Eumolpides qui nous soit parvenu,  
 et il est en assez mauvais état. La fin manque ; il ne reste que  
 peu de lettres aux premières lignes. Je les laisserai provisoirement  
 de côté et je m'occuperai d'abord de la partie mieux conservée.

Sur la proposition de l'un de ses membres, la famille des Eumolpides décerne un éloge et une couronne de myrte à un personnage, dont le nom mutilé finit en πολεμος; elle lui attribue, sur les victimes immolées dans les grands et dans les petits mystères, la même part qu'à chacun des Eumolpides (l. 10-13).

Les mérites du personnage récompensé sont rappelés à la fin d'une manière générale : ἐπειδὴ σπουδαῖός ἐστι περὶ τὰ ἱερὰ καὶ τὸ γένος τὸ Εὐμόλπειδων (l. 14-15); dans les considérants, il est fait une mention particulière du soin avec lequel il avait décoré le temple de Pluton (l. 6).

Dans le passage cité de même qu'à la ligne 5, τὰ ἱερὰ ne signifie pas les *temples*, mais les *objets sacrés*. Leur importance dans le culte d'Éleusis et la place qu'ils tenaient dans les mystères n'ont pas été marquées d'une façon suffisante; je voudrais montrer qu'ils étaient comme le centre de la grande fête des Éleusinia.

Pendant le cours de l'année, les ἱερὰ restaient renfermés dans une chapelle de la salle des initiations, appelée μέγαρον ou ἀνάκτορον (1). Le hiérophante seul avait le droit d'y entrer; on racontait qu'un épicurien qui avait osé y pénétrer avait été frappé par les Déesses et était mort après de longues et cruelles souffrances (2). Le 14 du mois de Boédromion, les ἱερὰ partaient d'Éleusis pour Athènes (3). Ils étaient transportés sur un char que l'État faisait préparer par les épimélètes des mystères (4). Leur arrivée était officiellement annoncée à la prêtresse d'Athéna (5). La population allait à leur rencontre (6). Après une station dans un faubourg, au Figuier Sacré, ils entraient solennellement à Athènes et se rendaient dans l'Éleusinion situé au pied de l'Acropole (7). Leur arri-

(1) Photius, μέγαρον; Ammonius, βωμός; Hésychius, ἀνάκτορον.

(2) Elien, fr. 12, éd. Didot.

(3) *Corpus inscr. attic.*, III, 5.

(4) Έφτημ. ἀρχαιολ., 1887, p. 175, l. 17-20.

(5) *Corpus inscr. attic.*, III, 5.

(6) Lysias, *Contr. Andocid.* 4.

(7) Έπτάφτ. δ' ἐν τῷ προοστίῳ τῆς Ἐλευσινιάδε λεωφόρου. Ὄνομα μὲν δὴ τῷ προοστίῳ ἱερὰ Συκή · τὰ δ' Ἐλευσινίθην ἱερὰ, ἐπειδὴν ἐς ἄστυ ἀγῶσιν, ἐκαὶ ἀναπαύουσιν. Philostr. *Vit. Soph.*, II, 20.

vée donnait le signal des cérémonies qui préparaient les mystes à l'initiation.

Le 19 Boédromion, les *τερά* étaient reconduits à Éleusis avec une solennité encore plus grande. Outre l'escorte des éphèbes en armes, la troupe des mystes accompagnés de leurs parents et de leurs amis, les familles sacrées d'Éleusis, les magistrats chargés de veiller à l'accomplissement des cérémonies ou d'offrir des sacrifices, on peut dire que la cité tout entière leur faisait cortège. A la tête de la troupe, s'avancait la statue du jeune dieu Iacchos. La procession faisait des stations aux divers sanctuaires qui s'élevaient le long de la Voie Sacrée ; des sacrifices et des libations, des danses et des chants retardaient sa marche (1), et elle n'arrivait à Éleusis qu'à la lueur des torches. On voit très clairement par les inscriptions que cette double procession n'avait d'autre objet que de conduire les *τερά* à Athènes et, après un séjour dans l'Éleusion, de les ramener à Éleusis.

C'était seulement dans une des nuits de l'initiation que les *τερά* étaient enfin découverts aux yeux des mystes. Tandis que la salle était plongée dans les ténèbres, les portes du sanctuaire où ils étaient renfermés s'ouvraient tout à coup, et le hiérophante paraissant, en grand costume, montrait à la foule des fidèles les objets sacrés éclairés par une lumière éclatante (2). C'était là une des principales révélations des mystères. « Vous avez été initiés, dit un orateur du iv<sup>e</sup> siècle, et vous avez contemplé les objets sacrés des deux Déesses (3). » L'importance de cette cérémonie était telle que le titre du hiérophante en était dérivé ; c'était celui qui montrait les objets sacrés.

(1) Ἄλλὰ καὶ θυσίαι καὶ χοροὶ καὶ πολλὰ τῶν ἐρωμένων καθ' ὁδὸν ἱερῶν δευρὲς ἐξελθόντων τὸν Ἰακχὸν ὑπ' ἀνάγκης ἐξελείπετο. Plut. Alcib. 34. — Ἐπεὶ [δὲ] προσήκει τοῖς ἐφ' ἡβούαις... [χορευτῶν] καὶ θυσιαῶν καὶ σπονδῶν τ[ῶν] κατὰ τὴν ὁδὸν μετέξιν. Corpus inscr. attic., III, 5, l. 24-26.

(2) L'acte d'accusation contre Alcibiade le représente ἔχοντα στολὴν οἰανπερ ὁ ἱεροφάντης ἔχων δεικνύει τὰ ἱερά (Plut. Alcib. 22). — Ὁ δ' ἐντὸς γινόμενος καὶ φῶς μέγα ἰδὼν οἶον ἀνακτόρων ἀνοιγομένων (Plut. De prof. in virt. 10). — Inscription sur la base de la statue d'un hiérophante :

Ὡ μύσται, τότε μ' εἶδες ἀνακτόρου ἐκ προφανέντα  
Νυξίν ἐν ἀργευσίς... — Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1883, p. 79.

(3) Μεμύησθε καὶ ἐωράκατε τοῖν θεοῖν τὰ ἱερά. Andoc. de Myst. 31.



Qu'étaient donc ces *ιερά*? Nous n'avons aucun renseignement positif. On a répété, d'après un chapitre mal compris de Lobeck, que c'était des jouets destinés à amuser Iacchos, le dieu-enfant. Mais les textes de Clément d'Alexandrie et d'Arnobé que Lobeck a cités se rapportent aux mystères de Dionysos Zagreus (1); on n'en peut rien conclure pour ceux d'Éleusis. Je n'ai à proposer sur ce point qu'une hypothèse. Une inscription athénienne nous apprend que le *φαιδωντής* τοῖν θεοῖν était chargé d'annoncer à la prêtresse d'Athéna l'arrivée des *ιερά* (2). L'office du *φαιδωντής* consistait à tenir en bon état les statues des deux Déesses; c'était comme un serviteur attaché aux soins de leur personne. Puisque les *ιερά* étaient compris dans ses attributions, il semble bien que c'était des objets servant immédiatement aux deux Déesses, peut-être des attributs différents de ceux qui étaient représentés sur les monuments exposés en public, attributs mystérieux qui faisaient connaître la véritable nature de ces divinités ou leur origine; peut-être même leurs effigies, celles qui n'étaient montrées qu'aux initiés. Un passage de Plutarque viendrait à l'appui de cette dernière supposition. Parmi les flatteries que les Athéniens imaginèrent pour Démétrius, un orateur proposa de faire au roi, lorsqu'il viendrait à Athènes la même réception qu'à Déméter et à Dionysos (3). Les mots *ξενισμοί*, *ὑποδοχή* s'emploient pour l'accueil fait à un hôte. Ces expressions conviendraient à Déméter quittant son sanctuaire d'Éleusis pour venir à Athènes, lors des Éleusinia, et l'on s'expliquerait que sa visite fût annoncée officiellement à la déesse protectrice de la cité, par l'intermédiaire de sa prêtresse.

La construction même de la phrase *σπουδαῖός ἐστι· περὶ τὰ ἱερά καὶ τὸ γένος τὸ Εὐμολπιδῶν* marque une relation étroite entre les objets sacrés et la famille des Eumolpides. Quoique les Kérykes leur soient associés dans la plupart des actes du culte des mystères,

(1) Lobeck, *Aglaophamus*, p. 699 et sv.

(2) Ἐπειδὴ καὶ ὁ φαιδωντής τοῖν θεοῖν ἀγγέλλει κατὰ τὰ πάτρια τῆς ἱερῆαι τῆς Ἀθηνῶν ὡς ἤκει τὰ ἱερά. *Corpus inscr. attic.*, III, 5.

(3) Γράφει γάρ τις ἄλλος ὑπερβαλλόμενος ἀνελευθερία τὸν Στρατοκλέα δέχεσθαι Δημήτριον, ὅσακις ἐν ἀρίκηται, τοῖς Δήμητρος καὶ Διονύσου ξενισμοῖς, τῷ δ' ὑπερβαλλομένῳ λαμπρότητα καὶ πολυτελείαν τὴν ὑποδοχὴν ἀργύριον εἰς ἀνάστημα δημοσίᾳ δίδοσθαι. *Plut. Demetr.* 12.

les  $\tau\epsilon\rho\acute{\alpha}$  appartenait exclusivement aux Eumolpides. C'est à eux que s'adresse le décret qui règle le transport des objets sacrés d'Éleusis à Athènes et leur retour (1). Le hiérophante qui a le privilège de les découvrir aux yeux des mystes est pris parmi les membres de la famille.

La décoration du temple de Pluton eut lieu à l'occasion de la réception des  $\tau\epsilon\rho\acute{\alpha}$ ; peut-être y faisaient-ils une station avant le départ pour Athènes. C'est une nouvelle preuve de la place que Pluton occupait dans la religion des mystères. Dans un article que j'ai publié en 1883 (2), j'avais établi, d'après les documents alors connus, qu'il y avait à Éleusis un temple de Pluton, que le dieu était associé à Déméter et à Coré dans certains sacrifices d'Éleusis, que dans l'Éleusinion d'Athènes un banquet sacré lui était offert par des citoyens que désignait le hiérophante.

J'insistais aussi sur ce point que ce culte n'avait pas été une innovation de l'orateur Lycurgue, mais la restauration d'un culte plus ancien remontant à la religion primitive d'Éleusis; que Pluton pourrait être l'une des deux divinités athéniennes désignées dans le décret des prémices sous le nom de  $\Theta\epsilon\acute{o}\varsigma$  et  $\Theta\epsilon\acute{\alpha}$ . Les fouilles de la Société archéologique ont justifié ces assertions. L'emplacement du temple a été retrouvé dans la grotte qui est à droite des petits Propylées; on a découvert dans ces ruines le fragment d'un bas-relief consacré par le prêtre  $\Theta\epsilon\omega\tilde{\iota}$  και  $\Theta\epsilon\acute{\alpha}\varsigma$ ; à côté de la tête de la déesse est gravé le mot  $\Theta\epsilon\acute{\alpha}$ , à côté de celle du dieu, le mot  $\Theta\epsilon\acute{o}\varsigma$  est remplacé par celui de  $\Pi\lambda\omicron\upsilon\tau\omega\nu$  (3). Il n'y a donc plus aucun doute sur l'identification de Pluton et du Dieu du couple primitif de la religion éleusinienne. Mais le nom de  $\Pi\lambda\omicron\upsilon\tau\omega\nu$  n'est qu'un euphémisme pour désigner le dieu qui règne avec Déméter-Coré dans les demeures souterraines. Les Athéniens ont décomposé ce dieu en plusieurs personnages distincts; mais qu'ils l'aient adoré à Éleusis sous le nom de Pluton, de Dionysos ou d'Eubouleus, c'est toujours le  $\Theta\epsilon\acute{o}\varsigma$  de la religion primitive, le Zeus Eubouleus que les Ioniens associent à Déméter et à Coré.

(1) *Corpus inscr. attic.*, III, 5.

(2) *Bull. de corr. hellén.*, 1883, p. 387.

(3) *Εφημ. ἀρχαιολ.*, 1886, p. 26 et pl. 3.

Resterait à déterminer en quelle qualité Tlépolémos s'était occupé des objets sacrés et de la décoration du temple de Pluton. Ce n'était pas un Eumolpide, puisque le décret lui confère comme récompense un des privilèges dont jouissait chacun des membres de la famille; ce n'était pas non plus un simple particulier décorant le temple à ses frais, car il n'y a pas de place pour la mention ἐκ τῶν ἰδίων qui, dans les cas analogues, n'est jamais omise. Il semble donc avoir agi en vertu de sa charge. Elle était probablement indiquée dans les premières lignes, mais elles sont trop incomplètes pour suffire à une restitution certaine. L. 2. peut-être ἀρχιτέκτων τοῦ ἱεροῦ ou αἰρεθεῖς, mais il pouvait aussi bien y avoir l'indication du nom paternel et du démotique.

L. 3-4. [τῆς πομπῆς] τῶν ἱερῶν ἐπιμελούμενος] donnerait le nombre des lettres qui manquent, et, pour le sens, s'accorderait avec la supposition que Tlépolémos était l'architecte du temple de Pluton.

La date est postérieure à l'année 328 pendant laquelle s'achevait la reconstruction ou la restauration du temple de Pluton; mais d'après la forme des caractères, elle ne pourrait pas descendre plus bas que la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou le commencement du III<sup>e</sup>.

## III

Κα]λ[λι]μαχος Καλλικράτους εἶπεν · ἐπε-  
 ιδῆ Δ]αμασίας Διονυσίου Θηβαῖος οἰκ-  
 τήσ]ας Ἐλευσῖνι κόσμιός τε ὤ[ν] διατετ[έ-  
 λ]εκε καὶ φιλανθρώπως ἔχει πρὸς πάντ-  
 5 α]ς τοὺς ἐν τῷ δήμῳ οἰκοῦντας καὶ [αὐ-  
 τ]ὸς καὶ οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ καὶ Διονύσ[ια  
 π]οιούντων Ἐλευσινίων ἐσπούδασε[ν κ-  
 αὶ ἐφιλοτιμήθη πρὸς τοὺς θεοὺς κ[αὶ τ-  
 ὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων καὶ Ἐλευσιν[ιο-  
 10 ς], ὅπως ὡς κάλλιστα γένηται τὰ Διονύσ[σ]-  
 ια καὶ παρασκευάσας τοῖς αὐτοῦ [μ]έλε-  
 σι χόρους δύο, τὸν μὲν παιδῶν, τὸν δὲ ἀν-  
 δρῶν, ἐπέδωκεν τῇ Δήμητρι καὶ τῇ Κό-

- 15 ρει καὶ τοῖ Διονύσοι, διδόχθαι Ἐλευσι-  
 νίοις ἐπαινέσαι Δαμασίαν Διονυσί-  
 ο Θηβαῖον σωφροσύνης ἕνεκα καὶ εὐσε-  
 βείας τῆς πρὸς τὸ θεῶ καὶ στεφανῶσαι  
 αὐτὸν χρυσῶι στεφάνωι ἀπὸ X δραχμῶν ·  
 ἀνειπάτω δ' αὐτὸν ὁ μετὰ Γνα[θ]εῖν δῆμα-  
 20 ρχος Διονυσίων τῶν Ἐλευσίνι τοῖς τρ-  
 αγοῖδοις ὅτι ὁ δῆμος ὁ Ἐλευσινίων [στ-  
 ε]φανοῖ Δαμασίαν Διονυσίου Θηβαῖον  
 σωφροσύνης ἕνεκα καὶ εὐσεβείας τῆς  
 πρὸς τὸ θεῶ · ἔστω δὲ αὐτῶι προεδρία κα-  
 25 ἰ ἀτέλεια ὧν εἰσιν κύριοι Ἐλευσίνιο-  
 ι καὶ αὐτῶι (καὶ) ἐγγόνιοις, καὶ ἕαν τι ἄλλο[β-  
 οὔ]ληται ἀγαθὸν εὐρίσθαι παρὰ τοῦ δή-  
 μου τοῦ Ἐλευσινίων · καὶ ἐπι[μ]ελέσθω [α-  
 ὑ]τοῦ ὁ δῆμαρχος ὁ ἀεὶ δῆμαρχῶν ὅτου ἄ-  
 30 ν δέηται · ἐλέσθαι δ' ἐκτίκτα μάλ' α ὅστι-  
 ς ἐπιμελήσεται, ὅπως ἂν ἀναγραφῆι τό-  
 δε τὸ ψήφισμα καὶ σταθεῖ ἐν τῶι Διονυ-  
 σ]ίωι, εἰς δὲ τὴν ἀναγραφὴν δοῦναι Δ δρ-  
 α]χμὰς τὸν δῆμαρχον, δοῦναι δὲ εἰς [θυ]-  
 35 [ε]αν Δαμασία· Η δραχμὰς ἀπὸ τοῦ κοι[ν]οῦ.  
 Κ]αλλιμαχος Καλλικράτους εἶπεν · ἐπε-  
 ιδ]ῆ Φρυνίσκ[ο]ς Θ[ή]ρω[ν]ο[ς] Θη[βαῖ]ος...  
 ... ο κόσ[μ]ιο[ς]...

« Proposition de Callimachos, fils de Callicratès. Considérant que Damasias, fils de Dionysios, Thébain, pendant son séjour à Éleusis, n'a pas cessé de mener une vie régulière et qu'il est plein de bonnes dispositions, ainsi que ses élèves, à l'égard de tous les habitants du dème ; que, lors de la fête des Dionysia célébrée par les Éleusiniens, il s'est mis au travail avec ardeur et a fait preuve de zèle à l'égard des dieux, du peuple athénien et des Éleusiniens, afin de donner à la fête le plus d'éclat possible ; qu'ayant instruit, en leur enseignant des chants composés par lui-même, deux chœurs, l'un d'enfants, l'autre d'hommes, il en a fait hommage à Déméter, à Coré et à Dionysos, plaise aux Éleusiniens de décerner un éloge à Damasias, fils de Dionysios, Thé-

bain, pour sa bonne conduite et sa piété envers les deux Déesses et une couronne d'or de 1,000 drachmes ; le démarque qui succédera à Gnathis proclamera, aux représentations tragiques des Dionysia d'Éleusis, que le dème des Éleusiniens couronne Damasias, fils de Dionysios, Thébain, pour sa bonne conduite et sa piété envers les deux Déesses ; il aura, pour lui-même et pour ses descendants, un siège d'honneur et les immunités dont disposent les Éleusiniens, ainsi que toute autre faveur qu'il voudra obtenir du dème d'Éleusis ; le démarque en charge s'occupera de toute demande qu'il pourra présenter ; on élira sans retard une personne qui veillera à ce que le présent décret soit gravé et exposé dans le temple de Dionysos ; le démarque donnera 40 drachmes pour les frais de la gravure ; il donnera aussi à Damasias pour un sacrifice une somme de 100 drachmes prise sur les fonds de la commune. »

L'inscription est gravée στοιχιδόν. Certaines particularités de l'orthographe, comme ο pour ου (l. 6 et 16) et pour ω (l. 5, 14, 21) indiquent une date antérieure à la moitié du iv<sup>e</sup> siècle. Un Καλλικράτης Καλλιμάχου d'Éleusis, probablement le fils de l'orateur qui propose le décret, figure dans un fragment de catalogue de la tribu Hippothontis (1). Le fils du démarque (l. 19), Τιμοκλήδης Γυζοθίδος, proposa un décret en l'honneur d'un péripolarque (2). Ces deux inscriptions, dont la date n'est pas déterminée par d'autres indices, peuvent appartenir à la seconde moitié du iv<sup>e</sup> siècle.

Le décret rendu par les Éleusiniens a pour objet de récompenser par des honneurs et des privilèges le Thébain Damasias qui avait fixé son domicile dans leur dème (l. 3). Ces récompenses dépassent celles que nous rencontrons dans les autres inscriptions honorifiques du dème. En voici l'énumération :

1<sup>o</sup> Une couronne d'or de 1,000 drachmes (l. 18). Trois autres inscriptions mentionnent aussi l'octroi d'une couronne d'or pour des services divers ; une fois, la valeur est indiquée, 500 drachmes seulement, quoiqu'il s'agisse d'un stratège (3). De plus, il est

(1) *Corpus inscr. attic.*, II, 1013.

(2) *Ἐφημ. ἀρχαιολ.*, 1888, p. 21.

(3) *Ἐφημ. ἀρχαιολ.*, 1884, p. 139 ; 1888, p. 23 ; *Bull. de corr. hellén.*, 1879, p. 120.

encore alloué à Damasias, sur les fonds communs, une somme de 100 drachmes pour offrir un sacrifice (l. 34-35) ;

2° La proédrrie ou siège d'honneur au théâtre. C'est un privilège souvent décerné par les dèmes. Un décret du Pirée donne quelques renseignements plus explicites : Εἶναι δὲ αὐτῶι καὶ προεδρίαν ἐν τῶι θεάτρῳι ὅταν ποιῶσι Πειραιεῖς τὰ Διονύσια οὗ καὶ αὐτοῖς Πειραιεῦσι κατανέμεται καὶ εἰσαγέτω αὐτὸν ὁ δήμαρχος εἰς τὸ θέατρον καθάπερ(ρ) τοῖς ἱερεῖς καὶ τοῖς ἄλλοις οἷς δέδοται ἡ προεδρία παρὰ Πει(ρ)αιέων (1) ;

3° Exemption pour lui et ses descendants des impôts payés au dème. La même formule donne une restitution plus satisfaisante dans un autre décret d'Éleusis :

εἶναι δ-  
 ἔ αὐτῶι καὶ προεδρίαν καὶ ἀτέλει-  
 αν ὧν κύριοι εἰ]σιν Ἐλευσῖνιοι · ἀ[ν-  
 αγραψαὶ δὲ τό]δε τὸ ψήφισμα (2).....

Outre ces privilèges précis, on l'engage à s'adresser au dème s'il désire quelque autre avantage, et on ordonne au démarque en charge de s'occuper des demandes qu'il pourra présenter.

Toutes ces récompenses nous avertissent qu'il ne s'agit pas ici de services ordinaires. Il sera donc intéressant de rechercher par quels moyens Damasias avait mérité la reconnaissance du dème. Il est question des élèves qu'il avait réunis autour de lui (l. 6). On n'a pas indiqué ce qu'il leur enseignait, mais on sait que les Béotiens étaient renommés pour leur habileté dans la musique, et dans les inscriptions choragiques d'Athènes, le musicien est souvent un Béotien. Telle parait avoir été la profession de Damasias. Il n'y a pas à insister sur les éloges généraux que le décret fait de sa bonne conduite (κόσμιος, l. 3 ; σωφροσύνης ἕνεκα, l. 23) ; de son obligeance à l'égard de tous les habitants du dème, sinon pour remarquer qu'on le loue d'avoir inspiré les mêmes sentiments à ses élèves.

Le fait précis qui est ensuite rappelé est plus intéressant et

(1) *Corpus inscr. attic.*, II, 589.

(2) *Corpus inscr. attic.*, II, 574.

mérite quelques explications. A l'approche des Dionysia du dème, Damasias, désireux de rehausser l'éclat de la fête, instruisit un chœur d'hommes faits et un chœur d'enfants dont il fit hommage aux dieux. Le dernier mot de la ligne 11 n'a pas été restitué par l'éditeur; M. Pantazidès a proposé τοῖς αὐτοῦ [τ]έλεισι, signifiant que Damasias avait fait les frais des deux chœurs. Cette restitution très simple paraît satisfaisante au premier abord; cependant elle n'est pas acceptable. Les lettres qui suivent αὐτοῦ sont bien conservées; on distingue pour la première un caractère qui n'a pas de sens Ϛ, mais qu'il est matériellement impossible de corriger en Τ. C'est une lettre que le graveur a laissée inachevée et qui ne peut être qu'un Μ. Τοῖς αὐτοῦ μέλεισι signifie que Damasias avait composé lui-même les paroles et la musique destinées aux deux chœurs. Ces chants, exécutés avec des mouvements rythmés et accompagnés du son des flûtes ou des cithares, recevaient des noms divers ὕμνος, προσόδιον, suivant la cérémonie religieuse à laquelle on les destinait; mais le mot μέλος est le terme générique pour toutes les pièces lyriques. A l'appui de la restitution que je propose, je peux citer une inscription d'une date postérieure, il est vrai, mais qui présente un exemple tout à fait analogue. C'est un décret de Délos en l'honneur d'un poète musicien, Amphiclès, qui avait eu, lui aussi, le double mérite de composer un chant lyrique et d'apprendre aux enfants libres à l'exécuter avec accompagnement de cithare. Ἐπειδὴ Ἀμφικλῆς μουσικὸς καὶ μελῶν ποιητὴς, ἀκροάσεις καὶ πλείους ἐποίησατο, καὶ προσόδιον γράψας ἑμμελὲς εἰς τὴν πόλιν, τοὺς τε θεοὺς τοὺς τὴν νῆσον κατέχοντας καὶ τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων ὕμνησεν, ἐδίδαξεν δὲ καὶ τοὺς τῶν πολιτῶν παῖδας πρὸς λύραν τὸ μέλος αἶδειν, ἀξίως τῆς τε τῶν θεῶν τιμῆς καὶ τοῦ Ἀθηναίων δήμου (1).

J'ai insisté sur la restitution μέλεισι parce qu'elle donne la clef de l'inscription et permet d'interpréter quelques expressions avec plus de précision. Ἐσπούδασε (l. 7) s'applique au soin avec lequel Damasias a composé son œuvre (2). Ἐφιλοτιμήθη πρὸς θεοὺς etc., signifie que, dans ses deux poèmes, il avait dignement célébré les dieux d'Éleusis, le peuple athénien tout entier et les Éleusiniens

(1) Fougères, *Bull. de corr. hellén.*, 1889, p. 245.

(2) C'est l'équivalent du προσόδιον ἑμμελὲς d'Amphiclès. Cf. πεπραγμένα: περὶ τε τὸ ἱερόν καὶ τὴν πόλιν τῶν Ἀηλίων. *Bull. de Corr. hellén.*, 1880, p. 346.

en particulier. De même, le décret de Délos rappelle qu'Amphiclès avait chanté la ville, les dieux qui possèdent l'île et le peuple athénien. La matière de ces poèmes était partout la même et il serait facile de tracer la poétique du genre d'après les inscriptions : célébrer en vers lyriques, épiques, ou même dans des drames, les dieux dont c'était la fête, les légendes locales, la piété et la gloire de la cité devant laquelle le poète se présentait; c'était un moyen assuré d'obtenir honneurs et récompenses (1).

La fête dans laquelle Damasias se signala était celle de Dionysos, et le décret devait être exposé dans son temple dont ce texte nous fait connaître l'existence (l. 32). Les Dionysia d'Éleusis, comme nous l'apprennent quelques inscriptions, étaient célébrées par les soins du démarque : il y avait procession, sacrifice, chœurs d'hommes et d'enfants, représentations dramatiques, proclamation des couronnes et autres honneurs décernés par le dème (2). Elles ne paraissent donc pas différer des autres fêtes du dieu. Cependant un décret d'Éleusis les appelle *ὁ πατριος ἀγὼν τῶν Διονυσίων* (3). Les Éleusiniens voulaient donc les distinguer des grandes Dionysia d'Athènes qui s'adressaient au Dionysos d'Éleuthères et qui étaient relativement récentes. L'inscription nous met sur la voie des différences qui distinguaient les deux cultes. Il est à remarquer, en effet, que l'hommage de Damasias ne s'adressa pas seulement à Dionysos, mais encore à Déméter et à Coré; les deux déesses sont même nommées les premières (l. 13) et c'est la piété de Damasias envers elles que récompense le décret (l. 17). Ce Dionysos, étroitement associé à Déméter et à Coré, était un dieu beaucoup plus ancien que le Dionysos d'Éleuthères; c'était le même que le Dionysos des Anthestéries et des Lenæa. Nous le voyons par la part que le sacerdoce d'Éleusis prenait à ces deux fêtes d'Athènes. Dans la première, lorsque la femme de l'archonte-roi faisait prêter aux *γεραπαί* un serment mystérieux, elle était assistée par le hiérocé-

(1) Voyez les exemples cités par M. Fougères, p. 246.

(2) *Ἐφημ. ἀρχαιολ.* 1887, p. 193; 1890, p. 126.

(3) *Ἐφημ. ἀρχαιολ.* 1883, p. 83.



ryx (1). M. Dittenberger a proposé de corriger dans le discours contre Néèze, τὸν ἱεροκέρυκα ἐν τὸν ἱερὸν κέρυκα (2), et il a donné comme raison qu'un prêtre d'Éleusis n'avait rien à faire dans les Anthestéries. Mais on ne connaît à Athènes aucun héraut ayant le titre de ἱερός. Il faut donc maintenir la leçon généralement adoptée. Si le hiérocéryx assistait la reine pour la prestation du serment, c'est précisément parce que le Dionysos des Anthestéries était dans un rapport étroit avec celui d'Éleusis. Le lien n'est pas moins visible dans les Lenæa. Le sacrifice que l'État offrit à cette occasion en 334 fut confié aux épimélètes des mystères (3); ils aidaient régulièrement l'archonte-roi à organiser la procession qui avait lieu dans cette circonstance (4), preuve que le dieu auquel s'adressait cet hommage était en relations avec le culte d'Éleusis. D'ailleurs la ville sainte possédait le pressoir sacré (ἡ ἱερὰ ληνός) de même que l'aire sacrée (5). Elle avait ses épistates des Lenæa auxquels le trésor des deux Déesses fournissait la somme nécessaire pour offrir un sacrifice aux Dionysia (6).

De ces rapprochements on peut conclure que le dieu associé à Déméter et à Coré, dans la fête des Dionysia comme dans l'initiation des Haloa, n'était autre que le plus ancien Dionysos, celui qu'on représentait avec des cornes de taureau, parce qu'il avait inventé l'agriculture (7). Son culte était commun à toutes les colonies ioniennes, elles l'avaient emporté en partant de l'Attique, comme l'atteste Thucydide (8) et comme le prouve l'exis-

(1) Βούλομαι δ' ὑμῖν καὶ τὸν ἱεροκέρυκα καλέσαι, ὃς ὑπηρετεῖ τῆ τοῦ βασιλέως γυναικί, ὅταν ἔξορκοῖ τὰς γερὰς ἐν κανοῖς πρὸς τῷ βωμῷ. Demosth. *contr. Neær.* 78.

(2) Hermès, t. XX, p. 19.

(3) Ἐγ Διονυσίων τῶν ἐπὶ Ἀθηναίωι παρὰ μυστηρίων ἐπιμελητῶν. *Corpus inscr. attic.* II, l. 20.

(4) Τὴν μὲν οὖν πόμπην κοινῇ πέμπουσιν ὁ βασιλεὺς καὶ οἱ ἐπιμεληταί. Aristot. *Πολιτ.* 57.

(5) Ἐφθμ. *ἀρχαιολ.*, 1883, p. 119, p. 44.

(6) *Ibid.* p. 115, l. 46.

(7) Παρίστημον δ' αὐτῷ ποιῆσαι κέρατα τοὺς κατασκευάζοντας τὰς γερὰς ἢ τοὺς ἀνδρίκοντας, ἅμα μὲν δηλοῦντας τοῦ ἑτέρου Διονύσου φύσιν ἅμα δὲ ἀπὸ τῆς περὶ τὸ ἀροτρον εὐρέσεως... Diod. Sic. III, 64.

(8) Τὸ ἐν Αἰμναίς Διονύσου, ᾧ τὰ ἀρχαιότερα Διονύσια τῆ δωδεκάτῃ ποιεῖται ἐν μνητὶ Ἀθησστηρίων, ὡσπερ καὶ οἱ ἀπ' Ἀθηναίων Ἴωνες ἔτι καὶ νῦν νομίζουσιν. Thucyd. II, 15.

tence des mois Lenæon et Anthestéron dans leurs calendriers. C'était ce Dionysos que les Égyptiens assimilaient à leur Osiris et qui partageait avec Déméter la royauté des enfers (1); c'étaient ses mystères qu'ils se vantaient d'avoir communiqués aux Grecs, et, en fait, les mystes d'Éleusis étaient initiés à Dionysos en même temps qu'à Déméter et à Coré. Voilà pourquoi, dans l'inscription de Damasia, Dionysos forme une triade avec les deux déesses, et pourquoi les Éleusiniens appelaient sa fête *πάτριος ἀγών*, par opposition aux grandes Dionysia d'Athènes, beaucoup plus récentes.

Les lignes 36-37 sont le commencement d'un second décret proposé par le même orateur en l'honneur d'un autre Thébain.

P. FOU CART.

(1) Αἰγύπτιοι μὲν γὰρ τὸν παρ' αὐτοῖς θεὸν Ὅσιριν ὀνομαζόμενον φασιν εἶναι τὸν παρ' Ἑλλήσι Διόνυσον καλούμενον. Diod. Sic. II, 1. — Ἀρχηγετεύειν δὲ τῶν κάτω Αἰγύπτιοι λέγουσι Δήμητρα καὶ Διόνυσον. Herod. II, 123.

# L'APOLOGIE DE XÉNOPHON

## DANS L'ANABASE

---

De tous les grands ouvrages de Xénophon, l'*Anabase* est sans contredit le plus attrayant et le plus célèbre. Elle a fait, plus que tous les autres, la popularité de l'auteur et l'a rendu sympathique. Que faut-il penser du rôle qu'il a joué dans cette fameuse retraite des Dix Mille, qui est son principal titre de gloire? Son témoignage d'historien dans les *Helléniques* et de philosophe dans les *Mémorables* a été très vivement contesté par la critique. Au contraire, il a été de mode pendant longtemps d'admirer, entre toutes les qualités aimables de l'*Anabase*, le naturel et la simplicité du récit, qui ont semblé comme un gage de sincérité. Cette impression est-elle justifiée? En dépit de son attitude désintéressée, Xénophon se fait une large place dans son récit; il a lutté contre des envieux, des ennemis. Le détachement qu'il paraît garder, soit dans l'exposé des faits, soit dans ses réponses à de très vives attaques, ne serait-il pas tout simplement une habileté d'apologiste? N'a-t-il pas cherché, par une modestie apparente, à faire accepter sans contrôle le bien qu'il dit de lui sans paraître y songer? Cette question, on l'a déjà posée : on a signalé de légitimes motifs de défiance (1); mais les doutes qu'on a élevés ne semblent pas avoir trouvé d'écho, et le scepticisme, à cet égard, n'a pas prévalu. Il nous semble qu'une étude attentive de l'*Ana-*

(1) Surtout Mahaffy, *History of greek Liter.*, II, 2, 54 et *Problems in greek history*, 105-109. M. Weil, dans une substantielle analyse, a fait ressortir le caractère apologétique de l'*Anabase*, *Journ. de l'instr. publique*, 18 février 1854.

*base* confirme ces soupçons. Nous voudrions les indiquer à notre tour avec le degré de précision qu'ils comportent (1).

## I

On sait que Xénophon n'a pas signé son *Anabase*. Dans les *Helléniques*, au moment où l'ordre des événements le conduirait à raconter la campagne de Cyrus, il tourne court et se contente de renvoyer le lecteur à un autre ouvrage. « Comment Cyrus rassembla une armée et marcha avec elle contre son frère, la bataille, sa mort, enfin l'heureuse arrivée des Grecs à la mer, tout cela a été raconté par Thémistogène de Syracuse (2). » Voilà une phrase qui a fait couler des flots d'encre. Quel est ce Thémistogène ? un pseudonyme de Xénophon ? mais pourquoi l'a-t-il choisi ? Ou bien a-t-il existé, en effet, un historien de ce nom, et se pourrait-il qu'il y eût deux *Anabases*, l'une de Xénophon, l'autre de Thémistogène ?

Un seul texte ancien fait allusion à l'existence de Thémistogène. Il est de Suidas : Θεμιστογένης Συρακούσιος Ιστορικός. Κύρου Ἀνάβασις, ἥτις ἐν τοῖς Ξενοφῶντος φέρεται, καὶ ἄλλα τινὰ περὶ τῆς ἑαυτοῦ πατρίδος. Or cette notice prouve à l'évidence deux choses : 1° que l'*Anabase* signée de Thémistogène est précisément celle qui figurait dans le recueil des œuvres de Xénophon ; 2° qu'on n'avait dans l'antiquité aucun autre renseignement sur un historien de ce nom. Les quelques mots ἄλλα τινὰ περὶ τῆς ἑαυτοῦ πατρίδος ont tout l'air d'une invention pure et simple, et ne peuvent émaner que d'un lexicographe qui veut faire illusion sur sa propre ignorance. Thémistogène étant donné, il faut lui attribuer quelque chose, et comme on ne sait quoi, on imagine une histoire de Syracuse ; mais on eût été fort empêché d'en donner le titre ; de là le vague des termes de Suidas (3).

(1) Il n'est que juste de remercier ici M. Th. Reinach de l'accueil qu'il a fait à cette étude. Elle doit beaucoup à ses conseils, qui nous ont engagé à rectifier quelques points de détail, à préciser ou à développer certaines de nos conclusions.

(2) *Hellen.*, III, 1, 2.

(3) Cf. Hartmann, *Analecta Xenophontea*, t. I, c. II.

Ce texte écarté, il ne reste qu'une explication de la phrase des *Helléniques* : Xénophon a publié l'*Anabase* sous un nom supposé. Toute autre hypothèse soulève mille difficultés. Il n'arrive jamais que Xénophon cite l'ouvrage d'un autre (1). Comment admettre qu'ayant écrit lui-même une *Anabase*, — car personne n'a jamais, que nous sachions, contesté sérieusement l'authenticité de celle qui nous est parvenue, — il ait préféré renvoyer à un autre auteur ? Dira-t-on qu'en écrivant cette phrase des *Helléniques*, il n'avait pas encore composé lui-même son *Anabase* ? Mais il faudrait encore supposer qu'il n'en eût même pas l'idée à cette époque, et quelle que soit la date qu'on assigne à la composition des *Helléniques*, il est également impossible de s'arrêter à cette idée. Passe encore si ce Thémistogène eût été un auteur célèbre ; mais un inconnu, qui n'a laissé aucune trace dans le souvenir des anciens ! Ce personnage peut-il avoir pris part à l'expédition ? Il y avait sans doute des Syracusains parmi les Dix Mille : Xénophon en cite deux, Sosis (I, 2, 9) et Lycios (I, 10, 14) ; il devait y en avoir d'autres encore. Comment Xénophon n'eût-il pas mentionné, dans l'*Anabase*, le nom d'un homme qui eût été capable d'écrire une histoire de la retraite ? Il lui fait l'honneur de citer son ouvrage, et il ne le nomme pas dans son récit ? Il n'a pas été stratège, et il n'a joué aucun rôle : c'était donc quelque obscur soldat perdu dans la foule ? Présenter ces questions, c'est y répondre. — Il faut alors admettre que ce Thémistogène a pris ses renseignements auprès d'un témoin oculaire : mais où ? quand et comment ? Quand il s'agit d'un événement qui s'est passé au vu et au su de tout le monde, il est loisible à tous de prendre des informations. Mais l'expédition des Dix Mille échappait à ce contrôle. Pendant plus d'un an, la petite troupe des Grecs disparaît au cœur de l'Asie, et personne n'en peut suivre la trace. Il faut un témoin oculaire pour en retracer l'itinéraire exact, pour suivre toutes les péripéties de la retraite. Parmi les compagnons de Xénophon, quelques-uns ont pu avoir l'idée de fixer leurs souvenirs ; et, de fait, nous savons que Sophénète de Stymphale composa de son

(1) Une seule exception : c'est le nom de Ctésias dans l'*Anabase*, I, 8, 26 et 27. On verra plus loin pourquoi nous considérons ces deux phrases comme interpolées.

côté une *Anabase*, dont il nous reste quelques phrases. D'autres récits ont pu périr ; mais il est inadmissible que le premier historien de la retraite soit un inconnu, étranger aux événements qu'il raconte. — On voit quelles difficultés se pressent, quand on veut déterminer les conditions nécessaires pour qu'un certain Thémistogène ait écrit une *Anabase*, et, notons ce point, une *Anabase* assez complète, assez intéressante, pour que Xénophon, auteur lui-même d'un récit de la même campagne, préférât citer l'ouvrage d'un autre, en dérogeant, pour cette fois seulement, à son habitude de ne jamais prononcer le nom d'un auteur contemporain.

Faut-il parler d'un expédient qu'on a imaginé pour se débarrasser de la phrase gênante des *Helléniques* ? On a voulu y voir une interpolation. Une certaine analogie de rédaction entre cette phrase et les résumés apocryphes qui figurent en tête des différents livres de l'*Anabase* a semblé autoriser cette conjecture (1). — Mais qu'on relise le commencement du III<sup>e</sup> livre des *Helléniques*, on verra que la phrase incriminée y est absolument nécessaire et que sa suppression y fait un trou. De plus, cette hypothèse, loin de rien simplifier, entraîne à des impossibilités nouvelles. Qui croira jamais qu'un lecteur de Xénophon, pour suppléer au silence des *Helléniques* sur l'expédition de Cyrus, ait eu l'étrange idée de renvoyer, non pas à l'*Anabase* du même auteur, — qu'il devait connaître apparemment, — mais à la relation d'un autre écrivain ?

Après tant d'hypothèses et de polémiques, le plus sage est de s'en tenir tout bonnement à l'explication proposée par Plutarque : « Xénophon a été son propre historien : il a raconté ses campagnes et ses succès en attribuant la composition de l'ouvrage à Thémistogène de Syracuse : c'était renoncer à sa gloire d'auteur, afin d'obtenir plus de créance en parlant de lui comme un étranger (2). » Xénophon pouvait se contenter de parler de lui à la troisième personne ; César adopte cette forme dans ses *Commentaires*, qui sont écrits à sa gloire. Elle n'est pas suggérée seulement,

(1) Richter, *Jahrbücher f. Philol., Supplementband*, VI, p. 691 et suiv. ; et Reuss, *Kritische und exeget. Bemerkungen zu Xen. Anab.*, progr. de Wetzlar, 1887, p. 8-9.

(2) Plutarque, *De Glor. Athen.*, 1. — Le pseudonymat indiqué aussi dans Tzetzés, *Chil.*, VII, 930, avec une interprétation ridicule.

comme on l'a dit, par le sentiment de la dignité et de la gravité de l'histoire : c'est surtout un procédé commode pour le panégyrique, et qui donne à l'auteur, pour se louer, ses coudées franches, avec le bénéfice de la modestie. Xénophon y recourt tout naturellement, averti par un secret instinct ; mais de plus il souligne pour nous son intention apologétique en signant ses Mémoires d'un nom supposé. Évidemment, il a tenu à les faire passer pour l'ouvrage d'un autre. Par là, nous sommes avertis, dès l'abord, que l'*Anabase* a été écrite pour le glorifier.

Fiction bien vaine, et presque puérite, dira-t-on, et qui ne devait tromper personne (1). L'importance attribuée au rôle de Xénophon et l'analyse de ses plus intimes pensées ne révèlent-elles pas, avec une pleine évidence, que l'*Anabase* n'a pu être écrite que par lui? — Pour nous, sans doute, cela est clair : nous sommes habitués à voir l'*Anabase* figurer parmi ses œuvres ; et sachant de toute certitude qu'il en est l'auteur, il nous est facile d'y trouver partout sa marque et de le suivre comme à la piste. Il n'en était pas de même au moment où l'ouvrage a paru. On est aujourd'hui à peu près d'accord pour admettre que la publication des *Helléniques*, de la *Cyropédie* et de la plupart des opuscules de Xénophon est postérieure à l'année 365 ; et il y a de fortes raisons pour reculer jusqu'à la même époque celle des *Mémorables* (2). Quelle que soit la date de l'*Anabase*, si elle n'a pas précédé ses autres ouvrages, elle est du même temps ou les a suivis de très près. Xénophon, quand il l'édita, n'était donc pas un écrivain connu. Un public non averti, et qui le lisait pour la première fois, pouvait n'y pas discerner ce qui aujourd'hui crève les yeux. De nos jours encore, il faut y regarder de près pour découvrir, dans le journal, le panégyrique. Le rôle de l'auteur y est prépondérant, mais on ne sent pas l'effort pour le grandir ; il ne paraît disproportionné qu'à la réflexion. Pourquoi donc la fiction eût-elle de prime abord éveillé la défiance ? Aucune forfanterie, aucune mala-

(1) Skenkl, *Xenoph. Studien*, Heft I, p. 633-638 (Sitzungsber. Akad. Wien, 1868).

(2) Voy. une récente étude, dont les conclusions sont très neuves et très intéressantes, de E. Richter, *Xenophon-Studien*, Leipzig, 1892 (*Jahrbücher für class. Philol.*, Supplementband, XIX).

dresse de rédaction ne la rend invraisemblable ou absurde. L'*Anabase* pouvait donc passer pour le récit d'un témoin désintéressé, et le plus grand nombre a dû le croire. Certains auteurs, plus perspicaces, quelques survivants des Dix Mille, ont pu soulever le voile du pseudonyme; mais, pour retrouver l'auteur, il fallait avoir des motifs pour le rechercher.

## II

Il faut si bien le rechercher, que pendant les deux premiers livres il est absent de son récit. Deux seules figures s'y détachent et attirent toute l'attention, celles de Cyrus et de Cléarque : Xénophon les loue sans réserve. Peut-être ses éloges mêmes ne sont-ils pas tout à fait aussi désintéressés qu'on a pu le croire. La part d'illusion qui entre dans son admiration pour Cyrus paraît un peu forte (1). Quelques expressions de Plutarque nous laissent entrevoir dans le jeune prince un caractère décidé et emporté qui concorde assez mal avec le modèle de justice, de mansuétude et d'aménité que nous présente l'*Anabase* (2). Les incidents odieux de la vie de Cléarque, que nous connaissons par Diodore (3), sont aussi soigneusement passés sous silence. On avait reproché à Xénophon d'avoir pris part à la campagne de Cyrus : il n'est pas téméraire de supposer qu'il a voulu, de parti pris, nous rendre sympathiques les chefs de l'expédition; en faisant leur panégyrique, c'est sa propre cause qu'il plaidait.

Il n'a prononcé son propre nom que trois fois dans ces deux livres : la première pour se porter garant d'un prodige dont il est témoin, les deux autres fois pour s'associer au souvenir de Proxène, son ami (4). Sauf ces trois exceptions, il a évité de se

(1) Voyez, par exemple, les singulières paroles qu'il lui prête I, 7, 3 : « Montrez que vous êtes dignes de la liberté que vous possédez et que je vous trouve heureux d'avoir. Car, sachez-le bien, pour cette liberté, je donnerais toutes mes richesses et bien d'autres encore. »

(2) Plut. *Artax.* 2 : ἐντρονόν τι καὶ σφοδρόν.

(3) Diod. XIV, 12.

(4) I, 8, 15 (nous lisons aussi δὲ δὲ εἶπεν); II, 4, 15; 4, 37 et 40. Voy. Hartmann, *Anal. Xenoph.*, t. I, c. II.



nommer. Et pourtant il faut sans doute le reconnaître dans ce Théopompe qui a, au commencement du livre II, une courte altercation avec Phalinos (1); ailleurs on peut encore le deviner en ce jeune homme qui prouve à Cléarque, par un raisonnement très sensé, que Tissapherne ne s'avisera pas de couper le pont entre les deux armées (2).

Évidemment donc, il a tenu à s'effacer au début de sa relation. Jusqu'à Cunaxa, et jusqu'au guet-apens de Tissapherne, quoiqu'il ne fût encore qu'un petit personnage, il lui était facile d'intervenir plus souvent. Il y a un tel contraste entre son effacement dans cette première partie et la complaisance qu'il mettra plus tard à parler de lui, qu'on peut sans paradoxe trouver, dans cette réserve même, une intention et un calcul. N'était-ce pas accrédi-ter le pseudonyme qu'il avait choisi? On suit l'expédition sans soupçonner que l'auteur nous conduit insensiblement à sa propre apologie. Et quand une fois il lui conviendra d'entrer en scène, son apparition produira d'autant plus d'effet qu'elle aura été moins prévue. Il lui a plu de se ménager pour une occasion qui ne fût pas banale et qui du coup devait le mettre hors de pair.

On a beaucoup admiré l'extrême simplicité du récit qui ouvre le troisième livre de l'*Anabase* : Xénophon, pour la première fois, s'y présente à nous et nous expose avec quelque détail les circonstances qui l'ont engagé dans l'expédition; puis, sans jactance, sans un mot qui trahisse la vanité ou la suffisance, il raconte comment lui vint l'idée de relever le courage de ses compagnons d'armes et comment il y réussit. Les mots sont simples, en effet, et l'attitude reste modeste; mais est-il possible de méconnaître l'habileté qui a présidé à la composition de cette scène si justement vantée? Que l'on reprenne un à un tous les détails du récit : ils concourent tous, sans intention explicitement marquée, à mettre en valeur le rôle de Xénophon. Plus il a mis de soin précédemment à cacher sa personne et jusqu'à son nom, plus il est évident qu'il entend cette fois fixer notre attention : c'est un effet qu'il a préparé de longue main et il le réalise avec un art consommé.

(1) Plusieurs manuscrits donnent, au lieu de Théopompe, le nom de Xénophon, qui est une glose, mais qui provient d'une interprétation exacte.

(2) II, 4, 19 : *νεπίσχοι ἐκ τῶν πρόντων*. Hartmann, *ibid.*

Le guet-apens de Tissapherne a jeté la consternation dans le camp. L'armée a perdu ses chefs, et les difficultés à vaincre semblent insurmontables : Xénophon les énumère dans une ample période qui les résume avec force. Ce court tableau est d'autant plus saisissant qu'il n'est pas dans la manière ordinaire de Xénophon ; il vise rarement au pathétique ; ici il y atteint, sans déclamation, par l'extrême précision de tous les traits : il fallait cet excès de détresse pour donner à son rôle tout son prix. C'est au milieu de cette peinture émouvante que se détachent tout d'un coup ces quelques mots, si simples, et si pleins de promesses : « Il y avait dans l'armée un certain Xénophon d'Athènes. » Il n'a rien perdu pour attendre, et il paraît au bon moment. Et cette fois, il s'attarde à nous parler de lui. Avant de dire ce qu'il a fait, il tient à se faire connaître et il introduit le lecteur dans son intimité. Par quel hasard se trouvait-il parmi les Dix Mille ? Son amitié pour Proxène l'avait entraîné. Nous apprenons aussi que Socrate avait tenté de le dissuader de son projet, et qu'il éluda, par un détour ingénieux, les conseils de son maître. Le personnage appelé à rendre à l'armée des services si signalés doit gagner d'abord nos sympathies, et il les mérite par le ton aimable et le laisser-aller de ses confidences.

Puis il revient à la situation. Ce sont les dieux qui lui indiquent sa mission. Ils lui envoient un songe dont le sens est douteux, mais qui l'amène à réfléchir. Il arrive à cette conclusion : Personne ne s'occupe de l'armée ; d'où attendre le secours ? Il faut agir et sans retard ; l'inertie des autres lui crée des devoirs. Il est bien jeune pour aspirer à jouer un grand rôle ? mais est-il sûr de vivre plus longtemps, s'il tarde (1) ? Les ennemis peuvent survenir d'un moment à l'autre. — Ces réflexions sont du même coup une réponse aux envieux, qui ont pu s'étonner de le voir, à son âge, s'arroger le rôle de sauveur. Personne ne faisant mine de bouger, il s'est cru autorisé, malgré ses scrupules, à faire œuvre d'homme.

Les explications qui précèdent nous amènent à accepter les faits qui suivent, tels qu'ils sont exposés par Xénophon, et nous ne

1) D'après l'estimation la plus vraisemblable, Xénophon avait alors vingt-tinq ans : voy. la discussion dans Hartmann, *loc. cit.*

sommes plus surpris de le voir seul agir. Il commence par convoquer les officiers de Proxène et il leur persuade, puisque tout le monde s'abandonne, de montrer le devoir à leurs collègues des autres corps. D'accord avec eux, il réunit les généraux survivants et les autres officiers. Il leur parle, il leur rappelle que c'est aux chefs à soutenir leurs hommes : la première mesure qui s'impose, c'est de remplacer sur le champ les stratèges et les lochages qui ont péri, puis il faudra adresser un appel aux soldats et leur inspirer confiance dans le succès. Il dit, et on l'approuve. C'était un beau succès et la partie pouvait paraître gagnée. Chrisophe, le plus en vue des stratèges, consacre en quelque sorte la supériorité du jeune homme qui vient de se révéler et lui rend cet hommage flatteur : « Je ne te connaissais pas auparavant, Xénophon ; j'avais seulement entendu dire que tu étais Athénien ; mais aujourd'hui, je te loue de ce que tu dis et de ce que tu fais, et je voudrais que tous les autres fussent comme toi. Ce serait le salut commun. »

Dans l'assemblée plénière des soldats, c'est encore Xénophon, devenu chef du corps de Proxène, qui parle, décide et agit. Deux des stratèges, Chrisophe et Cléanor, prennent les premiers la parole ; à vrai dire, ils se bornent, en quelques mots, à introduire Xénophon. Il en a fait de simples comparses : c'est lui, le plus jeune et le moins connu, qui a toutes les idées et qui dit tout ce qu'on attendait des chefs dans cette occasion solennelle. Il se lève, revêtu de sa plus belle armure, et prononce son troisième discours depuis quelques heures, le plus développé et le plus remarquable. Malgré la conformité apparente du sujet et de la situation, il ne ressemble pas aux deux précédents. Xénophon avait fait appel à l'émulation des officiers de Proxène ; aux chefs de toute l'armée, il avait représenté leur responsabilité et leurs devoirs. Cette fois, il entre dans l'examen approfondi de la situation, pour en tirer des leçons de courage et des motifs d'espérance. Il y a une chaleur entraînante et une allégresse toute juvénile dans ses exhortations. Il semble, à l'écouter, que tout soit aisé ; et les obstacles, si complaisamment énumérés au début de ce récit, disparaissent comme d'eux-mêmes, emportés dans l'allure légère et agile de cette démonstration. Pour conclure, Xénophon indique rapidement les mesures à prendre : brûler

tout ce qui encombre la marche, le superflu des bagages, les tentes. Chirisophe met aux voix ses propositions ; elles sont admises par mains levées. Xénophon conseille enfin d'adopter l'ordre de marche en carré, afin d'être prêt à recevoir l'ennemi, de quel côté qu'il se présente. Chirisophe, en sa qualité de Lacédémonien, commandera le front ; les stratèges les plus âgés marcheront sur les flancs ; les plus jeunes, Timasion et Xénophon lui-même, resteront à l'arrière-garde. Toutes ces dispositions sont adoptées sans débats.

Ainsi, non seulement Xénophon a seul eu l'inspiration de ranimer l'armée et de réchauffer les courages, mais jusqu'à l'ordre de marche de l'armée, jusqu'à la distribution des stratèges aux différents postes, c'est lui, le plus jeune, lui, tard venu parmi eux, qui règle tout et qui organise la retraite. Jusqu'à quel point a-t-il eu raison de s'attribuer tout le mérite de cette délibération ? c'est un point qu'il peut être délicat de décider. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que tout ce récit porte le caractère d'une apologie : la modestie, à elle seule, n'est pas si ingénieuse. A vrai dire, si l'apologie n'est pas dans les mots et dans le ton, toutes les circonstances sont présentées et disposées en vue d'un effet voulu, qui est la glorification de l'auteur. Pas un geste, pas un accent qui révèle cette intention ; mais elle se dégage, plus sûrement, d'un ensemble de signes imperceptibles, dont aucun pris à part n'attire l'attention, mais dont l'ensemble est éloquent. Il y a quelque chose de l'art de Lysias dans ce récit si simple et si détaché, qui ne laisse parler que les faits, mais qui les choisit, les groupe et les fait valoir. On emporte de cette lecture l'impression très nette qu'à ce moment décisif, c'est Xénophon qui a sauvé l'armée.

### III

Il est une illusion dont on a peine à se défendre en lisant dans Xénophon l'histoire de la retraite : c'est qu'il l'a dirigée presque à lui seul (1). Ce n'est qu'une illusion pourtant, et elle est d'autant

(1) L'analyse qui suit a déjà été esquissée sommairement par M. Weil dans l'article que nous avons cité plus haut.

moins justifiée, qu'il a pris soin de nous en défendre lui-même. Il nous avertit qu'il n'a pas eu autorité sur ses collègues et qu'il a décliné le commandement suprême, quand il lui fut offert. Les différents stratèges sont indépendants les uns des autres ; c'est en commun, et à la pluralité des suffrages, qu'ils prennent les décisions qui intéressent toute l'armée (1). A un moment, on songe à confier à l'un des stratèges le commandement en chef. L'expérience avait montré que la division du pouvoir avait ses dangers, qu'un seul chef saurait faire prévaloir sa volonté avec plus de rapidité et garder plus fidèlement le secret des opérations (2). Xénophon ne nous laisse pas ignorer que les officiers inclinaient pour lui, et il hésite quelque temps à accepter cet honneur ; mais diverses raisons l'engagent à désigner Chirisophe pour ce choix. L'autorité de Chirisophe fut d'ailleurs éphémère, et quand elle prit fin, on ne lui donna pas de successeur (3). C'est seulement au VII<sup>e</sup> livre, quand l'armée a traversé le Bosphore et va prendre du service chez Seuthès, que Xénophon, après de nouvelles hésitations et plusieurs refus, se décide à accepter le titre de général en chef : à ce moment, la retraite était terminée, et encore faut-il dire que cet honneur *in extremis* ne devait lui rapporter que des ennuis et des difficultés sans beaucoup de gloire.

Il résulte donc, de ses propres déclarations, qu'il n'a pas eu officiellement, dans le cours de la retraite, une autorité prépondérante. Il était l'égal de ses collègues, et commandait un corps d'environ deux mille hommes. D'où vient donc qu'il semble si naturel, après une lecture de l'*Anabase*, de se le figurer comme l'organisateur et le chef de la retraite ? C'est que, en dépit de ses protestations, il invite lui-même à cette illusion. Depuis le jour où il est entré en scène, il reste en évidence et s'attribue la grande part au conseil comme au combat. Sans doute, il est naturel qu'un témoin oculaire insiste de préférence, dans des mémoires militaires, sur les circonstances qu'il a vues de plus près et où il a été personnellement engagé ; mais tel n'est pas

(1) VI, 1, 18 : ἐκ τῆς νικώσης ἔπραττον πάντα οἱ στρατηγοί. — Cf. III, 3, 5 ; 5, 7 et 12 ; 5, 17 ; IV, 1, 12 ; 3, 9 ; 4, 6 ; 8, 9 ; V, 5, 2 ; 6, 1.

(2) VI, 1, 17-18. L'armée est à Harmène, sur le Pont-Euxin.

(3) VI, 2, 17 : à Calpé, l'armée se sépare en trois corps indépendants ; quand ils se rejoignent, il n'est plus question de généralissime.

précisément le caractère du récit de Xénophon : il expose la marche, les mouvements, les opérations de l'armée tout entière, et d'un tel biais que c'est à lui qu'on rapporte nécessairement tout l'honneur et le mérite de ce qui a été accompli. L'armée est-elle arrêtée dans quelque mauvais pas? c'est lui qui la tire d'affaire ; c'est toujours lui qui harangue les troupes et qui, par son exemple comme par ses paroles, les conduit à la victoire. Si donc il apparaît comme l'âme et le héros des Dix Mille, c'est qu'il s'est fait valoir avec une pleine conscience et une merveilleuse habileté à présenter les choses.

Quelle place a-t-il faite aux autres généraux dans son récit? C'est à peine si, de loin en loin, leur nom est prononcé. Il n'est pas rare qu'il rapporte les actions d'éclat de quelque lochage ou même de simples soldats : jamais un des généraux n'est cité pour son courage ou n'ouvre un avis qui soit pris en considération. Cléanor, un des plus âgés et des plus considérés, n'a aucune initiative : son rôle se borne à quelques phrases que lui prête Xénophon (1), et il semble même s'effacer volontairement devant son jeune et brillant collègue (2). — Timasion, qui a un pouvoir égal à celui de Xénophon, puisqu'il partage avec lui le commandement des troupes qui couvrent la retraite, ne figure pourtant jamais dans les occasions très fréquentes où ces troupes ont donné (3) ; dans plusieurs de ces occasions revient cette formule : « Xénophon prend avec lui la moitié de l'arrière-garde » (4), ce qui exclut intentionnellement la participation de son collègue. L'*Anabase* laisse entrevoir, en effet, qu'il y a eu entre eux des causes de mésintelligence : Timasion est un de ceux qui accusent le plus vivement Xénophon de vouloir détourner l'armée de sa route pour fonder une colonie dont il serait le chef (5) ; et nous le voyons lui-même essayer d'ébranler l'autorité de Xénophon auprès des soldats et de les entraîner à sa suite (6). Un peu plus

(1) II, 5, 39; III, 2, 4; IV, 6, 9.

(2) VI, 4, 22; VII, 5, 10.

(3) Xénophon est seul cité comme chef de l'arrière-garde : III, 3, 8; IV, 1, 6; 5, 7; 7, 3, etc.

(4) IV, 2, 9; IV, 3, 15.

(5) V, 6, 19-20 et 22.

(6) *Ibid.*, 23-24.

tard, il ne figure plus que comme commandant d'une petite troupe de cavaliers organisée par Xénophon et placée sous sa direction (1). — De Philésios et de Xanthiclès, nous n'apprenons que peu de chose : du premier, qu'il a fait opposition à Xénophon (2), et de tous deux qu'ils ont payé une amende de 20 mines pour malversations (3). — Sophénète est plus maltraité encore. Il est condamné à une amende de 40 mines (4). Ailleurs, il apparaît comme incapable. On le laisse à la garde du camp, lorsqu'il s'agit d'un coup de main à faire (5). Xénophon ne manque pas d'appuyer sur son âge avancé et de lui attribuer une certaine pusillanimité (6). Dès qu'on est arrivé sur les bords du Pont-Euxin, on se débarrasse de lui, pendant une partie du trajet le long de la côte, en l'embarquant avec Philésios, un des plus âgés avec lui (7). — Nous ne dirons rien de Néon d'Asiné, ce stratège de la dernière heure, qui n'apparaît que pour semer la discorde, qui calomnie Xénophon, compromet les troupes par une expédition maladroite, affiche ses prétentions au commandement en chef et se sépare des autres Grecs aussitôt qu'on a traversé le Bosphore (8). — Toutes ces indications de Xénophon sont très brèves; il n'insiste pas; on peut dire que ses critiques sont aussi discrètes que son apologie est dissimulée; il était trop habile pour dresser un réquisitoire en règle contre ses collègues; il se borne plutôt à faire, autant que possible, le silence et l'oubli sur eux. Mais il est assurément digne de remarque que les rares circonstances où il les nomme sont ou insignifiantes ou défavorables pour eux.

Un seul fait exception, c'est le Spartiate Chrisophe. Il est question de lui beaucoup plus longuement que des autres. Pendant un certain temps, sans éclipser Xénophon, il partage avec

(1) VI, 3, 22; 5, 8; VII, 3, 46.

(2) V, 6, 27.

(3) V, 8, 1.

(4) *Ibid.*

(5) IV, 4, 49.

(6) VI, 5, 43.

(7) V, 3, 1. — Ailleurs, c'est Cléanor qui est dit être le plus âgé, II, 1, 10. Voy. à ce sujet Ball, *Philologus*, XLV (1886), p. 633.

(8) V, 7, 4; VI, 2, 43; 4, 41; 4, 23; VII, 2, 2 et 17; 3, 2.

lui notre attention. Ce n'est pas que Xénophon ait parlé de lui avec la même admiration que de Cléarque ; nulle part il ne fait son éloge en forme ; nous ne voyons même pas qu'il ait fait ressortir une de ses qualités en particulier ; néanmoins il ne le relègue pas dans l'ombre et nous sentons sa déférence pour lui. Il propose tout d'abord de lui confier le commandement de l'avant-garde : c'est un poste d'honneur qui, aux yeux des Grecs, lui revenait presque de droit parce qu'il était de Sparte (1). Plus tard, l'influence de Xénophon lui fait encore décerner, et pour la même raison, le titre de général en chef (2) ; enfin il tient à constater qu'il s'est toujours entendu avec lui et qu'en une seule circonstance il s'est élevé entre eux une très légère contestation (3). Très souvent, et en particulier dans les livres III et IV, Chirisophe et Xénophon se concertent sur la direction à suivre et sur les opérations à engager, sans même prendre l'avis des autres stratèges. A lire ces deux livres, qui contiennent le récit de la retraite proprement dite, il semble vraiment qu'ils se partagent le commandement de l'armée : Chirisophe marche en tête, Xénophon conduit l'arrière-garde (4), les autres ne comptent pas. On citerait, presque au hasard, les épisodes où cette prééminence des deux stratèges est présentée comme le fait d'une autorité normale et officielle. Un jour, on aperçoit les ennemis postés sur une hauteur qui domine le chemin par où doit passer l'armée. Chirisophe fait mander Xénophon : « L'essentiel, Chirisophe, dit-il, c'est de nous emparer au plus vite de cette hauteur... Si tu le veux, reste ici avec l'armée ; moi, je me porte en avant ; ou, si tu préfères, gravis la montagne, et moi, je reste ici. — Je te donne le choix, dit Chirisophe, agis à ton gré. » Xénophon répond qu'étant le plus jeune, il préfère marcher (5). Dans les sept journées de marche difficile à travers le pays des Cardouques, c'est grâce à une série de précautions combinées entre

(1) III, 2, 37.

(2) VI, 1, 26-29, 31-32.

(3) IV, 2, 3.

(4) IV, 1, 15.

(5) III, 4, 38-42. — Voyez encore une scène exactement semblable lors de l'escarmouche avec les Taoques, IV, 7, 2-8.



eux que les Dix Mille peuvent avancer (1). Puis, au moment de franchir le Centrite, ils se partagent l'armée; et, tandis que Xénophon maintient les Cardouques, qui menacent les derrières de l'armée, Chirisophe passe le premier avec la moitié des troupes (2). — Il est inutile de multiplier ces exemples : ceux-ci suffisent à marquer la place que Chirisophe occupe, au détriment des autres chefs, dans l'*Anabase*. D'après Diodore, c'est lui qui a effectivement commandé la retraite : l'allégation est peut-être inexacte; mais elle prouve que son nom avait survécu aux autres. Xénophon ne pouvait, quand il l'eût voulu, l'effacer de son récit; mais il pouvait, sans injustice, être plus réservé et plus sobre sur son compte. Pourquoi l'honneur exceptionnel qu'il lui fait? La mort prématurée de Chirisophe, qui succomba avant la fin (3), ne serait-elle pas le secret de son impartialité pour lui?

## IV

Si Chirisophe occupe une place privilégiée dans l'*Anabase*, il va sans dire qu'elle ne fait pas tort à Xénophon, et c'est sur ses propres services que Xénophon insiste davantage. Chirisophe a une part égale, parfois supérieure, d'autorité; mais, d'une part, il ne décide jamais rien sans l'avis de Xénophon (4); d'autre part, c'est celui-ci qui, par son éloquence, son activité, sa bravoure, emporte le succès, même quand ils agissent de concert. Les mouvements dirigés par Chirisophe sont sommairement esquissés;

(1) IV, 1, 6; 15; 19-22; IV, 2, 8-9; 23; 25-26.

(2) IV, 3. — Voyez encore III, 5, 4-6; IV, 5, fin; IV, 6, etc. — Lorsque les Arcadiens et les Achéens veulent se séparer de l'armée, ils allèguent qu'il est humiliant de voir un Athénien et un Spartiate, c'est-à-dire Xénophon et Chirisophe, commander à des Péloponnésiens : VI, 2, 10. Nous pensons qu'il faut lire avec Hug *Λακεδαιμόνιον* au lieu de *Λακεδαιμονίων*. Cette correction entraîne celle de *παρχομένους* au lieu de *παρχόμενον*. La leçon n'est pas encore tout à fait satisfaisante, car les mots *μηδεμίαν δύνανται παρχόμενον εἰς τὴν στρατίαν* ne conviennent bien qu'à Xénophon. Elle est nécessaire pourtant, parce que Chirisophe vient justement d'être nommé général en chef.

(3) VI, 4, 11.

(4) Par exemple, III, 3, 11 sqq.; IV, 6, 10-19; 7, 7.

nous ne suivons le détail que dans les combats où Xénophon a donné de sa personne (1). Nous citons tout à l'heure la marche de l'armée dans le pays des Cardouques; cette marche n'est assurée que par le concert des deux généraux; mais c'est Xénophon qui joue le rôle périlleux et brillant : c'est lui qui protège le mouvement des Grecs en occupant successivement les hauteurs qui dominent un défilé très dangereux dans les hautes montagnes du pays (2). Au passage du Centrite, nouvelles difficultés, les Grecs se désespèrent : en face d'eux, sur l'autre rive, sont rangées les troupes à la solde d'Orontas; derrière eux, les Cardouques, prêts à fondre sur l'armée. Un jour et une nuit se passent dans le plus grand embarras. Cette fois encore, c'est Xénophon qui relève le moral des soldats. Il a un songe; il rêve qu'il a aux pieds des entraves qui se rompent d'elles-mêmes et le laissent libre de marcher à sa guise. Au point du jour, il va trouver Chrisophe, et lui annonce son espoir. Chrisophe se réjouit avec lui du présage qu'apporte ce songe; tous les généraux présents se hâtent d'offrir des sacrifices, et dès la première victime les signes sont favorables (3).

Inutile de prolonger cette analyse. Jusqu'à l'arrivée à Trapézonte, il n'est pas un épisode où il n'apparaisse, au moment voulu, pour sauver l'armée d'un danger ou décider la victoire, quand elle paraît hésiter. Dans les escarmouches avec les Taoques, les Chalybes, les Macrons, il se dépense, il parcourt les rangs, harangue les troupes, les conduit à l'ennemi (4). Il est impossible qu'on ne remarque pas le retour persistant du héros de cette campagne; s'il n'appelle pas davantage l'attention, c'est qu'il ne cherche pas à s'imposer à elle; mais l'effet est plus sûr que s'il était plus

(1) III, 3, 8; III, 4, 44 sqq. : Xénophon, conduisant les troupes à l'assaut d'une colline, galope sur les flancs de la colonne en encourageant les troupes. Un soldat, Sotéridas, l'interpelle : « La partie n'est pas égale. Xénophon : tu galopes sur un cheval, et moi, je peine rudement à porter un bouclier. » Xénophon saute de cheval, pousse le soldat hors du rang, lui arrache son bouclier, et s'élançe de toute sa vitesse. Il se trouvait avoir une cuirasse de cavalier : le poids l'écrasait; cependant il fait avancer la tête, et entraîne la queue qui marchait lentement. Etc.

(2) Voy. en particulier, IV, 2, 2; 9; 13; 16; 18; 25.

(3) IV, 3, 3-11.

(4) IV, 6 et 7.

marqué : il s'y insinue sans la forcer, et son nom, répété presque à chaque page, se fond dans la trame du récit. De loin en loin seulement se détache un éloge plus direct. Un jour, pendant qu'il prend son repas, « deux jeunes gens accourent à lui ; car tout le monde savait qu'il était permis de l'aborder, déjeûnant ou dînant, et, s'il dormait, de l'éveiller pour lui dire tout ce qui pourrait avoir trait à la guerre (1) ». De pareils traits sont rares, et ils sont discrets : ils ne prennent tout leur sens qu'en raison de la prépondérance que, systématiquement, s'attribue partout Xénophon.

A Trapézonte, Chrisophe quitte l'armée pour aller quêter du secours à Byzance. De ce moment, et sauf la très courte période où Chrisophe revient pour commander en chef, Xénophon reste seul en scène, et sans avoir officiellement plus d'autorité qu'auparavant, parle et agit comme s'il dirigeait l'armée tout entière. Il conduit l'expédition contre les Driles (2), parlemente avec les Mossynèques (3), puis avec les envoyés de Sinope (4) ; quand l'armée se divise en trois corps indépendants, c'est lui qui dégage les Arcadiens, cernés par les Thraces (5) ; c'est à lui qu'est due la victoire remportée sur les Bithyniens et sur les troupes de Pharnabaze (6). Son rôle grandit encore, quand les Grecs ont passé le Bosphore : grâce à son intervention, malgré les traitements indignes dont ils sont victimes, les soldats renoncent à leur projet de prendre d'assaut Byzance et de piller la ville (7). Enfin, dans la campagne avec Seuthès, il commande en chef l'armée jusqu'au jour où il la remet entre les mains de Thibron.

Ainsi, à mesure qu'on avance dans la lecture de l'*Anabase*, le sens de l'ouvrage se dégage et s'accuse : il est écrit pour mettre en pleine valeur la supériorité de Xénophon, la part éminente qu'il a prise dans la direction de la retraite, et l'auteur insiste,

(1) IV, 3, 11. Xénophon ne néglige pas d'insister sur l'affection que les officiers et les soldats lui témoignent en maintes circonstances : VI, 1, 19 ; VII, 2, 9 ; 6, 4 ; 6, 39 : φιλοστρατιώτην.

(2) V, 2.

(3) V, 4, 5-10.

(4) V, 5, 13-23.

(5) VI, 3, 19.

(6) VI, 5, 9-10, 14-21.

(7) VII, 1, 22 sqq.

avec une évidente partialité, sur les services qu'il a rendus. — Mais, à partir du V<sup>e</sup> livre, de nouvelles préoccupations se font jour, et l'apologie, sans changer de ton, prend une allure sensiblement différente. C'est que les circonstances où s'accomplit la retraite se transforment quand l'armée a atteint Trapézonte. Elle a échappé aux dangers les plus pressants : désormais le sentiment de la solidarité, imposé par la force des choses, s'atténue, les liens de la discipline se relâchent et les animosités contenues se donnent carrière. De là des difficultés d'un ordre nouveau. On a souvent comparé la petite armée grecque à une république en armes et en marche : c'est la cité grecque, avec ses partis hostiles, ses passions, les discussions de l'assemblée, les calomnies et même les procès. De vieux griefs se réveillent : les stratèges, tout comme les magistrats qui sortent de charge, ont des comptes à rendre, et ils sont condamnés ; Xénophon subit le sort de ses collègues : seulement, tandis qu'il se contente de signaler d'un mot les amendes qui atteignent les autres, sans nous dire ce qu'ils ont pu alléguer pour leur défense, il rapporte tout au long sa propre justification : accusé d'avoir frappé ou maltraité des soldats, il est absous après un très habile et éloquent plaidoyer, et ce procès est pour lui l'occasion d'un triomphe (1). Au cours de la marche, de nouvelles cabales se forment : on soupçonne Xénophon de vouloir fonder une colonie sur les bords du Pont-Euxin et d'abuser l'armée sur la direction qu'il lui fait prendre : cette fois encore, il faut qu'il se justifie (2). Dans la campagne en Thrace, le mécontentement grandit : Seuthès élude ses engagements, la solde n'est pas payée. Tout naturellement, c'est à Xénophon qu'elle s'en prend. On lui reproche de s'être secrètement entendu avec le roi Thrace, d'avoir vendu ses compagnons d'armes et trafiqué de leur misère : nouveaux débats, nouveaux discours de Xénophon (3). Ce sont ces discours, très nombreux et très développés, qui donnent aux trois derniers livres de l'*Anabase* une physionomie particulière.

La campagne de Thrace n'est qu'un épilogue à la retraite pro-

(1) V, 8.

(2) V, 6 et 7.

(3) VII, 6 et 7.

prement dite, et il est certain qu'en elle-même elle offre au lecteur moins d'intérêt. Pourquoi donc l'importance, évidemment disproportionnée, qu'elle prend dans l'*Anabase* ? C'est, à n'en pas douter, parce que cet épisode était un des plus controversés et qu'il avait fourni aux ennemis de Xénophon les griefs les plus nombreux et les plus âpres. Aussi la relation du livre VII accuse-t-elle des précautions plus marquées. Xénophon tient à nous avertir qu'il songeait à quitter l'armée avant cette campagne, et qu'il n'y a pris part qu'à son corps défendant. A Chrysopolis, il prévient le navarque Anaxibios que son intention est de s'embarquer avant la traversée du Bosphore ; il ne reste que sur les instances du navarque (1). Avant de franchir le détroit, il reçoit un émissaire de Seuthès, qui veut négocier avec les Grecs. Il répond : « L'armée va certainement passer : que Seuthès ne me donne rien pour cela ; quand elle sera passée, je me retirerai ; qu'il s'entende à sa guise avec ceux qui restent et qui auront qualité pour traiter (2). » A Byzance, en effet, il fait ses préparatifs de départ et prend congé de l'harmoste Cléandre, devenu son ami ; mais Cléandre lui représente que son devoir est de rester dans les circonstances présentes, et il écoute ce conseil (3). Sa présence, en effet, sauve Byzance du pillage ; mais, ce service rendu, il fait enfin ses adieux à l'armée, et s'embarque (4). Il est en route, quand un avis pressant d'Anaxibios le fait retourner sur ses pas ; les troupes lui font un accueil enthousiaste (5). C'est donc par une suite de circonstances plus fortes que sa volonté que son sort s'est trouvé associé aux survivants des Dix Mille. Et c'est encore la nécessité qui les a engagés au service de Seuthès. Xénophon hésite longtemps avant d'accepter les offres du prince ; mais Aristarque, successeur de Cléandre, leur coupe la retraite en Asie. Xénophon consulte les dieux, il en réfère à ses soldats, il prend toutes les garanties (6). Évidemment, il tient à nous convaincre qu'il n'a pas cédé à un

(1) VII, 1, 4. — Xénophon songe déjà à quitter l'armée à Héraclée, VI, 2, 15 : il reste, parce que les signes d'un sacrifice sont défavorables à ce projet.

(2) VII, 1, 8.

(3) VII, 1, 8-10.

(4) VII, 1, 40.

(5) VII, 2, 8-9.

(6) VII, 2, 10 ; 15 ; 17 ; 35-38 ; 3, 1-6 ; 10-14.

calcul ambitieux en acceptant la tâche ingrate de diriger l'armée, et qu'il ne s'est pas lancé à l'étourdi dans cette aventure.

On a pu l'accuser aussi d'avoir su en tirer profit. A plusieurs reprises, il démontre l'in vraisemblance de cette insinuation. N'a-t-il pas refusé les offres de Seuthès, qui voulait l'avantager au détriment des officiers et des autres stratèges ? Il prend si bien à cœur les intérêts de tous, que Seuthès se brouille avec lui et cherche à miner son crédit ; il va jusqu'à proposer sa succession aux autres généraux. Tous refusent : leurs protestations sont un éclatant hommage à la probité du chef qu'ils ont choisi, et cet hommage a d'autant plus de prix, qu'il lui est rendu par des hommes qui avaient naguère cabalé contre lui, par Cléonor, par Philésios, par Timasion (1). Lorsqu'enfin, à force d'instances, il obtient de Seuthès qu'on distribue à l'armée, en guise de solde, le butin pris sur l'ennemi, quand les soldats se partagent cette aubaine qu'ils doivent à l'énergique intervention de leur chef, nous apprenons que Xénophon lui-même se tient à l'écart et de nouveau fait ostensiblement ses préparatifs pour le départ (2). Encore une fois, il ne consent à rester que pour céder au vœu des troupes ; sa tâche ne doit prendre fin que le jour où Thibron les aura recueillies. Un peu plus tard, dans le dernier chapitre de l'*Anabase*, Xénophon juge nécessaire de revenir encore sur l'état de sa fortune. A Lampsaque, le devin Euclide de Phlionte le félicite d'avoir échappé à tant de dangers et lui demande combien il lui reste d'argent. Xénophon lui jure qu'il n'a pas de quoi s'en retourner chez lui, à moins de vendre son cheval et tout ce qu'il peut avoir. Et comme Euclide ne peut se défendre de quelque scepticisme, un sacrifice, offert par Xénophon, témoigne hautement de la vérité : « Je vois maintenant que tu n'as pas fait fortune, mais je suis sûr que, lors même que cela devrait arriver, il y aurait quelque empêchement, sinon d'autre part, du moins de toi-même. » Et Xénophon en convient (3).

(1) VII, 5, passim. Au § 4, quelques manuscrits donnent φιλῆσις (Φιλήσιος?) ὁ ἀγαθός. On pense qu'il faut rétablir ce nom au lieu de Phryniscos.

(2) VII, 7, 57.

(3) VII, 8, 1-3. — C'est sans doute à un soupçon du même genre que répond le célèbre chapitre III du livre V, sur le séjour de Xénophon à Scillonte. Ce chapitre est un véritable hors-d'œuvre, — unique dans l'*Anabase*. Il n'est à sa

## V

Il n'est pas inutile, pour préciser les conclusions qui doivent se dégager de cette analyse, de déterminer, s'il se peut, la date où fut publiée l'*Anabase*. A lire ce récit si vivant, précis et circonstancié, on a été tenté de le croire écrit presque au jour le jour, d'y reconnaître, tout au moins, l'impression toute fraîche encore de souvenirs récents. Il n'en est rien, et il faut assigner à l'*Anabase* une date sensiblement plus récente que la campagne. Quelles sont les données dont nous disposons pour arriver, sur ce point, à une estimation approximative?

On lit dans l'*Anabase* le nom de Ctésias répété deux fois, à quelques lignes de distance; mais il y a des raisons de croire que cette double mention est une glose (1), et nous n'insistons pas

place et ne s'explique que si l'ouvrage tout entier est une apologie de Xénophon. Il est destiné à justifier l'emploi de certaines sommes dont l'auteur est le dépositaire.

(1) I, 8, 26 : Καὶ τιτρώσκει διὰ τοῦ θώρακος, ὡς φησι Κτησίας, καὶ ἰάσθαι (ιάσασθαι Cobet) αὐτὸς τὸ τραυμά φησι. I, 8, 27 : ὅποσοι μὲν τῶν ἀμφὶ βασιλείᾳ ἀπέθνησκον, Κτησίας λέγει· παρ' ἐκείνῳ γὰρ ἦν. Voici les raisons de suspecter ces deux passages : 1° cette double mention est introduite d'une manière assez gauche dans le texte; 2° Xénophon ne donne jamais de références; ailleurs, quoiqu'il ait lu très probablement Ctésias, il ne le cite pas, soit qu'il le suive, soit qu'il s'écarte de lui. Pourquoi eût-il fait exception cette fois-ci? Le second de ces renvois n'apprend rien et n'a aucun intérêt; le premier est en contradiction avec la suite de son propre récit; en effet, 3° il ne semble pas qu'il admette, comme le voudraient les mots καὶ τιτρώσκει διὰ τοῦ θώρακος, que le roi ait été blessé dans la rencontre entre les deux frères, car nous voyons Artaxerxès, aussitôt après la victoire, pénétrer à la tête de ses troupes dans le camp de Cyrus (I, 9, 1) et s'occuper les jours suivants de négocier avec les Grecs (II, 1, 7; 3, 1). Il faut donc lire ainsi le passage, en le débarrassant de ces incidentes : ... Καὶ παῖσι κατὰ τὸ στέρνον. Παίοντα δ' αὐτὸν ἀκοντίζει τις πάλτῳ ὑπὸ τὸν ὀφθαλμὸν βραχίως. Καὶ ἐνταῦθα μαχόμενοι Κύρος αὐτὸς τε ἀπέθανε καὶ ὀκτὼ οἱ ἄριστοι τῶν περὶ αὐτὸν ἔκειντο ἐπ' αὐτῷ. — Cf. Reuss, *Krit. und exeg. Bemerk. zu Xen. Anabasis*, Wetzlar, 1887, p. 1 sqq. — Hartmann (*Anal. Xen. I*, c. II) supprime, dans le premier de ces deux passages, seulement les mots ὡς φησι... φησι, ce qui laisse subsister la difficulté au sujet de la blessure du roi; dans le second, il corrige λέγει en λεγέτω. Xénophon ne connaît pas l'ouvrage de Ctésias, mais il sait qu'il donnera l'indication dont il s'agit (1). — Plutarque (*Artax.*, 13) lisait déjà le texte qui nous est parvenu.

sur la valeur de cette indication. Cependant Xénophon doit avoir lu Ctésias, comme le reconnaissait Plutarque qui avait sous les yeux les deux auteurs (1). Sans doute on pourrait signaler quelques divergences entre eux (2); mais d'autre part Xénophon semble suivre Ctésias dans certains passages des deux premiers livres, en particulier dans la rapide esquisse des préliminaires de la campagne et dans le rappel de plusieurs circonstances qu'il n'avait pu connaître par lui-même (3); des tours de phrase et des expressions mêmes de l'*Anabase* semblent provenir de Ctésias, que nous entrevoyons à travers Plutarque et Photius (4). Or si l'histoire de Ctésias atteignait, comme nous le savons, l'année 399, il est clair qu'elle n'a paru que quelques années plus tard, et qu'il a fallu un certain laps de temps pour qu'elle parvint entre les mains de Xénophon.

De tous les textes qui peuvent nous renseigner sur la date de l'*Anabase*, le plus décisif est le chapitre  $\pi\iota$  du livre V. Xénophon s'y arrête sur l'existence qu'il menait à Scillonte, dans la propriété qui lui fut donnée par les Spartiates. Il parle des fêtes qu'il avait instituées en l'honneur d'Artémis d'Éphèse, divinité à laquelle il a édifié un petit temple. Ces fêtes annuelles ont été déjà célébrées plusieurs fois, puisque l'auteur parle de leur retour annuel et régulier. Or, selon toute apparence, c'est en 387 qu'il s'établit à Scillonte, et après 384 que fut élevé le petit temple d'Artémis (5). De plus, Xénophon nous raconte que ses fils participaient aux chasses qu'il organisait à l'occasion de ces fêtes. Ils étaient au moins dans l'adolescence à l'époque où

(1) *Ibid.* : ὁ γὰρ Ξενοφῶν ἠπίστατο συνδιδάσκοντα βασιλεῖ Κτησίαν· μέμνηται γὰρ αὐτοῦ (cf. la note précédente) καὶ τοῖς βιβλίοις τούτοις ἐντετυχηκῶς ὀφίλος ἐστίν.

(2) Photius : Καὶ πρὸς Ξενοφῶντα τὸν Γρύλλου ἐπ' ἐνίων διαφωνεῖ (Ctésias). Par exemple pour l'effectif de l'armée royale; Xénophon semble vouloir contester le chiffre de Ctésias en s'appuyant sur le témoignage de témoins oculaires (I, 7, 13). Cf. aussi la blessure du roi, l'ambassade de Phalinos (où les deux versions s'accordent sur le fond, mais avec quelques différences), la fin des généraux grecs pris par Tissapherne.

(3) En particulier, le rôle joué par Parysatis, l'attitude de Cyrus envers son frère au moment de la mort du roi, etc.

(4) Sur tous ces rapprochements, voy. Reuss, *diss. citée*, p. 3 sqq.

(5) Roquette, *De Xenophontis vita*, p. 21.



Xénophon nous donne ce détail. En les faisant naître entre 399 et 394, comme il est vraisemblable (1), nous devons inférer que le chapitre en question est postérieur à l'année 380 ; il a donc été écrit au moins vingt ans après l'expédition des Dix Mille.

Voilà donc une indication de date à peu près certaine et qui ne manque pas de précision. Pour en infirmer la valeur, il faudrait supposer que ce chapitre a été intercalé dans une deuxième édition de l'*Anabase* : hypothèse inacceptable, car on ne voit pas la raison qui eût engagé Xénophon à insérer après coup cet épisode ; tout au contraire, il est parfaitement dans le sens apologétique de l'ouvrage tout entier, et sa place à cet endroit se trouve déterminée par les raisons que nous avons exposées (2).

Mais n'y aurait-il pas lieu d'admettre que les trois derniers livres de l'*Anabase*, où figure ce chapitre, ont été composés après les quatre premiers et y ont été joints dans une édition postérieure ? Cette hypothèse, pour spécieuse qu'elle paraisse tout d'abord (3), ne supporte pas l'examen. Elle se fonde sur le contraste que présentent les derniers livres avec les premiers. Il y a en effet une différence sensible entre eux ; mais elle est dans le caractère même des faits, et non dans le dessein de l'auteur. Les circonstances elles-mêmes s'étant modifiées, est-il surprenant que l'allure de l'apologie se modifie avec elles ? L'*Anabase* n'a jamais été arrêtée, sous une forme primitive, à la fin du IV<sup>e</sup> livre. Rien, dans le texte actuel, n'autorise cette conjecture ; pas une phrase qui marque, à cet endroit, une halte ou une conclusion naturelle. Les Grecs ont aperçu la mer du haut du mont Théchès et ils l'ont saluée par de longs cris de joie : la mer, c'est déjà pour eux la patrie ; ils se sentent sauvés, ils tombent dans les bras les uns des autres, ils élèvent un trophée. Est-ce ici que le premier récit a pu s'interrompre ? Évidemment non. Il faut encore faire parvenir l'armée au moins jusqu'à Trapézonte, la première cité grecque qu'ils rencontrent sur la côte. On franchit le territoire des Macrons, celui des Colques, où les barbares livrent bataille, et c'est seulement après quelques rudes combats que

(1) Roquette, p. 24 sqq.

(2) Supra, p. 362, n. 3.

(3) Elle a été soutenue par Hartmann, *Anal. Xenoph.*, I, c. II.

l'on atteint Trapézonte. Là Xénophon nous raconte en une page l'accueil qui fut fait aux Grecs, les sacrifices qu'ils offrirent à Zeus Soter, à Héraklès Hégémon et aux autres dieux, enfin les jeux qu'ils célébrèrent pour fêter leur heureuse délivrance. Est-ce à ce moment qu'on peut fixer le terme d'un premier récit? Non encore. La description des jeux se termine sur ce simple détail : « Alors s'élevèrent de grands cris, des rires, des encouragements (1). » Et immédiatement après, le V<sup>e</sup> livre débute par ces mots qui forment le point de départ de toute la suite du récit : « Après cela, ils se réunirent et délibérèrent sur le reste du trajet (2). » On dira que la conclusion de l'*Anabase* primitive a été supprimée plus tard par l'auteur lui-même, quand il a fait le raccord avec la suite; mais une petite phrase, au dernier chapitre du livre IV, nous laisse pressentir déjà qu'il avait l'intention de poursuivre son récit. Il y est dit que les Grecs restèrent cantonnés une trentaine de jours aux environs de Trapézonte (3). Pourquoi indiquer la durée de cet arrêt, si l'on considère l'arrivée à Trapézonte comme l'achèvement naturel de la retraite (4)?

(1) IV, 8, 28.

(2) V, 1, 2. Bien entendu, nous négligeons le résumé, apocryphe comme les autres, qui se trouve en tête du V<sup>e</sup> livre. Il n'y a pas à tenir compte non plus de la division de l'*Anabase* en livres; cette division n'a été introduite que plus tard dans l'ouvrage. Voy. Schenkl, *Xenoph. Studien*, I, p. 573, n. 1.

(3) IV, 8, 22.

(4) On s'étonne que M. Hartmann n'ait pas cité, à l'appui de sa thèse, les mots des *Hellén.* III, 1, 2 : ἀπισώθησαν ἐπὶ θάλατταν. Pris dans un sens strict, ils indiqueraient que l'ouvrage de Thémistogène s'arrête au moment où les Grecs parviennent à la mer. Mais toutes les raisons que nous donnons empêchent de s'arrêter à cette interprétation étroite. Il se peut fort bien, à vrai dire, que les conditions de la publicité au IV<sup>e</sup> siècle n'aient pas comporté la publication en une seule fois de l'*Anabase* tout entière. L'auteur pouvait faire paraître son ouvrage « en livraisons » plus ou moins étendues. Peu importe pour nos conclusions : les différentes parties, à supposer qu'elles aient paru successivement, ont dû se suivre de près; elles portent en elles la marque d'une parfaite unité de tendance, qui les relie étroitement l'une à l'autre, et, par là même, en rapproche la date. — Au reste, M. Hartmann est visiblement embarrassé pour indiquer, avec précision, le terme de la première partie. Il comprendrait volontiers, dit-il quelque part (p. 83-84), dans ce premier récit, le ch. 1<sup>er</sup> du livre V. Et pourquoi? parce que Xénophon, ayant à parler du Lacédémonien Dexippe, rapporte déjà la mort de ce personnage (V, 1, 15), qui pourtant doit reparaître (VI, 1, 32; 6, 5; 9; 15; 22) : preuve

L'*Anabase* n'a jamais pu former qu'un récit unique et indivisible. Quand Xénophon n'aurait écrit que pour rappeler à ses compagnons d'armes leurs souvenirs communs, qui ne voit que son ouvrage devait conduire l'expédition jusqu'à son terme naturel, la jonction avec les troupes de Thibron ? Pour avoir gagné la côte à Trapézonte et avoir échappé à cet inconnu où ils se guidaient péniblement depuis si longtemps, ils n'étaient pas au bout de leurs peines. N'avaient-ils pas présent le souvenir de luttes difficiles contre de nouvelles peuplades barbares, les Driles, les Mossynèques, les Bithyniens et les troupes de Pharnabaze ? Les mécomptes avec les colons grecs de la côte, l'accueil à Byzance et la rude campagne chez Seuthès, tout cela ne valait-il pas une mention dans l'ouvrage qui leur retraçait leurs aventures ? Il nous est donc impossible de faire deux parts dans l'*Anabase*. Les Dix Mille avaient leur histoire depuis le jour où ils partirent de Sardes sous les ordres de Cyrus jusqu'à celui où ils revinrent, décimés, se mettre à la disposition des généraux de Sparte. Jamais histoire n'eut plus d'unité, ne fut plus nettement définie, et nous comprenons mal l'idée paradoxale qui veut distinguer dans ce tout deux parties distinctes, écrites dans un esprit et sous une inspiration contraires.

Ainsi l'indication de date qu'implique le troisième chapitre du livre V s'étend à la totalité de l'*Anabase* : elle a été écrite après l'année 380. Est-il nécessaire de descendre plus bas encore ? — Dans ce même chapitre, pour énumérer les différents épisodes des fêtes qu'on célèbre à Scillonte, Xénophon se sert de l'imparfait (1). On y a vu la preuve qu'au moment où il écrit, il a quitté Scillonte. Nous savons qu'il en fut chassé à la suite de la bataille

que l'auteur ne comptait plus revenir ni sur Dexippe, ni sur la campagne de Thrace. Cette mention anticipée de la mort de Dexippe nous semble un argument de faible valeur : elle est appelée tout naturellement par le récit où elle figure. Dexippe trahit la mission qu'on lui confie : Xénophon rapporte qu'il en fut puni dans la suite. Était-ce s'interdire de revenir plus tard sur le compte de ce personnage ? Ajoutons que la première partie se terminerait on ne peut plus mal avec ce chapitre, qui ouvre toute une série nouvelle de récits ; il est un non-sens, s'il est une conclusion.

(1) V, 3, 9 et 10 : Καὶ τὸ λοιπὸν δὲ ἀεὶ... θυσίαν ἐποίει, καὶ πάντας... μετείχον τῆς ἰορτῆς, παρείχε δὲ ἡ θεός, καὶ θήραν ἐποιούοντο, etc.

de Leuctres (371). L'*Anabase* aurait donc été composée ou publiée, après cette année, à Corinthe. Cette induction nous semble légitime. Les imparfaits de ce chapitre sont tout naturels, si Xénophon n'est plus à Scillonte. A vrai dire, on pourrait aussi les expliquer, à la rigueur, s'il y réside encore. On peut soutenir que l'anonymat obligeait l'auteur à user de l'imparfait. Le présent, qui le mettrait en scène, est impossible en tous les cas. Pourrait-il, au moment où il se dérobaît sous une fiction fidèlement soutenue, introduire directement le lecteur dans son intimité à Scillonte? L'emploi du présent eût détoné avec l'impersonnalité du récit. — Néanmoins, nous pensons que certaines expressions du même chapitre, et surtout les mots τὸ λοιπὸν δὲ ἀστ', qui supposent un certain laps de temps, invitent à chercher la date de l'*Anabase* plus près de 371 que de 380, et plutôt après 371 qu'avant (1).

On est donc invité, par ces indications, à reporter après l'année 371 la date où l'*Anabase* fut publiée. Cette opinion se fortifiera encore si l'on prend acte des allusions répétées que Xénophon fait à son exil et aux causes qui l'ont déterminé. On ne peut manquer de remarquer l'insistance avec laquelle il revient sur sa participation à la campagne de Cyrus. Que nous apprend l'*Anabase* à ce sujet? C'est que Xénophon a été banni pour avoir pris part à l'expédition contre Artaxerxès. La démocratie ne pouvait oublier que Cyrus avait énergiquement soutenu les Lacédémoniens con-

(1) Même indication à tirer d'une autre phrase, *Anab.* VI, 6, 9 : ἤρχον δὲ τότε πάντων τῶν Ἑλλήνων οἱ Λακεδαιμόνιοι. Cobet y voit une glose, très arbitrairement, selon nous. Dira-t-on que cette phrase peut avoir été écrite lors de la seconde ligue maritime d'Athènes? Elle nous reporte plutôt, ce semble, après Leuctres, qui fut le premier coup décisif porté à l'hégémonie de Sparte. — M. Hartmann, qui admet aussi que les derniers livres de l'*Anabase* datent des environs de la bataille de Leuctres, s'appuie sur un argument que nous trouvons peu probant. Il le tire de l'hostilité que Xénophon témoigne aux Arcadiens. Mais les textes qu'il cite sont loin d'être décisifs. Par exemple, VI, 4, 30 : l'Arcadien Agasias se montre jaloux des Spartiates et proteste contre leurs prétentions : donc, Xénophon le signale à l'indignation des Spartiates. L'exemple, on l'avouera, est mal choisi : c'est justement Agasias, qui, dans la scène en question, soutient Xénophon contre Chirisophe ; ailleurs, Xénophon parle de lui avec de grands éloges et une amitié marquée : IV, 7, 11 ; V, 2, 15 ; VI, 4, 10 ; VI, 6, 7 ; VII, 8, 19.

tre Athènes dans la guerre du Péloponnèse. Socrate avait prévenu son jeune ami des risques qu'il courait; et, si Xénophon rappelle cet avertissement et le détour qui le lui fait éluder, c'est qu'il ne pouvait dissimuler cette première imprudence. Mais, ayant confessé sa faute, il ne néglige rien pour en atténuer la gravité. Tout d'abord, s'il sert dans l'armée de Cyrus, il a bien soin d'avertir qu'il n'est ni général, ni officier, ni soldat; il est engagé en simple amateur, et les circonstances seules l'ont tiré de l'obscurité : encore n'est-ce qu'après la mort du prince, et en pleine retraite. Cette excuse ne suffit pas : il répète à plusieurs reprises qu'il ignorait, ainsi que toute l'armée, y compris les officiers, le but de la campagne (1) : Proxène, qui l'entraîne dans cette aventure, n'est pas dans la confiance (2). Ces déclarations renouvelées, qui seraient oiseuses, si elles n'avaient dans la pensée de l'auteur un objet précis, sont d'un intérêt capital pour sa cause. Il est clair qu'on pouvait rester indifférent, à Athènes, à une simple campagne contre les Pisidiens. Mais Xénophon ne se borne pas à affirmer qu'il partageait l'erreur commune; il expose tout au long les difficultés qui faillirent arrêter Cyrus, quand ses projets réels furent entrevus, puis révélés. Mais que faire alors? Se séparer du prince? on était trop avancé pour reculer. Un sentiment d'honneur, le souvenir des bienfaits reçus, l'affection que Cyrus avait su inspirer, tous ces mobiles retiennent les officiers comme les soldats; et c'est ainsi que le long panégyrique du prince, qui remplit le premier livre, concourt à la justification de Xénophon.

Que valent ses explications? C'est un point que nous n'avons pas à examiner ici. Bornons-nous à dire qu'à notre sens elles donnent la clef de la question, si controversée, des causes de l'exil de Xénophon; et peut-être est-ce faute d'en avoir tenu un compte suffisant qu'on a tant discuté à ce propos (3). Tout ce que nous

(1) Sur ce point, Xénophon est en désaccord avec Diodore (XIV, 49), d'après lequel Cyrus a mis les officiers dans le secret, et c'est, en effet, plus naturel. Mais si Xénophon altère ici la vérité, raison de plus pour reconnaître que ses allégations sont intentionnelles.

(2) III, 1, 40.

(3) Sans vouloir nier que d'autres motifs ont pu contribuer à l'exil de Xénophon, nous pensons qu'il faut y regarder à deux fois avant d'écarter le seul qu'il allègue, c'est-à-dire celui que Socrate lui fait pressentir. Croira-t-on

voulons en retenir, c'est qu'il fait effort pour se réhabiliter. Or cette préoccupation porte avec elle sa date. Tant que Xénophon est à Scillonte l'hôte des Spartiates, dans un asile qu'ils lui garantissaient, où il vivait heureux et qu'il pouvait croire définitif, quelle raison pour lui de tenter une réconciliation avec ses compatriotes? Les hostilités entre Sparte et Athènes jusqu'aux campagnes d'Épaminondas lui fermaient le retour à Athènes. Entre sa ville natale et sa patrie d'adoption, il fallait choisir; il avait accepté l'hospitalité et les bienfaits de Sparte: à quoi bon chercher auprès de ses concitoyens un recours en grâce? Au contraire, s'il publie son ouvrage au moment où il a intérêt à faire lever la sentence d'exil, il est tout naturel qu'il profite de l'occa-

qu'ayant l'occasion de toucher à ce sujet dans un ouvrage où il est surtout question de lui-même, il ait précisément éludé les véritables griefs et n'ait fait mention que d'un prétexte illusoire? Mais qui donc eût été dupe, et quel serait l'intérêt de l'anecdote qu'il a contée (III, 1, 7)? Le doute n'est pas possible, Socrate a craint pour lui l'hostilité de ses concitoyens s'il rejoignait Cyrus: si Xénophon rappelle, après tant d'années, les appréhensions de son maître, c'est qu'il avait pu en éprouver la justesse. Il faut dire que les susceptibilités d'Athènes se justifiaient fort bien: voyez dans Plutarque (*Lysandre*, 4, sqq.) le récit des relations entre Lysandre et Cyrus. Isocrate, plus d'un demi-siècle après, indique encore les conséquences désastreuses qu'aurait eues pour Athènes la victoire de Cyrus (*Philipp.*, 95): ἡγούντο γὰρ (οἱ Ἕλληνες) Κύρου μὲν καὶ Κλεέρχου κατορθωσάντων μᾶλλον ἔτι δουλεύουσιν, βασιλείας δὲ κρατήσαντος ἀπαλλαγῆσθαι τῶν κακῶν τῶν παρόντων. Voy. à ce sujet un article de A. Nicolai, *Jahrbücher f. Philol.*, t. LXXXIX (1864). — Reste à déterminer la date de l'exil. Xénophon n'est pas encore banni à la fin de la campagne (*Anab.*, VII, 5, 57). Il n'était pas un assez grand personnage pour que son départ eût fait sensation. Qui se fût inquiété de savoir où il allait? La démocratie avait trop de haines et de rancunes à satisfaire pour frapper un absent qui pour l'instant était hors de ses prises. Puis il reste quelque temps en Asie, éloigné de sa ville natale peut-être par l'issue du procès de Socrate, peut-être pour suivre certains avis venus d'Athènes. Pendant les premières années du iv<sup>e</sup> siècle, Athènes subit l'alliance de Sparte et sa politique extérieure. De force plus que de gré, elle participe à la guerre contre Artaxerxès: témoin l'envoi des trois cents cavaliers à Thibron en 399. Ce n'est pas à ce moment qu'elle peut frapper officiellement Xénophon pour avoir fait campagne contre le roi. En 396, elle reprend sa liberté d'action (*Pausan.*, III, 9, 2). En 395, elle conclut, d'accord avec d'autres États, une convention avec Artaxerxès. C'est à cette occasion que Xénophon dut être sacrifié, soit que les envoyés du roi eussent exigé son exil, soit, ce qui est plus probable, que les Athéniens eussent spontanément prévenu cette requête.

sion pour dissiper un malentendu qui lui avait fermé Athènes; on doit même dire, et peut-être avec plus de justesse, que cette justification est une des raisons, et non la moins décisive, qui l'ont engagé à écrire l'*Anabase*.

Il faut donc renoncer à voir, dans l'*Anabase*, un simple journal de marches, écrit sous l'impression immédiate des événements et publié aussitôt après la campagne, sans arrière-pensée d'amour-propre et sans prétention. Trente ans au moins se sont écoulés : cet intervalle de temps nous reporte à un des moments critiques de la vie de Xénophon, et les circonstances où il écrit n'ont pu être sans influence sur le dessein de l'auteur. L'indifférence qu'il affecte en parlant de lui comme d'un étranger couvre très habilement des préoccupations personnelles et un souci constant d'apologie. La campagne même qui avait été l'occasion de son exil devient pour lui un titre de gloire, et il l'invoque à sa décharge. Comment cela? En prouvant tout d'abord qu'il est parti sans connaître les véritables projets de Cyrus, en dissimulant son rôle et jusqu'à son nom tant que Cyrus est en vie, en retardant son entrée en scène jusqu'au moment où il ne s'agit plus pour lui que de sauver ses frères d'armes. Et, à partir de ce jour, quel habile et insinuant tableau de ses efforts, de ses mérites, de ses exploits! Il devient la providence d'une armée grecque qui se couvre de gloire. Il tient à dire, et peut-être lui en saura-t-on gré à Athènes (1), qu'il a été le héros de cette retraite, qu'il n'a tenu qu'à lui d'être acclamé chef par une armée de dix mille hommes, que des Grecs de toutes nations, Béotiens, Arcadiens, Achéens, Spartiates, se sont unis spontanément pour lui proposer cet honneur, et qu'enfin, en mainte circonstance, c'est à lui qu'ils ont dû leur salut.

Avant l'*Anabase*, la retraite des Dix Mille était célèbre dans le monde grec. Isocrate, en 380, en tirait déjà un de ses arguments favoris pour démontrer la faiblesse de l'empire perse (2). Xénophon s'est ménagé, dans des événements connus depuis longtemps, un rôle brillant; mais il n'en était pas le premier historien. D'autres, avant lui, avaient raconté la campagne. Nous

(1) VI, 1, 20 : νομιζων..... εις την πόλιν τουνομα μειζον ἀφιξεσθαι αὐτοῦ.

(2) *Panégyr.*, 145-149.

connaissions, de nom tout au moins, un de ces récits, celui de Sophénète de Stymphale. Sophénète était un des plus âgés parmi les généraux. Il est donc vraisemblable qu'il avait publié son *Anabase* bien des années avant 370, c'est-à-dire avant celle de Xénophon. Si nous jugeons par Xénophon des sentiments des deux généraux l'un pour l'autre, nous devons croire qu'il n'était pas traité très favorablement dans le récit de son collègue. C'est dans cet ouvrage, peut-être dans d'autres dont le souvenir s'est perdu, qu'avaient dû prendre corps certains griefs dont Xénophon se préoccupe et qu'il réfute longuement. Ainsi s'expliquent les polémiques dont les derniers livres de l'*Anabase* sont remplis. Les longs discours où Xénophon se justifie des calomnies dont il est l'objet, n'ont pas seulement, on le sent bien, un intérêt rétrospectif. S'il prend à partie, avec tant d'insistance, d'obscurs contradicteurs, c'est qu'il s'attaque à des accusations encore vivaces et présentes; sa justification passe par dessus la tête des auditeurs du moment et s'adresse à tous ses lecteurs. L'*Anabase* est donc un appel à l'opinion publique en Grèce.

## VI

Il nous reste à tirer les conclusions de cette étude. L'*Anabase* est, sous une apparence désintéressée, une apologie de Xénophon. Comment le juger et dans quelle mesure le croirons-nous? A-t-il rendu les services qu'il s'attribue? A-t-il été le général, l'orateur, le diplomate que sa relation nous présente? Cette enquête est légitime; elle s'impose à qui veut porter un jugement sur l'homme et sur l'historien.

Quels sont les moyens de contrôle dont nous disposons? L'auteur a beau jeu: il est le seul témoin de la retraite dont la déposition subsiste. Il semble donc que nous soyons à la merci de son témoignage. Mais puisqu'il s'agit d'un homme dont la méthode historique nous est connue d'ailleurs, dont les préventions, le parti pris, la passion systématique ou aveugle s'accusent dans d'autres ouvrages, comment ne pas tirer de ses procédés une présomption pour la loyauté que nous pouvons attendre de lui



dans l'*Anabase* ? On sait, sans qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point, comment il a parlé des hommes et des événements dans les *Helléniques*. C'est le camp spartiate qui est son centre d'observation : c'est à Sparte, à ses campagnes et à sa politique, qu'il limite son horizon. Il raconte tout au long la bataille de Coronée, qui fut sans influence sur la suite des opérations, et c'est en quelques mots rapides et secs, et sous forme de parenthèses, qu'il mentionne les victoires navales, bien autrement décisives, de Conon à Cnide et des Athéniens à Naxos. Le relèvement de Thèbes reste une énigme si l'on ne consulte que son histoire ; quant à celui de la Messénie, il n'en est pas question. Il admire Agésilas, comme il a admiré Socrate, puis Cyrus, sans réserve et sans bornes ; mais s'il ne sait pas garder de mesure dans ses admirations et dans ses amitiés, il ne faut pas lui demander l'équité la plus élémentaire pour les redoutables adversaires qui ont ébranlé, puis abattu la puissance de Sparte. Tandis qu'il énumère avec complaisance les éphores, les rois, les généraux lacédémoniens, nous ne trouvons sur Conon, sur Chabrias, Timothée, Iphicrate, que des renseignements tout à fait insuffisants. Pélopidas est cité une fois dans les *Helléniques*, et non pas où nous l'attendrions ; enfin, si nous n'avions que le récit de Xénophon, nous ignorerions le nom du vainqueur de Leuctres : Épaminondas n'apparaît que pour mourir à Mantinée. Qu'on se demande ce que serait pour nous l'histoire grecque dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle, si nous en étions réduits au témoignage de Xénophon. Or, c'est justement le cas où nous nous trouvons pour la retraite des Dix Mille. Pourquoi bénéficierait-il de notre ignorance ? Qui croira qu'un écrivain qui s'est laissé guider, pour écrire l'histoire de son temps, par des motifs aussi subjectifs, a usé d'une méthode plus impartiale quand sa propre réputation était en cause ?

Avons-nous tort de le juger sur les *Helléniques* ? et ses autres ouvrages permettent-ils de rectifier cette fâcheuse opinion ? Ne disons rien de la *Cyropédie*, qui n'a sans doute pas la prétention d'être une œuvre d'histoire et n'est guère autre chose qu'une fantaisie spéculative dans un cadre oriental. Mais les ouvrages que Xénophon a consacrés à la mémoire de Socrate sont à leur tour au moins suspects comme témoignages historiques. Il y a longtemps qu'on a été sévère pour l'intelligence philosophique dont il

donne la mesure dans les *Mémorables*. Il est trop évident que le Socrate de Xénophon n'est qu'une pâle esquisse du philosophe qui a renouvelé la pensée grecque. Néanmoins, telle est l'impression de sincérité, de candeur et d'émotion discrète que laisse la lecture des *Mémorables*, que même de bons juges inclinaient à croire que Xénophon, s'il n'a pas pénétré toute la portée de l'enseignement socratique, nous a rendu Socrate lui-même avec plus de vérité que Platon, en ce sens qu'il y a moins mis du sien, et que, dans la mesure de ses moyens, il nous a laissé des souvenirs précis, pieusement recueillis au jour le jour, de quelques-uns des entretiens du maître. Or c'est là une illusion à laquelle il convient de renoncer. Il est au moins douteux que Xénophon ait été un disciple proprement dit de Socrate. Le silence de Platon et d'Aristote qui ignore son nom, donne déjà à réfléchir. Dans une curieuse et pénétrante étude que nous avons déjà citée (1), M. E. Richter a décidément détruit cette légende qui s'est formée sur le compte de Xénophon et qu'il a lui-même, et lui seul, accréditée. Que l'on accepte ou non certaines des hypothèses que présente M. Richter sur l'occasion et les motifs qui ont engagé Xénophon à publier ses écrits dits socratiques (2), on doit lui accorder comme acquis certains points que nous nous contenterons d'indiquer : Xénophon a dû personnellement très peu fréquenter Socrate ; il était absent d'Athènes pendant les deux ou trois dernières années de sa vie ; il n'a pu entendre lui-même la plupart des entretiens qu'il prête à son maître (3), et les allusions de plusieurs d'entre eux nous reportent à une époque très postérieure à la mort de Socrate (4) ; beaucoup n'ont pu être composés que trente ou quarante ans après : il s'ensuit qu'ou bien ils sont

(1) *Xenophon-Studien*, voy. p. 347, n. 2.

(2) D'après M. Richter, la plupart de ses ouvrages auraient été primitivement composés pour des lectures publiques. Xénophon, chassé de Scillonte en 371, se serait fait conférencier ambulante et aurait battu monnaie avec le nom de Socrate.

(3) Ceci était déjà admis pour le *Banquet*, par exemple ; M. Richter cite d'autres entretiens, p. 125 sqq.

(4) Par exemple, l'*Économique* (allusions à Cyrus le jeune), l'entretien de Socrate et de Périclès (*Mém.* III, 5), qui contient d'évidentes allusions à l'hégémonie de Thèbes ; Richter, p. 131, n. 3.

purement imaginaires ou bien ils sont tirés d'autres sources. Tout bien considéré, le Socrate des *Mémorables* n'est guère plus authentique que le Cyrus de la *Cyropédie*, et la comparaison avec les autres ouvrages de Xénophon donne à penser que Xénophon n'a fait que lui attribuer sa propre philosophie, une petite philosophie morale, très sommaire et très bourgeoise (1), le tout assaisonné de quelques emprunts faits soit à Platon, soit à Antisthène, soit peut-être à Isocrate. Ainsi, non seulement son témoignage est de seconde main, mais il est infidèle, et la fiction dont il se sert est bien près ici de friser l'imposture.

Les présomptions lui sont donc aussi défavorables que possible. Or il se trouve que maintes fois la lecture de l'*Anabase* les confirme. Nous avons relevé, au passage, quelques justes motifs de défiance, notamment dans la scène qui ouvre le III<sup>e</sup> livre. Ce récit, qu'on n'a jamais suspecté, nous semble au contraire ne pas soutenir l'examen. Comment admettre qu'un jeune homme, qui faisait alors ses premières armes et n'avait même pas pris dans l'armée un service régulier, ait eu besoin de faire la leçon à de vieux généraux déjà éprouvés et du premier coup ait conquis un tel ascendant? Ce point nous paraît essentiel pour déterminer, d'une manière générale, la sincérité de Xénophon. Un auteur qui a su tirer tant d'avantage d'une scène où il a joué un rôle certainement plus effacé, nous donne la mesure de ses scrupules et de son exactitude dans toutes les circonstances où il lui plaît de se produire (2).

D'autres épisodes invitent également au soupçon. Nous en relèverons deux entre autres, qui nous paraissent particulièrement significatifs. Par deux fois, il se défend avec beaucoup d'énergie d'avoir voulu, malgré l'armée, fonder une colonie sur

(1) Les quatre ou cinq thèmes sur lesquels revient constamment Socrate (*εὐσέβεια, ἐγκράτεια, φιλία, στρατηγία et γεωργία*) ne sont pas autre chose que les sujets chers à Xénophon lui-même et qu'il développe partout à satiété; Richter, p. 112.

(2) La version de Diodore (XIV, 27), puisée évidemment à de bonnes sources, présente autrement les choses et les remet au point: « Lorsqu'ils apprirent ce qui venait de se passer, les soldats, dans le premier moment, frappés d'épouvante et de crainte, coururent sans ordre aux armes, mais quand ils reconnurent que personne ne se présentait pour leur susciter de nouveaux embarras, ils choisirent plusieurs généraux... »

les bords du Pont-Euxin. Mais comment proteste-t-il, et quelle est la valeur de ses dénégations? C'est ce qu'il est intéressant d'analyser de près. La première fois, l'armée se trouve à Cotyora, où elle fait une halte de quarante-cinq jours, en attendant le retour de Chirisophe. Xénophon est vivement pris à partie par ses ennemis, qui lui reprochent de vouloir, dans son intérêt, retenir les Grecs et les fixer dans le pays. A-t-il réellement conçu ce projet? Il n'est pas possible d'en douter, et lui-même, semble-t-il, ne cherche pas à s'en défendre. Écoutons-le plutôt : « A cette époque Xénophon, voyant cette foule d'hoplites grecs, tous ces peltastes, ces archers, ces frondeurs, ces cavaliers, aguerris par la campagne et réunis sur la côte du Pont-Euxin, où l'on n'aurait pu qu'à grands frais rassembler de telles forces, pensa qu'il serait beau d'y accroître le territoire et la puissance de la Grèce en y fondant une ville. Il lui semblait qu'elle deviendrait considérable, quand il songeait au nombre des troupes et à celui des peuples qui avoisinent le Pont. Il offrit donc un sacrifice à cette intention avant de s'en ouvrir à aucun des soldats (1). »

Quelles raisons ont donc fait échouer ce projet, et d'où viennent les rumeurs qu'il excite? C'est ici que les explications de Xénophon, si minutieuses qu'elles soient, restent confuses. Le devin Silanos divulgue ses intentions *avant* qu'il ait tenté aucune démarche pour les faire aboutir. Mais pourquoi l'émotion qui s'élève tout à coup dans le camp, si elles sont restées toutes platoniques? Xénophon, mis au pied du mur, est sommé de s'expliquer : il y a renoncé, parce que le sacrifice lui a révélé dol et fourberie contre lui; et pour donner un gage de sa sincérité, il propose de décréter de trahison quiconque se détachera de l'armée, soit pour se fixer sur la côte soit pour opérer isolément sa retraite : nous voici bien avertis! — La suite de l'incident n'est pas moins étrange. Les adversaires de Xénophon ont empêché son succès en faisant à l'armée, au nom des colons grecs d'Héraclée, des promesses d'argent qui ne sont pas tenues. Alors, tout tremblants de crainte et redoutant la colère des troupes qu'ils ont abusées, ils vont trouver les autres stratèges et font

(1) V, 6, 15-16; cf. 28, 30, où Xénophon ne cache pas que, s'il avait eu l'assentiment des troupes, il eût donné suite à son projet.

avec eux auprès de Xénophon une démarche collective pour qu'il conduise l'armée en Colchide. Mais la mauvaise volonté de Néon d'Asiné déjoue cette nouvelle tentative; une véritable émeute éclate dans l'armée, quand la rumeur se répand qu'on veut la tromper sur la direction qu'on lui fera suivre. Remis en cause une seconde fois, Xénophon démontre sans peine l'absurdité d'une telle allégation : comment faire croire aux soldats qu'on les conduit à l'Occident, vers la Grèce, quand on se dirigerait à l'Est? chacun d'eux ne sait-il pas de quel côté le soleil se lève et de quel côté il se couche? Puis, comprenant sans doute que son plaidoyer élude une accusation plus fondée, il tourne court et passe à autre chose : il entretient l'armée de certains désordres qui se sont produits et il en demande la répression ; d'accusé, il se fait accusateur, et le triomphe lui est facile sur ce terrain plus solide. — A travers les faux-fuyants et les obscurités de ce récit, nous démêlons clairement la vérité. Xénophon, guidé par des vues ambitieuses, a voulu créer sur la mer Noire une colonie dont il eût été le chef. Mais les démarches qu'il avait tentées ont rencontré de vives résistances, et il dut y renoncer. L'affaire avait fait trop de bruit pour qu'il la passât sous silence ; du reste, peut-être n'est-il pas fâché de se vanter, auprès de ses lecteurs, d'une conception qui faisait honneur à son sens politique et qui le posait en homme d'importance. Seulement, comme il avait échoué, il fallait expliquer son insuccès ; il fallait surtout concilier cet échec avec ses prétentions de popularité. C'est pour cela qu'il tient à bien établir que son projet n'était dans son esprit qu'à l'état d'ébauche, qu'il y a spontanément renoncé à la suite d'un sacrifice (1), et qu'un peu plus tard, pressé par tous ses collègues, sauf un seul, de tenter l'aventure, il s'est tenu dans la réserve la plus stricte : toutes circonstances bien sujettes à caution, en particulier cette dernière ; car enfin pourquoi renoncer à cette belle

(1) C'est une remarque qui vaut la peine d'être faite : à chaque fois que l'attitude de Xénophon est embarrassée, suspecte ou douteuse, un sacrifice, un présage, un songe tient lieu d'explications satisfaisantes et détourne la curiosité indiscreète du lecteur. Citons, outre cet exemple, le songe, III, 1, 11 sqq., le sacrifice avant l'élection du général en chef, VI, 1, 22-24, les sacrifices renouvelés, VI, 4, *passim*, celui qu'il offre avant d'aller trouver Seuthès, VII, 2, 15, puis devant le devin Euclide de Phlionte, VII, 8, 3.

entreprise, qui lui tenait à cœur, au moment même où elle devenait réalisable? Et voilà comment une tentative avortée devient un titre de plus à nos sympathies et à notre admiration.

Mêmes prétentions, même insuccès lors d'une seconde tentative qui vient fort à propos, ce semble, appuyer nos remarques. Les Dix Mille, un instant divisés en trois corps, se réunissent, après différentes péripéties, sur la côte, en un endroit nommé Calpé. Cette fois encore, Xénophon croit avoir trouvé l'occasion propice pour fonder une colonie, et, à travers mille précautions, il est bien aise d'en faire l'aveu, ou tout au moins de le laisser entendre. Contrairement à ses habitudes, sa description du port de Calpé est longue et minutieuse; il en énumère tous les avantages. Calpé est à mi-chemin entre Héraclée et Byzance, dans une région où il n'y a aucune ville amie ni grecque. Un promontoire, terminé du côté du large par un rocher escarpé, s'avance dans la mer; il est rattaché à la terre par un isthme très étroit, et se trouve ainsi dans une position très forte: une ville de dix mille âmes y tiendrait sans peine. Le port, orienté au couchant et protégé par le rocher, offre un excellent mouillage. Une source d'eau douce très abondante y jaillit. Tout alentour, le pays est peuplé de riches villages; des arbres de toute essence y croissent à profusion; il produit de l'orge, du blé, des légumes, du miel, du sésame, quantité de figues, des vignes nombreuses qui donnent d'excellent vin, de tout enfin, sauf des oliviers (1). — Ne sent-on pas, à lire ce tableau séduisant, une complaisance toute particulière de l'auteur, et comme un rêve qu'il a caressé? Or il se trouve que ses prévisions ont failli un instant se réaliser. L'armée est obligée de séjourner en cette contrée plus longtemps qu'elle ne voulait: tout aussitôt, par l'effet naturel des ressources du pays, le commerce se développe, des échanges s'établissent: « Déjà une grande abondance régnait au camp; il arrivait de toutes parts des denrées des villes grecques, et les bâtiments qui longeaient la côte venaient volontiers y relâcher, sur le bruit qu'on y fondait une ville et qu'il y avait un port. Les ennemis mêmes qui habitaient dans le voisinage, députent à Xénophon, à

(1) VI, 4, 1-6.

la nouvelle qu'il est le fondateur de la colonie, et lui demandent ce qu'il faut faire pour être ses amis (1). »

Malgré des circonstances aussi favorables, l'armée, cette fois encore, se dérobe. Elle pressent les desseins de Xénophon, et comme elle a hâte de retourner en Grèce, elle se refuse à les accepter. Il y a plus : elle s'indigne et se révolte. Elle prend une résolution pour condamner à mort quiconque proposera à l'avenir la séparation des troupes (2) : c'était viser quiconque aurait voulu se fixer dans le pays sans le consentement unanime. Elle refuse même d'établir son camp sur le promontoire que Xénophon a désigné à notre attention : « Les soldats se cantonnent sur la côte le long de la mer : ils ne voulaient pas camper dans un lieu propre à fonder une ville. Ils craignaient d'être venus en cet endroit par le mauvais dessein de ceux qui avaient le projet d'un semblable établissement (3). » Xénophon, qui ne peut songer à vaincre une résistance aussi déclarée, essaye tout au moins de les retenir quelque temps ; et, comme ils veulent continuer leur route par terre, il leur apprend que les victimes s'opposent au départ. Plusieurs fois, le sacrifice recommence, et toujours il est défavorable. On ne l'en croit pas, et il faut qu'il convoque de nombreux témoins aux sacrifices pour qu'on ne l'accuse pas de fausser la réponse des dieux (4). Enfin l'arrivée de Cléandre, l'harmoste de Byzance, fait diversion ; il n'est plus question de ce projet, et l'armée se met en route à travers la Bithynie.

Avec quelques variantes, cet épisode ne rappelle-t-il pas, d'une manière frappante, la tentative qui précède ? et ne prête-t-il pas aux mêmes réflexions ? Je remarque pourtant une différence : le récit est enveloppé d'une certaine obscurité et semble moins franc encore. Xénophon n'avoue plus nettement ses projets ; il se contente de nous les laisser deviner, et, comme précédemment, il en tire quelque fierté. Mais ici encore, l'apologie est à double fin ; et, s'il se fait honneur, auprès des lecteurs éclairés, de ses tentatives de colonisation, il entend déclarer à ses détracteurs

(1) VI, 6, 2-4.

(2) VI, 4, 10-11.

(3) VI, 4, 7.

(4) Cf. p. 377, n. 1.

qu'il n'a rien fait pour les imposer, et qu'il a loyalement cédé à la volonté très accusée de la multitude. De là ses protestations indignées contre les rumeurs et les soupçons : « Quelques-uns avaient l'audace de dire que Xénophon, voulant fonder une ville, avait engagé le devin à dire que les sacrifices s'opposaient au départ (1). » La véhémence du ton est ici, à elle seule, un aversissement. Pourquoi ces inquiétudes de l'armée et ces soupçons injurieux, si Xénophon n'a fait aucune démarche, aucun effort pour réaliser un projet qui l'intéresse si vivement ? Comment se fait-il aussi que Xénophon n'ait plus un seul partisan dans cette armée où il se dit si populaire ? Tout cela manque de netteté. Nous ne pouvons expliquer l'opposition unanime qu'il rencontre que s'il n'a pas l'autorité dont il se flatte et si ses prétentions dépassent, en effet, son influence.

C'est la même conclusion qu'on peut tirer d'un épisode, peut-être plus instructif encore, où il essaye également de faire tourner une déconvenue à sa gloire. On a vu qu'il avoue lui-même n'avoir pas exercé le commandement en chef. Ce n'est pas qu'il n'y ait aspiré : il le confesse en propres termes (2). Même, si on l'en croit, les officiers vont au-devant de son désir et lui proposent de l'élire. Il n'a donc tenu qu'à lui de parvenir à cette dignité. Pourquoi refuse-t-il ? C'est parce qu'il craint, dit-il, que les Spartiates, à Byzance, ne fassent mauvais accueil à l'armée, si elle est commandée par un Athénien. Que vaut cette raison ? Si elle a quelque sens, il est singulier qu'il soit seul à s'aviser de cette difficulté. Or, précisément Chirisophe est revenu de Byzance quelques jours auparavant, et il apporte l'assurance des bonnes dispositions du navarque Anaxibios (3). En réalité, comment les choses se passent-elles plus tard ? Les Grecs sont fort mal reçus ; mais la politique n'est pour rien dans cet accueil. A Byzance, comme dans les autres villes du littoral, on a craint les entreprises de cette troupe nombreuse d'aventuriers aguerris, pressés par le besoin, et que la nécessité avait maintes fois obligés à prendre de force ce qu'on leur refusait. En revanche

(1) VI, 4, 14.

(2) VI, 1, 20.

(3) VI, 1, 16.



Xénophon, loin que sa nationalité lui fasse tort, se lie tout aussitôt d'amitié avec l'harmoste Cléandre, et ce dernier insiste avec Anaxibios pour qu'il ne quitte pas l'armée, comme si sa présence eût été une garantie pour Byzance. Cette contradiction donne à réfléchir : soit à Harmène, soit à Byzance, il nous donne le change, et plus probablement dans les deux circonstances à la fois. Il est donc permis de croire qu'il a, en effet, brigué le commandement suprême, et qu'il s'est heurté à une vive opposition. N'y ayant pas réussi, il se donne le mérite de l'avoir décliné et laisse entendre que sa protection a fait élire Chrisophe : deux contre-vérités, dont on peut le convaincre à l'aide de ses propres termes. — Aussi nous ne le croirons pas davantage quand il affirme qu'il a refusé plusieurs fois le commandement de l'armée après le passage en Europe. Puisqu'il l'a désiré auparavant, pourquoi ses hésitations dès que tout empêchement a disparu ? Il lui était certainement impossible de prévoir la tournure que prendrait le service chez Seuthès ; mais il fallait qu'on lui sût gré de son abnégation quand il a accepté cet honneur. Les façons qu'il y met ne sont donc qu'une coquetterie de plus ; elles valent à nos yeux autant que le sentiment de discrétion qui l'engage à s'effacer devant Chrisophe.

Ces soupçons sont graves (1), et nous estimons que le panegyrique de Xénophon en demeure tout entier frappé de discrédit. Puisqu'il a pu, dans certains épisodes qui sont des pièces maîtresses de son œuvre, altérer la vérité au point que les invraisemblances en sont encore saisissables, comment limiter notre scepticisme ? Si l'*Anabase* a fait illusion sur la véracité de l'auteur, cela tient à la précision un peu minutieuse du récit, à la netteté du dessin, à cette multitude de détails militaires et pratiques où Xénophon se complait, et qui donnent la sensation de la vie et

(1) Notons un autre point qui reste obscur. Pourquoi revient-il si souvent sur son désintéressement et ne sait-il en apporter que de si pauvres preuves ? On n'eût pas songé à l'accuser de ce chef, si ses déclarations répétées n'appelaient l'attention sur cette question délicate. L'expédition contre Asidate (VII, 8, 9-19) ressemble, à s'y méprendre, à un coup de main de brigands. Xénophon conte cette affaire sans le moindre embarras et ne nie point qu'il y trouva un large profit personnel. Sa moralité, en certaines matières, n'est donc pas très supérieure à celle de son entourage.

comme le contact de cette armée en campagne ; cela tient aussi, et pour une bonne part, à la modestie de forme et de ton, qui est une suprême habileté. On a vu ce qu'il faut penser de ce dernier mérite. Il y a, pour un historien, plusieurs moyens de dénaturer la vérité. Il peut altérer matériellement les faits, ou passer sous silence ce qui le gêne, donner une valeur disproportionnée à certains épisodes, grouper, coordonner et colorer les circonstances en vue d'un certain effet ; il peut encore imaginer de toutes pièces. Dans quelle mesure Xénophon a-t-il usé de ces procédés ? Ce que nous entrevoyons nous autorise à croire qu'il les a, dans une certaine mesure, pratiqués les uns et les autres (1). A maint signe, des réticences, des omissions se devinent et en laissent soupçonner de plus fréquentes. C'est ainsi qu'il a sans doute avoué, à plusieurs reprises, des relations pénibles avec ses collègues ; mais peut-être ici même a-t-il atténué la réalité. Il est question une fois d'un certain Thorax de Béotie, « qui sans cesse disputait le commandement à Xénophon (2) ». Cette incidente n'en dit-elle pas long ? Et se pourrait-il que Xénophon, qui a si souvent parlé de sa popularité dans l'armée, n'eût dans son propre corps qu'une autorité précaire ?

Le doute ici peut nous mener fort loin, et il est difficile d'en limiter la portée. Puisqu'il est constant, par exemple, et avéré par maint épisode dont nous avons tenté l'analyse, que Xénophon ne se fait pas scrupule d'habiller l'histoire à sa guise quand il s'agit de se faire valoir, quelle authenticité reconnaître aux nombreux discours qu'il s'attribue dans l'*Anabase* ? Pour notre part, nous pensons qu'ils n'ont pas été prononcés sous la forme où nous les lisons. Toutes ces harangues que l'on s'est plu à admirer comme des chefs-d'œuvre d'éloquence militaire, ont été composées à loisir et soignées comme des morceaux de style. C'est loin des camps et à de longues années d'intervalle qu'il y a déployé cette dialectique ingénieuse et insinuante, et cet art délicat de persuader. Nous ne le croirons pas non plus quand il

(1) Mahaffy, *Problems in greek History*, p. 108, n. 1. — On lira avec intérêt la courte étude que Mahaffy consacre à l'*Anabase* dans ce volume (p. 104-109) ; cf. *Hist. of greek Literature*, II, 2, 54.

(2) V. 6, 25.

affirme si souvent avoir été le porte-parole de l'armée, avoir négocié seul en son nom avec les ennemis ou les colons grecs. En somme, ce que nous savons, c'est qu'il a été stratège et qu'il a commandé un corps d'environ deux mille hommes ; ce que nous comprenons, c'est qu'il a été possédé d'ambitions plus hautes, qui n'ont pas été satisfaites : en revenant plus tard sur ces événements, il s'est targué après coup d'un rôle important qu'il n'a pas joué. Nous sommes sans doute mauvais juge de ses talents militaires ; néanmoins, si nous sentons dans l'*Anabase* le goût très vif de Xénophon pour la guerre, si elle respire l'entrain, le courage et la décision, qui sont les premières qualités du soldat et de l'officier, nous croyons qu'il est difficile aussi d'y voir la preuve qu'il a été un grand capitaine. Dans cette campagne brillante, il a rendu des services proportionnés peut-être à l'importance du corps qu'il commandait, et il a très injustement relégué dans l'ombre des généraux dont plusieurs le valaient sans doute : l'*Anabase*, malgré les efforts intéressés de l'auteur, n'arrive pas à nous convaincre qu'il ait été le premier héros de la retraite et qu'il faille lui en attribuer l'honneur (1).

(1) M. Mahaffy (*Problems*, p. 107-109) nous semble trop sévère pour les Dix Mille eux-mêmes. Sa méfiance à l'égard de Xénophon l'entraîne à un scepticisme complet sur la valeur et l'importance de cette expédition militaire, qui décidément lui semble surfaite. Bornons-nous ici à quelques remarques. La retraite des Dix Mille nous est surtout connue par Xénophon ; mais il n'est pas le seul, ni surtout le premier, qui l'ait popularisée, puisque Isocrate en parle, avant lui, comme d'un épisode glorieux, et que Diodore, après lui, paraît avoir suivi d'autres récits. M. Mahaffy insiste beaucoup sur l'accueil fait aux Dix Mille par les colonies grecques de la côte : on les reçoit partout avec une hostilité non déguisée, on leur ferme les portes, on a hâte de se débarrasser d'eux ; on les traite enfin comme des irréguliers sans foi ni loi, et nullement comme des héros qui viennent de se couvrir de gloire ou comme des champions de l'hellénisme contre les barbares. Ces réflexions, pour fondées qu'elles soient, ne nous paraissent pas avoir la portée qu'on leur attribue. Remarquons d'abord qu'elles s'inspirent de Xénophon lui-même, qui n'a pas cherché à idéaliser ses compagnons d'armes. Mais quand même il est vrai que les Dix Mille ne sont qu'un ramassis d'aventuriers, attirés dans cette aventure par l'appât d'un profit matériel et peu scrupuleux sur les moyens, leurs combats et leurs efforts en sont-ils moins dramatiques ? Personne, que je sache, n'a jamais songé à voir en eux les chevaliers désintéressés d'une belle cause. Si peu sympathiques qu'ils soient individuellement, leur retraite, dans les circonstances où elle s'accom-

Cette impression, après tout, est conforme au jugement qu'on a porté sur lui dès l'antiquité. Isocrate, nous l'avons vu, n'a pas attendu le récit de Xénophon pour célébrer les exploits des Dix Mille; mais, ce qui est plus curieux et plus instructif, c'est que bien des années après l'apparition probable de l'*Anabase*, il parle encore, dans son *Discours à Philippe*, de cette fameuse retraite sans nommer Xénophon; il y a plus: certains détails où il entre laisseraient croire qu'il n'a pas connu ou qu'il n'a pas voulu suivre sa version (1). On sait aussi que nous avons dans Diodore une relation assez étendue de l'expédition des Dix Mille (2). Or il est assurément très digne de remarque que le nom même de Xénophon n'y figure pas, si ce n'est dans un chapitre additionnel sur la campagne de Thrace (3); en revanche, il y est dit expressément que Chirisophe exerça le commandement en chef pendant la retraite. Diodore, ou plutôt l'auteur qu'il suit, probablement Éphore, n'a-t-il donc pas connu l'*Anabase* de Xénophon? Ce qui est sûr, c'est que, s'il l'a lue, il n'en a pas tenu compte (4). On a

plutôt et qu'il est difficile de contester, suppose des prodiges d'habileté et de courage. Ils rançonnent sur leur route, à l'occasion et par nécessité, des compatriotes ou des barbares, et il n'est pas étonnant que les cités de la côte aient été émues de leur approche, et plus inquiètes de leurs propres risques que touchées des exploits dont ils pouvaient se vanter. Il n'en est pas moins vrai que leur succès est un événement historique, intéressant par ses péripéties et riche en enseignements.

(1) Isocrate, *Philipp.* 90-92. Cet ouvrage est, comme on le sait, de l'année 346. Voy. en particulier le § 91; l'allusion aux négociations entre le roi et les généraux grecs n'est pas conforme aux indications, pourtant assez détaillées, de Xénophon.

(2) Diod. XIV, 19-31.

(3) XIV, 37.

(4) Pour l'histoire grecque, Diodore se réfère à Éphore (Volquardsen, *Untersuchungen über Diodor* XI-XVI, p. 43-47); de même, semble-t-il, pour l'expédition des Dix Mille (Éphore est cité au chap. 22); Éphore, ou l'auteur, quel qu'il soit, que suit Diodore, a dû prendre pour guide Sophénète ou une autre relation dont le souvenir s'est perdu. Il n'a pas fait usage de Xénophon; cela est évident pour les deux premiers livres de l'*Anabase* (Volquardsen, p. 131-132): outre certaines différences de détail, nous trouvons dans Diodore nombre de renseignements que l'on chercherait en vain dans Xénophon. A partir de la mort de Cléarque, la concordance des deux versions est plus exacte. Mais peut-on admettre que l'auteur où a puisé Diodore ait tout à coup suivi Xénophon après s'être écarté de lui pour le début de la campagne? Remarquons

trouvé cette omission très singulière et très injuste. Disons qu'elle est inexplicable, si elle n'est pas fondée sur un examen critique du rôle de Xénophon. En omettant son nom, comme celui de tous les collègues de Xénophon, Chrisophe excepté, l'auteur de ce récit n'a pas cru lui faire tort, et, comme nous, il a jugé que ses services ne l'avaient pas mis hors de pair.

Les résultats de cette enquête ne sont donc pas favorables à Xénophon ; ils ne font que fortifier le jugement que nous pouvons d'ailleurs porter sur l'homme et sur l'auteur. La retraite des Dix Mille est le seul épisode de sa vie qui l'ait posé en personnage historique, et l'on voit ce qu'il faut penser du rôle qu'il a pu y jouer. On sera certainement frappé de ce fait que, du moment où il revient, avec les mercenaires de Cyrus, au plein jour de l'histoire, il disparaît de la scène. Ses multiples talents de stratège, d'orateur, de diplomate, ne trouvent plus à s'employer, dès que nous pourrions le suivre à l'œuvre. Dira-t-on que les circonstances très particulières de sa vie lui ont enlevé désormais toute occasion d'agir, que, ne pouvant servir que dans les rangs Spartiates et ne voulant pas porter les armes contre Athènes (1), il a préféré s'abstenir ? Mettons qu'il se soit trouvé plus tard dans une situation délicate, qui lui interdisait la vie politique ou le métier des armes : l'*Anabase* du moins ne suffit pas à démontrer qu'il

aussi que plusieurs des noms géographiques sont différents dans les deux auteurs : certaines divergences peuvent s'expliquer par des erreurs paléographiques, mais d'autres sont très caractéristiques : le mont  $\Theta\tau\lambda\gamma\tau\varsigma$  de Xénophon est appelé  $\Sigma\tau\gamma\iota\omicron\nu$  par Diodore. Ce dernier ne dit rien de certaines circonstances qui ont un long développement dans l'*Anabase* et qui précisément font valoir l'auteur. Quand aux autres épisodes, il est naturel qu'ils fussent présentés dans les mêmes termes par des récits parallèles. Nous supposerions volontiers, pour notre part, que Xénophon a fait usage d'un récit antérieur au sien (celui de Sophénète, par exemple) ; ceci explique, pour le dire en passant, la précision de ses souvenirs (journées de marche, etc.), quand même il n'a songé que très tard à publier son ouvrage. L'existence d'un *archétype* commun dont se seraient inspirés à la fois Xénophon et Diodore rendrait raison des concordances de leurs deux récits.

(1) Malgré le mot de Plutarque (*Agés.*, 18,  $\sigmaυνεργωνιζόμενος$ ), qui sans doute n'avait pas d'autres renseignements que nous, il n'est pas nécessaire de croire que Xénophon a combattu à Coronée. Hérrippidas est à la tête des mercenaires de Cyrus (*Hellén.*, IV, 3, 9 ; *Agés.*, II). On ne voit pas quel autre commandement aurait exercé Xénophon.

ait jamais été ou qu'il ait pu être autre chose qu'un amateur ou un dilettante.

Ainsi la vie et toutes les œuvres de Xénophon sont d'accord pour accuser les mêmes traits de son caractère, sa souplesse à utiliser les circonstances au mieux de ses intérêts ou de sa réputation, son entente à faire valoir les hasards de son existence ou l'amitié de quelques hommes célèbres qu'il a approchés. Il courtise Agésilas et Sparte et obtient d'eux la belle propriété de Scilonte où il passe une longue période de sa vie. Plus tard, il exploite la réputation de Socrate, il se flatte d'avoir vécu dans son intimité et bénéficie du nom désormais illustre du grand philosophe. Enfin il spéculé sur la retraite des Dix Mille et s'y arrose une part exorbitante ; à peu de frais, il s'y taille une gloire de général et de politique. S'il a fait illusion sur ses mérites réels, si ces prétentions ont obtenu tant de créance auprès de la postérité, il le doit à son talent d'écrivain et à un flair très délicat, à une discrétion voulue et toute de forme qui le rend sympathique. Cette habileté de mise en œuvre tout au moins est indiscutable. Elle l'est plus dans l'*Anabase* peut-être que dans ses autres ouvrages ; c'est de tous le plus spécieux, le plus vivant aussi et le plus captivant. Tous les autres trahissent manifestement les limites de son esprit, la faiblesse de son jugement ou ses préventions. Cette fois, il a traité un sujet qui était à la mesure de son talent : si les grands aperçus, si le pathétique, si la force et l'éclat lui manquent, du moins la simplicité, la clarté et l'agrément du récit, toutes les plus heureuses des qualités attiques, et je ne sais quelle bonne humeur militaire qui y circule, en rendent la lecture infiniment attrayante. Disons enfin que, s'il faut être sur ses gardes quand l'auteur parle de lui-même, l'*Anabase* n'en est pas moins le récit d'un témoin oculaire et qui donne l'impression de la vérité pour tous les détails où l'auteur n'est pas en cause. S'il est exact, comme le disait Plutarque, que Xénophon en signant son œuvre d'un nom fictif sacrifiait sa gloire d'écrivain au crédit dont il avait besoin, il faut reconnaître qu'il s'est trompé dans ses calculs : c'est son mérite littéraire qui survit à toutes ses prétentions, et c'est le seul, croyons-nous, qu'il soit difficile de lui contester.

Félix DÜRRBACH.

## LESSING ET LA DÉFINITION DE LA TRAGÉDIE

PAR ARISTOTE <sup>(1)</sup>

---

Après avoir parlé de la poésie en général, Aristote, dans le fragment de sa *Poétique* qui seul nous est parvenu, s'occupe du développement de la tragédie et en donne enfin (2) sa célèbre définition. Peu de passages d'un auteur antique ont fait couler autant d'encre que ces quelques lignes. A la fin du xvi<sup>e</sup> siècle on en comptait déjà douze interprétations diverses ; les critiques français du xvii<sup>e</sup> siècle, Corneille lui-même, s'y sont arrêtés et chacun les a expliqués selon sa manière (3). Une des parties les plus brillantes de la *Dramaturgie* (4) de Lessing lui est consacrée et paraissait avoir épuisé le sujet. Pendant cinquante ans on acceptait généralement, malgré quelques contradictions, les explications de Lessing ; en 1837, E. Müller, dans sa *Théorie des Arts*, exprima une opinion différente de celle de la *Dramaturgie* ; enfin, Bernays, en 1857, fit du texte d'Aristote un commentaire à peu près satisfaisant ; mais lorsque, en 1880, ce savant fit réimprimer son mémoire qui a soulevé tant de contradictions, il y avait soixante-dix articles et brochures à enregistrer sur la *Káθαρσις τῶν παθημάτων*. Et le flot grossit toujours ; chaque année apporte son tribut (5). Erich Schmidt

(1) Ces pages sont détachées d'un volume en préparation intitulé : *Lessing et l'antiquité*.

(2) Chap. vi.

(3) Voy. l'édit. de la *Poétique*, par Egger, p. 88.

(4) Art. 74-83.

(5) Les différentes opinions des critiques peuvent se grouper en trois catégories : 1<sup>o</sup> ceux qui comprennent la katharsis dans le sens moral ; leur chef est Lessing. Godefroi Hermann, Fr. von Raumer, Fr. Ritter, Spengel, l'ont suivi.

dit avec raison que cette définition a un long martyre derrière elle, mais qu'elle n'est pas encore arrivée au bout de son calvaire (1). Thurot, dans un compte rendu d'une des brochures allemandes (2), dit : « On a assez de données pour se faire une opinion, mais pas assez pour la démontrer aux autres. » La critique française s'est vite désintéressée de ces débats ; se quereller pour des mots — et c'est ce que font la plupart des dissertations — n'est pas son affaire. Egger et M. Weil (3) ont exprimé dès 1848 la même opinion que Bernays ; seulement ils ne l'ont pas appuyée

et, de nos jours, Weddigen accepte encore entièrement son explication ; 2° ceux qui prennent le mot dans le sens esthétique ; Gœthe a donné le branle dans un article (*Nachlese zu Aristoteles' Poetik, Œuvres, XXIX, p. 291. Hempel*), qui traduit assez incorrectement la définition aristotélique. Ed. Müller et surtout Baumgart (*Aristoteles, Lessing und Gœthe et Handbuch der Poetik, p. 433 et suiv.*) s'efforcent d'établir cette manière de voir ; 3° ceux qui ont adopté la théorie pathologique de Bernays développée d'abord par M. Weil ; elle est adoptée surtout par les grands philologues (Bonitz, Vahlen), moins par les esthéticiens. — Enfin Brandis, Zeller et Susemihl cherchent à réconcilier Bernays avec Lessing. D'autres comme Günther (*Grundzüge der tragischen Kunst*) trouvent la question, s'il faut attribuer au mot un sens éthique ou médical, oiseuse. — Un résumé des différentes opinions se trouve dans Reinkens, *Aristoteles über Kunst* (Wien, 1870), p. 78 et suiv. ; dans les comptes rendus de Döring (*Philologus*, vol. XXI et XXVII) ; dans le même (*Die Kunstlehre des Aristoteles*, p. 263 et suiv.) et dans Günther, p. 522.

(1) Lessing, vol. II, p. 115.

(2) York von Wartenburg, *Die Katharsis des Aristoteles und der Œdipus Coloneus des Sophocles. Revue critique*, 1867, n° 3. Thurot ajoute : « Nous sommes réduits à de pures conjectures, c'est-à-dire à quelque chose de nécessairement incertain et éternellement controversable. »

(3) Egger dans son cours à la Sorbonne d'où est sorti son *Histoire de la critique chez les Grecs* (p. 267 et suiv., 2° éd.) ; M. Weil dans une communication faite au congrès philologique de Bâle en 1847 et imprimée dans les *Verhandlungen der zehnten Versammlung deutscher Philologen in Basel* (p. 131-141) ; elle a passé presque inaperçue (voy. l'art. de M. Weil dans le *Journal des Savants*, mars 1889). — Bernays avoue ne pas avoir connu ce travail ; mais il ajoute que, même s'il l'eût connu, il aurait tout de même publié le sien (p. 119 de la réimpression). La dissertation mémorable de J. Bernays, *Grundzüge der verlorenen Abhandlung des Aristoteles über Wirkung der Tragödie*, a paru dans les *Abhandlungen der historisch-philosophischen Gesellschaft in Breslau*, 1857, et fut réimprimée avec une lettre à Spengel et un autre article sur la théorie aristotélique de la comédie sous le titre : *Zwei Abhandlungen über die Aristotelische Theorie des Drama*. Berlin, 1880.



sur autant de preuves que le savant allemand qui aborda cette question avec une telle sagacité et retrouva tant de passages ignorés qui peuvent servir à éclairer cette définition que ses arguments, au point de vue philologique, sont inattaquables.

Le passage est ainsi conçu : "Ἔστιν οὖν τραγωδία μίμησις πράξεως σπουδαίας καὶ τελείας, μέγεθος ἐχούσης, ἡδυσμένην λόγῳ, χωρὶς ἐκάστῳ τῶν εἰδῶν ἐν τοῖς μορίοις, ὁρῶντων καὶ οὐ δι' ἀπαγγελίας, δι' ἑλέου καὶ φόβου περαινούσα τῆν τῶν τοιοῦτων παθημάτων κάθαρσιν (1). « Cette définition, comme dit Egger (2), se divise naturellement en deux parties, l'une concernant la fable et les détails de la composition tragique, l'autre concernant l'effet moral de la tragédie. A la première partie répond à peu près tout ce que nous possédons aujourd'hui de la *Poétique*, la seconde malgré son importance est restée presque sans commentaire dans ce livre. » C'est justement elle qui a soulevé les plus nombreuses discussions. Non que le terme κάθαρσις ait paru si compréhensible à Aristote qu'il ait pu se passer de toute explication. C'était lui-même qui l'avait forgé et employé d'abord dans sa *Politique*, dans le chapitre où il parle de l'effet de la musique sur les auditeurs ; il promet à ses lecteurs de l'expliquer dans sa *Poétique* quand il parlera de la tragédie. Peut-être l'a-t-il fait, mais la *Poétique* n'étant qu'un fragment ne nous donne pas la définition exacte du mot.

Lessing, en analysant *Richard III*, tragédie de Weisse, donne la traduction et parle très longuement de la *catharsis* (3). Quoique ayant un texte évidemment vicieux sous les yeux (4), il se

(1) Nous donnons les principales traductions différentes de cette célèbre définition. « La tragédie donc est l'imitation de quelque action sérieuse, complète, ayant une certaine étendue, par un discours orné, dont les ornements ne se trouvent pas tous ensemble dans chaque partie, sous forme dramatique et non pas narrative, employant la terreur et la pitié pour purger les passions de ce genre » (Egger). — La tragédie est l'image d'une action... qui par la pitié et la crainte accomplit la *catharsis* propre aux émotions de cette nature (Weil). Nous verrons la traduction qu'en a donnée Lessing ; celle de Herder (*Adrastea*, p. 290, éd. Hempel), de même que celle de Goethe sont des périphrases peu exactes. Bernays traduit : « Die Tragödie bewirkt durch (Erregung von) Mitleid und Furcht die erleichternde Entladung solcher (mitleidigen und furchtsamen) Gemüthsaffectionen. »

(2) *Hist. de la critique chez les Grecs*, p. 268.

(3) *Dramaturgie*, art. 77.

(4) Le mot ὁρῶντων manquait et après οὐ δι' ἀπαγγελίας se trouvait le mot ἀλλᾶ.

rapprochait, dit M. Mézières, du premier coup, du sens véritable de la *Poétique* plus que la critique française ne l'avait fait en plus de cent années (1). Entre les traductions de Corneille et de Dacier et celle de Lessing les différences paraissent légères, mais ne sont pas aussi légères qu'on le croit. C'était, en réalité, une manière toute nouvelle de comprendre Aristote. Corneille traduit : « La tragédie est l'imitation de quelque action sérieuse... employant la terreur et la pitié pour purger *les passions*. » Lessing traduit : « La tragédie est l'imitation d'une action... qui produit, non au moyen du récit, mais au moyen de la pitié et de la crainte, la purgation *de ces passions* et de celles du même genre. » Lessing croit qu'il manque un terme dans la définition, celui qui est l'opposé du récit : la forme dramatique ; ce terme manquait seulement dans le texte qu'il avait sous les yeux ; son raisonnement est donc faux. La traduction de Lessing marque néanmoins un progrès. Il n'a changé qu'un mot (*crainte* au lieu de *terreur*) et qu'une lettre (*ces* au lieu de *les passions*) à la traduction courante ; mais ces changements, si légers en apparence, sont importants pour le philologue. Il remplaçait le mot de *terreur* par celui de *crainte* et en rapprochant de la *Poétique* un passage de la *Rhétorique* (2), il disait que, suivant Aristote, les malheurs tragiques doivent exciter en nous un sentiment de pitié pour ceux qui en sont victimes et un sentiment de crainte personnelle, par un retour que nous faisons sur nous-mêmes, à la pensée que de telles infortunes pourraient nous atteindre (3). Le mot φόβος ne signifie que la crainte que l'homme éprouve en voyant lutter le héros contre le sort, cette sorte de frisson causé quelquefois même par un sentiment joyeux (4).

(1) *Introduction à la Dramaturgie*, p. xi.

(2) II, chap. v et viii.

(3) Voy. Mézières, *ib.*, p. xi. *Dramaturgie*, art. 77. Corneille, il est vrai, avait aussi employé quelquefois le mot *crainte*. Lessing, dans les *Lettres à Mendelssohn*, avait déjà dit que *crainte* est préférable à *terreur* ; mais ce n'est que dans la dernière partie de la *Dramaturgie* qu'il emploie toujours *Furcht*.

(4) Goethe a très bien exprimé la différence entre les deux termes par rapport à la tragédie, dans ces vers :

Im Erstarren such' ich nicht mein Heil,  
Das Schaudern ist der Menschheit bester Theil.

Le second changement n'était pas moins important. On avait cru jusqu'alors que d'après Aristote la tragédie devait servir à purger toutes les passions tragiques, qui ont leur source dans l'amour et la haine. Lessing établit au contraire que, d'après le texte grec, les seules passions que la tragédie dût purger étaient celles mêmes qu'elle excitait, c'est-à-dire la crainte et la pitié. Mais il se trompait à son tour en traduisant τῶν τοιοῦτων παθημάτων par « de ces passions et de celles du même genre ». C'est l'expression ὁ τοιοῦτος qui l'a induit en erreur et après lui tous les commentateurs jusqu'à Bernays. Lessing ne voyait pas qu'en traduisant cette expression par *semblable, de telle sorte*, en un mot par un *et cetera* il retombait presque dans l'erreur qu'avait commise Corneille. Un « Et cætera » ne doit jamais se trouver dans une définition, surtout quand il s'agit d'Aristote (1). Mais voici le mot de l'énigme : ὁ τοιοῦτος ne veut nullement dire *de telle sorte*, c'est tout simplement le pronom démonstratif *ce, celui*. Si Aristote avait voulu dire « et de celles du même genre », il aurait mis τῶν τοιοῦτων παθημάτων καθαρίσιν, mais il ajoute après τὴν le mot τῶν, et Bernays a démontré par de nombreux exemples que cette locution, très usitée du reste dans Aristote, signifie toujours *ce, celui*. Il ne s'agit donc que de la crainte et de la pitié, et non d'autres passions, même semblables à celles-ci.

Voilà les deux points que Lessing a, en partie, élucidés. Certes ce ne sont pas de grandes découvertes ; mais, dans la recherche de la vérité, les plus petites choses ont leur importance. La critique a reconnu la justesse de ces observations, et c'est la *Dramaturgie* qui a ouvert la voie dans l'explication exacte et judicieuse de la définition aristotélique.

Le problème que soulève la partie de cette définition, qui a trait à l'effet que doit produire la tragédie, est des plus difficiles à

(1) Voy. Bernays, *Grundzüge*, chap. II, p. 16 et suiv. et la note 10 (p. 103) sur ὁ τοιοῦτος. — Lessing, pour justifier sa traduction, croit qu'Aristote n'a pas voulu donner une définition en forme de la tragédie, que, au lieu de se borner aux caractères essentiels — selon le dramaturge allemand : un poème qui éveille la pitié — il y en a introduit d'accidentels que l'usage avait rendu nécessaires. Il croit même que la *carthasis* ne constitue pas une partie intégrante de la définition. Il a oublié qu'Aristote dit expressément, avant de donner sa définition, qu'il vise « l'essence de la tragédie » (ἕως τῆς οὐσίας).

résoudre. On était généralement d'accord sur le but que celle-ci devait atteindre. C'était l'amélioration morale, ou une sorte de lustration de l'âme des spectateurs. Et, en cela, aucune des opinions émises avant Lessing ne répond exactement à la pensée d'Aristote. Lessing abonde aussi dans le sens moral et voici ce qu'il dit de la *catharsis* (1). « Cette purgation consiste simplement dans la transformation des passions en dispositions vertueuses (*tugendhafte Fertigkeiten*). Or, à chaque vertu correspondent, suivant notre philosophe, deux extrêmes entre lesquels elle se tient. La tragédie doit donc, pour changer notre pitié en vertu, nous purger des deux extrêmes entre lesquels se trouve la pitié; de même pour la crainte. La pitié, dans la tragédie, ne doit pas seulement, par rapport à la pitié, purger l'âme de celui qui éprouve un excès de pitié, mais aussi celle de l'homme qui en ressent trop peu. La crainte, dans la tragédie, ne doit pas seulement, par rapport à la crainte, purger l'âme de celui qui ne craint absolument aucun coup du sort, mais aussi celle de l'homme que tout malheur, même le plus éloigné, même le moins vraisemblable, jette dans des transes mortelles. De même, la pitié, dans la tragédie, doit régler, par rapport à la crainte, l'âme qui s'écarte vers le trop ou le trop peu; et ainsi de la crainte, par rapport à la pitié. » C'est en visant ce commentaire un peu prolix que Bernays reproche à Lessing d'avoir interprété sur ce point les paroles d'Aristote, de façon à faire de la tragédie « une maison de correction ». Mais quelque grand qu'on soit on paye toujours son tribut au siècle. Cette doctrine utilitaire des différents genres de poésie était une des plaies de la critique littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle. « Tous les genres de poésie doivent nous corriger, dit Lessing, seulement, ajoute-t-il, tous les genres de poésie ne peuvent corriger tous les genres de défauts. Les défauts que chaque genre est le plus propre à corriger, sans que les autres puissent l'égaliser en ce point, constituent le domaine propre de ce genre (2). » L'idée de cette correction était loin de la pensée d'Aristote. Goethe l'a bien senti, sans se rendre compte du sens exact de la *catharsis* (3); mais Bernays l'a prouvé en philologue. Par le rapproche-

(1) Art. 78.

(2) Art. 77.

(3) *Nachlese zu Aristoteles Poetik*, où il dit : Die Musik aber, so wenig als

ment d'un passage de la *Politique* d'Aristote (1), passage que Lessing a mentionné sans s'y arrêter suffisamment, que Herder a traduit sans en saisir la parenté avec la définition de la tragédie, Bernays a démontré que le mot *catharsis* est un terme de médecine. Les nombreuses citations des Néo-platoniciens, notamment de celle de Proclus qui paraît écrite dans le même sens par un philosophe qui avait sous les yeux des éléments plus complets d'une comparaison entre la doctrine de Platon et celle d'Aristote, la méthode rigoureuse de l'explication et la circonstance que deux philologues du mérite de M. Weil et de Bernays ont trouvé la même solution indépendamment l'un de l'autre, tout semble prouver que cette explication est la vraie. Elle s'impose par l'exégèse philologique, elle peut aussi se défendre au point de vue esthétique. « Toute passion, selon Aristote, existe en germe au fond de notre âme et elle s'y développe plus ou moins, selon les tempéraments. L'émotion excitée par la musique et le spectacle lui ouvre une voie, et c'est ainsi qu'elle purge l'âme et la soulage avec un plaisir sans danger (2). » Dans le passage de la *Politique*, comme dans la définition de la tragédie, il ne s'agit donc nullement d'un effet moral, mais d'un effet physique. Quelque grand que soit le rôle qu'Aristote ait accordé aux passions dans le drame, il n'a jamais prétendu purifier l'âme ou corriger nos vices par le moyen de la tragédie. Sa théorie semblera peut-être plutôt d'un médecin que d'un moraliste ; mais cela ne peut faire rejeter cette explication. Aristote mêle volontiers les problèmes de la physique à ceux de la psychologie. N'oublions pas qu'il ne dit pas un mot de la Némésis qui joue pourtant un si grand rôle dans la tragédie grecque. Il parle, même dans sa *Poétique*, en naturaliste, et nous sommes bien forcés, comme le dit Bernays, avant d'entrer avec lui dans le bois sacré des Muses, de nous arrêter un moment devant le temple d'Esculape (3).

irgend eine Kunst, vermag auf Moralität zu wirken..... Philosophie und Religion vermögen dies allein. *Œuvres*, XXIX, p. 490. Hempel.

(1) Liv. VIII, chap. VII. Voy. *Dramaturgie*, art. 78 p. 380 ; la traduction de Herder se trouve dans l'*Adrastée* (p. 295 éd. Hempel) ; son explication de la *catharsis* se rapproche le plus de celle de Bernays.

(2) C'est ainsi qu' Egger résume le passage de la *Politique* et explique les mots  $\kappa\alpha\tau\alpha\rho\iota\sigma\tau\eta\sigma\iota\mu\epsilon\theta\ \eta\delta\omicron\nu\tau\iota\varsigma$ , voy. *Hist. de la critique chez les Grecs* p. 279.

(3) *Grundzüge*, p. 14.

Mais Aristote, tout en choisissant un terme de médecine, n'a-t-il pas voulu y attacher un sens esthétique dans la définition d'un genre littéraire? Il est probable que, tout en acceptant l'opinion de Bernays sur le sens exact du mot, ceux qui attribuent à la *catharsis* un effet littéraire n'ont pas tort. Ainsi on peut très bien reconnaître les résultats obtenus par la méthode philologique de Bernays, sans rejeter entièrement l'opinion de ceux qui cherchent une transaction entre la médecine et l'esthétique.

Le mérite de Lessing, malgré ses erreurs (1), reste intact. C'est à lui qu'on remonte dans toute cette discussion et il y a bon nombre de commentateurs qui encore aujourd'hui acceptent aveuglément tout ce qu'il a écrit sur la célèbre définition d'Aristote. En cela ils ont tort.

J. KONT.

(1) Outre la fausse interprétation de la *catharsis* il y a encore d'autres erreurs de détail dans les articles de la *Dramaturgie* qui traitent de la définition. Ainsi le quadruple jeu avec la purgation de la crainte et de la pitié (art. 78) est insoutenable. Il n'est pas exact non plus que les deux passions dont parle la définition se trouvent toujours réunies; *ἄλσος* et *φῶβος* sont souvent mentionnés seuls par Aristote, et Corneille n'avait pas tort quand il disait que la crainte peut exister sans la pitié. Voy. Baumgart, *Aristoteles. Lessing und Goethe*, p. 15-34 et Günther, *Grundsätze der tragischen Kunst*, p. 242.

## NOTES & DOCUMENTS

---

### SUR L'ÉPOQUE DE BABRIUS

---

Il règne encore quelque incertitude sur la date du fabuliste Babrius. Si la plupart des critiques sont d'accord pour la placer au n<sup>e</sup> ou m<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, cette opinion continue à rencontrer des contradicteurs, dont les uns tiennent pour le premier siècle, les autres — parmi lesquels compta jusqu'à la fin l'éminent érudit A. de Gutschmid (1) — pour le n<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Le mystérieux « Branchos », le « fils du roi Alexandre », auquel — ou auxquels — le recueil est dédié, est l'objet d'identifications variées et toujours plausibles, suivant l'époque que les divers interprètes assignent à la vie du poète.

Quoique je partage, dans cette controverse, l'opinion dominante, je ne pense pas que les raisons de grammaire, de vocabulaire et de métrique sur lesquelles on la fonde (2) soient suffisamment convaincantes pour tous les lecteurs. Il ne sera donc pas inutile de les étayer par un autre argument, plus facile à saisir, et qui, si je ne me trompe n'a pas encore été proposé.

La 47<sup>e</sup> pièce du recueil de Babrius traite le sujet que la Fontaine a popularisé dans la fable intitulée *Le vieillard et ses enfants* (*Fables*, IV, 18) : un père mourant recommande la concorde à ses fils par le symbole d'un faisceau de dards, incassable tant qu'ils res-

(1) *Kleine Schriften*, IV, 194 (écrit en 1863).

(2) Voir l'excellent travail de Crusius, *De Babrii aetate*, 1879 (*Leipsiger Studien*, II, p. 127-248).

tent liés, faciles à rompre dès qu'on les sépare. Le fabuliste français a puisé son apologue dans les recueils byzantins et dans la fable 18 d'Avianus, qui eux-mêmes dérivent de Babrius ; mais une autre version, apparemment plus ancienne, se lit dans le traité *Du bavardage* de Plutarque (ch. xviii) (1), où l'historiette est présentée non plus comme une fiction placée dans un cadre indéterminé, mais comme une anecdote historique, dont le héros est Skilouros, roi des Scythes. Ce personnage bien connu, qui nous a même laissé des inscriptions et des médailles, régnait sur les Scythes de la Crimée et des territoires voisins dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. Ses nombreux fils, dont l'aîné s'appelait Palacos, furent vaincus et subjugués par Mithridate Eupator ; il faut croire qu'ils n'avaient pas suivi à la lettre le sage conseil de leur père mourant, conseil qui devient bien plus intelligible et plus piquant quand il s'agit de la succession d'un roi que de celle d'un particulier. Que l'anecdote soit authentique ou non, l'apologue, où elle est en quelque sorte démarquée et généralisée, doit être sensiblement postérieur non seulement au règne de Skilouros, mais encore à l'historien qui l'avait le premier racontée : de pareilles transpositions exigent un recul considérable. Par là se trouve réfutée la thèse de Keller et de Gutschmid, qui identifie le Branchos de Babrius avec le fils d'Alexandre I<sup>er</sup> ou d'Alexandre II de Syrie. Ces deux rois ont, en effet, vécu l'un et l'autre dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., c'est-à-dire en même temps que Skilouros, dont la mort se place vers l'an 120. Or la fable de Babrius suppose que Skilouros est mort et même mort depuis longtemps, car elle débute ainsi :

ἐν τοῖς παλαιοῖς ἦν ἀνὴρ ὑπεργόρως,  
εἶχεν δὲ πολλοὺς παῖδας...

Pour être purement négatif, ce résultat n'en a pas moins son importance. Si maintenant il était démontré que Babrius a tiré sa fable du traité de Plutarque, il serait définitivement acquis que le

1 Elle est répétée dans les *Apophtheymata regum* du même auteur (éd. Didot, I, 207).



fabuliste n'a pu vivre qu'au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle après. J.-C., mais quelques nombreuses et étroites que soient les analogies entre le récit de Plutarque et la fable de Babrius, on ne peut pas affirmer que l'une dérive directement de l'autre : il reste possible que Babrius ait puisé la matière de son apologue soit à la source originale, soit chez quelque auteur intermédiaire. La source originale n'est pas impossible à déterminer. En effet, Strabon, auquel nous devons à peu près tout ce que nous savons de Skilouros, nous apprend que les historiens n'étaient pas d'accord sur le nombre des fils de ce « roi des rois » scythique : Posidonios en comptait cinquante, Apollonidès quatre-vingts (1). Or dans l'historiette précitée de Plutarque on lit précisément ce dernier chiffre : Σκιλοῦρος δὲ καταλιπὼν ὀγδοήκοντα παῖδας, ὁ Σκυθῶν βασιλεύς. On peut en conclure, avec une vraisemblance voisine de la certitude, que c'est dans l'ouvrage d'Apollonidès (2) que Plutarque avait trouvé l'anecdote de Skilouros et que c'est à la même source que remontent, en dernière analyse, les fables de Babrius et de La Fontaine.

Théodore REINACH.

(1) Strabon VII, 4, 3; p. 309.

(2) Quel était cet ouvrage, on l'ignore. Les deux autres fragments cités par Strabon (XI, 523 et 528) sont relatifs à la puissance militaire de l'Atropatène et aux animalcules engendrés par la neige en Arménie : ils ne sont guère favorables à l'opinion de C. Müller (F. H. G. IV, 310) et de W. Fabricius (*Theophanes von Mitylene*, p. 13) qui identifient Apollonidès avec l'auteur d'un *Périple de l'Europe* cité dans les scolies d'Apollonios de Rhodes. Je croirais plutôt que son ouvrage était une histoire de Mithridate.

## COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

*La Revue rend compte à cette place de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

*Les auteurs et éditeurs, qui adressent directement leurs publications à l'Association des Études grecques, 17, rue Bonaparte, sont priés, s'ils désirent obtenir un compte rendu dans la Revue, d'envoyer DEUX exemplaires de leurs ouvrages : l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre être remis à l'auteur du compte rendu.*

58. *STUDI ITALIANI DI FILOLOGIA CLASSICA*. Vol. I. Florence, Sansoni, 1893, 512 p. grand in-8°.

Plusieurs savants italiens, la plupart déjà connus par d'estimables travaux, ont contribué au beau volume que nous annonçons; la revision de l'ensemble, à en juger par certains indices, est due à l'infatigable M. Vitelli : en effet, un certain nombre de petites notes destinées à remplir des blancs portent sa signature. Procédons par ordre chronologique. M. V. Puntoni traite de la naissance de Zeus d'après la *Théogonie* d'Hésiode. Reprenant avec quelques modifications la thèse de Gruppe, il distingue deux rédactions entremêlées dans le texte actuel, l'une en couplets de quatre vers, l'autre en couplets de cinq vers. Le raisonnement est des plus ingénieux, des plus spécieux; il

ne porte cependant pas la conviction dans l'esprit du lecteur. D'après la première version, Rhéa cache sa délivrance à Kronos; d'après la seconde, elle lui remet, au lieu de l'enfant, une pierre emmaillotée. Il est vrai que ces deux versions sont inconciliables. Remarquons cependant que le texte (v. 471) ne porte pas  $\delta\pi\omega\varsigma \kappa\iota \lambda\acute{\alpha}\theta\omicron\iota \tau\epsilon \tau\epsilon\kappa\omicron\upsilon\sigma\alpha$ , mais  $\delta\pi\omega\varsigma \kappa\iota \lambda\acute{\alpha}\theta\omicron\iota \tau\epsilon \tau\epsilon\kappa\omicron\upsilon\sigma\alpha \kappa\alpha\iota \pi\alpha\iota\delta\alpha \phi\iota\lambda\omicron\nu$  : ce qu'elle veut cacher c'est la naissance de Zeus. Autre difficulté : nous apprenons d'abord que l'enfant est né en Crète, et ensuite qu'il y est porté. Mais le texte ne comporte-t-il pas une autre interprétation? On lit aux vers 479-80 :

$\tau\omicron\nu \mu\acute{\epsilon}\nu \omicron\iota \acute{\epsilon}\delta\acute{\epsilon}\xi\alpha\tau\omicron \Gamma\alpha\iota\alpha \kappa\alpha\lambda\acute{\omega}\rho\eta$   
 $\text{Κρήτη ἐν εὐρείῃ τραπέμην ἀνταλλάμεναι}$   
[τῆ.

'Ἐδέξατο signifie généralement « elle reçoit », et c'est ainsi que l'expliquent

tous les commentateurs. Mais ne pourrait-on donner ici au verbe simple le sens des composés ἀνεδέξατο et ὑπεδέξατο, « elle promet »? En admettant cette explication, tout se suivrait parfaitement. Le temps des infinitifs ne fait pas de difficulté : le verbe ὑπισχεσθαι aussi peut se construire avec l'infinitif de l'aoriste ou du présent.

Les *Quaestiones Theognidæ* de M. N. Festa nous ont paru judicieuses et d'une bonne méthode. — Dans un mémoire sur le *Philoctète* d'Accius, M. L. Bloch rend assez vraisemblable la thèse que la tragédie latine était imitée, non d'Eschyle ou d'Euripide, mais de Sophocle. Les rapprochements sont plausibles, à deux exceptions près. Les vers (fr. VII)

*Cui potestas si detur, tua  
cupienter malis membra discerpalsuis.*

étaient certainement adressés à Ulysse, non à Néoptolème. Nous ne comprenons pas non plus dans la bouche de ce dernier l'étrange jeu de mots gréco-latin (fr. XVIII)

*Pari dyspari  
dispar si esses tibi, ego non nunc  
essem miser.*

Paris aurait démenti sa nature en ne pas enlevant Hélène, non en s'abstenant de tuer Achille. Ces paroles ne conviennent qu'à Philoctète. — M. Vitelli est choqué avec raison de la locution αἰθέρος πέδον dans les nouveaux fragments d'Antiope. Il propose :

ὄς γ]ε λαμπρὸν αἰθέρος ναιεὶς πόλον.

Quant à *Oreste*, 897, nous ne sommes pas convaincu que ce vers ait besoin d'une correction. Celle d'*Hippolyte*, 363, est douteuse ; pour ce qui est du sens de ce vers, nous sommes d'accord avec l'helléniste italien. — Dans une autre note, le même établit très bien la justesse de l'orthographe Κλυταιμίστρα contre les doutes de M. de Wilamowitz.

Les *Oiseaux* d'Aristophane font l'objet de deux dissertations. M. E. Piccolomini donne la collation du manuscrit Vaticano-Urbinas 141, et une série de bonnes observations, la plupart explicatives. Exemple : Le dithyrambique Kinésias chante (v. 1392) :

Ἄπαντα γὰρ δειμί σου τὸν ἀέρα,  
εἰδῶλα πετεινῶν  
αἰθεροδρόμων  
οἰωνῶν ταναοδείρων.

M. Piccolomini élimine le dernier vers, qui est identique à 254, et il entend par εἰδῶλα πετεινῶν les nuages, appelés ailleurs γαμψοὺς οἰωνοὺς ἀερονήχαις. Ne pourrait-on prendre εἰδῶλα pour un accusatif adverbial, comme εἰκόνα, et traduire « je parcours l'air à l'image, de la manière (*instar*) des oiseaux ? » — M. Franchi de' Cavalieri consacre vingt-sept pages à la panoplie de Peithétère et d'Euelpide. Il démontre que la γύτρα (v. 358) leur tient lieu de bouclier, en rapprochant fort à propos *Chevaliers*, 1174, et il justifie l'interprétation donnée par le scholiaste des mots τῶν ὀπλῶν ἐντός (v. 390).

Les *Emendazioni Diodoree* de M. E. Pais concernent des noms propres altérés. — Les nombreux manuscrits de Paléphatos sont soumis à une consciencieuse étude par M. Vitelli. Il écarte les non-valeurs, range les autres en quatre groupes, et donne une restitution du texte qui se trouvait à la base d'un de ces groupes. — Les *Jamblichea* de M. E. Pistelli roulent sur les manuscrits du *Protrep-tique* et les notes inédites de Holstou. Dans un autre article le même auteur fait sur le IV<sup>e</sup> livre de Jamblique des remarques qui préludent à une édition préparée par lui. — M. F. Bancalari essaye de reconstruire le texte du petit traité de Zénodote sur les *Cris des animaux*, après avoir recueilli, plus complètement que Studemund, les différentes versions de ce traité

éparses dans un grand nombre de manuscrits. — Une liste des manuscrits grecs de la *Laurentienne* non compris dans le catalogue de Bandinini est due à MM. E. Rostagno et N. Festa.

Ce volume témoigne de la sérieuse impulsion que les études de philologie classique ont reçue dans ces derniers temps, en Italie, et qui semble due en grande partie à l'influence de l'*Istituto di studi superiori* de Florence. Ajoutons qu'au point de vue typographique le livre ne laisse rien à désirer : impression et papier sont excellents.

H. W.

59. *Ernst BODENSTEINER. Szenische Fragen.* Leipzig, Teubner, 1893 (19<sup>e</sup> supplément des *Jahrbücher für classische Philologie*, p. 639-808).

Dans cette dissertation, couronnée par l'Université de Munich, l'auteur examine à la seule lumière des textes plusieurs questions importantes relatives à l'ordonnance du théâtre grec et en particulier le problème mis à l'ordre du jour par les récentes théories de M. Dörpfeld : le théâtre du <sup>v</sup>e siècle avait-il un *λογεῖον* distinct de l'orchestre et spécialement réservé aux acteurs ? Sa conclusion (p. 724) est nettement favorable à la négative, qui est, on le sait, la thèse de Dörpfeld : « Le théâtre grec du <sup>v</sup>e siècle n'avait pas de *λογεῖον* exhaussé et n'avait que deux *πάροδοι*, et non des *πάροδοι* supérieurs (*ἄνω*) et inférieurs (*κάτω*). » M. B., qui n'est pas archéologue, se refuse à poursuivre la démonstration à l'aide des monuments. Quel que soit l'avis que l'on adopte sur cette difficile controverse, on lui sera reconnaissant d'avoir rassemblé et commenté tous les passages du drame attique qui peuvent fournir les moindres indications à cet égard ; on lui saura gré aussi de ne pas

trop solliciter les textes et de n'invoquer que les témoignages vraiment probants. On s'étonne d'autant plus qu'il ait négligé des textes aussi importants que ceux des *Problèmes* d'Aristote (XIX, 30 et 48) où le chœur est nettement opposé τοῖς ἀπὸ σκηνῆς. Quel que soit l'âge du recueil des *Problèmes*, ce témoignage est assurément plus ancien que ceux de Vitruve et de Pollux sur lesquels se fonde la théorie traditionnelle.

A. M.

60 *Alfred VON GUTSCHMID. Kleine Schriften*, herausgegeben von Franz Rühl. 4<sup>ter</sup> Band. Leipzig, Teubner, 1893. In-8<sup>o</sup>, VIII-632 p.

Ce volume contient la première série des petits écrits du regretté savant relatifs à l'antiquité classique. On y retrouve à un haut degré les qualités éminentes de savoir, de critique et de talent qui classent A. de Gutschmid tout à fait au premier rang des philologues allemands contemporains. Plusieurs de ces « petits écrits » avaient déjà parus dans différents recueils ; on les relira avec plaisir, même les simples comptes rendus, dont quelques-uns, comme celui du *Périclès* de Schmidt ou de l'*Alterthumskunde* de Müllenhoff, ont la valeur de recherches originales. Les principales dissertations inédites concernent : 1<sup>o</sup> les plus anciennes *ἀναγραφαί* helléniques (une partie de ce travail, relative à la liste des rois de Macédoine, avait paru dans les *Mélanges Ritschl*) ; 2<sup>o</sup> les surnoms des rois grecs ; 3<sup>o</sup> les sources d'Hérodote (minutieuse classification, avec indication de tous les passages importants ; il est singulier que le texte sur Dikaïos, si commenté depuis, ait échappé à l'attention de Gutschmid) ; 4<sup>o</sup> les livres sibyllins (analyse très développée). Mais nous signalerons comme particulièrement importantes

les leçons, publiées d'après les notes de l'auteur ou de ses auditeurs, sur l'historiographie grecque et sur le *Contre Apion* de Josèphe. Ce dernier travail, malheureusement inachevé, ne remplit pas moins de deux cent cinquante pages et constitue le meilleur, ou plutôt le seul commentaire scientifique que nous possédions sur ce précieux ouvrage; nulle part l'érudition si originale de Gutschmid, à la fois très étendue et très pénétrante, n'a trouvé l'occasion de se manifester avec plus d'éclat. On peut estimer cependant que Gutschmid s'est montré trop sévère pour Josèphe, comme pour Xénophon qu'il appelle quelque part « *ein widerlicher Patron* ».

T. R.

61. *PLATON. Phédon*, texte grec revu d'après les travaux les plus récents et publié avec une introduction et des notes par *Paul Couvreur*, élève de l'École normale supérieure et de l'École pratique des Hautes-Études. Paris, Hachette, 1893, in-16 de LI-144 pp.

Il ne faudrait pas juger l'édition du *Phédon*, donnée par M. Couvreur, d'après le style, trop négligé, de l'avertissement, car déjà cet avertissement contient un bon programme d'édition à la fois savante et classique; et aussitôt après, l'Appendice critique, dans lequel M. C. note les passages où son texte diffère de celui de Schanz et indique l'origine de la leçon adoptée, fournit une preuve très nette de la nouveauté de ce travail. Il y a là, en effet, plus de trois cents corrections suggérées, les unes par le papyrus Flinders-Petrie (III<sup>e</sup> s. av. J.-C.), découvert en 1891, les autres par la seconde famille des manuscrits (dont Schanz ne s'était pas assez servi, et dont le papyrus a démontré la valeur), les autres enfin par

des conjectures de savants modernes et de M. C. lui-même : point n'est besoin d'avoir étudié en détail toutes ces corrections pour voir que le texte s'est amélioré et est devenu partout intelligible, à part deux ou trois passages désespérés; tous les lecteurs, depuis les plus faibles de nos rhétoriciens jusqu'aux hellénistes de profession, ne peuvent que profiter de ce progrès très notable.

L'Appendice critique est suivi d'une Note sur l'orthographe, destinée aux professeurs plus qu'aux élèves, mais qui, je crois, ne satisfera ni les uns ni les autres : elle est trop sommaire et n'explique pas les changements, très justes d'ailleurs, introduits par M. Couvreur. Il ne suffisait pas de renvoyer aux travaux de Meisterhans, Riemann, et autres; il fallait, en une ou deux pages, ajouter quelques explications précises sur ce sujet encore peu connu de bien des professeurs et qui dérouta la plupart des élèves.

L'Introduction comprend deux parties, l'une sur la Vie et les ouvrages de Platon en général, l'autre sur le *Phédon* en particulier, et la lecture en est agréable : dans la première partie, M. C. donne une idée exacte et suffisante des problèmes que suscite le sujet, sans entrer dans des détails qui ne conviendraient pas à la majorité de ses lecteurs; dans la seconde, après une bonne analyse des arguments philosophiques du célèbre dialogue, il rappelle, trop brièvement peut-être, ce qu'ont été la renommée et l'influence du *Phédon* à travers les âges, et termine par une étude judicieuse sur les mérites littéraires et dramatiques de l'œuvre. Le texte est enfin précédé d'un Argument analytique.

Il nous reste à parler du commentaire, des notes qui accompagnent le texte : « Peu de ces notes, dit M. Couvreur (p. III), sont purement grammaticales, des élèves de rhétorique ne devant plus avoir à apprendre que certaines particularités de syntaxe ou

de formes; presque toutes sont destinées à éclaircir pour eux les constructions difficiles ou le sens de certains mots, ou encore celui des allusions, enfin à marquer nettement la suite des idées ». Ce programme est généralement bien suivi; mais je trouverais volontiers le commentaire trop sobre de notes « purement grammaticales », car nos élèves de rhétorique, même les meilleurs, ont besoin de repasser, sinon d'apprendre la syntaxe, et doivent y être aidés par leurs éditions.

En résumé, et sans insister plus qu'il ne convient sur des critiques de détail, nous avons là un travail qui fait grand honneur au très jeune philologue qui l'a entrepris sur la désignation de ses deux maîtres, MM. Tournier et Desrousseaux; c'est un début qui mérite les plus sérieux encouragements, et qui promet beaucoup pour l'avenir.

M. E.

62. E. RAGON. *Chrestomathie grecque*, Paris, Poussielgue, 1893, in-12 de viii-167 pp.

La récente *Chrestomathie* de M. Ragon m'a donné l'idée de rouvrir une *Chrestomathie grecque*, qui date de 1812, la première peut-être qui ait paru en France au XIX<sup>e</sup> siècle : le titre ne porte pas de nom d'auteur, et la préface n'est signée que des initiales J. V. L. ; c'étaient là les débuts de Jean-Victor Le Clerc, mort en 1866, doyen de la Faculté des lettres de Paris et membre de l'Institut. Je n'aurais pas rappelé ce livre oublié s'il ne faisait pas mesurer d'un coup d'œil les changements subis par l'étude du grec dans nos lycées et collèges : « Tout en ne choisissant, dit J.-V. Le Clerc, parmi les nombreux écrivains dont je rassemble ici les extraits, que des passages faits pour être approuvés par le juge le plus sévère, j'évite de

citer des auteurs trop répandus, ou essentiellement classiques ». Et conformément à ce programme sa *Chrestomathie* n'offrait guère que des extraits d'écrivains de la décadence. Platon, Xénophon, Aristote y apparaissent rarement, et laissent la place à Himérius, Zosime, Polyen, Sextus Empiricus, Élien et beaucoup d'autres de même talent. Bref toutes les variétés de la prose grecque s'y trouvent représentées, mais celle qui a servi aux plus belles productions du génie grec, le dialecte attique, n'y apparaît que fort peu. On voit combien ce choix est caractéristique d'une époque où l'on savait peut-être plus de grec qu'aujourd'hui, mais où on le savait moins bien, où on l'étudiait avec moins de goût et de pureté.

La *Chrestomathie* de M. R. nous éloigne fort de cette conception. « Le seul moyen pratique, dit-il, de rendre féconde l'étude du grec, c'est, à notre avis, d'éliminer des débuts de cette étude tout ce qui n'appartient pas à la prose classique, tous les mots qui ne sont pas usuels, toutes les formes néologiques, tout ce qui est propre à la poésie et aux dialectes... Telle est l'idée que nous avons voulu réaliser dans ce petit livre. Les fables, les récits, les anecdotes et les bons mots dont il se compose sont tirés, pour le fond, d'écrivains de diverses époques et de valeur très inégale. Mais tous ces textes ont été ramenés par nous à un seul type, le dialecte attique, la prose du I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ. Faut-il l'avouer? Nous n'avons eu aucun scrupule à porter la main sur ces textes, à les retoucher, à les remanier. » Cette méthode est peut-être hardie et choquera sans doute certains professeurs; cependant je la crois bien fondée. Les grammaires que nous mettons aux mains des enfants leur apprennent de plus en plus les seules et vraies formes attiques, et puis l'étude du grec est si déconsidérée chez tant de familles qu'il faut ne

présenter à la jeunesse que la fleur de l'hellénisme, la fleur du langage comme de la pensée. Franchement, la *Chrestomathie* de M. Ragon est plus appropriée aux besoins de notre temps que celle de J.-V. Le Clerc : les vers et la prose y sont mêlés ; des maximes morales ou de courtes tirades sont empruntées aux meilleurs poètes, les sujets sont heureusement variés en intérêt, en difficulté, en longueur ; la fin du volume est occupée par un « Dictionnaire des mots usuels de la langue attique », commode et correct, qui rendra les plus grands services. Dans l'ensemble, c'est donc une excellente préparation à la lecture suivie des chefs-d'œuvre de la période attique et une très utile contribution au développement des études grecques dans l'enseignement secondaire.

M. E.

63. *RENIERIS*. Μ. Ρεν:έρης. Μητροφάνης Κριτόπουλος και οί έν Άγγλίη και Γερμανίη φίλοι αὐτοῦ. Athènes, Perri, 1893. In-8°, 114 p.

Métrophane Critopoulos, de Béroé (Macédoine), qui mourut sur le trône patriarcal d'Alexandrie, fut envoyé en 1617, par le patriarche de cette ville, plus tard patriarche de Constantinople, le célèbre Cyrille Lucar, pour étudier la théologie dans les écoles d'Angleterre et d'Allemagne, peut-être aussi pour préparer l'union des églises orthodoxe et calviniste, rêve généreux qui devait coûter la vie à son protecteur. Pendant son séjour prolongé (1617-1628) dans les universités anglaises et allemandes, qu'il visita presque toutes. Critopoulos se lia avec un grand nombre de savants ; il eut l'idée de collectionner leurs autographes qui fournirent à la longue un album de 300 pages. Ce curieux document est tombé entre les mains du savant et respecté directeur de la banque de Grèce. M. Renieris,

qui, différent en cela de maints collectionneurs, sait apprécier et utiliser ses trouvailles, a tiré de celle-ci de précieuses additions à la biographie de son héros (déjà racontée par Dimitracopoulos, 1870, et Mazarakis, 1884), et de piquants aperçus sur le personnel et les tendances du haut enseignement dans les pays protestants, au début de la guerre de Trente-Ans.

A. M.

64. *PHILOSTRATE*. *Philostrati majoris Imagines, Oltonis Benndorfi et Caroli Schenkeli consilio et opera adjuti, recensuerunt Seminariorum Vindobonensium sodales*. Leipzig, Teubner, 1893, xxxi et 267 p., petit in-8°.

Pour bien comprendre les *Images* de Philostrate, il faut être philologue et archéologue. Rien ne pouvait donc être plus heureux que le concours que deux maîtres, aussi versés dans l'histoire de l'art et dans la méthode de la constitution des textes que MM. Benndorf et Schenkli, ont voulu prêter à leurs auditeurs pour une nouvelle édition de cet opuscule. Le texte repose sur un classement raisonné des manuscrits, dont plusieurs, et les plus importants, ont été collationnés de nouveau. Il a été souvent heureusement corrigé soit par les éditeurs, soit par de savants collaborateurs bénévoles, parmi lesquels nous distinguerons M. Erwin Rhode. Des notes substantielles font connaître ce qu'il importe de savoir des leçons des manuscrits, justifient les conjectures, donnent d'autres éclaircissements, rapprochent, quand il y a lieu, des descriptions de Philostrate certaines peintures antiques qui sont venues jusqu'à nous. Les nombreux passages d'auteurs anciens auxquels Philostrate fait allusion ou qui lui ont servi à colorer sa prose sont recueilli-

lis dans un *Index locorum*. Enfin l'*Index verborum* est un relevé complet de tous les mots employés soit dans ce traité, soit dans les *Images* de Philostrate le Jeune, que les éditeurs comptent publier prochainement. Ce dernier *Index* est la seule partie du volume qui prête à la critique. Ce n'est pas qu'il y ait à redire à la patience et à la minutieuse exactitude avec lesquelles il a été rédigé; c'est la méthode qui nous paraît défectueuse. Qu'importe de savoir combien de fois Philostrate emploie *τέχνη*, *τέχνης*, *τέχνη* et ainsi de suite pour tous les cas du singulier et du pluriel? Les sens divers des mots et les locutions, voilà ce que nous aurions voulu connaître.

Voici quelques légères rectifications que nous proposons aux éditeurs. P. 23, 5 : la particule *εἰν* se rattache à ce qui suit, non à ce qui précède. Au lieu de *εἰν*. (5) *τὰ δὲ τῶν λίθων*, écrire (5) *εἰν τὰ δὲ τῶν λίθων*. — P. 52, 13 : *Τράπει δὲ καὶ τὸν Ὠρωπὸν νεανίαν ἐν γλαυκοῖς γυναικίαις* — *τὰ δὲ ἴστι θάλατται*. Les Mers figurent à propos près de

l'isthme de Corinthe, p. 92, 19; ici, il faut *θαλάτται*. — P. 64, 20 : *Κολακαῖς δὲ αὐτὸν (Achille) ὁ Χείρων οἷον λείοντα πτώκας ἀρπάζειν καὶ νεβροῖς συμπέτεσθαι*. La vraie leçon est sans aucun doute *σκολακαῖς*, conservé par la première main de *L*. Ce que *καυδεύειν* est pour un enfant humain, *σκολακαῖς* l'est pour un lionceau. — P. 146, 7 : Il s'agit d'un lièvre mort. 'Ο δ' ἐκπρεμάρμενος τῆς αἰῶν δρυὸς ἀνεργῶς τὴν γαστέρα καὶ δὲ τὸν ποδοῖν ἐκδεδυκῶς ὤκύτητα. Peut-être *καὶ λίαν*. — *Ib.* 11 : *Τὰς πλησίον τοῦ λαγῶ νήττας, ἀριθμοὶ δὲ αὐτάς δέκα*. Les trois mots *ἀριθμοὶ δὲ αὐτάς* forment une parenthèse, et *δέκα* doit en être détaché. — P. 118, 15 : *Καὶ θύουσιν ἤδη τῇ Ἀθηνᾷ δῆμοι δύο, Ἀθηναῖοι καὶ Ῥόδιοι, γῆ καὶ θαλάττη, καὶ ἄνθρωποι γηγενεῖς*. On a fait plusieurs conjectures; proposons à notre tour γῆ θαλαττογενῆς καὶ ἄνθρωπον γηγενεῖς. Que γῆ fasse apposition à Ῥόδιοι, cela n'a rien de trop insolite. — Ces observations ne sont que pour montrer aux éditeurs l'intérêt avec lequel nous avons lu leur excellent travail.

H. W.

*Le rédacteur en chef-gérant* THÉODORE REINACH.



## CORRESPONDANCE GRECQUE

---

Ainsi que je le faisais pressentir dans ma précédente lettre, les mesures prises par le ministère Sotiropoulo pour faire face à une situation financière singulièrement compromise ont abouti à un « arrangement » dont vous connaissez déjà le principe. L'État a émis pour 100 millions d'obligations portant un intérêt annuel de 5 0/0 et ne pouvant être négociées au-dessous du cours de 67. Sur cet emprunt, des titres pour le montant de 9 millions ont été affectés au paiement du coupon de juillet; 30 autres millions ont été affectés au remboursement des avances de trésorerie et à l'amortissement de l'emprunt contracté l'année dernière, sous le ministère Constantopoulo. Le reste, c'est-à-dire 60 millions, est réservé au paiement des coupons de 1894 et 1895. On voit que sur les 100 millions, montant nominal de l'émission, l'État ne touche rien; les créanciers ne touchent que du papier; seul le syndicat londonien de MM. G. I. Hambro and Son et Ionidis, qui s'est chargé de l'opération, a touché... des frais de commission.

Nous devons dire que l'opinion publique en Grèce, à l'exception du petit groupe ministériel, n'a pas approuvé l'arrangement Hambro, dont on redoute l'effet moral sur le crédit de la Grèce. Le ministère allègue, il est vrai, qu'il n'avait pas d'autre moyen d'éviter une déconfiture immédiate; mais la déconfiture différée en vaudra-t-elle mieux?

Nous ne voulons pas insister sur les détails de cette situation et de son contrecoup fâcheux sur l'état général du pays. Nous espérons en un avenir meilleur. Quand on songe à ce que ce courageux petit peuple grec a accompli dans ce siècle, aux luttes soutenues, aux sacrifices subis, aux résultats obtenus; lorsque surtout on compare les ruines au sortir d'une guerre de destruction, il y a une soixantaine d'années, avec les progrès réalisés depuis en tous sens, on s'étonne que tant d'efforts aient abouti à l'impasse où nous nous débattons aujourd'hui. Mais pour expliquer ces revers, il faudrait méditer sur les circonstances tout à fait exceptionnelles dans lesquelles s'est trouvé notre pays depuis sa constitution en État indépendant. Forcé de ne pas abandonner ses revendications nationales et obligé d'intervenir dans la gestion de ses affaires politiques, il a subi les mécomptes de son inexpérience, et les circonstances ont souvent dominé son bon vouloir et même son bon sens.

Le Roi vient de rentrer après une absence de quelques mois. La Chambre a été convoquée pour les premiers jours de novembre.

Il paraît que M. Tricoupis conserve sa majorité, ce qui amènerait à bref délai la chute du ministère et le retour aux affaires de l'ancien président du

conseil (1). Si cette hypothèse se réalise, M. Tricoupis, qui a toujours compté sur son crédit à l'étranger, rencontrerait cette fois bien des obstacles à sa politique favorite. Saura-t-il faire prévaloir le principe des « économies sans pitié » que tant de personnes professent du bout des lèvres et si peu au fond du cœur? Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui, comme tout le monde, rallié à l'idée d'une « entente » avec nos créanciers, auxquels nous donnerons tout ce que le pays peut fournir.

Un des premiers promoteurs de cette idée et aujourd'hui l'un des hommes politiques les plus en vue de la Grèce est M. Constantin Carapanos, député d'Arta, ancien ministre des finances, à qui sa fortune mobilière et immobilière, sa compétence financière, ses belles fouilles de Dodone, ont valu une grande autorité dans les milieux les plus divers, et qui est actuellement considéré comme le chef d'un nouveau parti, le parti *progressiste*. Déjà en 1887, M. Carapanos avait proposé plusieurs économies et la suspension de l'amortissement des emprunts publics. On l'accusait alors de conseiller la banqueroute. En 1890, les amortissements dont M. Carapanos proposait la suspension en 1887 avaient été en grande partie supprimés par les conversions de M. Tricoupis, et la dette publique avait beaucoup augmenté. En outre, de grands travaux publics tels que les chemins de fer Pirée-Larisse et Myli-Calamata étaient en construction. En 1893, les charges de l'État ont encore augmenté et le crédit de la Grèce est tombé encore plus bas. M. Carapanos parlant à la Chambre sur le budget de 1893, a proposé des mesures radicales. Ses vues, que nous ne pouvons exposer ici en détail, ont été depuis développées par lui dans des articles de journaux et des discours prononcés en divers endroits au cours d'une récente tournée politique. M. Carapanos n'est point partisan d'une faillite absolue. Par les différentes mesures qu'il propose, il espère que la Grèce pourra, dans quelques années, non seulement relever ses finances et faire face au service de ses dettes, mais restaurer aussi son administration qui est aussi malade que ses finances. M. Carapanos est donc en somme un optimiste. Mais en admettant même la justesse de son système, il faudrait encore que le Roi lui donnât le mandat de l'appliquer et que les partis le laissassent faire.

Si l'on veut tourner les yeux sur un point encourageant au milieu de tant de préoccupations mesquines, il faut les porter sur le canal de Corinthe. Le 2 juillet, en présence du conseil des ministres, du ministre de France, du général Türr, de l'ingénieur Matras, etc..., les eaux de la mer ont fait leur entrée dans le canal. Le matin l'un des seuils avait été enlevé. Quelques jours après, l'autre seuil, vers le golfe de Corinthe, était supprimé à son tour, et les eaux du golfe de Corinthe s'unirent aux eaux du golfe Saronique. Le 6 août eut lieu, en présence de nos souverains et de la famille royale, l'inauguration du canal, qui aurait été célébrée par une beaucoup plus grande affluence de Grecs et d'étrangers, si elle avait eu lieu en automne. Après la cérémonie religieuse et la bénédiction des eaux par le Métropolitain d'Athènes, la famille royale traversa le canal à bord de la *Sphactéria*, suivie des bateaux à vapeur *Szamos*, *Aulis*, *Crète*, *Thésis*. C'est ainsi que ce siècle a vu s'accomplir l'œuvre rêvée par Périandre et commencée par Néron. Le canal

(1) La prédiction de notre correspondant n'a pas tardé à se réaliser. Le cabinet Sotiropoulos-Ralli, mis en minorité au scrutin pour l'élection du président de la Chambre, s'est retiré et M. Tricoupis a constitué immédiatement un nouveau ministère (*Note de la Rédaction*).

est construit pour la marine de commerce. Il n'est ni assez large ni assez profond pour laisser passer de grands cuirassés. Tel qu'il est pourtant, il ne serait pas sans importance entre les mains d'une grande puissance en cas de guerre. Au point de vue commercial, il est destiné à voir augmenter son importance au fur et à mesure que se développeront les relations commerciales de l'Europe avec l'Asie-Mineure.

X.

Athènes, 25 octobre 1893.

# ACTES DE L'ASSOCIATION

---

## SÉANCES DU COMITÉ

6 juillet 1893. — Présidence de M. Collignon.

MM. Astériadès, Bernès et Duillard, élus membres ordinaires, adressent par lettre leurs remerciements à l'Association.

Membres nouveaux : MM. Clerc, G. Callipoliti, Gsell, Reynaud. — MM. Dieux et H. Lebègue, membres ordinaires, deviennent membres donateurs.

Le Président fait part à la réunion des heureux résultats des fouilles exécutées à Delphes par l'École française d'Athènes, et adresse aux membres de l'École chargés de diriger les travaux les félicitations et les vœux de l'Association.

M. Th. Reinach lit une note relative aux fragments, récemment découverts, de l'*Hékaté* de Callimaque. M. Weil présente à ce sujet quelques observations.

M. Dupuis donne lecture d'un mémoire sur le serment des Pythagoriciens.

9 novembre 1893. — Présidence de M. Collignon. Le Président annonce la mort de MM. Monginot, Julien Havet, Vanet, Xambeu.

Membres nouveaux : M. Synodis Papadimitriou, membre donateur ; MM. Bonnassies, Carpentier, Chapron, Cosmao Dumanoir, Laignoux, Petitjean, Richardot, membres ordinaires.

M. Tannery fait une communication verbale sur un papyrus mathématique publié par M. Baillet.

M. Hauvette lit un travail de M. P. Vitry sur les épigrammes de l'*Anthologie Palatine* qui se rapportent à des œuvres d'art. Ce mémoire provoque diverses remarques de MM. Th. Reinach, S. Reinach et Monceaux.

M. Eug. d'Eichthal fait passer sous les yeux de la réunion le moulage d'une tête de style grec qui donne lieu à différentes observations.

7 décembre 1893. — Présidence de M. Collignon.

M. Petitjean, élu membre ordinaire, adresse par lettre ses remerciements à l'Association.

Membres nouveaux : MM. J. Dubois, F. Flamand-Duval, G.-S. Frangoudis, Joubin, Mouraux, Rousselle.

M. Th. Reinach donne communication d'une *Correction au texte de l'Évangile selon saint Luc*.

M. Tannery lit une note sur un passage de Théon de Smyrne qu'il propose de corriger. M. Weil présente à ce sujet quelques observations.

Le Secrétaire,  
P. GIRARD.

## OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

*dans les séances de juillet à décembre 1893.*

---

- AI.-S. BYZANTIOS. — Έργα Ἀναστασίου Βυζαντίου, Trieste, 1893.  
BIKÉLAS. — Διαλέξεις καὶ ἀναμνήσεις, Athènes, 1893.  
— Ὁ μέγας Γαλιότος, drame d'Echegaray, trad. de l'espagnol, Athènes, 1893.  
GALLAND. — Grammaire grecque, Grenoble, 1893.  
HAMDY-BEY et TH. REINACH. — Une nécropole royale à Sidon, 3<sup>e</sup> livraison.  
KAVVADIAS. — Fouilles d'Épidaure, Athènes, 1893.  
KRUMBACHER. — Mittelgriechische Sprichwörter, Munich, 1893.  
H. LEBÈGUE. — Exercices grecs, Paris, 1894.  
SCHLUMBERGER. — Bas-relief du Campo Angaran à Venise, extr. de la *Byz. Zeitschrift*, 1893.  
— Quelques monuments byzantins inédits, *ibid.*  
TELFY. — Chronologie und Topographie der griech. Aussprache, Leipzig, 1893.  
TSOUNTAS. — Μυκῆναι καὶ Μυκηναῖος πολιτισμός, Athènes, 1893.  
Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes (1893), par MM. Hamy, membre de l'Institut, et Poincaré, ministre de l'Instruction publique.  
Έκθεσις τῶν κατὰ τὸ ἀκαδημαϊκὸν ἔτος 1891-92 πεπραγμένων, Athènes, 1893.  
Fêtes du Centenaire de Casimir Delavigne (2, 3 et 4 avril 1893), Le Havre, 1893.  
Guide pour la composition typographique du grec ancien, Bruxelles, 1893.  
Mélanges publiés par l'École française de Rome (coll. complète).  
Palmarès du Concours général, 1893.  
Πρακτικὴ τῆς Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας Ἀθηνῶν 1890 et 1891, Athènes, 1893.  
Périodiques divers.
-

# BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

## DES

# ÉTUDES GRECQUES

(1891-92)

PAR C.-ÉM. RUELLE

---

N.-B. — *Les articles dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ;  
ceux qui ne portent pas de date ont été publiés en 1891.*

---

### I. — GÉNÉRALITÉS. — ENSEIGNEMENT DU GREC. — MÉLANGES. — BIOGRAPHIES.

- A SCHOLAR** and traveller of the Renaissance. (Nic. Clenardi Epistolarum libri duo, etc.) (The Quarterly Review, jan. 1893, p. 140-165.)
- ALTMANN, W.**, Die Doktordissertationen der deutschen Universitäten in den Jahren 1885-1890. Berlin, Gartner, 64 p. t M. 80 Pf.
- (BELGER)**, Erinnerungen an H. Schliemann. (Berliner philol. Wochenschrift, XI, col. 66-8; 98-99; 131-132.)
- BELLANGER, J.**, Histoire de la traduction en France (auteurs grecs et latins). Extrait. Paris, Thorin, 1892, 94 p.
- BLANCARD, T.**, Notice sur la vie et les travaux de M. Jules Blancard, secrétaire-interprète de l'École française d'Athènes, professeur de grec moderne à la Faculté des lettres de Marseille. Paris, Firmin-Didot, in-18, 72 p.; portrait.
- BRÉAL, M.**, De l'enseignement des langues anciennes. Paris, Hachette.
- CURTIVS, E.**, Ueber Gerhards Wirken. (Berliner philol. Woch., XI, col. 158-160; 189-192; 222-224; 254-256.)
- DUHN, F. von**, Heinrich Schliemann. (Neue Heidelberger Jahrbücher, I, p. 145-164.)
- GILES, A** Short manual of philology for classical Students. Cambridge.
- HAUVETTE, A.**, Le professeur de grec de Pétrarque et de Boccace. Discours. Chartres, impr. Durand, 1892.
- HECHT, M.**, Zur Vereinfachung des grammatischen Unterrichts in der gr. Sprache. (Zeitschr. f. d. Gymnasialwesen, XLVI, 2-3, p. 201-6.)  
— Zur Methodik des altsprachlichen Unterrichts, insbesondere des Griechischen. (Ibid., 6, p. 337-360.)
- KOCH, E.**, Die Nothwendigkeit einer Systemänderung im griechischen Anfangs-

- unterricht. (N. Jahrb. f. Phil., CXLV, 8-9, p. 409-448. — T. à p. Leipzig, Teubner, 1892.
- LAMBROS**, Sp., H. Schliemann, (Athensum, n. 3399, p. 95.)
- MEYER**, G., Johannes Romanos († 5 avril 1892). (Byzant. Zeitschr. I, 1, p. 184.)
- MUELLER**, H.-C., 'Ο Κόθητος καὶ ἡ κλασσικὴ φιλολογία ἐν Ὀλλανδίᾳ. (Ἑλλάς, IV, 4, p. 263-280.)
- NEKROLOGE**, Biographisches Jahrbuch XIV. (Ed. Hiller, von *Haberlin*;... O. Riemann, von A. *Martin*; Ed. Lubbert, von R. *Föster*.)
- NÉCROLOGUE** de M. Rorsch, professeur à l'Université de Liège. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XXXIV, 7, p. 423-4.)
- OMONT**, H., Catalogues des livres grecs et latins imprimés par Alde Manuce à Venise (1498-1503-1513), reproduits en phototypie avec une préface. Paris, Bouillon, 1892, gr. in-fol. 24 p.; 4 pl.
- Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris (1507-1516). (Mémoires de la Société de l'histoire de Paris, XVIII (1892), p. 1-72.), fig. — T. à p.
- Le glossaire grec de Du Cange. (Rev. des ét. gr., V, 18, p. 208-245.) T. à p. Paris, Leroux, 1892.
- ROEMER**, Beiträge zur Kritik und Exegese griechischer Schriftsteller. Kempten, 1892. Progr.
- ROUKIS**, A., Ἀλέξανδρος Ἐ. Παγιάθης. (Ἑστία, 1892, n° 19, p. 289-294.)
- SABBADINI**, R., Vita di Guarino Veronese. (Genova, Giornale ligustico, XVIII, 177 p.)
- SCHLIEMANN**, H., Selbstbiographie bis zu seinem Tode vervollständigt. Herausg. von *Sophie Schliemann*. Leipzig, Brockhaus, 1892, 100 p. Portrait; 10 fig. 3 M.
- VIRCHOW**, R., Erinnerungen an Schliemann. (Gartenlaube, n° 6 et 7.)
- VOGELREUTER**, O., Geschichte des griechischen Unterrichts in deutschen Schulen. Hanovre, Meyer, 67 p. 1 M. 50 Pf.
- WAGENER**, A., Hommage à la mémoire de Schliemann à l'occasion du premier anniversaire de sa mort. (Rev. de l'Instr. publique en Belgique, XXXV, 5, p. 289-302.)

## II. — HISTOIRE LITTÉRAIRE EN GÉNÉRAL.

- BETHE**, E., Thebanische Heldenlieder. Untersuchungen über die Epen des thebanisch-argivischen Sagenkreises. Leipzig, Hirzel, VI, 190 p.
- BUTCHER**, S.-H., Some aspects of the Greek Genius. (Poetry, etc.) London, Macmillan. 9 Sh.
- CAMPBELL**, L., A guide to Greek tragedy. London, Percival.
- CROISSET**, Alfred et Maurice, Histoire de la littérature grecque, t. III (par *Maurice Croiset*). Période attique : la tragédie, la comédie, les genres secondaires. Paris, Thorin.
- DEREWITZKI**, A., Origines des études d'histoire littéraire dans l'antenne Grèce (en russe). Kharkof, Diss. VIII, 230 p.
- EGGER**, Max, Histoire de la littérature grecque. Paris, Delapalme, 1892, in-12.
- FRANTZ**, W., De Comoediae Atticae prologis. Strassburg. Diss.
- GERCKE**, A., Ein Alexandrinisches Satyrdrاما. (Rh. Mus., XLVII, 2, p. 319-321.)
- HEGHT**, R., Die Darstellung fremder Nationalitäten im Drama der Griechen. Königsberg, 1892, in-4. Progr. 16 p.

- HENRY**, Du rôle précurseur de la littérature gr. par rapport aux lettres chrétiennes. Leçon d'ouverture. Montpellier, 1892. 39 p.
- HILLSCHER, A.**, Hominum litteratorum graecorum ante Tiberii mortem in urbe Roma commoratorum historica critica. (N. Jahrb. f. Philol. 18. Suppl. p. 353-444). — T. à p. 2 M.
- JEBB**, Histoire de la littérature gr. trad. en russe. Moscou, 1892.
- LEEUWEN, J. van**, Quaestiones ad historiam scenamicam pertinentes. V. De Neophronis quae fertur Medea. VI. De Sophoclis praeturis. (Mnemosyne, XX, 2, p. 202-223.)
- MARSHALL, J.**, A short history of Greek literature. London, Percival, 250 p.
- PERRY, T.**, A history of Greek literature. New York, Holt, 1890. XIII, 877 p. illustr. 7 Doll.
- REINHARDT, R.**, A guide to Greek tragedy. London, Percival.
- ROBERTI, G.**, La eloquenza greca. I. Torino, Paravia.
- ROSIKAT, A.**, Ueber das Wesen der Schicksalstragödie. II. Königsberg, 1892. Progr. in-4, 34 p.
- SAUER, A.**, Ueber Aöden und Rhapsoden. Eine literar-historische Studie. Wien, 1892, 63 p.
- SCHULZE, W.**, Quaestiones epicae. Gütersloh, Rettelsmann, VI, 475 p. 12 M.
- SOLDINI, E.**, Breve storia della satira in Grecia, in Roma e in Italia. Cremona, 1892, 140 p.
- SUSEMIHL, F.**, Geschichte der gr. Literatur in der Alexandrinerzeit. Leipzig. Teubner, XVI, 907 p. 16 M.
- II, *ibid.* 1892. XVI, 771 p. 14 M.
- TRIEBER, C.**, Die *δαμάσις*. (Hermes, XXVII, 2, p. 240-248.)
- WECKLEIN, N.**, Ueber die Stoffe und die Wirkung der gr. Tragödie. Festrede. München, 1892, in-4, 48 p. 1 M. 40 Pf.
- WEINBERGER, W.**, Ueber das Wort *μῦθος* und das alexandrinische Museion. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 4-5, p. 268-272.)
- WEISSENFELS, O.**, Die Entwicklung der Tragödie bei den Griechen. (Gymnasial-Bibliothek, 3. Heft.) Gütersloh, Bertelsmann, 1892, 86 p. 1 M. 20 Pf.
- ZACHER, K.**, Bericht über die auf die gr. Komödie bezügliche Literatur von 1881-1891. (Bursian-Müllers Jahrb., LXXI, p. 1-64.)
- ZELLE, J.**, De comoediarum graecarum saeculo quinto ante Chr. n. actarum temporibus definiendis. Halle. Diss. 1892. 61 p.

### III. — PHILOSOPHIE.

- BROCHARD, V.**, Sur la logique des Stoïciens. (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, V, 4, p. 449-468.)
- BURNET, J.**, Early Greek philosophy. Edinburgh, Black, 1892, 370 p.
- CHAIGNET, A.**, Histoire de la psychologie des Grecs, IV. Paris, Hachette, 1892.
- CREDARO, L.**, Il problema della libertà di volere nella filosofia dei Greci. (Rendiconti dell' Istit. lomb. ser. II, t. XXV, 1-10, p. 607-660.)
- DKERING, A.**, Wandlungen in der pythagoreischen Lehre. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, V, 4, p. 503-534.)
- ERCOLE, P. d'.**, L'origine indiana del pitagorismo secondo L. von Schröder. (Rev. di filosofia, VI, 2, sept.-oct. 1891.)



- FRONTÉRA, G.**, Étude sur les arguments de Zénon d'Élée contre le mouvement. Paris, Hachette, in-8.
- GIESECKE, A.**, De philosophorum veterum quae ad exilium spectant sententiis. Leipzig, Teubner. 2 M.
- JUELIG, H.**, Neupythagoreische Studien. Wien, Konegen, 1892, 30 p. 1 M.  
— Studien zur neopythagoreischen Philosophie. Baden in Oest. 1892. Progr. 14 p.
- MITCHELL, Ellen**, A Study of Greek philosophy with Introduction by W. Rounseville. Alger, Chicago, Griggs, XXVIII, 282 p.
- OFFNER, M.**, Die pythagorische Lehre vom Leeren. (Abhandl. f. W. von Christ, p. 386-396.)
- SCHMEKEL**, Die Philosophie der Mittleren Stoa. Berlin, Weidmann, 1892, VIII, 483 p.
- SEITZ, K.**, Die Schule von Gaza. Eine literargeschichtliche Untersuchung. Heidelberg, Winter, 1892, 52 p.
- STEIN und WENDLAND**, Jahresbericht über die nacharistotelische Philosophie der Griechen und die römische Philosophie, IV. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, V, 2, p. 225-257; V, 3, p. 403-416.) — Voir WENDLAND.
- THERIANOS, D.**, Διάγραμμα στοιχης φιλοσοφίας. I. Ἀρχαία στώα. Trieste, Schimpff, 1892, 159 p.
- WELLMANN, E.**, Bericht über die deutsche Literatur der Vorsokratiker, 1890. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, V, 1, p. 87-102.)
- WENDLAND, P.**, Jahresbericht über die nacharistotelische Philosophie der Griechen und die römische Philosophie 1887-1890. (Archiv f. d. Gesch. d. Philosophie, V, 1, 403-412.) — Voir STEIN und WENDLAND.
- WETZSTEIN**, Die Wandlung der stoischen Lehre unter ihren späteren Vertretern. I. Neustrelitz. Progr. in-4, 17 p.
- WINDELBAND, W.**, Geschichte der Philosophie, Freiburg, Mohr, 1892. 40 M.
- WINDISCH, E.**, Ueber den Sitz der denkenden Seele, besonders bei den Indern und Griechen, und eine Etymologie vom gr. *πρακτιδης*. (Berichte der k. Sächs. Gesellsch. d. Wiss., phil.-hist. Klasse, 1891, nos 2-3.)
- ZELLER, Ed.**, Die Philosophie der Griechen, etc. I. Theil. 5. Aufl. 1892. Leipzig, Reisland, XV, 621 p. 43 M.  
— Miscellanea. (Ueber den Nus, etc.). (Archiv f. Geschichte der Philosophie, V, 4, p. 441-8.)  
— Die deutsche Literatur über die sokratische, platonische und aristotelische Philosophie. (Ibid., p. 535-556.)

## IV. — SCIENCES EXACTES ET NATURELLES. — MÉDECINE.

- BERENDES, J.**, Die Pharmacie bei den alten Kulturvölkern. I. Halle, Tausch. 2 Theile. 1891-92. 47 M.
- BERGER, H.**, Geschichte der wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen, III, Leipzig, Veit. 4 M. 40 Pf.
- BERTHELOT, M.**, Sur les traces des écrits alchimiques grecs conservés dans les écrits latins et sur la transmission des doctrines alchimiques au moyen âge (suite). (Journal des Savants, févr. 1891, p. 124-132.)
- COURTOIS-SUFFIT**, Les temples d'Esculape. La médecine religieuse dans la Grèce ancienne. Paris, Asselin, 1892, 30 p.
- FUCHS, R.**, Die Plethora bei Erasistratos. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 10, p. 679-691.) — T. à p.

**HERGT.** — Voir section V, HOMÈRE.

**HULTSCH.** — Voir section VI.

**JORET, Ch.**, La rose dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, légendes et symbolisme. Paris, Em. Bouillon, 1892.

— Sur les noms d'arbres κούξ, κύκας, κουκιοφόρον. (Acad. des inscr., séance du 28 oct. 1892.)

**KRAUSS**, L'opération d'Esculape. (Mélusine, 1891, n° 7.)

**LURJE, S.**, Studien über Chirurgie der Hippokratiker. Diss. Dorpat, 1890, 127 p.

**SCHRADER, E.**, Die Vorstellung vom μουσείον und ihr Ursprung. (Sitzungsb. der Berliner Akad. 1892, n° XXXI, p. 573-581.) 1 pl.

**SORLIN-DORIGNY, A.**, Phylactère alexandrin contre les épistaxis. (Rev. des ét. gr., n° 15.)

**STEINSCHNEIDER, M.**, Die griechischen Aerzte in Arabischen Uebersetzungen. Kritische Bibliographie. (Archiv f. Pathologie, 12. Folge, IV, n° 1.)

**WAGLER, P.**, Die Eiche. 2 Theile. Berlin, Calvary. 4 M.

**WELLMANN, M.**, Zur Geschichte der Medizin im Alterthum. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 10, p. 675-8.)

**WILLKOMM, M.**, Ueber den Lotos und Papyrus der alten Aegypter und die Papiererzeugung im Alterthume. Prag, Haerpfer, 1892, 13 p. 1 fig. 20 Pf.

#### V. — AUTEURS GRECS.

**AETIUS**, Ἀετίου λόγος δωδέκαστος πρώτων νῦν ἐκδοθείς ἐπὶ Γ. Καστομοίρου. (Ἀνέκδοτοι Ἕλληνας ἰατροί, A. Paris, Klincksieck, 1892.)

**ALCHIMISTES GRECS**, \Chemica graeca, e codicibus mss. Monacensi et Bernensi, ed. A. Jahn. (Rev. de philologie, XV, 2, p. 101-116.)

#### ALEXANDRE D'APHRODISIAS.

Ruelle, G. E., Alex. d'Aphrod. et le prétendu Alexandre d'Alexandrie (Rev. des ét. gr. V, n° 17, p. 101-7.)

#### ALEXANDRE DE TRALLES.

Farge, Alexandre de Tralle, manuscrit latin du x<sup>e</sup> siècle. Un livre inédit (Extrait). Angers, Lachèse, in-4, 36 p.

#### ANACHARSIS.

Heinze, P., Anacharsis. (Philologus, L, 3, p. 458-468.)

**ANACRÉON**, Anacréon et les poèmes anacréontiques. Texte grec avec les traductions et imitations du xvi<sup>e</sup> siècle, p. p. A. Delboulle. Havre, impr. Lemale, in-12.

— Anacreontee, tradotte da D. Menghini. I. Gallarate, 1893, in-16.

#### ANDOCIDE.

Stahl, J.-M., Zum Psephisma des Demophontos (Andokides, de myst. § 96). (Rh. Mus. XLVI, 4, p. 614-7.)

Zutt, G., Die Rede des Andokides περί τῶν μυστηρίων und die Rede des Lysias περί Ἀνδοκίδου. I. Mannheim, Progr. in-4, 32 p.

#### ANDRONICUS DE RHODES.

Bösemer, B., Bemerkungen über die dem Andronikos von Rhodos mit Unrecht zugewiesenen Schriften. III. Schweidnitz, Progr. in-4, 26 p.

#### ANNE COMNÈNE.

Lambros, Sp.-P., Zur Anna Comnena. (Byzant. Zeitschr. I, 2, p. 262)

**ANTHOLOGIE.**

- Mithey, K.**, Conjectanea critica in Anthologiam graecam. Göttingen, index lect. hib. 1892, in-4, 18 p.
- Herwerden, H. van**, Studia critica in epigrammata graeca. Leiden, Brill. 158 p. 3 M.
- Jankov, E.**, De epigrammate Anthologiae Palatinae XI, 275 recte interpretando. (Wochenschr. f. klass. Philol., IX, 24, p. 670-1.)
- Knaack, G.**, Zu den gr. Epigrammatikern. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 11, p. 769-773.)
- Mackall, J. W.**, Notes on the Greek Anthology. (Class. Review, VI, 5, p. 192-3.)
- Rubensohn, M.**, Gegen die Wassertrinker (Anthol. pal., IX, 406). (Hermes, XXVI, p. 153-6.)
- Zur gr. Anthol., II. (Berliner philol. Woch., XI, p. 161-164.)
- Sonny, A.**, Trois épigrammes grecques dans les scolies de l'archevêque Aréthas (en russe). (Rev. philol. russe, II, 1, 45-8.)
- Tucker, T. G.**, Adversaria on the Greek Anthology. (Class. Review, VI, 3, p. 86-7.)

**ANTIPHON.**

- Mausen, Fr.**, De Antiphontis tetralogiis. Berlin. Progr. 31 p.

**ANTISTHÈNE.**

- Dümmler F.**, Zum Herakles des Antisthenes. (Philologus, L, 3, p. 288-296.)
- Hagen, P.**, Zu Antisthenes. (Ibid., p. 381-4.)
- Radermacher, L.**, Der Aias und Odysseus des Antisthenes. (Rh. Mus., XLVII, 4, p. 569-576.)

**ANTONINUS LIBERALIS.**

- Wulfius, G.**, Recherches sur A. L. (en russe). (Journ. du ministère russe de l'instr. publ., mars 1892, p. 118-124.)

**APOLLINAIRE DE LAODICÉE.**

- Bräsecke, J.**, Platon und Aristoteles bei Ap. (Archiv f. d. Gesch. d. Philosophie, V, 1, p. 67-86.)

**APOLLODORE D'ATHÈNES, Apollodori bibliothecae fragmenta Sabbaitica, nunc primum ed. Papadopoulo Kerameus. Pétersbourg, in-8.**

- Wagner, R.**, Epitoma Vaticana ex Apollodori Bibliotheca; ed. R. W. Accedunt curae mythographae de Apollodori fontibus et epimetrum praefationem Borbonicam ad Homeri Iliadem continens. Leipzig, Hirzel, XVI, 319 p.

— Voir Proclus.

- Herwerden, H. van**, ad Apollodori bibliothecae partis ineditae fragmenta (Mnemosyne, XX, 1, p. 197-200.)

**APOLLODORE DE DAMAS, Les Poliorcétiques d'Ap. de Damas. Traduction par E. Lacoste. (Extr. de la Rev. des ét. gr., t. III.) Paris, Leroux, 61 p.****APOLLONIUS DE RHODES, Les Argonautiques, traduction suivie de notes, par H. de la Ville de Mirmont. Bordeaux, Gounouilhou et Paris, Rouam, 1892, in-4.**

- Mittrich, H.**, Zu den Scholien zu Apollonios Argonautika. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 11, p. 792.)
- La Ville de Mirmont, H. de**, Notes sur divers passages d'Ap. de Rh. (Rev. des ét. gr., n° 15.)
- Wahlin, L.**, De usu modorum apud Ap. Rh. Lund, Möller. 121 p. (Ex actis reg. Soc. scient. Gothoburgensis.)
- Walther, R.**, De Ap. Rhodii Argonauticorum rebus geographicis. Halle, Diss. 32 p. (Même sujet dans Diss. philol. Halenses, XII, 1., p. 1-104.)

**APPIEN.**

- Hinz, C.-H.**, Zur Beurtheilung Appians und Plutarchs in der Darstellung der Ereignisse von der Ermordung Cäsars bis zum Tode des M. Brutus. Iena. Diss. 79 p.
- Lösch, Sprachliche und erläuternde Bemerkungen zu Appian. Nurnberg, 1892. Progr.**

**ARATUS.**

- Maass, E.**, Aratea. (Philol. Untersuchungen. XII). Berlin, Weidmann. 1892. 416 p. 16 M.

**ARCHIMÈDE**, Le traité des corps flottants d'Archimède. Traduction nouvelle, avec une introduction, par *A. Legrand*. Paris, Gauthier-Villars. 27 p.

**ARISTIDE**, The Apology of Ar., ed. by *J. Rendel Harris*. Cambridge.

**Harris, Helen**, The newly recovered Apology of Aristides. Its doctrine and ethics. With extracts from the translation by R. Harris. London, Hodder and Stoughton. 104 p. 3 Sh.

**Picard, M.**, Apologie d'Aristide. Thèse. Paris, impr. Noblet, 1892.

**Schönfelder**, Die Apologie des Aristides überhaupt. (Theol. Quartalschrift, 1892, n° 4.)

**Seeberg, R.**, Die Apologie des Ar. (Kirchliche Zeitschrift, II, 12.)

**ARISTON.**

**Gercke, A.**, Ariston. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, V, 2, p. 198-202.)

**Giesecke, A.**, Der Stoiker Ariston von Chios. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, p. 206-210.)

**ARISTONICUS.**

**Ludwich, A.**, Zu Aristonikos. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 6, p. 387-395.)

**ARISTOPHANE**, Aristophanis Comoediae, instr. *Fr. Blaydes*. X. Equites. Halle, 1892. 9 M.

— Comédies, traduction nouvelle, avec introduction et notes, par *Ch. Zévort*. Paris, Charpentier.

— The Frogs, adapted for performance by the Oxford University Dramatic Society. 1892; with an English version by *D. G. Hogarth* and *D. Godley*. Oxford.

**Borosch, G.**, L'exodos dans Aristophane (en hongrois). (Egyetemes philol. Közlöni, XVI, 1, p. 1-16.)

**Brennan, G.-J.**, Note on Aristophanes Ach. 920-925. (Class. Review, V, 10, p. 484.)

**Damsté, P.-H.**, Emblemata apud Aristophanem, Xenophontem, Lucianum. (Mnemosyne, XX, 2, p. 147-151.)

**Delbœuf, J.**, A propos d'un passage des Nuées d'Ar. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XXXIV, p. 8-16.)

**Ferriero, P.**, Gli Acaresi di Aristofane. Studi di storia e critica. (Estratto.) Milano, Bocca, 1892.

**Headlam, W.**, Notes on Aristophanes Pax 1144. (Journ. of Philology, n° 41, p. 81.)

**Herwerden, H. van**, Ad Aristophanem, Acharn. Equit., etc. (Mnemosyne, XIX, 4, p. 487-394.)

**Hirschberg, J.**, Μαγιστρικῶς in den Rittern des Aristophanes. (Philologus, LI, 2, p. 377-9.)

**Kell, Br.**, De avium Aristophaneae folio rescripto. (Hermes, XXVI, p. 128-136.)

**Leeuwen, J. van**, Ad Aristophanem. (Mnemosyne, XIX, p. 74.)

— Ad Aristophanis Pacem (Ibid., XX, 3, p. 300.)

**Murray, A.**, On parody and paratragoediae in Aristophanes, with especial reference to his scenes and situations. Berlin, Mayer et Müller. 50 p.

**Noordewier, N.**, Metaphorae Aristophaneae. Diss. Delft, Koumans. 93 p.

**Papadimitracopoulos, Th.**, Le poète Aristophane et les partisans d'Érasme. (Ἑλλάς, IV, 3, p. 145-169.)

**Peppmüller, B.**, Zur 4. Hypothese des Aristophanischen Plutos. (Philologus, I, 4, p. 582.)

**Rutherford, W.-G.**, Scholia Aristophanica arranged, emended and translated. London, Macmillan.

**Schenk, R.**, Observationes criticae in fabulas Aristophaneas, praecipue in posteriores. Neu-Ruppin. In-4, 18 p.

**Sobotawski, S.**, Syntaxis Aristophaneae capita selecta. De sententiarum conditionalium temporum relativarum formis et usu. Moscou, Université. x-181 p.

**Strachan, J.**, Koseformen in der (griech.) Anrede. (Aristoph. Vesp. 199, Pax, 82.) (Zeitschr. f. vergl. Sprachforschung, XXXII, 3-4, p. 596.)

**Uckermann, W.**, Ueber den Artikel bei Eigennamen in den Komödien des Aristophanes. Berlin-Progr., in-4, 23 p.

**Wilson, H.-F.**, The « Frogs » of Aristophanes at Oxford. (Academy, n° 1036, p. 237-8.)

- Zaeher, K.**, Πάσσαξι, nicht πάσσαξι. Zu Aristoph. Acharn. 763. (Philologus, LI, 2, p. 379-380.)
- Zuretti, G.-O.**, Analecta Aristophanea. Codici Aristofanei delle biblioteche, etc. Torino, Lœscher, 1892. 162 p.
- ARISTOTE, Traduction générale d'Aristote par J. Barthélemy Saint-Hilaire.** Table alphabétique des matières. Paris, Hachette. 2 vol.
- Analytica priora. Ed. russe avec remarques de *J. Lange*. (Journ. du min. russe de l'Instr. publ., janvier, février et mars 1892.)
- On the Constitution of Athens, ed. by *F.-G. Kenyon*. Third edition. London, Brit. Mus. 1892.
- Πολιτεία Ἀθηναίων, Iterum ed. Kaibel et Wilamowitz-Möllendorf. Berlin, Weidmann.
- Ἀθηναίων πολιτεία, ἐκδομένη ἐπὶ τῆ βᾶσει τῆς δευτέρας ἀγγλικῆς τοῦ Κ. Κενὸν ἐκδόσεως. Προτάσσεται δὲ εἰσαγωγὴ ὑπὸ Ἀ. Ἀγαθονόκου. Athènes, Barth et Hirst. I, 56 p.
- Ἀθηναίων πολιτεία, ἐκδ. ὑπὸ Ἀχ. Ἀγ. Ἀρσπαγίτου. Athènes, Barth et Hirst.
- Der Athenstaat. Eine Aristotelische Schrift. Deutsch von *M. Erdmann*. Leipzig, Neumann. 1 M. 60 Pf.
- Staatswesen der Athener verdeutsch von *H. Hagen*. (Schweizer Rundschau, 1891, 4-6; Bern.)
- Staat der Athener, deutsch von *F. Poland*. Berlin, Langenscheidt. 70 Pf.
- Constitution of Athens, translated for English readers and students by *Th.-J. Dymes*. London, Seeley.
- The Constitution of Athens, translated with introduction, notes and facsimile by *F.-G. Kenyon*. London, Bell.
- — Translated by *E. Poste*. London, Macmillan.
- La République d'Athènes, trad. en russe par *Belajew*. Kasan.
- Métaphysique, traduction russe, avec commentaire, par *Pjerwow et Rosanow*. (Journal du ministère russe de l'Instr. publ. janvier 1891, p. 16-44.)
- Barthélemy Saint-Hilaire**, Sur la Constitution d'Athènes. (Revue bleue, 21 mars 1891.)
- Baier, A.**, Litterarische und historische Forschungen zu Aristoteles' Ἀθηναίων πολιτεία. München, Beck. 3 M.
- Bann, A.**, Aristotle on the Constitution of Athens. (Academy, n° 984, p. 259.)
- Bérard, J.**, Aristote. La Constitution d'Athènes. Paris (Extrait de la Revue historique).
- Betge**, Die neugefundene Schrift des Aristoteles über das Staatswesen der Athener. (Gegenwart, n° 24.)
- Blass, Fr.** — Voir PAPIRUS GRECS.
- Brieger, A.**, Die Verfassungsgeschichte von Athen nach Aristoteles' neu aufgefundenener Schrift. (Unsere Zeit, 1891, n° 7, p. 18-35.)
- Bruns, L.**, De Dione Chrysostomo et Aristotele critica et exegetica. Kiel, Universitäts Buchhandl. In-4, 25 p. 4 M.
- Bullinger, A.**, Aristoteles' Metaphysik in Bezug auf Entstehungsweise, Text. u. Gedanken, klargelegt bis in alle Einzelheiten, etc. München, Ackermann, 1892. III, 256 p. 4 M.
- Buseskul, W.**, Aristote, Mémoire sur la Constitution des Athéniens (en russe). (Revue histor. Russe, II, p. 221-239.)
- Busolt, G.**, Zur Gesetzgebung Dracons (Ἀθην. πολιτ.). (Philologus, L, 3, p. 393-399.)
- Bywater, Ingram**, Contributions to the textual criticism of Aristoteles' Nicomachean Ethics. Oxford, 1892. 70 p. 3 Sh.
- Bywater, Richards, J.-A., Smith**, Aristotle on the Const. of Ath. (Academy, n° 980, p. 163-4.)
- Cassel, P.**, Vom neuen Aristoteles und seiner Tendenz. Bibliogr. Institut. Berlin.
- Cauer, P.**, Aristoteles Urtheil über die Demokratie. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 8-9, p. 581-593.)
- Cavazza, P.**, Aristotile e la costituzione di Atene. Discorso. (Annuario del Istituto di studi superiori in Firenze. 1892.) 20 p.

- Consruck, M.**, Ἐπαγωγή und Theorie der Induction bei Aristoteles. (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, V, 3, p. 302-321.)
- Costanzi, W.**, Spigolature aristoteliche. L'origine dell' arcontato secondo Aristotele (Riv. di filol. XXI, 4-6, p. 330-365.)
- Costui, G.**, Les idées politiques d'Aristote. (Annales de l'Est, oct. 1892.)
- Cox, G.-W.**, Aristotle as an historian. (Academy, n° 1054, p. 52-3; n° 1057, p. 111-2; n° 1059, p. 152.)
- Crusius, O.**, Die Schrift vom Staate der Athener und Aristoteles über die Demokratie. (Philologus, V, 1, p. 173-178.)
- Curtius, E.**, Zu Aristoteles Verfassungsgeschichte. (Berliner arch. Gesellschaft, März-sitzung, in Berliner philol. Wochenschrift, XI, 27.)
- Darste, R.**, Aristote (l' Ἀθηναίων πολιτεία, édition princeps). (Extr. du Journal des Savants.) 17 p.
- Davidson, T.**, Aristotle and ancient educational ideals. London. Heinemann. 256 p.
- Derevizki, A.**, Sur l' Ἀθηναίων πολιτεία (en russe). Kharkof, Université.
- De Sanctis, G.**, Studi sull' Ἀθ. πολιτ. attribuita ad Aristotele. (Rev. di filol., XI, 1-3, p. 147-163.)
- Dimitzas, M.-G.**, Ὁ Ἀριστοτέλης καὶ ἡ Ἀθ. πολιτ. (Ἑλλάς, III, 4, p. 357-375.)  
— Οὐδαὶς τάφος Ἀριστοτέλους ἐν Ἐρετρῆι. (Ibid., IV, 3, p. 191-215.)
- Dittmeyer, L.**, Textkritisches zur Aristotelischen Thiergeschichte. (Abhandl. für W. v. Christ., 1892, p. 114-124.)
- Droescke.** — Voir APOLLINAIRE.
- Droysen, H.**, Zu Aristoteles Ἀθηναίων πολιτεία. Vorläufige Bemerkungen. Berlin, Gartner, in-4, 23 p.
- Dümmler, F.**, Die Ἀθ. πολ. des Kritias. (Hermes, XXVII, 2, p. 260-280.)
- Eichthal, E. d' et Th. Reimach.**, Notes sur les problèmes musicaux dits d'Aristote. (Rev. des ét. gr., V, 17, p. 22-52.)
- Essai sur la morale d'Aristote. Paris, Belin, 1892.
- Essen, E.**, Das erste Buch der Aristotelischen Schrift über die Seele ins Deutsche übertragen und in seiner ursprünglichen Gestalt wiederhergestellt. Jena, Selbstverlag, 1892.
- Ferri, L.**, Sull' opera : Les Problèmes d'Aristote trad. en fr. pour la première fois par Barthélemy saint Hilaire. (Rendiconti dell' Accad. dei Lincei, sér. IV, vol. VII, fasc. 12, p. 583-6.)
- Fontana, G.**, Aristide nella Costituzione degli Ateniesi (Ἀθ. πολ.) di Aristotele. (Estr.). Verona, Tedeschi, 1892, 26 p.
- Fraccaroli, G.**, Dei versi di Solone (de rep. Ath. § 12). (Riv. di filol., XXI, 1-3, p. 49-50.)
- Fränkel, M.**, Zur drakontischen Verfassung. (Rh. Mus., XLVII, 4, p. 473-486.)
- Gereke, A.**, Aristoteleum (Codex lib. Metam.). (Wiener Studien, XIV, 1, p. 146-8.)
- Göbel, W.**, Weitere kritische Bemerkungen über Aristoteles Metaphysik. Soest, Progr. in-4, 23 p.
- Gomperz, Th.**, Die Schrift vom Staatswesen der Athener und ihr neuester Beurtheiler. Eine Streitschrift. Wien, Holder. 48 p.
- Granger, F.**, Aristotle on the active and passive reason. (Class. Review, VI, 7, p. 298-301.)
- Grunzel, J.**, Aristoteles und die Ἀθ. πολιτ. Leipzig, Friedrich.
- Hagfors, E.**, De prepositionum in Aristotelis Politicis et in Atheniensium Politia usu) 2 M.  
Diss. Helsingfors. 130 p.
- Harberton, J.**, Aristotle's Constitution of Athens c. 35. (Class. Review, VI, 3, p. 122.)
- Haussoillier, B.**, Sur l' Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote. (Acad. des Inscr. 13 févr. 1891.)  
— Aristote, Constitution d'Athènes. (Rev. de philologie, XVI, 2, p. 98-101.)
- Headlam, J.-W.**, On the use of the hiatus (Ἀθ. πολ.). (Class. Review, V, 6, p. 270-2.)
- Heiberg, J.**, Handschriftliches zum Kommentar des Simplicius zu Aristoteles de Caelo. (Sitzungsb. der Berliner Akademie, 1892, n° 7, p. 59-76.) 1 pl.
- Herwerden, H. van.**, Textbesserungen zu Ar. Ἀθ. πολ. (Berliner philol. Woch. XI, col. 322-4.)

- Hertzog, E.**, Zur Literatur über den Staat der Athener. Ueber Aristoteles' 'Αθ. πολ. Tübingen, Fuess. Ind. lect. 1891-92, 33 p. 1 M.
- Holtzinger, C. von**, Aristoteles' athenische Politik und die Heraklidischen Excerpte. (Philologus, L, 3, p. 436-445.)
- Houtsma, E.-O.** Zu Aristoteles de Rep. Ath. (Berliner philol. Woehenschr., XI, 26, col. 801.)
- Kell, B.**, Die Solonische Verfassung nach Aristoteles. Berlin, Gartner, 1899.
- Kenyon, F.-G.**, Recent literature on the 'Αθ. πολ. (Class. Review, V, 7, p. 332-3.)  
— New readings of the ms. ('Αθ. πολ.τ.). (Ibid., V, 6, p. 269-270.)
- Knoke, F.**, Die Athenische Staatsverfassung nach der wiederaufgefundenen Schrift des Aristoteles. Grenzboten, 1891, n° 43-4.
- Köhler, U.**, Die Zeiten der Herrschaft des Peisistratos in der Πολ. 'Αθηναίων. (Sitzungsberichte der Berliner Akad., 1892, n° XXI, p. 339-345.)
- Kurze, F.**, Die wiedergefundene Schrift des Aristoteles über den Staat der Athener. (Westermanns Monatshefte, nov. 1891, p. 281-4.)
- Leeuwen, J. van**, Ad Aristotelis librum de rep. Athenensium nuper repertum. (Memoriae, XIX, p. 169-190.)
- Lehmann, C.-F.**, Zur 'Αθ. πολ. (Hermes, XXVII, 4, p. 530-566.)
- Leikfeld, P.**, Sur les *Analytiques* d'Aristote (en russe). (Revue russe de philologie, II, 2, p. 191-3.)
- Macan, R.-W.**, 'Αθηναίων πολιτεία. (Journal of Hell. Studies, XII, 1, p. 17-46.)
- Machly, J.**, Aristoteles Polit. I, 3. (Philologus, LI, 3, p. 197.)
- Margolouth**, The book of the Apple, ascribed to Aristotle, edited in Persian and English. (Journal of the Asiatic Society, avril 1892.)
- Mayor, J.-E.-B.**, Aristotle on the Constitution of Athens. (Academy, n° 988, p. 304.)
- Meibor, J.**, Aristoteles 'Αθηναίων πολιτεία und die bisher darüber erschienenene Literatur. (Blätter f. d. bayr. Gymn., XXVIII, 1, p. 29-44; 6-7, p. 363-375.)
- Meyer, P.**, 'Αριστοτέλους 'Αθ. πολ.τ. (Résumé über Ausgaben, Uebersetzungen, Kritik.) (Zeitschr. f. d. Gymnasialwesen, XLVI, 2-3, p. 144-155.)  
— Der neue Aristoteles und die Schule. (Gymnasium, 1892, n° 2-3.)  
— Das Neueste zur 'Αθ. πολ. (Ibid., n° 13.)  
— Des Aristoteles Politik und die 'Αθ. πολ.τ. Bonn. Progr. 72 p.
- Mitschenko**, Sur 'Αθ. πολ. Ch. 63 (en russe). (Rev. russe de philologie, II, 2, p. 201.)
- Nemmann, K.-J.-W.**, Heines Erklärung der Aristotelischen Katharais. (Vierteljahrsschrift für Literaturgeschichte, V, 2, p. 334-6.)
- Newman, W.-L.**, Aristotle's classification of forms of government. (Class. Review, VI, 7, p. 289-292.)
- Niese, E.**, Über Aristoteles Geschichte der Athenischen Verfassung. (Hist. Zeitschrift, LXIX, 1.)
- Nissen, H.**, Die Staatschriften des Aristoteles. (Rh. Mus., XLVII, 3, p. 161-206.)
- Omont, H.**, La poétique d'Aristote, manuscrit 1747 de la Bibliothèque nationale (Reproduction héliotypique) avec Préface. Paris, Leroux, in-4.
- Pamprico, G.**, Luoghi scelti dall' Etica nicomachea voluti di greco e interpretati. Vercelli, Coppo. 127 p.
- Paton, W.-B.**, The fragment of the Athenian constitution. (Athenaeum, n° 3204, p. 251.)
- Piccolomini, A.**, in Aristotelem et Herodam animadversiones criticae. (Rev. di filologia, XX, 7-9, p. 456-464.)
- Proger, Th.**, Zum Aristotelischen Peoples. (Abhandl. f. W. von Christ, 1892, p. 53-62.)
- Prickard, A.-O.**, Aristotle, on the art of poetry. London, Macmillan.
- Pokrowski, M.**, Pour expliquer l' 'Αθ. πολ. (en russe). (Journ. du ministère russe de l'Instr. publ., oct. et nov. 1892, p. 29-61.)
- Radtiger, G.**, Zur Schrift vom Staate der Athener. (Philologus, L, 3, p. 290; 3, p. 400-1.)
- Radlow, E.-L.**, Aristoteles περί 'Επιτηδεύσεως (en russe). (Journal du ministère russe de l'Instr. publ., janvier 1891, p. 45-62.)

- Beinsch, Th.**, Note sur un passage de la Rhétorique d'Aristote. (Acad. des Inscr., séance du 8 avril 1892.)
- Richards, Fr.**, The new 'Aθ. πολ. (Academy, n° 1058, p. 133.)
- Richards, H.**, A reply to professor Gomperz. (Class. Review, V, 7, p. 333-4.)  
— Un-Aristotelian words in the 'Aθ. πολ. (Ibid., V, 6, p. 272-3.)
- Richards, Wyse, Poste**, Notes on the 'Aθ. πολ. (Class. Review, V, 7, p. 334-7.)
- Rolfes, E.**, Die Aristotelische Auffassung vom Verhältnisse Gottes zur Welt und zum Menschen. Berlin, Mayer et Müller, 1892. V, 208 p. 3 M.
- Ruelle, G.-E.**, Corrections anciennes et nouvelles dans le texte des problèmes musicaux d'Aristote. (Rev. de philologie, XV, 3, p. 168-174.)
- Rühl, F.**, Der Staat der Athener und kein Ende. Leipzig, Teubner. 36 p. 1 M. 20 Pf.  
— Ueber die von Mr. Kenyon veröffentlichte Schrift vom Staate der Athener. (Rh. Mus. XLVI, 3, p. 426-464.)  
— Zur 'Aθ. πολ.ι.τ. und zu Thukyides (Ibid., XLVII, 1, p. 152-3.)
- Schjætt, P.**, Kenyon Aristoteles om Athens Statsforfatning. Christiania, Dybwad.
- Schultz, H.**, Aristote, 'Aθ. πολ. (en russe). (Revue russe de philologie, II, p. 33-44.)
- Schwarz, J.**, Sur la constitution d'Athènes d'Aristote (en hongrois). Budapest, Akademie, 67 p.  
— Aristote et l' 'Aθ. πολ. Leipzig, Friedrich.
- Selbel, M.**, Zu Aristoteles πολ ποιητικῆς. Festgruss des Ludwigsgymn. zu München. I.
- Smith, G.**, Note on Aristotle Post. An. I. (Class. Review, VI, 1-2, p. 73.)
- Spielmann, A.**, Die Aristotelischen Stellen vom τρίτος ἄνθρωπος. Brixen. Progr.
- Steinschneider, J.**, Die Parva Naturalia des Aristoteles bei den Arabern. (Zeitschrift der morgenländischen Gesellschaft, XLV, 3.)
- Stern, E.**, La « Constitution d'Athènes » d'Aristote nouvellement découverte (en russe). Odessa. 42 p.
- Susemihl, F.**, Quaestionum Aristotelearum criticarum et exegeticarum pars I. Greifswald. 1892; Ind. lect. in-4, 20 p. 1 M. 50 Pf.  
— Bericht über Aristoteles und die ältesten Akademiker und Peripatetiker für 1887, 1890. (Bursian-Müllers Jahresbericht, LXVII, p. 78-184.)
- Szanto, E.**, Zur drakonischen Gesetzgebung. (Arch.-epigr. Mittheilungen aus Oesterreich, XV, 2, p. 180-2.)
- Tacchi-Venturi**, Della nuova opera Aristotelica: la costituzione di Atene. (Civiltà Cattolica, XII, n° 995-6.)
- Tyrrel, R.-T.**, Aristotle on the Constitution of Athens. (Academy, n° 982, p. 210.)
- Walter, E.-M.**, The 'Aθ. πολ.ι.τ. and the Chronology of the years 462-445. (Class. Review, VI, 3, p. 95-9.)
- Wardale, Wyse, Thompson, Torr, Smith**, Emendations and further notes on the Constitution of Athens. (Class. Review, V, 6, p. 274-8.)
- Wendling, E.**, De populo Aristotelico. Strassburg. Dias. 82 p. 1 M. 50 Pf.
- Winboldt, S.-E.**, Note on Aristotle, Ethics, Γ 1, § 17. (Class. Review, IV, p. 481.)
- Wyse, W.**, The fragment of the Athenian Constitution. (Athenaeum, n° 3303, p. 217-8.)  
— and Ridgeway, Aristotle on the Const. of Ath. (emendations). (Academy, n° 981, p. 186-7.)
- Zahnfleisch, J.**, Zur nikomachischen Ethik des Aristoteles. — Zur Seelenlehre des Aristoteles. (Zeitschr. f. d. oesterr. Gymn., XLII, 12, p. 1057-67.)  
— Kritisches zu Aristoteles. Zur Metaphysik. (Ibid., XLIII, 2, p. 97-107.)  
— Zur Kritik des Aristoteles in Bezug auf physisches Wissen. (Zeitschr. f. Philosophie, C, 2.)
- Zingerle, A.**, Zur 'Aθ. πολ. des Aristoteles. (Zeitschr. f. d. oesterr. Gymn., XLIII, 3, p. 207-8.)

**ARISTOXÈNE**, Aristoxenos von Tarent. Melik und Rythmik des classischen Hellenenthums. II. Band. Berichtigter Originaltext, nebst Prolegomena, von R. Westphal, herausgegeben von F. Saran. Leipzig, libr. Ambr. Abel (Arthur Meiner), 1893. In-8°. 16, cxi, 31 et 110 pages.



**ARRIEN.**

**Bolla, E.**, Notizie di codici greci nelle biblioteche italiane. II. Un ottimo codice inesplorato dell' *Anabasi d'Arriano*. (Riv. di filologia, XIX, p. 379-396.)

**ATHANASE (saint)**, Athanasius. Select works and letters. Translated with notes, by *H. Wace* and *Ph. Schaff*. London, Parker, 1892, in-4, xci, 606 p.

**ATHENAGORAS**, Libellus pro Christianis. Oratio de resurrectione cadaverum, rec. *E. Schwartz*. Leipzig, Hinrichs. 3 M. 60 Pf.

**ATHÉNÉE.**

**Herwerden, H. van**, Ad Athenaeum. (Mnemosyne, XIX, p. 200-221.)

**Rudolph, F.**, Die Quellen und die Schriftstellerei des Athenaios. (Philologus, 6. Suppl. 1. Hälfte, p. 109-162.) T. à p. Göttingen, Dieterich. 1 M. 20 Pf.

**BABRIUS**, Fables. Texte grec publié à l'usage des classes, avec des notes par *M. Croiset*. Paris, Colin, 1892. 224 p.

— Fables en vers choliambes. Texte grec revu sur l'édition princeps, accompagné de notes critiques par *L. Passerat*. Paris, Delagrave, 1892, in-12.

— Les fables ésopiques de Babrios, trad. en totalité pour la première fois; comparées aux fables d'Horace et de Phèdre, de Corrozet et de La Fontaine. avec une étude sur leurs origines et leur iconographie, par *E. Lévesque*. 21 fig. hors texte gravées par Boussod et Valadon. Paris, Belin. LXXXVIII, 468 p.

— Fables, d'après le choix p. p. *E. Personneaux*. Traduction par *E. Maréchal*. Paris, Delalain, 1892, in-12.

**Delage, E.**, Babrius et ses fables. (Annales de la fac. des lettres de Bordeaux, 1891, n° 1.)

**Werner, J.**, Quaestiones Babrianae. Berlin, Calvary, 27 p.

**BASILE (saint)**, The Book of saint Basil... on the Holy Spirit... A revised text, with notes by *C.-F.-H. Johnston*. London, Frowde, 1892. 224 p.

**BIBLE GRECQUE**, Psalms of Solomon, ed. by *M.-Rh. James*. Cambridge.

— Testamentum novum, graece. Für den Schulgebrauch herausg. von *Fr. Zelle*. IV. Das Evangelium des Johannes, von *B. Wohlfahrt*. Leipzig, Teubner. 1 M. 50 Pf.

— — V. Die Apostelgeschichte (par le même). — 1 carte. 1 M. 80 Pf.

— Cambridge greek Testament. II Corinthians. Edited by *J.-J. Lias*. Cambridge. 3 Sh.

**Fischer, H.**, Einige Spruchverse im Jacobusbriefe. (Philologus, L, 2, p. 377-9.)

**Harnack, A.**, Bruchstücke des Evangeliums und der Apokalypse des Petrus. (Sitzungsber. der Berliner Akademie, 1892, n° XLIV, p. 895-903.)

**Harris, Rendel**, A study of codex Bezae. (Texts and Studies, II, 1. Cambridge.) 9 Sh.

**Hatch and Redpath**, A concordance to the Septuagint and other Greek versions of the Old Testament. I. Oxford, 1892, in-4.

**Historical evidences** of the New Testament. New York, Tract Soc. 2 parties. 323 et 319 p.

**Kerberlin, K.**, Eine Würzburger Evangelienhandschrift. Erlangen. Diss. (Augsburg. Pfeiffer.)

**BION.**

**Hense, O.**, Bion bei Philon. (Rh. Mus., XLVII, 2, p. 219-240.)

**CALLIMAQUE.**

**Bredan, Fr.**, De Callimacho verborum inventore. Diss. Breslau, 98 p.

**Dittrich, E.**, Zu Kallimachos. (N. Jahrb. f. Philol., CXLI, p. 829-832, et CXLIII, 8-9, p. 576.)

**Kulper, K.**, In Callimachi hymnum IV. (Mnemosyne, XIX, p. 63-74.)

**Nigra, C.**, Inni di Callimacho su Diana e sui lavacri di Pallade. (Riv. di filologia, XX, 4-6, p. 194-232; 7-9, p. 414-455; 10-12, p. 516-7; XXI, 1-3, p. 51-92.) Tiré à part chez Loescher à Turin.

**Wentzel, G.**, Mythographische Miscellen. II. Die OEnotropen bei Kallimachos. (Philologus, LI, 1, p. 46-63.)

**Windakiewicz**, Les manuscrits de Callimaque. (Bull. de l'Acad. de Cracovie, déc. 1890.)

**CALLINUS.**

**Peppmüller, R.**, Zu Kallinos. Simonides Amorg. (Philologus, LI, 1, p. 172-3.)

**CHORICIUS**, Duae Choricii in brumalia Justiniani et de Lydis orationes, primum ed. *R. Förster*. Breslau, Ind. lect. hiem. 1891-92, in-4. 18 p.

— Choriciana Miltiadis oratio edita a *R. Förster*. Breslau, Ind. lect. hib. 1892, in-4. 17 p.

**CLÉANTHE.**

**Newman, W.-L.**, Cleanthes' hymn to Zeus. (Class. Review, VI, 4, p. 181.)

**Pearson, A.-G.** — Voir Ζέων.

**CLÉMENT D'ALEXANDRIE.**

**Ziegert, P.**, Die Psychologie des Clemens Aloxandrinus. Erlangen, 1892. Diss. 50 p.

**CLITARQUE.** — Voir GNOMICA.**COLLUTHUS.**

**Schneider, M.**, Collutha. (Philologus, XLIX, 4, p. 736-8.)

**ORATÈS.**

**Wachsmuth, C.**, Neue Bruchstücke aus den Schriften des Grammatikers Krates. (Rh. Mus., XLVI, 4, p. 552-6.)

**CRITIAS.**

**Dümmler, F.** — Voir ARISTOTE.

**DÉMOCRITE.**

**Ammon, G.**, Der Philosoph Demokrit als Stilist. (Xenien der 41. Versammlung deutscher Philologen dargeboten vom Hist.-phil. Verein, zu München.)

**DÉMOSTHÈNE.**

Demosthenis Orationum codex Σ. Facsimilé du ms. grec 2934 de la Bibliothèque nationale, publié par *H. Omont*. 2 vol. in-fol. Paris, Leroux. 533 feuillets. Prix, en souscription : 500 Fr.

— Acht Reden gegen Philipp, Ausgabe von *G. Bräuning*. 2 Abth. Hannover, Verlagsanstalt. 1 M. 80 Pf.

— Demosthenes ausgewählte Staatsreden erklärt von *F. Rösiger*. I. Paderborn, Schöning, 1892.

— 'Επιστολή γ'. (Papyrus CXXXIII). (Classical Texts, p. 56-62.) 4 pl.

— La première philippique expliquée littéralement, revue pour la traduction et annotée par *M. Lemoine*. Paris, Hachette, 1892.

— Filippica prima, tradotta letteralmente secondo il testo della ed. del Din-dorf. Lodi, Quirico, 1892.

**Benecke, E.**, De Demosthenis quae fertur adversus Calliclem orationis authentia. Halle. Diss. 50 p.

**Blass, F.**, Demosthenische Studien. (Rh. Mus., XLVII, 2, p. 269-290.)

— Demosthenica aus neuen Papyrus. (N. Jahrb. f. Philologie, CXLV, 1, p. 29-44.)

**Burger, Fr.**, Der Codex Bavaricus Monac. 85 des Demosthenes und sein Verhältnis zum Marcianus F. (Abhandlungen für W. von Christ, p. 252-253.)

— Stichometrische Untersuchungen zu Demosthenes und Herodot. München, 1892. Progr. 24 p.

**Kirchner, J.-E.**, 'Απολλόδωρος Πασίωνος 'Αχαρνούς. (Demosth.) (Rh. Mus., XLVI, 3, p. 488.)

**Leijds, R.**, De ordine rerum Ol. 107 gestarum imprimis de Demosthenis orationis in Midiam temporibus. Groningen. Diss. 88 p.

**Polle, F.**, Zu Demosthenes Friedensrede § 24. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 11, p. 750-1.)

**Preuss, S.**, Index Demosthenicus. Leipzig, Teubner, 1892, IV, 330 p. 10 M.

**Reich, H.**, Die Frage der sogenannten zweiten Redaktion der Rede vom Kranze. Festgruss. München.

— Bemerkungen zum Prozess Ktesiphons. (Abhandl. f. W. v. Christ, p. 280-293.)

**Rüger, G.**, Zur pseudodemosthenischen Rede wider Euergos und Mnesibulos. (N. Jahrb. f. Philol. CXLIII, 12, p. 817-822.)

**Schnecht, H.**, De documentis oratoribus atticis insertis de litis instrumentis prioris adversus Stephanum orationis Demosthenicae. Iena. Diss. 88 p.

**Wardale, J.-R.**, Note on Demosthenes Androtion. (Class. Review, VI, 3, p. 123.)

**Wyse W.**, Note on Demosthenes, XXIV, 120. (Class. Review, VI, 5, p. 227.)

### DENYS D'HALICARNASSE.

**Getzeler**, Einfluss des Dionysius auf den Sprachgebrauch des Plutarch, nebst einem Exkurs über die sprachlichen Beziehungen des Plutarch zu Polybius. (Abhandlungen f. W. von Christ, p. 191-210.)

### DICÉARQUE.

**Ferri, A.**, Dicaarco di Messina. Studio letterario. (Rendiconti dell' Accad. dei Lincei, ser. IV, vol. VII, fasc. 7, p. 236-246.)

### DICTYS de Crète.

**Patzig, E.**, Dicty, Cretensis. (Byz. Zeitschr. I, 1, p. 131-152.)

**Sonny, A.**, Dictys bei Arethas. (Ibid. 3-4, p. 590.)

### ΔΙΔΑΧΗ τῶν δώδεκα.

**Amonett, H.**, Die Apostellehre in ihrem Verhältnisse zu verwandten Schriften. Wehlau. Progr. in-4, 15 p.

**Taylor, C.**, Traces of a saying of the Didache (suite). Journal of philology, n° 28, p. 161-172.)

### DIDYME.

**Schlumberg, A.**, Zur handschriftlichen Ueberlieferung der Scholia Didymi. (Philologus, XLIX, p. 421-456.) †

### DIODORE DE SICILE.

**Chinnock, E.-J.**, Gleanings from Diodorus Siculus. (Class. Review, VI, 6, p. 260-1.)

**Dam, W. van.** Ad Diodori Siculi I, 83. (Mnemosyne, XX, 4, p. 399.)

**De-Sanctis, G.**, La battaglia dell'Eurymedonte in Diodoro. (Riv. di filol., XXI, 1-3, p. 97-113.)

**Polle, F.**, Zu Diodoros Bibliothek, IV, 3. (N. Jahrb. f. Ph. CXLIII, 8-9, p. 656.)

**Scala, R. von.**, Die Hauptquelle der römischen Königsgeschichte bei Diodoros. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 6, p. 417-422.)

**Schönle, Fr.-L.**, Diodorstudien. Diss. Berlin, Speyer und Peters. 1892, p. 91

**Tümpel, K.**, Zur Analysis und Kritik von Diodoros, V, 55. (Philologus, L, 1, p. 43-8.)

### DIOGÈNE LE CYNIQUE.

**Schafstædt, H.**, De Diogenis epistulis. Diss. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1892. 63 p.

### DION CASSIUS.

**Meisterberck, G.**, Ein falsches Citat aus Cassius Dio. (Philologus, L, 4, p. 637-9.)

**Melber, J.**, Dio Cassius über die letzten Kämpfe gegen Sext. Pompeius, 36 vor Chr. (Abhandl. f. W. v. Christ, p. 211-236.)

— Der Bericht des Dio Cassius über die gallischen Kriege Cäsars, I. Die Kriege mit den Helvetiern und gegen Ariovist. München. (Festgruss des Maximiliansgymnasium, p. 53-86.)

**Meyer, Paul**, De Maecenatis oratione a Dione ficta. Berlin, Gärtner, Diss. 1 M. 50 Pf.

### DION CHRYSOSTOME.

**Braun.** — Voir ARISTOTE.

**Præchter**, Dion Chrysostomos als Quelle Julians. (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, V, 1, p. 42-51.)

**Stich, J.**, Ad Dionis Chr. orationem Olympicam. (Philologus, XLIX, 3, p. 456 et 4, p. 680.)

### DIOPHANTE.

**Tannery, P.**, Sur une épigramme attribuée à Diophante. (Rev. des ét. gr., IV, 16, p. 377-382.)

### DIOSCORIDE.

**Stadler**, Theophrast und Dioscorides. (Abhandl. f. W. von Christ, p. 176-187.)

**Windakiewicz**, Les manuscrits de Callimaque. (Bull. de l'Acad. de Cracovie, déc. 1890.)

**CALLINUS.**

**Peppmüller, R.**, Zu Kallinos. Simonides Amorg. (Philologus, LI, 1, p. 172-5.)

**CHORICIUS**, Duae Choricii in brumalia Justiniani et de Lydis orationes, primum ed. **R. Förster**. Breslau, Ind. lect. hiem. 1891-92, in-4. 18 p.

— Choriciana Miltiadis oratio edita a **R. Förster**. Breslau, Ind. lect. hib. 1892, in-4. 17 p.

**CLÉANTHE.**

**Newman, W.-L.**, Cleanthes' hymn to Zeus. (Class. Review, VI, 4, p. 181.)

**Pearson, A.-G.** — Voir Ζήνων.

**CLÉMENT D'ALEXANDRIE.**

**Ziegert, P.**, Die Psychologie des Clemens Alexandrinus. Erlangen, 1892. Diss. 50 p.

**CLITARQUE.** — Voir GNOMICA.

**COLLUTHUS.**

**Schneider, M.**, Collutha. (Philologus, XLIX, 4, p. 736-8.)

**ORATÈS.**

**Wachsmuth, G.**, Neue Bruchstücke aus den Schriften des Grammatikers Krates. (Rh. Mus., XLVI, 4, p. 552-6.)

**CRITIAS.**

**Dümmler, F.** — Voir Αριστοξ.

**DÉMOCRITE.**

**Ammon, G.**, Der Philosoph Demokrit als Stilist. (Xenien der 41. Versammlung deutscher Philologen dargeboten vom Hist.-phil. Verein, zu München.)

**DÉMOSTHÈNE.**

Demosthenis Orationum codex Σ. Facsimilé du ms. grec 2934 de la Bibliothèque nationale, publié par **H. Omont**. 2 vol. in-fol. Paris, Leroux. 533 feuillets. Prix, en souscription : 500 Fr.

— Acht Reden gegen Philipp, Ausgabe von **G. Bräuning**. 2 Abth. Hannover, Verlagsanstalt. 1 M. 80 Pf.

— Demosthenes ausgewählte Staatsreden erklärt von **F. Rösiger**. I. Paderborn, Schöningh, 1892.

— Ἐπιστολή γ'. (Papyrus CXXXIII). (Classical Texts, p. 56-62.) 1 pl.

— La première philippique expliquée littéralement, revue pour la traduction et annotée par **M. Lemoine**. Paris, Hachette, 1892.

— Filippica prima, tradotta letteralmente secondo il testo della ed. del Dindorf. Lodi, Quirico, 1892.

**Benecke, E.**, De Demosthenis quae fertur adversus Calliclem orationis authentia. Halle. Diss. 50 p.

**Blass, F.**, Demosthenische Studien. (Rh. Mus., XLVII, 2, p. 269-290.)

— Demosthenica aus neuen Papyrus. (N. Jahrb. f. Philologie, CXLV, 1, p. 29-44.)

**Burger, Fr.**, Der Codex Bavaricus Monac. 85 des Demosthenes und sein Verhältniss zum Marcianus F. (Abhandlungen für W. von Christ, p. 252-253.)

— Stichometrische Untersuchungen zu Demosthenes und Herodot. München, 1892. Progr. 24 p.

**Kirchner, J.-E.**, Ἀπολλόδωρος Πασίωνος Ἀχαρνεύς. (Demosth.) (Rh. Mus., XLVI, 3, p. 188.)

**Leijds, R.**, De ordine rerum Ol. 107 gestarum imprimis de Demosthenis orationis in Midiam temporibus. Groningen. Diss. 88 p.

**Polle, F.**, Zu Demosthenes Friedensrede § 24. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 11, p. 750-1.)

**Preuss, S.**, Index Demosthenicus. Leipzig, Teubner, 1892, IV, 330 p. 10 M.

**Reich, H.**, Die Frage der sogenannten zweiten Redaktion der Rede vom Kranze. Festgruss. München.

— Bemerkungen zum Prozess Ktesiphons. (Abhandl. f. W. v. Christ, p. 280-293.)

**Rüger, G.**, Zur pseudodemosthenischen Rede wider Euergos und Mnesibulos. (N. Jahrb. f. Philol. CXLIII, 12, p. 817-822.)

**Schucht, H.**, De documentis oratoribus atticis insertis de litis instrumentis prioris adversus Stephanum orationis Demosthenicae. Iena. Diss. 88 p.

**Wardale, J.-E.**, Note on Demosthenes Androtion. (Class. Review, VI, 3, p. 123.)

**Wyse W.**, Note on Demosthenes, XXIV, 120. (Class. Review, VI, 5, p. 227.)

### DENYS D'HALICARNASSE.

**Geetzler**, Einfluss des Dionysius auf den Sprachgebrauch des Plutarch, nebst einem Exkurs über die sprachlichen Beziehungen des Plutarch zu Polybius. (Abhandlungen f. W. von Christ, p. 191-210.)

### DICÉARQUE.

**Ferri, A.**, Dicaarco di Messina. Studio letterario. (Rendiconti dell' Accad. dei Lincei, ser. IV, vol. VII, fasc. 7, p. 236-246.)

### DICTYS de Crète.

**Patzig, E.**, Dicty, Cretensis. (Byz. Zeitschr. I, 1, p. 131-152.)

**Sonny, A.**, Dictya bei Arethas. (Ibid. 3-4, p. 590.)

### ΔΙΔΑΧΗ τῶν δώδεκα.

**Amoneit, H.**, Die Apostellehre in ihrem Verhältnisse zu verwandten Schriften. Wehlau. Progr. in-4, 15 p.

**Taylor, G.**, Traces of a saying of the Didache (suite). Journal of philology. n° 28, p. 161-172.)

### DIDYME.

**Schimberg, A.**, Zur handschriftlichen Ueberlieferung der Scholia Didymi. (Philologus, XLIX, p. 421-456.)

### DIODORE DE SICILE.

**Chlanoek, E.-J.**, Gleanings from Diodorus Siculus. (Class. Review, VI, 6, p. 260-1.)

**Dam, W. van.** Ad Diodori Siculi I, 83. (Mnemosyne, XX, 4, p. 399.)

**De-Sanctis, G.**, La battaglia dell'Eurymedonte in Diodoro. (Riv. di filol., XXI, 1-3, p. 97-113.)

**Folle, F.**, Zu Diodoros Bibliothek, IV, 3. (N. Jahrb. f. Ph. CXLIII, 8-9, p. 656.)

**Scala, R. von.** Die Hauptquelle der römischen Königsgeschichte bei Diodoros. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 6, p. 417-422.)

**Schönle, Fr.-L.**, Diodorstudien. Diss. Berlin, Speyer und Peters. 1892, p. 91

**Tümpel, K.**, Zur Analysis und Kritik von Diodoros, V, 55. (Philologus, L, 1, p. 43-8.)

### DIOGÈNE LE CYNIQUE.

**Schafstädt, H.**, De Diogenis epistulis. Diss. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1892. 63 p.

### DION CASSIUS.

**Heisterberck, G.**, Ein falsches Citat aus Cassius Dio. (Philologus, L, 4, p. 637-9.)

**Melber, J.**, Dio Cassius über die letzten Kämpfe gegen Sext. Pompeius, 36 vor Chr. (Abhandl. f. W. v. Christ, p. 211-236.)

— Der Bericht des Dio Cassius über die gallischen Kriege Cäsars, I. Die Kriege mit den Helvetiern und gegen Ariovist. München. (Festgruse des Maximilianagymnasium, p. 53-86.)

**Meyer, Paul**, De Maecenatis oratione a Dione ficta. Berlin, Gärtner, Diss. 4 M. 50 Pf.

### DION CHRYSOSTOME.

**Brunn.** — Voir *ANISTOTA*.

**Prächter**, Dion Chrysostomos als Quelle Julians. (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, V, 1, p. 42-51.)

**Stich, J.**, Ad Dionis Chr. orationem Olympicam. (Philologus, XLIX, 3, p. 456 et 4, p. 680.)

### DIOPHANTE.

**Tannery, P.**, Sur une épigramme attribuée à Diophante. (Rev. des ét. gr., IV, 16, p. 377-382.)

### DIOSCORIDE.

**Stadler**, Theophrast und Dioscorides. (Abhandl. f. W. von Christ, p. 176-187.)

**Wellmann, M.**, Sostratos; ein Beitrag zur Quellenanalyse des Aelian. (Hermes, XXVI, 3, p. 321-350.)

— Juba eine Quelle Aelians. (Ibid., XXVII, 3, p. 389-406.)

### EMPÉDOCLE.

**Knatz, Fr.**, Empedoclea. (Schedae philogae, zu Bonn. I.)

### ÉNÉE LE TACTICIEN.

**Schöne**, des Aeneas Tacticus Anweisung für geheime Korrespondenz. (Berliner arch. Gesellschaft, Maisitzung, in Berliner philol. Wochenschr. XII, 35, p. 1119.)

**ÉPICTÈTE**, The teaching, being the Encheiridion of Epictetus, with selections from the dissertations and fragments, translated with introduction and notes, by *T. W. Rolleston*. London, Routledge, 260 p.

— Epicteti et Moschionis sententiae. Edid. *A. Elter*. Bonn, Ind. lect. in-4. 23 p.

**Wotke, C.**, Handschriftliche Beiträge zu Nilus' Paraphrase von Epiktets Handbüchlein. (Wiener Studien, XIV, 1, p. 69-74.)

### ÉPICTURE.

**Cassel, P.**, Epikuros, der Philosoph, vertheidigt und erklärt. Berlin, Boll, 1892. 64 p. 1 M.

**Cossattini, A.**, Frammento ercolanese sulla generazione. (Riv. di filologia, XX, 10-12, p. 510-515.)

**Thomas, E.**, Eine Studie zu den Epikureischen Sprüchen. (Hermes, XXVII, 1, p. 22-35.)

**Usener, H.**, Epikureische Schriften auf Stein. (Rh. Mus., XLVII, 3, p. 414-456.)

### ESCHINE.

**Bougot, A.**, Rivalité d'Eschine et de Démosthène. Paris, Bouillon, 197 p.

**Rabe, A.**, Die Redaktion der Aeschineischen Rede gegen Ktesiphon. Berlin, Mayer und Müller. 1 M.

**Sakkorraphos, G.-M.**, Κατὰ Τιμάρχου. (Mnemosyne, XX, 2, p. 144-6.)

— Zu Aischines Reden. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 4-5, p. 309-312.)

**Wyse, W.**, Note on Aeschines, I. 13. (Class. Review, VI, 5, p. 227.)

### ESCHYLE.

— Tragoedien, verdeutsch von *B. Todt*. Wien, Tempsky.

— Agamemnon, édition danoise par *N. Möller*. Copenhague, Philipsen.

— The Prometheus bound and the fragments of the Prometheus unbound. With introduction and notes by *N. Wecklein*; translated by *F.-D. Allen*. Boston, Ginn.

— Prometheus vincetus, ed. with notes by *Plaisiowe* and *Masom*. London, Clive, 1892. 6 Sh.

— Translation, with text and notes, by *Plaisiowe*. Ibid.

**Brennan, C.-J.**, Aeschylus, Suppl. 819, 970. (Class. Review, V, 8, p. 388.)

**Düntzer, H.**, Ueber den Προμηθεὺς πυρφόρος des Aeschylus. (N. Jahrb. f. Philol. CXLIII, 11, p. 737-750.)

**Ellis, R.**, Aesch. Suppl. 909 (δαμοστέχ). (Journal of philology, n° 38, p. 176.)

— On some fragments of Aeschylus and on Supplices. (Ibid., n° 41, p. 25-36.)

**Flinster, G.**, Die Orestie des Aeschylus. Bern. 1890. Progr.

**Graf, E.**, Zu Aeschylus Supplices. (Philologus, LI, 1, p. 175-7.)

**Gravenhorst, H.**, Ueber die Perser des Aeschylus. Leipzig, Fock. 60 Pf.

**Headlam, W.**, Notes on the Scholia of Aeschylus. (Journ. of philology, n° 38, p. 286-287.)

— On editing Aeschylus. A criticism. London, Nutt.

— Notes on Aeschylus. (Journ. of ph. n° 41, p. 75-9.)

— Notes on Aeschylus Choephoroi. (Ibid., p. 83-4.)

**Jevons, F.-B.**, Notes on Aeschylus Ag. 312-3. (Class. Review, VI, 7, p. 327.)

**Koch, H.**, Quaestionum de proverbiis apud Aeschylum, Sophoclem, Euripidem caput alterum. Bartenstein, 1892. Progr. in-4. 27 p.

- Kynaston, H.**, Note on Aesch. Agam. 314. (Class. Review, VI, 4, p. 180.)
- Leschhorn**, De notione Dei Aeschylea et patrum ecclesiasticorum. (Theol. Literaturblatt, 1892, n° 38.)
- Ludwich, A.**, Zu Aeschylus Eumeniden. (Rh. Mus., XLVI, p. 139-143.)
- Maury, F.**, De cantus in Aeschyleis tragoediis distributione. Thèse. Paris, Hachette, 1892. 121 p.
- Morgan, M.-H.**, Aeschylus, Agam. 411 sq. (Harvard Studies, III, p. 192-3.)
- Pandiani, G.**, Carattere morale, politico e patriotico della lirica greca e della tragedia di Eschilo. Milano. Hoepli, 1892, 150 p.
- Papageorg, P.-N.**, Novae emendationes in Aeschyli Scholia Medicea. (Berliner philol. Wochenschr. XII, 27, p. 835-6; 28, p. 365-7.)
- Richter, P.**, Zur Dramaturgie des Aeschylus. Leipzig, Teubner, 1892. III, 287 p. 6 M. 60 Pf.
- Risberg, E.**, De nonnullis locis Agamemnonis Aeschyleae scribendis et interpretandis. Diss. Upsala, Lund. VIII, 69 p.
- Shilleto, W.**, Note on Aesch. Agam. 313. (Class. Review, VI, 8, p. 367.)
- Todt, E.**, Bemerkungen zu Aeschylus Persern. (Philologus, XLIX, p. 565-567.)
- Zu Aeschylus Sieben gegen Theben. (Ibid., L, 3, p. 507-528.)
- Über das I. Ständlied des Chors in den Sieben gegen Theben. (Ibid., I, 2, p. 248-264.)
- Tucker, Th.**, Notes on Aeschylus. (Class. Review, VI, 5, p. 193.)
- Ullmann, C.-Th.**, Proprietates sermonis Aeschylei quatenus ex diverbio perspectae sunt. III. Donaueschingen. Progr. in-4°. 17 p.
- Zacas, A.**, Κριτικά και ἐμπνευστικά παρατηρήσεις Αισχύλου. Athènes, 1890.

**ETYMOLOGICUM MAGNUM.**

**Reitzenstein, R.**, Zu den Quellen des sog. Et. M. (Philologus, XLIX, p. 400-420.)

**EVAGRIUS du Pont.** Evagrii Pontici sententiae cum corollariis in Epicteti et Moschionis sententias, ed. *A. Elter*. Bonn, Ind. lect. 1892.

**EUDEME.**

**Schneek, E.** — Voir PARÉMIOGRAPHES.

**EUDOXE.**

**Unger, G.-F.**, Eudoxos von Knidos und Eud. v. Rhodos. (Philologus, L, 2, p. 191-228.)

**EUNAPE.**

**Boor, C. de.** Die *véz* Ἐξδοσις des Eunapios. (Rh. Mus., XLVII, 2, p. 321-4.)

**Cumont, Fr.**, Notes sur les Vies des sophistes d'Eunape. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XXXIV, 4, p. 234-5.)

**EURIPIDE**, Three Dramas of Euripides (Alcestis, Medea, Hippolytus), translation. Boston, Houghton, 1892.

- Bacchae, a new and accurate translation from the text of *F.-A. Paley*. Cambridge, Hall.
- With a revision of the text and a commentary by *R.-Y. Tyrrell*. London, Macmillan.
- Cyclops, ed. with notes by *W.-E. Long*. Oxford. 3 sh.
- Hippolytos, griechisch und deutsch von *U. von Wilamowitz-Möllendorf*. Berlin, Weidmann. 8 M.
- Ion, with Introd. and notes by *J. Thompson* and *A.-F. Burnet*. London, Clive.
- Iphigenia among the Taurians, ed. by *J. Flagg*. Boston, Ginn.
- Iphigenie in Taurien, für den Schulgebrauch erklärt von *S. Merkle*. Ausg. A. Kommentar unter Text; Ausg. B. Text und Komm. getrennt in 2 Heften. Gotha, Perthes. 1 M. 20 Pf.
- Iphigenia in Tauris. Literally translated by *J.-A. Prout*. London, Cornish.
- Μήδεια, ἐξέδωκε Γ. Σαυκοράφος. Athènes, Beck.

- Bischoff, A.**, Die Rollenvertheilung in den Bacchen des Euripides. (Abhandlungen für W. von Christ, 1892, p. 409-413.)
- Blass, Fr.** — Voir Papyrus grecs.
- Busch, K.**, Zu Euripides Hekabe. (N. Jahrb. f. Ph., CXLIII, 8-9, p. 513-528.)
- Bussler, E.**, Frauen-Charaktere aus den Tragödien des Euripides. Hamburg. Verlagsanstalt, 1892. 43 p.
- Campbell, L.**, Notes on Euripides Antiope. (Class. Review, V, 9, p. 401-2.)
- Crosby, K.-E.**, Euripides Medea 1056-1058. (Class. Review, VI, 6, p. 253-4.)
- Dentissow, J.**, Sur Euripide, Phœniss., 1288 (en russe). (Revue russe de philologie. II, 2, p. 190-1.)
- Earle, M.-L.**, Notes on Euripides Iph. Taur. (Class. Review, VI, 5, p. 226-7.)  
— Ad Eurip. Iph. Taur. 1351-3. (American Journ. of philology, n° 49, p. 87-8.)
- Ellis, R.**, Euripides Androm. 387 sqq. (Journal of philology, n° 38, p. 182-3.)  
— Ad nova fragmenta Antiope. (American Journal of philology, n° 48, p. 481-5.)
- Eysert, L.**, Rhesus im Lichte des Euripideischen Sprachgebrauches. Böhmisch-Leipa, Progr. 36 p.
- Hassenkamp, R.**, Die neu aufgefundenen Fragmente der Euripideischen Antiope und ihr Werth für die Deutung des « Toro Farnese ». (Nord und Süd, febr. 1892, p. 211-9.)
- Headlam, W.**, Notes on Euripides. (Journal of philology, n° 41, p. 79-81.)  
— Notes on Euripides Bacchae. (Ibid., p. 85-7.)
- Holzinger, C. von**, Exegetische und kritische Bemerkungen zu Euripides Alkestis. (Sitzungsab. d. k. Akad. d. Wiss.) Wien, Tempsky. 49 p. 1 M.
- Housman, A.-E.**, The new fragment of Euripides. (Academy, n° 984, p. 259 et 986. p. 305.)
- Jevons, F.-E.**, Notes on Euripides Rhesus. (Class. Review, VI, 7, p. 327.)
- Keene, Ch.**, Scholia on the Electra of Euripides. (Class. Review, V, 9, p. 432-3.)
- Koch, H.** — Voir Βεακνλκ.
- Kraus, Fr.**, Utrum Sophoclis an Euripidis Electra prior sit quaeritur. Erlangen. Diss. 86 p.
- Lees, J.**, Διαικριντικός λόγος in Euripides. A dissertation. Lincoln, Nebraska. 42 p.
- Lemaitre, J.**, Impressions de théâtre. 1<sup>re</sup> article : Euripide. Paris, Lecene et Oudin, 1892.
- Mahaffy, J.-P.**, New fragments of the Antiope of Euripides. (Hermathena, XVII, p. 38-60.)
- Mähli, J.**, Euripides Medea, 1255 sqq. (Philologus, LI, 1, p. 136 ; p. 145.)
- Mehler, S.**, Neues von den Altan. (Übersetzungsproben zu Herondas und der Antiope des Euripides). Wien. Progr. 1892. 32 p.
- Schdanow, S.**, Sur l'Hippolyte d'Euripide (en russe). (Journal du min. russe de l'Instr. publ. avril 1892, p. 10-7.)
- Schilling, G.**, Die Tmesis bei Euripides. Glogau. Progr. 34 p.
- Schmidt, K.**, Kritische Nachlese. Progr. in-4. P. 14-5 : Euripides.
- Schmidt, J.**, Der Sklave bei Euripides. Einladungsschrift von Grimma, 10. Artikel. 8 p.  
— III. Progr. 1892, in-4. 37 p.
- Scholia in Euripidem.** Collegit. rec. ed. E. Schwartz. Vol. II (finis). Berlin, Reimer. VIII, 140 p.
- Schwartz, El.**, De numerorum usu Euripideo capita selecta. Pars II. Kiel, Lipsius et Tischer, 1892, in-4°.  
— Scholia in Euripidem. II. Berlin. Reimer. 9 M.
- Semiteles, Ch.**, Διορθωτικά εἰς Εὐριπίδην ὑπὸ Δημητρίου. (Extr.) Athènes, Perris.
- Stadtmüller, H.**, Zu Euripides Hippolytus. (Blätter f. d. bayr. Gymn., XXVIII, 4-5, p. 241-5.)  
— Zu Euripides Bakchen. (Ibid., XXVIII, 6-7, p. 361-3.)
- Vahlen.** — Voir Σοφιστικ.
- Vitelli, G.**, Zu Euripides fragment 198. (Berliner philol. Wochensh., XII, 16, col. 482-3.)
- Well, H.**, Les nouveaux fragments de l'Antiope d'Euripide. (Journal des savants, sept. 1891, p. 528-540.)
- Wessely et Buelle**, Le Papyrus musical d'Euripide. (Rev. des Ét. gr., V, 19, p. 263-280.)



Zuretti, C.-O., Appunti sulle due Elette. (Riv. di filologia, XIX, p. 341-362.)

**EUSÈBE.**

Hefer, O., Zu Eusebios προπαρραξου, V, 20, 3. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 11, p. 751-2.)

Nicholson, The Bodleian MS. of Eusebius' Chronicle. (Journ. of Philology, n° 39, p. 134.)

**EUSTATHE.**

Kurtz. — Voir PARÉMIOPHES.

**GALIEN.** Galeni scripta minora, vol. II; rec. *Iwan Müller*, Leipzig, Teubner. 2 M. 40 Pf.

Hberg, J., über die Schriftstellerei des Klaudios Galenos. II. (Rh. Mus. XLVII, 3, p. 489-514.)

Rindfleisch, K., In Galeni de placitis Hippocratis et Platonis libros observationes criticae. Berlin, Diss. 1892.

Schene, H., Galeniana. (Schedae philologiae, Bonn, VII.)

**GÉOGRAPHES.**

Glaser, Abfassungszeit u. Autor des Periplus maris Erythraei. (Ausland, 1891, n° 2 et 3.)

**GEORGES PACHYMÈRE.**

Narducci, A., Di un codice archetipo e sconosciuto dell' opera di G. P. περί τῶν πασδῶν μαθημάτων. (Rendiconti dell' Accad. dei Lincei, ser. IV, t. VII, fasc. 5, p. 191-196.)

**GEORGES PISIDES,** Georgii Pisidae carmina inedita, von *L. Sternbach* (Wiener Studien, XIII, 1; XIV, 1.)

**GNOMICA** I et II. Edidit *A. Elter*. I. Sexti Pythagorici, Clitarchi, Euagrii Pontici sententiae. II. Epicteti et Moschionis quae feruntur sententiae. Leipzig, Teubner, 1892. 4 M.

**GRÉGOIRE DE CORINTHE.**

Zuretti, C.-O., Il trattato di Gregorio Corinzio sull' atticismo. (Estratto.) Torino, Clausen, 1892, 23 p.

**GRÉGOIRE DE NAZIANZE.**

Norden, E., Scholia in Gregorii Nazianzeni orationes ineditas. (Hermes, XXVII, 4, p. 606-642.)

**GRÉGOIRE DE NYSSÉ.** — Voir NÉMÉSIS.

Bauer, J., Die Trostrede des Gregorios von Nyssa in ihrem Verhältniss zur antiken Rhetorik. Marburg. 1892. Diss. 87 p.

Cumont, Fr., Note sur une lettre de Gr. de N. (Rev. de philologie, XV, 3, p. 167.)

**HAGIOGRAPHES.**

Duchesne, L., Sur les textes des actes des saintes Perpétue et Félicité. (Acad. des Inscr., 23 janvier 1891.)

Hayman, H., Some notes on the Passion of St. Perpetua. (Class. Review, VI, 9, p. 386-7.)

Krumbacher, Studien zu den Legenden des heiligen Theodosius. (Sitzungsb. der Münchener Akad., 1892, 2, p. 220-379.)

**HANNON.**

Fischer, De Hannonis Carthaginiensis periplus. Leipzig, 1892, Diss.

**HÉCATÉE DE MILET.**

Altenstedt, De Hecataei Milesii fragmentis. (Leipziger Studien, XIV, 1.) — T. à p. Leipzig, Hirzel, 1892. 171 p. 5 M.

**HELLANICUS.**

Costanzi, V., Quaestiones chronologicae de Hellanici aetate definienda. etc. (Riv. di filologia, XIX, 10-12, p. 489-512.)

**HÉRACLIDE.**

Köhler, U., Herakleides Clazomenier. (Hermes, XXVII, 1, p. 68-78.)

**HÉRACLITE.**

Dingeldein, O., Zu Heraclitox. (N. Jahrb. f. Philologie, CXIV, 3, p. 191-2.)

**Patin**, Heraklitische Beispiele. I. Neuburg, 1892. (Progr. 87 p.)

**Warmbier, E.**, Studia Heraclitea. Diss. Berlin, Mayer and Müller. V, 30 p. 1 M.

**HERMAS**, The witness of Hermas to the four Gospels, by *C. Taylor*. Cambridge, 1892, in-4. 9 Sh.

**Diels und Harnack**, über einen Berliner Papyrus des Pastor Hermae. (Sitzungsab. der Berliner Akad. 1891, n° XXIII, p. 427-431.)

**Mahaffy, J.-P.**, Discovery of a fragment of the Shepherd of Hermas. (Academy. n° 998, p. 587.)

### HERMÈS TRISMÉGISTE

**Kroll, W.**, Hermetica. Philologus, LI, 2. p. 230.

**HÉRODAS**. — Voir HÉRONIDAS.

**HÉRODOTE**, Herodotus translated by *J. Perkins*. Book IX. Cambridge, Hall, in-12.

— Morceaux choisis, publiés et annotés par *Am. Hauvette*, Paris, A. Colin, 1892, in-18.

— Il libro primo delle Storie con Introduzione e note di *F. Valla*. Torino, Löscher.

— 2. und 8. Buch. Wortgetreu nach *H.-R. Mecklenburgs Grundsätzen* übersetzt. — von *E. R.* 1-2. Heft. Berlin, Mecklenburg.

**Amélineau**, Considérations sur les embouchures du Nil d'après Hérodote. (Acad. des Inscr., séance du 23 oct. 1891.)

**Büchner, H.**, Die Metapher bei Herodotos. (N. Jahrb. f. Ph., CXLII, p. 9-52.)

**Burger, F.**, Stichometrisches zu Herodot. (Hermes. XXVI, 3, p. 463-471). — Voir aussi DÉMOSTHÈNE.

**Corréard, F.**, Hérodote. (Collection illustrée des classiques populaires, publiée sous la direction de *E. Faguet*. Paris, Lecène, Oudin et C<sup>ie</sup>.)

**Costanzi, V.**, Ricerche su alcuni punti controversi intorno alla vita e all'opera di Erodoto. (Memorie dell' Istit. Lombardo, 1891, p. 181-239.)

**Farnell, G.-S.**, Tales from Herodotus, with Attic dialectal forms, selected for easy Greek reading. London, Macmillan, in-18. 162 p.

**Förstemann, A.-W.**, De vocabulis quae videntur esse apud Herodotum poetica. Magdeburg, Creutz, 1892. 72 p. 1 M. 20 Pf.

**Frchlich, B.**, Voyage d'Hér. en Orient (en hongrois). Budapest. Progr. 30 p.

**Heiligenstedt, H.**, De finalium usu Herodoteo cum Homericis comparato. II. Rossleben 1892. Progr. in-4. 29 p.

**Kallenberg**, Literaturbericht zu Herodot. (Jahresb. d. Berliner phil. Vereins, XVIII, p. 293-312.)

**Koestlin, H.**, Isagoras und Kleisthenes. (Zu Herodot V, 66; VI, 131.) (Philologus, LI, 2, p. 380-4.)

**Kovais, B.**, Idées religieuses et morales d'Hér. (en hongrois). Szekely, 1890, 11 p.

**Krauth, K.**, Babylonien nach der Schilderung Herodots, Schleusingen, 1892. Progr. in-4. 13 p.

**Mayor, J. E. B.**, Herodotus, II, 121. (Journal of Philology, n° 31, p. 70-1.)

**Radinger, C.**, Zu Herodot. (Philologus, L, 3, p. 468.)

**Rentsch, O.**, Herodots Stellung zum Alten Mythos, Dresden, 1892. Progr. d. Annenschule, in-4. 23 p.

**Sitzler, J.**, Jahresbericht über Herodot für 1888-1891. (Bursian-Müllers Jahresb., LXXXI, p. 129-192.)

**Stein, H.**, Stichometrisches zu Herodot. (Hermes, XXVII, 1, p. 159-160.)

**Welske, A.**, Zu Herodotos VI, 108. (N. Jahrb. f. Philol. CXLV, 8-9, p. 593-4.)

**Wiedemann, A.**, Perseus in Aegypten (zu Herodot, II, 91). (Philologus, L, 1, p. 179-180.)

**HÉRONIDAS ou HÉRODAS**, Herondae Mimiambi, ed. *F. Bücheler*. Bonn, Cohen. 2 M. 40 Pf.

— Herondae Mimiambi. Accedunt Phoenicis Coronistae Mattii mimiamborum fragmenta. Ed. *O. Crusius*. Leipzig, Teubner, 1892. 2 M. 40 Pf.

- Ἡρώδου μίμιαμβοί, ed. *P. van Herwerden*. Cum praefatione. (Mnemosyne, XX, 1, p. 41-97.)
- Ed. by *F.-G. Kenyon*. (Classical texts.) 3. ed. London, Brit. Mus.
- Addendum ad editionem Kenyon. Ibid.
- — Fac simile of papyrus CXXXV in the Brit. Mus. 1892. Ibid.
- Ed. *W.-G. Rutherford*. 2. ed. London, Macmillan.
- Mimi. Scene greche scoperte in un papiro egizio conservato nel British Museum. Traduzione e proemio di *G. Setti*. Modena, Sarasino, 1893, in-16.
- Büchner, H.**, Kritisches und Exegetisches zu den Gedichten des Herondas. (Philologus, LI, 1, p. 113-136.)
- Bonghi, R.**, Note e traduzione dei Mimi di Eroda. (Cultura, n. s. II, 8, 21 febr. 1892.)
- Brugmann, K.**, Κατασβῶσαι bei Herodas. (Indogerm. Forschungen, I, 5.)
- Crusius, O.**, Proben aus den Mimiamben des Herondas. (Philologus, L, 4, p. 713-721.)
- Untersuchungen zu den Mimiamben des Herondas. Leipzig, Teubner, 1892. VII, 203 p. 6 M.
- Ἀπότακτος bei Herondas, III, 69. (Philologus, LI, 2, p. 315.)
- D. F.**, Notes on Herondas. (Academy, n° 1058, p. 133.)
- Danielsson, O.-A.**, Zu Herondas Mimiamben. I. (Wochenschrift f. klass. Philol., VIII, 48, col. 1324-27; 49, col. 1353-57.)
- Darbisdire, H.-D.**, Κατασβῶσαι Herodas, v. 39. (Class. Review, VI, 6, p. 277.)
- Diels, H.**, Ueber den 4. Mimiamben des Herondas. (Berliner arch. Gesellschaft, Novembersitzung, in Literaturzeitung, n° 47. Berliner philol. Wochenschrift, XII, 3, p. 94.)
- Zu Herodas. (Sitzungsb. der Berliner Akad. der Wiss. 1892, n° 1, p. 17-19.)
- Zum 6. und 7. Gedichte des Herodas. (Ibid., n° 25, p. 385-392.)
- Ellis, R.**, On the epoch of Herondas. (Class. Review, V, 10, p. 457-8.)
- Gercke und Günther**, Der « Lehrer » des Herondas. (Wochenschr. f. klass. Philol., VIII, 48, col. 1329-23.)
- Grünhald, H.**, Zum « Lehrer » des Herondas. (Wochenschr. f. kl. Ph., VIII, 51, col. 1414.)
- Gurlitt, W.**, Der 4. Mimiambos des Herodas. (Arch.-epigr. Mittheilungen aus Oesterreich, XV, 2, p. 169-179.)
- Hardie, Whiteford and Toynbee**, Notes on Herondas. (Academy, n° 1015, p. 337-8.)
- Headlam, W.**, Notes on Herondas. (Journ. of Philology, n° 41, p. 82-3.)
- Headlam and Crawley**, Notes on Herondas. (Academy, n° 1014, p. 314.)
- Hense, O.**, Batrachos Battaros (zu Herondas und Plutarch). (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 4-5, p. 265-7.)
- Herwerden, H. van**, Bemerkungen zu Herondas Mimiamben ed. Rutherford. (Berliner philol. Wochenschr., XI, 39, col. 1218-1220 et 40, col. 1249-52.)
- Ad Herodam. (Mnemosyne, XX, 2, p. 200-1.)
- Hicks, Jackson, Ellis**, Emendations of Herondas. (Class. Review, V, 8, p. 350-363.)
- Immsch, O.**, Ein Klassiker Findling aus Aegypten (Herondas). (Blätter f. litt. Unterhaltung, n° 7, p. 97-9.)
- Jackson, H.**, Notes on Herondas. (Class. Review, VI, 1-2, p. 4-8.)
- Jevons, F.-S.**, Notes on Herondas. (Academy, n° 1015, p. 336-7.)
- Kalbel, G.**, Zu Herodas. (Hermes, XXVI, 4, p. 580-592.)
- Kenyon, F.-G.**, Additional fragments of Herondas. (Class. Review, V, 10, p. 483-2.)
- The name Herondas in an Aegyptian inscription. (Ibid., p. 483.)
- Nouveaux fragments d'Hérodas. (Rev. de philol., XV, 3, p. 162-7.)
- Kenyon, Jevons, Hardie, Tyrrel, Crawley**, Notes on Herondas. (Academy, n° 1017, p. 384-5.)
- Kynaston**, Theocritus and Herondas. (Class. Review, VI, 3, p. 85-6.)
- Notes on Herondas. (Ibid., VI, 4, p. 180-1.)
- Leeuwen, J. van**, Excursus ad Mimium VI. (Mnemosyne, XX, 1, p. 97-100.)
- Mehler, S.** — Voir ΕΥΜΕΤΡΕΣ.

- Murray, A.-S.**, Herodas IV. (Class. Review, V, 8, p. 389.)
- Newman, W.-L.**, Notes on Herodas. (Class. Review, VI, 4, p. 181.)
- Nicholson**, Notes on Herodas, (Academy, n<sup>o</sup> 1012, 1013, 1014, 1016), and collected, pts. I-V. 2 vol. London, Alexander and Shephard.
- Palmer, Headlam and Shadwell**, Notes on Herodas. (Academy, n<sup>o</sup> 1016, p. 361-2.)
- Palmer, Winbolt and Hall**, Notes on Herodas. (Academy, n<sup>o</sup> 1018, p. 408-9.)
- Palmer, Headlam, Tucker**, Notes on Herodas. (Ibid., n<sup>o</sup> 1028, p. 64; 1029, p. 88-9.)
- Paton and Pearson**, Notes on Herodas. (Class. Review, V, 10, p. 483-4.)
- Piccolomini, A.**, In Aristotelem et Herodam animadversiones criticae. (Riv. di filologia, XX, 7-9, p. 456-464.)
- Piccolomini, E.**, I Carmi di Erodas recentemente scoperti. (Nuova antologia, XXVII, vol. 38, n<sup>o</sup> 8, p. 706-730.)
- Sui Mimiambi di Eroda. (Riv. di filol., XXI, 4-6, p. 219.)
- Reinach, Th.**, Sur les poèmes d'Hérodas. (Acad. des Inscri., séance du 18 sept. 1891.)
- Hérodas le mimographe. (Rev. des ét. gr., n<sup>o</sup> 15, p. 209-232.)
- Ribbeck, O.**, Zu Herodas. (Rh. Mus., XLVII, 4, p. 628-9.)
- Richards, H.**, Notes on Herodas. (Academy, n<sup>o</sup> 1014, 1016, 1023; et Class. Review, VI, 4, p. 146-7.)
- Rüchler, F.**, Herodas Mimiamben. (Rh. Mus., XLVI, 4, p. 632-636.)
- Schneider, R.**, Zu den Mimiamben des Herodas (N. Jahrb. f. Philologie, CXLV, 2, p. 108-112.)
- Skutsch, F.**, Der Jüngere Plinius und Herodas. (Hermes, XXVII, 3, p. 317-8.)
- Teza, E.**, La mezzana di Heroda. (Atti e mem. dell' Accad. di Padova, VIII, 2-3.)
- Tyler, Th.**, The newly discovered poems of Herodas. (Academy, n<sup>o</sup> 1011, p. 342.)
- Waldstein, C.**, Notes on Herodas. (Class. Review, VI, 3, p. 135.)
- Walker**, Herodas, col. XI, 11, 12. (Class. Review, VI, 5, p. 262-3.)
- Well, H.**, Herodas. (Journal des savants, nov. 1891, p. 655-673.)
- Wendling, E.**, Herodas, III, 75. (Philologus, LI, 1, p. 177-180.)
- Zielinski, Th.**, Les Mimiambes d'Hérodas (en russe). (Revue russe de philologie, II, 2, p. 117-150.)

### HÉSIODE.

**Hopfner.** — Voir PAPPYRUS GRÆCA.

- Kirchhoff, A.**, Der Roman eines Sophisten. (Hesiod Werke und Tage, v. 649-662). (Sitzungsber. der Berliner Akad. 1892, n<sup>o</sup> XLIII, p. 865-891.)
- Meyer, E.-H.**, Der Wettkampf Homers und Hesiods. — Voir HOMÈRE.
- Peppmüller, R.**, Zu Hesiods Theogonie 820-885. (Philologus, XLIX, 1, p. 645-648.)
- Zu Homer und Hesiod. — Voir HOMÈRE.
- Puntoni, V.**, Sulla composizione del proemio della Teogonia Esiodica. (Riv. di filologia, XX, 7-9, p. 309-413.)
- Sull' inno ad Ecate nella Teogonia Esiodica. (Ibid., XXI, 4-6, p. 201-218.)
- Rzach.** — Voir HOMÈRE.
- Schmidt, Hub.**, Observationes archaeologicae in Carmina Hesiodica. (Diss. philol. Hall., XII, 1, p. 105-176.) — T. à p. 33 p.

### HIPPARQUE.

**Manitius, K.**, Zu Hipparchs Kommentar der Phainomena des Aratus und des Eudoxos. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 11, p. 779-792.)

### HIPPIATRIQUE.

**Ihm, M.**, Die Hippiatrica. (Rh. Mus., XLVII, 2, p. 312-8.)

### HIPPOCRATE.

**Kühlewain, H.**, Hippocratea. (Hermes, XXVII, 2, p. 301-7.)

### HIPPON.

**Diels.** — Voir XÉNOPHANE.

## HISTORIENS.

**Reinach, Th.**, Un fragment d'un nouvel historien d'Alexandre le Grand. (Rev. des ét. gr., V, 19, p. 306-326.)

- HOMÈRE**, Homeri Carmina rec. et selecta lectionis varietate instr. *A. Ludwich*. Pars II. Odyssea vol. 2. Leipzig, Teubner. 8 M.
- Ilias, ed. *P. Cauer*. Ed. major. Prag, Wien, Leipzig. 2 vol. 6 M. 50 Pf.
- Iliade, éd. hongroise, par *J. Csengeri*. Budapest, Eggenberger.
- Ἰλιάδος B. Γ. Δ. Ψ. Ω. (Papyrus CXXVIII). (Classical texts, p. 81-108.) 3 pl.
- Ilias translated by *J. Purves*, ed. by *E. Abbott*. London, Percival.
- Ἰλιάς μεταφρασμένη ἀπ' τὸν Α. Πάλλη. I. Athènes.
- Iliade, avec trad. hongroise, par *J. Kempt*. Budapest, Grill.
- L'Iliade tradotta da *Vincenzo Monti*, con riscontri su le varie stampe e con note di *E. Mestica*. Firenze. Barbèra, in-16.
- Ἰλιάδος βᾶψ. Ζ', μεταφρ. ὑπὸ Ἰ. Πολύζα. Athènes, 1890.
- Odyssea with modern criticism, by *A. Platt*. Cambridge.
- Odyssee Carmina, ed. *J. van Leeuwen* et *Mendes da Costa*. Leiden, Sijthoff. 1890-92, 2 vol.
- Odysée, éd. hongroise par *J. Gyomlay*. Budapest, Eggenberger,
- Odyssee in verkürzter Gestalt, von *A.-Th. Christ*. Wien, Tempsky. 2 M.
- Odyssea in neuer Uebersetzung von *O. Hubbatsch*. Bielefeld, Velhagen und Klasing, 1892.
- Odyssee, übersetzt von *Fr. Soltau*. Berlin, Norddeutscher Verlag, 2 vol. 6 M.
- Odissea tradotta da *Ippolito Pindemonte*, annotata da *E. Mestica*. Firenze. Barbera, 1892.
- Tradotta da *Pindemonte*, con commento di *V. Turri*. Firenze, Sansoni, in-16.
- Hymnus homericus Mercurii ab *A. Ludwich* germanice versus, praemissis lectionibus ex cod. Leid. excerptis. Königsberg. Ind. lect. aest. in-4. 38 p.
- The Homeric hymns, translated into English prose, by *J. Edgar*. Edinburgh, Thin.
- Les hymnes homériques, I, IV, XXVIII, trad. en russe par *D. Schestakow*. Kasan, Université.
- Bertrin, G.**, La question homérique. (Enseignement chrétien, 1892, p. 152, 168, 180, 193, 209, 242, 305, 321, 337, 357 et 372.)
- Bloch, L.**, Zum Homerischen Hymnus auf Demeter. (Philologus, LI., 1, p. 65-71.)
- Butler, S.**, The humour of Homer. A lecture. Cambridge, Metcalf, 1892.
- Campbell, L.**, Iron in Homer. (Academy, n° 1068, p. 354.)
- Cauer, P.**, Mannigfaltigkeit u. Einheit in den homerischen Studien. Akadem. Antrittsrede. (Preuss. Jahrb. LXVII, p. 250-263.)
- Ueber eine eigenthümliche Schwäche der homerischen Denkart. (Rh. Mus. XLVII, 2, p. 74-113.)
- Champaull, Phil.**, Les héros d'Homère, contribution à l'étude des origines grecques. (La science sociale, XII, 11, 12; XIII, 4, XIV, 4, 5.)
- Church, A.-J.**, Story of the Iliad. With ill. after Flaxman. London, Seeley. 320 p. 6 sh.
- Clampoll, D.**, La tradizione in Omero. (Studi letterari, n° 4.)
- Czychlewicz, A.**, Untersuchungen zur 2 Hälfte der Odyssee. (Buch XIII und XVII-XXIV.) Brody, West. Progr. 1892. 54 p. 1 M.
- Diels, H.**, Zu den Genfer Iliasscholien. (Hermes, XXVI, 3, p. 478-9.)
- Dittrich, E.**, Ἡ ἐκ Μουσειῶν (Homer-Ausgabe). (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 6, p. 408-9.)
- Dyroff**, Ueber einige Quellen des Iliadaskouasten. Wurzburg. Progr.
- Engelman, R.**, L'œuvre d'Homère illustrée par l'art des anciens. Trad. de l'allemand. 36 pl. précédées d'un texte et d'un avant-propos de *L. Benloew*. Paris, Reinwald.

- Das homerische Pempobolon. (Jahrb. des Arch. Instituts, VI, 3, p. 173-176.) Fig.
- Engelman and Anderson**, Pictorial atlas to Homers' Iliad and Odyssey. 36 pl. etc. London, Grevel, in-fol.
- Esmeln**, La propriété foncière dans les poèmes homériques. (Revue hist. du droit 1891, n° 6.)
- Fourrière, l'abbé**, La Bible travestie par Homère, Iliade. I. Paris, Roger, in-12.
- Homers Entlehnungen aus dem Buche Judith. Autorisirte Uebersetzung von *F. Endler* Warnsdoy, VI, IV, 96 p. 1 M.
- Francoffe, H.**, Quelques mots sur la question homérique à propos d'un livre récent. (Littérature grecque, par A. Croiset.) (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XXXIV, p. 28-40.)
- Gehring, A.**, Index homericus. Leipzig, Teubner. 16 M.
- Göbel, H.**, Zu Homeros. (N. Jahrb. f. Philologie, CXLIII, 11, p. 775-8.)
- Homerische Blätter. Lexikologische, krit. and exeget. Beiträge zu Homer. Paderborn, Schöningh. in-4°. 24 p. 80 Pf.
- Grimm, H.**, Homer als Charakterdarsteller. (Deutsche Rundschau, XVIII, 7, p. 69-95.)
- Hammerschmidt**. — Voir section VIII.
- Haskins, C.-E.**, On Homeric fishingtackle. (Journ. of philology, n° 38, p. 238-246.)
- Henze**, Die Parataxis bei Homer. III. Göttingen. Progr. in-4. 18 p.
- Hergt, M.**, Zur Trierenfrage und zu den Irrfahrten des Odysseus. (Blätter f. d. Bayr. Gymn., XXVIII, 2, p. 93-8.)
- Die Irrfahrten des Menelaos, mit Bemerkungen über die Komposition der Telemachia. München, 1892. Progr.
- Herwerden, H. van**, Homericæ. (Mnemosyne, XIX, p. 161-8; XX, 3, p. 223-249; 4, p. 391-9.)
- Hollander, H.**, Ueber den Codex Estensis der Homerischen Hymnen. (Jahrb. f. Philol. CXLV, 8-9, p. 544.)
- Horn, J.-F.**, Die Behandlung der Homerlektüre auf Gymnasien. (N. Jahrb. f. Philol., CXLVI, 4-5, p. 212-5.)
- Hg**, Ueber die homerische Kritik seit F.-A. Wolf. I. Die Wolf-Lachmannsche Richtung. Ravensburg. Progr. in-4. 28 p.
- Kappe, Fr.**, Der Bekkersche Paraphrast der Ilias. Liegnitz, 1892. Progr.
- Kelm, Fr.**, Zur Homerlektüre. Karlsruhe. Progr. in-4°.
- Kirchbach**, Aus der Dichterwerkstatt Homers. (Die Nation, n° 44, 45.)
- Klötzer, J.**, Die gr. Erziehung in Homer. Diss. Leipzig, Fock. 1 M. 25 Pf.
- Kluge**, Vorhomerische Abbildungen homerischer Kampfszenen. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 6, p. 369-385.)
- Koster, E.-E.**, Studia tragico-homerica. Leiden. Diss. 94 p.
- Kügener, J.**, Explication linguistique d'Homère, Odyssee, I, 1, 2. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XXXIV, p. 84-93.)
- Lang, A.**, Odysseus and the Cyclops. (Academy, n° 975, p. 40.)
- La Roche, J.**, Das Papyrusfragment CXXVIII der Ilias im Brit. Mus. (Wiener Studien XIV, 1, p. 150-4.)
- Kommentar zur Odyssee. 4 Hefte. Wien, Tempsky, 1892.
- Leaf, W.**, Lectures on Homeric Greece. (The Builder, n° 2491, p. 345-350.)
- Leeuwen, J. van**, Homericæ. XIII. De littera digamma. (Mnemosyne, XIX, p. 129-160.)
- Même sujet, *ibid.*, XX, 1, p. 40.
- Homericæ. XIV. De Iliadis manuscripto antiquissimo nuper reperto. XV. Iliadis scolia Genevensia. XVI. De lingua deorum. (Mnemosyne, XX, 2, p. 127-140.)
- Lücke, O.**, Burgers Homerübersetzung. Berlin, Gärtner, 1892, in-4. 40 p. 1 M. 50 Pf.
- Ludwich, A.**, Hymnus auf Hermes. Königsberg. Ind. lect. in-4. 37 p.
- Adnotationes criticae ad Scholia in Homeri Iliadem Genavensia et Commentatio « die sogenannte voralexandrinische Ilias » inscripta. Ind. lect. aest. 1892, in-4. 32 p. — Pars II. Königsberg, Schubert and Seidel. 31 p.
- Zur Sog. voralexandrinischen Ilias. (Berliner philol. Wochenschr., XII, 31-33, col. 991-5.)
- Neuaufgefundene Handschriften der Homerischen Hymnen. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 4-5, p. 239-240.)

**Luigi, Gh.**, Religion et morale d'Homère. (Le Chrétien évangélique, à Lausanne, nov. et déc. 1891.)

— En lisant Homère. (L'Église libre, à Nice, 7 février 1890.)

— Anecdotes sur les poèmes d'Homère. (Ibid., 16 janvier 1891.)

**Mandés, M.**, Sur l'hymne homérique à Apollon (en russe). (Journ. du ministère russe de l'Instr. publ., sept. 1891, p. 86-90.)

**Melzer, K.**, Textkritisches. Zu Homer Od. XXII, 182. (Abhandlungen f. W. von Christ, p. 8-9.)

**Marchi, A. de.** Dei « tholos » omerico. Milano, 31 p.

**Menge, B.**, Homer und das Ithaka der Wirklichkeit. (Zeitschrift f. d. Gymn., XXXV, p. 52-62.)

**Messedaglia, A.**, Sulla Uranologia omerica. (Rendiconti dell' Accad. dei Lincei. ser. IV, vol. VII, fasc. 11, p. 495-526.)

**Meyer, El.-H.**, Homerische Parerga. 1. Der älteste Homertext. 2. Thesus bei Homer. 3. Apollofest am Neumondtag. 4. Der Wettkampf Homers und Hesiods. (Hermes, XXVII, 3, p. 362-380.)

**Nicole, J.**, Zu den Genfer Scholien der Ilias. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 8-9, p. 656.)

**Panzer, J.**, De mythographo Homericō restituendo. Griefswald, 1892. Diss. 70 p.

**Peppmüller, R.**, Zu Homer und Hesiod. (Philologus, L, 4, p. 651-8.)

**Pfudel, B.**, Die Wiederholungen bei Homer. Liegnitz. Progr.

**Platt, A.**, The augment in Homer. (Journ. of philology, n° 38, p. 211-237.)

— Notes on the Odyssee. (Ibid., n° 39, p. 7-16.)

**Roth, C.**, Literaturbericht zu Homer (höhere Kritik). (Jahresberichte des Berliner phil. Vereins, XVII, p. 270-304.)

**Rzach, A.**, Zum Agon des Homeros and Hesiodos. (Wiener Studien, XIV, 1, p. 139-146.)

**Scerbo, F.**, Quesiti di lingua omerica. (Riv. di filol., XXI, 4-6, p. 193-200.)

**Schneider, Max.**, Zur Batrachomyomachie. (Philologus, LI, 2, p. 375-7.)

**Seymour, Th.**, On the Homeric caesura and the close of the verse as related to the expansion of thought. (Harvard Studies, III, p. 91-130.)

**Sickinge, A.**, Wörterverzeichnis zu Homers Odyssee. Buch I, 1-324. Karlsruhe, Braun, 1892. 30 p. 35 Pf.

**Skerbo, H.**, Ueber den Gebrauch von ἀνδ bei Homer. Graudenz, 1892. Progr. in-4°. 16 p.

**Sommerfeld, O.**, Hilfsbuch zur Lektüre der Ilias. Glogau, Progr. 42 p.

**Sortais, l'abbé G.**, Ilion et Iliade. Les ruines d'Ilion. — La formation de l'Iliade. Paris, Bouillon, 1892.

**Steinmann, V.**, Homerische Studien. Ἑλλάϊκτο (en tchèque). (Listy filologicke Egeyotomes, XVIII, 4, p. 284-5.)

**Vari, K.**, Collation de l'Aurispa-Codex des hymnes homériques (en hongrois). (Egeyotemes philol. Kézléni, XV, p. 155-163.)

**HYPÉRIDE**, Premier discours contre Athénogène. (Texte, traduction, commentaire, par H. Weil.) (Rev. des ét. gr., V, 18, p. 157-188.)

— Κατὰ Φιλίππιδου (Papyrus CXXXIV). (Classical Texts, p. 42-52.) 1 pl.

**Blass, Fr.**, Ἱπερίδου κατὰ Φιλίππιδου. (N. Jahrb. f. Ph., CXLV, 2, p. 97-105.)

— Aus Papyrushandschriften Hyperides κατὰ Φιλίππιδου. (Ibid., 8-9, p. 575-8.)

**Herwerden, H. van,** De novo fragmento Hyperideo. (Mnemosyne, XIX, 4, p. 397-404.)

**Kenyon, F.-G.**, Hyperides. The new French ms. additional fragments of the pro Lyc. and adv. Dem. (Class. Review, IV, 7, p. 285-9.)

**Köhler, U.**, Die Zeit der Rede des Hyperides gegen Philippides. (Sitzungsb. d. Berliner Akad. 1891, n° XLIII, p. 931-7.)

**Levi, L.**, Osservazioni sul testo dell' Epitafio d'Iperide. (Estratto.) Pisa, Nistri, 1892. 67 p.

**Reinach, Th.**, Sur la date de la naissance d'Hypéride. (Acad. des Inscri., séance du 27 mai 1892 et Rev. des ét. gr., V, 18, p. 250-3.)

**Reville, Eug.**, Mémoire sur le discours d'Hypéride contre Athénogène. Extr. de la Revue égyptologique. Paris, 1892, in-4, VIII, 60 p. — P. 8. à annexer à mon mémoire sur notre nouveau papyrus d'Hypéride.

**Rühl, F.**, Die Rede gegen Philippides. (Keuon's Classical Texts.) (N. Jahrb. f. Ph. CXLV, 1, p. 44-9.)

**Schwarz, A.-J.**, Nouveaux fragments d'Hypéride (en russe). (Revue russe de philologie, III, p. 1-39.)

**Weil, H.**, Du discours d'Hypéride contre Philippides. (Rev. des ét. gr., V, 17, p. 1-6.)

#### IGNACE le diacre.

**Müller, C.-F.**, Handschriftliches zu Ignatius diaconus. (Byz. Zeitschr. I, 3-4, p. 415-437.)

#### ISEE.

**Sakkoraphos, G.**, Observationes ad Isaacum. (Mnemosyne, XX, 4, p. 400-9.)

**ISOCRATE**, Oraciones políticas y forenses de Isocrates, traducidas y anotadas par *A. Ranz Romanillos*. I. Madrid, Rivadeneiro.

**Blass, Fr.**, De numeris Isocrateis. Kiel, Ind. lect.

**Koepp, Fr.**, Isokrates als Politiker. (Preuss. Jahrbücher, LXX, 4, p. 472-487.)

**Thiele, G.**, Das Lehrbuch des Isokrates. (Hermes, XXVII, 1, p. 11-21.)

**JAMBLIQUE**, Jamblichi de communi mathematica scientia liber, ad fidem codicis Florentini ed. *N. Festa*. Leipzig, Teubner. 1 M. 80 Pf.

**Paton, W.-R.**, Ad Jamblichi de vita Pythagorica librum. (Philologus, LI, 1, p. 182-4.)

**JEAN CHRYSOSTOME (saint)**, De Sacerdotio libri VI; juxta editionem p. congreg. S. Benedicti. Torino, Loescher, in-24.

**Thouvenot, E.**, Vie de Jean Chrysostome. Toulouse, Lagarde, in-12. 219 p.

#### JEAN DAMASCÈNE.

**Loofs, Fr.**, Studien über die dem Johannes von Damaskus zugeschriebenen Parallelen, Halle, 1892. 146 p.

**JOSEPHE**, Josephi opera; ed. *S.-C. Naber*. III. Leipzig, Teubner, 1892.

— Josephi opera, ed. *B. Niese*. Ed. minor. III. IV. Berlin, Weidmann, 1892.

**Jahn, E.**, Observationes criticae in Flavi Josephi antiquitates judaicas. Erlangen. Diss. 29 p.

**Loman, J.**, Zu Josephus Antiq. XVIII, 5, 1. (Verslagen en Mededeelingen, Amsterdam, VIII, 2.)

**Raab, G.**, De Flavii Josephi elocutione quaestiones criticae et observationes grammaticae. Erlangen, 1890. Diss. 48 p. 1 M.

**Wandel**, Der jüdische Geschichtschreiber Flavius Josephus und das Christenthum. (Kirchliche Zeitschrift, II, n° 12.)

#### JUBA.

**Wellmann**. — Voir **ΕΙΛΙΚΥ**.

#### JULIEN, empereur.

**Cumont, Fr.**, Les lettres de Julien au philosophe Eustathios. (Rev. de l'instr. publ. en Belgique, XXXV, 1, p. 1-3.)

**Præchter**. — Voir **DION CHRYSOSTOME**.

**JUSTIN, martyr** Die Apologien Justins des Martyrers herausg. von *G. Krüger*. Freiburg, Mohr. 1 M. 20 Pf.

**Diels, H.**, Ueber den angeblichen Justin  $\pi\alpha\tau\epsilon\rho\varsigma\ \psi\upsilon\chi\tau\acute{\iota}\varsigma$ . (Sitzungsber. der Berliner, Akad., 1892, n° 12, p. 151-3.)

**Grundl, E.**, De interpolationibus ex S. Justinii philosophi et martyris Apologia secunda expungendis. Augsburg. Progr. 1892. 75 p.

#### LEXIQUES.

Lexici Segueriani  $\Sigma\upsilon\nu\alpha\gamma\omega\gamma\acute{\iota}\ \lambda\acute{\epsilon}\xi\epsilon\omega\nu\ \chi\rho\eta\sigma\acute{\iota}\mu\omega\nu$  inscripti pars prima (a) ex cod. Coisl. 347. Ed. *K. Boysen*. Marburg, Elwert, in-4. xxix p. 1 M. 50 Pf.

**Lieberich, H.**, Die handschriftliche Ueberlieferung des Bachmannschen Lexikons. (Abhandlungen f. W. v. Christ, p. 264-279.)

#### KANABUTZES.

**Reiter, S.**, Zu Joannes Kanabutzes Magister. (Wiener Studien, XIII, 2, p. 329-332.)

**LIBANIUS**, Libanii Apologia Socratis. Rec. notisque instruxit *Y.-H. Rogge*. Amsterdam, J. Müller, 1892. 3 M. 60 Pf.



**LONGUS**, Daphnis et Chloé. III. de Rossi et Conconi. (Collection Guillaume.) Paris, Flammarion, 1892.

### LUCIEN.

Lucians dream, Charon, Fischer, Mourning; literal translation. London, Houlston. 62 p.

— Dialoghi dei Morti ed altri opuscoli, traduzione d. *P. Palli*, preceduto da un discorso d. C. Cantù, Napoli, Chiurazzi, 1892, in-32. 100 p.

— Luciani Menippus et Timon, with notes, by *E. Mackie*. Cambridge, 1892, in-12.

— Luciani libellus qui inscribitur περί της Περικρίνου τελευταίας, rec. *L. Levi*. Berlin, Weidmann, 1892.

— Sogno e dialoghi dei morti, scelti e commentati per cura di *S. Pellini* o *D. Re*. Milano, Vittorio.

— Il sogno e dialoghi dei morti fedelmente volgarizzati per cura di *Filoromeo*. Milano, in-24.

**Aninger**, Abfassungszeit und Zweck des pseudolukianischen Dialogs Philopatris. (Jahrbuch der Görresgesellschaft, XII, 4.)

**Damsté**. — Voir ARISTOPHANE.

**Dec. C.-H.**, De ratione quae est inter Asinum pseudolucianum Apuleique Metamorphosos libros. Diss. Leiden, Brill.

**Graf, E.**, Zu Lucians Fischer. (Philologus, L, 4, p. 606.)

**Kretz, C.**, De Luciani dialogo Toxaride. Offenburg. Progr. in-4°. 19 p.

**Præchter, K.**, Skeptisches bei Lukian. (Philologus, LI, 2, p. 284-293.)

**Schmid, W.**, Bemerkungen über Lucians Leben und Schriften. (Philologus, L, 2, p. 297-318.)

**Schulze, P.**, Zur pseudolukianischen Schrift περί ὀρχήσεως. (N. Jahrb. f. Philologie, CXLIII, 12, p. 823-8.)

**Setti, G.**, Gli epigrammi di Luciano. (Riv. di filologia, XX, 4-6, p. 233-276.) — T. à p.

— Osservazioni critiche sopra alcuni luoghi dei dialoghi di Luciano. (Riv. di filol., XX, 10-12, p. 544-554.)

**Sommerbrodt, J.**, Ueber den Werth der Vaticanischen Lucianhandschrift 87 A capitale allemande. (Philologus, LI, 1, p. 72-83.)

**Thimme, A.**, Alexander von Abonutichos. Ein Beitrag zur Glaubwürdigkeit Lucians. (Philologus, XLIX, p. 505-513.)

**Wilhelm, O.**, Der Sprachgebrauch des Lukianos hinsichtlich der sogenannten Adjectiva dreier Endungen auf -ος. Coburg, Progr. in-4. 44 p.

**Ziellinsky, Th.**, Remarques sur le traité de Lucien intitulé « de historia componenda » (en russe). (Rev. russe de philologie, I, 1, p. 46-51.)

### LYCOPHRON.

**Geffcken, J.**, Zwei Dramen des Lycophron. (Hermes, XXVI, 1, p. 33-42.)

— Zur Kenntniss Lycophrons. (Ibid., 4, p. 555-566.)

**Platt, A.**, Notes on Alexandra and (orphan) Lithica. (Journ. of philology, n° 39, p. 113-120.)

**LYSIAS**, Lysia. Orazioni scelte. (Bibliotheca script. gr. et rom. Hoepliana, Inama et Ramorino.) Milano, Hoepli, 1893, in-16.

— Oratio in Agoratum, scholarum in usum. *C. Canilli* recogn. Verona, Tedeschi, 1892, in-16.

— Orazione contra Agorato, con note di *C. Canilli*. Ibid., 1892, in-16.

— Lysias, die Reden. II. Gegen Agoratos. Aus dem griechischen von *E. R.* Berlin, Mecklenburg, in-32. 51 p.

— Orazione contra Eratostene. Testo, versione e note. Verona, Tedeschi.

— Due Orazioni, tradotte da *Caccialanza*. Acqui, Levi, in-16.

**Albrecht, E.**, Literaturbericht zu Lysias. (Jahresberichte des Berliner philol. Vereins, XVIII, p. 157-161.)

**Morgan, M.-H.**, Note on Lysias, XVI, 10. (Harvard Studies, III, p. 191-2.)

**Pabst, O.-R.**, De Orationis ὑπερ τοῦ στρατιώτου quas inter Lysiacas tradita est causa. authentia, integritate. Leipzig. Diss. 56 p.

**Devries, W.-L.**, Ethopoiia, a rhetorical Study of the types of character in the Orations of Lysias. (Extr.) (Johns. Hopkins University Circulars, XI, 1892, 95, p. 39-40.)

**Erdmann**, Lysiacae. Strassburg. Progr. in-4. 20 p.

Zutt. — Voir ANODOCIZ.

### MALALAS.

**Patzig, E.**, Unerkannt geliebene Malalas-Fragmente. Berlin. (Progr. In-4\*.)

### MÉDECINS.

**Costomiris, G.-A.**, Études sur les écrits inédits des anciens médecins grecs et sur ceux dont le texte original est perdu, mais qui existent en latin ou en arabe. Paris, Klincksieck, 1892. (Extr. de la Rev. des ét. gr.)

### MELAMPUS.

**Immisch, O.**, Ad Melampidam. (Rh. Mus., XLVI, 4, p. 616-624.)

### MÉNANDRE.

**Jagle, V.**, Die Menandersentzenen in der altkirchenslavischen Uebersetzung. (Sitzungsber. d. phil. hist. Kl. d. Kais. Akad. d. W. zu Wien, t. CXXVI.) — T. à p.

**Lübke, H.**, Menander und seine Kunst. Progr. in-4. 35 p.

**Meyer, W.**, Die athenische Spruchrede des Menander und Philiston. (Aus d. Abhandl. der bay. Akad. d. Wiss.) München, Franz, in-4. 71 p. 2 M. 10 Pf.

— Nachlese zu den Spruchversen des Menander und Anderer. (Sitzungsber. der Münchener Akad., 1891, II, 2, p. 353-380.)

**Nicholson, E.**, Notes on some fragments of Menander. (Class. Review, V, 9, p. 399-401.)

**Sternbach, L.**, Curae Menandreae. (Diss. Acad. Cracov.) (Krakau, Buchh. d. poin. Verlags-Gesellschaft.) 78 p.

### MÉTHODIUS.

**Bonwetsch, N.**, Methodius von Olympus. I. Erlaugen, Deichert.

13 M.

### MOSCHION. — Voir ÉPICTÈTE.

### NAUMACHIUS.

**Schneider, M.**, Conjecturarum trias in Naumachii Epirotae medici fragmenta. (Philologus, LI, 1, p. 180-2.)

**NEMESIUS**, Gregorii Nysseni (Nemesii Emeseni) περί φύσεως ἀνθρώπου, liber a Burgundione in latinum translatus, nunc primum ex libris mss. ed. et apparatu critico instr. *C. Burkhard*. Cap. I, cui epistula Burgundionis ad Fredericum I, imp. et indices omnium capitulorum praemittuntur. Meidling-Wien. Progr. 26 p.

— Cap. II-IV, nunc primum ed. 1892. 36 p.

### NICANDRE.

**Göbel, E.**, Zu Nikandros (Alexipharm. 214). (N. Jahrb. f. Philol., CXLI, p. 826-8.)

**Vari, E.**, Scholia vetera in Nicandri Alexipharmaca. Budapest, Akademic.

**Wentzel, G.**, Die Göttinger Scholien zu Nicanders Alexipharmaca aus dem 36. Bande der Abhandlungen der Kön. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Göttingen, Dieterich, in-4. 95 p.

### NICOLAS de Méthone.

**Dräsecke, J.**, Nikolaos von Methone. (Byz. Zeitschr. I, 3-4, p. 438-478.)

### NILUS.

**Wetcke, C.** — Voir ÉPICTÈTE.

### OPPIEN.

**Vari, E.**, Corrections au texte d'Oppien, Halicutika (en hongrois). (Egyetemes phil. Köz-löni. XVI, 6-7, p. 435-464.)

### ORACLES SIBYLLINS.

Oracula sibyllina, rec. *A. Rzach*. Wien, Tempski.

12 M.

**Buresch, K.**, Die pseudosibyllinischen Orakel und ihre letzte Bearbeitung. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 8-9, p. 529-555.)

— Kritischer Brief über die falschen Sibyllen. (Philologus, LI, 1, p. 84-112.)

**Herwerden, H. van**, Ad Oracula Sibyllina. (Mnemosyne, XIX, 4, p. 346-372.)

**Rohde, E.**, Zu den Bruchstücken der θεσοφία. (Philologus, XLIV, p. 385-9.)

**Rzach, A.**, Die pseudosibyllinischen Orakel. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 7, p. 433-464.)

— Zur Verstechnik der Sibyllisten. (Wiener Studien, XIV, 1, p. 18-34.)

— Zu den Sibyllinischen Orakeln. (Ibid., p. 145-6.)

**Sogliano, A.**, Di un luogo dei libri sibillini relativo alla catastrofe delle città campane sepolte dal Vesuvio. Memoria Napoli, Furchheim, 1892, 19 p.

**Willamowitz-Moellendorf, U. von**, Zum Säkularorakel. (Hermes, XXVII, 4, p. 648-9.)

**Wirth, A.**, Das vierzehnte Buch der Sibyllen. (Wiener Studien, XIV, 1, p. 35-50.)

### ORATEURS.

**Egger, L.**, Ueber den Gebrauch der Parenthese bei Aeschines, Lycurgus, Dinarchus, im Vergleich mit den anderen att. Rednern. Wien, 1892. Progr. 24 p.

**Hartmann, P.**, De canone decem oratorum. Göttingen, Dieterich. 47 p.

**Lutz, L.**, Die Kasusadverbien bei den Attischen Rednern. Würzburg. Progr. 1 M. 20 Pf.

**Malm, J.-H.**, Locative expressions in the Attic orators. (Extr.) (Johns Hopkins University Circulars, XI, 95, p. 40.)

**Sakkoraphos, G.-M.**, Spicilegium observationum criticarum ad scriptores graecos (Antiphon, Andocides, Themistius). (Mnemosyne, XX, 3, p. 301-310; XX, 4, p. 400-9.)

**Schucht, H.** — Voir ΔΙΚΑΟΚΡΑΤΗΣ.

### ORIGÈNE.

The Philocalia of Origen. Greek text, edited from the manuscripts, with critical apparatus and indexes, and an Introduction on the sources of the text, by *J. Armitage Robinson*. London, Macmillan.

**Patrick, J.**, The Apology of Origen in reply to Celsus. A chapter in the history of Apologetics. London, Blackwood, 1892, 340 p.

### ORPHICA.

**Dieterich, A.**, De hymnis orphicis. Marburg. Diss.

**Platt, A.** — Voir ΛΥΚΟΦΡΟΝ.

**Weinberger, W.**, Quaestiones de Orphei Argonauticis. Wien, Tempsky, 1892.

### PANYASIS.

**Koranda, J.**, Beitrag zu den Untersuchungen über Panyasis. Kremsier. Progr. 23 p.

**PAPYRUS GRECS**, Aegyptische Urkunden aus den Königl. Museen zu Berlin, herausg. von der Generalverwaltung. Griechische Urkunden. 1-3. Heft. Berlin, Weidmann, 1892, gr. in-4.

**Blass, Fr.**, Mittheilungen aus Papyrushandschriften. I. Aristoteles πολιτεία Ἀθηναίων. II. Euripides Antiope. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 8-9, p. 571-580.)

**Campbell.** — Voir ΠΛΑΤΩΝ.

**Grasins, O.**, Φέσις Ἐγγράμματα (Papyrus). (Philologus, XLIX, 3, p. 547.)

**Drexler, W.**, Zu den Zauberpapyri (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 4-5, p. 359-368.)

**Hopfner, J.**, Zu den Flinders Petrie Papyri (Fragm. d. Hesiod). (Wiener Studien, XIV, 1, p. 144-5.)

**La Roche.** — Voir ΗΟΜΗΡΟΣ.

**Mahaffy, J.-P.**, The Petrie papyri. (Athenaeum, n° 3341, p. 617-8; 3379, p. 160.)

— On the Flinders Petrie papyri. Dublin and London, William and Norgate. In-4, 2 vol. et album de 30 pl. 36 Sh.

— The Petrie papyri. (Athenaeum, n° 3392, p. 591.)

**Schmid, W.**, Ein epistolographisches Uebungsstück unter den Pariser Papyri. (N. Jahrb. f. Philol. CXLV, 10, p. 692-9.)

**Well, H.**, Les vieux papyrus et nos manuscrits grecs. (Journal des savants, oct. 1892, p. 623-636.)

**Wyse, W.**, Notes on Flinders Petrie Papyri. (Class. Review, VI, 7, p. 307-9.)

**PARÉMIOGRAPHES.**

**Crusius und Gohn.** Zur handschriftlichen Ueberlieferung, Kritik und Quellenkunde der Parémiographie. (Philologus, 6. Suppl., 1. Hälfte, p. 201-256.) Mit einem Anhang (voir l'article suivant).

**Kurtz, E.** Die Sprichwörter des Eustathios. Göttingen, Dieterich.

— Zu den παροιμίαι δημώδεις. (Philologus, XLIX, p. 457-468.)

**Schneek, B.** Quaestiones parémiographicae de codice Coisliliano 177 et Eudemi quae feruntur lexicis. Breslau, Diss. 50 p.

**PARTHENIUS.**

**Naber, J.** Parthenius, Erotic. 14. (Mnemosyno, XX, 4, p. 337.)

**PAUSANIAS.**

**Belger, Chr.** Die Gräber des Minyas und des Hesiod (Paus. IX, 38, 3). (Berliner arch. Gesellschaft, Novembersitzung, in deutsche Literaturzeitung, n° 47.)

**Hiller von Gärtringen, Fr.** Zur arkadischen Königliste des Pausanias. Jauer. Guercke, 1892. (Extr.) 1 M. 20 Pf.

**Kapossy, E.** Pausanias Beschreibung merkwürdiger Kunstwerke. Bajai. Progr. 66 p.

**Reltz, E.** De praepositionis ὑπέρ apud Pausaniam periegetem usu locali. Freiburg i. Br. Diss. 81 p.

**Nieder, A.** Lebens- und Glaubensansichten des Reisebeschreiber Pausanias. (N. Jahrb. f. Philologie, CXLIV, 10, p. 463-475.)

**Tümpel, K.** Poseidon-Brasilas von Kos (Paus. I, 24). (Rh. Mus. XLVI, 4, p. 528-551.)

**PHÉRÉCYDE.**

**Speitotopoulos, D.** Περὶ Φερεικούδου τοῦ Συρίου καὶ τῆς θεογονίας αὐτοῦ. Erlangen, 1890. Diss. 73 p.

**PHILODÈME.**

Philodemi volumina rhetorica. Edid. S. *Sudhaus*. Leipzig. Teubner, 1892, in-12, LII, 385 p. 4 M.

**Strathmann, G.** De hiatus fuga quam invenimus apud Philodemum Epicureum. Viersen. 1892. Progr. in-4, 88 p.

**PHILON D'ALEXANDRIE**, De aeternitate mundi. Edid. Fr. *Cumont*. Berlin, Reimer. 4 M.

**Gohn, L.** Zur indirecten Ueberlieferung Philos und der alteren Kirchenväter. (Jahrb. für protestantische Theologie, XVIII, 3.)

Die Philo-Handschriften in Oxford und Paris. (Philologus, LI, 2, p. 266-275.)

**Gonybeare, Fr.** Notes on the Philoneau reading of two passages in the Timaeus 38 B and 28 B. (Journ. of philology, n° 41, p. 71-2.)

**Freudenthal, M.** Die Erkenntnislehre Philos. Berlin, Calvary. 2 M. 40 Pf.

**Hense.** — Voir Bion.

**Neel, J.** Le philonisme avant Philon. (Rev. de théologie suisse, 1892, n° 5.)

**Wendland, P.** Neuentdeckte Fragmente Philo's. Berlin, Reimer. XI, 152 p.

— Philos Schrift über die Vorsehung. Berlin, Gertner, 1892. 120 p.

— Die philosophischen Quellen des Philo von Alexandria in seiner Schrift über die Vorsehung. Berlin. Progr. d. Kölln. G. in-4, 37 p.

**PHILOSTRATE.**

**Miller, J.** Die Beziehungen der Vita Apollonii des Philostratos sur Pythagorassage. (Philologus, LI, 1, p. 137-145.)

**PHOCYLIDE.**

**Kroll, W.** Zur Ueberlieferung der Pseudophocylidea. (Rh. Mus., XLVII, 3, p. 457-460.)

**PHOTIUS.**

**Sch. (Schelajew), S.** Sur la bibliothèque de Photius (Autolykos) (en russe). (Journ. du min. russe de l'instr. publ., déc. 1891, p. 111-8.)

**PINDARE**, The Isthmian Odes with notes by J.-B. *Bury*. London. Macmillan, 1892.

— Odi nemeae e ismiche. Milano, Sonzogno, 1892. (Biblioteca universale.) 0 25 c.

- Pindars sicilische Oden mit Prosaübersetzung und Erläuterungen, von E. *Böhmer*. Bonn, Cohn.
- Bornemann**, Literaturbericht über Pindar, 1888-1890. (Bursian-Müllers Jahrb., LXVII, p. 1-28.)
- Pindars 8. pythische Ode, nebst einem Anhang über die Pythiadenrechnung. (Philologus, L, 2, p. 230-247.)
- Bury**, J.-E., The Agesilas of Pindar. (Class. Review, IV, p. 480-1.)
- Drachmann**, A.-B., Moderne Pindarfortolkning. Kopenhagen, Gad.
- De recentiorum interpretatione Pindarica. Ibid.
- Fraccarolli**, G., La terza e la quarta ode nemea. (Riv. di filol., XXI, 4-6, p. 298-329.)
- Graf**, E., Pindars-logaödische Strophen. Diss. Marburg, Elwert, 1892, 43 p.
- Headlam**, W., Notes on Pindar. (Journ. of philology, n° 41, p. 89-91.)
- Le Bidols**, G., La deuxième Olympique, Études d'analyse critique. (Enseignement chrétien, 1892, p. 23.)
- Malkow**, W., Sur les Epinicia de Pindare (en russe). (Journ. du ministère russe de l'instr. publ., janvier 1892, p. 7-14; août, p. 69-112; sept. p. 113-4; oct., p. 19-27.)
- Monro**, D.-B., On Pindar Nem. II, 14. Class. Review, VI, 1-2, p. 3-4.)
- Pearson**, A.-C., Note on Pindar, Nem. IX, 22. (Class. Review, V, 7, p. 337.)
- Sewickert**, J., Kritisch-exegetische Untersuchungen zu dem 2. Olympischen Siegesgesange. Pindars, Luxemburg. Progr. in-4. 30 p.
- Stahl**, M., De Pindari carmine pythico primo. Münster, Ind. lect. 1892.

## PLATON.

- The dialogues of Plato, translated into English, with analysis and introduction, by B. *Jowett*. London, Frowde, 1892.
- Dialoghi tradotti da R. *Bonghi*. VI. Teeteto. Roma, Bocca. in-16, 448 p.
- Apologie, avec des notes par Ch. *Cucuel*. Paris, Colin, in-12.
- Apologie des Sokrates, herausg. mit Wörterverzeichnis von G.-H. *Müller*. Freiburg, Herder. 40 Pf.
- L'Apologia di Socrate e il Critone, con aggiunta degli ultimi Capitoli del Fedone (Bibliotheca hoepiana.) Milano, 1893.
- Il Critone. Testo, costruzione, versione letterale, versione libera, argomenti e note. Verona, Tedeschi, 1892.
- L'Eutifrone e il Critone con speciale riguardo alla sintassi greca e latina, da V. *Poggi*. Torino, in-16.
- (Bibliotheca hoepiana). Milano, 1892, in-16.
- Ion. Literally translated by J. A. *Prout*. London, Cornish, 1892, in-12.
- The Protagoras, ed. by B.-D. *Turner*. London, Percival.
- — With introduction and notes by J. *Adam* and A.-M. *Adam*. Cambridge.
- (Bibliotheca hoepiana). Milano, 1893, in-16.
- Adam**, J., The nuptial number of Plato, its solution and significance. London, Clay. New-York, Macmillan. 80 p. 3 Sh.
- The myth in Plato's Politicos. (Class. Review, V, p. 445-6.)
- Appelt**, O., Zu Platons Politia, VII, 532; I, 336. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 8-9, p. 556-557; CXLV, 6, p. 409.)
- Platons Sophistes und die Ideenlehr. (Ibid., CXLV, 8-9, p. 529-540.)
- Appel**, E., Zur Echtheitfrage des Dialogs Sophistes. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, V, 1, p. 55-60.)
- Bénard**, Ch., Platon, sa philosophie. Précédé d'un aperçu de sa vie et de ses écrits. Paris, Alcan, 1892.
- Bobba**, R., Di alcuni commentatori italiani di Platone. (Riv. di filosofia, VI, 2.)
- Brinckmann**, A., Quaestiones de dialogis Platoni falso addictis. Bonn. Diss.
- Bussell**, F.-W., Plato and Greek Thought. (Bibliotheca platonica, I, 4, p. 246-254.)

- Campbell, L.**, On the papyrus fragment of the Phaedo. (*Class. Review*, V, 8<sup>e</sup> p. 363-5; 10, p. 434-7.)
- On the name of Plato. (*Biblioth. plat.*, I, 4, p. 284-6.)
- Conybeare, F.-G.**, On the ancient Armenian version of Plato. (*American Journ. of philology*, n<sup>o</sup> 39, p. 193-210; n<sup>o</sup> 48, p. 399-413.)
- Cron**, Zu Platons Euthydemos. (*Sitzungsab. d. Münchener Akad.* 1891, Heft IV, p. 556-638.)
- Cuevel, Gh.**, L'origine du langage dans le Cratyle de Pl. (*Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 1890, n<sup>o</sup> 4.)
- Dickinson**, Plato's later theory of ideas. (*Journ. of philology*, n<sup>o</sup> 39, p. 121-133.)
- Dräsecke** — Voir APOLLINAIRE.
- Dümmier, F.**, Prolegomena zu Platons Staat und der platonischen und aristotelischen Staatslehre. Basel. Progr. gr. 4<sup>e</sup>. 65 p.
- Dupuis, J.** — Voir TATEON DE SMYRNE.
- Fleckelsen, A.**, Zu Platons Kratylus 441. (*N. Jahrb. f. Philologie*, CXLIII, 10, p. 657-684.)
- Gilalow, A.**, Platon, témoin historique (en russe). (*Annales de l'Université de Kiew*, XXX, 5-6.)
- Gomperz, Th.**, Die jüngst entdeckten Ueberreste einer den Platonischen Phaedon enthaltenden Papyrusrolle. (*Sitzungsab. d. Akad. d. Wiss. in Wien. Hist. Classe*, CXXVII.) — T. à p. Wien, Tempsky, 1892, 12 p.
- Hammond, W.-A.**, On the notion of virtue in the dialogues of Plato, with particular reference to those of the first period and to third and fourth book of the Republic. (*Harvard Studies*, III, p. 131-180; et *Leipziger Diss.*)
- Hartmann, J.**, Ad Platonis Phaedonem. (*Mnemosyne*, XX, 2, p. 152-167.)
- Herwerden, H. van**, Emendatur locus Platonis de Rep. 403 B. (*Mnemosyne*, XIX, 2, p. 221.)
- Hille, H.**, Ueber die platonische Lehre vom Eros. Progr. in-4. col. 45 p.
- Huit, Gh.**, Le Protagoras. (*Enseignement chrétien*, 1891, p. 324 et 340.)
- Immisch, O.**, Unser Platontext. (*Berliner philol. Wochenschr.*, XII, 36, col. 1121-2.)
- Jackson, H.**, On Parmenides 52. (*Journal of philology*, n<sup>o</sup> 41, p. 73-4.)
- Jesierski, A.**, Euthyphron ou sur la piété (en polonais). Tarnopol, 1890. Progr.
- Jones, H.-K.**, Key to the Rep. of Plato. (*Bibliotheca Platonica* I. 4, p. 255-273.)
- Jordan, A.**, Die Zweite Subscription des Clarkianus Lemgo, Progr. in-4. 2 p.
- Kirchner, H.**, Die verschiedenen Auffassungen des platonischen Dialogs Kratylus. Brieg. Progr. in-4. 18 p.
- Kleist, H. von**, Zu Platons Laches. (*N. Jahrb. f. Phil.*, CXLV, 1, p. 50-2.)
- Koch, K.**, Platos Gorgias als Schullektüre. Braunschweig, in-4. 22 p.
- Krejci, F.**, Sur le mythe platonique (en tchèque). Listy filologicke, XVIII, 3, p. 161-170.
- Kroker, P.**, Tugendlehre Schleiermachers mit Berücksichtigung der Tugendlehre Platons. Erlangen, Junge and John, 1890. 1 M. 20 Pf.
- Kroll, W.**, Ein neuplatonischer Parmenideskommentar in einem Turiner Palimpsest. (*Rh. Mus.*, XLVII, 4, p. 599-627.)
- Leenwen, J. van**, Ad Platonem. Euthydemus. (*Mnemosyne*, XIX, 1, p. 15 et p. 113.)
- Liebhold, K.**, Zu Platons Gorgias. (*N. Jahrb. f. Philologie*, CXLIII, 11, p. 767-8.)
- Lindroos, C.**, Quaestiones Platonicae. Leipzig. Diss.
- Luigi, Gh.**, Le Banquet de Platon. (*Le Chrétien évangélique*, 20 sept. 1890.)
- Melzer, K.**, Ist Platon der Verfasser des Dialogs Kriton? (*Abhandlungen f. W. von Christ.*, p. 5-8.)
- Mendi, K.**, Die Platonische Apologie, die wirkliche Vertheidigungsgrede des Sokrates. Kaaden. Progr.
- Myska, G.**, Über das Verhältniss des von Plato im Politikos entwickelten Staatsbegriffes zu der Darstellung desselben in der Politeia und den Nomoi. Allenstein. Progr. in-4. 16 p.
- D'Ovidio, F.**, Di un luogo di Platone addotto a prora dell' Antichità dell' itaciano. (*Memorie dell' Accad. di Napoli*, 1890.)
- Pater, W.**, The Genius of Plato. (*Contemporary Review*, février 1892.)
- Paton, W.-R.**, Gorgias, Encomium Helenae, § 12. (*Class. Review*, IV, 10, p. 448.)

**Pees, W.**, Κριτικὴ παρατήρησις εἰς Πλάτωνος Κράτυλον 385. (Egyetemes philol. Közöni, XVI, 1, p. 31.)

**Polle, F.**, Zu Platons Alkibiades II, 141. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 4-5, p. 312.)

— Zu Platons Protagoras. (Ibid., 10, p. 699-700.)

**Schittetzky**, Der Platonische Dialog Cratylus (en russe). (Journal du ministère russe de l'instr. publ., déc. 1890, p. 307-318.)

**Schienger**, Zu Plato, Apologie, 34. Mainz, 1890, Progr. 75 p.

**Schneider, Gustav**, Literaturbericht über Plato. (Bursian-Müllers Jahresbericht, LXVII, p. 29-77.)

**Selliger, P.**, Platons Phaedros. (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, IV, 2, p. 215-238.)

**Shorey P.**, Note on Plato Rep. 532. (Class. Review, IV, 10, p. 480.)

**Splitzer, S.**, Zu Plato Gorgias 474; 494. (Wiener Studien, XIV, 1, p. 133-7.)

— Zum Meneksenus. (Ibid., p. 137-8.)

**Struve**, Die neuplatonische Ethik des Plotin und ihr Verhältniss zur Platonischen. (Kirchliche Monatschrift, XI, 7.)

**Thiemann, K.**, Die platonische Eschatologie in ihrer genetischen Entwicklung. Berlin, Progr. d. Leibn.-Gymn. 1892, in-4, 28 p.

**Thilo**, Ueber die Psychologie Platos. (Zeitschr. f. exakte Philosophie, XIX, 1.)

**Usener, H.**, Unser Platontext. (Götting. gel. Anzeigen, p. 25-50; 181-215.)

**Vahlen, J.**, De nonnullis dialogorum Platonis locis restituendis. Berlin, Ind. lect. aest. in-4, 21 p.

**Weissenfels, O.**, De platonicae et stoicae doctrinae affinitate. Berlin, 1890. (Festschrift des Franzö. Gymn.)

**Wilder, A.**, A Study of the Phaedo. (Biblioth. platon., I, 4, p. 274-283.)

**Zeller, Ed.**, Die Abfassungszeit des platonischen Theätet. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, IV, 4, p. 189-214.)

— Noch ein Wort über die Abfassungszeit des platonischen Theätet. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, V, 3, p. 289-301.)

— Plato's Mittheilungen über frühere und gleichzeitige Philosophen. (Ibid. V, 2, p. 165-184.)

**PLOTIN**, Plotinus on the beautiful translated by *Th. Davidson*. (Biblioth. Platon. I, 4, p. 309-321.)

**Hult, Ch.**, La psychologie de Plotin. (Le Monde, 24 octobre 1892.)

**Marcellino, M.**, Zu Plotin. (Philologus, LI, 1, p. 45.)

**Struve**. — Voir PLATON.

**PLUTARQUE**, Lives. Translated from the original Greek by *John and Wm. Langhorne*. (Popular library.) London, Routledge.

— Brutus, Ausgabe von *R. Pauckstadt*. Gotha, Perthes. 1 M. 30 Pf.

— Lives of the Gracchi. ed. by *G.-E. Underhill*. Oxford.

— Vie de Périclès, avec notes. par *A. Jacob*. Paris, Hachette, 1892.

— Moralia, rec. *G.-N. Bernardakis*. IV. Leipzig, Teubner, 1892. 3 M.

**Arnim, H. von**, Ineditum Vaticanum Πλουτάρχου Κεκλιού ἀποφθέγματα ῥωμαϊκὰ. (Hermes, XXVII, 1, p. 118-130.)

**Baedorf, B.**, De Plutarchi quae fertur vita Homeri. Münster. Diss. 44 p. 1 M. 60 Pf.

**Fowler, H.**, Plutarch Q. gr. § 1. (Harvard Studies, III, p. 189-191.)

**Getzeler**. — Voir DENYS D'HALICARNASSE.

**Gudeman, A.**, The codex Matritensis and Plut. Cic. 29. (American Journal of philology, n° 43, p. 312-8.)

**Heikel, J.-A.**, Beiträge zur Erklärung von Plutarchs Biographie des Perikles. Berlin, Mayer und Müller.

**Hense, O.** — Voir HÉRONIDAS.

**Wilm**. — Voir ARMEN.

**Holzapfel, L.**, Zu Plutarchs Biographien. (Philologus, L, 2, p. 276-282.)

**Kurtz, E.**, Zu Plutarchs Moralia. (Blätter f. d. Bayer. Gymn., XXVI, 10, p. 523-532.)

**Mély, F. de.** Sur la date du traité des Fleuves, attribué à Plutarque. (Acad. des inscr. 27 mai 1892.)

— Le traité des fleuves de Plutarque. (Rev. des ét. gr., V, 19, p. 327-332.)

**Nencini, F.** Compendio della Comparazione fra Aristofane e Menandro di Plutarco. Pisa, 1892, 17 p.

**Paton, W.-R.** Notes on Plutarch's ethica. (Journ. of philology, n° 41, p. 1-15.)

**Richards, H.** Plutarchus Themistocles, 21. (Class. Review, V, 8, p. 389.)

**Sakkorrhaphos, G.** Ad Plutarchi Moral. 347. (Mnemosyne, XX, 4, p. 406.)

**Schwarze, W.** Quibus fontibus Plutarchus in vita L. Aemilii Pauli usus sit. Leipzig. Diss. 83 p.

**Zuretti, G.-O.** Sull' *si* πρεσβυτέρῳ πολιτευτέον di Plutarco e la sua fonte. (Riv. di filol., XIV, 7-9, p. 362-378.)

#### POÈTES ALEXANDRINS.

**Lorentz, P.** Observations de pronominum personalium apud poetas Alexandrinos usu. Diss. Berlin, Heinrich, 1892. 34 p.

#### POÈTES COMIQUES.

**Ernstedt, W.** Fragments, communiqués par l'évêque Porphyrius Uspensky, de poètes comiques athéniens. Recherches paléographiques et philologiques (en russe). Pétersbourg.

**Frantz, W.** De Comoediae atticae prologis. Strassburg. Diss. 71 p.

**Schenki, K.** Adnotatiunculæ ad comicorum Atticorum fragmenta. (Commentationes Wolffinianæ, p. 323-8.)

#### POÈTES DIVERS.

**Reitzenstein, B.** Inedita poetarum Graecorum fragmenta. II. Rostock. Ind. lect. in-4.

**Schmidt, K.** Kritische Nachlese zum Texte griechischer Dichter. Neu-Strelitz. Progr. in-4. 15 p.

#### POÈTES DRAMATIQUES.

**Reemer, A.** Die Notation der alexandrinischen Philologen bei den gr. Dramatikern. (Aus d. Abhandl. d. k. Bayr. Akad. d. Wiss.) München, Franz, 1892, in-4. 34 p.

#### POÈTES ÉLÉGIAQUES.

**Weigel, Fl.** Quaestiones de poetarum elegiacorum Graecorum sermone. Wien, Tempky, 1892.

#### POÈTES ÉPIQUES.

**Bethe, E.** Thebanische Heldenlieder. Leipzig, Hirzel, 1892. 4 M.

**Leeuwen, J. van,** Enchiridium dictionis epicae. Pars I. Leiden, Sijthoff, 1892. V, 274 p.

**Schneider, M.** Curae criticae in epicis Graecis (Numenium, Aratum, Claudianum) < Gigantomachiae poetam >. Gotha. Progr. in-4. 20 p.

**Schulze, W.** Quaestiones epicae. Gütersloh, Bertelsmann, 1892. 12 M.

**POÈTES LYRIQUES,** Frammenti della melica greca da Terpandro a Bacchilide, riveduti, tradotti e annotati per uso de' licei e delle universitat. Parte III (Stesicoro, Ibcico). Bologna, Zanichelli. VIII, 93 p.

**POÈTES MORALISTES.** Poètes moralistes de la Grèce. (Hésiode, Théognis, Callinus, Tyrtée, Mimnerme, Solon, Simonide d'Amorgos, Phocylide, Pythagore, Aristote.) Notices et traductions par *Guignaut, Patin, J. Girard et L. Humbert.* Paris, Garnier, 1892, in-12. VIII, 320 p.

#### POÈTES TRAGIQUES.

**Brambs, J.** Zu den gr. Tragikern. (Blätter f. d. Bayr. Gymn., XXVIII, 3, p. 93-103.)

**Dieterich, A.** Schlafscenen auf der attischen Bühne. (Rh. Mus., XLVI, 1, p. 25-46.)

**Harrics, H.** Tragicæ graeci qua arte usi sint in describenda insaniam. Kiel, Diss. 51 p.

**Herwerden, J. van,** Ad tragicos. (Mnemosyne, XX, 4, p. 430-448.)

**HIPPENSTIEL,** Die Titel griechischer Dramen. (Berichte des Frankfurter Hochstifts, VIII, 1.)

**Nauck, A.** Tragicæ dictionis index spectans ad tragicorum graecorum fragmenta ab *A. Nauckio* edita. Petropoli; — Leipzig, Voss. 1892, gr. in-8. xxxii, 738 p. 12 M. 25 Pf.



**Tyrell, R.-Y.**, Notes on Greek tradians. (Class. Review, VI, 7, p. 301-3.)

**Weber, Ph.**, Die Nominalparataxen bei den griech. Tragikern. (Commentationes Wofflianae, p. 97-106.)

### POLEMON LE PÉRIÉGÈTE.

**Silverio, O.**, Πολέμων Ἑλλαδικός. (Xenien, etc., p. 47-51.)

### POLLUX (Jules).

**Krumbacher, K.**, Noch einmal. Julius Polydeukes. (Byz. Zeitschr., I, 2, p. 342-3.)

### POLYBE.

**Brief, S.**, Die Konjunktionen bei Polybios. Wien, 1892. Progr. 48 p.

**Büttner-Wobst, Th.**, Beiträge zu Polybios, III. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, p. 833-848.)

— Στρατηγὸς ὕπατος. (Ibid., 3, p. 161-9.)

**Dubois, M.**, Strabon et Polybe. (Rev. des ét. gr., n° 16, p. 343-356.)

**Gatzeler.** — Voir DENYS D'HALICARNASSE.

**Hesselbarth, H.**, Die neueste Hypothese zur Livius-Polybios-Frage. (Berliner philol. Wochenschrift, XI, 51, col. 1602-3.)

**Hewlett, E.**, On the articular infinitive in Pol. (Americ. Journ. of philol., n° 43, p. 267-270 et n° 44, p. 440-482.)

**Hultsch, Fr.**, Die erzählenden Zeitformen bei Polybios. I-III. Leipzig, Hirzel, in-4.

**Mitschenko, Th.**, Sur Polybe, XII, 4, 8 (πολυχηρίαν) (en russe). (Revue russe de philologie, II, 1, p. 60-1.)

**Scala, R. von**, Sprüchwörtliches bei Polybios fragm. 121. (Philologus, L, 2, p. 375-377.)

### PORPHYRE.

**Busse, A.**, Die Neuplatonischen Ausleger der Isagoge des Porphyrius. Berlin, Progr. d. Fried.-Gymn., in-4. 33 p.

**Georgiadis, A.**, περί τῶν κατὰ Χριστιανῶν ἀποσπασμάτων τοῦ Πορφυρίου. Erlangen. Diss. 72 p.

### POSIDONIUS.

**Schühlein, F.**, Zu Posidonius Rhodius. Freising. Progr.

### PROCLUS.

**Beibe, E.**, Proklus und der epische Cyklus. (Hermes, XXVI, 4, p. 593-633.)

**Bräsecke, J.**, Zwei Bestreiter des Proklos. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, IV, 2, p. 243-250.)

**Wagner, B.**, Proklos und Apollodoros. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 4-5, p. 241-256.)

### PROCOPE.

**Bauer, K.**, Handschriftliches zu Procop. (Abhandl. f. W. von Christ, p. 418-421.)

**Haury, J.**, Procopiana, Augsburg. Progr.

### PROTAGORAS.

**Natorp, P.**, Protagoras und sein Doppelgänger. (Philologus, L, 2, p. 262-287.)

### PSELLUS.

**Rhodius, B.**, Beiträge zur Lebensgeschichte und zu den Briefen des Paellos. Plauen. Progr. in-4. 1892. 26 p. 1 M. 80 Pf.

**Tannery, P.**, Paellus sur la grande année. (Rev. des ét. gr., V, 18, p. 204-7.)

— Paellus sur les nombres. (Ibid. V, 19, p. 343-8.)

### QUINTUS DE SMYRNE, Posthomericon libri XIV. Rec. et selecta lectionis varietate instruxit A. Zimmermann. Leipzig, Teubner. 3 M. 60 Pf.

**Herwerden, H. van**, Ad Quintum Smyrnaeum. (Mnemosyne, XX, 2, p. 168-176.)

**Kemptzow**, De Quinti Smyrnaei fontibus ac mythopoeia. 1892.

### SAPHO, The Songs of Sappho, by J. Easby-Smith. Washington, 1892.

**Cipollini, A.**, Saffo. Studio. II. Milano, Dumolard, in-16.

**Horschelmann, W.**, Zu Sappho. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 8-9, p. 577-8.)

**Piccolomini, A.**, Ad Sapphus carmen in Venerem apparatus criticus auctus. (Hermes. XXVII. 1. p. 1-10.)

**SELEUCUS.**

Müller, Max, De Seleuco Homérico. Göttingen, Diss. 53 p.

**SEXTUS LE PYTHAGORICIEN**, Sexti Pythagorici sententiae cum appendicibus, ed. A. Elter. I. Bonn; ind. lect. hib. 1891-92, in-4. 27 p.

**SIMONIDE D'AMORGOS.**

Peppmüller. — Voir CALLINUS.

**SOCRATE.**

Joël, Der echte und der Xenophontische Socrates. Berlin, Gärtner, 1892. 50 Pf.

**SOLON.**

Darreste, M., Un nouveau fragment des lois de Solon. (Rev. de philologie, XV, 2, p. 97-8).

Fraccaroli. — Voir ARISTOTÈ.

Nicole, Note sur le texte de Solon cité dans les scholies genevoises de l'Iliade. (Rev. de philologie, XV, 2, p. 98.)

**SOPHISTES.**

Jerusalem, W., Eine neu entdeckte griech. Sophistenrede. (Allg. Zeitung, Beilage.)

**SOPHOCLE**, The Plays and fragments with notes and translation by B.-C. Jebb. V. Trachiniae. Cambridge, 1892.

— Ajax, cum verbis ac litteris codicis optimi atque antiquissimi. In scholarum usum ed. J. Holub. Freiwaldau, Titze. 90 Pf.

— Antigone, with notes, by M.-W. Humphreys. New York, Harper.

— Antigone, übersetzt und bearbeitet von G. Bornhake. Leipzig, Teubner, in-12. 60 Pf.

— Elektra, deutsch, von A. Müller. Meldorf, Albers.

— Koenig Oedipus, übersetzt von Rud. Meyer-Krämer. Berlin, Winckelmann. 1 M. 20 Pf.

— Œdipe à Colone. Traduction hongroise par G. Csiky. Budapest, Société Franklin, in-16.

— Philoktetes, herausg. von J. Rappold. Wien, Hölder. 1 M. 48 Pf.

— Philoctète, traduction tchèque, par P. Durdik. Prague, Kober.

— Die Mädchen von Trachins, oder das Problem des Erdenglücks. Tragoedie des Sophokles übersetzt and mit erklärender Einleitung versehen von J. Oeri. Basel, Sallmann, 1892.

Bishop, Ch.-E., Verbals in -TOS in Sophocles. (American Journ. of philology, n° 50, p. 171-199; 51, p. 329-342.)

Cristofolini, G., Ad Soph. Trach. (Riv. di filol., XIX, 4-6, p. 279-283.)

Crosby and Tucker, On Soph. Œd. Tyr. II, 44-45. (Class. Review, VI, 4, p. 145-6.)

Denissow, J., Sur Soph. Œd. Rex (en russe). (Rev. russe de philol., II, 2, p. 188-190.)

Earle, M., Note on Sophocles Antigone 24. (Class. Review, VI, 1-2, p. 73.)

Ellis, M., Two notes on Sophocles. (Journal of philology, n° 41, p. 27-8.)

Foucart, P., Le rôle de Sophocle après le désastre des Athéniens en Sicile. (Acad. des Inscr., 24 juin 1892.)

Frederking, A., Zu Sophokles Antigone. (Rh. Mus., XLVI, 1, p. 144-6.)

Hintner, F., Der Pflichtenstreit der Agamemnonskinder in Sophocles Electra und seine Lösung. Laibach. Progr. 34 p.

Housman, A.-E., Sophocles. (Journ. of philology, n° 39, p. 25-48.)

— The Oedipus Coloneus of Sophocles. (American Journ. of Philology, n° 50, p. 139-170.)

Kassal, G., Conjectures sur l'Antigone de Sophocle (en hongrois). (Egyetemes philol. Közlöni, XVI, 8, p. 631-6.)

Kobylianski, J., De enuntiatorum finalium apud Sophoclem usu ac ratione. Suszawa, 1890. Progr.

Koch, H. — Voir ESCYLE.

Koster, E.-B., Ad Sophoclem. (Mnemosyne, XX, 2, p. 141-3.)

**Kraus, Fr.** — Voir **EURIPIDES**.

**Larroumet, G.**, Études d'histoire et de critiques dramatiques. (Œdipe Roi et la tragédie de Sophocle, etc.) Paris, Hachette, 1892, in-16.

**Leeuwen, J. van**, Ad Sophoclem. (Mnemosyne, XX, 2, p. 225-232.)

**Maurer, Th.**, Die Cantica der Antigone, kritisch-exegetisch revidiert. Worms, 1892. Progr. in-4. 22 p.

**Melfert, G.**, De Sophoclis codicibus. Diss. Halis Saxonum, Kaemmer. 76 p.

**Meiser, K.**, Textkritisches zu Sopokles. (Abhandl. f. W. von Christ, p. 9-11.)

**Nitsch**, Uebersetzung des Sophocleischen Philoktet. II. Bielefeld, 1892. Progr. in-4. 13 p.

**Oerfl, J.**, Verschiedenes zu den Trachinierinnen. (N. Jahrb. f. Philol. CXLV, 8-9, p. 513-528.)

**Pœhler, R.**, Kritische und erklärende Bemerkungen zu Sophocles Aias. Wiesbaden, 1892. Progr. in-4. 42 p.

**Pfüss, Th.**, Sophokles Elektra. Eine Auslegung. Leipzig, Teubner. 3 M.

**Psichari, J.**, Sophocle, El. 1-10 et 159. (Rev. de philologie, XV, 2.)

**Rossetti, G.-L.**, Nota ai versi 380-381 dell' Edipo Coloneo di Sofocle. (Riv. di filol., XIX, 4-6, p. 277-9.)

**Schlenger**, Zu Soph. Ajas 650 ff. (βαρῆ σίδηρος) und zu Ajas 657-660. Mainz, 1890. Progr. p. 3-11.

**Schmidt**, Kritische Nachlese. Sophocles. Neustrelitz, 1892. Progr. in-4, 15 p.

**Schultz, G.-F.**, Observations critiques sur le texte de l'Œdipe Roi de Sophocle (en russe). Charkow. Progr.

**Seller, F.**, Die Katastrophe in Sophokles Antigone (suite). (N. Jahrb. f. Philol., CXXI, 12, p. 849-859.)

**Tyrrell, R.-Y.**, Sophoclea. (Hermathena, XVII, p. 84-88.)

**Vahlen, J.**, Zu Sophokles and Euripides Elektra. (Hermes, XXVI, 3, p. 351-365.)

**Wecklein**, Zu Sophocles. (N. Jahrb. f. Philologie, CXLV, 4-5, p. 234-8.)

**Weizhofer, H.**, Sophokles Antigone. Ein Beitrag zur Geschichte und Beurtheilung des antiken Drama. Berlin, Seehagen. 60 p. 1 M.

**Woltersdorf, R.**, Sophoclis et Euripidis Electrae quo ordine sint compositae. Jena, 1892. Diss. 66 p.

**Zakas, A.**, Κριτικά και ἑρμηνευτικά παρατηρήσεις. II. Σοφοκλής. Athènes, Perris.

— Κρίσις τῆς περὶ Δ. Σεμιτέλου ἐκδόσεως τῆς Ἀντιγόνης Σοφοκλείας καὶ τῆς Δ. Βερναρδέζης τῶν Φοινισσῶν. Athènes, Matthias. 460 p.

**Zielinsky, Th.**, Remarques sur les tragédies de Sophocle et leurs scholies (en russe). (Journal du ministère russe de l'Instr. publ., juillet-août 1892, p. 1-62.) — T. à p.

### SOPHRONIUS.

**Naber, S.-A.**, Ad S. Sophronii Anacreonticum XX. (Mnemosyne, XIX, 1, p. 1-15.)

### SOSTRATOS.

**Wagner, R.**, Sostratos Teiresias. (Hermes, XXVII, 1, p. 131-143.)

**Wellmann**. — Voir **ELIEN**.

— Nochmals Sostratos. (Hermes, XXVII, 4, p. 649-652.)

### STOBÉE.

**Elter, A.**, Neue Bruchstücke des Joannes Stobaeus. (Rh. Mus., XLVII, p. 130-7 ; p. 629-634.)

### STRABON.

**Derewitzky, A.-J.**, Remarques sur le texte de Strabon (en russe). (Journal du ministère russe de l'Instr. publ., déc. 1890, p. 151-2.)

**Dubois, M.** — Voir **POLYBE**.

**Miller, A.**, Die Alexandergeschichte nach Strabo. II. Würzburg. Progr.

### STRATON.

**Rodier, G.**, La physique de Straton de Lampsaque. Paris, Alcan.

### SUIDAS.

**Sandys, J.-E.**, The pronunciation of Suidas. (Class. Rev., V, 9, p. 434.)

**SYMEON MAGISTER.**

Bury, J.-E., A source of Symeon Magister. (Byz. Zeitschr. I, 3-4, p. 572-4.)

**SYNÆSIUS.**

Nieri, A., La Cirenaica nel secolo quinto giusta le lettere di Sinesio. (Riv. di filologia XXI, 4-6, p. 220-296.)

**SYRIANUS**, Syriani Commentaria ed. H. Rabe. Vol. I. Commentarium in libros περί ἰδεῶν, Accedit Syriani quae fertur in Hermogenis libros περί ἰδεῶν praefatio. Leipzig, Teubner, 1892. xvi, 112 p.

**TÉLÈS.**

Müller, H. von, De Teletis elocutione. Freib. i. Br. Reiff. 1 M.

**THÉOCRITE**. Theocritus, with notes by Kynaston. London, Frowde, 1892.

Haeberlin, C., Quaestiones Theocriteae; de Ptolemaei et Hieronis Theocritei temporibus. (Philologus, L, 4, p. 689-712.)

Holzinger, C. von, Theocrit in Orchomenos. (Philologus, LI, 2, p. 193-7.)

Kalbel, C., Theokrits Ἑλένης ἐπιθαλάμιον. (Hermes, XXVII, 2, p. 249-259.)

Kynaston, H. — Voir HÉRONIDAS.

Vahien, J., De Theocriti Carmine, qui Ἀίτης (XII) inscribitur. Berlin, Ind. lect. 1891-92, in-4. 12 p.

Wulfius, G., Études alexandrines. I. Sur la biographie de Théocrite (en russe). (Journ du min. russe de l'Instr. publ., mars 1892, p. 104-116.)

**THÉODORE PRODROME.**

Passamonti, E., Dell' Ἀπόδημος φιλία di Teodoro Prodromo. (Rendiconti dell' Accad. dei Lincei, ser. V, vol. I, 5, p. 361-370.)

**THÉODORE STUDITE.**

Thomas, Carl Theodor von Studion, und sein Zeitalter. Ein Beitrag zur byzantinischen Kirchengeschichte. Diss. Osnabrück, Luckerdit. vii, 139 p. 4 M.

**THÉOGNIS, C.**

Gauer, Fr., Studien zu Theognis. Dittographien. (Philologus, I, 3, p. 529-544; LI, 2, p. 294-314.)

Headlam, W., Note on Theognis 461. (Journ. of philology, n° 41, p. 85.)

Herschelmann, W., Zu Theognis. (N. Jahrb. f. Philol., CXLI, 8-9, p. 579-582.)

Schaefer, Mor., De iteratis apud Theognidem distichis. Halle. Diss.

Zuretti, G.-O., Veronese non modenese. Pel codice A di Teognide. (Riv. di filol., XIX, 4-6, p. 161-174.) 1 M.

**THÉON DE SMYRNE**. Θέωνος Σμυρναίου., Théon de Smyrne, philosophe-platonicien. Exposition des connaissances mathématiques utiles pour la lecture de Platon, traduite pour la première fois du grec en français par J. Dupuis (Texte en regard). — Épilogue. Le nombre de Platon. Mémoire définitif. — Paris, Hachette, 1892, gr. in-8.

**THÉOPHANE.**

Haury, J., Theophanes, I, 170, 24. (Philologus, LI, 1, p. 188-9.)

Boor, C. de, Zu Theophanes. (Byz. Zeitschr. I, 3-4, p. 591-3.)

**THÉOPHRASTE.**

Blaydes, F., Notae in Theophrasti characteres. (Hermathena, XVII, p. 1-12.)

Naber, S.-A., Adnotationes criticae ad Theophrasti Characteres. (Mnemosyne. XX, 3, p. 319-337.)

Stadler. — Voir DIOSCORIDE.

**THÉOPHYLACTE, archevêque.**

Frœchter, K., Antike Quellen des Theophylaktos von Bulgarien. (Byz. Zeitschr. I, 3-4, p. 399-414.)

**THÉOPOMPE.**

Nirzel, R., Zur Charakteristik Theopomps. (Rh. Mus., XLVII, 3, p. 359-369.)

**THUCYDIDE**, Thukydides, edited with notes by *C.-E. Graves*. 5. book. London, Macmillan, in-12.

— Text newly revised and explained with *Introd.*, summaries, maps, and indexes, by *A.-H. Holden*. Cambridge. 6 Sh.

— Édition scolaire hongroise par *St. Hegediis*. Budapest.

— Erklärt von *J. Sitzler*. I. Gotha, Perthes. 2 M. 10 Pf

— Translated by *William Smith* (Lubbock's one hundred Books). London, Routledge, 1892.

— *Morceaux choisis*, traduction hongroise par *M. Szilasi*. Budapest, Grill.

— Book II, edited with *Introd.*, crit. notes and commentary, by *E.-C. Marchant*. London, Macmillan.

— The Seventh book of the History of Thucydides, by *H.-A. Holden*. Cambridge.

— Thucydides' Peloponnesian war, book VII, Literal translation by *J.-A. Prout*. London, Cornish, 1892.

**Bauer, A.**, Ansichten des Thukydides über Kriegführung. (*Philologus*, L, 3, p. 401-429.)

**Büdingcr, M.**, Poesie und Urkunde bei Thukydides. Eine historiograph. Untersuchung. 2. Theil. (*Denks. der Akad. d. Wiss.*) Wien, Tempäky, in-4. 80 p.

**Busekul**, Notes historiques d'après Thucyd. (en russe). (*Journal du min. russe de l'Instr. publ. déc.* 1890, p. 142-150.)

**Cook, A.-M.**, Notes on Thucydides book IV. (*American Journ. of philology*, n° 49, p. 86-7.)

**Croiset, A.**, L. Herbst sur]Thucydide. (*Rev. des ét. gr.*, V, 19, p. 348-354.)

**Eismann, P.**, De participii temporum usu Thucydideo. I. Inowrazlaw. Progr. 1892, in-4.

**Fournier et Gosselin**, Thucydide, VII, 71, 7. (*Rev. de philologie*, XVI, 2, p. 99-100.)

**Haverfield, F.**, Note on Thucydides. II, 11, 4. (*Class. Review*, VI, 3, p. 123.)

**Herbst, L.**, Zu Thukydides. Erklärungen und Wiederherstellungen. Buch I-IV, 1. Reihe. Leipzig, Teubner. XII, 124 p. 2 M. 80 Pf.

**Hude, K.**, Zur Urkunde bei Thukydides V, 47 (*Hermes*, XXVII, 1, p. 152-8.)

**Kohn, M.**, Zu Thucydides. (*Korrespondenzblatt f. d. Wurt. Schulen*, sept. okt. 1890.)

— De usu adjectivorum pro substantivis apud Thucydidem. Berlin, Mayer and Müller. 1 M.

**Kühler, E.**, Literaturbericht zu Thucydides. (*Jahresb. des Berliner philol. Vereins*, XVIII, p. 306-336.)

**Liebhold, K.-J.**, Zu Thukydides II, 89, 2. (*N. Jahrb. f. Philol.*, CXLV, 6, p. 385-6.)

**Marchant, E.-G.**, Note on Thucydides II, 11. (*Class. Review*, IV, 10, p. 481.)

— On the text of Thucydides book VII. (*Ibid.*, VI, 5, p. 195-7; 6-7, p. 303-4.)

**Mariudin, G.**, Thuc. IV, 64. (*Class. Review*, V, 8, p. 389.)

**Meuss, H.**, Thukydides und die religiöse Aufklärung. (*N. Jahrb. f. Philol.*, CXLV, 4-5, p. 223-233.)

**Müller, Franz**, Zum Kampf bei Pylos nach Thukydides, IV, 8-14. (*Berliner philol. Wochenschrift*, XI, 14, 43, 46.)

**Rühl, F.** — Voir *ARISTOTE*.

**Schestakow, D.**, La ligue Athéno-Argienne de l'an 420 et le récit de Thucydide (en russe). (*Mém. de l'Université de Kasan*, 58<sup>e</sup> année, n° 2, p. 73-92.)

### TRYPHIODORE.

**Noack, F.**, Die Quellen des Tryphiodorus. (*Hermes*, XXII, 3, p. 452-463.)

### XÉNOCRATE.

**Heinze, E.**, Xenocrates. Darstellung der Lehre und Sammlung der Fragmente. Leipzig, Teubner, 1892. XII, 204 p. 5 M. 60 Pf.

### XÉNOPHANE.

**Diels, H.**, Ueber die Genfer Fragmente des Xenophanes und Hippon. (*Sitzungsber. der Berliner Akad.*, 1891, n° XXXI, p. 575-583.)

— Neue fragmente des Xenophanes und Hippon. (*Archiv f. Gesch. d. Philosophie*, IV, 4, p. 652-656.)

- XENOPHON**, Complete Works, translated with Introd. and notes, by *H. G. Dakyns*, vol. II. With maps and plans. London, Macmillan.
- Xenophon. Schriften. Auswahl von *R. von Lindner*. Prag, Tempsky.
- L'Agésilao, commentato da *A. Levi*. Torino, Loescher. 148 p.
- Anabasis, with notes by *F.-W. Kelsey* and *Zenos*. Books I-IV. Boston, Ginn.
- L'Anabasi (Bibliotheca Hoepliana). Milano, 1893.
- Anabasis, by *H.-R. Heatley*. Book I. London, Percival.
- Anabase (Morceaux choisis), avec des notes par *F. Dürrbach*. Paris, Colin, 1892, in-18, 294 p.
- Anabasi, libro I, testo, costruzione, versione letterale, — libera, argomenti e note. Verona, Tedeschi.
- Ad optimarum editionum fidem recognovit. *C. Fumagalli*. Liber I. Ibid.
- Anabasis, book, III and IV. Introduction by *J. Marshall*. Oxford, 1892, in-12.
- Anabasis oder der Zug der Zehntausend. Aus dem Griechischen mit Einleitung und Erläuterung von *M. Oberbreyer*. Leipzig, Ph. Reclam. jun. 80 Pf.
- Ἀθηναίων πολιτεία. Kritische Ausgabe, von *A. Schwarz*. Moscou. 180 p.
- Ex Cyropaedia et Anabasi selecta. Texte grec. Tours, Mame. 123 p.
- Auswahl aus Xenophons Hellenika. Für den Schulgebrauch zusammengestellt und in geschichtlichen Zusammenhang gebracht von *C. Büniger*. Mit Schulkommentar. 2 Hefte. Leipzig, Freytag, 1893.
- Hellenica. Book I. With notes by *L.-D. Dowdall*. London, Bell.
- Memorabili di Socrate. (Biblioth. Hoepliana.) Milano, 1893. Le Memorie socratiche, commentate da *A. Corradi*. I, (Libri I-II). Torino, Loescher.
- — Ed. by *J. Marshall*. London, Frowde. 5 Sh.
- Baschof, E.** Wörter-Verzeichniss zu Xenophons Anabasis, nach der Reihenfolge der Paragraphen zusammengestellt. 1. Heft. 1-3 Buch. Paderborn, Schöningh. 76 p. 1 M.
- Bolla, H.**, Notizie di codici greci. De Xenophontis fragmentis quae leguntur in Ambrosiano codice vetusto. (Riv. di filol. XXI, 4-6, p. 360-9.)
- Buchwald, F.**, Ueber den Sprachgebrauch Xenophons in den Hellenika und seine Verwerthung in grammatischen Unterricht. Görlitz, 1892. Progr. in-4. 18 p.
- Damsté.** — Voir ARISTOPHANE.
- Dittrich-Fabrieius**, Zu Xenophons Hellenika u. Anabasis. (Philologus, XLIX, 3, p. 574.)
- Deering, A.**, Nachträge zur Disposition der Memorabilien. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, V, 1, p. 61-66.)
- Der Begriff der Dialektik in den Memorabilien. (Ibid., V, 2, p. 185-197.)
- Derwald, P.**, Der didaktische Werth des Xenophontischen Agésilas im Zusammenhange mit der Cyropaedia und den Memorabilien als Schullektüre untersucht. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIV, 8-9, p. 369-408.)
- Herzog, E.**, Tendenz und Zusammenhang der pseudoxenophontischen Schrift über den Staat der Athener, von Kap. 2, 19-31, 13 ausbetrachtet. Tübingen. Ind. lect. 1891-92.
- Joël.** — Voir SOCRATE.
- Joost, A.**, Was ergibt sich aus dem Sprachgebrauch Xenophons in der Anabasis für die Behandlung der gr. Syntax? Berlin, Weidmann, 1892. X, 340 p. 8 M.
- Levi, A.**, Notizie di codici greci nelle biblioteche italiane. I. L'Agésilao secondo il Laurenziano, 55. (Riv. di filol., XIX, 4-6, p. 284-288.)
- Liebhoid, K.-J.**, Zu Xenophons Apomnemoneumata. (N. Jahrb. f. Philologie, CXLIII, 12, p. 822.)
- Zu Xenophons Hellenika. (N. Jahrb. f. Phil., CXLV, 2, p. 95-6.)
- Ljubomudrow, S.**, Sur la lecture scolaire de l'Anabase de Xénophon (en russe). (Rev. russe de philol., III, 1, p. 63-74.)
- Luders, F.**, Randbemerkungen zu Xenophons Anabasis. (N. Jahrb. f. Philol. CXLIII, 11, p. 753-766.)
- Müller, Emil**, Wer ist der Verfasser der älteren Schrift von der athenischen Verfassung? Gedächtnissfeier-Schrift. Zittau. 17 p.

- Reuss, F.**, Zu Xenophons Anabasis. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 8-9, p. 545-570.)
- Richter, E.**, Xenophon-Studien. Leipzig, Teubner, 1892.
- Rühl, F.**, Die Ueberlieferung von Xenophons Hipparchikos. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 1, p. 53-65.)
- Sachs, H.**, Wörterschatz zu Xenophons Anabasis. 4 Heft, Buch IV. Berlin, König und Gärtner. 28 p.
- Simon, J.-A.**, Zu Xenophons Hellenika (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 4-5, p. 257-264.)
- Tetzner, R.**, Der Gebrauch des Infinitivs in Xenophons Anabasis. Doberau. Progr. in-4. 26 p.

**XÉNOPHON D'ÉPHÈSE.**

- Bürger, K.**, Zu X. von Ephesos. (Hermes, XXVII, 1, p. 36-7.)
- ZÉNON**, Fragments of Zeno and Cleanthes, by *A.-C. Pearson*. Cambridge, 350 p. 12 Sh.
- Zenonis de rebus physicis doctrinæ fundamentum constituit *K. Troost*. Berlin, Calvary. 3 M.

**ZONARAS.**

- Böttner-Wobst, Th.**, Studien zur Textgeschichte des Zonaras. (Byzantinische Zeitschrift, I, 2, p. 202-244.) — Nachtrag. (Ibid. 3-4, p. 594-7.)
- Melber, J.**, Zu Zonaras. (Blätter f. d. bayr. Gymn., XXVII, 1, p. 17-8.)

**ZOSIME.**

- Ruehl, F.**, Wann schrieb Zosimos? (Rh. Mus., XLVI, 1, p. 146-7.)

## VI. — ÉPIGRAPHIE.

- ASTERIDIS, Th.**, 'Επιγραφαί ἐξ Ἑσσελωνικαί. ('Εστία, 13 oct. 1891.)
- BANNIER, W.**, De titulis aliquot atticis rationes pecuniarum Minervae exhibentibus. Diss. Berlin, Heinrich und Kenke. 26 p. 1 M. 20 Pf.
- BAUNACK, Th.**, Bruchstück einer Grabinschrift aus Kreta. (Philologus, L, 4, p. 577-582.)
- BENNDORF, O.**, Lykisch-griechische bilinguis und andere Inschriften aus Lykien. (Anzeiger der Wiener Akad. 1892, p. 63-74.) Fac-similés.
- BÉRARD, V.**, Inscriptions d'Olympos. (Bull. de corr. hell., XVI, 4-5, p. 213-239.)
- Inscriptions d'Asie-Mineure. (Ibid., XVI, 6-7, p. 417-446.)
- BLASS, Fr.**, Ein neues Epigramm aus Kreta. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 1, p. 1-6.)
- Archaische griechische Inschriften. (Ibid., 8-9, p. 557-560.)
- BURESCH, K.**, Inschrift aus Alaschehr (Lydien). (Wochenschr. f. klass. Philologie, VIII, 45, col. 1242-6.)
- Die Sibyllinische Quellgrotte in Erythrae. (Mitth. des arch. Instituts zu Athen, XVII, 1, p. 16-36.)
- BUSOLT, G.**, Über den Volkbeschluss CIA IV, 2, n° 35 c. (Philologus, L, 4, p. 583-606.)
- CONTOLÉON, A.-E.**, 'Αντίδοτα μικρασιατικά ἐπιγραφαί. I. Athènes.
- 'Επιγραφή τῆς Σκαπτοπαρήνης. (Mitth. d. arch. Inst. zu Athen, XVI, 3, p. 267-278.)
- 'Επιγραφαί τῆς νήσου Κῶ. (Ibid., 4, p. 406-410.)
- 'Επιγραφαί Ἡκείρου. (Bull. de corr. hell., XVI, 1-3, p. 174-6.)
- Inscription de Baïndir (Asie-Mineure). (Rev. des ét. gr., V, 19, p. 333-342.)

- CORPUS** inscriptionum atticarum consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussicae editum. Vol. IV, supplementa complexi partis I fasc. 3, supplementum vol. I partem 3 continens. Berlin, Reimer, in-f<sup>o</sup>. (P. 132-206.) 7 M.
- CORPUS** inscriptionum graecarum Graeciae septentrionalis. Vol. I, Inscriptiones graecae Megaridis, Oropiae, Boeotiae. Edid. W. Dittenberger. Berlin, Reimer, in-f<sup>o</sup>. VII, 806 p. 58 M.
- COUMANOUDIS, Et.**, Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἀθηνῶν. (Ἐφ. ἀρχ., III, 3, p. 141-145.)
- COUSIN, G.**, Inscriptions d'Oenoanda. (Bull. de corr. hell., XVI, 1-3, p. 1-70.)
- DARESTE, HAUSSOULLIER et Th. REINACH**, Recueil des inscriptions juridiques grecques. 2. Paris, Leroux.
- DESCHAMPS, G.**, Inscriptions de la Grèce du nord. (Bull. de corr. hell., V, 3-4.)
- DESCHAMPS et COUSIN**, Inscriptions du temple de Zeus Panamaros. (Ibid., XV, 1-2, p. 169-212.)
- DIAMANTARAS, A.-S.**, Ἀρχαία ἐπιγραφή ἐν Ἀντιφέλλῳ τῆς Αὐκίας. (Mittheil. d. arch. Instituts zu Athen, XVI, 3, p. 350-359.)
- Ἐπιγραφαὶ ἐκ Αὐκίας. (Bull. de corr. hell., XVI, 4-5, p. 304-6.)
- DITTENBERGER, W.**, Griechische Inschriften von Ilium. (Rh. Mus., XLVII, 2, p. 324-5.)
- DOUBLET, G.**, Dédicaces déliennes. (Bull. de corr. hell., XVI, 1-3, p. 140-162.)
- Décrets de la communauté athénienne de Délos. (Ibid., 6-7, p. 369-378.)
- DRAGATIS, J.**, Ἀσσυρωτικά μάρμαρα. (Ἔστια, n<sup>o</sup> 21, p. 334-5.)
- DRAGOUMIS, S.-N.**, Ἐπιγραφικὰ φροντισματα. (Ἐφημ. ἀρχ., III, 3, p. 155-159.)
- EARLE, M., Lamson**, a Megaric inscription. (Class. Review, V, 7, p. 344.)
- New Sicyonian inscriptions. (Ibid., VI, 3, p. 132-5.)
- An inscription at Pellene. (Ibid., VI, 8, p. 367.)
- EKKINGER, Th.**, Die Orthographie lateinischer Wörter in gr. Inschriften. München, 1892. Leipzig, Fock, VIII, 141 p. 2 M. 50 Pf.
- ERNSTADT, W.**, Sur une épitaphe du Bosphore (en russe). (Journ. du ministère russe de l'instr. publ., nov. 1892, p. 64-6.)
- FICK, A.**, Zu den argivischen Inschriften von W. Prellwitz. (Beitr. z. k. d. indog. Sprachen, XVII, 1-2, p. 174-176.)
- FOUGÈRES, G.**, Inscription de Salamine. (Bull. de corr. hell., XVI, 4-5, p. 321-5.)
- FUSTEL DE COULANGES**, Inscriptions de Chios. (Ibid., XVI, 4-5, p. 321-5.)
- GARDTHAUSEN, V.**, Griechische Inschriften von Ilium. (Rh. Mus., XLVI, 4, p. 619-621.)
- GATTI, G.**, Epigrafe del Πυθοκλής Ἡλείος πένταθλος. (Bullettino della commissione arch. di Roma, XIX, 7-9, p. 280-3.)
- Iscrizione del Pitocle. (Notizie degli scavi, sett. 1894, p. 285-6.)
- GEROYANNIS, C.**, Inschriften aus Nikopolis. (Arch.-epigr. Mittheil. aus Oesterreich, XIV, p. 113-114.)
- Aus Albanien (Gr. Grabschriften). (Ibid., XV, 2, p. 127-8.)
- GIANNOPOULOS, N.**, Ἐπιγραφαὶ τῆς ἐπαρχίας Ἀλμυροῦ. (Bull. de corr. hell., XV, 5-6, p. 562-571.)
- Δύο ἐνέκδοτοι βυζαντιακαὶ ἐπιγραφαὶ Δράμας. (Ibid., XVI, 1-3, p. 88-9.)
- HALBHERR, F.**, Frammento d'iscrizione arcaica in alfabeto acheo, proveniente da Reggio, Calabria. (Notizie degli scavi, nov. 1890, p. 361-3.)
- HERWERDEN, H. van**, Epigramma correxit (Sc. inscriptio metrica Stratonicea). (Mnemosyne, XX, 2, p. 126.)



- Epigraphisches (metrische Inschrift von Khora). (Berliner philol. Wochenschr., XII, 34, col. 1058-9.)
- HICKS, E.-L.**, Inscriptions from Eastern Cilicia. (Journ. of Hell. Studies, XI, 2, p. 236-254.)
- HILLER von GÄRTRINGEN, F.**, Das Denkmal Chäremons von Nysa. II. (Mittheil. des arch. Instituts zu Athen, XVI, 4, p. 441.)
- HIRSCHFELD, G.**, Νίκη τοῦ δαίμονος. Ein epigraphisch-theologischer Exkurs. (Philologus, L, 3. p. 430-5.)
- HOFFMANN, E.**, Sylloge epigrammatum graecorum quae ante medium saeculum a Chr. n. tertium incisa ad nos pervenerunt. Halle, 1892. Diss. 47 p.
- HOLLEAUX, M.**, Base du sanctuaire d'Apollon Ptoos en Béotie. (Acad. des Inscr., 22 avril 1892.)
- HOMOLLE, Th.**, Comptes et inventaires des temples déliens en l'année 279 (suite). (Bull. de corr. hell., XV, 1-2, p. 113-168.)
- Inscriptions d'Athènes provenant du téménos du Démos et des Charites. (Ibid., XV, 3-4.)
- Inscriptions de Couphonisi. (Ibid.)
- Contrats de prêt et de location trouvés à Amorgos. (Ibid., XVI, 4-5. p. 262-294.)
- HULTSCH, F.**, Metrologischer Exkurs zu einer thebanischen Inschrift. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 1, p. 23-28.)
- JASPAR, W.**, Studien über die Alterthümer von Pergamon (Epigraphisch-Grammatisches). (Ἑλλάς, IV, 1, p. 21-33.)
- JOUBIN, A.**, Inscription d'Oropos. (Bull. de corr. hell., XV, 5-6. p. 490-2.)
- JOUBIN et WILHELM**, Inscriptions de Chalcis. (Ibid., XVI, 1-3, p. 90-120.)
- JUDEICH, W.**, Inschriften aus Ionien. (Mitth. des arch. Inst. zu Athen, XVI, 3, p. 285-299.)
- KEIL, B.**, Attisches Viertelobolenzeichen. (Hermes, XXVII, 4, p. 643-7.)
- KOEHLER, U.**, Inschriften aus Ambrakia und Larissa. (Hermes, XXVI, 1, p. 148-150.)
- KRETZSCHEMER, P.**, Epigraphische Bemerkungen (Griech. Grabepigramm). (Hermes, XXVI, 1, p. 118-127.)
- Griechische Inschriften aus Balaneia. (Mittheil. des arch. Inst. zu Athen, XVII, 1, p. 87-9.)
- LATYSCHEW, B.**, Bürgereid der Chersoniten. (Sitzungsb. der Berliner Akad. 1892, n° XXVII, p. 479-494.)
- Notae marginales ad inscriptiones aliquot metricas nuper repertas. (Bull. de corr. hell., XVI, 4-5, p. 302-4.)
- LEGRAND, E.**, Inscriptions d'Astypalée. (Ibid., 5-6, p. 629-636.)
- LEONARDAS, W.**, Ἀμφιαρσίου ἐπιγραφαί. (Ἐφημ. ἀρχ. III (1892), p. 33-53.)
- LORING, W.**, A new portion of the Edict of Diocletian from Megalopolis. (Journ. of Hell. studies, XI, 2, p. 299-342.)
- LUCOVICH, L.**, Inscriptions de Kios en Bithynie. (Bull. de corr. hell., XVI, 4-5, p. 319-320.)
- MEISTER, R.**, Archaische Rhodische Grabinschriften. (Mitth. d. arch. Inst. zu Athen, XVI, 3, p. 334-344.)
- Zwei Inschr. aus dem äolischen Neandrea. (Berliner philol. Wochenschr. XII, 17, col. 514-516.)
- Der ἀπίστων in Argos. (Berliner philol. Wochenschr., XII, 9, col. 258-9.)
- Die Weihinschrift aus dem Kretischen Asklepleion. (Philologus, L, 3, p. 570-3.)

- MILANI, P.**, L'iscrizione di Prassitele. Le tre statue muliebri di Verona. (Mittheil. d. arch. Instituts zu Rom, VI, 4, p. 307-319.)
- MOMMSEN, Th.**, Zu dem Senatusbeschluss von Tabae. (Hermes, XXVI, 1, p. 145-8.)
- Zur Inschrift von Skaptoparene. Inschrift aus Apameia Kibatos. (Mitth. d. arch. Inst. zu Athen, XVI, 3, p. 279-284.)
- The Plataian fragment of the edict of Diocletian. (American Journal of Archaeology, VII, 1-2, p. 54-64.) 1 pl.
- Fragment des diokletianischen Edikts aus Gythion. (Mitth. des arch. Inst. zu Athen, XVII, 2, p. 156-7.)
- Rhodische Inschrift. (Sitzungsb. der Berliner Akad., 1892, n° XLI, p. 845-850.)
- Inschrift aus Olympia, von der Exedra des Herodes Atticus. (Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschr., XI, 10, p. 201-2.)
- MORDTMANN, J.-H.**, Kyzikenische Inschrift. (Mitth. d. arch. Instit. zu Athen, XVI, 4, p. 437-440.)
- NEROUTSOS-BEY**, Inscr. grecques et latines recueillis dans la v. d'Alexandrie. (Rev. arch., XVIII, nov.-déc. 1891, p. 338-345.) T. à p. Paris, Leroux. 15 p.
- Inscriptions d'Alexandrie. (Bull. de corr. hell., XVI, 1-3, p. 70-2.)
- PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, A.**, Zum Bündnissvertrag zwischen Rom und Methymna. (Rh. Mus., XLVI, 1, p. 160.)
- PAPAGEORGIU, P.-U.**, Ἐπιταφία πλᾶξ ἀρχιερέως ἐν τῷ Μινάρῃ τῆς Ἀγίας Σοφίας (Ἐστία, n° 25, p. 394-6.)
- PATON, W.-R.**, Note on M. Kontoleon's Inscription Ἀρισταίδαν Ἀρισταίδα. (Mitth. d. arch. Instituts zu Athen, XV, 4, p. 440-1.)
- PATON et HICKS**, The inscriptions of Cos. Oxford, gr. in-8, with map. 31 Sh.
- PATSCH**, Zwei Inschriften aus Knidos. (Arch.-epigr. Mitth. aus Oesterreich, XIV, p. 46-9.)
- PHILIOS, D.**, Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἐλευσίνος (suite). (Ἐφ. ἀρχ., III, 3, p. 117-130.)
- INSCRIPTIONES** Graecae metricae ex scriptoribus praeter Anthologiam collectae. Edid. Th. Preger. Leipzig, Teubner, gr. in-8, XXVI, 25 p. 8 M.
- RADET, G.**, Inscription de Kios en Bithynie. (Bull. de corr. hell., XV, 5-6, p. 481-7.)
- RADET et PARIS**, Inscriptions d'Amorgos. (Ibid., 5-6, p. 571-608.)
- REINACH, Th.**, Inscriptions de Samothrace. (Rev. des ét. gr., V, 18, p. 203.)
- Inscription de l'île de Cos. (Ibid., IV, 16, p. 357-376.)
- Inscriptions d'Egypte. (Ibid., p. 391-2.)
- Encore un mot sur l'inscr. de Cos. (Ibid., V, 18, p. 253.)
- L'impôt sur les courtisanes à Cos. (Ibid., 17, p. 100-2.)
- ROLFE, J.**, An inscribed Kotylos from Boeotia. (Harvard Studies, II, p. 89-102.)
- RONSE, W.**, An inscription from Egypt θεα μεγιστη Εισιδε. (Journal of Hellenic Studies, XII, 2, p. 384.)
- Notes on Greek epigrams (I.-G.-A.) (Class. Review, VI, 7, p. 328.)
- ROSSI, G.-B. de**, Iscrizione cristiana greca di Tessalonica. (Bullettino di arch. crist. scr. V, anno I, 2-3, p. 54-62.)
- RUGE**, Inschriften aus Nordwest-und-westkleinasien. (Berliner philol. Wochenschr., XII, 23, col. 707-8 et 24, col. 739-740.)
- SAMMLUNG**, d. gr. Dialekt-Inschriften, von *Baunack* etc. Herausg. von *H. Collitz*. II. 3. Die delphischen Inschr. 1, bearb. von *J. Baunack* (p. 175-334). Göttingen, Vandenoerck und Ruprecht. 4 M. 80 Pf.
- II, 4. Die delphischen Inschriften. 2 Th. 3 M. 20 Pf.

- SAYCE, A.-H.**, Trojan inscriptions. (Academy, n° 4016, p. 364; Class. Rev. V, 8, p. 389.)
- SELIWANOW, S.**, Épigraphie athénienne (en russe). (Rev. russe de philologie, II, 1, p. 84-88.)
- SIMON, J.**, Abkürzungen auf griechischen Inschriften. (Zeitschrift f. d. Oesterr. Gymn., XLII, 8-9, p. 673-711.)
- SKIAS, A.**, Ἐπιγραφαί. (Ἐφημ. ἀρχ., III (1892), 1, p. 25-33.)
- SOGLIANO, A.**, Iscrizione greca di Pozzuoli (στ: υπατων Αουκιου). (Notizie degli scavi, V, 5, p. 467-8.)
- L'epigrafe greca napoletana di Publio Plazio Faustino (Rendiconti dell' Accademia di arch. di Napoli, V, p. 6-7.)
- SWOBODA, H.**, Zu den Urkunden von Pergamon. (Rh. Mus., XLVI, 4, p. 497-510.)
- SZANTO, E.**, Das Kabirenheiligthum bei Theben. VII. Inschriften. (Mitth. d. arch. Inst. zu Athen, XV, 4, p. 378-419.)
- TOEPFFER, J.**, Koisches Sakralgesetz. (Ibid., XVI, 4, p. 411-432.)
- Nouvelles remarques sur l'inscr. de Cos. (Bull. de corr. hell., XVI, 4-3, p. 462-5.)
- TSOUNTAS, Ch.**, Ἐπιγραφή ἐκ Μυκηθῶν. (Ἐφημ. ἀρχ., III (1892), 1, p. 67.)
- USENER, H.**, Zur Inschrift von Elaïa. (Rh. Mus., XLVII, 1, p. 454-6.)
- Epikureische Schriften auf Stein. — Voir section V, ÉPICURE.
- WACKERNAGELN, J.**, Inschrift von Teos. (Mitth. des arch. Instituts zu Athen, XVII, 2, p. 143-6.)
- WERNICKE, K.**, Die Polizeiwache auf der Burg von Athen. (Hermes, XXVI, 1, p. 51-75.)
- WILHELM, A.**, Inschriften aus Messene. (Mitth. d. arch. Inst. zu Athen, XVI, 3, p. 345-355.)
- Proxenenliste aus Histiaia. (Arch.-epigr. Mitth. aus Oesterreich, XV, 2, p. 111-122.)
- WINTER, A.**, Bemerkungen zu gr. Inschriften. (Arch.-epigr. Mittheilungen aus Oesterreich, XV, 1, p. 1-11.)
- YOUNG, C.-H.**, Erchia a deme of Attica. New-York.

## VII. — PALÉOGRAPHIE.

- ALLEN, T.-W.**, Notes on Greek manuscripts in Italian libraries. London. Nutt. 4 Sh. 5 P.
- A group of ninth-Century Greek manuscripts. (Journ. of philology, n° 41, p. 48-55.)
- BERGER, Ph.**, Histoire de l'écriture dans l'antiquité. Paris, Hachette. 1892, gr. in-8.
- COLLECTION** de reproductions de manuscrits publiées par *L. Clédut*. Auteurs grecs publiés sous la direction spéciale de *F. Allegre*. I (Rhétorique d'Aristote). Paris, Leroux, p. in-4, XIX (Préface par H. Omont, et 31 p.
- CUCUEL, C.**, Éléments de paléographie grecque, d'après la « Griechische Palaeographie » de Gardthausen. Paris, Klincksieck, in-12, 224 p., 2 pl.
- EHRHARD, A.**, Der alte Bestand der griechischen Patriarchal-Bibliothek von Jerusalem. (Centralblatt f. Bibliothekswesen, IX, 10-11, p. 441-459.)
- Zur Catalogisirung der kleineren Bestände griechischer Handschriften in Italien. (Ibid., X, 4-5, p. 189-218.)

- JORDAN, A.**, Die zweite Subskription des Clarkianus 39 (Plato-Handschrift). Lemgo, 1890. Progr. in-4. 2 p.
- LEBÈGUE, H.**, Nouveaux problèmes de comput. (Rev. de philologie, XV, 2, p. 132-9.)
- LUDWICH, A.**, Quantitätszeichen in den ältesten Handschriften. Königsberg, Schubert und Seidel. 1892, in-4. (Annexe des Adnotationes ad scholia Homeri, p. II.)
- Ein neuer Beitrag zur Charakteristik des Jacob Diassorinos. (Byzant. Zeitschrift, I, 2, p. 293-302.)
- MIDDLETON, J.-H.**, Illuminated manuscripts in classical and mediaeval times. Their art and their technic. Cambridge. 1892, 249 p.
- OMONT, H.**, Supplément au catalogue des manuscrits grecs des bibliothèques de Suisse. (Centralblatt für Bibliothekswesen, VIII, 1-2, p. 22-6.)
- Catalogue des manuscrits grecs d'Antoine Éparque (1538). Extr. de la Bibliothèque de l'École des Chartes, 1892, t. LIII. Paris, 1892.
- Lettre de Leone Allacio relative au transport à Rome de la bibliothèque de Heidelberg. (Centralblatt für Bibliothekswesen, VIII, p. 123-124.)
- Notes sur les manuscrits du Diarium italicum de Montfaucon. (Mélanges d'archéologie, XI, 4-5, p. 437-453.) 1 pl.
- Fac-similés des plus anciens manuscrits grecs en onciale et en minuscule de la Bibliothèque nationale du 1<sup>er</sup> au 13<sup>è</sup> siècle. Paris, Leroux, 1892. 50 pl. in-fol. avec texte explicatif. 40 Fr.
- POLITIS, N.-G.**, Παλαιογραφική σταχυολογία ἐκ τῶν μαγικῶν βιβλίων. (Byz. Zeitschr. I, 3-4, p. 555-571.)
- SCHOENE.** — Voir section V, Ἐξέξ.
- THOMPSON, M.**, A Manuel of Greek and Latin palæography. London, Paul and Co, 1892.
- WILCKEN, U.**, Tafeln zur älteren griechischen Palæographie. Nach Originalen des Berliner Kön. Museums zum akad. Gebrauch und zum Selbstunterricht. Leipzig, Giesecke und Devrient, Imp. 4. 20 Lichtdruck-Taf. mit 14 S. Text. 10 M.

## VIII. — GRAMMAIRE. — RHÉTORIQUE. — LEXICOGRAPHIE. —

## PRONONCIATION DU GREC.

- AHRENS, H.-L.**, Kleine Schriften. Zur Sprachwissenschaft. Besorgt von C. Häberlin. Hannover, Hahn. 16 M.
- BARTHOLOMAE, Chr.**, Griech. ὄνομα, ὀνόματος. (Indog. Forschungen, I, 3-4, p. 300-318.)
- BERSANETTI, F., e A. ALLAN**, Affinità sintattiche tra il greco e l'italiano. Studio di filologia comparata. Bologna, Zanichelli, 1893, in-16, xiii, 151 p.
- BLUMNER, H.**, Studien zur Geschichte der Metapher im Griechischen. I. Ueber Gleichniss und Metapher in der attischen Komödie. Leipzig, Teubner. xix, 287 p. 8 M.
- BOISACQ, E.**, Les dialectes doriens. Phonétique et morphologie. Thèse. Liège, Vaillant-Carmanne. xii, 220 p.
- BOLTZ, A.**, Lexicologische Beiträge. I. Ueber μωρέ. (Ἑλλάς, III, 1, p. 6-12.)
- BROWN, Ch.**, Le pronom relatif en grec. Paris, Picard.
- BUERCHNER, H.**, Addenda lexicis linguae graecae. (Commentationes Wolf-  
flinianae, p. 351-362.)

- CARTER and HUMPHREYS**, On some uses of the aorist participle. (Class. Review, V, 1-2, p. 3-7.)
- CECARO, C.**, I Quattro principali dialetti della lingua greca. Napoli, Morano, 1892.
- DYROFF, A.**, Geschichte des Pronomen reflexivum. I. von Homer bis zur attischen Prosa. (Beiträge zur histor. Syntax, 9. Heft.) Würzburg, Stuber, 1892. 138 p. 4 M.
- EARLE, M.-E.**, The Subjunctive of purpose in relative clauses in Greek. (Class. Review, VI, 3, p. 93-5.)
- FICK, A.**, Die Laute der gr. Sprache. (Beitr. z. Kunde d. Indog. Sprachen, XVIII, 1-2, p. 132-143.)
- GOODELL, Th.-D.**, The order of words in Greek. (Transactions of the American phil. Association, XXI, p. 5-47.)
- GROSSE, H.**, Beiträge zur Syntax d. gr. Mediums u. Passivums. II. Hamburg. Progr. in-4. 12 p.
- HAMMERSCHMIDT, K.**, Ueber die Grundbedeutung von Konjunktiv und Optativ und ihr Verhältniss zu den Temporibus. Auf Grund der homerischen Epen erörtert. Erlangen, 1892. Diss. 46 p.
- HASSE, E.**, Zur Syntax des Zahlwortes δύο. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 8-9, p. 540-3.)
- HEIKEL, J.**, Ueber die Entstehung der Konstruktionen bei πρίν. (Skandinavisches Archiv, I, 3, p. 274-298.)
- HILLEBRANDT, A.**, Die Endung -σαι. (Bezenbergers Beitr., XVIII, 3-4, p. 279-280.)
- HOFFMANN, G.**, Schimpfwörter der Griechen und Römer. Berlin, Progr. 1892, in-4. 33 p.
- HOFFMANN, O.**, Die griechischen Dialekte. I. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht. 8 M.
- HUMPHREYS, M.**, Πολλοί καὶ ἄλλοι. (Class. Review, V, 9, p. 431-2.)
- JOHANSSON, K.-F.**, Beiträge zur gr. Sprachkunde. (Aus Upsala Universitets Arsskrift.) 173 p. — T. à p. Upsala, Lundström. 6 M.
- KALLENBERG, H.**, Der Artikel bei Namen von Ländern, Städten, und Meeren in der gr. Prosa. (Philologus, XLIX, 3, p. 545-547.)  
— Studien über den gr. Artikel. II. Berlin. Progr.
- KEELHOFF, J.**, Ἐπιπλοα, ἐπιπλοα. (Rev. de philologie, XV, 2.)  
— Καλῶς ποιεῖν τινα. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XXXIV, 6, p. 379-380.)  
— Εἰ δ' οὖν peut-il être synonyme de εἰ δὲ μή? (Ibid., XXXV, 3, p. 161-176.)
- KOEPFNER, Fr.**, Der Dialekt Megaras und die megarischen Kolonien. (N. Jahrb. f. Philol. 18. Suppl., p. 533-563.) — T. à p. Leipzig, Teubner. 4 M.
- KRAPP, F.**, Der Substantivierte Infinitiv, abhängig von Präpositionsadverbien in der historischen Gracität. (Herodot bis Zosimus). Heidelberg, Winter, 1892. Diss. V, 111 p. 3 M.
- KUNZ, K.**, L'aoriste itératif grec et les formes verbales bohèmes (en tchéque). Pilsen. Progr.
- LELL**, Der absolute Accusativ im Griechischen bis zu Aristoteles. Ein Beitrag zur histor. Grammatik der gr. Sprache. Würzburg, 1892. Progr.
- LORING, W.**, Καυδίλη (suite). (Class. Review, V, 1-2, p. 66.)
- MAYHEW, A.**, Ἴππη = aqua. (Academy, n° 1055, p. 74.)
- MEISTER, R.**, Ἀέλοι, etc. (Bezenbergers Beitr., XVIII, 3-4, p. 324-8.)
- MEYER, W.**, Der accentuirte Satzschluss in der gr. Prosa. Goettingen, Bemerlich. 4 M.
- MITOTAKIS, J.**, Kretische und Kyprische Dialektproben, mit deutscher Uebersetzung. (Ἑλλάς, IV, 2, p. 119-121.)

- MODESTOW, W.**, La question de la prononciation du grec (en russe). (Journ. du ministère russe de l'Instr. publ., mars 1891, p. 97-121.)
- MORGAN, H.**, Σκηνέω, σκηνέω, σκηνόω. A contribution to lexicography. (American Journal of Philology, 49, p. 71-84.)
- MUELLER, G.-H.**, De Graecorum modo optativo. (Philologus, XLIV, 3, p. 548-553.)
- MUELLER, H.-C.** — Voir la section xvi.
- NETUSCHIL, J.**, Sur les termes de relation dans la syntaxe grecque (en russe). (Revue russe de philologie, II, 1, p. 11-32.)
- PAPADIMITRACOPOULOS, Th.** — Voir section V, ARISTOPHANE. (Sur la prononciation du grec.)
- POLASCHEK, A.**, Beiträge zur Erkenntniss der Partikeln *ἄν* und *κίω*. II. Czernowitz, Eckhardt, 1892.
- PLATT, A.**, Μέλλω. Homeric use. Platonic use. (Journ. of philology, n° 41, p. 39-45.)
- POLLE, F.**, Βάρπθρον. (Philologus, L, 4, p. 636.)
- PRELLWITZ, W.**, Delphisch *τριπτεῦαν κῆραν* und *κίω*. — Miscellen zu den gr. Dialekten. — Kyprisch *κίς*. (Beiträge zur Kunde der Indog. Sprachen, XVII, 1-2, p. 166-174.)  
— Etymologisches Wörterbuch der gr. Sprache. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1892. xvi, 382 p. 8 M.
- RABE, H.**, Lexicon Messanense de iota ascripto. (Rh. Mus., XLVI, 3, p. 404-413.)
- REICHENBERGER, S.**, Hauptregeln der gr. Syntax. Landshut. Progr. 120 p.  
— Die Entwicklung des metonymischen Gebrauchs von Götternamen. Karlsruhe, Braun. 2 M. 40 Pf.
- REGNAUD, P.**, Nouvelles observations sur le vocalisme en grec. (Rev. de linguistique, XXV, 2.)
- RICHARDS, H.**, ἄν with the future in Attic. (Class. Review, VI, 8, p. 336-342.)
- SANDAY, W.**, Στρατεία, στρατία, στρατιά. (Academy, n° 981, p. 190.)
- SCHELIWANOW, S.**, Le mot *lada* dans la langue lycienne (en russe). Rev. philol. russe, I, 2, p. 126-9.)
- SCHMIDT, J.**, Assimilationen benachbarter einander nicht berührender Vokale im Griechischen (Zeitschr. f. vergl. Sprachforschung, XXXII, 3-4, p. 321-393.)
- SCHMIDT, M.**, ὥρα = Stunde. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 41, p. 758.)
- SIBREE, E.**, ἵππη = water. (Academy, n° 1052, p. 16.)  
— Greek ἵππη = latin aqua. (Ibid., n° 1056, p. 95.)
- SMYTH, H. WEIR.**, On digamma in Post-Homeric Ionic. (American Journ. of philology, n° 46, p. 211-220.)
- SOLMSEN, F.**, Zur Lehre vom Digamma. (Zeitschrift f. Vergl. Sprachforschung, XXXII, 2, p. 273-287.)  
— Nachtrag zu Kyprisch *πινώνιος*. (Ibid., p. 288-293.)  
— Der Uebergang von *ε* in *ι* vor Vokalen in den gr. Mundarten. (Ibid., 3-4, p. 513-554.)
- STENGEL, P.**, Θούρις, θούρα, θούρις. (Hermes, XXVI, 1, p. 157-159.)
- STOLZ, F.**, Zum Konjunktiv des gr. sigmatischen Aoristes. (Indogerm. Forschungen, II, 1-2, p. 154-7.)
- SUETTERLIN, L.**, Zur Geschichte der Verba denominativa im Altgriechischen. Verba denominativa auf *ῥω-ῥω-ῶω*. Strassburg, Trübner. 128 p. 3 M.
- STRACHAN, J.**, The etymology of *ἐλαίω*. (Class. Review, VI, 6, p. 257-258.)
- SWETE, H.-B.**, Στρατεία, στρατία, στρατιά. (Academy, n° 982, p. 213.)

- SZOBOLEWSKI, S.**, Schema pour la syntaxe du verbe grec (en russe). (Rev. russe de philologie, I, p. 52-53.)  
— Οὐδέ (μηδέ) et καὶ οὐ (καὶ μή) (en russe). (Ibid., II, 1, p. 48.)
- TARBELL, F.-B.**, The deliberative subjunctive in relative clauses in Greek. (Class. Review, V, 7, p. 302.)  
— On the meanings of certain Greek verbs ἵσταμαι, εὐρίζω. (Harvard Studies, III, p. 186-8.)
- TELFY, J.-B.**, Die Betonung des Hellenischen. (Ἑλλάς, III, 1, p. 13-20.)  
— Die hellenische Aussprache in der Ungarischen Akademie. (Ibid., III, 4, p. 392-402.)
- THIELMANN, Ph.**, Ἐγὼ mit Particip. (Abhandl. f. W. v. Christ, p. 294-300.)
- THOMAS, R.**, Zur historischen Entwicklung der Metapher im Griechischen. Erlangen. Diss.
- THOMAS, F.-W.**, On some Latin and Greek negative forms. (Class. Review, V, 8, p. 378-9.)
- TURIELLO, G.**, Sui compositi sintattici nelle lingue classiche. (Riv. di filol., XXI, 1-3, p. 1-48.)
- WACKERNAGEL, J.**, Κέχονθα. (Berliner philol. Wochenschr., XI, 46, col. 1475-6.)  
— Gr. κύρι; κατριοῦσι. (Indogerm. Forschungen, II, 1-2, p. 149-191.)
- WAGNER, R.**, Der Gebrauch des imperativischen Infinitivs im Griechischen. Schwerin. Progr. 72 p.
- WHEELER, J.-W.**, The participial construction with τυγχάνειν and κερταίν. (Harvard Studies, II, p. 143-158.)
- WEISKE, A.**, Bemerkungen zu dem Handwörterbuche der gr. Sprache begründet von Franz Passow. Halle. Progr. in-4. 24 p.
- WHARTON, E.-R.**, Greek σν- from τν-. (Class. Review, VI, 6, p. 259-260.)
- WYSE, W.**, On the use of προδρανεῖσιν. (Class. Review, VI, 6, p. 254-7.)
- ZIMMERMANN, A.**, Etymologische Versuche. 3. Sospes. 4. γέντο. (Wochenschrift f. klass. Philologie, VIII, 42, col. 1158-9.)
- ZURETTI, C.-O.**, Sui dialetti letterari greci. Torino, Loescher, 1892.
- EWAANSWIJK (M<sup>me</sup>)**, Zur Tagesordnung (Aussprache). (Ἑλλάς, III, 1, p. 21-29.)

## IX. — MÉTRIQUE. — MUSIQUE.

- CRUSIUS, O.**, Die Betonung des Hinkiambus nach dem Herondaspapyrus. (Philologus, L, 3, p. 446-7.)  
— Zu neuentdeckten antiken Musikresten. I. Nachträgliches über die Seikilosinschrift. II. Fragment einer Partitur des Euripideischen Orestes. (Philologus, LII, 1, p. 160-200 et 208.) 1 fac-simile. — T. à p.
- DINGELDEIN, O.**, Der Reim bei den Griechen und Römern. Ein Beitrag zur Geschichte des Reims. Leipzig, Teubner, 1892. iv, 131 p. 2 M.
- GIESEMANN, P.**, De metro paenico sive cretico apud poetas graecos. Diss. Breslau, Preuss und Jünger, 1892. 102 p. 1 M. 60 Pf.
- GRAF, E.**, Διόλιον. (Rh. Mus., XLVI, 1, p. 71-76.)  
— Rhythmus und Metrum. Marburg, Elwert. 2. M. 40 Pf.
- HARDIE, W.-R.**, On the Study of Greek lyric metre. (Class. Review, VI, 6, p. 244-9.)

- HAVERFIELD, F.**, Tragic tribrachs. (Class. Review, V, 1-2, p. 67.)
- JUETHNER, J.**, Terpanders Nomengliederung. (Wiener Studien, XIV, 1, p. 1-17.)
- KALKNER, Fr.**, Symbolae ad historiam versuum logaediorum. Marburg, Elwert, 1892. 52 p. 1 M. 20 Pf.
- LUDWICH, A.**, Die Betonung des Hinkiambus. (Berliner Philol. Wochenschr., XII, 21, col. 642-4; XII, 43, col. 1346-8.)
- MASQUERAY, P.**, Les systèmes anapestiques dans la tragédie grecque. (Rev. de Philologie, XVI, 3, p. 117-135.)
- MUELLER, Luc.**, Ueber die Betonung der hinkenden Jamben und Trochäen. (Berliner philol. Wochenschr., XII, 32-33, col. 995-6.)
- PAGE, T.-E.**, The Alcaic Stanza. (Class. Review, VI, p. 276.)
- RZACH.** — Voir Section V, ORACLES SIBYLLINS.
- WALLASCHEK**, Die diatonische Scala und das Alter der Musik. (Musikalisches Wochenblatt, nos 1-2.)
- WESSELY, C.**, Antike Reste griechischer Musik. Wien, 1892. Progr. 11 p.
- WESSELY et RUELLE.** — Voir section V, EURIPIDE.

## X. — HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE.

- ABBOTT, E.**, A history of Greece. II. From the Ionian revolt to the thirty years' peace, 500-445 B. C. London. Longmann, 1892. 530 p.
- ADLER, M.**, De Alexandri magni epistularum commercio. Leipzig. Diss. 44 p.
- ALLCROFT and MASOM**, Early Graecian history. London, Clive. 156 p
- ATTINGER, G.**, Essai sur Lycurgue et ses institutions. Paris, Fischbacher, 1892. 112 p.
- BABELON, E.**, Timaios, roi de Paphos. (Rev. des ét. gr., V, 17, p. 53-60.)
- BAUMGARTEN, Fr.**, Altes und Neues aus Griechenland. (Sammlung von Vorträgen des Mannheimer Alterthumsvereins, 4. Serie. 43 p.
- BAUER, A.**, Der Todestag Alexander d. Gr. (Zeitschrift f. d. Oesterr. Gymn., XLII, 1, p. 1-13.)
- BECKER, W.**, Die soziale Frage im alten Athen. (N. Kirchl. Zeitschr. III, 8.)
- BELGER, Chr.**, Mykenisches. (Berliner philol. Wochenschrift; XI, 15, col. 449-452.)
- Agamemnon und Cassandra zu Amykläe und zu Mykenae. (Ibid., XI, 41 et 42.)
- BELLEW**, Greek names among the tribes of Afghanistan. (Asiatic Quarterly Review, oct. 1891.)
- BELOCH, J.**, Storia greca. I. Roma, Pisanini.
- BENOIT, C.**, La Grèce ancienne étudiée dans la Grèce moderne. Souvenirs personnels des commencements de l'Ecole française d'Athènes. (Extrait.) Nancy et Paris, Berger-Levrault, 1892. 36 p.
- BUERCHNER**, Das ionische Samos. I. Amberg, 1892. Progr. (1 carte.)
- CARRAROLI, D.**, La leggenda di Alessandro Magno. Studio storico-critico. Mondovi, Issoglio, 1892, in-16. 375 p.
- CORNER, miss J.**, Short history of Greece. Texte anglais avec des notes en français, par L.-G. Rosenzweig. Paris, Garnier. 192 p.
- COX, C.**, The Troian war. (Academy, n° 1046, p. 495-6.)



- CURTIUS, E.**, Die Stadtgeschichte von Athen. mit einer Uebersicht der Schriftquellen zur Topographie von Athen, von *A. Milchhöfer*. Mit 7 Kartenblättern gezeichnet von *J.-A. Kaupert* und 32 Abbild. Berlin, Weidmann. VII, CXXIV, 339 p. 16 M.
- DARMESTETER, J.**, Alexandre le Grand dans le Zend-Avesta. (Rev. des ét. gr., V, 18, p. 189-196.)
- DROYSEN, H.**, Histoire de l'hellénisme (Istoriija Ellenisma), trad. en russe faite sur la trad. franç. par *M. Schelgunow*. I. Moscou.
- DURUY, V.**, Histoire grecque, nouv. éd. remaniée par *B. Haussoullier*. Paris, Hachette. in-16.
- EYSSENHARDT, F.**, Die Schlacht bei Marathon. (Grenzboten. 51. Jahrg., n° 12.)
- ÉVANGELIDIS, T.**, Περὶ τῆς τῶν Κιτωνῶν πολιτείας. Athènes, 1892. 76 p.
- FABRICIUS, E.**, Zur Geschichte des zweiten athenischen Bundes. (Rh. Mus., XLVI, 4, p. 489-598.)
- FRANCOTTE, H.**, Les populations primitives de la Grèce. (Extrait.) Paris.
- FUSTEL DE COULANGES**, Questions historiques : de la manière d'écrire l'histoire; les origines de la propriété; Polybe; Chio, etc. Paris, Hachette, 1893.
- GÆBLER, H.**, Erythrä. Untersuchungen über die Geschichte und die Verfassung der Stadt im Zeitalter des Hellenismus. Berlin, Mayer und Müller, 1892. 127 p. 3 M.
- GARDNER, P.**, New chapters in Greek history. (Academy, n° 1073, col. 488.)
- GAROFALO, F.-P.**, Iketas signore di Leontini. Catania, 1892. 24 p.
- GILMORE**, Babylonia under the Greeks and Parthians. (English historical Review, Jan. 1892.)
- GOLDBACHER, A.**, Der Hellenismus in Rom zur Zeit der Scipionen und seine Gegner. Prag, Leuschner. Progr. 24 p. 90 Pf.
- GREN, A.**, Étymologie du mot Κρύκαστος (en russe). (Revue russe de philologie, II, 2, p. 194.)
- HALBHERR, S.**, Researches in Crete. The Praesian peninsula. (Antiquary, 1892, 26-29.) Plans et fig.
- HAUSSOULLIER, B.**, Grèce continentale et îles. (Guides-Joanne). Paris, Hachette, in-12.
- HEADLAM, J.-W.**, Notes on early Athenian history. I. (Class. Review, VI, 6, p. 249-253.) II. (VI, 7, p. 293-8.)
- HEBERDEY und WILHELM**, Bericht über eine Reise in Kilikien. Anzeiger der Wiener Akademie 1891, n° 21. 9 p.; 3 cartes.
- HELBIG, W.**, I baffi di Alcibiade. (Rendiconti dell' Accad. dei Lincei, ser. V, t. I, 3, p. 199-207.)
- HERZBERG, G.**, Kurze Geschichte der altgr. Kolonisation. (Gymnasial. Bibl. 12. Heft.) (Gütersloh, Bertelsmann, 1892-95 p.) 1 carte. 1 M. 40 Pf.  
— Bericht über die Fortschritte in der geograph. Kenntniss der alten griech. Welt. (Geograph. Jahrbuch, XIV, p. 145-184.)
- HÖCK, A.**, Das Odrysenreich in Thrakien im 5. und 4. Jahrhundert vor Chr. (Hermes, XXVI, 1, p. 76-117.)
- HOLLECK, H.**, Der Harpalische Prozess des Demosthenes, Benthén, in-4. 20 p.
- HOLM, A.**, Griechische Geschichte. III. Berlin, Calvary. 10 M.
- HUDE, K.**, Zur Ermordung des Hipparchs. Eine vergl. Studie (N. Jahrb. f. Philol. CXLV, 3, p. 166-9.)
- JÄGER, O.**, Alexander der Grosse als Regent. (Preuss. Jahrb. LXX, 1.)

- Alexander der Grosse. Gütersloh. Bertelsmann. 1892. 71 p. 1 M. 20 Pf.
- JUDEICH, W.**, Kleinasiatische Studien. Marburg, Elwert, 1892. 370 p. 9 M.
- JURIEN DE LA GRAVIÈRE**, La flottille de l'Euphrate, etc. (Pour faire suite aux campagnes d'Alexandre.) Paris, Firmin-Didot, 1692. in-18. xii, 204 p.
- KAMBANIS, L.**, Le dessèchement du lac Copais par les Anciens. (Bull. de corr. hell., XVI, 1-3, p. 131-7.) 4 plan.
- KAUPERT, H.**, Ueber die Bergfestung Phyle. (Vortrag auf dem Berliner Winkelmannsfest, 9 dez. 1891; in Berliner philol. Wochenschrift, XII, 10, col. 319-320.)
- KIEPERT, H.**, Spezialkarte vom westlichen Kleinasien. Berlin, Reimer, 1890-91. 30 M.
- KIRCHNER, J.-E.**, Die Zusammensetzung der Phylen Antigonis und Deme-trias (Rh. Mus., XLVII, 4, p. 550-7.)
- KOEHLER, U.**, Ueber einige Fragen zur Diadochengeschichte. (Sitzungs-b. der Berliner. Akad., XI, nos 207-211.)
- Ueber das Verhältniss Alexanders des Grossen zu seinem Vater Philipp. (Ibid., XXVIII, p. 497-514.)
- KONING, P. de**, Quaestiones atticae. De hypothesibus aliquot Mülleri Strubing. (Aristoph., Thucyd. etc.) Diss. Leiden, Adriani. 151 p.
- KOPHILITIS, J.**, Ἱστορία τοῦ Ἄργους, 1-6. Athènes, Beck. 1892. Planches et figg.
- KUHN, A.**, Beiträge zur Geschichte der Seleukiden vom Tode Antiochus' XI Sidetes, bis auf Antiochus XIII Asiaticus. Altkirch. in-4°. 49 p. 9 M.
- LACAVA, M.**, Topografia di Metaponto. Napoli, Morano.
- LANDWEHR, H.**, Der Prozess des Pausanias. (Philologus, XLIX, 3, p. 493-506.)
- LAROCHE, J.**, Ithaka. (Zeitschr. f. d. österr. Gynnasien, XLIII, 6, p. 481-490.) 1 carte.
- LATYSCHEW, W.**, Recherches sur la géographie antique de la mer Noire et de la Crimée. (en russe). (Journal du min. russe de l'Instr. p., avril 1892, p. 1-9; p. 65-8.)
- LEYDS, R.**, Zur älteren attischen Geschichte. (Chronolog. Berichtigungen zu A. Bauers Schrift über die Ἀθην. πολ.) (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 2, p. 88.)
- MAHAFFY, J.-P.**, Problems in Greek history. London, Macmillan, 1892.
- MARTEL, E.-A.**, Les Katavothres du Péloponnèse. (Revue de géographie, avril et mai 1892.) Dessins et cartes. — T. à p. Paris, Delagrave. 21 p.
- MEISCHKE, C.**, Symbolae ad Eumenis II Pergamenorum regis historiam. Leipzig. Diss. 1892. 103 p.
- MENGE, R.**, Troja und die Troas. Gütersloh. Bertelsmann. 1 M. 50 Pf.
- Troja. — Ithaka. Ibid.
- MEYER, Ed.**, Forschungen zur alten Geschichte. I. Zur älteren gr. Geschichte. Halle, Niemeyer, 1892. VI, 325 p. 8 M.
- MILCHHOFER, A.**, Die Bronzzeit im Orient und in Griechenland. (Berliner philol. Wochenschr., XII, 1, col. 2-4.)
- MONCEAU, P.**, La Grèce avant Alexandre. Étude sur la société grecque. Paris, May et Motteroz, 1892. 320 p. : gravures.
- MONTELIUS, O.**, Die Bronzezeit im Orient und in Griechenland. (Archiv f. Anthropologie, XXI, 1-2, p. 1-40.) Fig.
- MUCHAU, H.**, Zur Etymologie griechischer Städtenamen. Brandenburg. Progr. in-4. 16 p.
- MUELLER, H.-D.**, Historisch-Mythologische Untersuchungen. Pelasger

- und Hellenen. Die Sage vom trojanischen Kriege und die homerische Dichtung. Göttingen, Vanderhoeck und Ruprecht, 1892. IV, 134 p. 3 M.
- MUNRO, J.-A.-R.**, The Chronology of Themistocles' career. (Class. Review, VI, 8, p. 333-4.)
- NIESE, B.**, Die ältere Geschichte Messeniens. (Hermes, XXVI, 1, p. 1-32.)
- OBERHUMMER, E.**, Studien zur alten Geographie von Kypros. 'Abhandl. für W. von Christ, p. 88-106.)
- Bericht über Geographie von Griechenland (Westliche Inseln). (Bursian-Müllers Jahresbericht, LXIX, p. 251-286.)
- Der Berg des heiligen Kreuzes auf Cypern. (Ausland, 1892, 23-25, p. 364-397.)
- OBERZINER, G.**, Alcibiade e la mutilazione delle Erme. Contributo alla storia della democrazia ateniese. Genova, Donath. 125 p.
- OPPERT**, Sur la table chronologique de Darius I<sup>er</sup> jusqu'à l'an 213 des Séleucides. (Acad. des Inscr., séance du 9 déc. 1892.)
- PAIS, E.**, Intorno alle più antiche relazioni tra la Grecia e l'Italia. (Riv. di filologia, XX, 4-6, p. 177-193.)
- PAPPRTZ, R.**, Thurii, seine Entstehung und seine Entwicklung. Berlin, Gärtner. 70 p. 1 M. 80 Pf.
- PARIS, P.**, Élatée ; la ville, le temple d'Athéna Cranaia. (Biblioth. des écoles d'Athènes et de Rome, fasc. 60.) 320 p. 14 pl. et grav. — Paris, Thorin, 1892.
- PERROT, G.**, Le sol et le climat de la Grèce. Leurs rapports avec le caractère de sa civilisation et de son art. (Revue des Deux Mondes, 1<sup>er</sup> fév. 1892, p. 529-563.)
- PATON, W.-R.**, The two islands called Ikaros. (Class. Review, VI, 5, p. 197-8.)
- PETRIE, Flinders**, The Egyptian bases of Greek history. (Journ. of Hell. Studies, XI, 2, p. 271-7.) Pl. et dessins.
- PHILIPPSON, A.**, Der Peloponnes. I. Berlin, Friedländer. 45 M.
- Topographische und hypsometrische Karte des Peloponnes 1 : 300,000. 4 Blatt. Berlin, Friedländer und Sohn. 12 M.
- POLITIS, G.-A.**, 'Ιστορικὰ ἀπομνημονεύματα Ἑλλάδος, II. Νῆξος. (Ἑλλάς, III, 1, p. 35-74.)
- PRDIK, A.**, De Cei insulae rebus. Berlin, Mayer und Müller, 1892. VIII, 179 p. 3 M. 60 Pf.
- RADET, G.**, La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades (687-546.) Thèse. Paris, Thorin, 1892. 335 p.
- De Coloniais a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis. Thèse. Ibid., 1892. 95 p.
- REICHEL, A.**, Der Bundesstaat der Magneten und das Orakel des Ἀπόλλων Κοροσπίος. Prag, Kleinseite. Progr.
- REINACH, S.**, Lydian origin of the Etruscans. (Babylonian Record, VI, 4, p. 85-90.)
- ROBERTI, J.**, De Theramene. Exercitatio academica. Mutinae, Sarasini. 30 p.
- RUGE, W.**, Reisen und Aufnahmen in Kleinasien (carte. Petermanns Mittheilgn, XXXVIII, 10.)
- RUEHL, F.**, Das Olivenorakel des Thessalos. (Rh. Mus., XLVII, 3, p. 460.)
- SAKELLARIOS, A.**, Τὰ Κυπριακὰ κτλ. II. Athènes, Sakellarios.
- SCHMIDT, B.**, Zur Topographie Korkyras. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 4-5, p. 313-320.)
- SCHWARTZ, Ed.**, Quaestiones Ionicae. Rostock. Ind. lect. aest. in-4, 19 p.
- SCHWARZ, W.**, Die Potamophylacia. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 10, p. 713-716.)

- SELLIÈRES, E.**, Une excursion à Ithaque. Dessins de Vignal. Heliogr. de Dujardin. Paris, Allison, 1892, gr. in-4.
- SELIWANOW, S.**, Sur la question d'Astypalaia (en russe). (Revue russe de philologie, II, 2, p. 196-7.)
- Sur Kolophon, Notion et Klaria (en russe). (Journal du ministère russe de l'instr. publ., oct. 1892, p. 1-18; nov. p. 67-82.)
- SERRE**, Le Siège de Pylos. Paris, Baudoin. 12 p.
- SKIAS, A.**, Τοπογραφικά Γυθείου. (Ἐφημ. ἀρχ. III, 1892, 1, p. 55-66.) Grav. et plan.
- STAHL, J.-M.**, Ueber Athenische Amnestiebeschlüsse. (Rh. Mus., XLVI, 2.)
- STREHL, W.**, Handbuch der Geschichte. I. Orientalische and gr. Gesch. Breslau, Köbner. 244 p. 4 M.
- SZANTO, E.**, Themistokles und der alte Athenetempel. (Arch.-epigr. Mittheil. aus Oesterr., XIV, p. 118-9.)
- Die Ueberlieferung der Satrapienvertheilung nach Alexanders Tode. (Ibid., XV, 1, p. 12-17.)
- Die Kleisthenischen Trittyen. (Hermes, XXVII, 2, p. 312-3.)
- TAYLOR, E.-S.**, On the date of expulsion of the Pisistratides. (Class. Review, VI, 4, p. 181.)
- URBAN, K.**, Geographische Forschungen und Märchen aus gr. Zeit. (Gynn.-Bibl., 13. Heft.) Gütersloh, Bertelsmann, 1892. 60 Pf.
- WAGNER, R.**, Ikarion. (Rh. Mus., XLVI, 4, p. 618-9.)
- WEBER, G.**, Hypaepa, le Kaleh d'Aiasourat, Birghi et Oedémich. (Rev. des ét. gr., V, 17, p. 7-21.)
- WECKLEIN, N.**, Ueber Themistokles und die Seeschlacht bei Salamis. München, Akademie. 1892. 35 p.
- WEIL, H.**, Les Hermocopides et le peuple d'Athènes. Paris, E. Leroux.
- WELLMANN, N.**, Alexander von Myndos. (Hermes, XXVI, 4, p. 481-545.)
- WELZHOFFER, H.**, Zur Geschichte der Perserkriege. I. Der Kriegszug des Mardonius im J. 492 v. Chr. II. Die angeblichen Rüstungen des Dareios und Xerxes gegen Griechenland. (N. Jahrb. f. Ph., CXLIII, 3, p. 145-159. Suite, ibid., CXLV, 10, p. 654-674; 11, p. 729-751.)
- WIDE, S.**, Bemerkungen zu der Spartanischen Lycurguslegende. (Skandinavisches Archiv, I, 1-2, p. 90-129.)
- WIEDEMANN, A.**, Der Nomos Phaturites. (Philologus, XLIX, 3, p. 506.)
- WINTERBERGER**, Hauptmann über altattische Landes- und Grenzbefestigungen vom militärischen Standpunkt aus. (Berliner arch. Gesellsch. Junisitzung, in Berliner philol. Wochenschr. XII, 39, col. 1246-48.)
- WRIGHT, J.**, The date of Cylon. (Harvard Studies, III, p. 1-74.) — T. à p. Boston, Ginn.
- ZIELINSKI, Th.**, Βορπιγόνοι. (Xenien, etc., p. 39-46.)
- ZWINTSCHER, A.**, De Galatarum tetrarchis et Amynta rege quaestiones. Leipzig, 1892. Diss. 51 p.

XI. — RELIGION. — CULTE. — MYTHOLOGIE.

- ALLEN, Fr.**, Prometheus and the Caucasus. (American Journal of philology, n° 49, p. 51-61.)
- BELGER, Chr.**, Ueber das μνῆμα δακτύλου in Arkadien. (Berliner arch. Gesellsch. Februarsitzung, in Berl. philol. Wochenschr., XII, 20.)

- BLIND, K.**, Ein Germanischer Göttername in Troja. *Zeitgeist*. (Beilage des Berliner Tageblatt, n° 18. 4 mai 1891.)
- CAUER, F.**, Omphale. (*Rh. Mus.*, XLVI, 2.)
- CRUSIUS, O.**, Nachträgliches über Onoskelis, ὄνος ἕτα: und Oknos. (*Philologus*, L, 2, p. 373-5.)
- DIBBELT, H.**, Quaestiones Coae mythologiae. Greifswald. Diss. 14 p. 1 M.
- DIETERICH, A.**, Abraxas. Studien zur Religionsgeschichte. Leipzig, Teubner. 4 M. 40 Pf.
- DRESSLER**, Triton und die Tritonen in der Litteratur und Kunst der Griechen und Römer. I. Wurzeln. *Progr.* 1892, in-4. 33 p.
- EICHINGER**, Die Chariten von Orchomenos. Augsburg, 1892. *Progr.*
- ETTIG, G.**, Acheruntica sive descensuum apud veteres enarratio. Leipzig, 1892. Diss. 154 p. (Extrait.)
- ELY TALFOURD**, Olympos. Tales of the gods of Greece and Rome. New York, G. Putnam, 1892. in, 298 p. ; 6 pl.
- FAHLNBERG, A.**, De Hercule tragico Graecorum. Leipzig, Fork, 1892. 51 p. 1 M.
- FORESTI, A.**, Mitologia greca. I. Milano, Höpli, 1892, in-16. viii, 264 p.
- FOUCART**, Étude sur les empereurs qui se firent initier aux mystères d'Eleusis. (*Acad. des Inscr. Séance du 2 déc. 1892.*)
- FOURRIÈRE**, La Mythologie expliquée d'après la Bible. Paris, Roger et Chernovicz.
- FOWLER, W.**, Field-Voles and the Apolline worship. (*Class. Review*, VI, 9, p. 413.)
- GLADSTONE, W.-E.**, The Olympian religion. I. (*American Review*, févr. 1892.)
- GRUPPE, O.**, De Cadmi fabula. Berlin, Gärtner, in-4. 27 p. 1 M.
- HANATSCHIK, A.**, Achille (en tchéque). *Prag. Progr.*
- HARRISON, Jane**, Mythological Studies. I. The three daughters of Cecrops. (*Journ. of Hell. Studies*, XII, 2, p. 350-5.)
- HELLER, E.**, De Cariae Lydiaeque Sacerdotibus. Iéna. Diss. 249 p.
- HENRY, V.**, Quelques mythes naturalistes méconnus. Les supplices infernaux de l'antiquité. (*Rev. des ét. gr.*, V, 19, p. 281-305.)
- HOEFER, O.**, Die Göttin Ὀπαία. (*N. Jahrb. f. Philol.*, CXLV, 1, p. 22-3.)  
— Die Priesterschaften in Karien und Lydien. (*Ibid.*, 11, p. 759-760.)
- IMMERWAHR, W.**, Die Kulte und Mythen Arkadiens. I. Leipzig, Teubner. 4 M.
- LARGENT, A.**, Études d'histoire ecclésiastique. S. Cyrille d'Alexandrie et le concile d'Éphèse; S. Jean Chrysostome et la critique contemporaine; le brigandage d'Éphèse et le concile de Chalcédoine. Paris, Retaux, 1892. vii, 280 p.
- LAISTNER, L.**, Κέρταρος. (*Zeitschrift f. d. oesterr. Gymn.*, XLII, 8-9, p. 711-9.)
- LÉVY, S.**, Le Bouddhisme et les Grecs. (*Rev. de l'hist. des religions*, XIII, 1.)
- LEWY, H.**, Einiges über Τύχην. (*N. Jahrb. f. Philol.*, CXLV, 11, p. 761-7.)
- MAYER, M.**, Mythistorien: I. Megarische Sagen. II. Kephalos und die Karer. (*Hermes*, XXVII, 4, p. 481-515.)
- MEISTER, R.**, Ein Heros Naulochos? (*N. Jahrb. f. Philol.*, CXLIII, 3, p. 167-8.)
- MILLER**, Die kaukasische Volkssage über die Cyklopen. (*Archiv f. Anthropologie*, XXI, 1-2, p. 167-171.)

- MOMMSEN, A.**, Literaturbericht über die gr. Sakralalterthümer (Bursian-Müllers Jahrb., LXIX, p. 113-144 et LXXIII, p. 1-32.)
- MUELLER, H.-D.** — Voir section X.
- MURR, J.**, Die Gottheit der Griechen als Naturmacht. Innsbruck, Wagner, 1892. XII, 80 p. (Introduction de l'ouvrage de J. M. intitulé « Pflanzenwelt in der gr. Mythologie ».)
- NOVOSSADSKY, N.**, Responsum Toepffero (de mysteriis eleusiniis). (Journ. du min. russe de l'Instr. publ., mars 1891, p. 122-8.)  
— Le Culte des Cabires en Grèce. Varsovie.
- OHNEFALSCH-RICHTER, M.**, Die antiken Kultussagen auf Kypros. Leipzig. Diss.
- OPPERT, J.**, The Chaldean Perseus. (Babylonian Record, V, 1.)
- PALLAT, L.**, De fabula Ariadnea. Berlin. Diss. 1892. 66 p. 1 M. 80 Pf.
- PARIS, P.**, Bulletin archéologique de la religion grecque. (Rev. de l'hist. des religions, XXI, 1-3.)
- PASCAL, L.**, De Apolline Paeane. Ad Jos. Mullerum epistula. (Riv. di filol., XX, 4-6, p. 277-281.)
- PATRONI, G.**, Intorno al mito delle Sirene. (Riv. di filologia, XIX, 7-9, p. 427-8.)
- PRIGGE, E.**, De Thesei rebus gestis capita duo. Marburg. Elwert. Diss. 52 p. 75 Pf.
- REICHENBERGER, S.**, Die Entwicklung des metonymischen Gebrauchs von Götternamen in der gr. Poesie bis zum Ende des Alexandrinischen Zeitalters. Karlsruhe, Braun, III, 118 p. 2 M. 40 Pf.
- ROBIOU, F.**, La question des mythes. I. Paris, Bouillon, 1892.
- ROSCHER, W.-H.**, Lexicon der Mythologie. 49-23. Lieferung. Leipzig, Teubner.  
— Die Schattenlosigkeit des Zeus Abetous auf dem Lykaion. (N. Jahrb. f. Philol., CXLV, 10, p. 701-9.)
- RUBENSOHN, M.**, Πανάξ. (Berliner philol. Wochenschr., XII, 45, p. 1411-1413.)
- RUBENSOHN, O.**, Die Mysterienheiligthümer in Eleusis und Samothrake. Berlin, Gärtner, 1892. 240 p. avec plans et fig. 7 M.
- SCHEBELEW, S.**, Les Asclépiades et les prêtres d'Esculape (en russe). (Revue de philologie russe, III, 1, p. 60-2.)
- SCHENK, L.**, De Telesphoro deo. Göttingen. Diss. 53 p.
- SCHJOETT, P.-O.**, Mythologische Studies. I. Zeus. Athamas. Apollo. (Extr. de Christiania Videnskabs. Selskabs Forhandlingar for 1891, n° 7.) Christiania, Dybwad. 49 p.
- SCHMITZ, W.**, Das Stiersymbol des Dionysos. Köln. Progr. in-4. 22 p.; 3 pl.
- SCHULTZE, V.**, Geschichte des Untergangs des gr.-röm. Heidenthums. II. Die Ausgänge. Iena, Costenoble, 1892. VIII, 392 p. 9 M.  
Les 2 vol. 21 M.
- SCHURTZ, H.**, Altgriechische Springersagen. (Leipziger Zeitung, Beilage, n° 47.)
- STENGEL, P.**, Zu den gr. Sakralalterthümern (Κρότωνος, etc.). (Hermes, XXVII, 2, p. 161-9.)  
— Zum Säcularorakel. (Ibid., 3, p. 446-451.)
- STUTZLE**, Das gr. Orakelwesen und besonders die Orakelstätten Dodona und Delphi. II. Ellwangen. Progr. 83 p.
- TUEMPEL, K.**, Arkadische Telchinen. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 3, p. 165-7.)  
— Διόνυσος Σμίνθιος. (Philologus, XLIX, 2, p. 372-4.)

- Lesbiaca Pylaiides. (Ibid., L, 3, p. 566-8.)
- Zu Koischen Mythen. Omphale—Hebe—Thrassa. Die Euchelys von Kos in Poseidon—Polyboteskaupf. (Philologus, L, 4, p. 607-636.)
- Poseidon Brasilas von Kos. (Rh. Mus., XLVI, 4, p. 528-551.)
- Die Muschel der Aphrodite. (Philologus, LI, 3, p. 385-402.) 4 pl.
- WENTZEL, G.**, Mythographische Miscellen. Ποσειδῶνος ποναί. (Philologus, L, 3, p. 385-392.)
- WIRTH, A.**, Danae in christlichen Legenden. Prag, Tempsky; Leipzig, Freytag, 1892. VI, 160 p.
- WULFF, O.**, Zur Theseussage. Archaeol. Untersuchungen und mythol. Beiträge. Diss. Dorpat, Karow, 1892. 204 p. 5 M.

## XII. — ANTIQUITÉS.

- ASSMANN, E.**, Nautisch-archäologische Untersuchungen. (Jahrh. des arch. Instituts, VII, 1, p. 42-53.) 8 grav.
- BLUMNER, G.**, Bilder aus dem altgriechischen Leben. (Nord und Süd, XV.)
- BRACHMANN, A.**, Sociale Lage der Handwerker in Altgriechenland. Zeitgeist. (Montagsbeilage des Berl. Tageblatt, n° 43, 26 okt. 1891.)
- BUECHNER, W.**, Ueber die Lykiarchen. (Philologus, L, 4, p. 550-578.)
- BURESCH, K.**, Die Ergebnisse der neueren Forschung über die alten Trieren. (Wochenschr. f. klass. Philologie, VIII, 1, p. 23-27; 3, p. 79-82; 4, p. 107-110; 7, p. 193-7.)
- BUSOLT, G.**, Die gr. Staats- und Rechtsalterthümer (Müllers Handbuch der Alterthumswissenschaft, IV, 1.) 6 M. 50 Pf.
- CAPPS, E.**, The Stage in the Greek theatre according to the exstant dramas. Newhaven. 80 p.
- CHAILLET, J.**, De orationibus quae Athenis in funeribus publicis habebantur. Diss. Leyde. 88 p.
- CHAUVELLAYS, J. de la**, Les armes et la tactique des Grecs devant Troie. Paris, direction du Spectateur militaire.
- CICOTTI**, Le istituzioni pubbliche cretesi. (Studi di diritto, XII, 3-4, p. 205-240; XIII, 1-2, p. 133-186.)
- DÄHN, H.**, Scenische Untersuchungen. I. Dantzig, 1892, in-4. 19 p.
- DAREMBERG et SAGLIO**, Dictionnaire des antiquités gr. et rom. fasc. 15, 16 et 17. Paris, Hachette, 1892. gr. in-4.
- DONDORFF**, Ueber Kolonisation bei den alten Hellenen. (N. Jahrb. f. Philol., CXLVI, 1, p. 37-46; — 2, p. 82-9.)
- EVANGELIDES, J.**, Πραγματεία περί σίτου καὶ ὄψου ἤτοι περί τροφῆς παρὰ τοῖς ἀρχαίοις Ἑλλήσι. Erlangen, 1890. Diss. 51 p.
- FABER, M.**, Zum Fünfkampf der Griechen. (Philologus, L, 3, p. 469-498.)
- FALKENER, E.**, Ancient and oriental Games. The Hiera Gramme of the Greeks, etc. London, Longmann, 1892, 356 p. 25 Sh.
- FOERSTER, H.**, Die Sieger in den olympischen Spielen bis zum Ende des 4. Jahrh. vor Chr. I. II. Zwickau, in-4.
- FROTHINGHAM, A.-L.**, Commentary on Tarbell's Study of the Attic phratry. American Journ. of Archaeol., VI, 3, p. 314-320.
- FUSTEL DE COULANGES**, Nouvelles recherches sur quelques problèmes d'histoire. (Publication posthume, revue par Cam. Jullian. La propriété chez les Grecs: les archontes, etc. Paris, Hachette.)

- GRAVES, F.**, The burial customs of the ancient Greeks. Brooklyn, Roche. 17 p.
- HAGENMUELLER, H.**, Ueber den Fünfkampf der Hellenen. Preisschrift. München. Progr. 1892. 62 p.
- HARTL, H.**, Die Landesvermessung in Griechenland. Wien. (Extr. des Mittheil. des militär-geogr. Instituts, X, p. 1-31.)
- HEADLAM, J.-W.**, Election by lots at Athens. Cambridge. 3 Sh.
- HEINRICH, K.-E.**, Ueber den Pentathlon der Griechen. Erlangen, 1892. Diss. 80 p.
- HRUZA, E.**, Beiträge zur Geschichte des gr. und röm. Familienrechtes. I. Die Ehe Begründung nach attischem Recht. Erlangen, Deichert, 1892. V, 145 p. 3 M.
- KIETZ, G.**, Agonistische Studien. I. Der Diskoswurf bei den Griechen und seine künstlerischen Motive. München. Diss. 1892. 107 p. 1 pl. 2 M. 50 Pf.
- KOERTE**, Ueber die Aristophanische Bühnentracht. (Berliner arch. Gesellschaft, Februarsitzung 1892. In Berliner philol. Wochenschr., XII, 19.)
- KOPETZKI, J.**, Die Attischen Trieren. Leipzig, Veit, 1890. 5 M. 60 Pf.
- KLETT**, Das Megarische Psephisma. Tübingen, Fues, 1892. 24 p. 50 Pf.
- LECRIVAIN, Ch.**, Observations sur la contrainte par corps et les voies d'exécution dans le droit grec. (Mélanges De Rossi, 1892, p. 291-310.)
- LEPER, R.**, Sur la question des démes attiques (en russe). Journal du min. russe de l'instr. publ. déc. 1891.
- MAISCH, R.**, Griechische Alterthumskunde. Stuttgart, Göschen. 80 Pf.
- MARINIS, E. de**, La Società greca sino all' epoca delle guerre persiane studiata del punto di vista della sociologia nella proprietà, nella famiglia, nelle istituzioni sacerdotali e nella città. Napoli, tip. Cosmi, 1892. 140 p.
- MEINHARDT, P.**, De forma et usu juramentorum, quae inveniuntur in comicorum graecorum et Platonis, Xenophontis, Luciani sermone. Diss. Jena, Pohle, 1892. 79 p.
- MILCHHOEFER, A.**, Untersuchungen über die Demenordnung des Kleisthenes (Auszug). Berlin, Reimer, 1892, in-4. 48 p. 1 carte. 2 M. 50 Pf.
- MISTRIOTIS, G.**, Les causes de la civilisation grecque. (Voir Rev. des ét. gr., IV, 16, p. 393-6.)
- MUELLER, Albert**, Die neueren Arbeiten auf dem Gebiete des gr. Bühnenwesens. Eine kritische Uebersicht. (Philologus, 6. Suppl. 1. Hälfte, p. 1-108. — T. à p. Göttingen, Dieterich. 2 M. 50 Pf.)
- PICKARD, J.**, Des Standort der Schauspieler und des Chors im gr. Theater des V. Jahrh. I. Diss. München, 1892. 36 p. 2 pl. 1 M.
- POMERANZ, B.**, La Grèce et la Judée dans l'antiquité. Coup d'œil sur la vie intellectuelle et morale des anciens Grecs et Hébreux. Paris, imp. Jouaust, 99 p.
- RHODE, P.**, Thynnorum captura quanti fuerit apud veteres momenti. Königsberg, 1890. Diss. 42 p.
- RICHARDS, H.**, Dr Dörpfeld's theory of the Greek stage. (Class. Review, V, 3, p. 97.)
- ROSSBACH, O.**, Zum ältesten Kriegswesen. (Philologus, LI, 1, p. 1-13.)
- SCHAEFFER**, Le droit de cité et l'assemblée du peuple à Athènes. I (en russe). Moscou. 444 p.
- SCHMIDT, Bern.**, Alte Verwünschungsformeln. (N. Jahrb. f. Philol., CXLIII, 8-9, p. 561-576.)
- SCHMITTHENNER, W.**, De Coronarum apud Athenienses honoribus. Berlin, Heinrich und Kemke. 1 M.
- SCHVARCZ, J.**, Die Demokratie. II. 1. Leipzig, Friedrich. 7 M.



- SELLERS (Miss E.),** Dr Dörpfelds views on the Greek theatre. (The Builder, LXII, 2547, p. 401.)
- SERRE,** Les marines de guerre de l'antiquité et du moyen âge. Études d'architecture navale. 2. partie. Paris, Baudoin. vi, 450 p.; gravures.
- SZANTO, E.,** Das griechische Bürgerrecht. Freiburg, Mohr. iv, 165 p. 4 M.
- TAYLOR, E.,** On the age of the διατηται. (Class. Review, VI, 4, p. 182.)
- THALHEIM, Th.,** Zu den gr. Rechtsalterthümern. Schueidemühl. Progr. in-4. 14 p.
- WACHSMUTH, C.,** Strassleben und Marktverkehr im alten Athen. (Hist. Taschenbuch, VI, 12, p. 291-310.)
- WESSELY, C.,** Studien über das Verhältniss des gr. zum aegypt. Recht im Lagidenreiche, insbesondere über Personal-Execution im Anschluss an Varro de re rust. I, 17, 2. (Aus d. Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss.) Wien, Tempsky. 72 p. 1 M. 40 Pf.
- ZIEBARTH, E.,** De Jure jurando in jure graeco quaestiones. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1892. 51 p.

## XIII. — ART ET ARCHÉOLOGIE FIGURÉE. — FOUILLES.

- APOSTOLIDES, D.,** Τὸ θεσχυροφυλάκιον τοῦ Ἄτρεως ἐν Μυκῆναις. (Ἔσθια, 1891, n° 51, p. 398.)
- BALLHORN,** Der Zeus-Typus in seiner Ausgestaltung durch Phidias. Hamburg. 44 p. 80 Pf.
- BARNESLEY, S.,** The North doorway of the Erechtheum. (Journ. of Hell. Studies, XII, 2, p. 381-3.)
- BELGER, Chr.,** Das Grab des Hesiod in Orchomenos und die Gräber Agamemnons und der Seinen in Mykenae. (Berliner philol. Wochenschrift, XII, 3 et 5.)
- BENNDORF, O.,** Bericht über eine arch. Reise in Kleinasien, vornehmlich Lykien. (Anzeiger der Wiener Akad. 1892, n° XVII, XVIII, p. 59-74.) Mit Kartenskizze.
- BENT, J.-T.,** Recent discoveries in Eastern Cilicia. (Journ. of Hell. Studies, XI, 2, p. 231-5.) 1 pl. et dessins.
- BESCHREIBUNG** der antiken Skulpturen mit Ausschluss der pergamenischen Fundstücke. Mit 1260 Abbild. Herausg. von der Generalverwaltung der Kön. Museen zu Berlin. Berlin, Spemann. gr. in-8. xii, 554 p. 25 M.
- BLAGOVJESTCHENSKI, U.,** Winckelmann et la sculpture hellénique de la basse époque (en russe). Pétersbourg, 1891. 149 p.
- BRUCKMANN, Fr.,** Griechische und römische Porträts. Nach Auswahl und Anordnung von H. Brunn und P. Arndt, 1-6. Lieferung. München, gr. in-fol. 20 M.
- BRUECKNER, A.,** Entwicklung der Bestattung in Attika. (Berliner Winckelmannsfest, dec. 1891, in Berliner philol. Wochenschr., XII, 13-14.)
- BRUNN, H.,** Griechische Götterideale in ihren Formen erläutert. München, Verlagsanstalt für Kunst, 1893. viii, 112 p. 10 pl. figg. 7 M. 50 Pf.
- BULLE, Ch.,** Die Silene in der archaischen Kunst der Griechen.
- CARTAULT, A.,** Terres cuites grecques. II<sup>e</sup> collection Lecuyer. Paris, Colin, 1892, in-fol. 85 pl.
- CAVALLARI, F.-S.,** Di un vaso greco di Siracusa. (Notizie degli Scavi, Sett., 1891, p. 297-8.)

- CAVVADIAS**, Catalogue des sculptures existant dans le musée national d'Athènes. Athènes, Beck.
- CHAMPOISEAU**, Sur l'emplacement du sanctuaire d'Apollon à Actium. (Acad. des Inscr. Séance du 26 avril 1892.)
- CHIPIEZ, Ch.**, Le système modulaire et les proportions dans l'architecture grecque. Paris, Leroux, 1891. 9 pl. 5 Fr.
- CLERC, M.**, Fouilles d'Aegae en Éolide. (Bull. de corr. hell., V, 3-4.)
- COLEY, A.**, De Amazonum antiquissimis figuris. Diss. Berlin, Heinrich und Kemke. 103 p.
- COLLIGNON, M.**, Histoire de la sculpture grecque. I. Les Origines, les primitifs, l'archaïsme avancé, l'époque des grands maîtres du v<sup>e</sup> siècle. Paris, Firmin Didot, 1892, in-4. xii, 569 p. 41 pl. 278 grav. 30 Fr.
- Tête virile en marbre d'ancien style attique. (Bull. de corr. hell., XVI, 6-7, p. 447-452.) 1 pl.
- COUGNY, G.**, L'art antique. Égypte. — Asie-Mineure. — Choix de lectures. Paris, Firmin Didot. Illustr. 4 Fr.
- CURTJUS, E.**, Die Tempelgiebel von Olympia. (Aus den Abhandl. der kgl. Preuss. Akad. d. Wiss. zu Berlin, v. J. 1892.) Berlin, Reimer, 1892, in-4. 23 p.
- DENKMÄLER**, Antike, herausg. vom Kaiserl. deutschen arch. Institut. I. 5 (fin). — L'ouvrage complet. 40 M.
- Griechischer und römischer Skulptur, unter Leitung von *H. Brunn*, herausg. von *Fr. Bruckmann*. 45-48. Lief. München, Verlagsanstalt für Kunst. in-fol. 20 M.
- DEREWITZKI, A.**, Le sculpteur Menelaos et ses œuvres (en russe). (Rev. russe de philol., II, 2, p. 101-116.) 1 pl.
- DITTENBERGER, W.**, Commentatio de Herodi Attici monumentis olympicis. Halle, 1892, ind. lect. in-4. 48 p.
- DOMPIERRE DE CHAUFÉPIÉ**, Zu den Viergöttersteinen. (Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschr., XI, 9, p. 182-3.)
- DOERPFELD, W.**, Der alte Athena-Tempel auf der Akropolis. IV. (Mittheil. des Arch. Instituts zu Athen, XV, 4, p. 420-439.)
- Der Hypæthraltempel. (Ibid., XVI, 3, p. 334-344.)
- Der ältere Parthenon. (Ibid., XVII, 2, p. 158-189.) 2 pl. figg.
- Die Verschiedenen Odeien in Athen. (Ibid., XVII, 3, p. 252-260.)
- DOUBLET, G.**, Bas-relief à Esculape. (Bull. de corr. hell., XVI, 1-4. p. 148-150.) 1 pl.
- DRAGATZIS, J.**, Κεφάλη Μεδοῦσσης. (Ἔστια, 1892, n° 12, p. 190-1.) 1 dessin.
- DRAGOREMIS, St.**, Περὶ λειψῶν καὶ τῆς ἐν Ἀθῆναις ἀνακαλυφθεῖστος. (Mitth. d. Arch. Instituts zu Athen, XVII, 2, p. 147-155.)
- DUEMLER, F.**, Zu den Vasen aus Kameiros. (Jahrb. d. arch. Instituts, VI, 4, p. 263-270.) Dessin.
- DUMONT, Albert**, Mélanges d'archéologie et d'épigraphie réunis par *Th. Homolle*. Paris, Thorin, 1892. xxxv, 666 p. 17 pl.; fig.
- DURAND-GRÉVILLE, E.**, De la couleur du décor des vases grecs. (Extrait.) Paris, Leroux, 1892. 23 p.
- EARLE, M.-L.**, Supplementary excavations at the theatre of Sikyon. Papers of American School of Athens, n° V, p. 49-50.)
- FAURÉ, P.**, Théorie des proportions en architecture. La Grèce et ses colonies, etc. I, 1-3. Paris, librairie de l'architecture. 23 pl.
- FEIGL, H.**, Arch. Forschungen in Kleinasien. (Monatsschrift f. d. Orient. zu Wien, XVIII, 6-7.)
- FLINDERS-PETRIE**, Aegean pottery in Egypt. (Academy. n° 1051, p. 56.

- FOSSEY, C.**, Scènes de chasse sur des vases grecs inédits. (Rev. arch., XVIII, nov.-déc. 1891, p. 361-370.) Grav. — T. à p.
- FOUGÈRES**, Fouilles au gymnase de Délos. (Bull. de corr. hell., XV, 3-4.)  
— Bas-relief de Tégée, représentant un taureau. (Ibid.)
- FUEHRER, J.**, Zur Geschichte des Elagabalium und der Athena Parthenos des Pheidias. (Mitth. des Arch. Instituts zu Rom, VII, 2, p. 158-165.)
- FURTWÄENGLER, A.**, Die Bronzen und die übrigen kleineren Funde von Olympia. (4. vol. de « Olympia, Ergebnisse ».) Berlin, Asher, in-4.  
— Ueber die Werke des Kunstlers Kresilas. (Berliner philol. Wochenschr., XI, 9, col. 286.)  
— Zum Ostgiebel des Zeustempels in Olympia. (Ibid., XII, 41, col. 1282-4; 42, col. 1314-6.)  
— Zwei Bronzen im Museum zu Speyer : Kentaurenkopf; Porträtbüste. (Rhein. Jahrb., 93. Heft, p. 54-65.)
- GARDEN, E.-A.**, Egypt and Mycena. (Athenaeum, n° 3381, p. 232-3.)
- GARDNER, P.**, The chariot group of the Mausoleum. (S<sup>m</sup> de London Hellenic Society du 22 févr. 1892. — Academy, n° 1036, p. 257; Athenaeum, n° 3357, p. 281.)  
— New Chapters in Greek history. Historical results of recent excavations in Greece and Asia Minor. With ill. London, Murray, 1892. 460 p. 18 Sh.
- GARDNER, E.-A.**, Archaeology in Greece 1890-91. (Journ. of Hell. Studies, XII, 2, p. 385-397.)
- GARDNER, LORING, RICHARDS, WOODHOUSE**, The theatre at Megalopolis. (Journ. of Hell. Studies, XI, 2, p. 294-8.) Dessins.
- GIRARD, P.**, Un nouveau bronze du Kabirion. (Rev. arch. sept.-oct. 1891, p. 158-162.) 1 pl. — T. à p. 7 p.  
— La peinture antique. Paris, May et Motteroz. 1892, in-12. 336 p.; fig.
- GRÆF, L.**, Bruchstücke einer Schale von der Akropolis. (Jahrb. des arch. Instituts VI, 1.) 1 pl. et dessins.  
— Metop von Selinunt. (Berliner arch. Gesellschaft, Marzsitzung, in Wochenschrift f. klass. Phil. VIII, 17.)  
— Grabdenkmal aus Bithynien. (Mitth. d. Arch. Inst. zu Athen, XVII, 1, p. 40-86.) 1 pl.
- GEHRING, R.**, Griechische Gefässe. Umriss in Naturgrösse, nach Originalen gezeichnet. Landshut, Thomann, 1893. Texte in-4. pl. gr. in-fol.
- HABEL, P.**, Die neuesten Ausgrabungen der Deutschen und Neugriechen auf griechischem Boden. (Nord und Süd, XIV, février.)
- HALBHERR, F.**, On the latest discoveries at Mycenae. (The Antiquary, XXV, 25, p. 274-5.)
- HAMDY-BEY et Th. REINACH**, Une nécropole royale à Sidon. Livr. 1 et 2. Paris, 1892. Texte in-4, et atlas gr. in-folio.
- HARTWIG, P.**, Zwei Schalenbilder des Epiktets. (Jahrb. d. Arch. Instituts, VI, 4, p. 250-8.) 1 pl. et dessins.  
— Herakles and Eurytos on a Cylix at Palermo. (Journ. of Hell. Studies, XII, 2, p. 334-349.) 1 pl. et dessins.  
— Der Tod des Pentheus. (Jahrb. d. Arch. Instituts, VII, 3, p. 153-163.) 1 pl. fig.  
— Herakles und Geras. (Vasenbild.) (Philologus, L, 2, p. 185-190.) 1 pl.
- HASENKAMP.** — Voir section V. EURIPIDE.
- HAUVETTE, A.**, Sur les fouilles dans le tumulus de Marathon. (Séances de l'Acad. des Inscr., 20 nov. 1891.)

- HÉRON DE VILLEFOSSE**, Statuette en bronze de Dionysos. (Bull. des Musées, III, 1-2, p. 6-26.) 1 pl.
- HERRMANN, B.**, Athletenkopf aus Perinthos. (Mitth. d. Arch. Instituts zu Athen, XVI, 3, p. 313-333.) 2 pl.
- HEUZEY, L.**, Statues espagnoles de style gréco-égyptien. (Bull. de corr. hell., XV, 5-6, p. 608-625.) 1 pl. et gravures.
- Un prototype des taureaux de Mycènes et d'Amyclées. (Ibid., XVI, 4-5, p. 307-319.)
- Étude comparative sur une bague d'or trouvée à Mycènes et sur un bas-relief du Louvre. (Acad. des Inscr., séance du 14 octobre 1892.)
- HICKS, E.-L.**, The Collection of ancient Marbles at Leeds. (Journ. of Hell. Studies, XI, 2, p. 255-270.) 1 pl. et dessins.
- HILLER von GÄRTRINGEN, Fr.**, über eine gr. Vase mit Röhren. (Berliner-Winckelmannsfest, dez. 1891, in Berliner philol. Wochenschr. XII, 15.)
- HIRST, J.**, Some tombs in Crete of the Mycenaean period. (Class. Review, V, 8, p. 393.)
- HOLLEAUX, M.**, Bronzes trouvés au Ptoion. (Bull. de corr. hell., XVI, 6-7, p. 347-369.) 4 pl.
- HOMOLLE, Th.**, Deux bas-reliefs néo-attiques du Musée de Lisbonne. (Ibid., XVI, 4-5, p. 324-243.) 2 pl. figg.
- HOERNES**, Die Bronzefunde von Olympia und der Ursprung der Hallstattkultur. (Ausland, 1891, n° 15.)
- JONES, Stuart**, Two vases by Phintias. (Journ. of Hell. Studies, XII, 2, p. 366-380.) 4 pl.; dessins.
- JOUBIN, A.**, Urnes funéraires crétoises. (Bull. de corr. hell., XVI, 4-5, p. 295-8.) Figg.
- JUDEICH, W.**, Lenaion. (Rh. Mus., XLVII, 1, p. 53-60.)
- KALINKA, E.**, Eine böotische Alphabetvase. (Mitth. d. arch. Instituts zu Athen, XVII, 2, p. 101-124.) 1 pl.
- KALKMANN, A.**, Archaische Bronzefigur des Louvre. (Jahrb. d. Arch. Instituts, VII, 3, p. 127-129.) 1 pl.; 6 figg.
- KEKULÉ, R.**, Anakreon. (Jahrb. d. Arch. Instituts, VII, 3, p. 119-126.) 1 pl.
- KERN, O.**, Θεοὶ λατρεῖς ἐπὶ ἀγγείου ἐκ Βοιωτίας. (Ἐφ. ἀρχ., III, 3, p. 131-140.) 1 pl. 2 dessins.
- Das Kultbild der Göttinnen von Eleusis. (Mitth. d. Arch. Instituts zu Athen, XVII, 2, p. 125-142.) 10 figg.
- Heroenopfer aus Magnesia aus Maiandros. (Ibid., XVII, 3, p. 277.)
- KINCH, K.**, L'arc de triomphe de Salonique. Paris, Nilsson, 1890. 20 fr.
- KLEIN, W.**, Der Ἐνκρινόμενος des Alkamenes. (Arch.-epigr. Mitth. aus Oesterreich, XIV, p. 6-9.)
- KOLDEWEY, R.**, Neandria. (51. Winckelmannsprog. Berlin, Reimer.) 4 M.
- KONDAKOF, J. TOLSTOÏ, S. REINACH**, Antiquités de la Russie méridionale (éd. franç. des Rousskia Drevnosti). Paris, Leroux, gr. in-4. viii, 119 p.; gravures.
- KOEPF, Fr.**, Ueber das Bildniss Alexander des Grossen. (52. Berlinisches Winckelmannsprogramm). Berlin, Reimer, 1892, in-4. 3 pl. 2 fig.
- KOERTE, A.**, Zu den Hypæthraltempeln. (Berliner philol. Wochenschr., XII, 6, p. 163.)
- Herakles mit dem abgeschnittenen Löwenkopf als Helm. (Zum aeginetischen Ostgiebel.) (Jahrb. d. Arch. Instituts, VII, 1, p. 68-71.) Fig.
- KRAUSE**, Ein Zeusbild aus Ilium. (Zeitschr. f. Ethnologie, XXIII, 4, p. 463.) Fig.

- KRETSCHMER, P.**, Zwei Perseussagen auf attischen Vasen. (Jahrb. d. Arch. Instituts, VII, 1, p. 32-41.) Fig.
- LABAN, F.**, Der Gemüths Ausdruck des Antinoüs. Berlin, Spemann. 3 M.
- LECHAT, H.**, La science des antiquités grecques. (Rev. de l'enseignement, t. XI, p. 137-155.)
- Aphrodite, statuette en bronze de la collection de M. Carapanos. (Bull. de corr. hell., XV, 5-6, p. 461-481.) 2 pl. ; grav.
- L'acropole d'Athènes. (Gaz. des Beaux arts, n° 422, p. 89-144.) Figg.
- Terres cuites de Corcyre. (Bull. de corr. hell., XV, 1-2, p. 389-396.)
- Statues archaïques d'Athènes. (Ibid., XVI, 4-5, p. 177-213.)
- Les sculptures en tuf de l'acropole d'Athènes. (Rev. arch., XVIII, sept.-oct. et nov.-déc. 1891.) 1 pl. — T. à p.
- LEGRAND, E.**, Statue d'Hermès trouvée à Damala. (Bull. de corr. hell., XVI, 1-3, p. 165-174.)
- LOESCHKE, G.**, Kopf der Athena Parthenos des Pheidias. (Festschrift des Rhein. Alterthumsvereins, p. 1-22.) 1 pl.
- LOEWY, Venere** in bronzo della collezione Tyszkiewicz. (Monumenti antichi, I, 4, p. 965-8.) 1 pl.
- MAGNUS, H.**, Die Darstellung des Auges in der antiken Plastik. Leipzig, Seemann. 1892. VIII, 96 p. 5 pl.
- MALMBERG, W.**, Metopes de temple grec archaïque. Recherches du domaine de la sculpture décorative (en russe). Dorpat, 1892. Diss., xvi, 198 p. 4 pl.
- MANSS, C.**, L'église de Saint-Jérémie à Abou-Gosch, avec une étude sur le stade au temps de saint Luc et de Flavius Josephé. I (Rev. archéol. mars-avril 1892, p. 263-274). Grav.
- MASNER, K.**, Die Sammlung antiker Vasen und Terracotten in k. k. oesterr. Museum. Katalog und histor. Einleitung. Wien, Gerold, 1892, gr. in-4. xxv, 104 p. ; 11 pl. ; 36 dessins.
- MAYER, M.**, Noch einmal Lamia. (Mitth. d. Arch. Instituts zu Ahen, XVI, 3, p. 308-312.) 2 pl.
- Mykenische Beiträge. I. Stierfang. (Jahrb. d. Arch. Instituts, VII, 1 p. 72-81.) Fig.
- Die Musen des Praxiteles. Amphiktyon im Kerameikos. (Mittheil. des arch. Instituts zu Athen, XVII, 3, p. 261-4.)
- MÉGRET, A.**, Étude sur les canons de Polyclète. Paris, Laurens, 1892. 87 p. Planches.
- MERRIAM and SELLERS**, Evolution of the Greek (Megalopolis) theatre. (Class. Review, V, 7, p. 343-4.)
- MEYER, M.**, La cosidetta statuetta di Kronos a Firenze. (Mitth. d. arch. Instituts zu Rom, VII, 2, p. 166-8.) 1 pl.
- MIDDLETON, H.**, The engraved gems of classical times. Cambridge. 15 Sh.
- MONUMENTI antichi** pubblicati per cura della R. Accad. dei Lincei. Vol. I, puntata 4. Milano, Hoepli, 1892.
- MONUMENTI inediti**, pubbl. dall' Istituto di corrispondenza archeologica. Supplementa. Berlin, Reimer. 40 M.
- MUNRO, J.-A.-R.**, Excavation in Cyprus; Polis tis Chrysochou. (Journ. of Hell. Studies, XII, 2, p. 298-333.) 3 pl. et dessins.
- MURRAY, A.-S.**, A vase of the Mykenai type in New York. (American Journ. of Arch., VI, 4, p. 437-444.) 1 pl.
- The Alkmene vase formerly in Castle Howard. (Journ. of Hell. Studies, XI, 2, p. 225-230.) 2 pl. et dessins.
- Bas-reliefs de Cyzique. (Rev. arch., XVII, janv.-fév. 1891, p. 10-12.)

- Hand-book of Greek archaeology, nombr. ill. London, Murray, 1892. 482 p.
- NAUE, J.**, Westgothischer Goldfund aus einem Felsengrabe bei Mykenä. (Rhein. Jahrb., 90. Heft, p. 76-88.) 7 fig.
- NESTLE, W.**, Ueber gr. Göttermasken. (Philologus, L, 3, p. 499-506.)
- NORMAND, Ch.**, Le Parthénon inconnu et l'Acropole archaïque avant sa destruction par les Perses. Essai de restitution exposé au Salon de 1892. (Extr. de l'*Ami des monuments et des arts.*) Macon, Protat, 1892.
- La Troie d'Homère. Exploration artistique et archéologique. Paris, 98, rue de Miroménil, 1892, in-fol. 116 p. 29 pl. 100 Fr.
- OLYMPIA**, Die Ergebnisse der von dem deutschen Reich veranstalteten Ausgrabungen. Hrg. v. E. Curtius und Fr. Adler. 2. Textbd, 1 Hälfte und 1. Taf.-Bd. Die Baudenkmäler von Olympia. 1. Hälfte. Berlin, Asher, 1892. Gr. in-4 et gr. in-fol. 113 p. 67 grav. 72 pl. 250 M.
- ONDES, R.-G.**, Sopra tre anelli antichi greco-siculi. (Estratto.) Palermo, tip. Virzi, 1892. 11 p.
- ORSI, P.**, Nuove scoperte di antichità siracusane. (Notizie degli scavi, déc. 1891, p. 377-416.) Nombr. fig.
- Sulla fibula a Micene e nelle terremare. (Bullett. di paleoetnologia, XVII, 11-12, p. 174-7.)
- PANTELIDIS, P.**, Περὶ τῶν ἀρχαίων θεοῦχων ἐν Νισύρῳ. (Bull. de corr. hell., XV, 5-6, p. 488-490.)
- PAWLUTZKI, G.**, Le style corinthien dans l'architecture (en russe). (Annales de l'Université de Kiew, 1891, nos 8-10.)
- PARTHENONSCULPTUREN**, Nicht von Phidias (Nach O. Puchstein's Untersuchung). — Phidias redivivus (Bedenken dagegen). (Hamburger Nachrichten, literar. Beilag, nos 5-7.)
- Der Pasiphæe sarkophag. (14. Halb. W. Progr.)
- PENROSE**, The old Hecatompèdon at Athens. (Hellenic Society, London, 19 oct. 1891, in Academy n° 1018, p. 411. — The Builder, n° 2542, p. 308-311.)
- On the ancient Hecatompèdon which occupied the site of the Parthenon. (Journ. of Hell. Studies, XII, 2, p. 275-297.) 3 pl.
- PERNICE, E.**, Geometrische Vase aus Athen. (Mittheil. d. Arch. Instituts zu Athen, XVII, 205-228.)
- Grabmäler aus Athen. (Ibid., 3, p. 271-6.)
- PERROT, G.**, Les vases d'or de Vaño. (Bull. de corr. hell., XV, 5-6, p. 493-537.) 4 pl.
- Les fouilles de M. Schliemann à Mycènes. (Journal des Savants, juin 1892. p. 347-363; juillet, p. 442-450; sept., p. 554-573; oct., p. 607-623.)
- PETERSEN, E.**, Griechische Bronze. (Mitth. d. Arch. Instituts zu Rom, VI, 3, p. 270-8.) 1 pl.
- Aphrodite. (Ibid., VII, 1, c. 32-80.) 1 pl.; figg.
- La Medusa Ludovisi. (Ibid., p. 106-7.)
- Die Metopen von Selinunt. (Ibid., VII, 2, p. 192-4.)
- POTTIER, E.**, Les sarcophages de Clazomène et les hydries de Caeré. (Bull. de corr. hell., XVI, 4-5, p. 240-262.) Figg.
- RAMSAY and HOGARTH**, Prehellenic monuments of Cappadocia. (Extr.) Paris, Bouillon, 1892, in-4. 23 p.; fig.
- RAVAISSON-MOLLIEN, Ch.**, La coiffure archaïque de l'Apollon de Piombino. (Bull. des Musées, III, 3, p. 107-112.) Fig.
- REINACH, S.**, La Victoire de Samothrace. (Gaz. des beaux-arts, févr. 1891.)
- Statuette de Vénus fouettant l'Amour, découverte à Myrina. (Acad. des Inscr., 17 avril 1891.)

- Le Dionysos de Praxitèle. (Gaz. des beaux-arts, n° 412, p. 265-276.) 2 pl. et grav.
- Les découvertes de Vaphio et la civilisation Mycénienne d'après les publications récentes. (L'Anthropologie, I, 5, p. 552-565.) Figures.
- Les antiquités du Bosphore Cimmérien (1854). Rééditées avec un commentaire nouveau et un index général des Comptes rendus. (Bibl. des Monuments figurés III). Paris, Didot, 1892. nombr. pl. 30 fr.
- Le Sanctuaire d'Athènes et de Zeus Meilichios à Athènes. (Bull. de corr. hell., XVI, 6-7, p. 411-446.)
- REINACH, Th.**, Les sarcophages de Sidon au Musée de Constantinople. (Gaz. des Beaux-Arts, 3<sup>e</sup> période, t. VII, p. 89-106 et t. VIII, p. 177, 193.) Fig. — T. à p.
- Un sarcophage de Sidon. (Rev. des ét. gr., IV, 16, p. 383-4.) 1 pl.
- Les sarcophages de Sidon. (Bull. des Musées, III, 3, p. 98-106.)
- Voir **HANDY-BEV.**
- RICHARDS, G.-C.**, Two Greek reliefs. (Journ. of Hell. Studies, XI, 2, p. 284-285.)
- ROBERT, C.**, Der Pasiphae-Sarkophag. (14. Winckelmanns-Progr.) Halle, Niemeyer, 1890, in-4. 24 p.; 4 pl.
- Scenen der Ilias, und Aithiopis auf einer Vase der Sammlung des Grafen Michael Tyskiewicz. (Ibid., n° 15) 1892. 2 pl. 17 fig.
- Die Nekyia des Polygnot. (Ibid. n° 16.) 84 p.; 1 pl. et 6 fig.
- ROBINSON, E.**, Did the Greeks paint their sculptures? (Century Magazine, XLIII, 6, p. 869-883.) Fig.
- The Hermes of Praxiteles and the Venus Genetrix. Experiments in restoring the color of Greek sculpture. Boston, Museum of fine arts, 1892. 23 p.
- ROWINSKI, P.-L.**, Fouilles de Dioclea (en russe). (Journ. du min. russe de l'Instr. publ., janvier 1892, p. 15-34.) 2 cartes.
- SALINAS, A.**, Scavi dell' Acropoli Selinuntina e scoperte di metope arcaiche greche. (Not. degli scavi, febr. 1892, p. 60-1.)
- Nuove met. arc. Selinuntine. (Monum. antichi, I, 4, p. 957-962.) 3 pl. — T. à p. Palermo, Clausen, 1892.
- SAUER, B.**, der Ostgiebel des Olympischen Zeustempel. (Jahrb. d. arch. Instituts, VI, 1.)
- Alt-naxische Marmorkunst. Giessen. Diss. 1892.
- SCHNEIDER, A.**, Goldtypen des Ostens in gr. Kunst. Vorgelegt von Overbeck. (Berichte der k. Sächs. Ges. d. Wiss. 1891, n° 2-3, p. 200-253.) 1 pl.
- SCHREIBER, Th.**, Die hellenistischen Reliefbilder, etc. 6-8. Lieferungen. Leipzig, Engelmann, 1890, in-fol. 9. Lief. 1891.
- SCHUCHHARDT, K.**, Dr Schliemann's Excavations at Troy, Tiryns etc. Authorised translation by miss Eugenie Sellers. With Introduction by W. Leaf and an Appendix, Illustrated with maps, plans and 298 woodcuts. London, Macmillan.
- SCHULTZ, R.-W.**, On the North doorway of the Erechtheum. (Soc. hellénique de Londres, 23 févr. 1891, in Athenaeum n° 3305, p. 284.)
- On the early Ionic capital. (The Builder, LXII, 2550, p. 456-8.) 1 pl.; fig.
- SCHUMACHER, K.**, Beschreibung der Sammlung antiker Bronzen in Karlsruhe. Karlsruhe, Bielefeld, 1890. 8 M.
- SCHWARTZ, A.**, Sur des reliefs grecs archaïques trouvés dans la Russie méridionale (en russe). (Antiquités p. p. la Soc. arch. de Moscou, XV, 1892.) 20 p.; 2 pl.
- SELLERS (miss E.)**, On three Attic lekythi. (London Hellenic Society, séance du 17 oct. 1892, in The Academy, n° 1068, p. 367.)

- SIX, J.**, Un Ritratto del re Pirro d'Epiro. (Mitth. d. arch. Instituts zu Rom, VI, 3, p. 279-283.) 1 pl.
- SMITH, A.-H.**, The making of Pandora. (Journ. of Hell. Studies, XI, 2, p. 278-284.) 2 pl.
- A Catalogue of sculpture in the departement of Greek and Roman antiquities. Vol. I; London, British Museum, 1892.
- SMITH, A.-H. and C. TORR**, Egypt and Mycenaean antiquities. (Class. Review, VI, 10, p. 462-6.)
- SMITH, C.-H.**, Orphic Myths on Attic vases. (Journ. of Hell. Studies, XI, 2, p. 343-351.) Dessins.
- SMITH, Cecil**, Sculptures from Cyprus, acquired of the British Museum. (Class. Review, V, 7, p. 342-4.)
- STEINDORFF**, Ägypten und die mykenische Kultur. (Berliner arch. Gesellschaft, 1891, decemübersetzung, in Berliner philol. Wochenschr., XII, 11, col. 350-2; 12, p. 381-3.)
- STSCHUKAREW, A.**, Chronique archéologique de la Grèce (en russe). (Rev. russe de philologie, II, 2, p. 203-222.)
- STUDNICZKA, F.**, Ein Denkmal des Sieges bei Marathon. (Jahrb. d. arch. Instituts, VI, 4, p. 239-249.) Fig.
- SYBEL, L. von**, Wie die Griechen ihre Kunst erwarben. (Festrede.) Marburg, Elwert, 1892.
- SYER CUMING**, On Vessels of Samian ware. (Journal of the Brit. arch. Association, XLVII, 4, p. 277-285.) Planches.
- THIMME, A.**, Über den Zusammenhang von Religion und Kunst bei den Griechen (Preuss. Jahrb. LXX, 3, p. 324-335.)
- TORR, Cecil**, Aegean pottery in Egypt. (Academy, n° 1046, p. 500-1); 1052, p. 18; 1055, p. 77; 1057, p. 117; 1061, p. 198-9, etc.)
- Egypt and Mycenae. (Athenaeum, n° 3379, p. 169; 3383, p. 295-6.)
- The scarabs and vases of Ialysos. (Class. Review, VI, 9, p. 415.)
- TRENDLENBURG**, Zu den Funden von Mycenae. Zur Nike des Archermos. Berliner arch. Gesellsch. Novembersitzung 1891 (in Deutsche Literaturzeitung, n° 47.)
- TREU, G.**, Zum Olympischen Ostgiebel. (Berliner philol. Wochenschr., XII, 38, col. 1486-7.)
- TSOUNDAS, Ch.**, 'Εκ τοῦ Ἀμυκλαίου. (Ἐφημ. ἀρχ. III, 1892, 1, p. 1-25.) 4 pl. fig.
- VIRCHOW, R.**, 1. Über Kaukasische Alterthümer; 2. Die trojanische Frage. (Korrespondenzblatt der Anthropol. Gesellschaft, XXI, 10.)
- Ueber den Troischen Ida, die Skamander-Quelle und die Porta von Zeitunlii. (Sitzungsb. d. Berliner Akad. 1892, n° XLVI, p. 967-982.)
- WALDSTEIN, Ch.**, The Mantineian reliefs. (American Journal of archaeology, VII, 1-2, p. 1-18.) 2 pl.
- Excavations of the American School of Athens at the Heraion of Argos. Boston, Ginn, 1892.
- The Heraeum of Argos. (Report of the Arch. Institute of America, 1891-92, p. 54-81.)
- WALDSTEIN, WASHINGTON, HUNT**, Reports on the discoveries at Plataia in 1890. Excavations: Site and walls at Plataia; notes on the battlefield of Plataia. (American Journ. of archaeol., VI, 1, p. 445-475.) With map and fig.
- WALDSTEIN, RICHARDSON, FOSSUM, BROWNSON**, Excavations at Eretria. (Papers of the American School at Athens, n° V, p. 1-48.) 1 plan.
- WALTER**, Relief von Akarnanien. (Lyriker auf einer Grabstele.) (Mittheil. d. arch. Instituts zu Athen, XVI, 4, p. 433-6.) 1 pl.



- WARSBERG, A. von**, Die Kunstwerke Athen. Auf d. Spuren des Gaudenzio Ferrari. Wien, Braumüller, 1892. vii, 335 p. 4 M.
- WEBER, G.-A.**, Un monument circulaire à Éphèse, au prétendu tombeau de saint Luc. (Rev. arch. janv.-févr. 1891, p. 36-48.)  
— Guide du voyageur à Éphèse. Smyrne.
- WIESELER, Fr.**, Über den Stier-Dionysos. (Nachrichten der Gesellschaft d. Wiss. zu Göttingen, 1891, n° 11.)
- WILISCH, E.**, Die altkorinthische Thonindustrie. Leipzig, Seemann, 1892. viii, 176 p. 8 pl. 6 M.
- WINTER, F.**, Ueber die jüngster Funde von Mykenae und Rhamnus. (Nike des Archermos, u. a.). (Berliner arch. Gesellsch. 1891, Novembersitzung in Berliner philol. Wochenschrift, XII, 2, p. 63.)  
— Zur Basis der Archermosstatue. (Jahrb. d. arch. Instituts, VI, 4, p. 185-6.)  
— Polyphem. (Ibid., p. 271-4.)  
— Ueber Palmettenornamente an attischen Schalen. (Berliner arch. Gesellsch. Aprilsitzung, 1892, in Berliner philol. Wochenschr. XII, 26.)  
— Die Henkelpalmette auf att. Sch. (Jahrb. d. arch. Institut., VII, 2, p. 105-117.) 18 fig.  
— Der Apollon von Belvedere. (Ibid., VII, 3, p. 164-177.) 2 fig.
- WOLTERS, P.**, Rothfigurige Lutrophoros. (Mittheil. d. arch. Instituts zu Athen, XVI, 4, p. 371-409.) 1 pl. et fig.
- WOLTERS und GRAF**, Das Kabirenheiligthum bei Theben. IV-VI. Die Terrakotten and Bronzen. (Mitth. d. arch. Instituts zu Athen, XV, 4, p. 355-378.), pl. et dessins.  
— Darstellungen des Asklepios. (Ibid. XVII, 1, p. 1-15.) 3 pl.
- ZIEHEN, J.**, Ueber die Lage des Asklepiosheiligthums von Trikka. (Mitth. d. arch. Instituts zu Athen, XVII, 2, p. 195-7.)  
— Studien zu den Asklepiosreliefs. (Ibid., 3, p. 229-251.) 1 pl.
- ZYBULSKI, St.**, Fabulae quibus antiquitates gr. et rom. illustrantur. 7. pl. Pétersbourg, Deubner. 36 fr.

## XIV. — MÉTROLOGIE. — NUMISMATIQUE. — CALENDRIER.

- BABELON, E.**, Aradus (Monnaies). (Rev. numism., IX, 3, p. 283-314; 4, p. 402-432.) 3 pl.  
— Monnaies grecques récemment acquises par le cabinet des médailles. (Rev. num., X, p. 3, 105-124.) 2 pl.  
— Numismatique d'Édessa en Mésopotamie. II. (Revue belge de numism., XLVIII, 4.)
- BISCHOFF, E.**, Beiträge zur Kenntniss griechischer Kalender. (N. Jahrb. f. Museum.)
- CATALOGUE** of the greek coins in the British Museum. Mysia (by Wroth). Ionia (by B.-V. Head). Alexandria (by R. St. Poole). London, Quaritch, 1892. 3 vol.
- EVANS, A.**, Syracusan medallions and their engravers in the light of recent finds. London, Quaritch, 1892.
- FRAENKEL, M.**, Die Münzen Pergamon, mit dem Bilde der Drusilla. (Zeitschrift f. Numismatik, XVIII, 1.)
- ISRAEL-HOLTZWART, K.**, Das System der attischen Zeitrechnung auf neuer Grundlage. Frankfurt a. M. Progr. in-4. 34 p.

- LAMBROS, P.**, Ἀναγραφή τῶν νομισμάτων τῆς κυρίως Ἑλλάδος. I. Athènes, Casdonis. 163 p.
- REIN ACH, Th.**, Monnaies inédites d'Asie Mineure. (Rev. numism., IX, 4, p. 1361-404.) 1 pl.
- ROSCHER, (W.-H., Junior**, die Reiterstatue Cæsars auf dem Forum und der Ἴππος Ἰσοτόπουσ auf einer Münze des Gordianus von Nicæa. (Sitzungsb. d. sächs. Gesellsch. d. Wiss., 1891, p. 96-154.) 4 pl.
- SAKE-COBOURG, prince P. de**, Monnaies grecques inédites ou peu connues. (Rev. numism. IX, 1, p. 1-6; 3; p. 241-9.) 2 pl.
- SVORONOS, J.**, Monnaie inédite de la Cyrénaïque. (Rev. num. 1892, n° 3, p. 212-216.)
- VOGUÉ, de**, Note sur quelques monnaies des rois d'Édesse. (Rev. num. 1892, n° 3, p. 209-211.)
- WROTH, W.**, Greek coins acquired by the British Museum. Numismatic Chronicle, 3<sup>e</sup> série, X, n° 40, p. 311-329.

## XV. — BYZANTINA.

- BÉLJAJEV, D.**, Byzantina. Esquisses, matériaux et notes concernant les antiquités byzantines. I. Exposé des principales parties du grand palais des empereurs de Byzance (en russe). Saint-Pétersbourg. — Extr. du t. V des Mém. de la Soc. imp. arch. russe. 200 p.
- BOOR, C. de**, Römische Kaisergeschichte in byzantinischer Fassung. (Byzantinische Zeitschrift, I, 1, p. 13-33.)
- BURY, J.-B.**, The identity of Thomas the Slavonian. (Ibid., I, 1, p. 55-60.)
- BROCKHAUS, H.**, Die Kunst in den Athosklöstern. Leipzig, Brockhaus. xi, 305 p. Carte, lithogr. et photogr.
- CHANTRE, E.**, La bijouterie caucasienne de l'époque scytho-byzantine. (Extrait.) Lyon, 1893. Fig. et pl.
- DIEHL, Ch.**, Mosaiques byzantines de Nicée. (Byz. Zeitschr. I, 1, p. 74-85.)
- Le trésor et la bibliothèque de Patmos au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle (Ibid., I, 3-4, p. 488-525.)
- Mosaiques byzantines de Nicée (nouvelle note). (Ibid., p. 525-6.)
- DUCHESNE, L.**, L'Illyricum ecclésiastique. (Ibid., I, 3-4, p. 531-550.)
- FRICK, C.**, Die Fasti Idatiani und das Chronicon Paschale. (Ibid., I, 2, p. 283-292.)
- GELZER, H.**, Josua Stylites und die damaligen kirchlichen Parteien des Ostens. (Ibid., I, 1, p. 34-49.)
- Ungedruckte und wenig bekannte Bistümerverzeichnisse der orientalischen Kirche. (Ibid., I, 2, p. 245-282.)
- Kirchliche Geographie Griechenlands vor dem Slaveneinbruch. (Zeitschr. f. wiss. Theologie, XXXV, 4.)
- HATHERLY, S.**, A treatise on Byzantine music. London, Gartner, 1892, in-4.
- HATZIDAKIS, G.-N.**, Kritische Bemerkungen zu einigen mittelgriechischen Autoren. (Byzant. Zeitschr., I, 1, p. 98-106.)
- HESELING, D.-C.**, Das Personalpronomen der ersten und zweiten Person im Mittelgriechischen. (Ibid., I, 3-4, p. 379-391.)
- JAGIC, V.**, Der weise Akyrios. (Ibid., I, 1, p. 107-126.)

- JIRECEK, Konst.**, Eine Urkunde von 1238-1240 zur Geschichte von Korfü. (Ibid., I, 2, p. 336-7.)
- KIRPITSCHNIKOW, A.**, Eine volkstümliche Kaiserchronik. (Ibid., I, 2, p. 303-315.)
- Reimprosa im 5. Jahrhundert. (Ibid., I, 3-4, p. 527-530.)
- KÖSTLIN, H.**, Zu Phlorios und Platiaphlora. (Byz. Zeitschr., I, 3-4, p. 392 et suiv.)
- KONDAKOFF, N.**, Histoire de l'art byzantin considéré principalement dans les miniatures. Éd. française originale p. p. l'auteur sur la traduction de Trawinski et précédée d'une préface par *A. Springer*. II. Paris, librairie de l'art. in-4, 190 p.; grav.
- KRUMBACHER, K.**, Studien zu den Legenden des heil. Theodosios. (Sitzungsber. d. philos.-philol.-hist. Cl. d. k. bayer. Akad. d. W. 1892, p. 220-379.)
- KUHN, E.**, Zum weisen Akyrios. (Byz. Zeitschr., I, 1, p. 127-130.)
- LAMBROS, Sp.**, Byzantinische Desiderata. (Ibid., I, 2, p. 185-201.)
- Die Abdankungsurkunde des Patriarchen Nikolaos Mystikos. (Ibid., I, 3-4, p. 531-4.)
- MONNIER**, Etudes de droit byzantin. (Rev. hist. de droit, mars-avril 1892.)
- MYSTAKIDIS, B.-A.**, Byzantinisch-deutsche Beziehungen zur Zeit der Ottonen. Stuttgart, in-8. xviii, 99 p.
- NEUMANN, C.**, Ueber die Urkundlichen Quellen zur Geschichte der byzantinisch-venetianischen Beziehungen, vornehmlich im Zeitalter der Komnenen. (Byz. Zeitschr. I, 3-4, p. 366-378.)
- NGELDEKE, Th.**, Die Synoden von Sidon und Tyrus. (Ibid., I, 2, p. 333-5.)
- OMAN, C.-W.-C.**, The Byzantine empire (Story of the nations), London, Fischer Unwin. 1892. 304 p.; ill. 6 Sh.
- PAPAGEORGIOU, P.-N.**, Ἀρχαία εἰκὼν τοῦ μεγάλου ἀρχιεπισκόπου ἁγίου Δημητρίου τοῦ πολιούχου Θεσσαλονικῆς ἐπὶ ἑλεφαντοστέου. (Byz. Zeitschr., I, 3-4, p. 479-487.)
- PREGER, Th.**, Der Chronist Julios Polydeukes. Eine Titelfälschung des Andreas Darmarios. (Ibid., I, 1, p. 50-4.)
- SCHMITT, J.**, Ueber den Verfasser des Spaneas. (Ibid., I, 2, p. 316-332.) Avec 1 fac-similé de ms.
- STRZYGOWSKY, J.**, Die byzantinische Kunst. (Ibid., I, 1, p. 61-73.)
- « Mosaïques byzantines » (de Ch. Diehl). (Note additionnelle.) (Ibid. I, 2, p. 340-1.)
- Die altbyzantinische Plastik der Blütezeit. (Ibid. I, 3-4, p. 575-590.)
- TOMASCHEK, W.**, Zur historischen Topographie von Kleinasien in Mittelalter. I. Wien, Tempsky. 2 M. 40 Pf.
- TREU, Max**, Demetrios Kydones. (Byz. Zeitschr. I, 1, p. 60.)
- Mazaris und Holobolos. (Ibid. I, 1, p. 86-97.)
- Michael Haplucheir. (Ibid., I, 2, p. 388-9.)
- Ein Kritiker des Timarion. (Ibid. I, 3-4, p. 361-5.)

Pour les auteurs byzantins, voir la section V. — Consulter, à titre de complément de la section XV. la *Byzantinische Zeitschrift*, III. Abteilung, à la fin de chaque livraison.

## XVI. — NEOHELLENICA.

- BOLTZ, A.** Beiträge zur heutigen hellenischen Sprache. IV, Ueber die Sippe Κόρα. κούρα, κούραος. Ἑλλάς. IV. 1. p. 15-8.)

- BUGGE, K.**, Beiträge zur etymologischen Erläuterung der albanesischen Sprache. (Bezzzenbergers Beiträge, XVIII, 3-4, p. 161-200.)
- BURESCH, K.**, ΓΕΓΟΝΑΝ und Anderes Vulgärgriechisch. (Rh. Mus., XLVI, 2.)
- CARNOY et NICOLAIDÈS**, Traditions populaires de Constantinople et de ses environs. Paris, 1892. 39 p.
- CONSTANTINIDÈS, M.**, Neohellenica. An Introduction to modern Greek in the form of dialogue, containing specimen of the language from the third century B.-C. to the present day, to which is added an Appendix, giving examples of the Cypriot dialect. Translated in to English in collaboration with *H.-T. Rogers*, London, Macmillan, 1892. 466 p.
- DESCHAMPS, G.**, La Grèce d'aujourd'hui. Paris, Colin 1892, in-12.
- HATZIDAKIS, G.-N.**, Einleitung in die neugr. Grammatik. Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1892. XVI, 464 p. 10 M.
- Zur neugr. Deklination. (Zeitschrift f. vergl. Sprachforschung, XXXII, 3-4, p. 420-433.)
- Zur Abstammungsfrage des Neugriechischen. (Ελλάς, III, 1, p. 1-5.)
- JANNARIS, A.-N.**, Wie spricht man in Athen? Echo der neugriech. Umgangssprache. Mit vollständ. Spezial-Wörterbuche, von K.-H. Gelbert. Leipzig, Giegler, 166 p. 3 M. 60 Pf.
- LEAF, W.**, Νερό. (Class. Review, V, 7, p. 338.)
- LEGRAND, Emile**, Cent dix lettres de François Filelfe, publiées intégralement pour la première fois, d'après le codex Trivulzianus 873 avec traduction, notes et commentaires. Paris, Leroux. 1 pl. 25 fr.
- Κόσμος, Κῶμος et Τίτιλον dans la lettre de Bessarion au gouverneur des enfants de Thomas Paléologue. (Rev. des ét. gr., V, 17, p. 108-115.)
- MEYER, G.**, Albanesische Studien. III. Wien, Tempsky, 1892. 2 M.
- Neugriechisch ἄμα, ἄρτανα (Indogerm. Forschungen, III, 3-4, p. 370.)
- MITOTAKIS, J.-K.**, Praktische Grammatik der neugr. Sprache. Stuttgart et Berlin., Speman.
- Neugriechischer Sprachführer. Konversations-Wörterbuch. Leipzig, Bibliogr. Institut. 1892, in-32. 385 p. 4 M.
- MULLER, H.-C.**, Historische Grammatik der hellenischen Sprache, etc. (2 vol.) I. Grammatik. Leiden, Brill. viii, 227 p. — II. Chrestomathie in chronologischer Reihenfolge. Gr. Texte von Homer bis auf Gegenwart, zum Theil mit Uebersetzung und Anmerkungen. Leiden, Brill, 1892. 171 p. 4 M.
- Der philhellenische Verein und die Frage der Aussprache des Griechischen. (Ελλάς, III, 4, p. 403-416.)
- Zur Aussprache des Griechischen und Lateinischen. (Ibid., IV, 1, p. 3-8.)
- Cobeti de lingua neograeca quam vocavit iudicium. Epistola critica ad Naberum. (Ibid., IV, 3, p. 170-190.)
- Skizze einer Bibliographie der neugriechischen Dialekte. (Ibid., IV, 1, p. 9-14.)
- PSICHARI, J.**, Études de philologie néo-grecque. Recherches sur le développement historique du grec. Paris, Bouillon, 1892.
- SARDELLIS, A.**, Ἡ ἑλληνικὴ γλῶσσα ἐν Οὐγγαρίᾳ. (Ελλάς IV, 1, p. 19-20.)
- THUMB, A.**, Die neugriechische Sprachforschung in den Jahren 1890, 1891. (Indogerm. Forschungen, I, 3-4, p. 38-49.)
- Die neugr. Sprache. Eine Skizze. Freiburg, Mohr, 1892. vii, 36 p.
- Beiträge zur neugr. Dialektkunde. Der Dialekt von Amorgos. (Indogerm.-Forsch. II, 1-2, p. 65-124.)

# TABLE DES MATIÈRES

## PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages
Statuts de l'Association.....	I
La médaille de l'Association.....	IV
Souscription permanente pour les <i>Monuments grecs</i> .....	V
Assemblée générale du 6 avril 1893.....	VI
Discours de M. Henry Houssaye, président.....	VI
Rapport de M. Paul Girard, secrétaire.....	XII
Concours de typographie.....	XXV
Rapport de la Commission administrative.....	XXVII
Membres fondateurs de l'Association.....	XXXIII
Membres fondateurs pour les <i>Monuments grecs</i> .....	XXXV
Anciens présidents de l'Association.....	XXXVI
Bureau, Comité, Commissions.....	XXXVII
Membres donateurs.....	XXXVIII
Liste générale des membres au 31 décembre 1893.....	XLV
Sociétés correspondantes.....	LXVII
Périodiques échangés.....	LXVIII
Prix décernés dans les concours de l'Association.....	LXIX
Prix décernés par l'Association dans les lycées et collèges.....	LXXII

## PARTIE LITTÉRAIRE

### I. ARTICLES DE FOND.

Ernest Babelon.....	La monnaie thibronienne.....	45
D. Bikélas.....	Un héros de la guerre de l'Indépendance grecque : les Mémoires de Théodore Colocotronis.....	92
Max. Collignon.....	La tête d'Hathor sur des vases chypriotes.....	33
Félix Dürrbach.....	L'apologie de Xénophon dans l' <i>Anabase</i> .....	343
Paul Foucart.....	Bédécet athénien de l'an 333.....	1
— —	Inscriptions d'Eleusis.....	322

André Joubin.....	Inscription de Cyzique.....	8
J. Kont .....	Lessing et la définition de la tragédie par Aristote.....	387
Henri Lechat.....	Encore un mot sur le sculpteur Endoios..	23
Paul Lejay .....	L'Évangile de Pierre.....	59
Félix Moreau.....	Les assemblées politiques d'après l' <i>Iliade</i> et l' <i>Odyssee</i> .....	204
Edmond Pottier.....	Le fabricant de vases Paidikos.....	40
W. M. Ramsay.....	Micrasiana.....	251
Théodore Reinach.....	Θερώμενον νόμισμα.....	55
— —	Inscriptions d'Iasos.....	153
Paul Tannery.....	Fragments de Jean Damascène.....	85. 273
Henri Weil.....	Les Hermocypides et le peuple d'Athènes..	317

## II. NOTES ET DOCUMENTS.

## Émile Legrand et Edmond

Bouvy.....	Note additionnelle sur le canon à la louange du patriarche Euthyme II..	271
Paul Lejay.....	Le manuscrit de l'Évangile de Pierre..	267
Théodore Reinach.....	Les nouveaux fragments de l' <i>Hécate</i> ...	258
— —	Sur l'époque de Babrius.....	395

## III. CHRONIQUE.

Bulletin épigraphique (Th. Reinach).....	278
Correspondance grecque (X) .....	127, 290, 405
Actes de l'Association; ouvrages offerts .....	130, 294, 408

## IV. BIBLIOGRAPHIE.

Comptes rendus bibliographiques.....	133, 297, 398
Bibliographie des Études grecques (1891-1892) par C.-E. Ruelle.....	410
<i>Corrigenda</i> .....	152

## V. ILLUSTRATIONS HORS TEXTE

Fac-similé de deux pages du manuscrit de l'Évangile selon saint Pierre (héliog. Lemercier).....	266
--	-----

*Le rédacteur en chef-gérant* THÉODORE REINACH.



